



**HAL**  
open science

# Le royasque en france : un dialecte ligurien alpin ? Origines, classification, représentations et réalité sociolinguistique à la frontière franco-italienne

Charlène Chaupré-Berki

## ► To cite this version:

Charlène Chaupré-Berki. Le royasque en france : un dialecte ligurien alpin ? Origines, classification, représentations et réalité sociolinguistique à la frontière franco-italienne. Sciences de l'Homme et Société. Université de Lorraine, Metz, France; Università degli Studi di Genova, Italia, 2021. Français. NNT : 2021LORR0201 . tel-04227325

**HAL Id: tel-04227325**

**<https://hal.science/tel-04227325>**

Submitted on 29 Nov 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License



## AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : [ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr](mailto:ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr)

## LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10

[http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg\\_droi.php](http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php)

<http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm>



**UNIVERSITÀ DEGLI STUDI DI GENOVA**  
Dipartimento di Lingue e Culture Moderne

**Thèse**

Préparée et soutenue publiquement en vue de l'obtention du titre de

**DOCTEUR DE L'UNIVERSITE DE LORRAINE  
DOTTORESSA IN DIGITAL HUMANITIES DELL'  
UNIVERSITÀ DEGLI STUDI DI GENOVA**  
Mention **SCIENCES DU LANGAGE** (Sociolinguistique)  
**LINGUE, CULTURE E TECNOLOGIE DIGITALI**

DIGITAL HUMANITIES: TECNOLOGIE DIGITALI, ARTI, LINGUE, CULTURE E  
COMUNICAZIONE

Par  
**Charlène CHAUPRÉ-BERKI**

Sous la direction de  
**Béatrice FRACCHIOLLA et Anna GIAUFRET**

**Le royasque en France : un dialecte ligurien alpin ?**

**Origines, classification, représentations et réalité sociolinguistique à la  
frontière franco-italienne.**

**16 novembre 2021**

**Membres du jury**

**Directrices de thèse :** Béatrice Fracchiolla et Anna Giaufret

**Présidence du jury :** Luca Greco

**Rapporteur/rapporteuse:** Romain Colonna et Marinette Matthey

**Examineurs :** Stefano Vicari et Luca Greco

**Membres invités :** Giovanni Depau



---

## Table des matières

---

|   |           |
|---|-----------|
| Résumé  | 10        |
| Abstract  | 11        |
| Riassunto   | 12        |
| Remerciements   | 13        |
| Liste des sigles utilisés   | 15        |
| Introduction générale   | 16        |
| 1.1. CHOIX DE L'OBJET ET DU TERRAIN DE RECHERCHE  | 17        |
| 1.2. ÉTAT DE L'ART  | 20        |
| 1.3. PROBLÉMATIQUE DE LA THÈSE  | 22        |
| 1.3.1. Des enjeux sociolinguistiques  | 23        |
| 1.3.2. Des enjeux identitaires  | 26        |
| 1.4. QUESTIONS DE RECHERCHE   | 26        |
| 1.5. OBJECTIFS DE LA RECHERCHE  | 28        |
| 1.6. APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE ET ORGANISATION DU PRÉSENT MÉMOIRE DE THÈSE  | 32        |
| 1.6.1. Première partie : présentation du contexte historique et socio-culturel  | 32        |
| 1.6.2. Deuxième partie : classification linguistique des dialectes et comparaisons lexicales des Lemmes issus de notre corpus de données écrites        | 33        |
| 1.6.3. Troisième partie : enquête de terrain, recueil et analyse du corpus de données orales  | 35        |
| 1.6.3.1. Ethnographie de la communication, micro-sociolinguistique : choix d'observations Participantes de type indirect et d'entretiens semi-directifs | 35        |
| 1.6.3.2. Le questionnaire d'enquête   | 36        |
| 1.6.3.3. Protocole de recueil des données orales durant les entretiens d'enquête  | 36        |
| 1.6.3.4. Protocole de transcription   | 36        |
| 1.6.3.5. Une analyse qualitative des données de notre corpus oral   | 37        |
| 1.6.3.5.1. Organisation des données transcrites sous forme de carte heuristique thématique  | 37        |
| 1.6.3.5.2. Biographies sociolinguistiques et représentations  | 38        |
| 1.6.4. Les perspectives émergeant de nos résultats d'enquête  | 38        |
| 1.6.5. Conclusions et perspectives  | 39        |
| <b>1. Contexte socio-historique du terrain de recherche : Histoire de la vallée de la Roya, terre de frontière entre l'Italie et la France</b>          | <b>42</b> |
| 1.1. TERRE DE RICHESSES : THÉÂTRE DES DOMINATIONS   | 43        |
| 1.1.1. Présence humaine pendant la Pré-protohistoire  | 44        |
| 1.1.1.1. Le Paléolithique   | 47        |
| 1.1.1.2. Le Néolithique et le Chalcolithique  | 49        |

|  |            |
|--|------------|
| 1.1.1.3. L'âge du bronze   | 56         |
| 1.1.1.4. L'âge du fer  | 57         |
| 1.1.2 Un patrimoine archéologique et un écosystème exceptionnels                                   | 59         |
| 1.1.2. Les ressources naturelles : la faune et la flore de la vallée                               | 62         |
| 1.1.3. Une terre de traditions montagnardes  | 65         |
| 1.1.3.1. Les fêtes de villages   | 66         |
| 1.1.3.2. Alimentation traditionnelle et spécialités culinaires                                     | 73         |
| 1.1.4. Éléments architecturaux révélant les influences ligure et piémontaise                       | 77         |
| 1.1.4.1. Éléments typiques montagnards   | 77         |
| 1.1.4.2. Autres éléments architecturaux  | 79         |
| 1.1.4.3. Éléments à vocation religieuse  | 81         |
| 1.1.5. Une terre d'art baroque   | 83         |
| 1.1.5.1. Breil-sur-Roya  | 85         |
| 1.1.5.2. La Brigue   | 85         |
| 1.1.5.3. Tende   | 87         |
| 1.1.5.4. Vintimille  | 88         |
| 1.1.5.5. Sanremo   | 88         |
| 1.1.5.6. Triora e Pigna  | 89         |
| 1.1.6. La vallée de la Roya : histoire d'une terre d'enjeux stratégiques                           | 91         |
| 1.1.7. L'opinion publique face aux annexions (rattachement) conséquentes au traité de Paris        | 95         |
| <b>1.2. TERRE DE FRONTIERES, TERRE DE PASSAGE : UN DESTIN PARTICULIER</b>                          | <b>102</b> |
| 1.2.1. La Vallée de la Roya : un trait d'union   | 102        |
| 1.2.2. La route du sel   | 103        |
| 1.2.3. La création de la route royale  | 105        |
| 1.2.4. La ligne Nice-Breil-Cuneo et Nice-Vintimille : histoire et actualité                        | 106        |
| 1.2.5. Une terre de passage  | 108        |
| 1.2.6. La Vallée de la Roya, théâtre des migrations : médias et actualités                         | 117        |
| 1.2.6.1. Situation des migrants à la frontière franco-italienne                                    | 117        |
| 1.2.6.2. Une vallée très médiatisée : la Roya rebelle et solidaire                                 | 120        |
| 1.2.6.3. Cannes 2018 : un prix symbolique pour les migrants et les citoyens solidaires             | 125        |
| 1.2.6.4. Dernières actualités des citoyens solidaires de la vallée de la Roya                      | 126        |
| <br>   |            |
| <b>2. Les parlers de la vallée de la Roya : origines, classification et comparaisons lexicales</b> | <b>129</b> |
| 2.1. ORIGINES DES DIALECTES DE LA ROYA   | 130        |
| 2.1.1. Introduction : parlers, dialectes ou langues ?  | 130        |
| 2.1.1.1. Définitions des termes en question  | 130        |
| 2.1.1.1.1. Langue  | 130        |

|  |     |
|--|-----|
| 2.1.1.1.2. Dialecte  | 132 |
| 2.1.1.1.3. Parler  | 133 |
| 2.1.1.1.4. Patois  | 134 |
| 2.1.1.1.5. Différence entre langue et dialecte   | 136 |
| 2.1.1.2. Les parlers de la vallée de la Roya : langues, dialectes ou patois ? Choix Terminologiques  | 139 |
| 2.1.1.3. Qu'est-ce qu'une minorité linguistique ?  | 141 |
| 2.1.2. Problème des minorités linguistiques et de leur classification  | 142 |
| 2.1.2.1. En France   | 146 |
| 2.1.2.2. En Italie   | 150 |
| 2.1.3. Classification linguistique officielle des dialectes de notre zone de recherche, en Ligurie Occidentale et dans les Alpes Maritimes : quelques considérations liminaires                          | 154 |
| 2.1.3.1. Classification linguistique officielle des dialectes triorasque, pignasque et brigasque : des minorités occitanes ?   | 158 |
| 2.1.3.2. Où les variantes dialectales de la langue royasque sont-elles parlées ?   | 167 |
| 2.2. CLASSIFICATION LINGUISTIQUE GÉNÉRALE DES DIALECTES ROYASQUES, MAIS AUSSI DES DIALECTES BRIGASQUE (DE <i>BRIGA ALTA</i> ), PIGNASQUE, SANRÉMASQUE ET VINTIMILLAIS : LE POSITIONNEMENT DES LINGUISTES | 176 |
| 2.2.1. Appartenance linguistique du tendasque  | 180 |
| 2.2.2. Appartenance linguistique du brigasque  | 182 |
| 2.2.3. Appartenance linguistique du breillois  | 184 |
| 2.2.4. Appartenance linguistique du pignasque et du triorasque   | 188 |
| 2.2.5. Appartenance linguistique du vintimillais   | 188 |
| 2.2.6. Appartenance linguistique du sanrémasque  | 189 |
| 2.2.7. Conclusions des linguistes : la non-occitanité du royasque  | 190 |
| 2.2.8. Pourquoi déclarer occitans des dialectes qui ne le sont pas ?   | 195 |
| 2.2.9. Ce qu'il reste à explorer selon Werner Forner   | 199 |
| 2.2.10. Les comparaisons lexicales : choix méthodologiques   | 199 |
| 2.3. TRAVAIL DE COMPARAISONS LEXICALES   | 201 |
| 2.3.1. Recueil du corpus écrit   | 201 |
| 2.3.2. Choix des lexèmes pour les comparaisons lexicales   | 202 |
| 2.3.3. Lemmes royasques et lemmes liguriens (sub)alpin et intémélien, vs lemmes occitans   | 204 |
| 2.3.3.1. Taux de correspondance lexicale identique, entre les lemmes des dialectes royasque et Ligurien (sub)alpin et intémélien, ensemble puis individuellement, vs. Occitan                            | 206 |
| 2.3.3.2. Taux de correspondance identique, et approximative, selon chaque dialecte, Individuellement avec les lemmes en occitan  | 207 |
| 2.3.3.3. Taux de correspondance identique, et approximative, entre l'ensemble dialectal royasque Et l'ensemble ligurien (sub)alpin ou intémélien   | 210 |

|   |     |
|---|-----|
| 2.3.4. Conclusions tirées des observations faites à partir du tableau de comparaisons lexicales et de ses résultats | 210 |
|---|-----|

### **3. Une enquête sociolinguistique sur les représentations des parlers et de la culture dans la vallée de la Roya et en Ligurie occidentale** 213

|  |     |
|--|-----|
| 3.1. ENQUÊTE EN SOCIOLINGUISTIQUE ET REPRÉSENTATIONS : LES CHAMPS THÉORIQUES   | 214 |
| 3.1.1. L'analyse des représentations dans les discours   | 214 |
| 3.1.2. La sociolinguistique : une linguistique de terrain  | 215 |
| 3.1.2.1. La linguistique variationniste  | 218 |
| 3.1.2.2. Langues en contact, dialectologie et hétérogénéité : le cas concret du Royasque vs. Ligurien subalpin et intémélien | 219 |
| 3.1.2.2. La notion de communauté linguistique  | 225 |
| 3.1.3. Qu'est-ce que les représentations ?   | 227 |
| 3.2. OBJECTIFS ET PROBLÉMATIQUE DE NOTRE ENQUÊTE SOCIOLINGUISTIQUE   | 231 |
| 3.2.1. Définition de notre travail d'enquête de terrain  | 232 |
| 3.2.2. Présentation de l'enquête : le travail sur le terrain et sa préparation   | 232 |
| 3.2.2.1. Contextualisation des lieux de l'enquête : données géolinguistiques   | 232 |
| 3.3.2. L'enquête de terrain  | 235 |
| 3.3.2.1. Prise de contact avec les enquêtés  | 236 |
| 3.3.2.2. Élaboration du questionnaire d'enquête  | 240 |
| 3.3. DÉROULEMENT PRATIQUE DE L'ENQUÊTE   | 241 |
| 3.3.1. Adéquation aux objectifs d'enquêtes : les difficultés rencontrées   | 246 |
| 3.3.2. Descriptions des interactions enquêteur-enquêté.e.s   | 248 |
| 3.3.3. Protocole de recueil des données orales durant les entretiens d'enquête   | 249 |
| 3.3.4. Protocole de transcription  | 250 |
| 3.4. ANALYSES DU CORPUS DE DONNÉES ORALES  | 252 |
| 3.4.1. Biographie sociolinguistique des personnes enquêtées  | 252 |
| 3.4.1.1. Breil-sur-Roya  | 253 |
| 3.4.1.2. La Brigue   | 253 |
| 3.4.1.3. Tende   | 254 |
| 3.4.1.4. Sanremo, Triora, Vintimille   | 254 |
| 3.4.1.5. Premières observations d'ordre sociolinguistique émergeant des entretiens avec les Locuteurs                        | 255 |
| 3.4.2. L'analyse interprétative du corpus de données orales  | 259 |
| 3.4.2.1. Nécessité de contextualiser les pratiques sociolinguistiques  | 259 |
| 3.4.3. Analyse du corpus de recueil des données orales de l'enquête de terrain   | 260 |
| 3.4.3.1. Organisation des données transcrites sous forme de carte heuristique  | 260 |



|  |            |
|--|------------|
| 3.4.3.2. Compte-rendu thématique de nos données d'enquête  | 264        |
| 3.4.3.2.1. Vie personnelle et grandes étapes   | 265        |
| 3.4.3.2.2. Culture et dialecte/langue  | 267        |
| 3.4.3.2.3. (Selon le village) les Breillois, les Brigasques, les Tendasques, les Sanrémasques, les Triorasques et les Vintimillais | 284        |
| 3.4.3.2.4. Évocation du passé, regrets   | 292        |
| 3.4.3.2.5. Transmission du dialecte et de la culture   | 295        |
| 3.4.3.2.6. Origines du dialecte  | 318        |
| 3.4.3.2.7. Autres observations   | 335        |
| <b>3.5. LES RÉALITÉS SOCIOLINGUISTIQUES DE NOTRE TERRAIN : QUE RÉVÈLE L'ANALYSE THÉMATIQUE DU DISCOURS DES LOCUTEURS ?</b>         | <b>335</b> |
| 3.5.1. Un cas de <i>Border studies</i> : les effets de la frontière sur les langues en contact et la Culture                       | 335        |
| 3.5.2. Une identité de frontière transalpine ?   | 336        |
| 3.5.2.1. La notion d'identité d'une communauté sociolinguistique   | 336        |
| 3.5.2.2. L'identité sociolinguistique des communautés transalpines de notre enquête  | 337        |
| 3.5.3. L'importance des représentations sociolinguistiques des deux côtés de la frontière  | 343        |
| <b>4. Les perspectives émergent de nos résultats d'enquête</b>   | <b>345</b> |
| <b>4.1. LES REPRÉSENTATIONS COMME MOTEUR DE L'EXPRESSION SOCIOCULTURELLE ET LINGUISTIQUE : UN FACTEUR IMPORTANT DE SAUVEGARDE</b>  | <b>345</b> |
| 4.1.1. La convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO  | 346        |
| 4.1.2. La notion d'identité sociolinguistique  | 350        |
| <b>4.2. LA GLOTTOPHOBIE ET SES CONSÉQUENCES : DES LANGUES MINORITAIRES MENACÉES D'EXTINCTION</b>                                   | <b>353</b> |
| 4.2.1. La notion de glottophobie ou discrimination linguistique  | 353        |
| 4.2.2. Témoignages de glottophobie issus de notre enquête de terrain   | 355        |
| 4.2.3. Conséquences de la glottophobie sur les langues minoritaires dans notre zone de Recherche                                   | 360        |
| <b>4.3. Peut-on encore sauvegarder les langues minoritaires ?</b>  | <b>365</b> |
| 4.3.1. Stratégies de sauvegarde mises en place : les initiatives locales   | 366        |
| 4.3.2. Propositions pour la sauvegarde des dialectes et de la culture, dans notre terrain D'enquête et au-delà                     | 377        |
| 4.3.2.1. Permettre une reconnaissance-naissance des langues minoritaires   | 377        |
| 4.3.2.2. Plurilinguisme, approches plurielles et enseignement des dialectes à l'école  | 380        |
| 4.3.2.2.1. Les approches plurielles  | 384        |
| 4.3.2.2.2. Exemples d'application pratique d'approches plurielles  | 385        |

|  |            |
|--|------------|
| 4.3.2.2.3. La biographie langagière  | 387        |
| 4.3.2.2.3.1. Exemple d'activité de création de biographie langagière   | 388        |
| 4.3.2.2.4. Valoriser et mettre à l'honneur les langues minoritaires dans le cadre de la<br>Semaine des langues vivantes            | 389        |
| 4.3.3. Propositions pour le développement des dialectes  | 395        |
| 4.3.3.1. Dans la vie quotidienne   | 395        |
| 4.3.3.2. À l'école   | 395        |
| 4.3.3.3. Les outils numériques   | 396        |
| 4.3.3.4. Développer les pratiques artistiques pour la promotion des dialectes  | 398        |
| <b>5. Conclusion et perspectives</b>   | <b>410</b> |
| 5.1. PROBLÉMATIQUE ET OBJECTIFS DE DÉPART  | 410        |
| 5.1.1. Problématique de départ de notre travail de recherche   | 410        |
| 5.1.2. Objectifs de départ   | 412        |
| 5.2. TERRAIN D'ENQUÊTE ET CONTEXTE SOCIO-HISTORIQUE  | 415        |
| 5.3. SPÉCIFICITÉ DE NOTRE DÉMARCHE SCIENTIFIQUE  | 415        |
| 5.4. SYNTHÈSE DES TRAVAUX DE CLASSIFICATION LINGUISTIQUE, CORPUS<br>DE DONNÉES ÉCRITES ET COMPARAISONS LEXICALES : LES CONCLUSIONS | 418        |
| 5.5. CORPUS DE DONNÉES ORALES ET REPRÉSENTATIONS : LES CONCLUSIONS   | 420        |
| 5.6. APPORTS DE NOTRE TRAVAIL DE RECHERCHE EN SOCIOLINGUISTIQUE  | 423        |
| 5.6.1. Création du carnet de recherche « Langues de la Roya »  | 423        |
| 5.6.2. Travail de recherche et publications  | 425        |
| 5.6.3. Humanités numériques : un apport incontournable - la cartographie numérique,<br>les cartes heuristiques                     | 427        |
| 5.7. NOUVELLES PISTES DE RECHERCHE ISSUES DES CONCLUSIONS DE NOTRE<br>TRAVAIL  | 429        |
| Références bibliographiques  | 431        |
| Bibliographie  | 431        |
| Sitographie  | 443        |
| Références audiovisuelles  | 452        |

Un volume d'annexes est joint à cette thèse.

**Le royasque en France : un dialecte ligurien alpin ? Origines, classification, représentations et réalité sociolinguistique à la frontière franco-italienne.**

## **Résumé**

Aujourd'hui, la situation des langues régionales soulève de nombreuses questions, notamment en ce qui concerne les zones linguistiques charnières et de transition, comme le département des Alpes Maritimes. Zone de contact de langue entre le français, l'italien, et plus précisément le ligure – présent jusqu'à Menton, où il est en transition avec le provençal – la vallée de la Roya est un territoire plurilinguistique et pluriculturel complexe : au-delà des conflits d'identités et de l'urgence de sauvegarder les langues par leur transmission dans les associations, l'un des problèmes les plus épineux reste la classification linguistique des parlers locaux. En effet, si le territoire de la vallée est officiellement considéré zone occitane, les linguistes y opposent fermement une appartenance ligure-alpine. Dans une orientation sociolinguistique, notre propos sera de dépasser les considérations purement linguistiques pour faire émerger les représentations des locuteurs quant à leur culture et à leur parler.

**Mots-clés : border studies, dialectes, langue régionale, politiques linguistiques, représentations linguistiques, changement linguistique, discrimination linguistique, identité, variation.**

**The Royasque in France : an Alpine Ligurian dialect? Origins, classification, representations and sociolinguistic reality on the French-Italian border.**

### **Abstract**

Today, the situation of regional languages raises many questions, particularly with regard to the hinge and transition linguistic zones, such as the Alpes Maritimes department. A language contact zone between French, Italian, and more precisely Ligurian - present as far as Menton, where it is in transition with Provençal - the Roya valley is a complex plurilingual and pluricultural territory: beyond the conflicts of identities and the urgency of safeguarding languages through their transmission in associations, one of the thorniest problems remains the linguistic classification of local languages. Although the territory of the valley is officially considered to be an Occitan area, linguists firmly oppose Ligurian-Alpine membership. From a sociolinguistic point of view, our aim will be to go beyond purely linguistic considerations to bring out the speakers' representations of their culture and of speaking to them.

**Keywords: border studies, dialects, regional language, language policies, linguistic representations, linguistic change, linguistic discrimination, identity, variation.**

## **Il roiasco in Francia : un dialetto ligure alpino? Origini, classificazione, rappresentazioni e realtà sociolinguistica alla frontiera franco-italiana.**

### **Riassunto**

Oggi, la situazione delle lingue regionali solleva molti interrogativi, in particolare per quanto riguarda le zone linguistiche cardine e di transizione, come il dipartimento delle Alpi Marittime. Zona di contatto linguistico tra il francese, l'italiano e più precisamente il ligure - presente fino a Mentone, dove è in transizione con il provenzale - la valle della Roia è un territorio plurilingue e pluriculturale complesso : al di là dei conflitti di identità e dell'urgenza di salvaguardare le lingue attraverso la loro trasmissione in associazione, uno dei problemi più spinosi resta la classificazione linguistica delle lingue locali. Infatti, anche se il territorio della valle è ufficialmente considerato come una zona occitana, i linguisti si oppongono fermamente a un'appartenenza ligure-alpina. Da un punto di vista sociolinguistico, il nostro obiettivo sarà quello di andare oltre le considerazioni puramente linguistiche per far emergere le rappresentazioni dei parlanti della loro cultura e del parlare con loro.

**Keywords:** studi di confine, dialetti, lingua regionale, politiche linguistiche, rappresentazioni linguistiche, cambiamento linguistico, discriminazione linguistica, identità, variazione.

## Remerciements

*Je tiens à remercier tout d'abord mes deux directrices de thèse : Anna Giaufret et Béatrice Fracchiolla, d'avoir accepté de me suivre dans mon parcours de recherche, de m'avoir accordé leur confiance, mais aussi de m'avoir guidée et accompagnée dans mes choix scientifiques et rédactionnels. Vous m'avez permis d'aller plus loin et d'enrichir non seulement mon travail de recherche, mais aussi mon expérience dans le cadre de l'enseignement universitaire et des différentes responsabilités administratives qui y sont inhérentes. Je vous suis reconnaissante pour tout cela, à chacune de manière particulière, car vos apports se sont vraiment révélés précieux et complémentaires.*

*Le soutien de l'Université de Lorraine et du CREM, m'a permis, grâce à une allocation de recherches, de me consacrer sereinement à l'élaboration de mon travail de thèse, mais aussi de pouvoir mener mon enquête de terrain de manière optimale et je les en remercie vivement. Je remercie l'école doctorale Humanités Nouvelles Fernand Braudel et le CREM pour leur encadrement et pour l'intégration des doctorant.e.s à la vie de l'université et du laboratoire. Merci également à l'Università degli Studi di Genova, à ses agents administratifs, à ses bibliothécaires, sans qui je n'aurais pas pu constituer mon corpus écrit.*

*Je remercie ensuite l'ensemble des acteurs sociaux des communes de la Vallée de la Roya et de Ligurie occidentale, pour leur accueil chaleureux, leur aide précieuse, leur investissement au quotidien et tous leurs efforts pour la sauvegarde et la diffusion de leur langue et de leur culture. Votre apport a été indispensable et précieux pour mon enquête de terrain et mon travail de recherche.*

*Je remercie le maire de La Brigue, Daniel Alberti, pour sa disponibilité, son témoignage précieux pour mon enquête, mais également le président de l'association Patrimoine et Traditions brigasques, Robert Alberti, pour le temps accordé à me présenter l'histoire du village de la Brigue et pour la visite des locaux de la Maison du Patrimoine brigasque.*

*Je remercie la présidente, le webmaster et tous les membres de l'A Soucéta Briënca de Breil-Sur-Roya, pour leur accueil, leurs témoignages et les moments de convivialité qu'ils m'ont permis de partager lors de nos entretiens.*

*Je remercie l'équipe du Musée des Merveilles de Tende, pour tous les documents qu'ils ont mis à ma disposition, le temps qu'ils m'ont accordé pour les entretiens avec les agents du patrimoine, que je remercie chaleureusement pour leurs témoignages riches et spontanés.*

*Je remercie Anna Blangetti, de la Compagnia Stabile de Sanremo, pour ses explications par rapport à l'Histoire de la région Ligurie et de la ville de Sanremo, pour tous les documents qu'elle m'a gentiment partagés et pour son accueil chaleureux.*

*Je remercie Valéria de Triora, pour le temps qu'elle m'a accordé, les anecdotes qu'elle m'a partagées, par rapport au village, à la langue et à toutes les entreprises locales pour la sauvegarde et la diffusion du triorasque.*

*Merci également à Luigi Maccario de la Cumpagnia d'i Ventemigliusi, pour le partage de son témoignage, de l'histoire de la ville de Vintimille et pour tous les contenus précieux, en rapport avec le vintimillais et sa culture, qu'il publie régulièrement sur le site de la Cumpagnia.*

*Merci à Fiorenzo Toso pour ses précieux conseils bibliographiques et scientifiques, qui m'ont permis de donner une orientation nouvelle à mon travail de thèse, au-delà de mes objectifs premiers. Le fait d'ouvrir les comparaisons lexicales et l'enquête sociolinguistique au-delà de la vallée de la Roya et d'élargir le terrain à la Ligurie occidentale a considérablement enrichi mes observations, mes conclusions et l'ensemble de mon travail de thèse.*

*Au terme de ces années de doctorat, je remercie enfin celles et ceux qui me sont chers et qui ont fait preuve d'une grande patience à mon égard ces derniers mois pour me permettre d'achever cette thèse. Leur soutien indispensable m'a accompagnée tout au long de ces années : un immense merci à mon mari et à mes filles. Merci aussi à ma famille de cœur, dont les membres se reconnaîtront, pour leur soutien, leurs encouragements au quotidien. Merci enfin à ma source d'inspiration constante, pour ses précieux conseils qui m'ont amenée à choisir la voie de la recherche en Sciences du langage et en sociolinguistique.*

## Liste des sigles utilisés

ANAFÉ : Association Nationale d'Assistance aux Frontières pour les Étrangers

FLE : Français Langue Étrangère

GRETA : Groupement d'établissements publics locaux d'enseignement

LR : Langue Régionale

LVER : Langues Vivantes Étrangères et Régionales



**Introduction générale**

---

# Introduction générale

## 1.1. CHOIX DE L'OBJET ET DU TERRAIN DE RECHERCHE

L'objet des recherches de ma thèse de doctorat : les parlers de la vallée de la Roya, fait partie du champ plus large de ce que l'on appelle les *border studies*<sup>1</sup> – ou études frontalières –, un domaine de recherche interdisciplinaire qui a vu le jour dans les années quatre-vingt dans le monde anglo-saxon<sup>2</sup> et qui se concentre sur les frontières et l'éventail complexe de leurs significations et interprétations. En France, c'est encore, un domaine largement inexploré – selon Greco (2018 : 8) – dont les travaux ont été initiés par Foucher<sup>3</sup> (1991), Raffestin (1986), puis poursuivis par Pradeau (1994), Nordman (1998). Elles ont plus récemment fait l'objet de publications dans divers champs disciplinaires tels que l'histoire – Yvan Gastaut (2016) – ou la linguistique – Luca Greco et Michelle Auzanneau (2018).

Les études frontalières suscitent depuis longtemps mon intérêt, car elles traitent de questions complexes telles que l'économie, la politique, les rapports socioculturels en

---

<sup>1</sup> Nous aborderons cette notion dans la dernière partie de ce travail de thèse, selon l'approche plurielle novatrice qu'en font les sciences du langage : mêlant des points de vue propres à la linguistique historique, à l'analyse interactionnelle et à la linguistique textuelle plus précisément.

<sup>2</sup> Les principales publications pionnières sont issues du *Journal of Borderlands Studies*, édité depuis 1986 par l'association Borderland Studies. <https://absborderlands.org/journal/>

<sup>3</sup> « En ce qui concerne la géographie plus spécifiquement, avant la deuxième moitié des années 1980, les frontières restent un objet d'étude encore peu abordé. Peu de chercheurs s'aventurent sur ces marges, à l'exception de quelques-uns. [...] Au milieu des années 1980, le doctorat d'État de Michel Foucher, *Fronts et frontières des États du Tiers-Monde : étude de géographie politique* (1986), sous la direction de Michel Rochefort, fait date et marque le début d'une période où la réflexion sur les frontières se fait plus présente. » (Medina-Nicolas Lucile, 2004).

zone de frontière et dans les régions frontalières. En outre, ces questions englobent les notions de langues, de contacts de langues et de cultures, en lien étroit avec l'Histoire, les politiques linguistiques, ainsi que les phénomènes migratoires. C'est toute cette complexité inhérente aux *border<sup>4</sup> studies* que je souhaite mettre en avant et analyser dans ce travail de thèse, afin d'aider à mieux percevoir et comprendre, grâce à l'étude d'un cas actuel et concret, comment les événements historiques et les politiques linguistiques influent fortement sur l'existence de cultures, de dialectes ou de langues, plus spécifiquement en zones frontalières. Le vif intérêt suscité par ce domaine de recherche résulte certainement d'une expérience de vie personnelle dans la zone frontalière qu'est la Lorraine.

Enfant, je me souviens précisément de la manière dont ma famille maternelle parlait une langue qui me semblait être de l'allemand. Il s'agissait en réalité plus exactement du Platt ou francique lorrain. On définit ainsi le « dialecte allemand d'Alsace et de Moselle » (Cerquiglini, 1999), avec parfois en sus un peu de dialecte *barese* que parlait un oncle, immigré au Luxembourg et originaire du centre des Pouilles. De même, du côté de ma famille paternelle, à la frontière franco-luxembourgeoise, l'on communiquait parfois en francique luxembourgeois – langue officielle au Grand-Duché du Luxembourg – mêlé au français, langue nationale apprise à l'école et parlée par tous. Ce contexte particulier a développé chez moi un fort attrait pour les langues qui m'a menée à l'étude de l'allemand, de l'anglais, puis de l'italien au cours de mes études

---

<sup>4</sup> *Boundary* ou *border* en anglo-saxon constitue la dimension politique de frontière étatique.

de second degré, jusqu'à l'université avec un diplôme de master LLCE Italien, puis un master en sciences du langage, le tout accompagné d'une dizaine d'années d'expérience dans l'enseignement des langues. Tout ce parcours m'a conduite jusqu'au présent travail de thèse, dont les questionnements et l'objet de recherche sont très étroitement liés au parcours juste évoqué.

Par conséquent, le choix de la frontière franco-italienne a été une évidence, dans la mesure où il permettait d'allier mes deux domaines d'études et de recherche, et permettait par là même d'apporter une nouvelle vue d'ensemble de la situation linguistique des deux côtés de la frontière, de son évolution au cours des siècles et enfin de son état actuel, conditionné par les pratiques et par les politiques linguistiques respectives de la France et de l'Italie. Les recherches menées en amont du projet de thèse m'ont permis d'en préciser l'objet et le terrain : en effet, le constat de l'existence d'avis opposés de la part des différents linguistes qui ont travaillé sur les parlers de la haute vallée de la Roya, ainsi que la remise en question par certains d'entre eux de leur classification linguistique m'ont poussée à approfondir le sujet, par, dans un premier temps, l'établissement puis l'analyse d'une synthèse des travaux de ces linguistes. Ainsi, du côté français, l'étude porte sur les parlers des villages de Tende, la Brigue et Breil-sur-Roya (du nord au sud de la haute vallée de la Roya française), sur lesquels ont travaillé de manière plus importante les linguistes Werner Forner et Jean-Philippe Dalbera. Du côté italien, sur les précieux conseils du Professeur Toso, linguiste et dialectologue de l'université de Sassari, spécialiste de la zone linguistique ligurienne, j'ai orienté mes recherches sur les villes de la basse vallée de la Roya,

Sanremo et Vintimille, au Sud de la Ligurie occidentale, et sur les villages de Triora et Pigna, plus au nord.

## 1.2. ÉTAT DE L'ART

Du point de vue linguistique, un certain nombre de travaux ont été menés, depuis les années soixante, notamment par Werner Forner et Jean-Philippe Dalbera, en vue d'identifier, de définir et de localiser les parlers des Alpes Maritimes, dont ceux de la vallée de la Roya. Mais il subsiste à ce jour des incertitudes quant à la véritable origine de ces parlers et des débats opposent encore les partisans d'une base qui serait : pour les uns, occitane, pour les autres, ligure.

Pour les partisans de la base occitane, tels que le professeur Franco Bronzat<sup>5</sup>, ou encore Nino Lanteri, professeur et ex-président de la revue *A Vaštera*<sup>6</sup>, le brigasque ainsi que le sud du pays mentonnais seraient occitans. Il en serait de même pour les dialectes de la Roya, avec des traits hybridés ; bien qu'admettant le fait que quelques lexèmes et traits phonétiques s'approchent du ligurien, ils restent selon eux néanmoins minoritaires. Ce qui prévaudrait, concernant le brigasque, – comme le résume bien un article récent intitulé « Che cosa sono il brigasco, R nì d'aigüra e A Vaštera? », publié dans la revue en ligne *Tresòr de lenga* (s.d.) – serait le fait qu'au « niveau de la réalité historique et scientifique et de la perception commune et de la logique [...] le brigasque

---

<sup>5</sup> Membre de l'A.I.E.O. (Association Internationale des Études Occitanes)

<sup>6</sup> Revue brigasque.

ne peut absolument pas être considéré ligurien comme le sont, pour donner quelques exemples, le triorasque, le bordigotto et le sanremasque<sup>7</sup>» (notre traduction).

D'un autre côté, pour les partisans d'une origine ligurienne tels que les linguistes Werner Forner (1983, 1991, 2005), Jean-Philippe Dalbera (1994), mais également Pietro Massajoli (1986, 1996) et Fiorenzo Toso, la Roya serait ligurienne, de même que le sud du pays mentonnais. Selon Forner (1984, 1986, 1989, 1995), les traits de ces parlers seraient majoritairement liguriens, issus du génois côtier du XVI<sup>e</sup> siècle : c'est pour cette raison qu'on le caractériserait comme du ligurien alpin (terme utilisé en France pour appeler les parlers non occitans à base génoise : « Zeneise »), soit une variante intérieure proche du génois, rattaché aux parlers gallo-italiques. Aussi, le linguiste Fiorenzo Toso (2008), considère-t-il, tout comme Forner et Dalbera, que le dialecte brigasque est de base ligurienne.

En ce qui concerne nos recherches sur le terrain, elles relèvent de « l'étude des pratiques langagières authentiques en contexte social relève de la sociolinguistique, au sens large » Gadet (2003 : 5) dans un cadre épistémologique socioconstructiviste de la pensée complexe et théorique de l'ethno-sociolinguistique (Calvet, 1993, Blanchet, 2000).

Nos recherches se situent dans le domaine des langues en contact et s'orientent vers une sociolinguistique variationniste (Labov, 1976) et interactionnelle (Hymes, 1982 ;

---

<sup>7</sup> «Sul piano della realtà storica e scientifica, della percezione comune e della logica [...] il brigasque non possa essere considerato prettamente ligure, come lo sono, per fare degli esempi, il triorese, il bordigotto e il sanremasco», Ibid.

Gumperz, 1989 a et b), avec l'étude de l'hétérogénéité des systèmes linguistiques et de l'hétérogénéité linguistique des groupes sociaux de notre enquête. Nous interrogeons également dans ce cadre la question des phénomènes de domination (Marcellesi et Gardin 1974, Blanchet 2018, Colonna 2020).

En ce qui concerne les méthodes choisies, « elles reposent sur la construction des terrains d'enquête, l'observation des situations sociales et le recueil des données langagières » et se situent donc « au carrefour entre l'héritage de l'enquête dialectologique et les enseignements de la sociologie et de l'ethnologie » (Boutet & Mainguenu 2005/4 : 23).

### **1.3. PROBLÉMATIQUE DE LA THÈSE**

La classification de ces parlers, si elle constitue un sujet de débats bien réel parmi les spécialistes et membres d'associations est d'autant plus ardue qu'elle est aussi tributaire des différentes politiques linguistiques qui se succèdent et influencent les opinions.

À l'aune de ces positions et classifications contradictoires, ainsi qu'à celle de la persistance des débats, l'intérêt s'est naturellement porté sur le fait d'approfondir les recherches initiées par les linguistes, dans la continuité des travaux réalisés par Werner Forner et Jean-Pierre Dalbera. Cela, plus particulièrement, en vue de faire le point non seulement sur l'origine de ces parlers, du point de vue linguistique, mais également dans une optique davantage sociolinguistique – et c'est d'ailleurs ce qui

constituera la partie la plus originale de mon travail – de recueillir les perceptions et les représentations des habitants des vallées de la Roya, française et italienne par rapport à leur culture et leur parler, afin d'évaluer l'état de vitalité de leurs langues et les perspectives objectives de leur transmission.

Ainsi notre sujet de recherche relève de plusieurs catégories d'enjeux : sociolinguistiques et identitaires.

### 1.3.1. Des enjeux sociolinguistiques

Le fait de nous intéresser à l'état des langues de la zone de notre enquête, nécessite de prendre en compte un ensemble de facteurs extralinguistiques, car la langue évolue selon un contexte social et sous l'influence de facteurs externes qui peuvent être sociopolitiques, démographiques, économiques, etc. Nous plaçons donc pour cela, notre réflexion et nos recherches dans une sociolinguistique marcellesienne, car notre sujet est à considérer à la lumière de ses principaux concepts, tels que l'« hégémonie » et la « glottopolitique », les concepts de « langue polynomique » et d'« individuation », jusqu'à ceux de « reconnaissance-naissance » et de « didactique plurinormaliste » (Blanchet, 2018 :18).

**Hégémonie et glottopolitique** : c'est l'hégémonie qui agit selon Marcellesi (1986a, cité par Blanchet 2018 : 25) dans les changements d'ordre sociolinguistique, en ce que « les locuteurs des langues dominées sont conduits à considérer comme une bonne chose [...] la prééminence accordée à un autre système linguistique que le leur [...]



avec] une certaine forme de conviction et de consentement ». Ce processus entre donc en jeu dans des phénomènes de diglossie et de satellisation, où une catégorie de langue (patois, dialecte) est considérée basse par rapport à une langue dominante, représentant l'hégémonie sociale et politique.

**La glottopolitique** (Guespin 1985, Guespin & Marcellesi 1986, cités par Blanchet 2018 : 23) consiste en « toute action de gestion de l'interaction langagière où intervient la société » comme la « promotion, [l'] interdiction [ou encore le] changement de statut » d'une langue.

**Langue polynomique et individuation sociolinguistique** : dans notre zone d'enquête, il n'y a pas de hiérarchisation entre les différentes variétés du royasque et du ligurien alpin et intémélien, mais toutes sont « mutuellement acceptées par les locuteurs et les locutrices de ces variétés » (Blanchet 2018 : 18) : c'est ce qui correspond au concept de langue polynomique marcellesien.

**L'individuation sociolinguistique** en tant que « processus par lequel une communauté ou un groupe social tente à systématiser ses différences linguistiques, à les sacraliser, à les considérer comme déterminantes, à en faire un élément de reconnaissance. Ces différences deviennent alors des indicateurs d'identité » (Marcellesi, 1989, cité par Blanchet, 2018 : 22). L'individuation entre en jeu dans le processus de reconnaissance-naissance d'une langue minoritaire.

**Reconnaissance-naissance et didactique plurinormaliste** : lorsqu'une langue passe d'une considération de dépendance à une langue majoritaire (satellisation), à une

reconnaissance officielle en tant que langue, par des « institution[s] ou organisation[s] représentatives, [qu'elles soient] politique, scientifique ou culturelle » (Blanchet, 2018 : 18), il s'agit de ce que Marcellesi (1989, cité par Blanchet, 2018 : 19) nomme « reconnaissance-naissance », et qui correspond à une décision glottopolitique.

**Didactique plurinormaliste** : le rôle de l'école est décisif dans les considérations linguistiques et dans les représentations des langues. Elle a joué un rôle important dans l'état de vitalité actuel des langues de notre terrain d'enquête. En effet, selon Marcellesi (1981, cité par Blanchet, 2018 : 26), « le processus d'hégémonie (et de minoration corrélative) est évidemment lié à la question de la norme et donc de l'institution scolaire ». Mais l'école a également un rôle à jouer dans les processus d'individuation et de reconnaissance-naissance des langues minoritaires, de par l'approche d'une didactique plurinormaliste, qui

Se fonde sur une reconnaissance, une objectivation, une maîtrise des codes sociaux, des variations et des normes fonctionnelles qui leur sont liées. Cette approche du code commun, des variations, des normes, de la variabilité est allié à des comportements pédagogiques qui visent la diversification, l'objectivation et par conséquent l'appropriation des variations et normes des pratiques langagières, le maniement, la mise à distance, l'analyse, l'intégration des codes sociaux (scolaires et non scolaires) » (Marcellesi, Romian & Treignier, 1985 : 29, cité par Blanchet, 2018 : 27).

Ce concept d'enseignement-apprentissage plurinormaliste des langues fait partie, selon Blanchet (1998b, Rispaïl & Blanchet 2011, Rispaïl 2017, cité par Blanchet, 2018 : 28) d'une théorie englobante dite sociodidactique fondée sur une sociolinguistique des langues. Il ouvre la possibilité de prendre en compte, dans l'apprentissage des langues

en milieu scolaire, les langues dites minoritaires et de développer chez les apprenants/locuteurs une « capacité humaine [plus] spontanée de communication, d'interaction et de relation dans des contextes sociaux variés » (Blanchet, 2018 : 28).

### **1.3.2. Des enjeux identitaires**

Le fait de discriminer une langue, revient à discriminer également la culture qui lui est liée, mais aussi les personnes qui la parlent. S'en suivent une fragilisation de l'identité des locuteurs, par un processus d'auto ou hétéro-odi, et une fragilisation des communautés linguistiques toutes entières, menacées de disparaître en même temps que leur langue.

Ces enjeux et les différents concepts qui s'y rattachent entrent ainsi en jeu dans les questions soulevées par notre objet de recherche et seront développés dans les différentes parties de notre thèse, dans le but de répondre aux questions suivantes.

## **1.4. QUESTIONS DE RECHERCHE**

L'objet de nos recherches : les langues de la vallée de la Roya et de Ligurie occidentale, nous a amené à une réflexion soulevant plusieurs questions :

D'ordre linguistique :

- En ce qui concerne les parlers des communes de notre enquête : sont-ils des patois, des dialectes ou des langues ? Selon quels critères ?

- Ces parlers donnent lieu à des débats concernant leur classification : sont-ils donc liguriens, comme le soutiennent plusieurs linguistes qui connaissent bien le terrain (Forner, Toso), ou occitans, comme les reconnaissent (pour le brigasque, le triorasque et le pignasque) certaines communes et membres d'associations locales?
- Si effectivement elles sont scientifiquement reconnues d'origine ligurienne, pourquoi les classer comme occitanes ?
- Si nous comparons un échantillon de lemmes de chaque variété représentée dans les communes de notre enquête de terrain, avec les lemmes sémantiquement correspondant en occitan, est-ce que le taux de ressemblance sera significatif pour corroborer une appartenance occitane ?

D'ordre sociolinguistique :

- Quelle est l'évolution socio-historique dans notre zone de recherche ? Quelles sont ses spécificités, qui peuvent avoir une influence sur l'identité sociolinguistique et les parlers des acteurs sociaux de notre zone d'enquête ?
- Peut-on parler d'une identité de frontière transalpine dans le cas de nos informateurs ?
- Quelles perceptions et représentations des parlers locaux émergent de notre corpus de données orales d'entretien d'enquête ? Sont-elles positives ou négatives en ce qui concerne les idiomes des locuteurs et que révèlent-elles ?

- Si ces représentations sont négatives : à quoi cela est-il dû ? Quelles sont les répercussions de représentations négatives sur la vitalité et la transmission des idiomes des locuteurs ?
- A-t-on affaire à de la discrimination linguistique dans le cas des idiomes de notre enquête ? Si tel est le cas, qu'est-ce que cela implique ?
- Les parlers de notre terrain d'enquête étant considérés comme des langues minoritaires : peut-on encore les sauvegarder et les transmettre ? Si oui, par quelles actions concrètes ? Peut-on envisager de les enseigner à l'école ? Par quelles approches didactiques en particulier ?

## 1.5. OBJECTIFS DE LA RECHERCHE

En premier lieu, il s'agira de rendre compte de l'histoire des deux versants des Alpes, ayant une histoire commune – ce sera l'objet de la première partie – notamment grâce aux différents travaux menés par les chercheurs sur les traces des temps les plus éloignés, sur les différentes dominations, mais aussi sur la notion de migration et d'annexion dans les différents villages, jusqu'aux derniers événements marquants à La Brigue et à Tende, dont les populations ont vécu le passage de leurs communes de l'Italie à la France il y a un peu plus de soixante-dix ans. Au cours des deux derniers siècles, ces deux villages frontaliers ont été l'objet de maintes négociations et rectifications de frontières, au gré des guerres et des traités, tel que celui de Turin en 1860, puis du référendum de 1947. Cette approche historique permettra de déterminer

si les parlers et la culture de la haute et de la basse vallée de la Roya ont été ou non directement influencés par les différents changements de gouvernement, par les politiques linguistiques des deux nations, ainsi que par l'annexion de Tende et La Brigue après le traité de Paris, signé le 10 février 1947, lequel acheva le tracé de rectification de la ligne de frontière franco-italienne. Il faudra également souligner le fait que tout ceci ne se fit pas sans un certain mécontentement de la part d'une partie de la population. En parallèle, dans une optique historico-culturelle, je ferai donc le point concernant l'histoire des frontières politiques dans les vallées de la Roya, très clairement retracée dans les actes du colloque international de Nice du 9-11 juin 2016<sup>8</sup> et j'établirai des liens entre histoire de la vallée et évolution des pratiques et représentations du dialecte et de la culture.

Dans la deuxième partie de ce travail de thèse, nous rendrons compte des travaux de recherches en linguistique, menés par Werner Forner (1988) en particulier, mais aussi par d'autres linguistes, à propos de ces vallées, de leurs habitants et de leurs parlers, dits royasques et liguriens, dans leurs variantes locales. Il s'agira plus précisément du tendasque, du brigasque, du breillois – côté français et du triorasque, du pignasque, du sanrémasque et du vintimillais, côté italien. Mais l'intérêt de notre travail réside également dans le recueil et la comparaison des productions scientifiques et du lexique concernant les deux parties de notre terrain d'enquête. C'est pourquoi les recherches des linguistes italiens qui ont regroupé les lexiques des

---

<sup>8</sup> Fixer et franchir la frontière [Texte imprimé] : Alpes-Maritimes, 1760-1947 : actes du colloque international de Nice, 9-11 juin 2016

parlers liguriens ou ayant travaillé sur leur classification et leurs aires de diffusion y seront aussi abordées. Je m'intéresserai ainsi aux différentes publications dialectales dans les presses locales ou les ouvrages universitaires, aux sites et aux contenus des blogs dédiés aux différents parlers. Le but consistera en construire un lexique comparatif inédit entre les parlers du côté français (tendasque, brigasque et breillois), recueillis et assemblés par mes soins, et, les parlers du côté italien (*ventimigliese*, *sanremasco*, *triorese* et *pignasco*) de la frontière, sur la base des corpus de Ligurie occidentale (Petracco-Siccardi, 1982, 1985-92, 1995-97) – le tout en parallèle avec les corpus occitan.

L'originalité de ce travail de thèse est apportée à la fois par la synthèse des différents travaux de classification linguistique, principalement en Italie, en Suisse et en France et par le travail de comparaisons lexicales, qui selon Forner<sup>9</sup> (s.d.) n'avait pas encore été fait avec les différents dialectes de notre zone de recherche et le ligurien ; notre tableau de comparaisons lexicales porte ainsi sur environ 500 lemmes du thème de la vie quotidienne et nous avons effectué ces comparaisons avec le ligurien (sub)alpin et intémélien, dans le cadre de notre thèse. Ce travail mériterait toutefois d'être développé par la suite, en prenant en compte et en regroupant sur la forme d'une publication l'ensemble des lemmes connus dans tous ces dialectes, ce qui contribuerait par ailleurs à leur sauvegarde et à leur transmission. Il faudrait

---

<sup>9</sup> « Quant au vocabulaire [...] personne n'a jamais fait ce gros travail de comparaison lexicale (avec le lexique occitan ET EN MÊME TEMPS ligurien et piémontais) ». [https://www.vastera.it/rivista/46/pagine\\_46/juliu\\_cesare.htm](https://www.vastera.it/rivista/46/pagine_46/juliu_cesare.htm). Consulté le 24 juin 2018.

également comparer tous ces lemmes dialectaux avec le piémontais, travail que nous n'avons pas effectué, car l'objet de notre thèse était de nous concentrer sur la partie ligurienne, afin d'en déterminer l'influence sur les dialectes de la vallée de la Roya.

L'originalité de notre travail est enfin également apportée par une vue d'ensemble des représentations et de la vitalité du dialecte et de la culture, dans la vallée de la Roya et en Ligurie occidentale : ce sera l'objet d'étude de la troisième partie, dans laquelle j'exposerai les démarches et les résultats de mon travail de terrain. Nous y aborderons les questions allant de la préparation des entretiens d'enquête à la récolte et à l'analyse des données recueillies dans ces vallées – dans le but d'élaborer et de conserver et construire des savoirs autour de ces parlers – dont les enregistrements ont été effectués à Tende (le plus au Nord), La Brigue et Breil-sur-Roya (le plus au Sud) et Triora, Sanremo et Vintimille, le long de la frontière franco-italienne. La phase de transcription et d'analyse micro-sociolinguistique suivant l'exposé de mon enquête de terrain servira à déterminer avec soin l'origine des influences effectives sur le parler des habitants. L'objectif principal sera donc de définir le plus précisément possible les perceptions et les représentations qu'ont ces habitants de leur parler et de leur culture : d'en recueillir l'essence et le sentiment d'appartenance actuel, sur cette terre de frontière qu'est la vallée de la Roya, quant à des influences ligures et/ou autres et à un passé historico-culturel empreint de bouleversements.

Nous tirerons également les conséquences de ce vécu particulier et des représentations sur l'identité des acteurs sociaux, en mettant en lumière les problématiques qui y sont liées et la réflexion que nous souhaitons apporter en guise



d'ouverture, à travers notre travail. La synthèse de cet ensemble, mêlant des points de vue sociolinguistique, historique et culturel, permettra une mise en perspective des solutions apportées par la recherche scientifique en sciences du langage et humanités numériques au service du patrimoine culturel, dans une optique de sauvegarde et de diffusion des traditions et des parlers locaux – c'est ce qui fera l'objet de la quatrième partie.

Enfin, dans la dernière partie de ce travail de recherche, nous apporterons les conclusions les plus pertinentes quant à l'origine et aux représentations des dialectes de la vallée de la Roya, en lien avec les résultats du travail de recueil et d'analyse des données écrites et orales sur le terrain. Puis, nous terminerons en déterminant les différents apports de notre travail de recherche en sociolinguistique, en faveur des langues et des locuteurs de cette zone frontalière, où l'articulation frontières-langues-identités se revêt d'une complexité toute particulière.

## **1.6. APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE ET ORGANISATION DU PRÉSENT MÉMOIRE DE THÈSE**

### **1.6.1. Première partie : présentation du contexte historique et socio-culturel**

Dans la première partie de notre mémoire de thèse, nous présentons le contexte historique et socio-culturel dans lequel a évolué la zone de nos recherches, afin de rendre compte (en troisième partie) de l'influence de ce contexte sur l'évolution et la singularité des langues et des acteurs sociaux de notre travail de terrain.

### **1.6.2. Deuxième partie : classification linguistique des dialectes et comparaisons lexicales des lemmes issus de notre corpus de données écrites.**

Dans la deuxième partie, consacrée à la classification linguistique des parlers de notre terrain d'enquête et à la comparaison lexicale d'un échantillon de lemmes, de l'ensemble de ces parlers, issu des corpus écrits que nous avons recueillis, nous définissons tout d'abord les termes de : langue, dialecte, parler et patois, puis nous procédons au choix d'appellation terminologique concernant les idiomes de notre terrain d'enquête, pour la partie linguistique et pour la troisième partie sociolinguistique<sup>10</sup>.

Nous présentons une synthèse des travaux de recherches qui permettent une classification linguistique précise des dialectes sur lesquels porte notre recherche, pour aboutir à une classification effective conclusive.

Nous procédons ensuite à une comparaison lexicale d'environ 500 lemmes issus de notre corpus de données écrites, en comparaison avec les lemmes sémantiquement équivalent en occitan, afin de déterminer la portée réelle de l'influence occitane sur les dialectes de notre zone de recherche. Pour ce faire, nous avons entré les lemmes dans un tableau, à partir duquel, nous comparons lexicalement, dans un premier temps, les lemmes des ensembles dialectaux royasque et ligurien occidental, avec les

---

<sup>10</sup> Nous utilisons le terme dialecte dans notre deuxième partie de classification linguistique et comparaisons lexicales, en accord avec les positionnements des linguistes que nous citons. En revanche, dans la troisième partie, relevant des représentations sociolinguistiques des locuteurs, nous choisissons le terme de langue, en accord avec les représentations des locuteurs, mais surtout dans une perspective glottopolitique de valorisation et représentation positive de chaque langue, minoritaire ou non, comme élément indissociable du patrimoine, à sauvegarder et transmettre.

lemmes en occitan et dans un second temps nous comparons séparément les lemmes royasque avec les lemmes occitans et les lemmes en ligurien alpin et intémélien avec les lemmes en occitan. Puis, nous comparons les lemmes de chaque dialecte, individuellement, avec les lemmes sémantiquement correspondant en occitan. Enfin, nous comparons les lemmes des ensembles dialectaux royasque avec les lemmes des ensembles dialectaux ligurien (sub)alpin et intémélien. À l'issue de ces comparaisons, nous obtenons des taux de correspondance :

- **Un taux de correspondance identique** : basé sur la **comparaison lexicale** des lemmes de **l'ensemble des dialectes royasque et ligurien alpin et intémélien** avec les lemmes en **occitan**
- **Un taux de correspondance identique** : basé sur la **comparaison lexicale** de **l'ensemble dialectal royasque** avec les lemmes en **occitan**
- **Un taux de correspondance identique** basé sur la **comparaison lexicale** de **l'ensemble dialectal ligurien occidental** avec les lemmes en **occitan**
- **Un taux de correspondance identique** et un **taux de correspondance approximative**, basé sur la **comparaison lexicale** de **chaque dialecte, individuellement** avec les lemmes en **occitan**, pour lequel nous avons résumé les résultats dans un tableau.
- **Un taux de correspondance identique** et un **taux de correspondance approximative** basé sur la **comparaison lexicale** de **l'ensemble dialectal royasque** avec **l'ensemble ligurien (sub)alpin et intémélien**.

### **1.6.3. Troisième partie : l'enquête de terrain, le recueil et l'analyse du corpus de données orales**

Nous mettons, pour clore la partie linguistique, les résultats de nos comparaisons en relation avec nos conclusions quant à la classification des dialectes de notre terrain de recherche, pour en tirer nos conclusions finales de la deuxième partie de notre travail de thèse.

Dans la partie consacrée à une linguistique de terrain, ou sociolinguistique (Gadet, 2003), nous avons choisi d'inclure une enquête de terrain à notre travail de recherche afin de pouvoir recueillir les biographies sociolinguistiques et les représentations des locuteurs des différentes communes.

#### **1.6.3.1. Ethnographie de la communication, micro-sociolinguistique : choix d'observations participantes de type indirect et d'entretiens semi-directifs**

Notre enquête de terrain s'est basée sur des observations participantes de type indirect – plus souple puisque les questions pouvaient donner libre cours à de larges développements parfois assez longs – et approfondies sur un nombre d'enquêtés limité. Nous avons en effet choisi de mener des entretiens semi-directifs, mais en permettant toutefois une certaine liberté de récit aux participants. L'ordre des questions et leur formulation ont été variables dans un souci de mettre à l'aise les enquêtés, car le but était de recueillir les représentations et les usages des personnes interrogées sans limiter, dans la mesure du possible, leur liberté d'expression. C'est pourquoi notre travail d'enquête s'inscrit davantage dans ce que l'on nomme ethnographie de la communication, et qui correspond à de la micro-sociolinguistique. Notre intérêt se

porte, en effet, sur l'étude approfondie des pratiques communicatives, socio-culturelles et langagières d'un groupe de personnes "unies" – avec une homogénéité relative des pratiques quotidiennes pour chaque membre du groupe, dans chacun des villages.

#### **1.6.3.2. Le questionnaire d'enquête**

Nous avons cherché à recueillir les représentations sur la base d'entretiens réalisés à l'aide d'un questionnaire d'enquête (Salès-Wuillemin, 2006 : 46), afin des informations importantes telles que les données sociolinguistiques des enquêtés, qui incluent des données biographiques basiques (âge, lieu de naissance, profession, statut, etc.), mais aussi des données concernant les pratiques du dialecte, ainsi que la participation aux événements culturels, traditionnels.

#### **1.6.3.3. Protocole de recueil des données orales durant les entretiens d'enquête**

Tous les enregistrements ont été effectués avec l'application « Dictaphone by Allon software » pour IOS et à l'aide d'un smartphone équipé d'un micro professionnel Shure 88 et pour chaque enregistrement, en plus de la transcription, nous présentons des métadonnées contenant des informations sur la situation d'enregistrement et sur les caractéristiques sociodémographiques des locuteurs, ainsi que sur le matériel utilisé.

#### **1.6.3.4. Protocole de transcription**

Nous avons choisi de suivre un protocole de transcription orthographique aménagée selon Blanche-Benveniste (1997) et Gadet (1989), plus simple, car elle ne tient pas

compte des éléments non verbaux, et très peu des éléments para-verbaux – tels que le rire, l’interrogation et tout ce qui peut être pertinent de relever pour la compréhension du corpus. Nous avons toutefois fait le choix de conserver les signes de ponctuations, pour une meilleure lisibilité des transcriptions.

#### **1.6.3.5. Une analyse qualitative des données de notre corpus oral**

Notre approche micro-sociolinguistique est basée sur l’étude approfondie des pratiques communicatives, socio-culturelles et langagières : c’est pourquoi l’analyse de nos données orales transcrites est de type qualitatif, et porte, à la fois, sur le contexte et sur le contenu des discours recueillis Gadet (2003 : 70).

##### **1.6.3.5.1. Organisation des données transcrites sous forme de carte heuristique thématique**

Nous avons choisi d’utiliser le logiciel en ligne Mindmeister<sup>11</sup>, parce qu’il nous permet au-delà de la simple création de la carte heuristique d’exporter la carte accompagnée des données automatiquement retranscrites de manière organisée au format PDF. La synthèse des données orales transcrites est organisée en 7 catégories thématiques : « Vie personnelle et grandes étapes », « Culture/dialecte », « (Selon le village) les Breillois, les Brigasques, les Tendasques, les Sanrémasques, les Triorasques et les

---

<sup>11</sup> « Logiciel de Cartographie Mentale - les Cartes Mentales | MindMeister ». <https://www.mindmeister.com/folders>. Consulté le 30 juin 2021.

Vintimillais », « Évocation du passé, regrets », « Transmission du dialecte et de la culture », « Origines du dialecte » et « Autres observations ».

#### **1.6.3.5.2. Biographies sociolinguistiques, représentations et nouvelles perspectives de recherche**

À partir de la synthèse et de l'analyse qualitative de ces données, nous définissons les biographies sociolinguistiques des enquêtés et obtenons les représentations de leur(s) langue(s) et de leur(s) culture(s), desquelles nous faisons émerger de nouvelles perspectives, objets de notre quatrième partie.

#### **1.6.4. Quatrième partie : les perspectives émergeant de nos résultats d'enquête**

Les perspectives qui émergent des résultats de notre enquête de terrain sont : l'étude des effets de la frontière sur l'identité sociolinguistique, les représentations comme moteur de l'expression socio-culturelle et linguistique, la notion de glottophobie et ses effets sur la langue et l'identité des locuteurs, la question des langues minoritaires et enfin la sauvegarde et la transmission de ces langues minoritaires, comme éléments du patrimoine de l'humanité, avec quelques propositions d'ordre artistique et glottopolitique en guise d'ouverture. Nous apportons pour chaque point un éclairage scientifique et le mettons en relation avec les données de notre enquête de terrain lorsque cela s'avère pertinent, afin de mieux comprendre les enjeux sociolinguistiques pour la langue et les locuteurs de notre zone d'enquête.

### 1.6.5. Cinquième partie : conclusion(s)

Dans cette cinquième partie nous rappelons notre problématique et nos objectifs de départ, puis nous synthétisons les résultats et les conclusions issus du traitement de nos corpus de données écrites et orales. Nous rappelons ainsi nos conclusions quant à la classification des dialectes de notre terrain d'enquête, quant aux représentations de la langue et de la culture pour nos enquêtés, et enfin concernant les répercussions de ces représentations sur leur identité sociolinguistique et sur la sauvegarde et la transmission de leur(s) langue(s).

Nous mettons en lumière :

- Les apports de notre travail de recherche en sociolinguistique pour les locuteurs et pour la sauvegarde de la langue et de la culture, qui appartient à leur (et à notre) patrimoine.

Les apports des humanités numériques pour la réalisation de notre travail de recherche et pour la vulgarisation de nos résultats, avec la création de cartes heuristiques et de cartographies interactives numériques accessibles en ligne, qui contiennent les lieux cités et leurs caractéristiques sociogéographiques (carte de la partie 1<sup>12</sup>) et les résultats de la classification linguistique et des comparaisons lexicales, sous la forme de cartographie sociolinguistique interactive (carte de la partie 2<sup>13</sup>), réalisée par nos soins et accessible en ligne, qui permet d'avoir une vue

---

<sup>12</sup> Carte des lieux cités : les sites historiques, [https://framacarte.org/fr/map/cartographie-des-lieux-cites-these\\_82423#8/45.234/8.097](https://framacarte.org/fr/map/cartographie-des-lieux-cites-these_82423#8/45.234/8.097), consulté le 6 août 2021.

<sup>13</sup> Cartographie sociolinguistique interactive des données de la zone de notre enquête, <https://framacarte.org/m/107911/>, consultée le 5 septembre 2021.



d'ensemble de la zone de notre enquête et de toutes nos données sociolinguistiques correspondantes.

Enfin, nous ouvrons la réflexion à de nouvelles pistes de recherche en lien avec notre sujet et avec les conclusions auxquelles nous sommes parvenus.

---

## **PREMIÈRE PARTIE**

Contexte socio-historique du terrain de recherche :  
Histoire de la vallée de la Roya, terre de frontière entre l'Italie et la  
France

## **1. Contexte socio-historique du terrain de recherche : Histoire de la vallée de la Roya, terre de frontière entre l'Italie et la France**

---

La réalité linguistique et l'identité culturelle de la vallée de la Roya sont intrinsèquement liées à sa position géographique, à son patrimoine archéologique et à ses ressources naturelles. Aussi, pour bien saisir toutes les nuances et les contrastes de cette terre particulière aux nombreuses richesses culturelles, il est indispensable de considérer un ensemble de différents éléments – géologiques, archéologiques, socioculturels, artistiques, géographiques – à la lumière des événements historiques qui ont marqué et façonné la vallée, au sens propre comme au sens figuré, car pour ses habitants, la montagne a longtemps été le lieu de toutes les craintes et a suscité une forte piété et un zèle particulier. C'est avec la pensée de pouvoir bénéficier de la protection divine, que de nombreux monuments religieux ont été bâtis entre le XVIème et le XVIIIème siècle. Ils confèrent aux villages une touche dominante d'art baroque, aux influences ligurienne et piémontaise ; ces monuments, toujours présents, témoignent ainsi du passé des villages.

Cette partie socio-historique portera donc sur une étude des deux versants des Alpes Maritimes et Ligure, de la Préhistoire jusqu'à nos jours, où seront essentiellement mis en évidence les événements les plus marquants, autrement dit ceux qui ont eu la plus grande incidence sur l'actuel état des lieux socio-culturel et linguistique. L'un des faits sans doute les plus marquants et déterminant aura été que la vallée de la Roya a indéniablement constitué un véritable trait d'union entre la France et l'Italie, où se succédèrent tour à tour : route du sel, route royale et enfin voie de communication

internationale, avec la création des lignes ferroviaires Nice-Breil-Cuneo et Nice-Vintimille; force est de constater que cette vallée demeure encore et toujours une terre de passages, théâtre des migrations une nouvelle fois sous le feu des projecteurs, en raison de l'actualité médiatique récente liée aux politiques migratoires mises en oeuvre par la France et l'Italie<sup>14</sup>.

### 1.1. TERRE DE RICHESSES : THEATRE DES DOMINATIONS

*« La Ligurie commençait, à partir de Barcelone environ,  
et se terminait dans les Alpes Apuanes »*

Luigi Maccario, Vintimille, août 2020, entretien n°13.

La haute et la basse vallée de la Roya ont toujours été une terre riche de ressources naturelles précieuses, qui ont poussé des populations à s'y installer. L'altitude minimale est de 140 mètres à Breil-sur-Roya<sup>15</sup>, tout en bas de la vallée remplie d'oliveraies ; le haut de la vallée est, quant à lui, riche de lacs et dominé par un paysage alpin, avec le mont Bégo, point culminant à une hauteur de 2872 mètres. La zone concernée par les données présentées dans cette partie historique comprend le

---

<sup>14</sup> « Gérald Darmanin annonce la création par la France et l'Italie d'une brigade contre les passeurs à la frontière ». *Le Monde.fr*, 1 août 2020. [https://www.lemonde.fr/international/article/2020/08/01/immigration-darmanin-annonce-la-creation-par-la-france-et-l-italie-d-une-brigade-mixte-contre-les-passeurs-a-la-frontiere\\_6047866\\_3210.html](https://www.lemonde.fr/international/article/2020/08/01/immigration-darmanin-annonce-la-creation-par-la-france-et-l-italie-d-une-brigade-mixte-contre-les-passeurs-a-la-frontiere_6047866_3210.html). Consulté le 15/01/2021.

InfoMigrants. « Pour lutter contre les passeurs, la France et l'Italie créent une brigade mixte à leur frontière », 3 août 2020. <https://www.infomigrants.net/fr/post/26405/pour-lutter-contre-les-passeurs-la-france-et-l-italie-creent-une-brigade-mixte-a-leur-frontiere>. Consulté le 15/01/2021.

<sup>15</sup> <http://www.mercantour-parcnational.fr/fr/des-decouvertes/destination-parc-national-du-mercantour/les-vallees-du-parc/les-vallees-de-la-roya>

Piémont, limitrophe à notre zone de recherche et la Ligurie, zone d'une partie des recherches, dont le territoire s'étendait jadis beaucoup plus loin que ses frontières actuelles<sup>16</sup> et comprenait la totalité des haute et basse vallées de la Roya. Aussi, pour bien comprendre et cerner les cultures des villages de l'enquête de terrain, il s'avère utile de retrouver différents indices concernant le mode de vie des populations de ces contrées dans des temps très anciens. S'il semble certain qu'elles aient été habitées par l'homme bien plus en amont de la préhistoire – dès la pré-protogéologie —, les traces les plus fiables de présence humaine, et aussi les plus anciennes à avoir été relevées dans ces zones montagneuses, remontent au Néolithique et plus précisément au Chalcolithique – ou âge du cuivre. Ce chapitre s'ouvre ainsi sur les plus anciennes traces humaines mises au jour dans la vallée de la Roya.

### 1.1.1. Présence humaine pendant la Pré-protogéologie

*« Depuis la nuit des temps, la vallée a été envahie à plusieurs reprises...*

*Différents peuples sont venus dans la région. »*

Serge Pomarede, Breil-Sur-Roya, octobre 2018, entretien n°4.

La haute vallée de la Roya a constitué depuis les temps les plus reculés une terre de passage par excellence. En effet, l'installation de l'homme sur la côte ligurienne remonterait aux périodes les plus reculées de la préhistoire<sup>17</sup> (Sereni, 1961). Les recherches archéologiques qui y ont été menées à partir de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, et

---

<sup>16</sup> Voir carte n°1, annexe n°1.

<sup>17</sup>« Vero è che, sul litorale ligure [...] l'uomo si era insediato dalle epoche più remote della preistoria », p. 49.

qui se sont poursuivies par la suite de manière plus approfondie, ont révélé de nombreux sites pré- et protohistoriques en Ligurie occidentale, dans une zone allant de la frontière française (jusqu'au Mont Bégo) à Finale Ligure (Chiarenza, 2006 : 9).

---

### Carte n°1



Le territoire de la Ligurie (en vert) s'étendait jadis beaucoup plus loin que ses frontières actuelles et comprenait la totalité des haute et basse vallées de la Roya.

Ainsi, les sites de prospection-inventaire<sup>18</sup> des différentes campagnes archéologiques, dirigés principalement par les scientifiques du musée départemental des Merveilles de

---

<sup>18</sup> « Par prospection-inventaire on entend une prospection archéologique qui vise à mieux connaître les différentes formes d'occupation du sol par les groupes humains, avec une double dimension à la fois

Tende, ont permis de mettre en évidence – grâce aux vestiges répertoriés – la grande importance de la vallée, en tant que territoire principal de passage, à travers les montagnes alpines méridionales – axe de communication primordial entre la Méditerranée et la plaine du Pô dès la pré-protohistoire et l'Antiquité. Cette zone de contact et d'échanges a continué depuis lors à être de plus en plus intensivement fréquentée (Sandrone & Strangi, 2012 : 83).

Dans la haute vallée de la Roya – avec le Mont Bégo (2873 m), le Mont des Merveilles (2111 m), le sommet du Diable (2687 m) et les vallées des Merveilles et de Fontanalba qui les entourent – les vestiges retrouvés correspondent à une période allant du Néolithique ancien à l'âge de Bronze et il semblerait que les nombreuses installations retrouvées aient été de type temporaire et d'une utilisation saisonnière estivale, en raison de l'impossibilité d'accès durant la période hivernale, avec une longue période d'enneigement et des reliefs trop abrupts. Les gravures rupestres retrouvées de la vallée des Merveilles au Vej del bouc témoignent des superstitions et des nombreuses références au surnaturel, très répandues parmi les populations ligurienne, piémontaise et lombarde de l'époque, en lien avec la représentation des grottes et des cavernes (Chiarenza, 2006 : 37-38).

En basse vallée, la province d'Imperia, entre la Méditerranée et les Alpes, aurait été habitée il y a environ 1 million d'années, dès le Paléolithique inférieur jusqu'au

---

spatiale et temporelle, en vue de la réalisation progressive d'une cartographie archéologique la plus exhaustive possible basée sur la systématisation des données. » (Sandrone & Strangi, 2012 :84).

Paléolithique supérieur. En effet, d'après l'historien italien Andrea Gandolfo (2016)<sup>19</sup>, c'est à quelques kilomètres de la frontière franco-italienne, dans la grotte du Vallonet (à Roquebrune-Cap-Martin), qu'ont été retrouvés des traces de fréquentation du site par des hominidés de type Homo erectus : principalement des outils en os travaillés et en pierre datant d'environ 950 000 ans.

#### 1.1.1.1. Le Paléolithique

En Italie, les traces les plus fiables de présence humaine semblent avoir environ 1 000 000 et 800 000 ans, ce qui correspond plus ou moins à ce qui se passe dans le reste de l'Europe. Selon Antonio Guerreschi et Giacomo Giacobini (1998), les principales données se référant à des temps aussi anciens, tel que le Paléolithique inférieur sont rares et simplement constituées de groupes d'instruments lithiques. La forme humaine alors présente était essentiellement l'Homo erectus, répartie en petits groupes de chasseurs et de cueilleurs nomades qui se déplaçaient de manière saisonnière sur le territoire. Ils vivaient de la chasse et de la cueillette, mais pas de la pêche, construisaient des huttes et – il y a au moins 500 000 ans – connaissaient le feu.

C'est au Paléolithique moyen que remontent les seuls ossements humains fossilisés découverts dans le Piémont : « un fragment de crâne et deux dents isolées<sup>20</sup> [...] »

---

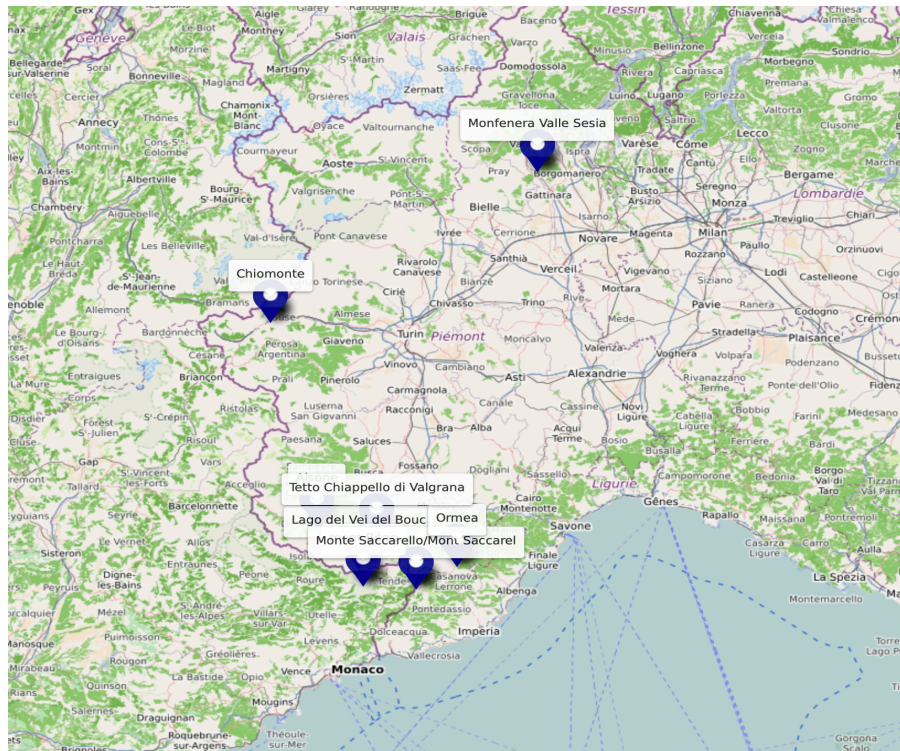
<sup>19</sup> Entretien de l'historien Andrea Gandolfo, avec le directeur de la revue SanRemoNews.it, le 24 juillet 2016 à 10:29.

<sup>20</sup> « [...] Un frammento cranico e due denti isolati [...] raccolti nella grotta denominata Ciota Ciara del Monfenera » (Guerreschi & Giacobini, 1998 : 97).



recueillies dans la grotte appelée Ciota Ciara del Monfenera<sup>21</sup> ». Ainsi, il apparaît que cette zone du Monfenera<sup>22</sup> soit l'une des premières où l'on retrouve une densité assez conséquente de restes d'ossements humains fossilisés, avec la Ligurie et la Vénétie<sup>23</sup>, ce qui indique une présence humaine assez importante.

## Carte n°2



Le Paléolithique les lieux cités

Carte interactive : [https://framacarte.org/fr/map/cartographie-des-lieux-cites-these\\_82423#8/45.234/8.097](https://framacarte.org/fr/map/cartographie-des-lieux-cites-these_82423#8/45.234/8.097)

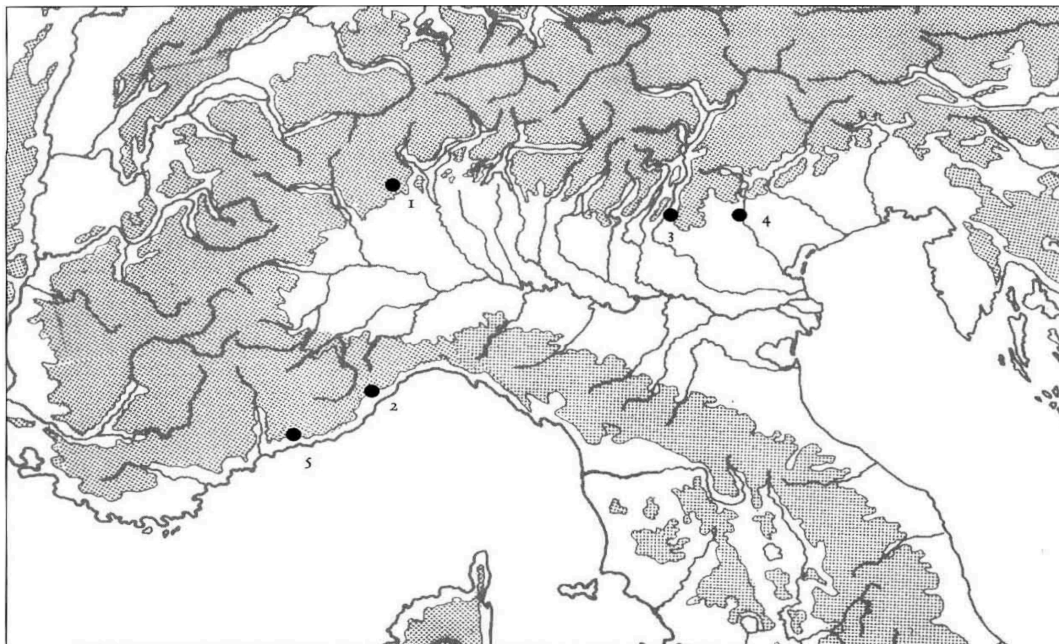
<sup>21</sup> Voir Monfenera sur la carte n°1 et carte n°2.

<sup>22</sup> Voir carte n°2.

<sup>23</sup> Voir carte n°3.

## Carte n°3

Localisation des sites de l'Italie septentrionale qui ont fourni des restes néandertaliens et pré-néandertaliens  
(notre traduction, source : A. GUERRESCHI et G. GIACOBINI, 1998 : 99)



69. Localizzazione dei siti dell'Italia settentrionale che hanno fornito resti neandertaliani e preneandertaliani:  
1) Monfenera; 2) Caverna delle Fate; 3) Riparo-Grotta di Fumane; 4) Grotta di San Bernardino; 5) Grotta del Principe.

### 1.1.1.2. Le Néolithique et le Chalcolithique

Les traces les plus significatives de présence humaine ont ensuite été relevées par les archéologues dans « plusieurs vallées des Alpes piémontaises : [de] la vallée du Tanaro à la Grotta dei Saraceni à Ormea, dans la vallée Stura di Demonte à Aisone » (notre traduction, Venturino Gambari & Ferrero, 2013 : 63) et remontent au Néolithique (6000-3500 avant J.-C.). On émet également l'hypothèse selon laquelle des échanges et donc des contacts existaient déjà entre plusieurs groupes de population

La présence de quartz hyalin et d'obsidienne d'origine sarde en Ligurie et à Godiasco semblerait suggérer l'existence de routes internes reliant la Ligurie

aux zones d'approvisionnement en pierre verte le long desquelles un échange actif de matières premières pourrait déjà avoir lieu vers la fin du 5<sup>e</sup> millénaire avant J.-C.<sup>24</sup> (notre traduction).

Au cours du cinquième millénaire avant J.-C., l'homme commence à se sédentariser et à peupler les contrées montagnardes du Piémont et de la Ligurie, en raison d'une modification du climat et des paysages, ainsi qu'à un déboisement progressif qui permettent le développement de l'agriculture et de l'élevage « de chèvres, de porcs et de bovins et l'oviniculture<sup>25</sup>» (notre traduction).

C'est à cette époque pré-protohistorique que s'est notamment installé le peuple ligure, divisé en de nombreux groupes ethniques. Dans la zone actuelle de la Ligurie, ils étaient au nombre de trois : « les Intimilii et les Ingaunii installés dans le secteur ouest et correspondant aux actuelles provinces d'Imperia et de Savona et les Tigulli qui occupaient toute la bande orientale » (notre traduction)<sup>26</sup>, jusqu'à ce que l'Italie soit réorganisée sous le règne de l'empereur Auguste – en l'an 7 après J.-C. – et que les

---

<sup>24</sup> « La presenza di quarzo ialino e di ossidiana di provenienza sarda in Liguria e a Godiasc0 parrebbe suggerire l'esistenza di itinerari interni di collegamento tra la Liguria e le aree di approvvigionamento di pietra verde lungo i quali poteva articolarsi già intorno alla fine del V I millennio a.C . un attivo scambio di materie prime » (Marica Venturino Gambari, 1998 : 235).

<sup>25</sup> « [...] all'allevamento di caprovini, suini e bovini e alla pastorizia », (Ibid. : 236).

<sup>26</sup> « [...] gli Intimilii e gli Ingaunii stanziati nel settore occidentale e corrispondente alle attuali province d'Imperia e Savona e i Tigulli che occupavano l'intera fascia orientale »; « nella riorganizzazione regionale dell'Italia augustea la Liguria fece parte della Regio IX, i cui confini andavano dal mare al Po, dal Trebbia alla Lunigiana », d'après l'article intitulé « Italia antiqua III, Liguria », di Antonio Montesanti, in *InStoria rivista online di storia e informazione*, consulté le 08/11/2020 à 22h14; voir carte n°6b, annexe n°1.

limites de la Ligurie, qui faisaient alors partie de la Regio IX, ne s'étendent de la mer Ligure jusqu'au fleuve du Pô, et de la rivière Trebbia à la Lunigiana.

Concernant plus particulièrement la vallée de la Roya, selon Sandrone et Strangi (2013 : 84-85), les premières traces de passage remonteraient au Néolithique ancien : en témoignent des vestiges retrouvés en grand nombre sur plusieurs sites d'investigations archéologiques<sup>27</sup>. À Fontan par exemple, des poteries datant de la fin du III<sup>e</sup> millénaire avant J.-C., soit de la période entre le Néolithique final et le début de l'âge du Bronze ancien avaient été retrouvées tout près d'un torrent, dans une sorte d'abri saisonnier typique de ceux construits par les bergers transhumants dans les alpages de la vallée, à proximité des pâturages. Quoiqu'il en soit, la majorité des traces de présence humaine à avoir été retrouvées dans cette zone semble indiquer des lieux d'habitation saisonniers, en lien avec la pratique de l'élevage d'ovins et de la transhumance. Ils sont en effet toujours situés près de cours d'eau et de chemins menant vers les hauts alpages, notamment ceux permettant de passer vers le Piémont et la Ligurie, comme en témoignent par ailleurs les célèbres gravures rupestres sur les flancs du Mont Bégo (Sandrone et Strangi, 2013 : 86-87) : « plus de 40 000 gravures sur l'ensemble du site dont au moins 35 000 pétroglyphes pré-protohistoriques, gravées sur plus de 4 000 pierres ou dalles<sup>28</sup> ». La région est habitée par les peuples ligures jusqu'à sa romanisation par l'empereur Auguste au 1<sup>er</sup> siècle av. J-C.

---

<sup>27</sup> Voir carte n°4, annexe n°1.

<sup>28</sup> <https://www.hominides.com/html/lieux/vallee-des-merveilles-gravures.php>, consulté le 04/11/2020.

Avec le Chalcolithique (3500-2200 avant J.-C.) nait ensuite une certaine « organisation stable de la transhumance saisonnière, [marquée par l'] exploitation des pâturages et le déplacement des troupeaux vers la haute altitude<sup>29</sup> » (notre traduction, Ibid.). Les populations pratiquaient alors des formes saisonnières de transhumance, déplaçant les troupeaux sur les hauts pâturages, ou passant vers le col du Vei del Bouc et du Sabbione, important point de passage de la vallée de la Gesso vers la zone du Mont Bego (dans la vallée des Merveilles<sup>30</sup>). Dans le Piémont les traces d'habitat sont surtout retrouvées « en plein air [car il est constitué] « de vastes zones [...] particulièrement adaptées à l'exploitation agricole [et en Ligurie<sup>31</sup> il s'agit plutôt] de grottes et d'abris sous roche [car cette région est] constituée d'une étroite bande de terre surplombant la mer Ligurienne, qui en de nombreux points ne dépasse pas 10 km de largeur et qui est au total de 250 km de longueur [elle n'a donc que très peu de] plaines propices à la culture » (notre traduction)<sup>32</sup>.

---

<sup>29</sup> Voir la carte n°2 des lieux cités, annexe n°1.

<sup>30</sup> Dans le massif du Mercantour, à Tende, italienne puis française à partir de 1947 ; voir carte n°5, annexe n°1

<sup>31</sup> Voir carte n°6a., annexe n°1.

<sup>32</sup> « [...] Costituita da una stretta striscia di terra affacciata sul mar Ligure, che in molti punti non supera i 10 km di larghezza ed è lunga complessivamente 250 km [...] raramente presenta pianure adatte alle coltivazioni.[...] quasi sempre in grotte e ripari sotto roccia [...] adatte allo sfruttamento agricolo » (Santo Tinè, 1998).

## Carte n°4

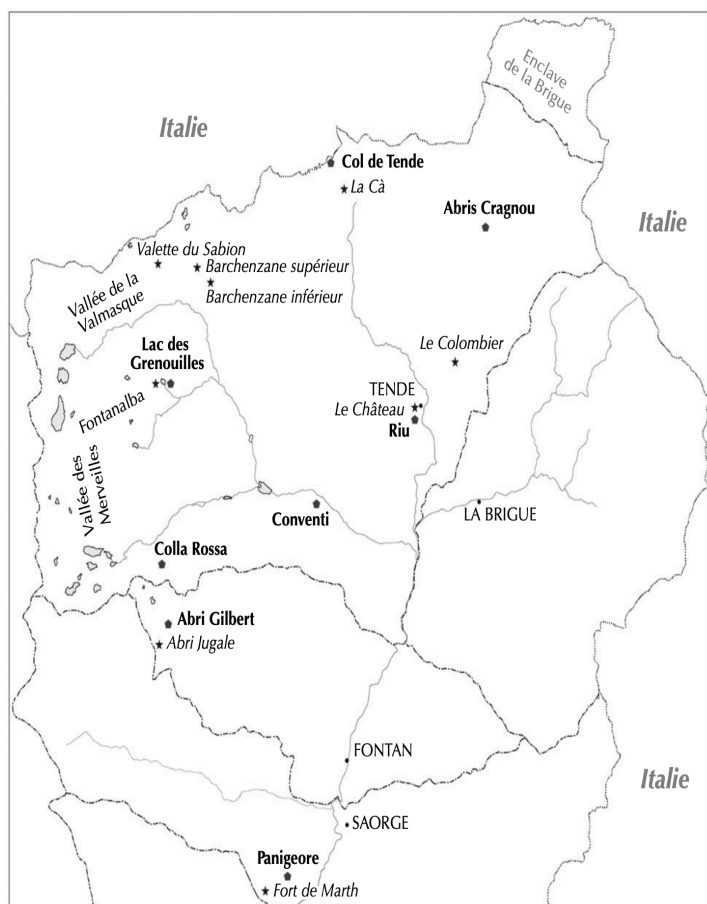
Principaux sites archéologiques de la vallée de la Roya, élaborée par J. Strangi (source : Sandrone & Strangi, 2013 : 85)



---

## Carte n°5

Sites archéologiques (●) et historiques (★) prospectés. (Source : Magnardi & Sandrone, 2010 : 57)



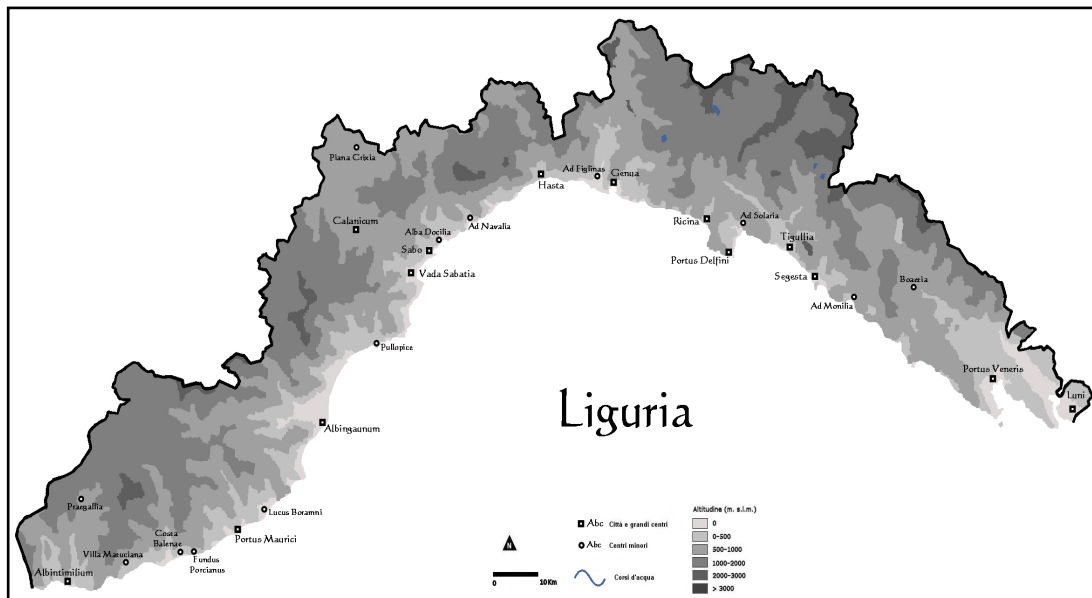
Carte n°6 a.

La Ligurie occidentale, avec les vallées principales et les cols ; les points noirs indiquent les sites chalcolithiques. (Source : Chiarenza, 2008 : 76)



Carte n°6 b.

La Ligurie antique





### 1.1.1.3. L'âge du bronze

La période entre 1550 et 1050 avant J.-C. est marquée par un net refroidissement du climat et une forte régression des activités humaines sur les hauteurs, mais c'est également durant cette période que des « relations à distance sont établies entre les communautés protohistoriques du Piémont et les communautés transalpines, avec l'importation de produits de grande valeur, probablement destinés à des personnes de haut rang ou à des dirigeants locaux.<sup>33</sup> » (notre traduction). À partir du XIIe siècle avant J.-C., qui correspond à l'âge de bronze final (1200-900 avant J.-C.), la documentation archéologique indique « un nouvel accroissement de la population et l'établissement de centres de population stables dans les vallées alpines de Coni » (Cuneo, en Italie, notre traduction<sup>34</sup>).

Des traces de cette période ont été mises au jour sur plusieurs sites archéologiques :

- Celui de la région du mont Bego tout d'abord – au niveau du Lac de Fontanalba inférieur – où des éléments de type métallique ont été retrouvés.
- À Cagnorina (fraction de Tende), où « un outil en pierre avec forme particulière et nature minéralogique exogène [...] a été mis au jour [: il s'agirait d'] un « maillet à gorges »<sup>35</sup>.

---

<sup>33</sup> « Si instaurano rapporti anche a lunga distanza tra le comunità protostoriche piemontesi e quelle transalpine, con l'importazione di prodotti di grande pregio, probabilmente destinati a persone di rango o capi locali », (Ibid. : 64)

<sup>34</sup> « [...] La documentazione archeologica registra un aumento, ad indicare un ulteriore incremento della popolazione e l'organizzarsi di centri di popolamento stabile nelle valli alpine cuneesi. », (Ibid. : 65).

<sup>35</sup> Sandrone & Strangi, 2013 : 88, voir image n°1, annexe n°2.

- À La Brigue, (fraction Vieux Moulin) où a été découverte une « lame de hache à rebords, à tranchant évasé et à talon échancré, [...] datée du début de l'âge du Bronze moyen »<sup>36</sup>.

Viennent s'ajouter à ces trouvailles d'autres sites de plein air dans la haute vallée de la Roya : tout ceci rend témoignage de son importance, en ce qu'elle a représenté un véritable lieu de passage transalpin, dès la fin de l'âge de Bronze et durant tout l'âge du Fer.

#### 1.1.1.4. L'âge du fer

L'âge du fer est notamment marqué par la domination étrusque du IX<sup>e</sup> au I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. Ce peuple antique serait venu en Italie après avoir franchi les Alpes et se serait installé dans le Nord de l'Italie, pour étendre sa domination sur un territoire<sup>37</sup> allant de l'actuelle Toscane jusqu'à la Campanie – allant même dans les Apennins au Nord et vers la mer Adriatique à l'Est, au plus fort de son expansion – et cela jusqu'à la prise par les Romains de Velzna, actuellement en province de Viterbe, chef-lieu de la région du Latium en Italie, en 264 av. J.-C<sup>38</sup>.

---

<sup>36</sup> Ibid. : 87.

<sup>37</sup> Voir carte n°7, annexe n°1.

<sup>38</sup> Voir article d'Armelle Rousier, du 23 avril 2020, <https://www.histoire-pour-tous.fr/civilisations/4905-la-civilisation-etrusque-origines-et-histoire.html>, consulté le 07/11/2020.

## Carte n°7

(source <https://www.histoire-pour-tous.fr/civilisations/4905-la-civilisation-etrusque-origines-et-histoire.html>)



Selon Sandrone & Strangi (2013 : 89-90), la présence d'objets de fer, tels que :

- Une pointe de javelot au milieu du village
- Une pointe de lance retrouvée dans le hameau de Conventi (route de Casterino),

Est datée de la fin de la Protohistoire (I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> âge du Fer) et a été mise au jour dans la commune de Tende par pur hasard.

Les auteurs évoquent également des traces de présence romaine datant toujours de cette période et retrouvées à La Brigue, telles que « des pièces de monnaie romaine retrouvées en 1925 au cimetière [...] : 18 antoniniens très bien conservés [...] faisant

probablement partie d'un trésor monétaire déposé dans un vase en terre cuite vers la fin du III<sup>e</sup> siècle après J.-C. »<sup>39</sup>. Les nombreux sites d'intérêt archéologique sur ce territoire et la présence des peintures rupestres protohistoriques dans le massif du Mercantour-Argentera constituent ainsi un patrimoine d'exception : l'une des principales attractions de la vallée des Merveilles qui attire chaque année de nombreux visiteurs.

### 1.1.2 Un patrimoine archéologique et un écosystème exceptionnels

Une partie du village de Tende, le plus au nord, à la frontière avec le Piémont, fait partie de la Vallée des merveilles<sup>40</sup>, appartenant au parc national du Mercantour. Il a pour vocation de préserver l'écosystème de la vallée, connue pour ses peintures rupestres protohistoriques et les témoignages qui y sont gravés, de soldats alpins et de bergers de la Roya ; ils constituent ensemble : « un patrimoine archéologique exceptionnel qui doit être porté à la connaissance du public tout en étant impérativement préservé de toute dégradation humaine. »<sup>41</sup>. Plusieurs dizaines de milliers de gravures rupestres ont en effet été réalisées autour du Mont Bégo il y a quelques 5000 années<sup>42</sup> : « les plus anciennes datent du néolithique moyen (IV<sup>e</sup> millénaire Av JC) [...] plusieurs civilisations agro-pastorales sont venues graver au

---

<sup>39</sup> Ibid. : 89.

<sup>40</sup> <https://www.vallee-merveilles.com/>, consulté le 04/11/2020.

<sup>41</sup> <http://www.culture.gouv.fr/Media/Regions/Drac-Paca/Files/Les-conventions-culturelles/Archeologie/Convention-du-2-octobre-2007>, consulté le 04/11/2020.

<sup>42</sup> [https://www.vallee-merveilles.com](https://www.vallee-merveilles.com/), consulté le 04/11/2020.

pied du Mont Bégo plus de 35 000 gravures [qui] se situent principalement sur deux zones : la vallée des Merveilles et la vallée de Fontanalbe, [...] deux vallées [...] voisines<sup>43</sup>». Comme cela est indiqué sur le site en ligne de la vallée des Merveilles : « le lieu était chargé de symbolisme. Les grands anthropomorphes (sorcier, homme aux bras en zigzag, chef de tribu...) se trouvent de ce côté-ci du Bégo, comme la majorité des poignards<sup>44</sup>». Ces traces très anciennes sont d'un intérêt capital, non seulement pour les archéologues et les historiens, mais également pour les populations des villages de la vallée et pour d'autres publics internationaux plus ou moins avertis. Quoiqu'il en soit, les différentes civilisations qui s'y sont succédé à partir de ces ères pré-protohistoriques et de manière toujours plus significative par la suite – ainsi que nous le verrons plus avant dans cette première partie – nous révèlent le fait que la vallée de la Roya a constitué depuis toujours, comme le rappellent Magnardi & Sandrone (2010 : 57) : « un axe très important de fréquentation et de passage entre la côte liguro-provençale et la plaine du Pô, par la route dénommée par la suite « Route du Sel » puis « Grand chemin ducal », puis « Route Royale », à travers le col de Tende<sup>45</sup>». Si cette fameuse route s'est avérée déterminante pour le destin de ce territoire transalpin, la vallée regorge en outre depuis toujours de bien d'autres atouts,

---

<sup>43</sup> Voir carte n°8, annexe n°1.

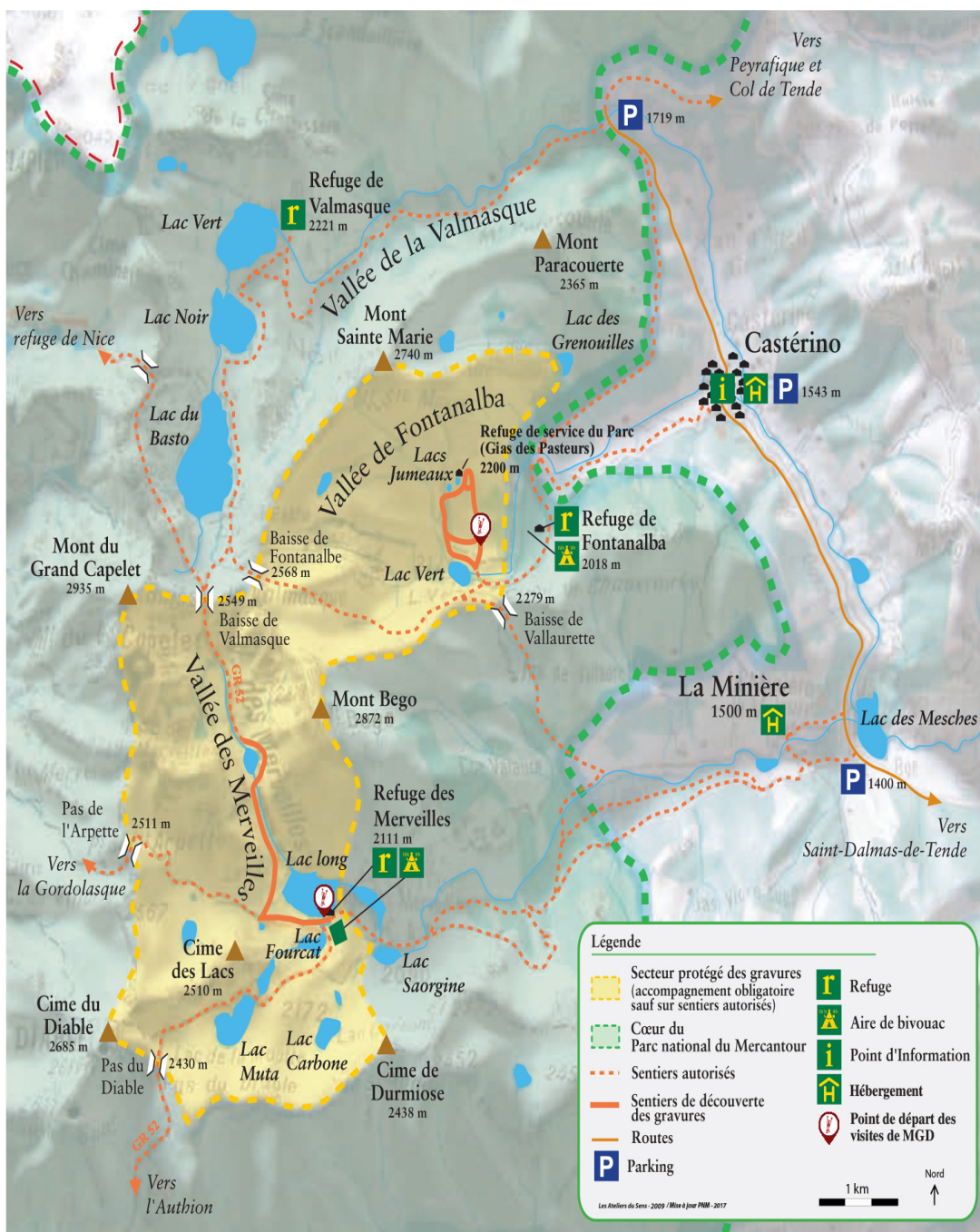
<sup>44</sup> <https://www.mercantour-roya.com/randonnee-pedestre/visite-vallee-des-merveilles.html>, consulté le 04/11/2020 à 22h37.

<sup>45</sup> Voir carte n°5, annexe n°1.

qui ont contribué au fait qu'elle ait été depuis des siècles autant convoitée : ses ressources naturelles.

Carte n°8

Les Vallées des Merveilles, de Fontanalba et de la Valmasque. (Source : <https://www.vallee-merveilles.com/preparez-votre-visite/>, consulté le 04/11/2020)



### 1.1.2. Les ressources naturelles : la faune et la flore de la vallée

Les villages sont souvent installés dans des vallées au confluent de deux rivières ; c'est le cas pour Breil – au confluent de la Roya et de la Lavina – et pour Tende, à proximité de la Roya et du Rio Freddo (Musset, 1983 : 8). Les habitants ont su tirer parti des ressources présentes sur leur territoire, en adaptant leur vie quotidienne à ces zones de montagne. Comme l'indique Nelly Bricout (2007 : 5) : « Les hommes, produit d'une culture montagnarde autant que de la nature, ont su élaborer des modes de vie où la verticalité et l'alternance des saisons jouent un rôle majeur. ».

Les principales richesses ancestrales dont regorge la vallée et dont jouissent ses habitants sont non seulement les olives<sup>46</sup> – l'oléiculture a été leur ressource principale durant des décennies) —, mais aussi les vignes : « sur des coteaux exposés au sud, entre Tende et la Brigue » (Ozenda, 1949 : 25). On les retrouvait en grand nombre « sur les terrasses situées à l'adret à Breil, Saorge, mais aussi à La Brigue, face au village.<sup>47</sup> ». Il y avait également des châtaigneraies « autour de St-Dalmas [des plantes officinales, ainsi que] le Chêne-vert, le Pin d'Alep, le Pin mésogéen » (Ozenda, 1949 : 25), sans oublier une importante « production de miel, en partie exportée, de la fin du XVIe et jusqu'au XIXe siècle, [avec] une centaine de ruchers en pierre, entre Tende et

---

<sup>46</sup> Breil-sur-Roya, Saorge et Sospel (vallée de la Bévéra) font partie des 99 communes des Alpes-Maritimes listées dans le décret reconnaissant l'AOC « Olive de Nice » (<https://lavalleedelaroyaterredefrontieres.wordpress.com/2016/02/21/oleiculture-et-viticulture/>)

<sup>47</sup> <http://docplayer.fr/34919631-A-table-traditions-culinaires-en-roya-bevera-carnet-d-exposition-villes-et-pays-d-art-et-d-histoire.html>

La Brigue [dont on nous dit qu'] au XIXe siècle, il était vendu à Nice par les pharmaciens qui le proposaient pour remplacer les sirop » (Ozenda, 1949 : 25).

Parmi ces ressources, les oliviers ont la plus grande importance dans ces villages de la Roya, en particulier à Breil, et pour cette même raison, de nombreux dictons et traditions y sont liés ; parmi ceux-ci nous retrouvons notamment le suivant : « Fai-mè pau que te faissi rie<sup>48</sup>» (D. Musset, 1983 : 83) ; cet exemple indique de quelle manière rendre les oliviers plus riches en fruits, c'est-à-dire en taillant régulièrement leurs branches.

Un autre dicton indique le temps propice à la cueillette :

« Quora ar vin es un la tina, l'oli es un l'ouлива<sup>49</sup>» (D. Musset, 1983 : 83) ; il nous informe sur le fait que la récolte a lieu tous les jours, de la fin novembre jusqu'au début du mois de juin, soit après la période des vendanges, quand le vin est déjà mis en fût. Ces olives constituent l'une des principales ressources de Breil et le principal revenu des habitants, comme le rappelle cet autre dicton : « Lorsque l'olive donne, Breil est riche » (D. Musset, 1983 : 87). Mais, outre la fabrication de l'huile, l'olivier a également d'autres usages à Breil-sur-Roya : « Le bois de l'olivier sert à la fabrication de meubles et objets et au chauffage » (D. Musset, 1983 : 88-89).

Dans cet espace à la frontière franco-italienne, la faune quant à elle, est également essentielle à la vie des villages : on y trouve des marmottes et des bouquetins sur les

---

<sup>48</sup> Fais-moi pauvre, je te ferai riche, fait-on dire à l'olivier : c'est à dire, fais-moi pauvre de branches, je te ferai riche d'olives, notre traduction.

<sup>49</sup> Quand le vin est dans le tonneau, l'huile est dans l'olive, notre traduction.



hauteurs, et la fameuse brebis de La Brigue – croisement entre chèvre locale et chèvre Bergamasque, une race italienne du Piémont<sup>50</sup> – dont on vend la viande des agneaux, et qui permet aussi une production de yaourts, mais surtout l'élaboration de la « tome de la Brigue<sup>51</sup>».

Il est intéressant de faire d'ailleurs remarquer – tout comme le met en avant Calypso Maria Santa dans l'un de ses billets<sup>52</sup> – le fait que la France et l'Italie travaillent et coopèrent depuis longtemps à la préservation de ces richesses ; en effet : « dès la moitié du XXe siècle, [elles] ont souhaité préserver cet espace naturel et ont cherché à collaborer pour une politique de sauvegarde de la faune et de la flore locales ». L'un des principaux attraits de la vallée réside ainsi, non seulement dans les traces laissées par ses habitants depuis des siècles, mais aussi dans ses nombreuses richesses naturelles. Ses reliefs particuliers en font un territoire unique à pérenniser, de par « la variété des altitudes, des expositions et des terrains, jointe à la richesse floristique et à la présence de nombreuses espèces rares ou endémiques des Alpes-Maritimes, [qui] confère à la végétation un caractère complexe et original. » (Ozenda, 1949 : 25). Cette situation géographique en altitude et les conditions de vie particulières de ce milieu ont suscité depuis des siècles des traditions « montagnardes », toujours bien ancrées actuellement dans les différents villages, et qui sont mises à l'honneur dans les fêtes populaires que nous allons maintenant présenter.

---

<sup>50</sup> <https://lavalleedelaroyaterredefrontieres.wordpress.com/2016/01/18/la-brebis-brigasque/>

<sup>51</sup> Ibid.

<sup>52</sup> <https://lavalleedelaroyaterredefrontieres.wordpress.com/2016/01/08/la-classification-de-lecosysteme/>

### 1.1.3. Une terre de traditions montagnardes

*« Ici on était une région de bergers [...] à la Brigue on transhumait soit en France [...] à la Trinité, [...] près de Nice, [...] soit] dans un petit hameau [...] au-dessus de San Remo »*

Maire de la Brigue, octobre 2018, entretien n° 8

La vallée de la Roya est une terre riche de traditions populaires, liées à une culture montagnarde qui constitue sa véritable identité depuis des siècles : « Vient en premier lieu l'activité liée à la transhumance, forme d'émigration temporaire originale. Des traces de cette activité existent dès l'Antiquité dans la vallée des Merveilles en haute Vallée Roya.<sup>53</sup> » ; en effet, selon ce qui nous est décrit dans l'une des publications en ligne du pôle culturel – ADTRB, Pays d'art et d'histoire Vallées Roya-Bevera<sup>54</sup> – elle est la principale activité de ces villages de montagnes isolés de tout. Au début du XIX<sup>ème</sup> siècle, dans la Haute vallée, les bergers représentaient plus d'un tiers de la population et jusqu'au milieu du XX<sup>ème</sup> siècle, le pastoralisme est l'un des principaux éléments moteurs de l'économie. Les bergers pouvaient passer jusqu'à six mois en alpage, ce qui correspondait à la période allant de la fin de l'hiver aux premières neiges, quand ils faisaient alors redescendre leurs troupeaux. Le lait fourni par le bétail était collecté par des coopératives laitières, puis vendu dans les villes et villages pour ensuite servir notamment à produire des pâtisseries et des crèmes glacées. La

---

<sup>53</sup> <http://fr.marittimemercantour.eu/download.php?id=VTJGc2RHVmtYMS9oTXhKU0ZEEdEE3V3N3YndCcGlvemR3NDBTVW9HcHpKUT0=>, consulté le 13 novembre 2020.

<sup>54</sup> ADTRB Pôle Culture, <http://docplayer.fr/34919631-A-table-traditions-culinaires-en-roya-bevera-carnet-d-exposition-villes-et-pays-d-art-et-d-histoire.html>, consulté le 13 novembre 2020.

production laitière des brebis et des chèvres servait plus spécifiquement à la fabrication locale de différents fromages tels que la tomme ou la brousse, qui étaient vendus soit directement sur l'alpage, soit dans des foires ou sur les marchés. Par ailleurs, nous constatons, en retraçant l'histoire de ces villages, que les différentes festivités célébrées dans la vallée sont étroitement liées à ce mode de vie particulier en zone de montagne.

### 1.1.3.1. Les fêtes de villages

*« [Il] y a des [...] manifestations très importantes, par exemple à Tende c'est la fête de la Saint Eloi [...], à Breil c'est [...] « A Stacada » [...] tous les deux ans ; [...] Nous c'est le 15 août, c'est la fête de la brebis, [...] la fête du patrimoine tous les deux ans »*  
Maire de la Brigue, octobre 2018, entretien n°8

Les différentes fêtes de village constituent ainsi un héritage essentiel des traditions montagnardes, qui se transmet encore de nos jours. Si l'on prend l'exemple de Breil-sur-Roya, les fêtes traditionnelles sont – d'après les informations que l'on retrouve sur le site en ligne de l'office de tourisme de la commune<sup>55</sup> :

- La Foire agricole en juillet
- Le Festival des Orgues historiques des vallées Roya Bévéra, la première quinzaine d'août

---

<sup>55</sup><http://www.breil-sur-roya.fr>, voir les dépliants culturels en annexe n°3.

- La Fête de la Medj'Agoust<sup>56</sup> :

[C']est la fête patronale annuelle de Breil, qui se déroule sur trois ou quatre jours, dont le 15 août (Assomption de la Vierge Marie, patronne de Breil) et le 16 août. Le 15 août, une messe est célébrée dans l'église de Santa-Maria-in-Albis, au cœur de Breil [et] le 16 août, une messe est célébrée à la Madone du Mont, située sur une colline à l'extérieur du village. Cette messe est suivie d'un pique-nique de campagne offert par le comité festif, puis les participants descendent au village au son de quelques instruments. Les plus jeunes forment une farandole et demandent "Aïga, Aïga !" ("Eau, eau !"). Les habitants du quartier en parsèment le chemin. [...] À l'origine, le culte de l'Assomption était lié à l'ancienne église de la Madone du Mont (notre traduction).

- La Fête de la Cruella (mi-août) marque la célébration de la tour en pierres éponyme, édifice millénaire, avec la montée de ses 500 mètres de marche.
- L'A Stacada<sup>57</sup> qui a lieu tous les quatre ans – son nom signifie attacher ou ligoter en breillois – est une très ancienne tradition qui se veut une protestation contre la servitude quelle qu'elle soit ; mais sa création – qui constitue un acte de dénonciation et de protestation – remonte à l'époque du droit de cuissage, dont abusaient certains notables. Célébrée originellement la veille du mardi gras, elle a lieu désormais le

---

<sup>56</sup> La Medjagoust è la festa patronale annuale di Breil, che si svolge su tre o quattro giorni tra cui il 15 agosto (Assunzione della Vergine Maria, patrona di Breil) e il 16 agosto. Il 15 agosto si celebra una messa nella chiesa di Santa-Maria-in-Albis, nel cuore di Breil. Il 16 agosto si celebra una messa alla Madone du Mont, situata su un'altura fuori dal paese. Questa messa è seguita da un picnic campestre offerto dal comitato delle feste, poi i partecipanti scendono al villaggio al suono di alcuni strumenti. I più giovani formano una farandola in testa e chiedono "Aïga, Aïga !" ("Acqua, acqua!"). Gli abitanti locali li aspergono lungo il percorso [...] In origine il culto dell'Assunzione era legato all'antica chiesa della Madone du Mont, <https://www.vermenagna-roya.eu/it/patrimonio/festa-patronale-di-breil-sur-roya-detta-medjaugust/>, consulté le 13 novembre 2020.

<sup>57</sup> <http://www.breil-sur-roya.fr/tourisme/a-stacada.html>, consulté le 13 novembre 2020.

troisième ou quatrième dimanche de juillet, depuis la célébration du centenaire du rattachement du comté de Nice à la France en 1960.

Lors de cet évènement, les festivités débutent très tôt le matin, selon le programme suivant<sup>58</sup> :

- Matin :

- 6 heures : Réveil des habitants par les fifres et tambours.
- 6 heures 30 : Rites du Tambour-Major, de la Cantinière et de l'Espailleur. Les révoltés se rassemblent place de l'église, face à la Milice locale.
- 9 heures : Arrivée du Seigneur, du Couret et de l'escorte de cavaliers Turcs.
- 9 heures 30 : Après avoir entendu les récriminations des habitants de Breil, le Seigneur ordonne aux Miliciens et aux Turcs d'aller se saisir du Bayle et de ses complices qui ripaillent à la Coupéra. Le Bayle et les notables s'enfuient à l'arrivée de cette troupe. Après un premier combat ils sont capturés et jugés. Danse de l'Espailleur. Le cortège retourne au village.
- 10 heures 30 : Le Bayle et ses complices s'enfuient vers la Porte de Gênes et sont poursuivis par les Miliciens et les Turcs. Combats et capture des fugitifs. Ils sont attachés (Stacada) et conduits devant les Juges et le Seigneur.
- 11 heures : Jugements et condamnations.
- 11 heures 30 : Destructions des barricades érigées dans les vieilles rues par les partisans des condamnés.
- 12 heures 30 : Fin de la tradition matinale.

- Après midi :

- 15 heures 45 : Défilé des acteurs bénévoles qui se rendent sous le chapiteau du lac pour exécuter les danses de réconciliation d'A STACADA.

- En soirée :

- À 22 heures : Grand bal champêtre.

---

<sup>58</sup> Ibid.

*« C'est une race particulière la brebis de La Brigue... La race brigasque...  
Une bête particulière, très bien adaptée, qui craignait  
pas le froid, qui marchait facilement »*

Maire de la Brigue, octobre 2018, entretien n°8

C'est toutefois dans les villages de La Brigue et de Tende que l'on trouve les fêtes les plus intrinsèquement liées aux domaines pastoral et montagnard, car l'élevage représente leur activité principale et selon les recherches ethnographiques de Musset (1983 : 24)

Il existe des familles de bergers qui depuis les temps les plus anciens possèdent des troupeaux de moutons (race dite "fea de la Briga) qu'ils font paître en été sur les pâturages de la commune et emmènent l'hiver sur les "bandites" de la Côte, de Menton à Cannes, suivant le système de la transhumance inverse [...] En 1929, on trouve à Tende 220 bovins, 1826 ovins, 654 caprins (3000 ovins à La Brigue). Les foires qui se tiennent à Tende et à La Brigue, au printemps et à l'automne (celle du 21 septembre surtout pour Tende) sont liées à ces activités pastorales et favorisent les échanges avec le Piémont et la Ligurie.

Effectivement, à La Brigue par exemple, outre les festivités religieuses de la Saint-Jacques – du 20 au 22 juillet – est célébrée chaque année la fête de la brebis Brigasque, en octobre. Il s'agit d'une foire agricole et artisanale marquée par un défilé de plus de 1500 brebis et la vente de produits locaux (fromages, miel). Le nom de « brebis brigasque » tient ainsi ses origines du village de La Brigue où, d'après Maria Calypso Santo

Ont été croisées, avant la fin de la seconde guerre mondiale, la chèvre locale et la Bergamasque, une race italienne du Piémont. Le résultat de ce croisement est une grande brebis osseuse, mal conformée [...] cornu[e] et [au] profil très busqué [...] et, suivant les troupeaux, [avec] la face et les pattes blanches, mouchetées ou parfois blondes voire presque entièrement rousses<sup>59</sup>.

En ce qui concerne le village de Tende, on y célèbre la fête de la Saint-Eloi (le 2<sup>ème</sup> week-end de juillet) et la fête des Bergers de la Saint-Roch<sup>60</sup> (fêtée aussi à Saorge), couplée avec la Grande Fête paysanne de Tende à la mi-août, puis suivie de la fête du Vieux Tende au début de la deuxième quinzaine d'août. Ces fêtes sont directement liées au fait que depuis l'Antiquité, la vallée de la Roya est l'un des seuls moyens pour le trafic méditerranéen de pénétrer dans la plaine du Pô pour transporter le sel des Salins d'Hyères vers le Piémont mais aussi la voie permettant aux États de Savoie un débouché vers le port maritime de Nice. Il va sans dire que la vallée revêt une importance stratégique et économique déterminante, qui influe dans une certaine mesure sur l'histoire et les activités humaines de ses habitants : en effet, c'est depuis des centaines d'années et jusqu'à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, que les muletiers de Tende et de Limone Piemonte vivaient du transport contrôlé de personnes et de marchandises sur la route du Col de Tende (Musset, 1983 : 12). Or, d'après les

---

<sup>59</sup><https://lavalleedelaroyaterredefrontieres.wordpress.com/2016/01/18/la-brebis-brigasque/>, consulté le 13 novembre 2020.

<sup>60</sup><https://www.labrigue.fr/wp-content/uploads/2018/05/Depliant-Train-des-Merveilles-2018-web-1-1.pdf>, consulté le 13 novembre 2020.

informations mises en ligne sur le site des vallées Vermenagna-Roya<sup>61</sup>, ils s'étaient alors organisés en confrérie, à l'époque omnipotente ; celle-ci organise depuis lors la fête-cérémonie annuelle de la Saint-Éloi, initialement célébrée le 1er décembre, puis par la suite le 25 juin.

Lors de ces festivités, les croyances religieuses et le défilé annuel sont mis à l'honneur: on décore l'autel de la collégiale et les mulets participent à la parade avant de recevoir une bénédiction. Le tout est ensuite conclu par une messe solennelle. Depuis le XIX<sup>ème</sup> siècle, la fête se déroule un dimanche entre le 25 juin et la mi-juillet, mais la célébration est devenue plus festive et sa cérémonie de clôture de plus en plus populaire. La disparition progressive des muletiers n'a pas causé celle de la Confrérie, ni celle de la célébration de la Saint-Éloi ; bien au contraire, le festival qui attire encore chaque année un grand nombre de spectateurs des villages alentours permet à la fois de perpétuer les traditions pastorales et montagnardes et par là-même de préserver le patrimoine culturel de la vallée.

Parallèlement au grand axe routier que constitue le Col de Tende, il existe également depuis l'Antiquité des passages pour assurer la communication entre les vallées à travers les crêtes, lesquels sont principalement liés aux activités des éleveurs. Ces chemins relient ainsi Breil à Moulinet, Saorge à Belvédère – dans la vallée de la Vésubie – et à Pigna via le col de Muratone ; quant au village de La Brigue, il rejoint l'arrière-pays de Vintimille (Musset, 1983 : 13). De telles liaisons ont permis la création

---

<sup>61</sup> <https://www.vermenagna-roya.eu/fr/patrimoine/muletiers-de-tende-et-fete-de-la-saint-eloi/>, consulté le 15 novembre 2020.



et la perpétuation d'une culture commune au sein des vallées de la Roya, de la Vésubie et de la Bévéra. Nous pouvons le constater si nous nous intéressons aux traditions des villages de Pigna et Triora, et des villes de San Remo et Vintimille ; ceci n'est d'ailleurs pas sans conséquences sociolinguistiques, ainsi que nous pourrions le constater dans la troisième partie de ce travail de recherche.

Si nous résumons, tout comme Sanguin (1983 : 18), les seules voies de communication entre les différentes vallées des Alpes Maritimes, nous avons :

- Le col Saint-Martin (1500 m), entre la Haute-Tinée et la Haute-Vésubie
- Le col de Turini (1600 m), reliant la Haute-Vésubie à la Haute-Bévéra (bassin de Sospel)
- Le col de Brouis (879 m), entre la Haute-Bévéra et la Haute-Roya

Par conséquent, dans ces trois cas, des détours sans fin et un kilométrage accru des véhicules à moteur sont nécessaires. De plus, le risque de glissements de terrain survient souvent en raison des turbulences et des conditions irrégulières de la rivière et des contours de vallée inachevés. Ces différentes contraintes physiologiques expliquent pourquoi la communauté locale a été isolée et sous-développée, mais a toujours développé et gardé un fort sentiment d'unité, fédéré par un mode de vie commun à tous : le pastoralisme.

Concernant Pigna par exemple – tout proche de la frontière avec la France et le Piémont, outre l'oléiculture, – le pastoralisme et plus particulièrement l'élevage de la brebis brigasque y est commun avec les villages de Tende et de La Brigue, où sont

aussi produites les fameuses Tommes de brebis brigasque<sup>62</sup>. En effet, comme cela est précisé sur le site officiel dédié à cette race de brebis<sup>63</sup>, on la retrouve également « sur le versant italien, du val Pellice dans le Piémont jusqu'en Ligurie, [où] la race porte le nom de Roaschina ou de Fabrosana (le nom international reconnu est celui de Brigasque) [et] des échanges réguliers ont lieu entre bergers français et italiens ».

Les traditions communes sont également liées à la culture de l'olive *taggiasca*, – comme nous l'avons précédemment évoqué – dans plusieurs villages de la Roya et de la Bévéra, tel que Breil-sur-Roya, Saorge, Sospel, côté français, et d'Airole à Taggia, jusqu'à Albenga en Ligurie<sup>64</sup>, côté italien.

Ces similitudes de modes de vie entre culture et élevage se retrouvent en toute logique également dans les traditions culinaires des villages, qui sont transmises d'une génération à l'autre depuis des siècles, et toujours mises en avant lors des différentes fêtes qui rythment la vie des habitants sur les deux versants de vallée.

### 1.1.3.2. Alimentation traditionnelle et spécialités culinaires

L'ensemble des détails qui sont abordés dans les paragraphes suivants ne sont pas anodins, mais révèlent toute leur importance sociolinguistique, non seulement dans ce chapitre aux dimensions historique et socio-culturelle, mais aussi dans le cadre de

---

<sup>62</sup> <https://www.lamialiguria.it/it/la-liguria-in-battello/124-borghi/bandiere-arancioni/1848-pigna2.html>, consulté le 15 novembre 2020.

<sup>63</sup><https://brebisbrigasque.fr/la-brigasque/>, consulté le 15 novembre 2020.

<sup>64</sup> <https://www.lamialiguria.it/it/la-liguria-in-battello/454-olio-di-liguria/4870-coltivare-una-cultura-la-tradizione-dell-olivicultura-in-liguria.html>, consulté le 15 novembre 2020.

l'étude lexicale élaborée dans la deuxième partie de ce travail de thèse. Les traditions culinaires des différents villages sont en effet à mettre en lien avec les traditions de montagnes et de cultures agricoles sur ces terrains escarpés, car : « comme dans tout milieu montagnard, [les cultures] sont issues d'une agriculture vivrière basée sur les « plantes stratégiques », les céréales, les légumes secs, la pomme de terre, certains légumes verts comme la courge, la blette, le chou... certains fruits, et l'olive, dans les basses vallées où le climat est favorable à cette culture<sup>65</sup>». On retrouve ainsi des recettes traditionnelles spécifiques, basées tout particulièrement sur la culture des légumineuses.

Parmi les spécialités locales, à Breil-sur-Roya – avec la « tourte, [le] miel, [les] céramiques, etc.<sup>66</sup> »– figurent notamment la brioche de Noël appelée *crescente* « *Crichenta* ou *Cricenta* », consommée désormais toute l'année (semblable à la *crescente* en version salée typique de l'Émilie-Romagne, en Italie), que les membres de l'association A Souceta Briienca m'ont gentiment fait découvrir lors de nos rencontres et de nos entretiens à propos des représentations linguistiques et culturelles<sup>67</sup>. On retrouve d'ailleurs la recette et son histoire, dans les données issues de l'enquête de terrain de l'ethnologue Danièle Musset, conservées dans les archives sonores de la phonothèque de la MMSH<sup>68</sup>, mais également dans l'ouvrage intitulé

---

<sup>65</sup> <http://docplayer.fr/34919631-A-table-traditions-culinaires-en-roya-bevera-carnet-d-exposition-villes-et-pays-d-art-et-d-histoire.html>, consulté le 28 juillet 2019.

<sup>66</sup> <https://www.labrigue.fr/wp-content/uploads/2018/05/Depliant-Train-des-Merveilles-2018-web-1-1.pdf>, consulté le 28 juillet 2019.

<sup>67</sup> Fin octobre-début novembre 2018.

<sup>68</sup> <https://phonotheque.hypotheses.org/13878>, consulté le 28 juillet 2019.

*Recettes de cuisine breilloise* (Sassi, 1988), publié en français-breillois par la société « *A Soucéta Briienca* » et le cercle culturel breillois, dans le but de promouvoir « l'étude et la pratique de la langue breilloise, l'épanouissement de la vie culturelle breilloise, la sauvegarde du Patrimoine breillois » (Sassi, 1988 : 1). Les recettes typiques du village et l'histoire de ses traditions culinaires y sont donc présentées, et nous apprenons qu'elles sont essentiellement composées des éléments de base, produits par les familles breilloises elles-mêmes, qui « jusque vers 1939 [...] vivaient en autarcie » (Ibid.: 9), cultivaient le blé pour produire leur farine, mais aussi pommes de terre, légumes, arbres fruitiers et possédaient des vaches dont elles « se procuraient le lait consommé frais ou en fromage, et le fumier pour les cultures » (Sassi, 1988 : 1). Il y est aussi question de la transhumance des bergers et d'une vie relativement difficile « en autarcie familiale, ou villageoise [qui a donné naissance aux recettes présentées dans l'ouvrage, pour lesquelles] la cuisinière et ses aides devaient [autrefois] sacrifier de nombreuses heures à la cuisine » (Sassi, 1988 : 10).

Toujours à Breil-sur-Roya, mais aussi dans les villages de Tende et de La Brigue, l'une des recettes locales à base de farine et d'eau est une sorte de pâtes qui seraient les ancêtres des *gnocchi* : les *sugeli*. Il s'agit d'une spécialité de la Haute-Roya que l'on trouve orthographiée *sugelli* ou *sügéli* en brigasque et *cugeli* à Breil. Ils permettaient à l'époque de redonner des forces aux hommes et aux femmes qui consacraient leurs journées aux durs labeurs de l'agriculture<sup>69</sup> et se présentent sous la forme d'un disque

---

<sup>69</sup> Voir image n°2, annexe n°2, <http://lecheminauxmillelucioles.blogspot.com/2019/08/recette-et-confection-des-sugelli-les.html>, consulté le 15 novembre 2020.

étiré et ourlé avec le pouce, comprenant de 7 à 12 plis caractéristiques centraux retenant la sauce qui les accompagne. Il est intéressant – toujours dans une optique sociolinguistique – de relever le fait que le mot *sugeli* est originaire d'Italie – du Piémont et de Ligurie – et remonte au temps où Tende et La Brigue appartenaient au duché de Savoie, comme tout le comté de Nice. Cette recette, ainsi que beaucoup d'autres éléments traditionnels de la Roya, fait ainsi partie d'une culture commune à plusieurs vallées, qui s'est transmise jusqu'à nos jours, en dépit de la fluctuation des frontières géopolitiques et linguistiques.

Nous verrons plus en détails dans la partie de comparaisons lexicales<sup>70</sup> certaines occurrences issues de ces recettes. Quoiqu'il en soit, ces villages gardent non seulement des traces toujours visibles d'une culture et d'un mode de vie montagnards : les sentiers où passaient les mulets transportant le sel de Nice vers le Piémont, mais aussi les églises baroques et les chapelles des moines pénitents. Ainsi, la route de la Roya surprend encore ceux qui osent s'y rendre pendant l'hiver pour admirer ses beaux villages, lesquels conservent encore leur culture montagnarde et les traces de l'âge d'or de la route du sel, jonchée de nombreuses églises baroques. Nous allons maintenant en décrire les principaux éléments architecturaux, à priori marqués par une forte empreinte italienne, ainsi que les nombreux édifices représentatifs de l'art baroque dans les villages.

---

<sup>70</sup> Section 2.3.3.1. Taux de correspondance lexicale identique, entre les lemmes des dialectes royasque et ligurien (sub)alpin et intémiélen, ensemble puis individuellement, vs. occitan

#### **1.1.4. Éléments architecturaux révélant les influences ligure et piémontaise**

L'histoire particulière de la vallée de la Roya se retrouve dans les éléments architecturaux toujours présents dans ses villages, lesquels permettent de reconnaître encore aujourd'hui ses différentes dominations et influences. Nous ferons ici une distinction entre éléments de type montagnard et de type religieux, ceci pour des raisons chronologiques : en effet nous verrons que les éléments architecturaux religieux sont spécifiques à l'époque baroque alors que les autres peuvent dater d'époques bien plus anciennes et sont plutôt en lien avec la vie pastorale.

##### **1.1.4.1. Éléments typiques montagnards**

Les traces d'architecture les plus anciennes retrouvées dans la vallée de la Roya sont des enclos de pierre typiques du peuple alpin celto-ligure dont la présence s'étendait approximativement à la zone actuelle de la région Provence, du Piémont et de la Ligurie en Italie et qui constituait autrefois une entité, à savoir la Ligurie antique, tel que le décrivent différents écrivains latins selon Arnaud (2019 : 327-346)

La présence, dans les Alpes de la mer, de "Ligures Chevelus", Ligures Capillati (Pline. HN, 3.47 ; 135 ; 11.135) [...] désigne sans la moindre hésitation possible la population de la province des Alpes-Maritimes. [...] Pline nous a d'ailleurs transmis comme le nom d'un peuple ligure ce qui n'est en fait qu'une désignation générique, les Ligures Montani, [...] il parle alors des Alpes Maritimes et sans doute également des Alpes Cottiennes qu'il considère par ailleurs comme peuplées de Ligures. Le géographe d'Amasée (4.6.6) connaît en effet de nombreuses populations ligures dans les Alpes. [...] En reconnaissant à certains peuples alpins, à une bonne partie de l'Italie du nord-ouest, et à quelques populations de la Côte-d'Azur, la commune désignation

de Ligures, les auteurs les plus tardifs et les plus sensibles à l'ethnologie les constituaient comme un groupe distinct des Étrusques et des Gaulois et antérieur à ces derniers. Ce faisant, ils n'étaient peut-être pas très éloignés de ce que nous pouvons savoir de la communauté culturelle et onomastique de ces régions. Ce qu'ignoraient ces auteurs, c'est que ces "Ligures" étaient au moins très fortement celtisés, sans peut-être être tout à fait gaulois, et ce probablement dès l'époque de Halstatt.

Les enclos de pierre celto-ligures dont on retrouve les vestiges en région Provence Alpes Côte d'Azur, à Eguilles<sup>71</sup> et à Ollioules<sup>72</sup> mais aussi à Lattes en Languedoc, à Ensérune au sud de Béziers, et à Entremont<sup>73</sup> au Nord d'Aix en Provence – pour les plus connus – sont des oppida (pluriel d'Oppidum) bien connus. Ils sont nombreux : plus de 150 dans le Var, près de 300 dans les Alpes-Maritimes et 200 dans le Gard. Certains ne sont que des postes fortifiés mais leur situation est unique : sur la route d'Héraclée, importante depuis la préhistoire, le long de la vallée du fleuve qui mène jusqu'à l'intérieur de la région celtique (le long de l'Aude, de l'Hérault, de l'Orb et du Rhône). Leurs fonctions sont diverses : ce sont pour la majeure partie des centres ruraux, mais les fouilles prouvent aussi l'existence d'artisans habiles dans les domaines du textile, des teintures, de la métallurgie, de la fabrication de céramiques locales (imitation des vases grecs) et dans certains cas on y faisait l'extraction du sel,

---

<sup>71</sup> <https://monumentum.fr/oppidum-celto-ligure-pa00081242.html>, consulté le 18 novembre 2020.

<sup>72</sup> Oppidum celto-ligure de la Courtine (vestiges), <https://monumentum.fr/oppidum-celto-ligure-courtine-vestiges--pa00081686.html>, consulté le 18 novembre 2020.

<sup>73</sup> Capitale religieuse de la confédération Celto-ligure des Salyens, <https://www.francebalade.com/provence/provenceantique.htm>, consulté le 18 novembre 2020.

mais aussi des échanges commerciaux avec des produits du sol et des ressources souterraines telles que le marbre et l'albâtre dans les Alpes<sup>74</sup>.

#### 1.1.4.2. Autres éléments architecturaux

Autre élément commun à la vallée et à la Ligurie, les *caruggi* présents notamment à Tende, qui « conserve un plan médiéval, composé de rues parallèles à la pente, reliées par des ruelles perpendiculaires : les *caruggi*, [qui sont] parfois couvertes<sup>75</sup> » ; comme c'est le cas à Gênes. On retrouve effectivement *i caruggi* dans de nombreuses villes et villages<sup>76</sup> en Ligurie tels que Sanremo, Vintimille<sup>77</sup>, Triora<sup>78</sup>, Pigna<sup>79</sup> (vallée de la Nervia) mais aussi dans la vallée de la Roya à Saorge<sup>80</sup> et Breil-sur-Roya<sup>81</sup>. Certains

---

<sup>74</sup> Ibid.

<sup>75</sup> <https://www.tendemerveilles.com/59-histoire.html>, consulté le 18 novembre 2020.

<sup>76</sup> Liste non-exhaustive.

<sup>77</sup> A spasso tra i caruggi di Ventimiglia Alta, <http://www.rivieraculture.it/er.cfm?id=1112>, consulté le 18 novembre 2020.

<sup>78</sup> En se promenant dans les caruggi du village de la province d'Imperia, on comprend immédiatement que l'endroit a quelque chose de mystérieux (notre traduction), « Camminando tra i caruggi del borgo della provincia di Imperia si capisce subito che il luogo ha qualcosa di misterioso ». <https://www.e-borghi.com/it/curiosit/407/per-tutte-le-streghe-del-borgo-di-triora.html>, consulté le 18 novembre 2020.

<sup>79</sup> Ce village est un des plus beaux de Ligurie avec des ruelles (*caruggi*) très pittoresques à parcourir, [http://www.par-monts-et-par-vaux.eu/pigna\\_1.html](http://www.par-monts-et-par-vaux.eu/pigna_1.html), consulté le 18 novembre 2020.

<sup>80</sup> Saorge, un petit village perché composé de rues étroites, d'arcs et de ruelles tortueuses qui rappellent les *caruggi* ligures (notre traduction), « Saorge, borgo piccolo e arroccato fatto di stradine strette, archi e vicoli voltati che ricordano i caruggi liguri », <https://www.pleinair.it/meta/weekend-in-tenda/>, consulté le 18 novembre 2020.

<sup>81</sup> Breil-sur-Roya sur la route de Nice [...] Le vieux centre ville vaut la peine d'être visité, caractérisé par des *caruggi* étroits (notre traduction), « (Breglio), sulla via per Nizza [...] Merita una passeggiata il centro storico, connotato dagli stretti caruggi. », <https://www.touringclub.it/destinazione/localita/natura/271420/val-roia-airole>, consulté le 18 novembre 2020.



éléments architecturaux tout aussi typiques sont les façades en trompe-l'œil que nous voyons un peu partout dans le Piémont, car ils y représentent une tradition très ancienne comme à Garessio<sup>82</sup> dans le sud de la région piémontaise ou encore

Dans certaines régions d'Italie comme en Ligurie (notamment à Gênes), [où] les façades des bâtiments historiques sont décorées d'une série d'éléments architecturaux peints en trompe-l'œil, plus ou moins riches et élaborés en fonction de la valeur du bâtiment. [...] Cet usage est en fait très ancien, car au Moyen Âge (et en particulier à partir du XIV<sup>e</sup> siècle), la mode était d'enrichir les façades des bâtiments avec des motifs géométriques [...] ou des imitations de briques de maçonnerie ou de pierres de taille<sup>83</sup>.

L'exemple de la façade du Palais Saint Georges<sup>84</sup> de Gênes, ou encore les façades des habitations à Camogli illustrent bien la richesse des détails de ces somptueux trompe-l'œil. Les portes et fenêtres, les chapiteaux, le marbre et les portes aux décorations illusoires font partie d'une culture génoise ancienne qui a commencé à la

---

<sup>82</sup> [http://www.trompe-l-oeil.info/Trompeloeil/details.php?image\\_id=5788](http://www.trompe-l-oeil.info/Trompeloeil/details.php?image_id=5788)

<sup>83</sup> "In some areas of Italy such as in Liguria (particularly Genoa), the facades of historic buildings are decorated with a series of architectural elements trompe-l'oeil painted, more or less rich and elaborate on the basis of the building value is therefore fundamental to know the origin and the rules of composition of these kind of decorations, in order to arrange a correct maintenance or even the eventual recovery. This use is actually very old, because in the Middle Ages (and in particular from the XIV century) became established in fashion to enrich the facades of buildings with geometric patterns (eg inspired by upholstery fabric) or imitation of masonry brick or ashlar of square stones" (notre traduction), Homexyou.com. « Facades with Architectural Elements Painted Trompe-l'oeil », <https://www.homexyou.com/home-improvement/facades-with-architectural-elements-painted-trompe-l-oeil/>, consulté le 18 novembre 2020.

<sup>84</sup> « Trompe-l'oeil ». [https://www.trompe-l-oeil.info/Trompeloeil/categories.php?cat\\_id=224](https://www.trompe-l-oeil.info/Trompeloeil/categories.php?cat_id=224). Consulté le 18 novembre 2020.

fin du XV<sup>ème</sup> siècle à l'initiative des familles les plus riches de Gênes. Puis, cet art s'est finalement répandu lentement dans toute la région, en particulier à l'est, davantage comme un signe de richesse, puisque ces trompe-l'œil étaient réalisés par de vrais peintres renommés. Ce n'est que vers le XIX<sup>ème</sup> siècle que cette technique artistique a vraiment joué une fonction architecturale, visant à conférer une touche plus noble au bâtiment<sup>85</sup>.

#### **1.1.4.3. Éléments à vocation religieuse**

De nombreux édifices qui traversent le temps sont le témoignage à la fois de la grande piété et des craintes des populations de montagne : selon Bricout (2007 : 7), la plupart des habitants des Hautes Vallées ont en effet la crainte de Dieu et sont toujours obsédés par les croyances et les superstitions païennes. Les sorcières existent et sont chassées, alors que de nombreuses confréries locales sont créées, installant des églises et des oratoires dans des lieux considérés comme mauvais ou hantés. En 1631, une grave épidémie survient, particulièrement meurtrière pour la vallée de la Roya ; elle entraîne le maintien des superstitions et une dévotion plus grande encore, manifestée à travers la construction de nouveaux oratoires et de chapelles, dans le but de protéger le village. D'ailleurs, la présence de linteaux à thème religieux<sup>86</sup> rappelle aux gens les croyances et superstitions communes de cette période, toujours

---

<sup>85</sup> D'après « Liguria: Trompe- l'oeil ». <http://www.enrosadira.it/liguria/trompe01.htm>. Consulté le 19 novembre 2020.

<sup>86</sup> Voir image n°3, annexe n°2.

au profit des moines pénitents qui, prônant l'intimité avec Dieu, obtinrent un grand succès en ce sens qu'ils apportèrent une réponse aux populations, car même après l'humanisme de la Renaissance, la montagne était encore cet environnement hostile et dangereux, et la nature un élément toujours aussi terrifiant, démontrant que la colère de Dieu domine toujours le destin de l'humanité.

Ce succès est la raison de la construction de nombreuses chapelles et autres édifices d'empreinte ligure dans la vallée de la Roya, les confréries des moines pénitents venant pour la plupart de Gênes

Les premières fondations de confréries remontent au XIV<sup>ème</sup> siècle, avec celle des Pénitents blancs de la Sainte-Croix de Sospel (1398) et celles des Pénitents noirs de Nice (fin du XIV<sup>ème</sup> siècle). C'est au XVII<sup>ème</sup> siècle que se créent la majorité des confréries de Pénitents sur le Comté de Nice. Le mouvement semble venir de Ligurie, et de Gênes tout particulièrement.

(Bricout, 2007 : 7)

De ce fait, de nombreuses églises et chapelles gardent une empreinte ligure et la vallée ne conserve que quelques exemples d'architecture romane, parmi lesquels le clocher Saint-Jean à Breil-sur-Roya, considéré comme le plus ancien style architectural roman des Alpes (début XI<sup>ème</sup> siècle), et Notre-Dame del Poggio à Saorge, décorée de bandes lombardes<sup>87</sup>.

Au XV<sup>e</sup> siècle, les peintres piémontais ont laissé de nombreuses traces de leur influence : les fresques. C'est le cas à Notre-Dame des Fontaines à La Brigue, où

---

<sup>87</sup> Éléments d'architecture caractéristiques de l'époque romane.

l'intérieur est entièrement recouvert des fresques de Jean Baleison et Jean Canavesio (1492). D'autres églises, plus modestes, comme celle de Tende, ont des peintures datant d'entre le Moyen Âge et la Renaissance. Aux XVII<sup>ème</sup> et XVIII<sup>ème</sup> siècles, l'influence du Grand-Duché de Savoie et du mouvement de contre-réforme, s'est concrétisée à travers la construction ou la reconstruction en style baroque de presque toutes les églises des villages des vallées de Roya et Bévéra. Parmi les nombreux édifices extraordinaires, nous retrouvons la cathédrale Saint-Michel de Sospel qui a été reconstruite en 1642 et l'église Sancta-Maria-in-Albis à Breil-sur-Roya, dont le plan en croix grecque a été commencé en 1633. Dans le même temps, ces villages ont plusieurs églises et chapelles de pénitents et des confréries de laïcs, dont l'existence remonte au comté de Nice (XIV<sup>ème</sup> siècle) et qui perpétuent une entraide forte. Parmi les nombreux exemples, nous trouvons l'église Sainte-Croix de Sospel et l'église des pénitents blancs de Piène-Haute, qui conservent encore d'importants meubles servant aux processions<sup>88</sup>.

### **1.1.5. Une terre d'art baroque**

Le commerce du sel dans la vallée de Roya apporte une nouvelle prospérité économique, qui entraîne avec elle une multiplication d'églises et de chapelles baroques : « Aux XVII et XVIII<sup>ème</sup> [...] la route du sel a considérablement enrichi ces hautes vallées, et les habitants peuvent entreprendre la construction de chapelles plus

---

<sup>88</sup> <http://www.gite-roya-mercantour.com/images/Au%20fil%20du%20pays.pdf>, consulté le 18 novembre 2020.

grandes, plus décorées, et plus belles à leurs yeux, c'est-à-dire plus baroques. » (Ibid. : 19). Les chapelles de Pénitents sont de plus en plus nombreuses : « Ce sont des édifices encore anonymes qui inscrivent dans ce paysage de montagne [...] une empreinte rococo inoubliable » (Bricout, 2007 : 7).

La présence de nombreux édifices de style baroque dans toute la vallée de la Haute Roya est due en partie à sa proximité avec la Ligurie et le Piémont, mais aussi au fait que cette zone actuelle de la France – qui fut à l'époque sous la domination de Turin – témoigne de l'impulsion esthétique dominante héritée du lien culturel de Nice avec les anciens États de la Maison de Savoie. Selon Bricout (2007 : 22), la diffusion du modèle de Gênes avait ainsi posé les bases d'une future pénétration du modèle d'art baroque piémontais. C'est ce style baroque urbain, dit nisso-ligure, qui s'est alors répandu dans l'arrière-pays, le long de la route du sel dans la vallée de la Roya et a donné un accent montagnard et populaire unique, qui a contribué à lui forger une identité propre, liée aux apports conjugués du patrimoine culturel de la Provence médiévale, de l'influence ligure et du style savoyard. Ainsi, l'art baroque s'est intégré au paysage et s'est fondu dans cette culture montagnarde sans se voir opposer la moindre résistance, en empruntant la route du sel depuis Gênes et Turin jusqu'aux endroits les plus reculés de la vallée, des deux côtés du fleuve Roya.

Dans les villages de la Haute vallée de la Roya, nous pouvons retrouver ces empreintes baroques d'influence ligure et piémontaise à :

### 1.1.5.1. Breil-sur-Roya

On retrouve des chef-d'oeuvres de l'art baroque du XVII et XVIIIème siècles comme :

L'église Santa-Maria-in-Albis qui

s'inscrit dans l'espace de la place Brancion créant un ensemble urbanistique nettement influencé par la Ligurie des XVIIe et XVIIIe siècles [...] La décoration baroque de Sancta Maria in Albis a été réalisée très progressivement au cours du XVIIIe siècle. Le chœur est séparé de la nef et des absidioles par une balustrade de marbre polychrome [et] le maître-autel est décoré de gypseries et boiseries sculptées et dorées [;] elle est la seule à développer un plan centré caractéristique de la période baroque. Les deux chapelles du transept entretiennent un dialogue proprement baroque<sup>89</sup>.

La chapelle de la Miséricorde (ancienne chapelle des pénitents noirs) a une façade qui représente bien l'architecture baroque du XVIIème siècle, caractérisée par les cassures de la ligne de composition qui créent un effet de profondeur rendu par le jeu des ombres et des lumières et qui lui confère une impression incroyable de vie<sup>90</sup> ; quant à l'église Sainte-Catherine – ancienne église de l'église pénitentielle blanche – elle présente une jolie façade du XVIIIème siècle<sup>91</sup>.

### 1.1.5.2. La Brigue

---

<sup>89</sup> <https://www.departement06.fr/breil-sur-roya/eglise-sancta-maria-in-albis-2056.html>. Consulté le 18 novembre 2020.

<sup>90</sup> <https://www.departement06.fr/breil-sur-roya/chapelle-de-la-misericorde-2057.html>. Consulté le 18 novembre 2020.

<sup>91</sup> <https://www.departement06.fr/breil-sur-roya/chapelle-sainte-catherine-2055.html>. Consulté le 18 novembre 2020.

D'après Bricout (2007 : 18), l'art baroque est représenté de manière tout aussi importante à la Brigue<sup>92</sup>, dans la plupart des édifices, comme dans l'église Saint-Martin où la contribution baroque ligure se retrouve principalement dans la décoration de l'autel latéral et où des motifs baroques – tels que les courbes, la polychromie ou encore le stuc – mettent en valeur un patrimoine pictural important. Parmi ce patrimoine figurent les oeuvres de Louis Bréa (vers 1500) : *l'Adoration des enfants*, *l'Assomption* et *La Crucifixion*. L'église Saint-Martin a été construite à la fin du XVe siècle dans un style romano-ligure ; son clocher n'est pas baroque comme celui de Tende : il conserve sa flèche d'origine (polygones de pierre) et l'intérieur de l'église est baroque, décoré dans un style ligure avec des chapelles latérales. La Chapelle de l'Assomption, construite au XVIIIe siècle par la confrérie des Pénitents Blancs, possède également une façade monumentale ainsi qu'un campanile à l'italienne qui constituent un bel exemple d'architecture baroque<sup>93</sup>.

Enfin, deux autres chapelles témoignent des influences baroques qui s'exercent depuis le Piémont et la Ligurie : celle de l'Annonciation – ancienne chapelle des Pénitents Blancs datant également du XVIII<sup>ème</sup> siècle, qui se développe sur un plan en ellipse typique du baroque et dont le jeu d'imbrication géométrique met en évidence cette volonté d'induire une impression de mouvement dans l'architecture<sup>94</sup> – et la

---

<sup>92</sup> Cfr. Annexe n°2, image n°3.

<sup>93</sup> <https://www.departement06.fr/brigue-la/chapelle-de-l-assomption-2052.html>. Consulté le 18 novembre 2020.

<sup>94</sup> <https://www.departement06.fr/brigue-la/chapelle-de-l-annonciation-2051.html>. Consulté le 18 novembre 2020.

Chapelle Saint-Michel, édifée en 1700, qui est dotée d'un plan octogonal plutôt rare pour la région et traduit une influence directe de l'Italie<sup>95</sup>.

En dehors des édifices religieux, il est facile de percevoir d'autres indices sur les habitations, tels que les linteaux sculptés en schiste noir de Réaldo<sup>96</sup>, tous datés d'entre le XV<sup>ème</sup> et le XVII<sup>ème</sup> siècle, qui illustrent bien les relations fréquentes et usuelles de La Brigue avec le Val d'Aroscia, situé à la frontière italienne en Ligurie, mais surtout l'influence artistique et religieuse que cette région italienne exerce sur les communautés de la vallée de la Roya (Bricout, 2007 : 8).

### **1.1.5.3. Tende**

À Tende, deux édifices marquent l'époque baroque :

L'église Notre-Dame de l'Assomption – qui date de 1506 mais dont la décoration du XVII<sup>ème</sup> siècle est de style baroque – avait été redécorée de peinture colorée (polychromie) et l'aménagement de son espace intérieur, resserré autour du maître-autel, finit d'inscrire l'édifice dans ce mouvement baroque<sup>97</sup>. Le portail de l'église fut quant à lui réalisé en schiste noir par des artisans ligures du Val d'Aroscia en 1562.

---

<sup>95</sup> <https://www.departement06.fr/brigue-la/chapelle-saint-michel-2050.html>. Consulté le 18 novembre 2020.

<sup>96</sup> Un hameau du village de Triora, dans la province d'Imperia.

<sup>97</sup> <https://www.departement06.fr/tende/eglise-notre-dame-de-l-assomption-1979.html>. Consulté le 18 novembre 2020.



Une autre chapelle de la commune —celle de l'Assomption – est dotée d'un esprit baroque, de par la vitalité que lui confère la variation géométrique des éléments de son décor – marqué par le concept de progression du carré au cercle et par le fait que le regard des visiteurs soit spontanément entraîné vers le haut —, mais c'est surtout la typicité de son maître-autel<sup>98</sup> qui l'inscrit dans le style baroque.

#### 1.1.5.4. Vintimille

À Vintimille, le style baroque se retrouve dans l'*Oratorio dei Neri*<sup>99</sup> : une église des années 1700, au centre de la vieille ville historique, on l'on peut admirer peintures, statues, mais tout particulièrement la représentation du Christ, couché sur un brancard. S'y trouvent également un autel avec le Christ et des colonnes noires en forme de spirale qui montent vers le ciel, ainsi qu'un banc en bois qui entoure les deux côtés de l'oratoire et enfin une peinture murale d'inspiration baroque, tout comme ses stucs et ses sculptures.

#### 1.1.5.5. Sanremo

À Sanremo, le Sanctuaire de Notre-Dame de la Côte, connu plus simplement comme Madonna della Costa surplombe la colline au-dessus de la ville et fut érigé en 1361

---

<sup>98</sup><https://www.departement06.fr/tende/chapelle-de-l-assomption-1978.html>. Consulté le 18 novembre 2020.

<sup>99</sup> «ORATORIO DEI NERI – VENTIMIGLIA VECCHIA IM | Liguria di confine». <https://www.liguriadiconfine.it/oratorio-dei-neri-ventimiglia-vecchia-im/>. Consulté le 8 décembre 2020.

pour célébrer la libération de la soumission féodale aux Doria de Gênes. Cet édifice – à la structure baroque bâtie en croix latine – date de 1630, tandis que sa façade et son dôme décorés de fresques exquises sont l'oeuvre du ligurien Domenico Belmonte entre 1770 et 1775.

#### 1.1.5.6. Triora e Pigna

Parmi quelques belles expressions de l'architecture populaire de Triora empreintes de symboles religieux, nous trouvons le portail baroque de la maison Tamagni dans le *Largo* éponyme, mais aussi la porte de la maison Gastaldi sur la *Piazza della Collegiata*, ou encore le linteau d'une fenêtre cloutée, avec l'arme de la famille Capponi dans la *via S. Agostino* et enfin la porte d'en haut avec l'Annonciation, dans la *via Cava*. Mais à Triora, les années 1600 ont également laissé des traces importantes dans les édifices religieux : l'Oratoire de Saint-Jean-Baptiste, sur la *Piazza della Collegiata* ; mais l'influence du baroque ligurien s'est également répandue dans les hameaux et villages voisins : à Andagna par exemple, où l'église paroissiale – nommée « à la nativité » – dénote une architecture baroque avec un portail structuré en demi-colonnes classiques et un entablement dans lequel se détache un putto<sup>100</sup> ailé : le couronnement du portail est la trace d'une technique artisanale répandue dans des zones comme celles-ci, riches en ardoises réfractaires en haut relief.

---

<sup>100</sup> « Figure peinte ou sculptée d'enfant nu, de petit amour, employée en général en nombre (arts classique et baroque) », <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/putto/65207>, consulté le 24 novembre 2020.

Tandis qu'à Pigna, le style baroque se retrouve sur la façade de l'oratoire Saint-Antoine Abbé ainsi que dans l'église paroissiale de San Giovanni Battista, datant du XVI<sup>ème</sup> siècle et située dans un des hameaux de Pigna : Buggio. C'est en particulier ses intérieurs – peints avec des scènes de la vie de Jésus en 1962 par un artiste de Dolceacqua connu sous le nom de « Barbadirame<sup>101</sup> » – qui dénotent un style baroque. Enfin, datant de la même période et à proximité de la paroisse de Buggio, se trouve un édifice au style baroque plus simple : l'oratoire de Saint-André.

C'est donc dans tous ces villages jonchant la fameuse route du sel que l'on retrouve l'empreinte baroque ligure, et ceci semble aller de concert avec le fait qu'elle soit devenue l'élément indispensable au développement du commerce depuis le comté de Nice jusqu'au Piémont. Cette observation constitue un élément déterminant pour la vallée de la Roya, qui est et a toujours été une terre de prédilection qu'il fallait absolument posséder et dominer pour des questions d'enjeux stratégiques, et ceci depuis des temps très lointains. Plus encore, ces considérations historiques nous permettent de saisir le fait que la communication et les connexions entre Piémont, Ligurie et le comté de Nice, à travers les vallées de la Roya, Nervia et Bévéra ont toujours été fluides et riches – qu'elles soient commerciales, politiques, religieuses ou artistiques, le tout dans un continuum socio-linguistique<sup>102</sup>.

---

<sup>101</sup> Né à Dolceacqua, en 1923, il commence sa vie professionnelle comme décorateur, peignant de nombreuses fresques dans des résidences privées, des châteaux et des églises sur toute la Riviera dei Fiori et la Côte d'Azur, complétant sa formation artistique dans l'atelier d'Achille Beltrame à San Remo. En 1959, il commença à fréquenter le grand maître Pablo Picasso, dont il fut le disciple.

<sup>102</sup> Dans le sens qu'en donne Blanchet (2003) d'« ouverture sociolinguistique [...] hors du système linguistique, dans les usages sociaux [...] dans une] dimension [...] qui permet de dégager des

### 1.1.6. La vallée de la Roya : histoire d'une terre d'enjeux stratégiques

Comme nous l'avons évoqué au début de ce chapitre, des traces d'activités humaines sont présentes dans les vallées de la Roya et Bévéra dès le Néolithique, et l'on trouve dans la vallée des Merveilles des peintures rupestres datant des années 1800 à 1500 avant J.C., présentées au musée des Merveilles de Tende. Ce sont – comme nous l'avons précédemment évoqué – les celto-ligures qui sont à l'origine de l'occupation humaine de la vallée et les ligures *Intemelii* – situés entre les fleuves Nervia et Roya – qui ont vu naître *Albium Intemelium* (Vintimille)<sup>103</sup>.

A l'époque romaine, les villages de la Roya appartiennent au Municipium de Vintimille et les premières voies de passage sont alors construites entre Vintimille, en Ligurie, et Borgo San Dalmazzo, dans le Piémont, alors que la vallée reste sous domination romaine jusqu'aux invasions gothes et lombardes du V<sup>ème</sup> au VII<sup>ème</sup> siècle, puis sarrasines de 890 à 970.

La vallée de la Roya constitue alors un véritable enjeu stratégique : ce qui lui vaut de subir bon nombre de dominations ; en effet, comme le résume Magnardi & Sandrone (2010 : 57) :

---

tendances[...] pren[ant] en compte la part « aléatoire » de l'organisation chaotique des langues et des phénomènes sociaux, la possibilité des effets exercés par les humains hors d'un déterminisme absolu. [...] L'univers en général et les situations sociolinguistiques en particulier présentent du continuum ».

<sup>103</sup>

<https://www.departement06.fr/documents/A-votre-service/Culture/archives/recherches-regionales/rr100-1987-01.pdf>. Consulté le 18 novembre 2020.

À partir du Moyen Âge, de nombreuses seigneuries se disputent le territoire, qui va appartenir tour à tour au Comté de Vintimille, au Comté de Provence, au Comté Angevin, à la République de Gênes et, enfin, à la Maison de Savoie. Française pour une brève période durant la Révolution, la haute vallée de la Roya a été intégrée au royaume de Sardaigne, puis à l'État italien jusqu'après la Deuxième Guerre Mondiale et, enfin, définitivement rattachée à la France en 1947.

Si nous nous intéressons davantage aux détails de l'histoire de la vallée : nous commencerons par aborder le fait qu'elle passe sous domination des Génois dès 1140, alors que le Comte de Vintimille – le comté de Vintimille avait été créé en 962 – « remet ses châteaux à la commune de Gênes » (Bricout 2007 : 29); ceci étant, les communes de Breil, La Brigue, Saorge et Tende bénéficient toutefois d'une certaine autonomie en raison d'un pacte réciproque signé avec Gênes en 1221 par les hommes de ces communes.

En 1258, Saorge, Breil et La Brigue sont cédés à la Provence puis passent à la Maison de Savoie en 1388 comme le reste du Comté de Nice. Tende, par contre, seigneurie des Vintimille-Lascaris, ne sera cédée au duc de Savoie qu'en 1581.

Au XIIIème siècle, en 1262, le comté de Vintimille est coupé en deux : « la basse Roya va à Gênes, la haute, la moyenne et la Roya Bévéra à la Provence » (Ibid.), sous la domination de Charles 1er d'Anjou, Comte de Provence. En 1388, « les communes de Breil, Saorge et Sospel [appartenant alors au Comté de Nice] passent sous la domination de la maison de Savoie » (Bricout, 2007 : 29) ; s'y ajoute ensuite le Comté de Tende en 1581, par une ordonnance d'Emmanuel-Philibert, Duc de Savoie. Le

village de Fontan est créé le 30 juin 1616 comme lieu de halte, avec l'ouverture du chemin ducal reliant Nice à Turin :

Ayant avec de très grands moyens et dépenses fait tracer les nouvelles routes carrossables de la Mer en Piémont, afin d'introduire un grand trafic et un grand commerce dans nos États... ayant été nécessaire de détourner la route des lieux et terres de Breil et Saorge... considérant la nécessité où se trouve le peuple de Saorge d'avoir quelques habitations hors de l'agglomération, du fait du peu de place dont dispose celle-ci, considérant que les négociants ne pouvant se loger à Saorge seront obligés de s'établir près de l'endroit où passe la route nouvelle, voulant pourvoir à tout cela, il est permis de choisir quelque lieu plus commode, qui entre Sospel et Tende, se trouve où l'on puisse résider plus aisément.

Nous étant pleinement informés de la qualité du lieu et territoire nommé le Fontan, comme endroit commode, aéré, sain, abondant en eau de source et possédant des terrains propres à la culture des cultures et de la vigne... nous avons ordonné et ordonnons que tous ceux qui voudront habiter sur la route, dans le terroir de Saorge, soit pour tenir hôtellerie, ou faire autre commerce doivent y construire à l'exclusion de tout autre endroit<sup>104</sup>.

En 1692, après la guerre de la ligue d'Augsbourg, la Roya-Bévéra devient française, puis, en 1696 la Bévéra, ainsi que la moyenne et la Haute-Roya retournent à la Savoie : cette époque marque le début de changements constants de domination de la vallée – entre la France et la Maison de Savoie – qui subit encore la domination autrichienne en 1747 et l'invasion française de Napoléon Bonaparte en 1797. Après la chute de Napoléon, le Congrès de Vienne est convoqué en 1814 - 1815 pour redessiner les

---

<sup>104</sup> sitesavisiter.com. « Fontan ». <https://sitesavisiter.com/wiki/fontan>. Consulté le 6 septembre 2021.

frontières politiques entre les différentes nations après la révolution lancée par le général Cordores. La République ligure, établie en 1805 par Napoléon lui-même après la chute de l'ancienne République génoise et incorporée dans les territoires du Premier Empire français, faisant alors partie du Royaume de Sardaigne, et Vintimille est soumise au *Contado* de Nice. Avec l'Unité d'Italie, Tende, La Brigue, Triora, Pigna, Sanremo et Vintimille entrent en 1861 dans les frontières du nouveau Royaume d'Italie. Puis, en 1945, à la fin de la Seconde Guerre mondiale, elles sont à nouveau occupées par la France, pour repasser sous le contrôle de l'Italie. Mais suite à la défaite de 1945 et au traité de Paris, la Haute Roya devient entièrement française après le référendum de 1947 : ainsi, Tende et La Brigue sont annexées à la France, alors que les autres communes sus-citées restent italiennes. Dans l'un de ses articles, André-Louis Sanguin (1983 : 17) indique les détails des conséquences géopolitiques de cette dernière annexion ou rattachement<sup>105</sup> :

Le 10 février 1947, était signé à Paris le traité de paix avec l'Italie qui mettait fin à la situation engendrée par l'agression mussolinienne du 10 juin 1940. Aux termes de cet acte diplomatique, la frontière franco-italienne était modifiée en faveur de la France en cinq endroits différents (col et hospice du Petit Saint-Bernard, plateau du col du Mont Cenis, Vallée Etroite près du Mont Thabor, Mont Chaberton au Nord du col de Montgenèvre). Mais la modification frontalière la plus importante et la plus significative, fut celle touchant le Nord des Alpes Maritimes. Les hautes vallées de la Tinée, de la Vésubie et de la Roya étaient récupérées par la France. Conséquemment, de la Cime de Colle Longue (Cima di Collalunga), au Nord d'Isola, jusqu'au Mont Grazian, à l'Est de Sospel, la frontière était reportée sur la ligne de partage des eaux entre versant padan et versant méditerranéen de l'extrémité sud de l'arc alpin.

---

<sup>105</sup> Selon le pays depuis lequel on l'observe : annexion pour l'Italie, rattachement pour la France.

Les conséquences directes des modifications de cette frontière touchèrent de plein fouet la vie socio-économique des communautés frontalières directement concernées : l'économie pastorale tendit rapidement à disparaître et la frontière franco-italienne devant être rectifiée pour suivre la ligne des plus hautes crêtes, plusieurs villages subirent une division : La Brigue perdit ainsi 8000 hectares au profit de Fontan et Saorge qui récupérèrent également « les vallons et sommets détachés de Triora et de Pigna » (André-Louis Sanguin, 1983 : 20). Côté italien, Olivetta San Michele perd les villages de Piène et de Libre annexés à Breil.

#### 1.1.7. L'opinion publique face aux annexions (rattachement) conséquentes au traité de Paris

*« Nous [...], Brigasques, on a subi le, comment dirais-je le ra... (en)fin le détachement ou rattachement, ça dépend dans quel sens on veut en parler, c'est-à-dire que la commune de la Brigue a été coupée en deux en 1947: la moitié des Brigasques sont restés en Italie et l'autre moitié sont restés à la Brigue »*

Maire de la Brigue, octobre 2018, La Brigue, entretien n°8

Occupée par les autorités fascistes de la RSI et par les troupes allemandes, la vallée de la Roya est libérée entre le 23 et le 25 avril 1945, alors que les partisans italiens entrent à Vintimille et que les militaires français occupent la zone allant jusqu'à Coni



dans le Piémont et Imperia en Ligurie occidentale. Selon Romain H. Rainero<sup>106</sup> (2016 : 65) la présence française sur ce territoire, dirigée par le général Paul André Doyen, avait officieusement pour but final l'annexion des villages de la Haute-Roya – voire un territoire plus étendu allant jusqu'à Vintimille au départ – et certains documents datant de 1945, telles que les affiches *Uomini liberi* et *Avis à la population*<sup>107</sup> témoignent non seulement de cette volonté clairement affichée auprès des populations d'annexer ces territoires occupés, mais également de l'initiative d'influencer l'opinion publique afin de la rendre favorable à un « rattachement » programmé par les autorités françaises. D'une part, selon Jean-Noël Parpillon (2016), le général De Gaulle indique qu'au moment de la capitulation des Italiens – le 2 mai – la France occupe le Val d'Aoste, les cantons de la Roya tandis que Tende, La Brigue et Vintimille sont – officieusement – annexées au département des Alpes-Maritimes. D'autre part, pour favoriser une adhésion globale à ce projet de rattachement, on ne lésine pas sur les moyens ; par le concours d'actions ciblées : attribution de cartes d'identités françaises pour les habitants des villages italiens occupés à la frontière, affichage massif des *Avis à la population*<sup>108</sup> mentionnant un retour légitime et évident à la mère-patrie française et enfin établissement de structures de frontière matérielles (Rainero, 2016 : 66). Mais cette préinstallation en vue d'une annexion va même plus loin selon un rapport du major Hugh Balland cité par Rainero (Rainero, 2016 : 66), qui rend compte d'une

---

<sup>106</sup> In Fixer et franchir la frontière [Texte imprimé] : Alpes-Maritimes, 1760-1947 : actes du colloque international de Nice, 9-11 juin 2016 / réunis par Yvan Gastaut, Yves Kinossian, Marc Ortolani... [et al.] ; avec le concours d'Anne Jolly.

<sup>107</sup> Ibidem

<sup>108</sup> Ibid.

domination concrète des troupes françaises sur le terrain, revêtant des aspects de prise de possession totale du territoire :

Le colonel commandant des troupes gaullistes [...] a donné les ordres suivants:

- L'usage de la langue française est obligatoire,
- On invite [tous les habitants] à présenter la demande pour la naturalisation française,
- La monnaie italienne doit être remplacé[e] avec un change du montant suivant : lires 1000 pour les personnes jusqu'à 18 ans et lires 3000 pour les personnes de plus de 21 ans,
- Il est obligatoire de dénoncer toutes les épargnes qui auront un change supérieur à 50%
- Tous les employés d'État sont destitués et même les médecins du service public
- Le tunnel de Tende est fermé
- Tout voyageur doit obtenir un visa pour le passage [...].

Rainero (2016 : 66) – pour confirmer l'hypothèse d'un projet d'annexion médité bien en amont de son exécution officielle – reprend dans son article (2016 : 66) les propos suivant de Marc Lengereau (1980 : 92) :

L'intention de rattacher à la France les territoires des hautes vallées de la Vésubie, de la Tinée et de la Roya, remonte à l'époque d'Alger. Ainsi le général de Gaulle réalisa-t-il *très exactement* [...] en 1947 [...] ce qu'il avait prévu en 1943. Entre temps, on avait agité la question de Vintimille, de la basse Roya et même du bassin de la Nervia, pour renoncer par la suite à toutes visées sur ces secteurs.

Ainsi, malgré les protestations des représentants du gouvernement italien dénonçant ces pratiques, rien ne semblait pouvoir arrêter cette pression française à l'annexion, se poursuivant par le biais de nombreux plébiscites auprès des habitants et de la création d'un "Comité de rattachement à la France" chargé de proclamer la volonté des populations locales d'être rattachées à la France. Rainero (2016 : 69) souligne par ailleurs – outre le fait que la monnaie italienne fut remplacée par celle française – que le français était utilisé dans une partie des textes officiels et que le drapeau français remplaçait déjà celui italien sur les bâtiments publics. Ces localités ont donc été – bon gré mal gré – assez rapidement francisées alors même qu'en juin 1946, la position italienne n'acceptait pas le fameux « *Projet de rectification n°4 – Vallée de la Roja*<sup>109</sup>» et que – selon certains articles journalistiques de cette même année<sup>110</sup> – les populations de cette vallée demandaient plutôt « la création d'une zone franche<sup>111</sup>» correspondant au projet de *Zona Franca intemelia* d'Émilio Azaretti (Rainero, 2016 : 76-78).

Selon les sources officielles, le referendum après des populations de Tende et La Brigue a été mis en place d'après ce que convenait la constitution française du 29 septembre 1946, qui prévoyait dans l'article 27 : « Que nulle cession, nul échange, nulle adjonction de territoire n'est valable sans le consentement des populations intéressées ». Ainsi, de la loi du 16 septembre 1946 découle une consultation populaire

---

<sup>109</sup> Ibid., p. 75.

<sup>110</sup> *L'Espoir* de Nice du 25 novembre 1946, *La Liberté* et *Nice-Matin* du 26 novembre 1946 (Ibid., p. 74).

<sup>111</sup> *Nice-Matin*, le 26 novembre 1946 (Ibid.).

auprès des personnes âgées de plus de 18 ans. D'après José Balarello<sup>112</sup> (2008) – alors sénateur des Alpes-Maritimes et vice-président du conseil général – le référendum à propos du rattachement à la France eut lieu le 12 octobre 1946 et « les résultats furent les suivants : à Tende (93,95 % de oui) ; à La Brigue (96,07 % de oui) ; à Libre (67,94 % de oui) ; à Piene (65,00 % de oui) ; à Mollières (99,99 % de oui)<sup>113</sup>».

Il nous semble toutefois nécessaire de nuancer ces résultats annoncés dans la version officielle française et d'ajouter que, bien que les publications à ce sujet soient peu nombreuses, il persiste une certaine réserve quant à la réelle adhésion des habitants de Tende et de la Brigue au projet de rattachement à la France. En effet, dans un premier temps, nous souhaitons attirer l'attention sur le fait que dans un article de Calypso Santamaria<sup>114</sup>, les motivations de la France concernant l'annexion des villages sus-cités soient interrogées ; car le 16 septembre 1947, lorsque le rattachement devient officiel, la nouvelle frontière suit alors plus ou moins la ligne de crête et les forts du col de Tende sont annexés par la France suivant les arguments suivants : d'ordre militaire – avec le fait qu'une frontière qui suit la ligne de crête ait vocation à contrer les invasions éventuelles – mais également d'ordre civil – avec le sentiment d'habitants, qui, interrogés en 1860 au moment du rattachement du comté

---

<sup>112</sup> [https://www.departement06.fr/documents/A-votre-service/Culture/archives/recherches-regionales/recherches\\_regionales188.pdf](https://www.departement06.fr/documents/A-votre-service/Culture/archives/recherches-regionales/recherches_regionales188.pdf), consulté le 8 décembre 2020.

<sup>113</sup> [https://www.departement06.fr/documents/A-votre-service/Culture/archives/recherches-regionales/recherches\\_regionales188.pdf](https://www.departement06.fr/documents/A-votre-service/Culture/archives/recherches-regionales/recherches_regionales188.pdf), consulté le 8 décembre 2020.

<sup>114</sup> calypsosantamaria. « 1947 : le rattachement de Tende et La Brigue ». La vallée de la Roya, terre de frontières (blog), 19 mars 2016. Consulté le 8 décembre 2020. <https://lavalleedelaroyaterrefrontieres.wordpress.com/2016/03/19/1947-le-rattachement-de-tende-et-la-brigue-5/>, consulté le 8 décembre 2020.

de Nice à la France, semblaient voter pour une grande majorité en faveur de la France. Toutefois, certains s'interrogent encore sur les profondes motivations de la France concernant ce rattachement, puisque concrètement – et cela n'est pas négligeable – le fait d'annexer la partie haute de la Vallée a finalement apporté à la France trois importantes centrales hydroélectriques édifiées par les Italiens : celles de Saint Dalmas, de Piène et de Paganin, auxquelles s'ajoutent celles d'Airole et de Bevera. En outre, nous souhaitons ajouter dans un second temps que, côté français on parle de "rattachement" – terme connotant une décision positive pour les personnes concernées – alors que, côté italien on évoque plutôt une "annexion", "revendication" ou encore des "impositions territoriales". Cette forte opposition dans le ressenti des populations vivant alors ce changement de nation – ou une délocalisation forcée, pour les habitants souhaitant conserver leur nationalité italienne – est clairement représentée dans un document audiovisuel des archives des studios Luce datant du 16 septembre 1947<sup>115</sup>, où l'on peut entendre, en réaction à l'annexion, des expressions telles que : « L'Italie saigne », « Laissez-nous notre mélancolie » (notre traduction) ; et où l'on peut voir les écrits suivants sur les murs des maisons : « cette terre est italienne » (notre traduction). Il apparaît ainsi que l'opinion des habitants fut en fait fortement divisée entre pro-français et pro-italiens, indiquant également de fortes tensions dans les villages. Au jour officiel du rattachement, le 16 septembre 1947, on trouve alors – toujours d'après le document audiovisuel - d'un côté, des gens festoyant

---

<sup>115</sup> Andrea Meloni. Il passaggio di Briga Marittima e Tenda alla Francia nel 1947, 2009. <https://www.youtube.com/watch?v=kxVa-Z9QvWI&feature=youtu.be>. Consulté le 15 décembre 2020.

autour de feux de bois pour exprimer leur joie d'être devenus français, et de l'autre, des populations profondément meurtries et contraintes à fuir en direction de l'Italie, car elles préférèrent quitter leur village plutôt que de devenir françaises. À ce propos nous entendons en commentaire : « pour vivre dans leur patrie, ils doivent quitter leur village<sup>116</sup>» (notre traduction) ; elles emportent alors tous leurs biens sur des charrettes de fortune et, avec ces images, nous pouvons entendre la voix-off exprimer ce sentiment : « notre peine a compté, mais au cœur et à l'esprit des Italiens qui sont restés ici, je vous prie de ne pas dire qu'ils doivent cesser d'être italiens<sup>117</sup>» (notre traduction). Il semble ainsi impossible d'obtenir un point de vue objectif et qui reflète vraiment la réalité de ces jours si particulier pour les villages de Tende et de La Brigue, mais ce qui demeure une certitude est que la situation frontalière de ces deux communes et le reste d'esprit belligérant entre la France et l'Italie, deux ans après la fin de la guerre ont été la cause de ce long combat géopolitique.

En définitive, à la lumière de ces événements historiques, nous comprenons bien pourquoi la vallée de la Roya a toujours été l'enjeu de bataille entre différents peuples, dont « Français, Sardes, Autrichiens [pendant] des siècles » (Bricout, 2007 : 3). Sa situation géographique, en zone frontalière et en position de domination de par son altitude, ainsi que le fait qu'elle ait été le « seul passage transversal de la chaîne alpine par le Col de Tende » (Bricout, 2007 : 3) pendant fort longtemps, ont eu pour

---

<sup>116</sup> Ibid., « [...] per vivere in patria, devono lasciare il loro paese »

<sup>117</sup> Ibid., «[...] contegnoso è stato il nostro dolore, ma ai cuori e agli spiriti degli italiani, rimasti qua su, non dite per favore che devono cessare di essere italiani».

conséquences que sa possession a été de tous temps d'une importance capitale – comme pour la Maison de Savoie, à laquelle elle permettait de contrôler le passage des Alpes. Il en résulte alors que, jusqu'à une période encore récente et tout comme Bricout (2007 : 32) nous l'indique : « [dans] la volonté d'exister dans la politique européenne et de jouer dans les rapports de force entre Français, Espagnols et Autrichiens [...] la Roya [a constitué] la pièce maîtresse – économique et politique – de l'échiquier diplomatique européen ».

## **1.2. TERRE DE FRONTIERES, TERRE DE PASSAGE : UN DESTIN PARTICULIER**

Le destin particulier de la Vallée de la Roya est donc dû – comme nous l'avons vu – en grande partie à sa position géographique – c'est une terre de frontière à la croisée des états – et à son altitude, car elle est en effet un point stratégique des Alpes à absolument posséder pour dominer et conserver la domination. Pour Yvan Gastaut (2012 : 2) il s'agit en effet d'un territoire « profondément modelé par cette frontière omniprésente [...] élément moteur de l'activité économique et humaine mais aussi de l'imaginaire. » (Gastaut, 2012 : 3). Elle est en effet un trait d'union depuis très longtemps et sur bien des plans.

### **1.2.1. La Vallée de la Roya : un trait d'union**

La vallée de la Roya fut « un axe de circulation évident, obligé, à partir de la route principale qui longe la côte [et le seul moyen d'aller de Nice vers] les États

Savoyards [et fut ainsi considérée comme le] trait d'union [...] qui relie Nice à Turin et Genève, Rome à Paris [et que la Maison de Savoie a su exploiter pour l'expansion de ses activités commerciales florissantes, en développant et modernisant les voies de passage des cols de la Roya] prolongement montagnard de la ville [de Nice] et de son port, placée sous l'influence mêlée de la Ligurie toute proche et de la Lombardie côté montagnes, de Gênes et de Turin » (Bricout, 2007 : 7) ; mais la principale voie de passage dans cette vallée a été la route du sel.

### 1.2.2. La route du sel

La route du sel a existé dès le Moyen-Âge, permettant d'acheminer le sel depuis Nice jusqu'au Piémont :

Elle longeait la vallée du Paillon, traversait le village de L'Escarène, empruntait le col de Braus, arrivait à Sospel dans la vallée de la Bévéra, et continuait son parcours par le col de Bruis, redescendait dans la vallée de la Roya et remontait sur le col de Tende pour aller vers le Piémont.

(Bricout, 2007 : 12)

Le comté de Tende est né pendant cette même période, de l'effondrement du comté de Ventimiglia au X<sup>ème</sup> siècle. Les comtes de Lascaris avaient développé leur domination et leur autonomie, en grande partie grâce à la possession du col de Tende, qui a constitué ce passage immémorial entre la mer et le Piémont. Les chemins de col de la vallée étaient en effet un passage obligé, et c'est pour cette raison qu'au XI<sup>ème</sup>



siècle un chemin est créé par les Comtes de Vintimille, dans la vallée de la Roya, pour faciliter le transport du sel de Nice vers le Piémont. Puis, alors qu'en 1388, le futur Comté de Nice et son territoire sont dédiés aux états de Savoie

La route du sel devient [...] un axe fondamental d'échange entre Nice et le Piémont. Dans l'acte de dédition, le Duc de Savoie s'engage à maintenir la gabelle (impôt) du sel à Nice et à assurer la liberté de communication entre la cité et le Piémont. Par cet acte le devenir de la route est assuré.

(Bricout, 2007 : 12)

La gabelle, ou impôt consistant au prélèvement du sel, fut ainsi imposée aux familles dès le XII<sup>ème</sup> siècle et consistait en

La levée d'une quantité minimum annuelle obligatoire de sel, au prix de quatre sols la livre. Cette quantité était calculée en fonction du nombre de personnes vivant sous le toit familial, du cheptel et d'une éventuelle activité économique engendrant une consommation supplémentaire de sel (cabaretiers, bouchers, boulangers...).

(Bricout, 2007 : 12)

La route passant par la Roya, que « les marchands de sel italiens de Vintimille [...] empruntaient depuis le XIII<sup>ème</sup> siècle » (Bricout, 2007 : 13), fut alors considérée plus sûre que les autres routes passant plus près du Royaume de France. Au XV<sup>ème</sup> siècle, le Duc Charles Emmanuel 1<sup>er</sup> de Savoie [prince de Piémont] décida donc de reprendre les travaux pour la rendre carrossable, depuis les villages de « Sospel, Breil, Saorge et Fontan, pour arriver à Tende<sup>118</sup>». Ainsi fut créée la *Real Strada*.

---

<sup>118</sup> Ibidem

### 1.2.3. La création de la route royale

Jusqu'alors chemin ducal de la route du sel, la route passant par la vallée de la Roya fut donc en travaux à partir de 1591, afin de devenir progressivement carrossable, après que le duc de Savoie eut acquis le comté de Tende en 1581. Elle est décrite comme une « splendide route, unique en son genre, rivalisant avec les réalisations importantes des Egyptiens et des Romains » (Bricout, 2007 : 14), passant par les gorges de la Roya près de Saorge, et par Fontan – village créé par des architectes de la « cour savoyarde » (Bricout, 2007 : 14) en 1616, pour justement permettre d'éviter le détour par Saorge. Une fois ces travaux financés par chacune des communautés traversées et par d'importantes contributions du trésor royal, il s'est ensuite agi, en 1679, de permettre l'accès « aux voitures à quatre chevaux » (Bricout, 2007 : 14), depuis Nice jusqu'au Piémont. Ce fut chose faite de manière officielle en 1780, sous le règne de Victor Amédée III, qui « inaugura la nouvelle route carrossable ouverte aux quatre roues reliant Nice à Cuneo [celle qui devint] la REAL STRADA (Route Royale) » [...] commémorée par une plaque [...] sculptée dans le roc des gorges de Saorge » (Bricout, 2007 : 14).

Les détails du tracé de la route royale, dont l'itinéraire était déjà bien établi dès le XVII<sup>ème</sup> siècle, sont présents dans les archives : son point de départ se situait au niveau de « la place Saint François »<sup>119</sup> à Nice et allait jusqu'à l'Escarène, puis Sospel,

---

<sup>119</sup> <http://www.archeo-alpi-maritimi.com/routeroyalenicescarene.php>. Consulté le 15 décembre 2020.

Giandola, Tende jusqu'au col, se poursuivant enfin jusqu'à l'actuelle Italie vers Limone Piemonte et Vernante, elle finissait par traverser les Alpes piémontaises vers Cuneo pour se terminer à Turin<sup>120</sup>. Sur tout l'itinéraire, on peut encore voir se succéder chapelles, amphithéâtres et autres monuments, de plus en plus prestigieux à mesure que l'on approche de Turin. Cette route servi donc à acheminer le sel, les étoffes ainsi que d'autres marchandises ; sa fréquentation importante avait par ailleurs suscité des travaux supplémentaires visant à faciliter les accès, notamment grâce au percement du tunnel du col de Tende entre 1889 et 1898. Le prestige de cette route commença toutefois à faiblir car en 1860, le royaume de Piémont-Sardaigne avait perdu la Savoie et le comté de Nice au profit de la France. La basse vallée de la Roya resta la propriété du Piémont-Sardaigne, pendant que la vallée moyenne devint française – hormis La Brigue et Tende qui restèrent italiennes, en raison de leur valeur stratégique considérable pour l'Italie, en altitude et à la frontière<sup>121</sup>.

#### **1.2.4. La ligne Nice-Breil-Cuneo et Nice-Vintimille : histoire et actualité**

D'autres types de liaisons virent ensuite le jour : le 30 octobre 1928 sont inaugurées les lignes franco-italiennes Nice-Breil-Cuneo et Breil-Vintimille par les ministres des travaux publics français et italiens après 40 ans de travaux réalisés par plus de 10000 ouvriers à coups de pics et de pioches, pour établir un parcours essentiellement

---

<sup>120</sup> <https://www.detoursenfrance.fr/destinations/la-route-royale-en-passant-de-nice-a-turin-5607>. Consulté le 15 décembre 2020.

<sup>121</sup> Gastaut, Kinossian, Ortolani [et al.] : 2016, pp. 47-54.

constitué de tunnels et de viaducs, à la période où Tende était encore italienne<sup>122</sup>. Le train des merveilles relie depuis lors le Piémont italien et la ville de Nice<sup>123</sup>. Les habitants de la vallée sont encore aujourd'hui très attachés à cette ligne de chemin de fer, qui permettait depuis sa création d'effectuer toutes les opérations commerciales quotidiennes : « les achats [de marchandise] sur Nice [...] arrivaient par le train et alors il y avait des gens qui faisaient la distribution des marchandises aux boutiques avec leurs chevaux<sup>124</sup>». Peu de temps après, les viaducs furent fortement endommagés par les troupes allemandes après la déclaration de guerre faite par Mussolini, le 10 juin 1940, qui entraîna l'arrêt de la circulation des trains entre la France et l'Italie. Mais à la fin de la guerre et suite à sa défaite, l'Italie s'engagea à reconstruire la ligne ainsi qu'à en assurer la manutention et l'entretien ; comme l'indique un habitant de Breil-sur-Roya – Charles Sartore – elle signa alors une convention avec la France en 1970 : « les travaux sont terminés en 1979, permettant la circulation de 12 trains quotidiens dans la vallée de la Roya et des relations Nice-Turin quotidiennes, à raison de deux fois par jour [avec environ] 3000 voyageurs par jour<sup>125</sup>» au moment de l'apogée de l'utilisation de la ligne Nice-Breil-Cuneo. À partir de 2013 néanmoins, l'Italie a décidé de cesser d'entretenir seule la ligne, en conséquence de quoi « la SNCF diminue la vitesse de circulation de 80 à 40 kilomètre-heure<sup>126</sup> ». Cette situation perdure encore

---

<sup>122</sup> D'après <https://youtu.be/ovX6RRtF5hM>. Consulté le 15 décembre 2020.

<sup>123</sup> D'après <https://www.youtube.com/watch?v=1WNRVBzWL0w>. Consulté le 15 décembre 2020.

<sup>124</sup> Transcription de l'intervention de Charles Sartore, habitant de Breil-sur-Roya, <https://www.youtube.com/watch?v=5e2EPwZDvJw>. Consulté le 15 décembre 2020.

<sup>125</sup> D'après <https://www.youtube.com/watch?v=5e2EPwZDvJw>. Consulté le 15 décembre 2020.

<sup>126</sup> Ibid.

actuellement, dans l'attente de nouveaux accords entre les deux pays frontaliers pour pérenniser la ligne. Il s'agit donc d'une décision qui a bien évidemment eu une incidence négative sur l'activité touristique et le dynamisme de ces villages de montagne, dépendant fortement des transports publics.

### **1.2.5. Une terre de passages**

Selon Bricout (2007 : 5) les Alpes ont toujours été un moyen de passage et de communication, mais aussi un obstacle. Ils sont les témoins privilégiés des grands moments de la civilisation, de Hannibal à la scène historique de la conquête de Napoléon. Les premières mobilités humaines étaient en relation avec des transferts saisonniers des populations et les mouvements migratoires dans les Alpes étaient principalement liés à la misère, au sous-développement ou encore à la pression démographique ; en effet, selon Dupâquier (1994: 85) la mobilité en montagne est primordiale pour assurer le mode de vie sédentaire et rester dans les villages, ceci permettant à un nombre considérable paysans pauvres – surtout ceux habitant la montagne – d'obtenir les ressources supplémentaires nécessaires aux familles pour pouvoir survivre dans le village. La mobilité est donc une nécessité en haute montagne car, en raison de besoins financiers : les activités dédiées aux transhumances constituaient ainsi déjà une sorte d'émigration provisoire. De plus, les gens devaient souvent trouver un emploi dans d'autres communautés alpines qui leur étaient proches et parfois même déménager beaucoup plus loin. En hiver, beaucoup se déplaçaient

pour trouver du travail dans l'élevage, l'agriculture ou la sylviculture – selon le rapport des enquêtes réalisées en 1750-51 par un intendant dénommé Joanini<sup>127</sup>. Fernand Braudel (1949-1966) a d'ailleurs qualifié les alpes de « montagne fabriquant des hommes » pour les villes de la plaine, car les producteurs et commerçants de la montagne venaient régulièrement vendre leurs produits et participaient de manière très significative à l'économie locale lors des diverses foires ayant lieu tout au long de l'année.

À la fin du XVII<sup>ème</sup> siècle, l'on trouve également une autre forme de migration : celle des vendeurs itinérants italiens ou encore des musiciens organistes et autres artisans se rendant en France dans l'espoir de mieux y gagner leur vie et c'est à partir du XVIII<sup>ème</sup> siècle que l'émigration lointaine commence à proprement parler ; elle marque le début du déclin économique de la montagne alors que dans le Comté de Nice, seule la vallée de la Roya bénéficie encore de l'essentiel du commerce entre la France et l'Italie. Comme nous le précise Tombaccini-Villefranche (1998 : 79), le phénomène d'immigration clandestine dans la vallée de la Roya a commencé en 1860, lorsqu'une nouvelle frontière a été établie entre la France et l'Italie, avec pour conséquence une séparation entre plusieurs villages, qui étaient auparavant étaient libres de circulation.

---

<sup>127</sup> Costamagna Henri (1979 : 16) à propos de Gaspard Joanini « Par sa monumentale enquête ce dernier a préparé la réforme décisive de 1775. D'ailleurs il apparait comme le modèle des intendants. Il l'est non seulement par sa conscience professionnelle et le tableau extraordinairement documenté qu'il fournit, du comté de Nice, dans son rapport, mais parce qu'il a fait tout sa carrière dans cette fonction. En effet sa biographie, à Turin le décrit ainsi : Gaspard Joanini, docteur en lois, intendant provisoire de Turin, intendant de Moriana (3 juin 1724), de Pinerolo (21 mars 1725), Intendant Général d'Alexandrie(15 octobre 1729), de Nice (17 janvier 1750), Jubilé : 31 août 1759 ».

Cette nouvelle frontière, qui débutait au niveau de la mer puis continuait le long de la rivière Roya, partagea Sospel, Breil et Saorge du côté français et Piene, La Brigue et Tende du côté italien. Le comté de Nice est resté quant à lui rattaché à la Savoie jusqu'en 1860 quand il devint français par référendum et concernant la frontière maritime, elle n'a été déterminée de façon définitive qu'en 1892 selon Caperon-Moreno (1980, cité par Tirel 1998 : 39) et en 1870, la population des Alpes-Maritimes était encore proche de ses voisins transalpins, ce qui s'avérait propice à lancer un mouvement en faveur d'un nouveau rattachement des villages – annexés à la France - à l'Italie. Selon Molinari (1998 : 9)<sup>128</sup>

Les flux migratoires ligures, sont parmi les plus anciens et constants au cours du temps, jusqu'aux années vingt du dix-neuvième siècle ; [...] dans le cas de l'extrême ponant ligure, passer la frontière pour trouver une occupation qui intègre les revenus familiaux était une praxis habituelle qui échappait au contrôle bureaucratique et administratif des institutions (notre traduction).

Dans la province des Alpes-Maritimes, qui constituait l'un des lieux privilégiés des vendeurs ambulants venant principalement des montagnes de Ligurie et de Toscane, certains documents de police révèlent clairement les soupçons et les inspections répétées que ces vendeurs subissaient. Molinari (1998 : 25) nous explique que les documents d'archives indiquent non seulement que le commerce itinérant était l'une

---

<sup>128</sup> « I flussi migratori liguri, sono, com'è noto, tra i più antichi e costanti nel corso del tempo, almeno fino agli anni Venti del Novecento. [...] nel caso dell'estremo ponente ligure poi, passare la frontiera per trovare un'occupazione che integrasse il reddito familiare era una prassi consuetudinaria che sfuggiva al controllo burocratico e amministrativo delle istituzioni ».

des activités les plus surveillées par les autorités, mais ils montrent aussi que l'exercice de ce travail donnait lieu à de nombreuses condamnations, suivies d'expulsions du territoire français. Les documents photographiques privés et les images conservées par les travailleurs eux-mêmes nous fournissent des informations contraires à celles officielles, notamment des images retrouvées en Ligurie et à proximité de la *Lunigiana* : l'un des bassins les plus riches pour le commerce ambulante des italiens se rendant en France. L'histoire de ces photos remonte aux années 1920 ; prises dans le sud de la France, elles correspondent aux zones frontalières – même si l'on ne peut pas toujours en déterminer l'emplacement exact – et rendent compte du fait que les itinéraires empruntés impliquaient forcément le passage de la frontière<sup>129</sup> (notre traduction). Des passeurs professionnels faisaient passer clandestinement des familles entières avec vivres et bagages, à travers les Alpes et par la suite, le fascisme et la guerre accentuent encore la fréquence de ces pratiques. Selon Tombaccini-Villefranche (1998 : 81)

---

<sup>129</sup>Nel Dipartimento delle Alpi Marittime, una delle sedi privilegiate dagli ambulanti che provenivano in massima parte dalle aree montane liguri-toscane, diversi documenti di polizia denunciano esplicitamente questi sospetti e rivelano anche i ripetuti controlli cui erano soggetti tali venditori. I materiali d'archivio non solo ci informano che il commercio ambulante era una delle attività tenute maggiormente d'occhio dalle autorità, ma rivelano anche che l'esercizio di tale lavoro era all'origine delle numerose condanne di espulsione dal territorio francese. I documenti fotografici privati e le immagini che di tale lavoro proponevano i diretti protagonisti offrono invece una rappresentazione che si oppone nettamente a quella divulgata dalle coeve fonti ufficiali. Particolarmente significative si rivelano a questo riguardo alcune immagini reperite in Liguria e nella vicina Lunigiana, uno dei più ricchi bacini del colportage italiano diretto in Francia. Si tratta di foto che risalgono all'inizio del Novecento e agli anni Venti. Esse non solo sono state scattate nel Midi francese ma, con molta probabilità, quando non riportano l'indicazione precisa della località, si riferiscono proprio all'area frontaliera, l'itinerario transalpino privilegiato dal lavoro itinerante di queste zone.



C'est en 1918 que les documents, pour la première fois, dénoncent l'existence d'un trafic de clandestins savamment orchestré. [...] un rapport du commissaire spécial de Menton révèle [que] l'émigration clandestine : [...] s'effectue tout aussi bien par voie de terre que par voie de mer et [qu'] à côté des passeurs travaillant à leur compte se sont constituées des organisations ayant quasiment pignon sur rue et monnayant leurs services à prix élevés. [...] De leur côté les Italiens lançaient un cri d'alarme : "A la frontière du col de Tende chaque nuit des dizaines et des dizaines d'ouvriers, pour ne pas dire des centaines, passent clandestinement la frontière (...) le nombre des immigrés clandestins en France est devenu tel que les autorités consulaires sont obligées de considérer l'émigrant clandestin de la même manière que celui muni de documents officiels", s'exclamait à la Chambre le député Stefano Iacini en novembre 1922<sup>130</sup>.

D'ailleurs les bergers de la vallée de la Roya étaient également devenus des passeurs, au vu de leur connaissance des sentiers de passage de montagne entre la France et l'Italie, où ils pouvaient librement circuler sans être inquiétés par les contrôles douaniers. Certains témoignages recueillis lors de notre enquête de terrain – que nous présenterons dans le troisième chapitre concernant les représentations – viennent corroborer ces faits, ainsi que l'immense difficulté de survivre dans les montagnes de la vallée durant la période d'occupation belligérante. Et même si la France commence à condamner les trafics clandestins à la fin des années 1930, la frontière sur la Roya demeure encore – à la fin des années quarante – un point névralgique et une étape presque obligatoire pour les clandestins de tous les pays en quête d'un avenir meilleur.

---

<sup>130</sup> Voir Atti del Parlamento, Camera dei Deputati, discussioni, p. 8500, cités par Tombaccini-Villefranche (1998 : 82).

La vallée de la Roya a donc continué d'être un lieu de passage et de migrations jusqu'à nos jours, à cette différence près que, depuis quelques années, les politiques migratoires européennes – et plus particulièrement italienne et française – en ont fait une frontière militarisée et désormais presque infranchissable pour les personnes extérieures à l'union européenne. En effet, le rapport de l'Anafé <sup>131</sup> décrit une militarisation « impressionnante » de la frontière : les gendarmes, les soldats, les compagnies républicaines de sécurité (CRS), la police militaire, la police nationale, la police aux frontières sont généralement munis de lunettes de vision nocturne ou de détecteurs de mouvement et bien évidemment armés ; ceci sur tout l'espace frontalier : des gares jusqu'aux sentiers. Pour l'Anafé :

La baisse des demandes d'asile est la conséquence directe de la multiplication des contrôles en amont qui empêchent les demandeurs d'asile de venir chercher une protection en France, et plus largement, en Europe. [...] Depuis l'entrée en vigueur de la loi Quilès en 1992, instaurant les zones d'attente, une procédure dérogatoire au droit commun est organisée à la frontière pour l'examen des demandes d'asile. Cette procédure « d'admission sur le territoire au titre de l'asile » est particulière, d'une part parce qu'elle ne tend pas à reconnaître le statut de réfugié ou la protection subsidiaire (elle permet simplement d'autoriser l'entrée sur le territoire afin de déposer une demande d'asile), d'autre part parce que la décision relève de la compétence du ministère de l'Intérieur qui se prononce, au vu d'un avis non contraignant émis par l'OFPRA, sur le caractère « manifestement fondé » ou non de la demande<sup>132</sup>.

---

<sup>131</sup> Association nationale d'assistance aux frontières pour les étrangers

<sup>132</sup> <http://www.anafe.org/spip.php?mot2>. Consulté le 25 novembre 2020.

Face à cette situation, une bonne partie des habitants de la vallée, ayant vécu eux-mêmes des vicissitudes autour de la frontière – de par plusieurs annexions, des changements de nationalité successifs et enfin la nécessité de s'intégrer rapidement à une nouvelle patrie, le tout couplé à un changement de langue obligatoire – comprennent la détresse des migrants et leur viennent spontanément en aide. Yvan Gastaut (2012 : 3) évoque ces moments difficiles pour les habitants de la vallée dans son introduction au colloque « Gens et terre de frontière », dans laquelle il rappelle le rattachement, par le traité de Paris, des communes de La Brigue et de Tende à la France en septembre 1947, consécutivement à la défaite italienne. Ce changement de domination ayant entraîné une modification du tracé de la frontière en faveur de la France, il insiste sur les conséquences identitaires que cet épisode a eu sur les populations :

Il [se] crée [...] pour plusieurs centaines d'habitants une situation de changement décisif d'identité. Certaines personnes qui avaient l'habitude de se côtoyer se retrouvent séparées par la frontière qui peut parfois faire office de « mur » ou à tout le moins de complication administrative : ainsi la Brigue est découpée en deux parties, l'une française et l'autre italienne.

Y. Gastaut (2012 : 3)

En raison de la dissolution de Brigue, de nombreux problèmes sont apparus dans le partage des biens publics : alpages, bois, bergers et droits de bétail. Pendant des siècles, le contrôle des pâturages de montagne a été un point crucial pour l'économie de la zone pastorale de la Haute Roya, et a toujours été sujet de conflit avec les pays

voisins, de même qu'entre les villages de la Brigue et Tende, et qu'entre Tende et Limone. Dans la plaine de Sanson et la région de Collardente, les pâturages alpins les plus riches, sur lesquels se rendaient les bergers de Realdo, se trouvaient en France. Le nouveau maire de la Brigue, Aimable Gastaud, rejeta le droit des Italiens au pâturage. Or, d'autres pâturages – à Roxe et Tanarel – qui étaient utilisés par les éleveurs réaldais pour faire paître leurs troupeaux en contrepartie d'un loyer, sont toujours la propriété de la Brigue. Comme beaucoup d'autres problèmes de ce type, cette question fut alors renvoyée au Comité franco-italien appelé Comité de conciliation ; après plusieurs années de différends, le problème fut résolu, et les bergers de Realdo eurent gain de cause.

Mais, avec l'annexion de 1947, le problème réapparaît et le tracé de la frontière représente un dossier délicat de la mise en œuvre du traité de paix. Comme le souligne Lucie Bargel (2016)

D'un côté, le paragraphe 1 de l'annexe XIV du Traité de paix (« dispositions économiques et financières relatives aux territoires cédés ») prévoit que les biens étatiques ou paraétatiques de l'Italie, y compris ceux des collectivités locales, passent sans compensation à l'État successeur. De l'autre, le paragraphe de cette même annexe indique que « les États successeurs et l'Italie concluront des accords répartissant d'une manière juste et équitable les biens de toute collectivité publique locale existante, dont le territoire se trouve divisé par une frontière établie en vertu du présent Traité, et assurant le maintien de ceux des services communaux nécessaires aux habitants qui ne sont pas expressément visés par d'autres dispositions du Traité ».

Les bergers de Realdo et leurs soutiens s'appuyèrent donc sur ce paragraphe pour faire valoir leurs droits. Du reste, des acteurs locaux au pouvoir inégal : le curé Don Pastor d'un côté, et Aimable Gastaud de l'autre, ont tous deux leur implication dans le conflit concernant les pâturages de Realdo ; chacun d'ailleurs continue de défendre l'appartenance de la vallée de la Roya à l'Italie ou à la France. Il semble alors, qu'en 1950, la position de la nouvelle frontière soit encore susceptible d'être déplacée, pour les acteurs politiques des deux côtés de la frontière, et cela s'accompagne de prises de positions dans les politiques locales entre tenant pour la France ou pour l'Italie. L'une des conséquences majeures de ce déplacement de frontière est donc qu'elle cause un tort considérable aux bergers de La Brigue, qui en raison de la nouvelle répartition des pâturages entre France et Italie, viennent à manquer d'espace où faire paître leur brebis durant l'été. Ces acteurs des politiques locales n'ayant en définitive jamais trouvé de solution satisfaisante pour les bergers, le pastoralisme s'est vu pratiquement disparaître. Ainsi, nous concluons au sujet des problèmes créés par le tracé de la nouvelle frontière – de concert avec Lucie Bagel (2016) – qu' : « à la diversité des acteurs engagés dans ce conflit territorial répond une multiplicité de rapports au territoire et de formulation d'intérêts "nationaux"», le tout-venant encore accentuer une situation qui était somme toute foncièrement déjà bien complexe.

Les problèmes des bergers liés à la frontière, à une période encore récente de l'Histoire, font écho à la situation actuelle des populations de migrants, et cela de manière davantage significative depuis le mois d'avril 2011, quand, confrontée à un afflux massif de migrants vers sa frontière française à Menton-Vintimille, la France a

décidé de renforcer les contrôles douaniers et policiers à ses postes. Suite à cela, un important mouvement de protestation et de solidarité s'est levé en faveur des migrants, des deux côtés de la frontière, suscité par un sentiment commun d'indignation face à la découverte de failles importantes dans la gestion européenne des migrations. Parmi ces failles, le bafouage constant des droits des migrants – en particulier le droit d'asile – a poussé les habitants de la vallée de la Roya à se constituer en association dans le but de mieux les défendre et les aider. De nombreux documents et événements médiatiques, documentaires et livres – dont nous allons voir quelques exemples pertinents au regard de l'histoire de la vallée – témoignent de cette situation particulière et révèlent de fortes tensions – encore et toujours – en présence dans cette zone de montagne à la frontière franco-italienne.

## **1.2.6. La Vallée de la Roya, théâtre des migrations : médias et actualités**

### **1.2.6.1. Situation des migrants à la frontière franco-italienne**

En automne 2015, une crise des réfugiés se révèle en Europe, avec plusieurs événements dramatiques en Méditerranée, qui mettent en lumière des difficultés plus profondes liées aux politiques migratoires des différents états et tout particulièrement des problèmes d'accueil des migrants sur les territoires européens. L'un des exemples les plus marquants de ce phénomène a eu lieu à la frontière franco-italienne. En effet, un nombre toujours plus conséquent d'exilés arrivaient par la mer sur l'île de Lampedusa, puis remontaient ensuite vers le Nord de l'Italie pour arriver jusqu'à la France. Mais en parallèle, comme le rappelle Luca Giliberti (2018), un important

dispositif de militarisation de la frontière entre Menton et Vintimille s'était mis en place dans la vallée de la Roya et s'y est par la suite amplement développé ; les attentats de novembre 2015 à Paris et la déclaration de l'état d'urgence qui s'en est suivie ont bien évidemment contribué à cela, en conséquence de quoi les personnes en situation irrégulière, qui tentaient de passer la frontière au péril de leur vie, ne pouvaient pas faire de demande d'asile ni recevoir de prise en charge – pour les mineurs isolés – puisque le plus souvent ils étaient refoulés par les forces de l'ordre françaises au niveau de la frontière. Or, comme le précise Giliberti (2018)

Ces renvois sont illégaux, car ils ne laissent pas aux personnes traversant la frontière la possibilité d'accéder à leurs droits en France, en demandant l'asile. En outre, la police semble ignorer la condition des mineurs isolés qui, selon la loi française, doivent être pris en charge par les services d'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), alors qu'ils sont refoulés à Vintimille, comme les adultes.

Face à la détresse de ces personnes, plusieurs associations ont vu le jour pour leur venir en aide et répondre à leurs besoins vitaux : « Tous Migrants » est l'une d'elles, et sur son initiative est né un Refuge solidaire, qui permet de fournir un hébergement d'urgence et les produits de base nécessaires à la survie des migrants. Outre cette aide d'urgence, l'association lutte également pour la défense de leurs droits et pour la sensibilisation des autorités compétentes et de l'opinion publique. Une autre association très active dans le soutien aux migrants est la Roya Citoyenne : une « collégiale réactivée en 2016 après quelques années de pause [et] la plate-forme centrale du réseau de solidarité [composé d'environ 150 familles] avec les migrants

dans la vallée de la Roya<sup>133</sup>». Elle a pour vocation de fournir soins, vivres et aide administrative à ces personnes pour tenter de régulariser leur situation selon les droits qu'ils sont censés avoir mais qui leurs sont refusés. Les membres de la Roya Citoyenne, selon ce que l'on peut lire dans de nombreux articles de journaux et le voir dans plusieurs documentaires – tels que "Les Rebelles de la vallée", "Roya, fin Octobre", "La Loi de la vallée" ou encore "Libre" de Michel Toesca – offrent donc l'hospitalité dans leurs habitations, mais c'est surtout Cédric Herrou, un paysan de la vallée, qui prend en charge le plus grand nombre des exilés, dans des tentes et des caravanes installées pour eux. Côté italien, à Vintimille, des repas étaient régulièrement distribués sur l'initiative de Roya Citoyenne ; mais – comme nous avons pu le constater par nous-même en nous rendant sur le terrain pour les entretiens d'enquête auprès des membres de l'*A Cumpania dei Ventimigliusi* en août 2020 – leurs conditions de vie restent assez précaires et les migrants continuent d'errer dans les rues de la ville, en particulier sous l'embranchement de l'autoroute qui leur sert d'abri, où l'association Caritas vient distribuer 120 à 130 repas par jour selon le quotidien *Sanremonews*<sup>134</sup> (notre traduction). Dans le même article nous est aussi relaté le fait que des passeurs continuent de tenter de faire passer la frontière vers la France à des migrants arrivés des centres d'accueil du Sud de l'Italie. Cette situation qui perdure a ainsi fait l'objet d'une médiatisation sans précédent des citoyens solidaires, qui luttent

---

<sup>133</sup> Luca Giliberti, 2018.

<sup>134</sup> Sanremonews.it. « Ventimiglia : aumentano ogni giorno i migranti in città, la Caritas distribuisce almeno 120/130 quotidianamente », 7 décembre 2020. <https://www.sanremonews.it/2020/12/07/leggi-notizia/argomenti/cronaca/articolo/ventimiglia-aumentano-ogni-giorno-i-migranti-in-citta-la-caritas-distribuisce-almeno-120130-quot.html>. Consulté le 11 décembre 2020.



et soutiennent ces exilés face aux problématiques d'accueil qui semblent s'avérer insolubles. En effet, l'un des faits les plus marquants eut égard au soutien apporté aux migrants reste les condamnations de plusieurs membres des associations précédemment évoquées<sup>135</sup>, qui ont mis la vallée de la Roya au coeur de l'actualité médiatique des Alpes Maritimes ces dernières années.

#### **1.2.6.2. Une vallée très médiatisée : la Roya rebelle et solidaire**

Les initiatives des citoyens solidaires en faveur des migrants ont commencé à être mises en lumière dans la presse nationale dès 2016, au moment où les premiers démêlés avec la justice ont débuté pour bon nombre d'entre eux, accusés de délit pour avoir illégalement aidé des migrants à traverser la frontière franco-italienne ou de les avoir hébergés.

Le premier documentaire sur le sujet : "Les Rebelles de la vallée"<sup>136</sup> a été réalisé par le « Guardian » en 2017 et présente le quotidien de Cédric Herrou, l'agriculteur de la vallée de la Roya sur une durée de 25 minutes : on le voit dans la ferme qui sert de centre d'accueil pour les migrants (jusqu'à 60 sur place parfois), parmi lesquels se trouvent beaucoup de personnes mineures; puis au tribunal, lors de sa condamnation pour avoir fait entrer sur le territoire français et avoir hébergé des étrangers en situation

---

<sup>135</sup> La Roya Citoyenne, Tous Migrants et tout particulièrement Cédric Herrou

<sup>136</sup> Télérama. « Regardez "Les Rebelles de la vallée", superbe mini-documentaire sur Cédric Herrou et les migrants ». <https://www.telerama.fr/medias/regardez-les-rebelles-de-la-vallee-superbe-mini-documentaire-sur-cedric-herrou-et-les-migrants,157402.php>. Consulté le 11 décembre 2020.

irrégulière. Ainsi, ce documentaire dépeint le quotidien de Français qui ont décidé de pallier le manque d'aide concrète de la part de l'État, et montre des Érythréens, Soudanais et Éthiopiens exprimer leur espoir de pouvoir vivre une vie meilleure dans une terre qui leur est toutefois encore inconnue et hostile.

La seconde réalisation audio-visuelle portant sur cette situation particulière est un court-métrage de 25 minutes réalisé en 2018, qui s'intitule *Roya, fin octobre*<sup>137</sup> et a été réalisé par Louis Paul, Loeiz Perreux et Raphaël Auger. À travers cette oeuvre, les réalisateurs cherchent à transmettre un portrait récent de la vallée de la Roya, qui permette d'avoir une vue d'ensemble de la situation des migrants en cette zone de passages au cours des dernières années. En ressortent le souvenir ancré des difficultés, voire des moments tragiques, qu'ils ont traversés pour pouvoir arriver sur le sol français, ainsi qu'une impression d'attente permanente de pouvoir s'installer durablement quelque part en Europe pour y construire une vie meilleure. C'est cet espoir qui les fait tenir, mais aussi le soutien matériel et moral des habitants et des associations locales de Tende et ses alentours.

L'année 2018 est quant à elle marquée par le long-métrage intitulé "Libre", réalisé par Michel Toesca, l'ami de Cédric Herrou. Il a filmé la vie des citoyens solidaires de la Roya pendant trois ans. Sorti en salle le 26 septembre 2018, il permet de suivre Cédric Herrou, le personnage principal, alors qu'il cultive ses oliviers, puis – avec certains habitants de la vallée – au moment où sa route croise celle des réfugiés et qu'ils

---

<sup>137</sup> [http://www.film-documentaire.fr/4DACTION/w\\_liste\\_generique/C\\_100471\\_F](http://www.film-documentaire.fr/4DACTION/w_liste_generique/C_100471_F), consulté le 11 décembre 2020.

décident d'un commun accord de les héberger. Ce film met en avant le rôle primordial de ces gens qui protègent les migrants des dangers de la montagne et les aident à effectuer leur demande d'asile au risque d'être considérés hors la loi et d'encourir des sanctions pénales.

Le dernier film sur ces habitants de la vallée est réalisé en 2019 et s'intitule *La loi de la vallée*<sup>138</sup>. Nuno Escudeiro y met en lumière les actions des habitants solidaires aux migrants de la vallée de la Roya, sur une période de deux ans et demi. Ce sont en effet les premiers à s'être organisés pour aider les migrants à faire valoir leurs droits tels que : pouvoir déposer des demandes d'asile en France. Le film rend compte clairement des démarches effectuées, du temps passé à essayer de faire respecter des droits fondamentaux : ceci les amenant à se confronter aux autorités. On assiste non seulement aux arrestations et aux gardes à vue des personnes en situation irrégulière, mais aussi aux différentes mises en examen de ceux qui les aident. Le point saillant de ce documentaire réside dans la réalité palpable du terrain qui en ressort : les nombreux risques encourus par une partie des habitants de la vallée pour faire valoir les droits des migrants, face à des situations sans issues dans lesquelles sont plus ou moins directement mises en causes les politiques migratoires de l'Union Européenne ; car comme le rappelle Luca Giliberti<sup>139</sup>

L'ambiguïté juridique de ces délits de solidarité est évidente : il serait légal d'accueillir des migrant·e·s, mais il ne serait pas légal de les

---

<sup>138</sup> Dailymotion. « La loi de la vallée - Documentaire (11/05/2019) - Vidéo Dailymotion ». <https://www.dailymotion.com/video/x77zbls>. Consulté le 11 décembre 2020.

<sup>139</sup> Ibid.

acheminer, même sans franchir la frontière. Les actions des citoyen·ne·s, partagées entre l'esprit humanitaire et l'action politique, sont criminalisées par ces risques de poursuite pour « aide à l'entrée, au séjour et à la circulation d'étrangers en situation irrégulière » et finissent par s'inscrire dans une dynamique de désobéissance civile.

Il se créent ainsi des situations dramatiques pour les migrants et des 'délits de solidarité' commis par les citoyens qui leur portent assistance face au danger, ce qui est par ailleurs également exigé par la loi française. En soutien à ces actions citoyennes, un événement annuel a été lancé le 20 novembre 2017 : le « Festival des passeurs d'humanité » et se déroule depuis, chaque année, au mois de juillet, dans les communes de Breil-sur-Roya, Saorge, Tende et La Brigue. S'il s'agissait au départ – selon Jacques Perreux<sup>140</sup> – d'une initiative en vue de faire connaître la vallée des merveilles, elle s'est en définitive avérée être un moyen de sensibiliser les festivaliers à la condition des migrants, mais aussi de mettre en valeur et de célébrer la diversité des cultures et des langues.

Ainsi, selon un article paru dans la revue en ligne *Politis*<sup>141</sup>, cet événement,

[Qui] a été coconstruit avec les associations locales de défense de la vallée et [celles] qui inventent celle de demain : circuits courts, cultures bio et aides aux migrants comme Roya Citoyenne et DTC (Défends ta citoyenneté) l'association de Cédric Herrou,

---

<sup>140</sup> Politis.fr. « Le Festival des passeurs d'humanité se lance dans la vallée de la Roya », 20180711 17 :03. <http://www.politis.fr/articles/2018/07/le-festival-des-passeurs-dhumanite-se-lance-dans-la-vallee-de-la-roya-39140/>. Consulté le 15 décembre 2020.

<sup>141</sup> Ibid.

permet également de soutenir le travail des citoyens solidaires et des membres des associations qui prennent soin des populations exilées de passage dans la vallée, en mettant l'humanité au centre des différentes animations et débats, outre la valorisation du patrimoine des villages de la Roya. Il se crée ainsi, via ce festival, un véritable melting-pot des cultures, qui par la richesse de son programme<sup>142</sup>, vient pour quelques jours totalement contrebalancer la situation des migrants par une ambiance de fête et de partage. Des films et documentaires montrant les actions menées dans la vallée sont également projetés, pour mettre en valeur le travail et l'implication de quelques jeunes réalisateurs sur ces problématiques liées au thème de l'exil.

Nous pouvons enfin déceler dans ce type d'initiatives, l'identité et l'histoire – ancienne et plus récente – des populations de la Roya, profondément ancrée dans leurs us et coutumes, eux-même marqués par un élan naturel vers l'entraide pour la survie mutuelle. Ceci est un trait caractéristique des populations montagnardes, mais surtout des habitants de cette vallée, qui est, selon le président de l'association « Les Ami.e.s de La Roya » : « un lieu porteur d'espérance [...] bastion historique de résistance, de fraternité à forte tradition d'accueil [dont les] habitants sont devenus “passeurs d'humanité”<sup>143</sup> ». Parmi les différents films projetés lors des festivals s'étant déroulés depuis 2017, *Libre*, a permis à des migrants – accompagnés du personnage principal,

---

<sup>142</sup> <https://www.facebook.com/LesAmi.e.sdelaRoya/videos/2965639053545410/>. Consulté le 15 décembre 2020.

<sup>143</sup> Ibid.

Cédric Herrou et du réalisateur Michel Toesca – de fouler le tapis rouge et de monter les marches du festival de Cannes de 2018.

### **1.2.6.3. Cannes 2018 : un prix symbolique pour les migrants et les citoyens solidaires**

Clarisse Fabre titrait ainsi l'article relatant l'évènement, paru dans le journal *Le Monde* le 19 mai 2018 : « Cannes 2018 : Cédric Herrou, de retour à Cannes en "officiel"<sup>144</sup> » ; l'expression « de retour » rappelait ainsi son arrestation à la gare de Cannes en 2017 et ses vicissitudes avec la justice sur la question de l'aide au passage de migrants sur le territoire français. Comme la journaliste le rappelle : « Cédric Herrou a été condamné le 8 août 2017 à quatre mois de prison avec sursis, par la cour d'appel d'Aix-en-Provence, pour avoir aidé quelque deux cents migrants à traverser la frontière italienne ». Le film raconte ainsi sa vie et celle de certains volontaires, leurs impasses face aux forces de l'ordre, leur esprit de débrouillardise, leur bataille avec la justice, ainsi que les stratégies mises en place pour accueillir les nouveaux arrivants sans se faire prendre. Cette œuvre cinématographique a, cette année-là, convaincu les membres du jury au point d'être sélectionnée pour la compétition, puis de se voir conférer la « mention spéciale » de L'Œil d'or. Elle reflète la vie des migrants et des citoyens solidaires dans la vallée de la Roya – comme en suspens permanent – est à

---

<sup>144</sup> « Cannes 2018 : Cédric Herrou, de retour à Cannes en « officiel » ». Le Monde.fr, 19 mai 2018. [https://www.lemonde.fr/festival-de-cannes/article/2018/05/19/cannes-2018-cedric-herrou-de-retour-a-cannes-en-officiel\\_5301777\\_766360.html](https://www.lemonde.fr/festival-de-cannes/article/2018/05/19/cannes-2018-cedric-herrou-de-retour-a-cannes-en-officiel_5301777_766360.html). Consulté le 15 décembre 2020.

la fois la conséquence directe et le reflet de la gestion des migrations, face à laquelle l'agriculteur solidaire rappelle les principes fondamentaux de la France liés à sa devise

“Liberté, égalité, fraternité”, quelle que soit notre provenance, notre religion, notre couleur de peau, c'est important de la défendre tous les jours. Parce qu'elle est là et qu'elle est fragile, et qu'elle a besoin de nous, de vous. Elle a besoin qu'on la fasse vivre, qu'elle danse, qu'elle chante, et qu'elle crie à la liberté. Il y a des fois où elle pleure, mais il faut qu'elle vive<sup>145</sup>.

#### **1.2.6.4. Dernières actualités des citoyens solidaires de la vallée de la Roya**

L'un des derniers articles médiatiques publiés à propos des citoyens solidaires et des migrants dans la vallée de la Roya – au moment où nous rédigeons ces lignes – est paru dans la revue en ligne ADN<sup>146</sup> et fait état du fait que dans le département des Alpes-Maritimes, à la frontière italienne, les pouvoirs publics sont encore chargés par l'État de chasser les migrants – qui espéraient pouvoir trouver refuge en France —, voire de les enfermer, malgré la reconnaissance du bafouage – que ces actions représentent – des principes de solidarité et d'humanité, de même que de la légalité et des engagements pris par la France au niveau international. La question semble donc encore loin d'être réglée et la vallée continue d'être ce lieu de passage qu'elle a toujours été.

---

<sup>145</sup> Ibid.

<sup>146</sup> ADN. « ADN », 12 décembre 2020. <http://ademonice06.com/liberte-egalite-papiers/>. Consulté le 15 décembre 2020.

Enfin, le point commun aux différents supports et évènements médiatiques – tels que les articles, les documentaires et autres oeuvres – présentés dans ces derniers paragraphes, est qu'ils donnent une vision différente de la situation des migrations à la frontière franco-italienne, en parfait décalage avec celles livrées la plupart du temps par des médias d'information plus officiels. La vallée de la Roya, qui, comme nous l'avons vu dans cette partie, a été depuis des siècles une terre de passage et une terre de migrations, est encore une fois l'un des points névralgiques des phénomènes transfrontaliers et permet, une fois de plus, de démontrer l'humanité de ses habitants, habitués qu'ils sont depuis toujours aux passages de différents peuples et cultures sur les chemins de leurs montagnes.

En conclusion de cette première partie de notre travail, nous avons pu parcourir les grands chapitres de l'histoire de la vallée de la Roya, depuis la pré-protohistoire jusqu'à l'actualité la plus récente marquée par la problématique des migrations, et nous constatons que la situation géographique des villages de cette vallée a déterminé en grande partie leur évolution politique, historique et culturelle. S'ils passent d'une domination à l'autre au cours des siècles et bénéficient des richesses laissées par les différentes influences des peuples de passage, il n'en demeure pas moins que les traditions montagnardes restent profondément et indéfiniment ancrées dans la culture et la vie de tous les jours : de l'élevage aux cultures, de l'architecture aux fêtes locales colorées, mettant en valeur le patrimoine culinaire et le terroir, jusqu'aux valeurs immuables d'accueil du prochain toujours mises en action : ce sont ces traits



particuliers des populations montagnardes qui ressortent effectivement et constamment dans notre présentation ; et il ne peut finalement en être autrement, puisqu'il semble s'agir de l'essence même de l'identité de ces villageois. Aussi, si nous avons pu percevoir cette particularité dans les différents traits de ce parcours historico-culturel, nous nous intéresserons désormais – et ce sera l'objet d'étude de la deuxième partie de ce travail – à un élément fondamental de l'identité culturelle des habitants, que nous ne nous n'avions pas encore n'avions pas encore traité : leurs parlers. Nous tenterons d'en définir l'origine le plus précisément possible – en lien avec les sources d'informations accessibles à ce sujet – puis nous établirons leur classification linguistique actuelle. Pour finir, nous réaliserons une comparaison lexicale entre les lemmes – côté français (tendasque, brigasque et breillois) et italien (*ventimigliese*, *sanremasco* et *pignasco*) – le tout en parallèle avec les lemmes correspondants en occitan, afin d'aller plus loin dans ce champ de recherche sur ces parlers en apportant de nouveaux éléments à la suite des différents travaux réalisés par les linguistes, grâce à l'établissement d'un lexique comparatif.

---

## DEUXIÈME PARTIE

Les parlers de la vallée de la Roya : origines, classification et comparaisons lexicales

---

## 2.1. ORIGINES DES DIALECTES DE LA ROYA

### 2.1.1. Introduction : parlars, dialectes ou langues ?

#### 2.1.1.1. Définitions des termes en question

##### 2.1.1.1.1. Langue

Selon le dictionnaire Larousse<sup>147</sup>, une langue est un « système de signes vocaux, éventuellement graphiques, propre à une communauté d'individus, qui l'utilisent pour s'exprimer et communiquer entre eux » ou encore l'« ensemble des règles concernant les diverses composantes d'un système linguistique » ; un dialecte est un « ensemble de parlars qui présentent des particularités communes et dont les traits caractéristiques dominants sont sensibles aux usagers<sup>148</sup> » et un patois est défini comme un « système linguistique essentiellement oral, utilisé sur une aire réduite et dans une communauté déterminée (généralement rurale), et perçu par ses utilisateurs comme inférieur à la langue officielle<sup>149</sup> ».

Le linguiste Ferdinand de Saussure dans son *Cours de linguistique générale* (1916 : 26) définit ainsi la langue « [elle] ne se confond pas avec le langage ; elle n'en est qu'une partie déterminée, [...] à la fois un produit social de la faculté du langage et un ensemble de conventions nécessaires, adoptées par le corps social pour permettre l'exercice de cette faculté chez les individus. ».

Selon Géoconfluences<sup>150</sup>, le site de ressources de géographie de l'ENS de Lyon, une langue est un « système de signes permettant l'intercompréhension à l'intérieur

---

<sup>147</sup> <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/langue/46180>, consulté le 27 janvier 2021.

<sup>148</sup> <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/dialecte/25174>, consulté le 27 janvier 2021.

<sup>149</sup> <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/patois/58677>, consulté le 27 janvier 2021.

<sup>150</sup> <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/langues>, consulté le 25 janvier 2021.

d'un groupe humain [et] il n'existe aucune limite claire, sur le plan linguistique, entre une langue, un dialecte, un parler, ou un patois : [mais] l'on parle [plutôt] d'un continuum linguistique. ». Cette expression spécifie donc plus précisément qu'il existe une série de dialectes mutuellement compréhensibles dans un groupe linguistique, et que chaque dialecte a des différences qui n'empêchent pas la compréhension mutuelle. Il existe donc une continuité linguistique entre les différents dialectes existants dans une zone définie. Et si nous allons plus loin, la langue nous permet de comprendre d'un point de vue sociolinguistique, tel que le présente Francesco d'Avolio (2009 : 21) dans son ouvrage *Lingue e dialetti d'Italia*, « l'interprétation de la réalité, la vision du monde [...] d'un groupe humain déterminé, qu'il soit petit ou grand, européen ou non<sup>151</sup>» (notre traduction), ce qui nous fait dépasser le simple concept de langue et ouvre le champ des recherches vers une dimension socioculturelle, indissociable de la langue. Ainsi, la langue ne peut être considérée comme l'un des nombreux sous-ensembles dans l'ensemble de la définition culturelle d'un peuple, mais comme le souligne Fiorenzo Toso (2008 : 19), elle est « un véhicule qui lui est consubstantiel [et] le respect de la spécificité linguistique est une condition de base du respect des identités culturelles dans leur ensemble<sup>152</sup>».

---

<sup>151</sup>«La lingua insomma è, se si vuole, la chiave privilegiata per comprendere l'interpretazione della realtà, la visione del mondo [...] di un certo gruppo umano, grande o piccolo che sia, europeo o no».

<sup>152</sup> « La lingua non può essere considerata alla stregua di uno dei tanti sottoinsiemi dell'insieme della definizione culturale di un popolo, ma come veicolo ad essa consustanziale : non a caso è un principio ormai ampiamente condiviso nella teoria politica occidentale quello secondo il quale il rispetto della specificità linguistica è condizione basilare del rispetto delle identità culturali nel loro complesso, fatto

Selon ces considérations, nous comprenons qu'il devient déterminant de bien définir le rapport entre langue et dialecte, notamment concernant l'aire de nos recherches. S'agit-il d'une langue et de ses variantes dialectales ? S'agit-il de patois ? De parlers ? Pour pouvoir répondre à ces questions, après avoir défini la notion de langue, nous allons nous intéresser maintenant à celles de dialecte, de parler et de patois.

#### 2.1.1.1.2. Dialecte

Selon la neuvième édition du dictionnaire de l'Académie française, le mot dialecte, qui date du XV<sup>e</sup> siècle a été emprunté au « latin *dialectus* et au grec *dialektos* », avec la signification d'« entretien, langage, dialecte. [Il s'agit de la] variété régionale d'une langue. [Par exemple,] le dialecte picard, le dialecte normand, les dialectes de langue d'oïl, de langue d'oc<sup>153</sup>». Le terme *dialectus* est couramment utilisé pour différencier dialecte régional et langue, car le dialecte n'a pas le même statut culturel et social que la langue (J. Dubois, 2012 : 143). Henriette Walter (2012 : 24) le définit comme « un ensemble de plusieurs patois partageant des caractéristiques communes<sup>154</sup> », et considère que dialecte et patois sont des langues à part entière. De plus, elle nous fait remarquer (H. Walter, 2012 : 27) le fait que chaque fois qu'un « un peuple conquérant

---

che spiega come, anche a livello di opinione pubblica, il tema del rapporto tra lingua e dialetto finisce spesso per assumere una rilevanza particolare ».

<sup>153</sup> « Dictionnaire de l'Académie française ». <https://www.dictionnaire-academie.fr/article/A9D2337>. Consulté le 29 mars 2021.

<sup>154</sup> Elle définit (Ibid.) le patois comme « une variété de langues restreintes à un petit nombre de locuteurs, et parlée sur un territoire également restreint, généralement rural ».

[impose] sa langue à une nouvelle population le résultat [en est] une variété de langue particulière – un dialecte [voire une nouvelle langue – dont les caractéristiques s'apparentent à celles] de la langue parlée précédemment ». C'est notamment ce qui s'est passé pour l'ensemble royasque<sup>155</sup>, appartenant à la famille des dialectes romans, et nés d'une fragmentation du latin en diverses variétés : nous sommes en présence d'un processus de dialectisation.

Pour clore notre définition de l'objet dialecte, il nous apparaît opportun de préciser qu'en France – car cela a une forte incidence sur la vivacité des dialectes, comme nous le verrons dans la suite de ce travail – la langue officielle est normalisée et que les dialectes ne sont pas utilisés dans les relations officielles ; les langues régionales sont en revanche enseignées dans les écoles.

#### **2.1.1.1.3. Parler**

Un parler est selon le Dictionnaire de l'Académie française « l'ensemble des façons de parler propres à une classe d'individus, à une région, et caractérisées par des tournures, des vocables et un accent particuliers, [à l'exemple du] parler des écoliers [et] des parlers locaux, méridionaux<sup>156</sup> ». Il s'agit donc de la façon dont nous parlons dans une zone linguistique ou un environnement social bien déterminé. Par ailleurs,

---

<sup>155</sup> Nous précisons dans la partie portant sur la définition du Royasque (2.1.1.3), qu'il s'agit d'une langue regroupant plusieurs variantes dialectales.

<sup>156</sup> « Dictionnaire de l'Académie française ». <https://www.dictionnaire-academie.fr/article/A9P0686>. Consulté le 29 mars 2021.

ce constat rejoint l'analyse de Walter (H. Walter, 2012 : 27), selon laquelle – comme c'est le cas pour le patois – la variété linguistique que constitue le parler, est restreinte à un « territoire réduit ».

#### **2.1.1.1.4. Patois**

Selon le dictionnaire Larousse de linguistique et des sciences du langage (J. Dubois, 2012 : 353) :

On appelle patois, ou parler patois, un dialecte social réduit à certains signes (faits phonétiques ou règles de combinaison), utilisé seulement sur une aire réduite dans une communauté déterminée, rurale généralement. Les patois dérivent d'un dialecte régional ou de changements subis par la langue officielle ; ils sont contaminés par cette dernière au point de ne conserver que des systèmes partiels qu'on emploie dans un contexte socioculturel déterminé (paysans parlant à des paysans de la vie rurale, par exemple).

Pour H. Walter (2012 : 26-27), en opposition avec la définition de Dubois (2012 : 143) il est indéniable que le patois – tout comme le dialecte – constitue une langue à part entière, bien que son aire d'extension géographique soit limitée. Il s'agit, pour elle, de la conséquence d'un contact de langues aux influences réciproques, qui a fait naître une nouvelle langue, en conservant quelques traits phonétiques, grammaticaux ou lexicaux de la langue substrat<sup>157</sup>. D'ailleurs, selon Walter (2012 : 17), sur tout le

---

<sup>157</sup> La langue substrat est la langue parlée dans l'aire en question, avant qu'advienne et ne perdure le contact de langues.

territoire de la métropole, on retrouve les dérivés de la langue latine, laquelle a évolué en « parlers romans des domaines d'oïl, du [...] franco-provençal et d'oc » mais également en langues romanes catalane et en corse ».

En ce qui concerne la notion de patois, elle a subi une évolution sémantique majeure au cours des deux derniers siècles. En effet, à partir de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, après la Révolution française, l'évolution des lois concernant les langues minoritaires<sup>158</sup>, fit interdire le patois à l'école et dans les services publics ; il commença à devenir un objet de mépris<sup>159</sup> alors qu'un siècle plus tôt, avant la guerre 1914-1918 les Français étaient quasiment tous bilingues et parlaient leur patois en plus de la langue nationale. C'était l'usage. Historiquement parlant, les patois ont ainsi acquis une connotation négative : c'est-à-dire qu'ils ont petit à petit été considérés comme arriérés, ou comme l'un des traits caractéristiques des gens ignorants. Cette image dévalorisante a provoqué le rejet par l'attribution, parfois, de commentaires irrespectueux et de moqueries. En conséquence de quoi, les locuteurs de ces patois ont cessé de transmettre leur langue ancestrale à leurs enfants. Il va de soi que les répercussions de ces discriminations ont été et sont toujours dramatiques pour la sauvegarde de la langue. La notion de patois a d'ailleurs conservé cette connotation péjorative, ainsi que l'on peut le comprendre d'après cet extrait de la définition fournie par le dictionnaire Larousse : où le terme patois est « perçu par ses utilisateurs comme inférieur à la

---

<sup>158</sup> Le 4 juin 1794 est publié le rapport de l'Abbé-Grégoire issu de la Convention sur « la nécessité et les moyens d'anéantir les patois et d'universaliser la langue française ».

<sup>159</sup> Walter, *Ibid.*, p. 25.



langue officielle <sup>160</sup> ». Ces observations nous amènent à considérer la notion d'insécurité linguistique, qui est, selon Leïla Messaoudi<sup>161</sup> (2021)

En usage [...] surtout chez les sociolinguistes et les didacticiens [et] peut être définie brièvement comme l'inconfort ressenti par une personne au cours d'un échange verbal, le plus souvent en situation de communication formelle, c'est-à-dire assujettie à une norme linguistique précise, correspondant à l'usage dominant.

Ce concept d'insécurité linguistique a tout d'abord été proposé par le sociolinguiste Labov en 1966, puis il a été repris et analysé par le sociologue Pierre Bourdieu (1982), par le linguiste sémioticien Klinkenberg (1999), par Francard (1997) et plus récemment par Blanchet (2014 : 293), en lien avec la notion de glottophobie. Nous en poursuivrons la présentation plus en détails, dans le cadre de notre étude des discriminations linguistiques dans la vallée de la Roya et des cas de glottophobie dont témoignent ses habitants<sup>162</sup>.

#### **2.1.1.1.5. Différence entre langue et dialecte**

En termes de structure linguistique, contrairement à ce que l'on pourrait penser, il n'y a pas de différence entre la langue et le dialecte, car toutes deux ont une phonétique,

---

<sup>160</sup> Larousse, Éditions. « Définitions : patois - Dictionnaire de français Larousse ». Consulté le 3 avril 2021. <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/patois/58677>.

<sup>161</sup> Communication, D. G. « Insécurité linguistique ». Publictionnaire. <http://publictionnaire.humanum.fr/notice/insecurite-linguistique/>. Consulté le 13 mai 2021.

<sup>162</sup> En troisième partie de ce travail de thèse.

une morphologie et une grammaire, ainsi que des lexiques spécifiques qu'elles utilisent pour représenter et classer certains domaines d'expérience (D'Avolio, 2009 : 23-24). En d'autres termes, entre une langue et un dialecte, il n'y a pas de différence fondamentale de fonctionnement ou de mode de communication. Pour illustrer ces propos, Francesco d'Avolio (2009 : 23-24) donne pour exemple la terminologie dialectale de beaucoup de métiers, ou de l'agriculture, ou encore du très riche vocabulaire de la flore et de la pharmacopée populaire<sup>163</sup>.

Selon Sibille (2010 : 1), puisque la langue est constituée par un système de signes vocaux [voire gestuels] obéissant à des règles bien déterminées (grammaticales, lexicales, etc.),

Toute variété linguistique (parler local, sociolecte...), si proche [qu'il soit] d'une autre variété, est, en soi, une langue, car il n'y a pas, quant à leur nature, de différence ou de hiérarchie entre des usages linguistiques qui seraient des langues et d'autres qui ne seraient pas des langues : dialectes, idiomes, patois... [Ainsi,] l'établissement d'une hiérarchie entre langues, dialectes et "patois", ne relève pas de la linguistique descriptive mais de la sociolinguistique, et est de l'ordre des représentations.

---

<sup>163</sup>«Contrariamente a quanto si possa pensare, sul piano della struttura linguistica, tra una lingua è un dialetto non c'è alcuna differenza. Entrambi hanno una fonetica, una morfologia, una sintassi ; entrambi hanno lessici specifici, con i quali denotare e classificare capillarmente determinati settori dell'esperienza (si pensi alle terminologie dialettali dei tanti mestieri o a quelle agricole, o al ricchissimo vocabolario, diverso da zona a zona, della flora e della farmacopea popolare). In altri termini, tra una lingua è un dialetto non vi è nessuna differenza di funzionamento, il riguardante, cioè le modalità della comunicazione», Francesco d'Avolio (2009 : 23-24).

C'est ce qu'indique également Toso (2008 : 19), lorsqu'il affirme que les termes de langue et de dialecte seraient fondamentalement synonymes en ce qui concerne l'objet qu'ils définissent, mais qu'ils impliqueraient des nuances importantes en ce qui concerne les rôles et les attributions sociales que cet objet prend ; par exemple, dans la manière de le considérer de la part de toute personne qui le nomme ainsi. Selon Toso, la langue – aussi bien que le dialecte – est « un système d'éléments phonétiques, grammaticaux et lexicaux articulé pour la communication orale, avec des codes partagés par des communautés de personnes » qui, grâce à eux, « parviennent à définir et à communiquer une série de concepts correspondant de manière plus ou moins complète à l'univers qui les concerne. [...] Ils permettent, de plus, une reconnaissance identitaire entre membres de même communauté <sup>164</sup> » (notre traduction). La différence entre la langue et le dialecte ou la langue parlée réside donc plutôt dans le fait que la reconnaissance officielle du statut d'État est déterminée par l'État ou par d'autres formes de domination. En un sens, une langue est un dialecte qui tente de s'imposer aux autres. Selon Cameron Morin<sup>165</sup>, cette différence peut être mieux comprise comme un concept social et politique plutôt que comme un concept purement linguistique. En ce sens, une langue sera un ensemble de dialectes, régi par

---

<sup>164</sup>« Tanto la lingua che il dialetto sono infatti sistemi di elementi fonetici, grammaticali e lessicali articolati per la comunicazione orale, codici condivisi da collettività di persone che [...] riescono a definire e a comunicarsi una serie di concetti corrispondente in maniera più o meno completa all'universo che li coinvolge» (Notre traduction).

<sup>165</sup> <https://theconversation.com/entre-langue-et-dialecte-une-distinction-arbitraire-131721>  
<https://theconversation.com/entre-langue-et-dialecte-une-distinction-arbitraire-131721>.  
Consulté le 27 janvier 2021.

une continuité géographique et sociale, et influencé par des événements sociopolitiques qui élèvent l'un des dialectes au sommet de la pyramide, grâce à un processus de standardisation.

#### **2.1.1.2. Les parlers de la vallée de la Roya : langues, dialectes ou patois ? Choix Terminologiques.**

Si nous considérons les propos suivants de Walter (2012 : 11-12)

D'un côté, il s'agit de langues différentes, issues ou non du latin, qui ont évolué à leur manière auprès de la langue nationale, et de l'autre, de la langue française telle qu'elle s'est différenciée dans les diverses régions de France lorsqu'elle s'est répandue dans tout le pays à la suite de l'agrandissement du royaume.

Nous comprenons, dans un premier temps, qu'il faut différencier langues régionales des dialectes français régionaux, puisque deux évolutions se sont avérées en France : d'une part, différentes langues se sont développées parallèlement à la langue nationale pour donner les dialectes tels que « le normand, le gascon, le breton, le flamand, le basque », n'appartenant pas à langue française ; d'autre part la langue française elle-même a évolué en variétés, pour donner des français régionaux, en « Normandie, [...] Bretagne [ou] pays Basque ».

La langue royasque<sup>166</sup>, qui appartient elle aussi à la famille des langues romanes, est constituée d'un réseau dialectal, composé d'après Sibille (2010 : 2) de « parlers philogénétiquement proches, présentant des affinités structurales fortes, et facilement inter-compréhensibles ou “inter-apprenables” [dont] les différentes variétés ou “dialectes” [constituent] un *mundartbund*<sup>167</sup> [et] évoluent de façon interdépendante ». Et je conclurai ainsi ces considérations sur la qualification linguistique du royasque, de concert avec Forner, en disant que : « Le royasque est un groupe très cohérent de dialectes (c'est-à-dire une langue), relativement autonome, ni provençal ni ligure, mais beaucoup plus proche du ligure que de toute autre langue [...] qui a fini par rayonner tout autour, laissant des traces dans les vallées ligures, occitanes et piémontaises environnantes<sup>168</sup>» (notre traduction).

Notre travail de recherche porte donc, en France, sur le tendasque, le breillois et le brigasque (parlé aussi côté italien), alors qu'en Italie, nous nous sommes concentrés – sur les conseils de Fiorenzo Toso, rencontré en février 2020 – sur le triorasque, le pignasque, le sanrémasque et le ventimillais. Ces dialectes sont les plus similaires au

---

<sup>166</sup> Pour les linguistes, tels que Werner Forner, le royasque existe en tant que langue et les différents parlers en constituent le réseau dialectal, alors que pour les locuteurs des différents villages, il n'existe que leurs parlers respectifs (que certains considèrent même comme des langues) et la notion de langue royasque n'existe pas. Ce point sera traité dans la partie sur les représentations.

<sup>167</sup> Terme qui désigne la langue envisagée comme un réseau dialectal ou une fédération de parlers (Sibille, 2010).

<sup>168</sup> « Il Roiasco è un gruppo di dialetti (cioè una lingua) assai coerente, relativamente autonomo, né provenzale nè ligure, ma assai più vicino al ligure che a qualsiasi altra lingua », notre traduction. « Brigasco roiasco ». <http://www.chambradoc.it/rNiDaigura/brigascoRoiasco.page>. Consulté le 15 avril 2021.

royasque – grammaticalement, phonétiquement, morphologiquement et lexicalement parlant<sup>169</sup>. Le royasque et le ligurien ((sub)alpin et intémélien) que nous venons de citer, sont reconnus comme des minorités linguistiques, des deux côtés de la frontière franco-italienne. C'est pourquoi il nous paraît opportun de préciser les différentes problématiques politico-linguistiques liées à ce statut, en France aussi bien qu'en Italie.

Il nous convient toutefois d'abord de préciser, qu'en nous basant sur les analyses précédentes, nous choisissons dorénavant de qualifier le royasque et le ligure de langues (minoritaires), qui regroupent différentes variétés dialectales, représentées dans les villages de la vallée de la Roya et en Ligurie occidentale.

Mais, selon les postures adoptées dans notre mémoire de thèse, nous appellerons dialectes les variantes du royasque et du ligurien dans toute notre deuxième partie, puisque notre optique sera purement linguistique et portera sur les corpus écrits et les comparaisons lexicales.

Alors qu'en revanche, nous appellerons langues (minoritaires) l'ensemble des variantes dialectales dans la troisième partie de ce travail de thèse, car notre posture y sera sociolinguistique et pour nos informateurs, il s'agit d'une véritable langue, en qualité constituante de leur identité sociolinguistique, avec toutes les implications sociales et les constructions identitaires que cela représente.

---

<sup>169</sup> Nous abordons ces points dans la section sur la classification linguistique selon les linguistes.

### 2.1.1.3. Qu'est-ce qu'une minorité linguistique ?

Toso (1996 : 18-19) propose d'en donner la définition suivante : il considère qu'une « minorité [est] dotée [...] de caractéristiques culturelles spécifiques, différentes de la majorité qui est au contraire représentée par ceux qui, à l'intérieur de la nation entière, ne partagent pas ces traits particuliers, mais qui à l'inverse se reconnaissent dans des traits communs à la nation entière »<sup>170</sup>. Il souligne (2009 : 115-116) en outre, « la difficulté d'aboutir à une définition univoque du concept de "minorité linguistique" » et indique que « même si cela peut paraître paradoxal, cela varie considérablement d'un pays à un autre et d'une situation à une autre, au point d'en conditionner la pratique juridique et les mesures législatives<sup>171</sup>».

Or, selon Marachisio et Robustelli<sup>172</sup> (2010 : 73-80) les langues reconnues minoritaires sont celles appartenant à un « noyau historique » de la famille des langues néolatines (provençal, franco-provençal, catalan, latin), germanique, slave, grec et albanais. Les autres langues s'en distinguent donc, comme par exemple, les communautés autochtones, qui sont principalement situées sur les frontières actuelles du Nord de

---

<sup>170</sup> «Si tratta in realtà di una "minoranza" dotata altresì di specifiche caratteristiche culturali, distinte dalla "maggioranza" invece "rappresentata da quanti, all'interno dell'insieme nazione, non condividono quei caratteri peculiari, riconoscendosi invece in quelli che vengono considerati comuni all'intera nazione». Traduction de F.Toso. Toso (1996 : 18-19), In Fusco (2007 : 94).

<sup>171</sup> «Dalla difficoltà di approdare a una definizione univoca del concetto di "minoranza linguistica": per quanto possa sembrare paradossale, esso varia notevolmente da paese a paese e da situazione a situazione, al punto da condizionare la prassi giuridica e i provvedimenti legislativi», traduction de F. Toso.

<sup>172</sup> In Annali della Facoltà di Lingue e Letterature Straniere dell'Università di Sassari, n°5, 2009, Extrait E2664, p. 73

l'Italie et du côté de la Sardaigne et – surtout sur la péninsule et les îles – les communautés établies à la suite de l'immigration.

### **2.1.2. Problème des minorités linguistiques et de leur classification**

C'est à partir du XIX<sup>e</sup> siècle que naît le concept de minorité linguistique, avec la création de la notion d'État-nation, pour mettre en évidence les exceptions parmi les populations : soit toute sorte d'opposition culturelle ou linguistique par rapport à cette nation dominante et à ses codes et éléments culturels distinctifs et représentatifs de l'identité nationale, institutionnalisés par une élite politico-économique. On assiste alors à une véritable affirmation du thème des minorités linguistiques : se pose le problème concret de la dialectalité vu comme un élément en contraste avec l'affirmation de l'identité nationale. Ce problème entraîne le besoin d'une reconnaissance du statut de langue pour pouvoir préserver l'identité culturelle et ainsi permettre un processus de normalisation des langues. Les populations se sentant menacées de perdre leur langue et leur identité culturelle ont donc commencé à revendiquer des droits linguistiques et culturels dont elles n'avaient pas pris conscience jusque-là. Parmi ces droits linguistiques figurent le droit à la non-discrimination pour des raisons linguistiques, le droit à la préservation de la langue et du bien culturel qui en découle, mais aussi le droit d'accéder aux outils linguistiques les plus utiles à toute intégration sociale. Ces droits doivent être garantis à tous les citoyens d'un pays.



Au niveau mondial, Rita Izsak-Ndiaye, qui était la rapporteuse spéciale des Nations Unies sur les questions relatives aux minorités, a présenté en 2013 son rapport annuel<sup>173</sup> sur les défis et les droits des minorités linguistiques au Conseil des droits de l'homme des Nations Unies. Dans cette publication du Haut-Commissariat aux droits de l'homme sur les questions relatives aux minorités<sup>174</sup>, elle s'inquiétait des difficultés de faire respecter les droits des minorités linguistiques dans différentes régions du monde. Ces obstacles comprenaient des restrictions aux possibilités d'apprendre et de recevoir un enseignement dans les langues minoritaires des enfants, ainsi que des restrictions à l'utilisation des langues minoritaires dans la vie publique et dans les médias. Elle avait en effet observé qu'en raison de facteurs tels que la prédominance des langues nationales ou internationales, le processus d'assimilation et la diminution du nombre d'utilisateurs minoritaires, les langues des minorités du monde entier étaient menacées de réduction substantielle voire d'extinction. Aussi, elle identifiait et abordait neuf principaux points de préoccupation (p. 3) :

- Les menaces pesant sur l'existence des langues minoritaires et des minorités linguistiques
- La reconnaissance des langues minoritaires et des minorités linguistiques
- L'utilisation des minorités dans la vie publique
- Les langues minoritaires dans le domaine de l'enseignement

---

<sup>173</sup> Rapport (A / HRC / 22/49).

<sup>174</sup> Rapporteur spécial des Nations Unies sur les questions relatives aux minorités et Rapporteur spécial des Nations Unies sur les questions relatives aux minorités. « Droits linguistiques des minorités linguistiques, guide pratique pour leur mise en oeuvre ». Genève, mars 2017. [https://www.ohchr.org/Documents/Issues/Minorities/SR/LanguageRightsLinguisticMinorities\\_FR.pdf](https://www.ohchr.org/Documents/Issues/Minorities/SR/LanguageRightsLinguisticMinorities_FR.pdf).

- Les langues minoritaires dans les médias
- Les langues minoritaires dans le domaine de l'administration publique et de la justice
- L'utilisation des langues minoritaires dans les noms, les noms de lieux et panneaux publics
- La participation à la vie économique et politique
- L'accessibilité de l'information et des services en langues minoritaires.

Elle soulignait également l'importance de se baser sur l'ensemble des documents officiels<sup>175</sup>, tels que

*La Déclaration des droits des personnes appartenant à des minorités nationales ou ethniques, religieuses et linguistiques* de l'ONU (1992), les trois *Principes directeurs de l'UNESCO pour l'éducation interculturelle*, les recommandations du *Forum des Nations Unies sur les questions des minorités concernant la mise en œuvre de la Déclaration des droits des personnes appartenant à des minorités nationales ou ethniques, religieuses et linguistiques*, le troisième *Commentaire thématique* du Conseil de l'Europe sur les *droits linguistiques des personnes appartenant aux minorités linguistiques en vertu de la Convention-Cadre*, et les *Recommandations d'Oslo concernant les droits linguistiques des minorités nationales* de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE)

Pour faire respecter la dignité, la liberté, l'égalité et la non-discrimination ainsi que l'identité (p. 6) des locuteurs de langues minoritaires.

---

<sup>175</sup> Ibid., p. 5.

### 2.1.2.1. En France

En France, plusieurs lois ont été votées concernant les langues régionales : il s'agit tout d'abord de l'ordonnance 188, de Villers-Cotterêts, datant du 15 août 1539 et enregistrée au Parlement de Paris le 6 septembre 1539, par laquelle François 1<sup>er</sup> promulguait que tout arrêté et toute procédure quelle qu'elle soit seraient dorénavant rédigés uniquement en « langage maternel<sup>176</sup>». En d'autres termes, pour favoriser la bonne compréhension des actions administratives et judiciaires – et en même temps de renforcer le pouvoir de la monarchie – c'est la langue française qui devait primer.

L'Abbé-Grégoire va plus loin dans son rapport de la Convention sur « la nécessité et les moyens d'anéantir les patois et d'universaliser la langue française<sup>177</sup> », dans laquelle, le 4 juin 1794, il invite à « uniformer le langage » de la France, afin que « tous les citoyens puissent sans obstacles se communiquer leurs pensées ». Il considère, en outre, que cette « entreprise, digne du peuple français », est à même de centraliser « toutes les branches de l'organisation sociale », par « l'usage unique et invariable de la langue de la liberté » d'une « République une et indivisible ». Le français a ainsi progressivement remplacé le latin vulgaire, comme langue officielle du droit et de l'administration. Suite à ce rapport, rien n'a été fait pendant près de deux siècles, pour

---

<sup>176</sup> Ordonnance de Villers-Cotterêts, article 111, [http://portal-lem.com/documents/langues/occitan/ordonnance\\_de\\_villers-cotterets.pdf](http://portal-lem.com/documents/langues/occitan/ordonnance_de_villers-cotterets.pdf). Consulté le 8 avril 2021.

<sup>177</sup> Grégoire, Henri. « Rapport sur la nécessité et les moyens d'anéantir les patois et d'universaliser l'usage de la langue française », s. d., 10.

protéger les langues minoritaires et autres dialectes de France, car la priorité était la langue française : langue commune de la nation.

Les premières lois et décrets visant à protéger les langues et dialectes du territoire français, qui avaient perduré malgré tout, sont arrivés plus tardivement, à partir de la moitié du XX<sup>e</sup> siècle. La toute première est la loi Deixonne<sup>178</sup>, n°51-46, du 11 janvier 1951, qui vise à « rechercher les meilleurs moyens de favoriser l'étude des langues et des dialectes locaux ». Ensuite, en 1981, François Mitterrand propose, parmi ses 110 propositions du programme pour les élections présidentielles<sup>179</sup>, de respecter et d'enseigner les langues et les cultures minoritaires. Il l'exprime en ces termes dans la proposition numéro 56 : « la promotion des identités régionales sera encouragée, les langues et cultures minoritaires respectées et enseignées ».

En 1999, deux évènements majeurs ont lieu en faveur de la protection des langues de France : au mois d'avril, l'établissement d'un Observatoire linguistique de la Délégation générale à la langue française<sup>180</sup>, avec le soutien du Conseil scientifique. Il appuie des projets de recherche en collaboration avec le CNRS ou des universités. Le champ d'observation est le domaine de la sociolinguistique et implique les pratiques courantes, qu'il s'agisse du français ou d'autres langues parlées sur le territoire du

---

<sup>178</sup> Loi n°51-46 du 11 janvier 1951 relative à l'enseignement des langues et dialectes locaux \*Loi Dexonne, 51-46 § (1951).

<sup>179</sup> [https://www.mitterrand.org/IMG/pdf/1981\\_campagne\\_110\\_propositions\\_light-2.pdf](https://www.mitterrand.org/IMG/pdf/1981_campagne_110_propositions_light-2.pdf), consulté le 8 avril 2021.

<sup>180</sup> « Observation des pratiques linguistiques ». <https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Langue-francaise-et-langues-de-France/Observation-des-pratiques-linguistiques>. Consulté le 8 avril 2021.

pays : telles que les langues « régionales » ou celles liées aux différentes vagues migratoires. Les activités de l'Observatoire sont organisées autour de trois axes :

- Soutenir les travaux de recherche, coordonner et organiser les différents travaux sous forme de réseau
- Diffuser les informations recueillies auprès des experts, des décideurs publics et du public
- Le « programme Corpus de la parole »

La même année, la Charte européenne des langues régionales et minoritaires est signée, en date du 7 mai, mais elle pose un problème de taille, puisque la Constitution française ne permet pas de la ratifier. La Constitution ne fut révisée que le 23 juillet 2008, pour stipuler, afin de concorder avec la Charte Européenne, que « les langues régionales appartiennent au patrimoine de la France<sup>181</sup>».

Autre fait important en 2000, la loi Deixonne a subi l'abrogation de plusieurs de ses articles (1 à 11), relatifs à l'enseignement des langues et dialectes locaux<sup>182</sup>. L'article 1 donnait au Conseil Supérieur de l'Education nationale la mission suivante : « dans le cadre et dès la promulgation de la présente loi de rechercher les meilleurs moyens de favoriser l'étude des langues et dialectes locaux ». Les articles 2 à 9 posaient quant à eux le cadre général de cet enseignement, ainsi

---

<sup>181</sup> Article 75-1 de la Constitution française.

<sup>182</sup> Cf. J.O. du 13 janvier 1951

que les sanctions scolaires et universitaires qui l'accompagnaient, tandis que l'article 10 permettait aux articles 2 à 9 d'être appliqués à partir de 1951 « dans les zones d'influence du breton, du basque, du catalan et de la langue occitane ». Enfin, l'article 11 indiquait les détails d'applications de la loi pour les Facultés des lettres de Rennes, Bordeaux, Montpellier, Toulouse, Paris et Aix-en-Provence. Nous pouvons résumer ainsi les propositions extraites de cette loi : tout d'abord l'enseignement des langues régionales est facultatif pour les élèves, ensuite, les instructions pédagogiques sont indiquées aux recteurs afin de permettre aux maîtres d'utiliser les parlers locaux dans les écoles primaires et maternelles. Enfin, dans les lycées et les universités, des cours optionnels, donnés dans les différentes langues et les dialectes locaux – mais également le folklore, la littérature et l'art populaire locaux – peuvent être dispensés dans le cadre de travaux dirigés. Tous ces articles, et les propositions les accompagnant, ont donc été abrogés le 15 juin 2000, par l'ordonnance n°2000-549. Depuis, les langues régionales, en qualité de langues minoritaires, sont protégées par l'article L312.10 du Code de l'éducation et par l'article 75-1 de la Constitution française. Il est ainsi stipulé dans le Code de l'Éducation<sup>183</sup> que « les langues et cultures régionales [appartiennent] au patrimoine de la France, [et que] leur enseignement est favorisé prioritairement dans les régions où elles sont en usage », mais aussi que « cet enseignement peut être dispensé tout au long de la scolarité selon des modalités définies par voie de convention entre l'État et les collectivités territoriales où ces

---

<sup>183</sup> « Article L312-10 - Code de l'éducation - Légifrance ». [https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article\\_lc/LEGIARTI000027682810/](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000027682810/). Consulté le 8 avril 2021.

langues sont en usage ». En outre, cet article indique que c'est « le Conseil supérieur de l'éducation [qui doit être] consulté, conformément aux attributions qui lui sont conférées à l'article L. 231-1, [concernant] les moyens de favoriser l'étude des langues et cultures régionales dans les régions où ces langues sont en usage ». Les formes de réalisations pragmatiques de l'enseignement facultatif de langue et culture régionales sont les suivantes : il s'agit soit d'un « enseignement de la langue et de la culture régionales », soit d'un « enseignement bilingue en langue française et en langue régionale ». Il est enfin précisé que « les familles sont informées des différentes offres d'apprentissage des langues et cultures régionales ».

L'article 75-1 de la Constitution française définit le fait que « les langues régionales appartiennent au patrimoine de la France » et protège donc également les langues minoritaires de France, dont celles qui sont l'objet de ce travail de thèse, savoir le tendasque, le brigasque et le breillois.

#### **2.1.2.2. En Italie**

En Italie, après la période du fascisme, marquée par un gommage de la diversité linguistique, la vitalité des dialectes reprend ses droits. La diversité linguistique fait partie intégrante de l'Italie et la question d'une protection est moins utile qu'en France, car les dialectes sont utilisés et transmis par les populations. C'est donc bien plus tard que la protection des minorités linguistiques est réglementée par la Constitution Italienne, par des lois nationales et régionales, et par des statuts régionaux, avec le

décret du Président de la République n° 345 de 2001<sup>184</sup> et la loi-cadre n°482, qui fixe la protection des minorités linguistiques historiques. Elle a été adoptée par le Parlement italien le 15 décembre 1999, au regard de l'article 6 de la Constitution, qui stipule que « la République protège par des normes spécifiques les minorités linguistiques<sup>185</sup>». Elle est encore actuellement la seule convention-clause fixant le cadre qui définit une norme générale de sociolinguistique appliquée à l'ensemble du territoire national italien, mais semble bien ne pas être suffisante à prendre en compte la pluralité culturelle et linguistique du pays si l'on considère les propos de Pascal Richard (2001 : 64)

La loi n° 482 a été critiquée et peut apparaître, en effet, comme critiquable, d'une part, en raison d'une discrimination qu'elle peut engendrer entre ce que les opposants au texte considèrent comme des dialectes et des langues véritables. Mais aussi, d'autre part, en ce qu'elle remet en question, selon certains, les prises de positions antérieures du juge constitutionnel en Italie.

Il est nettement établi que l'article 6 de la Constitution, qui fonde le régime de protection des minorités linguistiques, doit être analysé comme un développement du principe d'égalité substantielle posé à l'article 3, alinéa 2, de la Charte fondamentale italienne et comme présentant un lien fort avec l'article 2 de la Constitution qui protège les droits des individus au sein des formations sociales. Sur cette base, le juge constitutionnel estime être en présence d'une discrimination *irragionevole*<sup>186</sup> lorsque des situations semblables sont réglées de façon

---

<sup>184</sup> En annexe 4 : les textes officiels.

<sup>185</sup> [https://www.senato.it/documenti/repository/istituzione/costituzione\\_francese.pdf](https://www.senato.it/documenti/repository/istituzione/costituzione_francese.pdf). Consulté le 8 avril 2021.

<sup>186</sup> Déraisonnable.



différente ou que des situations différentes sont appréhendées comme étant des situations semblables. En l'espèce, le caractère discriminatoire de la loi ne peut résulter que d'une appréciation *contingente et subjective* de la nature des minorités protégées. Selon le choix effectué d'accepter ou non la légitimité de la langue et d'appréhender celle-ci comme langue ou dialecte le texte peut être entendu comme discriminatoire. Cependant, ce choix ne doit appartenir qu'au législateur lui-même dans le cadre de son pouvoir discrétionnaire.

Bien qu'elle puisse engendrer des discriminations linguistiques, c'est la seule loi en Italie qui définisse les termes de la protection des langues minoritaires. C'est pourquoi, nous nous associons au linguiste Fiorenzo Toso (2008 : 9), pour déplorer le fait que cette loi cadre soit, depuis 1999, le seul moyen de définir

des normes générales valables pour l'ensemble du territoire national concernant l'une des typologies sociolinguistiques intégrées dans le panorama italien, [et] à montrer non seulement ses grands amis en termes d'applicabilité pratique mais, ce qui est pire, à révéler à travers les processus de mise en œuvre tous les graves déficits d'approche qui ont marqué son parcours tourmenté dans un pays qui vit encore avec une certaine difficulté le problème historique de sa pluralité culturelle et linguistique<sup>187</sup> (notre traduction).

---

<sup>187</sup> « La legge numero 482 1999 [...] continua a costituire l'unico provvedimento quadro che definisca norme generali valide per tutto il territorio nazionale in merito a una delle tipologie socio-linguistiche che si integrano nel panorama italiano, mostra non soltanto gli amici forti di applicabilità pratica ma, quel che è peggio, rivela attraverso i processi di attuazione tutti i gravi deficit di impostazione che ne hanno contraddistinto il tormentato iter in un paese che vive tuttora con una certa difficoltà il problema storico della sua pluralità culturale e linguistica », Toso (2008 : 9).

En d'autres termes, cette loi pose des problèmes concernant la définition même de minorité linguistique.

Le problème principal, selon Toso, est de pouvoir protéger également les minorités linguistiques, ainsi que toutes les expressions linguistiques de type traditionnel répertoriées, qui ne bénéficient pas officiellement de ce statut ; dans le cas de l'Italie par exemple, cela comprend : « la langue nationale, les dialectes italiens, les langues et dialectes de toutes les minorités linguistiques, les argots, les langues liturgiques propres à quelques groupes religieux et même (si on part d'un concept de patrimoine linguistique tout court et pas de patrimoine linguistique traditionnel) les langues des immigrés, les langues étrangères répandues<sup>188</sup>», etc. L'erreur la plus grave dans la législation actuelle, selon Toso, est peut-être donc, d'attribuer des privilèges aux « minorités linguistiques nationales sélectionnées sur la base de critères impressionnistes », donc flous, car il en découle l'exclusion et la discrimination des autres « réalités », qui entrent pourtant dans cette catégorie, telles que par exemple le « tsigane, le gallo-italique, le tabarquin<sup>189</sup>».

---

<sup>188</sup> « La lingua nazionale, i dialetti italiani, le lingue e i dialetti di tutte le minoranze linguistiche, i gerghi, le lingue liturgiche proprie di alcuni gruppi religiosi e anche (se si parte da un concetto di patrimonio linguistico tout court e non di patrimonio linguistico tradizionale) le lingue degli immigrati, le lingue straniere diffuse», traduction de F. Toso, *Annali della Facoltà di Lingue e Letterature Straniere dell'Università di Sassari*, n°5, 2009, extrait E2652, p.117.

<sup>189</sup> « Le minoranze nazionali ad alcune (e solo alcune!) minoranze linguistiche selezionate in base a criteri impressionistici » ; « la lingua zingara, il gallosiculo, il tabarchino », traduction de F. Toso, (*Ibid.*), extrait E2654, p.118.

De même que nous avons préalablement défini<sup>190</sup> que les dialectes des villages royasques côté français sont bien couverts par la loi de protection des minorités linguistiques française, nous pouvons nous poser la question suivante : qu'en est-il alors des dialectes des villages situés dans la zone de nos recherches côté italien ? C'est-à-dire des dialectes de Triora, Pigna, Sanremo et Vintimille. Sont-ils reconnus comme de véritables minorités linguistiques ? Nous tenterons de répondre à cette question dans les prochains paragraphes, dédiés à leur classification linguistique officielle, ainsi qu'à celle du royasque, en France.

### **2.1.3. Classification linguistique officielle des dialectes de notre zone de recherche, en Ligurie occidentale et dans les Alpes Maritimes : quelques considérations liminaires.**

En 1999, Bernard Cerquiglini – directeur de l'Institut national de la langue française (CNRS) – dans un rapport remis au ministre de l'Éducation nationale, de la Recherche et de la Technologie, ainsi qu'à la ministre de la Culture et de la Communication, dresse la liste des langues régionales parlées et répertoriées sur le territoire français métropolitain. Elles sont classées en langues romanes – langues d'oïl, d'oc, auxquelles s'ajoutent le catalan, le corse et le franco-provençal —, langues germaniques post-latines – alsacien, francique, flamand —, langues d'origine celtique, comme le breton et langues prélatines, comme le basque. La Charte Européenne des langues minoritaires ou régionales est signée par la France cette même année 1999 et plus

---

<sup>190</sup> Cf. partie 2.1.2.1. 2.1.2.1. En France.

récemment, la révision constitutionnelle du 23 juillet 2008 – à travers l'article 75-1 de la Constitution – illustre également la reconnaissance des « langues régionales [qui] appartiennent au patrimoine de la France ». Celles-ci sont – selon le rapport du comité consultatif pour la promotion des langues régionales et pour la pluralité interne<sup>191</sup> consultable sur le site du MCC (Ministère de la Culture et de la Communication) – en déclin particulièrement en France métropolitaine, en raison d'une transmission familiale de moins en moins importante et de la mobilité géographique surtout en milieu urbain. Elles survivent en partie grâce à l'enseignement, à des actions associatives et de la FLAREP (Fédération pour les langues régionales dans l'enseignement public). Par exemple, les adultes peuvent apprendre la langue régionale souhaitée grâce à des organisations diverses et obtenir le DCL (Diplôme de compétences en langues). Pour l'instant, ceci est effectif seulement pour le breton et l'occitan, mais tend à se développer petit à petit. Au niveau primaire et dans le secondaire leur enseignement n'est pas obligatoire mais facultatif. Les langues ou groupes de langues enseignés sont : le créole, le catalan, les langues mosellanes, les langues régionales d'Alsace, le breton, le basque, le wallisien, le futunien, le tahitien, les langues amérindiennes, le gallo, le corse, l'occitan et les langues mélanésiennes. L'occitan concerne directement notre travail de recherche, dans le cadre de la classification linguistique des dialectes royasques critiquée par les linguistes, surtout en ce qui concerne certains dialectes de

---

<sup>191</sup> « Rapport du Comité consultatif pour la promotion des langues régionales et de la pluralité linguistique interne (2013) ». <https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Langue-francaise-et-langues-de-France/Politiques-de-la-langue/Langues-de-France/Langues-regionales/Rapport-du-Comite-consultatif-pour-la-promotion-des-langues-regionales-et-de-la-pluralite-linguistique-interne-2013>. Consulté le 26 mars 2021.

Ligurie occidentale. L'occitan est tout d'abord, selon Alexis Quentin<sup>192</sup> – vice-président à l'Institut des Études Occitanes et membre du Réseau Européen pour l'Égalité des Langues (ELEN) – « l'une des premières langues littéraires issues des langues romanes du Moyen-Âge ». L'occitan figure ainsi, comme l'essentiel des langues régionales de France, parmi ce que l'on appelle les langues romanes – c'est-à-dire les langues qui se sont développées à partir du contact avec le latin diffusé dans les anciens territoires de l'Empire romain. Toujours selon Quentin, « environ 500 000 personnes parlent l'Occitan d'une manière traditionnelle quotidiennement ; environ 300 000 l'ont dans l'oreille, le comprennent et peuvent partager une conversation sans être des locuteurs actifs ». Ensuite, selon ce que l'on peut lire dans un article<sup>193</sup> publié sur le site du ministère de la culture, à propos de l'occitan, il « ne se présente pas comme une langue unifiée et standardisée, mais sous différentes modalités régionales ou locales ». L'occitan est en effet divisé en « six variétés ou dialectes : gascon, languedocien, provençal, vivaro-alpin (ou « provençal alpin »), auvergnat, limousin » et il est reconnu que les limites entre ces dialectes soient difficiles à tracer en raison d'un continuum linguistique. Parmi les parlars des Alpes-Maritimes, le seul mentionné

---

<sup>192</sup> Alexis Quentin, Bourquin, Jimmy. « Connaissez-vous les langues régionales de France ? », 1 août 2019. <https://www.franceinter.fr/histoire/connaissez-vous-les-langues-regionales-de-france>. Consulté le 26 mars 2021.

<sup>193</sup> « Langues et cité », Décembre 2007, Numéro 10. In « Langues régionales ». <https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Langue-francaise-et-langues-de-France/Politiques-de-la-langue/Langues-de-France/Langues-regionales>. Consulté le 26 mars 2021

parmi les dialectes occitans est le niçois, dont on reconnaît également les influences italiennes, et plus précisément liguriennes.

Nous souhaitons d'ores et déjà, d'après ces premières sources, attirer l'attention sur un point important pour notre travail de recherche : le fait que l'on ne mentionne nulle part les dialectes royasques comme faisant partie du domaine occitan ; et d'ajouter qu'en dépit de cela, les habitants et les associations culturelles de la Haute-Roya revendiquent volontiers l'appartenance de leurs dialectes à l'occitan – sans nier cependant des affinités avec le ligure. Du côté italien, dans le cadre de la *Loi de protection des minorités linguistiques* (n° 482, 1999), plusieurs communes où on parle des dialectes considérés liguriens par les linguistes – comme Briga Alta – se sont déclaré « communes de langue occitane » : ce qui a fait l'objet de contestations parmi les spécialistes – tels que Werner Forner et Fiorenzo Toso.

En effet, si nous reprenons l'analyse de Fiorenzo TOSO (2008 : 236-237) « on ne parle pas habituellement de minorité italienne en France, mais de la présence de communautés de dialecte ligure le long de la frontière avec la province d'Imperia<sup>194</sup>» (notre traduction). Toso rappelle notamment que l'ensemble du territoire du département des Alpes-Maritimes a connu des vicissitudes historiques complexes durant les cent cinquante dernières années – point que nous avons abordé dans la première partie de notre travail de thèse–, et ce fait a influé notablement sur l'évolution

---

<sup>194</sup> «Non si parla abitualmente di una minoranza italiana in Francia, bensì della presenza di comunità di dialetto ligure lungo il confine con la provincia di Imperia».

culturelle et linguistique de la population locale. Tout d'abord, la cession du comté de Nice en 1860 à la France comprend le territoire de la moyenne vallée de la Roya, où sont parlés les dialectes liguriens alpins. Ensuite, en 1947, c'est au tour de la haute vallée de la Roya d'être annexée à la France, avec les traités de paix marquant la fin de la Seconde Guerre mondiale. Toso (Ibid.) nous fait remarquer que les autorités françaises ont longtemps mis de côté la question de l'existence, dans cette bande de territoire, de variétés ligures. Selon lui, ces positions ont toutefois été revues depuis un certain temps, et aujourd'hui la présence d'une minorité de dialecte ligure est unanimement admise par les Français, même au niveau officiel, en particulier grâce aux travaux de Dalbera (2003).

#### **2.1.3.1. Classification linguistique officielle des dialectes triorasque, pignasque et brigasque : des minorités occitanes ?**

Côté italien, nous sommes loin d'une reconnaissance des parlers ligures en tant que minorité linguistique à protéger. Au contraire, certains dialectes – que les linguistes reconnaissent également comme ligures – des localités de Realdo et Verdeggia (commune de Triora, IM), Piaggia, Upega et Carnino (commune de Briga Alta, CN) et Viozene (commune d'Ormea, CN) ont été déclarés occitans, en s'appuyant sur la loi-cadre n°482 le 15 décembre 1999, fixant la protection des minorités linguistiques historiques. Toso souligne notamment le fait que beaucoup de confusion a été générée, concernant la zone de Briga Alta – et d'autres hameaux appartenant encore au Piémont et à la Ligurie – en raison des prétentions d'occitanité déclarées par

l'association A Vastera – basée à Sanremo – qui seraient infondées. Rappelons d'ailleurs à ce sujet les propos de Forner : « les Occitans sont une minorité dotée - allez savoir pourquoi - d'un prestige bien supérieur à celui des minorités gallo-italiennes. Ces facteurs ethnographiques, historiques et aussi politiques n'impliquent cependant pas une classification linguistique <sup>195</sup>» (notre traduction). Nonobstant la pertinence et le bienfondé de ces propos, certaines décisions politiques n'en tiennent absolument pas compte. Nous en voulons pour preuve un document officiel qui établit la reconnaissance en qualité de minorité linguistique occitane, de l'un des dialectes sur lesquels porte notre travail : à savoir le brigasque, parlé en France à La Brigue et Morignolle, et en Italie à *Realdo, Verdeggia, Piaggia, Upega, Carnino, Briga Alta et Viozene* dans la municipalité d'*Ormea*. Il s'agit de l'ordre du jour du conseil provincial n°80 en date du 31 juillet 2000<sup>196</sup>, que voici :

#### ORDRE DU JOUR

Les conseillers provinciaux soussignés

CONSIDÉRANT que sur le territoire des hameaux de Realdo et Verdeggia, dans la commune de Triora, dans la province d'Imperia, se trouve la seule minorité linguistico-historique de la région de Ligurie, qui a été reconnue par la loi n° 482 du 15 décembre 1999, suite à la demande de la province d'Imperia, exprimée par la délibération du Conseil provincial n° 80 du 31 juillet 2000 ;

A NOTÉ que la minorité linguistique est l'OCCITAN, dans sa variante appelée BRIGASQUE, qui tire son nom du territoire d'origine de la langue, parlée dans la municipalité de *Briga*

---

<sup>195</sup> «Gli occitani sono una minoranza dotata – chi sa perché – di un prestigio molto superiore alle minoranze gallo-italiche. Questi fattori etnografici, storici e anche politici non implicano però una classifica linguistica», Forner (1995 : 70).

<sup>196</sup> Alberto. «Manipolazione delle identità linguistiche in Liguria». *Manipolazione delle identità linguistiche in Liguria* (blog), settembre 2007. <http://albertocane.blogspot.com/2007/09/manipolazione-delle-identit.html>. Consulté le 9 avril 2021.



*Marittima*, qui, après les traités de paix de 1947, a été divisée entre la France et l'Italie, la Ligurie et le Piémont, Imperia et Cuneo, créant une division territoriale et par conséquent culturelle ;  
NOTE que le Brigasque-Occitan s'étend, au-delà des frontières de notre province, aux communautés de *Piaggia, Upega* et *Carnino* dans la municipalité de *Briga Alta, Viozene* dans la municipalité d'*Ormea*, La Brigue et Morignolle en France, maintenant des liens culturels et historiques forts entre toutes ses parties ;

CONSIDÉRANT que ces liens sont incontestablement importants et continuent d'être promus au niveau interprovincial, interrégional et international, grâce à l'activité assidue et constante de l'Association

"*A Vastera - Uniun de Tradisiun Brigasche*", animée par un profond intérêt pour le maintien et le développement de la langue et de la culture occitanes ;

TENANT COMPTE du fait que la pluralité linguistique et culturelle constitue une valeur fondamentale et que la diversité culturelle vise à agir comme un élément de cohésion sociale et ne peut fonctionner selon une logique de majorité et de minorité ;

CONVAINCUS que pour la province d'*Imperia*, la présence de cette minorité sur son territoire constitue un atout à valoriser et une richesse culturelle dont il faut être fier et que, en tant que patrimoine culturel commun, il convient de promouvoir un soutien constant à son égard à tous les niveaux ;

RAPPELANT les articles 2, 3, 6 et 8 de la Charte constitutionnelle de la République italienne, la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires, la loi régionale n° 33 de 2006 T.U. sur la culture, la loi n° 482, approuvée par le Parlement italien le 15 décembre 1999, concernant les "Règles pour la protection des minorités linguistiques historiques", et le décret du Président de la République n° 345 de 2001

ENGAGER LE CONSEIL PROVINCIAL

de valoriser la minorité linguistique historique OCCITANE, en adoptant toutes les initiatives nécessaires pour soutenir économiquement l'existence et les activités de la minorité elle-même, comme le prévoient les articles 14 et 16 de la loi 482/99 ; en outre

INSTRUIRE LE PRÉSIDENT ET LE CONSEILLER COMPÉTENT

pour transmettre le présent O.D.G :

au conseiller régional pour la culture et au maire de la commune de Triora, afin que ces deux instances soient incitées à soutenir la seule minorité linguistique historique présente sur le territoire régional ;

aux maires des communes de Briga Alta et d'Ormea, au président de la province de Cuneo, au maire de La Brigue, au président du conseil général des Alpes-Maritimes et au président de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur afin que, dans un esprit de collaboration, ils examinent la possibilité d'unifier culturellement le territoire occitan en faisant reconnaître par l'État italien les communautés de Briga Alta et de Viozene comme des minorités linguistiques historiques conformément à l'art. 3 de la loi 482/99 et art. 1 du D.P.R. 345/2001, et la commune française de La Brigue, selon les lois en vigueur, en se référant strictement à l'art. 14 de la Charte

européenne des langues régionales ou minoritaires, dans le but de réaliser des projets transfrontaliers sérieux ;

au Recteur de l'Université de Gênes, afin qu'il examine la possibilité d'organiser des cours de formation spécifiques pour les enseignants, les interprètes et les traducteurs, conformément à l'article 3 du décret présidentiel 345/2001 ;

au directeur de la RAI, société concessionnaire du service public de radio et de télévision dans la région Ligurie, afin qu'il intervienne en faveur de la minorité linguistique, comme le permet l'article 12 de la loi 482/99.

au Préfet de la Province d'Imperia, Maurizio Maccari, et au Sous-secrétaire du Ministère de l'Intérieur, l'honorable Ettore Rosato, afin d'être mis à jour sur l'activité en faveur de la minorité linguistique occitane historique menée par la Province d'Imperia<sup>197</sup>.

Officiellement, les dialectes de Triora, Pigna et les dialectes brigasques sont donc considérés occitans par les autorités municipales.

Nous allons maintenant exposer les principaux points qui semblent avoir pesé dans la décision de reconnaître ces dialectes comme des minorités occitanes. Les principaux arguments en faveur de l'occitanité ont depuis longtemps été exposés par la communauté brigasque, tout particulièrement dans la revue *A Vaštéra*<sup>198</sup>, et ce de manière régulière. L'un des articles les plus pertinents à ce sujet a été écrit par Jean Ansaldi, en collaboration avec Didier Lanteri. Il a d'ailleurs été un véritable sujet de contestations de la part de Forner et Toso. Ansaldi y tire des conclusions en faveur d'une occitanité d'après la comparaison de plusieurs versions d'un poème d'Alan Pelhon : une version en Nissart, une transcription en Mentonnais mistralien et d'autres transcriptions en graphie normalisée : en Brigasque, Mentonnais, Provençal Rhodanien et Languedocien.

---

<sup>197</sup> Notre traduction. Cf. Annexe n°6 pour le texte original en italien.

<sup>198</sup>« A Vastera ». [https://www.vastera.it/rivista/45/pagine%2045/45\\_archoe\\_ligure.htm](https://www.vastera.it/rivista/45/pagine%2045/45_archoe_ligure.htm). Consulté le 22 mars 2021.

Il remet en question la thèse formulée par Werner Forner, lorsque celui-ci parle de simple « vernissage » occitan à partir du XIV<sup>e</sup> siècle, à propos des dialectes brigasques. D'après la conclusion tirée des comparaisons lexicales d'Ansaldi, entre toutes les versions normalisées du poème – Mentonnaise, Brigasque, Niçoise, Rhodanienne et Languedocienne – quelques variations de vocabulaire et quelques différences dans la syntaxe des pronoms sont bien présentes, mais elles n'altèreraient en rien l'intercompréhension d'un bout à l'autre de l'espace occitan. Ansaldi tire cette conclusion d'après le test suivant : « toutes les versions, y compris le Mentonasc et le Brigasc, ont été lues et comprises sans difficultés près de Toulouse ». Il rappelle en outre, qu'« au niveau de l'écriture, l'Occitan est bien cohérent de Menton à Bordeaux et de La Brigue à Limoges et [qu'] il apparaît donc que [la] thèse de Forner [puisse] être largement mise en doute, [car selon lui] à Menton, l'occitanisation du XIV<sup>e</sup> siècle ne consista pas en un simple “vernissage”, mais produisit [plutôt] une révolution linguistique radicale, sans doute de manière progressive ». Il ajoute enfin, qu'à La Brigue, « l'imprégnation occitane, bien que certaine, fut probablement plus complexe qu'à Menton [où elle fut] là aussi, progressive puisqu'il faut y inclure la poussée niçoise quand la Brigue fut rattachée au comté de Nice au XV<sup>e</sup> siècle, [alors qu'elle fut] coupée de la Ligurie par la politique du Piémont et par les montagnes ».

Ainsi, selon Anselmi et Lanteri, « l'occitanisation [aurait été] presque totale à Menton, importante mais un peu plus relative à La Brigue, [où] l'Occitan [aurait] vaincu largement l'archéo-ligure au niveau du vocabulaire ». De plus, bien que le Mentonnais et le Brigasque ne soient pas considérés comme des dialectes occitans d'origine, ils

auraient été, selon eux, occitanisés et il serait donc « légitime de compter ces deux dialectes dans l'espace occitan, tout en respectant leurs originalités qui tiennent au retour du refoulé d'un fond archéo-ligure (et non ligurien) qui les spécifient ». Ils indiquent, dans le même article, que leur critère principal pour considérer l'occitanité d'un dialecte tient en ce que : « dans une écriture commune, il peut être lu d'un bout à l'autre de l'espace [occitan] ». Ils prônent enfin la souplesse dans les considérations de classification linguistique, en suggérant que, dans le cas de difficultés ou de résistances au niveau de la syntaxe et de l'oralité, il faille plutôt en conclure que ceci soit dû au fait que l'occitanité fut « acquise » et ne soit pas « d'origine ». Ils proposent même d'admettre une « double nationalité [...] si [les] locuteurs reconnaissent des parties importantes de leur langue dans deux mondes linguistiques différents », plutôt que de ne pas admettre, comme le fait Forner, l'occitanité de ces dialectes.

Poème d'Alan Pelhon, dans les différentes transcriptions dialectales, « *Vastera* ». Consulté le 22 mars 2021. [https://www.vastera.it/rivista/45/pagine%2045/45\\_archeo\\_ligure.htm](https://www.vastera.it/rivista/45/pagine%2045/45_archeo_ligure.htm)

#### Alan Pelhon en Nissard normalisat

Pilhar cada minuta que ven  
Coma una minuta d'eternitat  
La si faire petar pian pian  
Li uèlhs sarrats  
Sensa tròp bolegar  
Coma se si faguesse una transfusion de jòia  
La pilhar coma la maire bressa lo pichon  
La pilhar per la man  
E s'anar passejar en lo sant joan  
La tastar emé lo dintre de la pel  
Mefi  
Si pòu espaventar  
Bessai li caudrà cantar l'aria dei còlas  
Quora a tròp plòugut  
L'odor de la terra sota li castanhiers quiets  
la música plorinhoa dei fònts  
Bessai la caudrà regarjar  
L'escotar  
Li donar de baietas  
e provar de la si gardar  
Aquí  
Au mitan dau còr

#### Revida de J-L. Caserio en Mentounasc mistralen

Pilhà cada menuta que ven  
Couma una menuta d'eternità  
Fà-se-ra petà pian pian  
U uelhe serrà  
Sensa trop boulegà.  
Couma se fouguessa una transfusian de jòia  
Pilhà-ra couma a maire bressa ou pichan  
Pilhà-ra per a man  
A anà-se passèjà ent'a revèndoura  
Salhà-ra dame ou dintre da pel  
Mefi  
Pouhe spaventà-se  
Forshi carrerà cantà-ri r'ària de mountagne  
Quora a trop piougù  
R'audou da terra sota u castagnie quiet  
A música piourinosa de fouante  
Forshi carrerà gardeà-ra  
Scoutà-ra  
Dounà-ri de bajete  
E provà de gardà-se-ra  
Aquí  
Au mitan dou couhe.

#### Revirada de J. Ansaldi en Mentonasc normalisat

Pilhar cada menuta que ven  
Coma una menuta d'eternitat  
Se la far petar pian pian  
U uelhe serrat  
Sensa tròp bolegar  
Coma se foguessa una transfusian de jòia  
La pilhar coma la maire breça lo pichan  
La pilhar per a man  
E anar se passejar ent'a levendora  
La salhar<sup>1</sup> dame lo dintre da pel  
Mefi  
Poe se spaventar  
Forsci calerà li cantar l'aria de montanhe  
Quora a tròp piogut  
L'audor da terra sota lu castanhie quiet  
A música piorinosa de foante  
Forsci calerà la gardear  
La scotar  
Li dona de baijete  
E pròva de se la gardar  
Aquí  
Au mitan do coe.

#### Revirada de D. Lanteri en Brigasc normalisat

Pilhar onhi mènuta que ven  
Còm na mènuta d'ètèrnitat  
Farlassé pètar chan chanin  
Li uèlhi chavái  
Sensa tròp bolègar  
Còm s'èl li fossè una transfusion de jòia  
Pilharlá còm la mai que la cuna èl se fantet  
Pilharlá pèr la man  
E èndar a promènarsé èn lè sant joan  
Tastarlá con èl dèdintrè de la pèe  
Afet  
Un pòu spavèntarsé  
Fòrs èr calerà cantarlí l'aria de le còle  
Quand l'a tròp chòuvut  
L'odor de la terra sota e castanhe quiete  
la música chanhera de li fontan  
Fòrs vèntèrà goaitarlá  
Ascoitarlá  
Farlí di bajin  
E provar de tenorlassé  
Cossí  
Èn megè al còr.

---

**Revirada de J. Ansaldi en Lengadocian**

Prene cada minuta que ven  
Coma una minuta d'eternitat  
Se la far petar lentament  
Los uelhs sarrats  
Sens tròp bolegar  
Coma se foguèsse una transfusion de gaug  
La prene coma la maire breça lo pichon  
La prene per la man  
e s'enanar passejar dins l'aspic  
La tastar amb lo dintre de la pèl  
Mefi  
Pòt s'espaventar  
Bensai caldrà li cantar l'aria de las montanhas  
quand a tròp plogut  
L'odor de la terra jòs los castanhiers quiets  
La musica ploraira de las fonts  
Bensai caldrà l'agachar  
L'escotar  
Li balhar dels potons  
e ensajar de se la servir  
Aquí  
Au mitan del còr

**Revirada de J. Ansaldi en Provençau  
Rhodanenc**

Prene cada minuta que ven  
Coma una minuta d'eternitat  
Se la far petar plan-plan  
Lei uèlhs sarrats  
Sens tròp bolegar  
Coma se foguèsse una transfusion de jòia  
La prene coma la maire breça lo pichon  
La prene per la man  
E s'enanar passejar dins l'espic  
La tastar ame lo dintre de la pèu  
Mefi  
Pòt s'espaventar  
Bensai caldrà li cantar l'aria de lei montanhas  
Quand a tròp plogut  
L'odor de la terra sota lei castanhiers quiets  
La musica ploraira de lei fònts  
Bensai caldrà l'agachar  
L'escotar  
Li donar dei potons  
e provar de se la servir  
Aquí  
Au mitan dau còr

Un autre article publié dans le numéro 44/2008 de la revue "A Vastera", intitulé « La position linguistique du dialecte du Brigasco », partage la même position d'occitanité et rend compte de la conviction de l'occitaniste Franco Bronzat. Selon lui, le Brigasco constitue « une forme définitivement occitane de type provençal alpin [...] qui a subi au fil des ans l'influence de la langue ligure voisine, [laquelle] a modifié, dans certains cas, limité en vérité, les résultats originaux<sup>199</sup>» (notre traduction). Mais cette position n'est pas partagée par les linguistes, car pour eux – nous présentons ici la réponse de Toso aux propos de Bronzat – il s'agit simplement de la représentation idéaliste de

---

<sup>199</sup> « Il brigasco [costituisce] una forma sicuramente occitana di tipo provenzale alpino [...] che ha subito negli anni, l'influsso della vicina parlata ligure, che ne ha modificato, in alcuni casi, limitati in verità, gli esiti originali». Bronzat, cité par Toso (s.d.). In « Vastera », numéro 45. [https://www.vastera.it/rivista/45/pagine%2045/45\\_posizione\\_linguistica.htm](https://www.vastera.it/rivista/45/pagine%2045/45_posizione_linguistica.htm). Consulté le 12 avril 2021.

certains Brigasques « peu attentifs à la réalité linguistique et culturelle du territoire, engagés avec désinvolture, pour des raisons qui nous échappent, dans l'effort inutile d'étendre leurs fantômes identitaires personnels à leurs compatriotes<sup>200</sup> » (notre traduction). En utilisant l'expression « fantômes identitaires », Toso vise les partisans de l'occitanité du Brigasque, qui ignorent volontairement les positions scientifiques les plus étayées – positions qui démontrent que cette occitanité est infondée. Toso l'exprime d'ailleurs très clairement, tout comme il réfute la classification officielle du Brigasque parmi les minorités occitanes

Ce que j'ai souvent souhaité, c'est précisément que soit présentée l'étude d'un linguiste sérieux, menée avec une rigueur méthodologique et sur la base d'une documentation et d'une argumentation irréprochables, afin de soutenir de manière critique le caractère "occitan" du Brigasque. Jusqu'à présent, cela ne s'est pas produit et, par conséquent, l'attribution du Brigasque au système des dialectes "occitans" reste, du point de vue du linguiste, une déduction totalement contraire à la réalité scientifique, à la perception commune et à la logique (même si elle est discutable) qui sous-tend la L.N. 482/1999 relative aux minorités linguistiques historiques<sup>201</sup>» (notre traduction).

---

<sup>200</sup> «Poco attento alla realtà linguistica e culturale del territorio, disinvoltamente impegnato, per motivi che sfuggono, nell'inutile sforzo di estendere ai propri conterranei i propri personali fantasmi identitari», Toso (s.d.). In « Vastera », numéro 45. [https://www.vastera.it/rivista/45/pagine%2045/45\\_posizione\\_linguistica.htm](https://www.vastera.it/rivista/45/pagine%2045/45_posizione_linguistica.htm). Consulté le 12 avril 2021.

<sup>201</sup> « potrei invece associarmi nell'auspicio che qualcuno organizzi una giornata di studi sull'argomento: promossa però, sia chiaro, non da un'associazione locale che si dimostra assai coinvolta nella questione, ma da qualche istituzione super partes, che accolga seri contributi scientifici (ma davvero scientifici!) di studiosi accreditati e non coinvolti in militanze "culturali" di vario genere: quel che più volte ho auspicato è proprio che si presenti lo studio di qualche linguista serio, condotto con rigore metodologico e sulla base di una documentazione e di argomentazioni irreprensibili, tale da sostenere criticamente il carattere "occitano" del brigasco. Fino ad ora ciò non si è verificato, e di conseguenza

Nous allons maintenant rendre compte plus en détails tout d'abord de la zone géographique où sont parlés les dialectes qui nous intéressent, puis des différents positionnements des linguistes, faisant preuve d'autorité, pour en tirer une synthèse conclusive quant à la classification linguistique des dialectes sur lesquels porte notre étude.

### 2.1.3.2. Où les variantes dialectales de la langue royasque sont-elles parlées ?

Jean-Philippe Dalbéra (1994) divise l'espace dialectal des Alpes-Maritimes dans son ensemble en deux zones : la zone « royasque » (Tende, La Brigue, Saorge, Breil, Piene, Libre...), qui relève de l'ensemble linguistique ligurien et la zone « non royasque », qui appartient à l'ensemble linguistique occitan. Aussi, dans ses recherches sur les dialectes, il s'est tout particulièrement intéressé à ceux de la vallée de la Roya et a étendu sa zone d'investigations du village de Tende – le plus au Nord de la vallée – à la Brigue, Saorge, Breil-sur-Roya et Piène. Dans la même période, la zone des enquêtes de terrain de Werner Forner<sup>202</sup> (1995 : 72) comprenaient ces mêmes villages, auxquels il a ajouté ceux de Piaggia, Upega (de même que Viozène), Verdeggia, Realdo et enfin Fanghetto, dont il précise qu'il est le dernier village où est parlé un dialecte de type royasque – puisqu'à partir du village d'Airole, nous entrons dans le système dialectal *ventimigliese*.

---

l'attribuzione del brigasco al sistema dei dialetti "occitani" rimane, dal punto di vista del linguista, un'illusione totalmente contraria alla realtà scientifica, alla percezione comune e alla logica (per quanto discutibile) che soggiace alla L.N. 482/1999 in materia di minoranze linguistiche storiche», Ibid.

<sup>202</sup> <http://www.intemelion.it/pdf/01/05-forner.pdf>. Consulté le 12 avril 2021.



Toso (s. d., 12.) en synthétisant les résultats des différentes études scientifiques concernant le royasque et le brigasque conclut que

Les caractéristiques dialectales [...] du Brigasque, sont partagées par un groupe de dialectes répartis dans toute la haute vallée de la Roya et dans la vallée de Bevera en territoire français (Tenda, Briga, Saorgio, Fontan, Breglio, Piena Alta, Libri) et à Olivetta San Michele, Realdo, Verdeggia, Piaggia, Upega, Carnino et Viozene en Italie. Ce groupe est appelé Royasque ligure.

Les différentes variantes du royasque sont donc parlées dans l'ensemble de ces villages. En outre, si nous souhaitons ajouter d'autres précisions pertinentes quant aux frontières linguistiques du Royasque, nous pouvons nous appuyer sur les conclusions de l'un des articles de Forner<sup>203</sup> (1995 : 76-77), qui nous en fournit tous les contours de façon très claire. Au Nord, il nous indique que la frontière linguistique correspond clairement à « la ligne de partage des eaux qui mène au mont Marguareis et au Montgioie, séparant les dialectes Roiasque de Tenda et Brigasque de la haute vallée du Tanaro du dialecte de Limone et de ceux de "Kyè"<sup>204</sup> » – et mentionne le fait qu'habituellement ces dialectes sont considérés comme occitans.

---



<sup>203</sup> Ibid.

<sup>204</sup> Il s'agit des dialectes parlés dans la Vallée du Quiè ou du Kyé (les vallées monregalesi), <http://www.piemonteagri.it/qualita/fr/2014-12-17-09-54-23/le-piemont-du-sud-des-vallées-apennines/61-vallées-monregalesi-de-mondovi>. Consulté le 12 avril 2021.

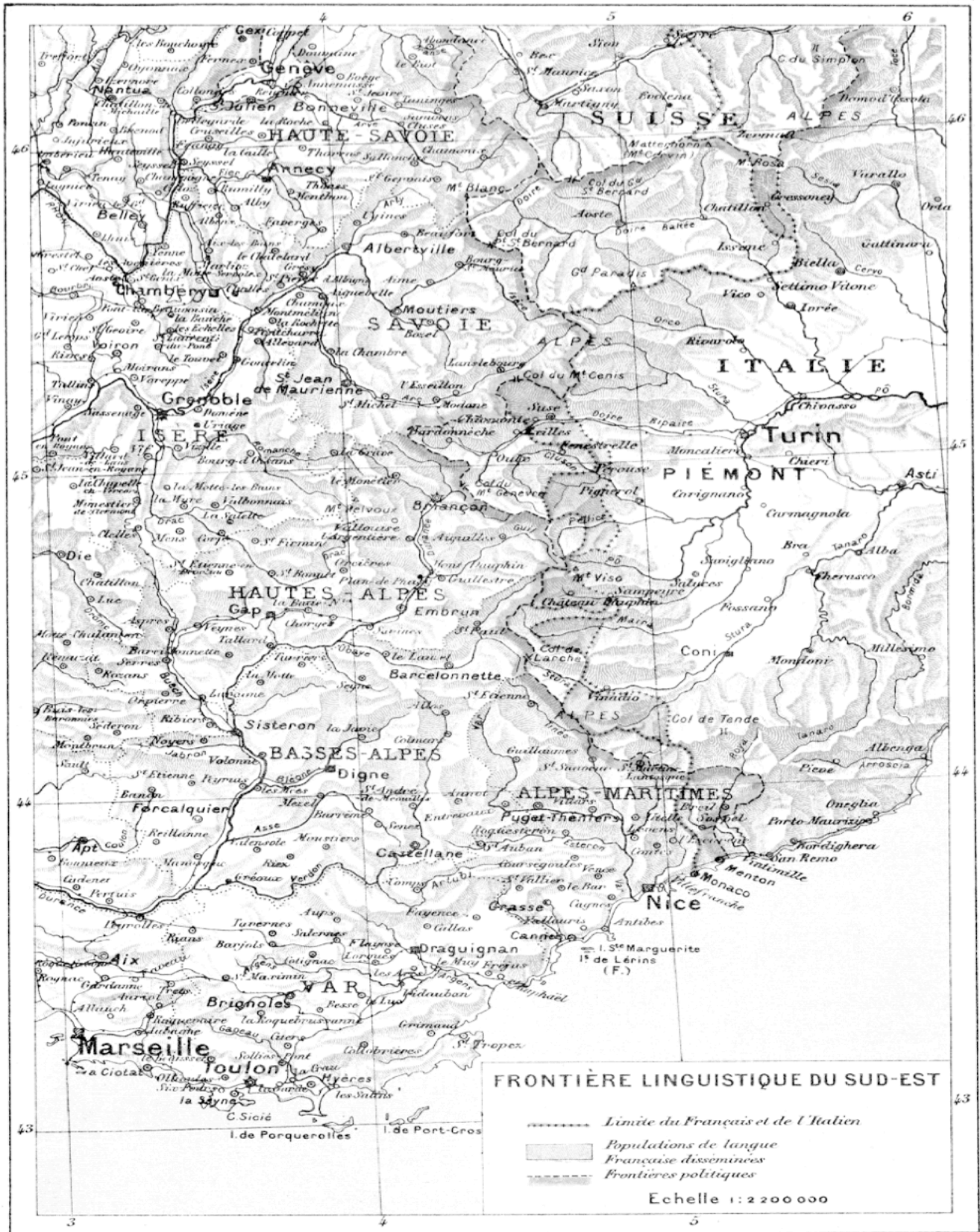
En rouge : tracé du suivi de la ligne de partage des eaux



1.1 Carte du réseau hydrographique des Alpes-Maritimes. AD06, infographie Jean-François Boué

| N°          | Noms-Nomi-<br>Namen-Imena-Names  | Superficie<br>en km <sup>2</sup> (1) |  | Limites  | Points culminants            |
|-------------|--|--------------------------------------|--|--|------------------------------|
| <b>SZ.1</b> | Alpes liguriennes = Alpes ligures <i>a.s.l</i> =<br>Alpi Liguri <i>i.s.a.</i> = Ligurische alpen<br><i>i.w.S.</i> = Ligurske alpe <i>v.s.s.</i> = Ligurian<br>alps <i>i.t.w.m.</i>   | 3 456                                |   | De la Bocchetta d'Altare (Colle di Cadibona) au<br>Col de Tende = Colle di Tenda à la Mer ligure et la<br>plaine piémontaise.<br>Entre :<br>Lavanestra - Letimbro - Riviera di Ponente - Roya<br>= Roia, Vermegnana - Plaine de Cuneo - Ellero -<br>Tanaro - Cevetta - Rio Nanta - Bormida di Mallare  | Pointe Marguareis<br>2 651 m |
| <b>SZ.2</b> | Alpes maritimes* <i>a.s.l</i> = Alpes<br>maritimes et Préalpes de Nice =<br>Seealpen <i>i.w.S.</i> = Seealpen und Voralpen<br>von Nizza = Alpi Marittime <i>i.s.a.</i> = Alpi<br>Marittime e Prealpi di Nizza =<br>Primorske Alpe <i>v.s.s.</i> = Primorske Alpe<br>in Predalpe Nice = Maritime Alps<br><i>i.t.w.m.</i> = Maritimes Alps and Nice Pre-<br>Alps | 4 304                                |  | Du Col de Tende = Colle d Tenda au Col de Toutes<br>Aures au Col d'Allos et au Col de Larche = Colle<br>della Maddalena<br>Entre :<br>Roya = Roia - Côte d'Azur - Vallée du Var - Vallée<br>du Coulomp - Galange - Bernard - Ruisseau de<br>l'Isclé - Clue de Vergons (Torrent du Riou) - Haute<br>Vallée du Verdon - Combe du Col d'Allos - Ravin<br>de Paluel - Vallée du Bachelard - Vallée de l'Ubaye<br>- Vallée de l'Ubayette - Valle Stura di Demonte -<br>Vermegnana | Cima Argentera<br>3 297 m    |

*Cartes des Alpes liguriennes et Alpes maritimes*



Armand COLIN & C<sup>ie</sup> Éditeurs, Paris.

Imp. Dufrenoy, Paris.

Limites du français et de l'italien, carte du Sud-Est

Il indique ensuite que la frontière sépare le Brigasque du Viozene des dialectes d'Ormea - caractérisés par un fort superstrat côtier (provenant d'Albenga et d'Imperia) ; il y a certainement un fort substrat piémontais ; mais ce substrat est proche de nos dialectes alpins. Plus au sud, Piaggia, dans la vallée de l'Arroscia, Verdeggia et Realdo dans la haute vallée de l'Argentine sont des implantations Brigasque isolées. Ceux de la Vall'Argentina, en revanche, sont proches du *Triorasco* avec des différences beaucoup moins marquées.

Allant plus loin dans la classification des dialectes royasques, Forner<sup>205</sup> considère que les lectes des différents villages auraient pour origine le ligurien alpin, qui aurait lui-même évolué en divers dialectes locaux<sup>206</sup>. Cette considération de Forner nous semble être la position la plus valide – elle a d'ailleurs été appuyée par d'autres linguistes dont Fiorenzo Toso, spécialiste de l'aire linguistique ligure. Aussi, si nous allons encore plus loin dans la classification des dialectes royasques, nous avons besoin de discerner ce que sont les dialectes ligures alpins dont parle Forner avec plus de précision. Nous reprendrons pour cela les indications de Fiorenzo Toso (s.d.), qui

---

<sup>205</sup> De l'Université de Siegen, en Allemagne

<sup>206</sup> D'ailleurs, FUNEL (1898), cité par L. GALLOIS (1900 : 217) classait déjà ces « patois [...] de la vallée de la Roya [parmi les dialectes italiens et plus précisément] génois ». Mais ces parlers ont été plus récemment considérés par Sibille (2010 : 3) comme des langues autochtones « les parlers liguriens de la haute vallée de la Roya (Alpes-Maritimes) et de Bonifacio en Corse [appartiennent] au *mundartbund* gallo-italique », mais aussi comme des « idiomes transfrontaliers ».

mentionne dans l'une de ses notes<sup>207</sup>, l'aire de diffusion ligure et la répartition des différents types qui la composent. Selon lui, les dialectes de cette aire de diffusion sont tout d'abord très différents, avec une nette distinction entre :

- Les types génois (entre Noli et Sestri Levante sur la côte, avec Savona et Chiavari) marqués par une forte tendance à évoluer.
- Les variantes de la Riviera intérieure et extérieure, avec des caractéristiques archaïques : dans le groupe royasque des Alpes-Maritimes – plus particulièrement en ce qui concerne les dialectes de Tende et de La Brigue – et dans les Cinq terres, où les anciens dialectes sont particulièrement présents.

Ensuite, bien que les différences entre les autres aires ne soient pas aussi marquées, trois grands types ligures se distinguent d'Ouest en Est :

- Occidental ou intémélien (de Monaco à Taggia) – qui comprend donc la zone de nos recherches.
- Centro-occidental (de Taggia à Noli)
- Oriental (dans la province de La Spezia)

Dans la même optique que Toso, Olivieri (s.d. : 1-2) indique que parmi les dialectes à l'Est des Alpes-Maritimes, la zone du royasque se différencie clairement des autres dialectes du département. Forner (1985-86) et Dalbera (1995) avaient d'ailleurs déjà

---

<sup>207</sup> « L'aire linguistique ligure, le génois et sa diffusion », s. d., 2. [http://www.ald-monaco.org/uploads/pages/Langues\\_Dialectales\\_de\\_l\\_Aire\\_Latine/L\\_aire\\_linguistique\\_ligure\\_le\\_genois\\_et\\_sa\\_diffusion.pdf](http://www.ald-monaco.org/uploads/pages/Langues_Dialectales_de_l_Aire_Latine/L_aire_linguistique_ligure_le_genois_et_sa_diffusion.pdf). Consulté le 12 avril 2021.

bien montré cette limite<sup>208</sup>, par le tracé d'un faisceau d'isoglosse basé à la fois sur la morphologie, la phonétique et la lexicologie. Ces différents indicateurs nous font comprendre que nous sommes en présence d'une zone de transition entre l'occitan (s'étendant vers l'ouest) et les dialectes ligures (se poursuivant en Italie). Et, toujours selon Oliviéri (Ibid.), même si la frontière linguistique semble très claire, en considérant le fait qu'il y a un continuum dans le temps et dans l'espace, nous savons que des variations dans l'aire en question sont toujours potentiellement prévisibles.

Nous concluons nos considérations concernant la localisation des dialectes ligures, au-delà des frontières italiennes, avec l'une des dernières publications en la matière.

Les linguistes<sup>209</sup> nous y indiquent que

Le ligure est particulièrement intéressant en tant que langue transnationale, parlée au-delà de la Ligurie, dans des zones périphériques telles que la vallée de la Roya (en France), Monaco (principauté fondée au XIIIe siècle par la famille génoise Grimaldi) et d'anciennes colonies comme Bonifacio (en Corse, également à partir du XIIIe siècle : Dalbera, 2013), (notre traduction)<sup>210</sup>.

À l'aune de tous ces éléments, nous allons maintenant partir de considérations plus générales portant plus sur le Royasque comme ensemble dialectal, pour ensuite

---

<sup>208</sup> Cf. in Oliviéri (s.d.), la carte de la vallée de la Roya : le faisceau d'isoglosses délimité par Dalbera (1995), en rouge.

<sup>209</sup> Philippe Boula de Mareüil, Valentina De Iacovo, Antonio Romano, Frédéric Vernier.

<sup>210</sup> «Il ligure è particolarmente interessante in quanto lingua trans-nazionale, parlata al di là della Liguria, in aree periferiche come la valle della Roia (in Francia), Monaco (principato fondato nel XIII secolo dalla famiglia genovese dei Grimaldi) e antiche colonie come Bonifacio (in Corsica, anche qui dal XIII secolo: Dalbera, 2013), tenuto conto che la popolazione che si è stabilita nella città alta è in gran parte proveniente dalla Riviera ligure di Levante», Toso (2019 : 34).

analyser les différents positionnements exprimés par les linguistes selon les dialectes

– issus de différentes publications, au cas par cas.

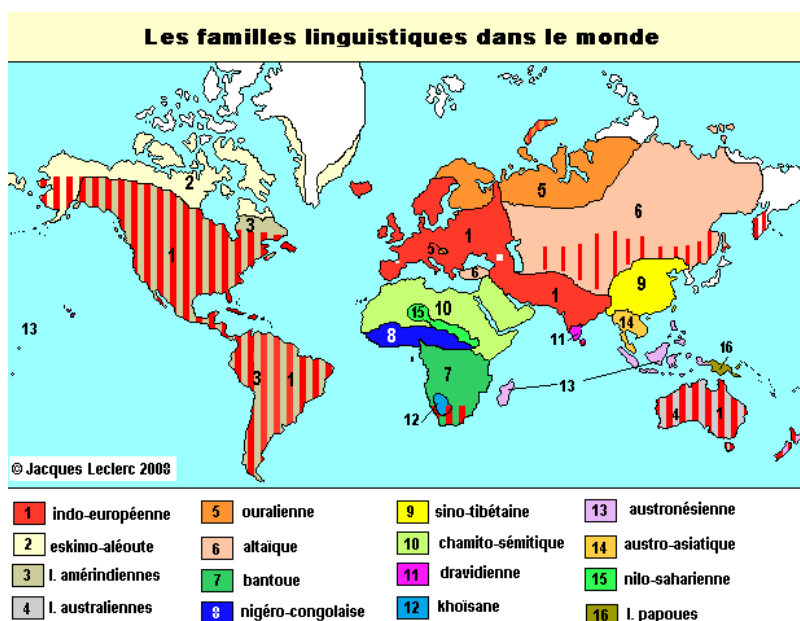
In Olivieri (s.d.) Carte de la vallée de la Roya : faisceau d'isoglosses délimité par Dalbera (1995), en rouge.





2.2. Classification linguistique générale des dialectes royasques, mais aussi des dialectes brigasque (de *Briga Alta*), pignasque, sanrémasque et vintimillais : le positionnement des linguistes.

Pour commencer, nous pouvons officiellement classer le Royasque dans la famille des langues indo-européennes<sup>211</sup>.



Ensuite, il est important de préciser que, comme l'indique Werner Forner (1995) dans la revue *Intéméliion*<sup>212</sup> à propos des parlers gallo-italiques : si « l'Italie est devenue, en 1860, une unité politique, elle n'a jamais été une unité linguistique » et « l'idiome "gallo-italique" », au nord – délimité par une ligne qui va de La Spezia à Rimini – représente, selon de nombreux experts comme Forner (Ibid.) « la frontière linguistique la plus importante de toute la zone romane ». Ainsi, parmi les langues romanes, les parlers

<sup>211</sup> Cf. Carte Les familles linguistiques dans le monde, Jacques Leclerc (2008).

<sup>212</sup> <http://www.intemelion.it/pdf/01/05-forner.pdf>. Consulté le 12 avril 2021.

de la haute vallée de la Roya appartiennent à la zone gallo-italique, car ils sont situés au-dessus de la ligne *La Spezia-Rimini*.

Selon Devoti et Giacomelli (1994 : 10) « les dialectes ligures appartiennent, comme ceux de l'Émilie, de la Lombardie et du Piémont, au groupe des dialectes gallo-italiques », à la différence près « que les caractères gallo-italiques sont moins marqués, et [...] qu'ils ne dépendent pas d'une influence gauloise directe, mais de courants et d'influences venus de la vallée du Pô.<sup>213</sup>» (notre traduction). Mais notons également que « la zone du dialecte ligure est un peu plus grande que son district administratif officiel [; en effet, comme le soulignent Devoti et Giacomelli (Ibid.)] à l'ouest, cette aire inclut le territoire, aujourd'hui français, de Tende et de ses environs<sup>214</sup> » (notre traduction). Plus récemment, les créateurs de l'Atlas LIMSI, nous indiquaient que les dialectes ligures de France n'avaient pas été mentionnées dans le rapport Cerquiglini (1999), bien qu'étant reconnus par l'ensemble des spécialistes comme faisant pleinement partie du patrimoine linguistique français<sup>215</sup>. Ceci a été rectifié depuis peu. D'ailleurs, si nous regardons la liste des langues régionales sur le site du ministère de

---

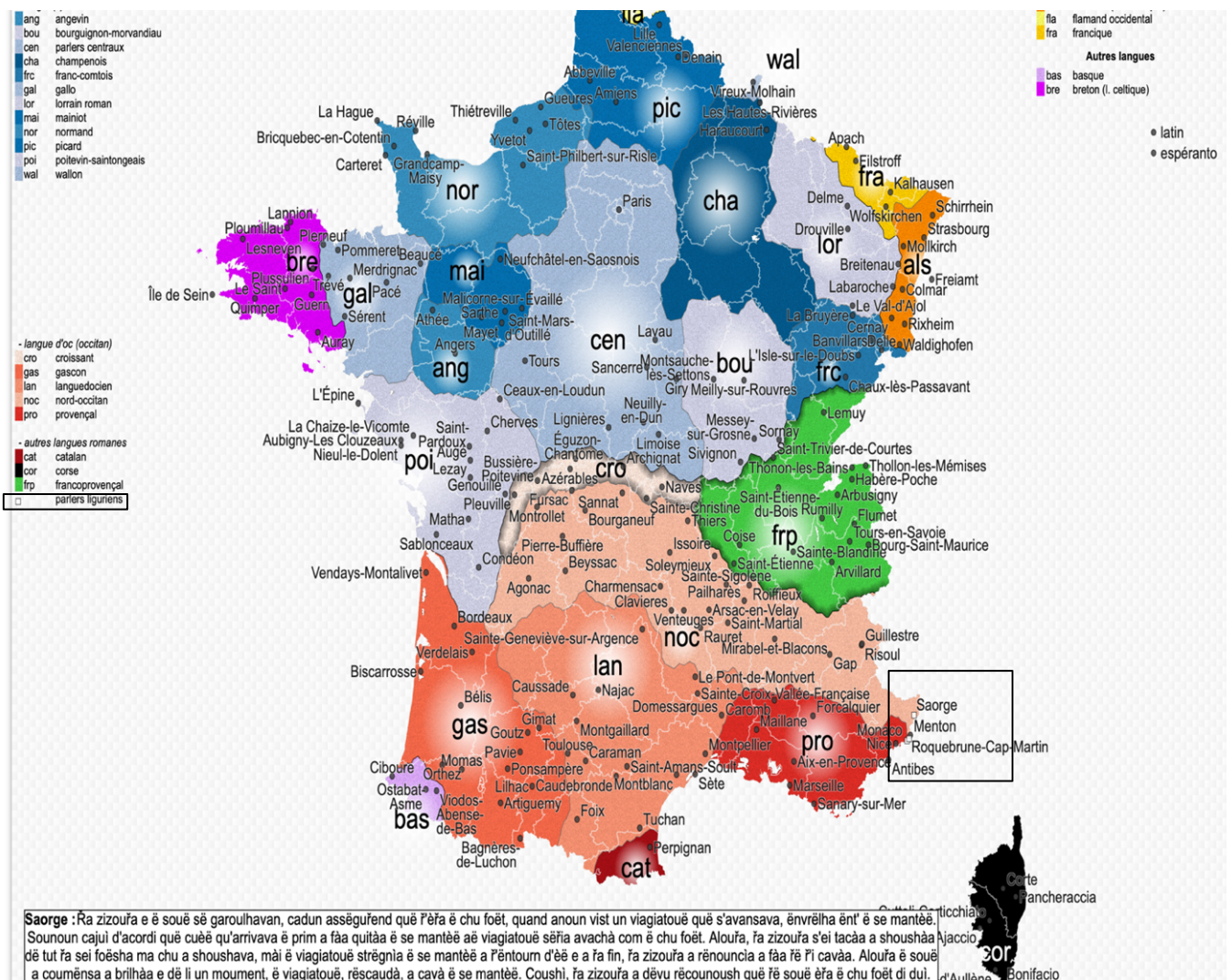
<sup>213</sup> « I dialetti liguri appartengono, come quelli emiliani, lombardi e piemontesi, al gruppo dei dialetti gallo italici. Si distinguono però dei tre altri citati, sia perché i caratteri gallo italici sono meno vistosi, sia perché non dipendono da una diretta influenza gallica ma da correnti e influenze che hanno premuto dalla valle padana », Devoto et Giacomelli, 1994, p.10.

<sup>214</sup> « L'area dialettale ligure e alquanto più ampia della circoscrizione amministrativa. Verso occidente essa comprende il territorio, attualmente francese, di Tenda e adiacenze », Ibid.

<sup>215</sup> Les « autres dialectes ligures [...] avaient été oubliés dans le rapport Cerquiglini (1999) » (notre traduction). «Altri dialetti liguri [...] erano stat[i] dimenticat[i] nel rapporto Cerquiglini (1999)», Toso, (2019 : 36).

la culture<sup>216</sup>, parmi la vingtaine de langues régionales reconnues par l'État comme des « langues parlées sur une partie du territoire national depuis plus longtemps que le français langue commune » apparaissent les « parlers liguriens », de la famille des langues pré-indo-européennes. De même, l'Atlas sonore des langues régionales de France<sup>217</sup> place le saorgien (dialecte royasque) parmi les parlers liguriens<sup>218</sup>.

Carte de l'Atlas sonore des langues régionales de France.



CNRS : Philippe Boula de Mareuil et Albert Rilliard, ainsi que d'un chercheur en visualisation d'information et Maître de conférences à l'Université Paris-Saclay : Frédéric Vernier

<sup>218</sup> Cf. Carte de l'Atlas sonore des langues régionales de France.

<sup>219</sup> « R'nì d'àigüra », n. 5, pp. 4-6.

contenu de cette publication : tout d'abord, « la phonétique du Brigasque est presque entièrement ligurienne et dans ce qui différencie le Brigasque des autres dialectes liguriens, il n'y a pas d'influence occitane significative, les caractéristiques phonétiques originales du Brigasque étant le résultat d'une évolution autonome ». Ensuite, « la grammaire (morphologie et syntaxe) est absolument de type ligure, même si elle diverge à bien des égards des conditions actuelles des dialectes côtiers, avec des solutions parfois originales qui, si elles ne sont pas partagées par le ligure commun, ne le sont pas non plus par l'occitan ». Enfin, « le lexique (et la sémantique), bien qu'il puisse comporter une composante " occitane " (à prouver dans son origine et dans la spécificité des emprunts présents dans le Brigasque) n'est pas probant pour la classification ».

Dans l'optique d'approfondir ces dernières considérations d'ordre plus général, nous allons, dans les paragraphes qui vont suivre, aborder chaque dialecte sous l'angle des différentes études linguistiques dont il a fait l'objet. Pour ce faire, nous commencerons par nous appuyer sur l'une des dernières enquêtes à propos de l'appartenance linguistique des parlers du Piémont occidental : l'ALEPO, dont la publication des cartes a commencé en 2004, sous la direction de Sabina Canobbio et Tullio Telmon<sup>220</sup>, et qui contient des données précieuses pour notre travail de recherche. Cet atlas est le résultat de plus de deux décennies de coopération entre la région du Piémont et l'Université de Turin. Son objectif scientifique est de poursuivre sur le territoire italien

---

<sup>220</sup> Cf. *Presentazione e guida alla lettura* (Canobbio/Telmon 2003b)

les travaux initiés par la géolinguistique française, qui se consacre à l'étude des langues gallo-romaines. Le fait est que ces langues ne se limitent pas aux frontières des États, mais sont toujours parlées par les habitants des vallées montagneuses de Cuneo et de Turin. L'Atlas a donc collecté une grande quantité d'informations, grâce à des documents originaux et à l'enregistrement de témoignages oraux et de preuves culturelles matérielles qui ont été déposées dans des archives informatiques. L'édition de ces informations, attestant de la culture matérielle dans cette zone, contribue ainsi à enrichir la connaissance de ce bout de territoire italien. Suite aux nombreuses publications de linguistes ayant travaillé sur ces zones – l'ensemble des travaux de Dalbera, de Forner, portant sur les dialectes de la vallée – et contestant les classifications linguistiques officielles, des changements ont été apportés et les dialectes royasques sont désormais bien reconnus comme « parlars liguriens<sup>221</sup>». Ce fait établi, nous allons maintenant rendre compte des éléments de classification linguistique connus en ce qui concerne chacun des dialectes de notre enquête de terrain.

### **2.2.1. Appartenance linguistique du tendasque**

---

<sup>221</sup>« Langues régionales ». <https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Langue-francaise-et-langues-de-France/Politiques-de-la-langue/Langues-de-France/Langues-regionales>. Consulté le 22 mars 2021.

Une première citation issue de l'Atlas ALEPO, porte sur l'un des villages concernés par notre enquête de terrain : Tende. Si le parler de ce village est bien classé en zone gallo-italique, comme nous l'avons mentionné plus avant, il ne fait en revanche pas partie de l'Occitanie, contrairement à ce qu'avancent certaines classifications officielles. Voici un extrait de l'article qui mentionne Tende dans les résultats de l'enquête<sup>222</sup> :

Si l'on voulait attribuer à chacun des points du réseau d'enquête de l'ALEPO une appartenance linguistique spécifique, ils se répartiraient comme suit, du nord au sud (entre parenthèses, le codage numérique de chaque localité) :

1) Zone de Galloromance :

1a) Francoprovençal (12 localités) : Ingria (110), Ribordone (120), Chialamberto (210), Balme (220), Lemie (230), Novalesa (310), Giaglione (320), Mattie (330), Chianocco (340), Susa (S. Giuliano) (350), Condove (Prato Botrile) (360), Coazze (370) ;

1b) Occitanie (16 localités): Bardonecchia (380), Chiomonte (390), Pramollo (410), Sestriere (420), Perrero (430), Villar Pellice (440), Oncino (510), Bellino (520), Sampeyre (530), Canosio (610), Cartignano (620), Monterosso Grana (630), Argentera (710), Aisone (720), Entracque (810), Limone Piemonte (820);

(2) Zone gallo-italique (12 localités) :

2a) Piémontais : Carema (011), Traversella (012), Campiglia Cervo (013), Rocca Canavese (014), Moncalieri (015), Valdellatorre (016), Bibiana (024), Piasco (023), Boves (022), Chiusa Pesio (910), Pamparato (025), Frabosa Soprana (Fontane) (920)

2b) Ligurie (2 localités) : Briga Alta (930), Tenda (021).

---

<sup>222</sup>«Atlante Linguistico ed Etnografico del Piemonte Occidentale (ALEPO) | Korpus im Text».

<http://www.kit.gwi.uni-muenchen.de/?p=12785>. Consulté le 22 mars 2021

De nombreuses études ont argumenté de manière convaincante sur le caractère gallo-italique ligure de Tende (Forner 1985-1986, Dalbera 1994) ; et c'est sur cette base scientifique des dernières décennies, que les données de la subdivision suggérée ci-dessus comprennent des affiliations qui ont subi une révision d'appartenance. C'est le cas par exemple pour le Brigasque (parlé à Briga Alta, en province de Cuneo, dans le Piémont) qui était, jusqu'il y a peu de temps encore, considéré comme une variété occitane et qui aujourd'hui est attribué au domaine gallo-italique ligure (Brigasque)<sup>223</sup>. C'est également ce qui s'est passé pour le Tendasque.

### 2.2.2. Appartenance linguistique du brigasque

Les publications à propos du dialecte brigasque sont les plus nombreuses. Nous commencerons par rappeler, avec Forner, que le Brigasque est « un dialecte du Royasque<sup>224</sup> » (notre traduction). Ensuite, parmi les études menées par les linguistes italiens, Toso a apporté de nombreux éléments à la connaissance de ce dialecte. Il réfute notamment les position en faveur d'une occitanité en rappelant le fait qu'« aucun spécialiste sérieux n'a jamais mis en doute l'appartenance de cette variété au groupe ligure, et [qu'] aucun spécialiste sérieux n'a jamais proposé une hypothétique

---

<sup>223</sup> L'État italien, conformément à la LN 482 du 15 décembre 1999 (règles pour la protection des minorités linguistiques historiques), continue de reconnaître, tant à Briga Alta qu'à Frabosa Soprana, le statut de minorité linguistique occitane (notre traduction), « lo Stato italiano, ai sensi della LN 482 del 15 dicembre 1999 (*Norme in materia di tutela delle minoranze linguistiche storiche*), continua a riconoscere, sia a Briga Alta sia a Frabosa Soprana, lo *status* di minoranza linguistica occitana. », RICCARDO (2019).

<sup>224</sup> «Se dunque mi chiedete: "Che cosa è il Brigasco?», risponderò "E' un dialetto roiasco"», «Brigasco roiasco». <http://www.chambradoc.it/rNiDaigura/brigascoRoiasco.page>. Consulté le 9 avril 2021.

appartenance au type "occitan" ou provençal<sup>225</sup>» (notre traduction). Il ajoute que « de ce point de vue, l'unanimité est totale entre tous les chercheurs italiens, allemands et français les plus reconnus<sup>226</sup> » (notre traduction). Parmi ces chercheurs figurent Dalbera, dont Toso rappelle qu'il avait déjà apporté la preuve de la « non-occitanité du Royasque (y compris du Brigasque) [...] en 1984, et dans de nombreux essais ultérieurs<sup>227</sup> », et que de son étude, « résultat de dix années de recherche sur le terrain, sur la situation dialectale des Alpes-Maritimes, [Dalbera] ressort sans équivoque le caractère liguro-alpin du brigasque<sup>228</sup> » (notre traduction).

Toso va même plus loin en ce sens, en affirmant que « l'hypothèse occitane est scientifiquement morte depuis 25 ans » et qu'il avait lui-même d'ailleurs apporté « la preuve de l'affinité avec les dialectes alpins liguriens [...] depuis 1986, [...] dans de nombreux articles<sup>229</sup> ». Ce fait, comme le rappellent Riccardo Regis et Matteo Rivoira

---

<sup>225</sup> «Nessuno studioso serio ha mai posto in discussione l'appartenenza di questa varietà al gruppo ligure, e *nessuno* studioso serio ne ha mai proposto un'ipotetica appartenenza al tipo «occitano» o provenzale che dir si voglia », [http://www.aldmonaco.org/uploads/pages/Langues\\_Dialectales\\_de\\_l\\_Aire\\_Latine/L\\_occitanizzazione\\_delle\\_Alpi\\_liguri\\_e\\_il\\_caso\\_del\\_brigasco\\_in\\_Quem\\_Tu\\_Probe\\_Meministi\\_Torino\\_Centro\\_Studi\\_Piemontesi\\_2009.pdf](http://www.aldmonaco.org/uploads/pages/Langues_Dialectales_de_l_Aire_Latine/L_occitanizzazione_delle_Alpi_liguri_e_il_caso_del_brigasco_in_Quem_Tu_Probe_Meministi_Torino_Centro_Studi_Piemontesi_2009.pdf), consulté le 15 avril 2021.

<sup>226</sup> « Da questo punto di vista vi è unanimità totale fra tutti i più accreditati ricercatori italiani, tedeschi e francesi », Ibid.

<sup>227</sup> « La prova di non-occitanità del Roiasco (cioè incluso il Brigasco) è stata apportata dal Dalbera nel 1984, e in numerosi saggi successivi. L'ipotesi occitana è scientificamente morta da 25 anni. La prova dell'affinità con i dialetti liguri alpini è stata data da me, a partire dal 1986, ugualmente in molti articoli », Ibid.

<sup>228</sup> « Dalbera [...] il suo studio, frutto di dieci anni di ricerche sul campo, relativo alla situazione dialettale delle Alpi Marittime, dal quale risulta in maniera inequivocabile il carattere ligure alpino del brigasco », « Vastera ». Consulté le 12 avril 2021. [https://www.vastera.it/rivista/45/pagine%2045/45\\_posizione\\_linguistica.htm](https://www.vastera.it/rivista/45/pagine%2045/45_posizione_linguistica.htm).

<sup>229</sup> Ibid.



(2019 : 5) – bien qu’il ait donné lieu à de nombreux débats – est depuis communément admis par l’ensemble des linguistes : « ces dernières années, la classification du Brigasco [...] a été au centre d’un vif débat, alors que l’attribution [...] au ligure alpin est désormais scientifiquement établie et indiscutable (Forner, 1985-1986, 2010 ; Toso, 2009)<sup>230</sup>» (notre traduction). Par ailleurs

La perception traditionnelle du Brigasque, de la part des habitants des localités en question et de ceux des localités environnantes, est celle d’un dialecte étroitement lié aux autres variétés liguriennes, pratiqué dans un contexte traditionnel de multilinguisme qui voit une large diffusion d’autres variétés comme le piémontais, le ligure occidental et évidemment l’italien, mais dans lequel il ne semble pas que le provençal ait jamais été inclus et auquel le concept même d’"occitan" est historiquement ignoré [...] <sup>231</sup>» (notre traduction).

### 2.2.3. Appartenance linguistique du breillois

---

<sup>230</sup>« Al centro di un animato dibattito è stata negli ultimi anni la classificazione del brigasco [...] mentre l’attribuzione [...] è ormai scientificamente accertata e indiscutibile (Forner, 1985-1986, 2010; Toso, 2009) ».

<sup>231</sup> « La percezione tradizionale del brigasco, da parte degli abitanti delle località in questione e di quelli delle località circostanti, è quella di un dialetto strettamente imparentato con le altre varietà liguri, praticato in un contesto tradizionale di plurilinguismo che vede un’ampia diffusione di altre varietà come il piemontese, il ligure occidentale e ovviamente l’italiano, ma nel quale non risulta che sia mai stato inserito il provenzale e presso il quale si ignora storicamente il concetto stesso di "occitano"», [http://www.ald-monaco.org/uploads/pages/Langues\\_Dialectales\\_de\\_l\\_Aire\\_Latine/L\\_occitanizzazione\\_delle\\_Alpi\\_liguri\\_e\\_il\\_caso\\_del\\_brigasco\\_in\\_Quem\\_Tu\\_Probe\\_Meministi\\_Torino\\_Centro\\_Studi\\_Piemontesi\\_2009.pdfv](http://www.ald-monaco.org/uploads/pages/Langues_Dialectales_de_l_Aire_Latine/L_occitanizzazione_delle_Alpi_liguri_e_il_caso_del_brigasco_in_Quem_Tu_Probe_Meministi_Torino_Centro_Studi_Piemontesi_2009.pdfv)

Les sources concernant le Breillois sont très limitées. On trouve néanmoins quelques indications côté italien, dans l'encyclopédie Treccani <sup>232</sup> : « On retrouve des caractéristiques liguriennes [...] à l'ouest, [dans] la vallée de la Roya, aujourd'hui en territoire français (Briga, Tenda et Breglio), et la Principauté de Monaco sont encore liguriennes » (notre traduction). On trouve également dans un écrit de Werner Forner (2012) pour *Intemelion*<sup>233</sup> des précisions sur la zone royasque, qui incluent le Breillois : « les différentes localités appartenant au *Comtat* à cette époque, dont 64 citations de la zone du ligure alpin : 33 citations de Pigna, 31 des dialectes de la Roya (Breil-sur-Roya, Tende, surtout Saorge) [...] les citations restantes proviennent de la zone occitane (dont 55 de Sospel)<sup>234</sup> » (notre traduction). Nous comprenons, en outre, grâce à cet extrait, que Sospel, au Sud de la vallée de la Roya, relève en revanche du domaine d'Oc.

De plus, dans un article publié deux ans auparavant dans la même revue<sup>235</sup>, Forner présentait l'ensemble des dialectes de la vallée de la Roya avec une carte illustrant les faisceaux d'isoglosses. Forner (2010 : 107) expliquait le fait que les communes royasques sont « du nord au sud, Tende, La Brigue, Saorge, Fontan, Breil-sur-Roya,

---

<sup>232</sup> Caratteri liguri si riscontrano [...] a ovest sono ancora liguri la val Roia, oggi in territorio francese (Briga, Tenda e Breglio), e il Principato di Monaco», Fiorenzo Toso, «liguri, dialetti in "Enciclopedia dell'Italiano"». [https://www.treccani.it/enciclopedia/dialetti-liguri\\_\(Enciclopedia-dell'Italiano\)](https://www.treccani.it/enciclopedia/dialetti-liguri_(Enciclopedia-dell'Italiano)). Consulté le 19 avril 2021.

<sup>233</sup> <http://www.intemelion.it/pdf/18/06-forner.pdf>, consulté le 19 avril 2021.

<sup>234</sup> «Le diverse località appartenenti allora al Comtat, fra le quali ben 64 citazioni dall'areale del ligure alpino: 33 citazioni da Pigna, 31 da dialetti roiaschi (Breglio, Tenda, soprattutto Saorgio), 4 citazioni di ligure comune (da Isolabona, Rezzo, Sanremo, Pornassio); le restanti citazioni provengono dall'areale occitano (incluse 55 da Sospello)», Werner Forner (2012 : 115).

<sup>235</sup> *Intemelion*, <http://www.intemelion.it/pdf/16/05-forner.pdf>. Consulté le 19 avril 2021.

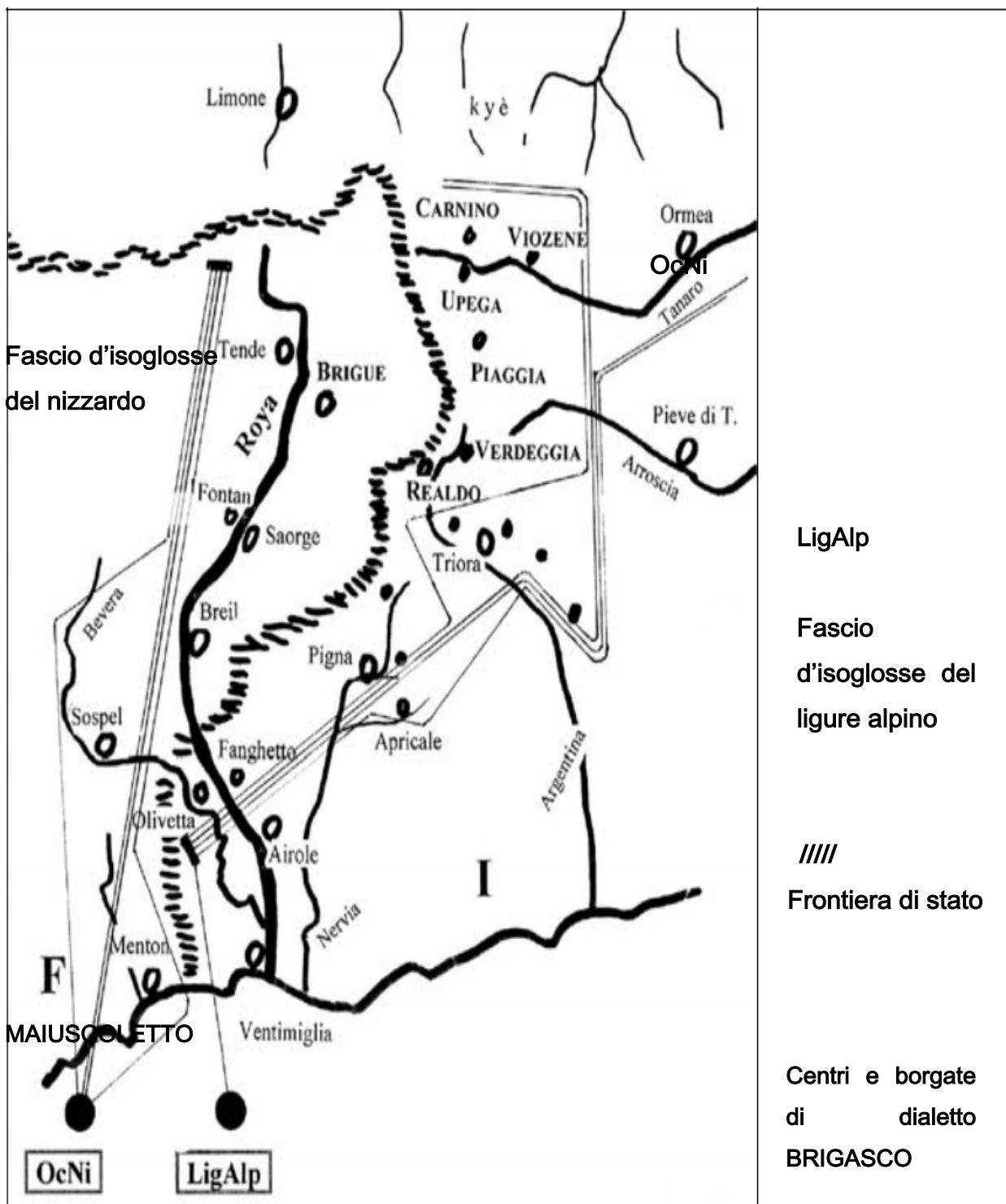
Piène, Olivetta et Fanghetto<sup>236</sup> » (notre traduction) et que la nette majorité des spécialistes leur reconnaissent une affiliation « gallo-italienne (ligurienne, admettant dans certains cas des influences piémontaises)<sup>237</sup> » (notre traduction). Il poursuivait ses explications en précisant (Ibid. : 107-109) qu'il s'agissait bien d'« une frontière linguistique », en ce que « le faisceau compact d'isoglosses sépare la haute Roya de la vallée limitrophe à l'ouest, la Vésubie, tandis qu'au sud, [...] il se ramifie, si bien que Menton (et dans certains cas Sospel également) est parfois incluse ou exclue de l'espace "Royasque"». Ces précisions sont accompagnées d'une carte illustrative intitulée *Carta che individua i limiti del ligure alpino*.

---

<sup>236</sup>« I comuni roiaschi sono, da Nord a Sud, Tenda, Briga, Saorgio-Fontan, Breglio, Penna, Olivetta e Fanghetto ».

<sup>237</sup> « La netta maggioranza degli specialisti sostiene un'appartenenza galloitalica (ligure, in qualche caso riconoscendovi influenze piemontesi) ».

Carta che individua i limiti del ligure alpino



#### 2.2.4. Appartenance linguistique du pignasque et du triorasque

Selon Forner, il a été nécessaire de vérifier si les traits du Royasque se retrouvaient dans d'autres dialectes alpins et, selon lui, c'était bien le cas : de nombreux traits du Royasque se retrouvent dans la haute Val Nervia dans le Pignasque (c'est-à-dire le dialecte de Pigna, Buggio et Castelvittorio), mais un peu moins dans celui d'Apricale ; on retrouve également des traits du Royasque dans certains dialectes de la haute Vallée *Argentina* comme le Triorasque (dialecte de Triora et ses hameaux, mais aussi à Corte, Andagna et Glori) ; ces traits apparaissent en revanche beaucoup moins à Molini di Triora. Ensuite, en descendant progressivement des vallées jusqu'à la côte, les traits royasques se perdent. Les variantes urbaines de la côte intémélienne sont très similaires à celles de la côte d'Albenga (variante *ingauna*), bien plus qu'à celles de l'arrière-pays<sup>238</sup>. Nous pouvons conclure avec Forner (2010 : 110) que dans les hautes vallées ligures de la Nervia et d'Argentine, les variétés archaïques du ligure qui partagent avec les dialectes royasques les traits phonologiques, morphologiques et syntaxiques essentiels sont les dialectes pignasques et triorasques. Il s'agit selon Massajoli (2008 : 20, 27) de variétés liguriennes subalpines – avec les dialectes de Buggio, Apricale, Bajardo, Molini di Triora, Glori, etc. (Massajoli 2008 : 27) – ou Ligurien alpin modifié, selon Forner (cité par Massajoli 2008 : 20).

#### 2.2.5. Appartenance linguistique du vintimillais

---

<sup>238</sup> FORNER, (1995 : 72). <http://www.intemelion.it/pdf/01/05-forner.pdf>. Consulté le 24 avril 2021.

Selon Azaretti (1982 [1977] : 24-27) le dialecte de Vintimille et une variété intémélienne<sup>239</sup>. Le terme intémélien est utilisé dans la classification des dialectes ligures par Forner (1988 : 455) pour indiquer les variétés parlées entre Monaco et Taggia et fait référence au nom des Liguri Intemelii, installés à l'époque préromaine (VIII-VIIe siècles) sur la rive droite de la Nervia, dont Albintimilium, actuelle Vintimille, était le centre<sup>240</sup>.

### 2.2.6. Appartenance linguistique du sanrémasque

Selon le dictionnaire Cordial, l'Intémélien est parlé dans les zones côtières, allant des vallées de Vintimille jusqu'à Sanremo, en Italie : « L'intémélien est une variété du ligure qui se parle de Vintimille à Sanremo, ainsi que dans l'enclave linguistique de Monaco<sup>241</sup> ». Nous pouvons donc en déduire que le Sanrémasque est intémélien tout comme l'est le Vintimillais. D'après l'ensemble de ces extraits tirés de publications scientifiques de linguistes reconnus, qui portent sur la classification des dialectes de notre zone de recherche, nous pouvons admettre avec certitude, que les parlers qui constituent l'objet de nos recherches : les dialectes royasques – tendasque, brigasque

---

<sup>239</sup> « Dans la variété Intémélienne de Ventimiglia, près de la frontière française », notre traduction. « In the Intemelian variety of Ventimiglia, close to the French border ». L'Intémélien fait partie de la branche gallo-italique et est parlé dans les zones côtières, des vallées de Vintimille jusqu'à Sanremo, en Italie, et dans l'enclave monégasque. Le Vintimillais est le dialecte intémélien le plus diffusé (Azaretti, 1982 : XXII + 416 ; Toso, 2012 : 3-4, Forner, 1986 : 29-62).

<sup>240</sup> Comme nous l'avons évoqué dans la première partie : 1.1.5.4. Vintimille. Cf. Garassino, Davide, Loporcaro & Schmid (2017 : 127-44).

<sup>241</sup> Développement, Synapse. « Définition : ligure - Le dictionnaire Cordial, Dictionnaire de français, nom ». <https://www.cordial.fr/dictionnaire/definition/ligure.php>. Consulté le 24 avril 2021.

et breillois – ainsi que les dialectes triorasque, pignasque, sanrémasque et vintimillais, sont ligures. Les derniers éléments que nous allons ajouter en guise de conclusions ne feront que consolider le caractère ligurien de ces dialectes.

### **2.2.7. Conclusions des linguistes : la non-occitanité du Royasque**

Nous reprendrons, pour finir, quelques citations des linguistes qui ont étudié la question de la classification linguistique du Royasque, et qui réfutent tout caractère occitan. Nous trouvons sur le blog de linguistique d'Alberto Cane, les conclusions du sociolinguiste Philippe Blanchet à ce propos, publiées en concordance avec les conclusions du linguiste spécialiste de l'aire ligurienne, Fiorenzo Toso :

F. Toso a parfaitement raison : même les langues parlées de l'autre côté des Alpes, de la vallée de la Roya à Menton, ne sont pas provençales, ni même "occitanes" (un nom que les gens d'ici ne connaissent pas et ne comprennent pas). On peut le constater avec certitude lorsqu'on étudie sérieusement l'identité sociolinguistique de ces pays et les systèmes linguistiques qui y sont parlés. Je pense que tous les spécialistes sont d'accord sur ce point (notre traduction)<sup>242</sup>.

---

<sup>242</sup> « F. Toso ha perfettamente ragione: anche i parlati dell'altra parte degli Alpi, dalla valle della Roia fino a Mentone, non sono provenzali, nemmeno "occitani" (un nome che la gente qui non conosce e non capisce). Questo si vede sicuramente quando si studia seriamente l'identità sociolinguistica di questi paesi e i sistemi linguistici di questi parlati. Credo che tutti i studiosi siano d'accordo su questo punto». Alberto. «Occitani in Liguria? (4) ». *Occitani in Liguria? (4)* (blog), sabato settembre 2007. <http://albertocane.blogspot.com/2007/09/occitani-in-liguria-4.html>. Consulté le 24 avril 2021.

Les publications de Toso, réfutant l'occitanité du Royasque et du Brigasque notamment, sont nombreuses. Nous en proposons ici quelques extraits, dont le suivant est une réponse aux propos de Franco Bronzat :

La classification du Brigasque comme variété alpine ligure existe depuis les années 80 et une bibliographie rigoureuse, élaborée par des chercheurs compétents, et travaillant dans le domaine ; cette classification, qui reflète aussi un sens traditionnel de proximité, n'a jamais été remise en question au niveau scientifique. Après l'approbation de la L.N. 482/1999 sur le sujet des minorités linguistiques historiques, l'attribution du Brigasco à la zone "occitane" a été décidée par la municipalité de Triora (et plus tard par celles de Briga Alta et Ormea pour [la commune de] Viozene), malgré le fait qu'un avis négatif sur le caractère "occitan" de ce dialecte existait déjà au début des années 1980, obtenu par la municipalité de Triora en réponse à une question posée à divers experts en la matière [...] Par la suite (résolution n° 80 du 31 juillet 2000), le Conseil provincial d'Imperia (pour Realdo et Verdeggia) a approuvé cette déclaration sur la base d'enquêtes dont le contenu n'a jamais été rendu public. L'"affaire journalistique" est conséquente précisément à la demande, formulée sur le blog [www.albertocane.blogspot.com](http://www.albertocane.blogspot.com) et dans la presse, de rendre publiques les raisons de cette approbation, qui contredit non seulement la réalité scientifique et perceptive communément admise, mais aussi la position du gouvernement français, qui définit correctement, à travers l'une de ses publications officielles, le dialecte de tout le Val Roia (y compris Briga et Morignolo) comme ligure.

[...] Ma position de linguiste, soutenue par d'autres savants (j'ai vu des interventions à ce sujet, entre autres, de Forner, Blanchet, Massajoli, et je dois aussi me rappeler la motion finale d'une conférence internationale d'historiens sur l'identité de Nice) se base donc sur des constatations objectives faites dans la littérature scientifique [...]



Max Pfister, dans ses écrits, inclut correctement, parmi les dialectes alpins liguriens, le Brigasco et tous les dialectes du Val Roia.

[Dalbera, dans] son étude, résultat de dix années de recherche sur le terrain, sur la situation dialectale des Alpes-Maritimes, [fait ressortir] sans équivoque le caractère liguro-alpin du brigasque

[...] ce que j'ai souvent souhaité, c'est précisément que soit présentée l'étude d'un linguiste sérieux, menée avec une rigueur méthodologique et sur la base d'une documentation et d'une argumentation irréprochables, afin de soutenir de manière critique le caractère "occitan" du Brigasco. Jusqu'à présent, cela ne s'est pas produit et, par conséquent, l'attribution du Brigasco au système des dialectes "occitans" reste, du point de vue du linguiste, une déduction totalement contraire à la réalité scientifique, à la perception commune et à la logique (même si elle est discutable) qui sous-tend la L.N. 482/1999 relative aux minorités linguistiques historiques (notre traduction)<sup>243</sup>.

Les points saillants suivants, mis en évidence par Forner depuis des années, font preuve d'autorité pour la majorité des linguistes. Il rappelle d'ailleurs son expérience et ses années de recherche et de publications en ces termes :

J'avais fait, dans les années 80, des recherches approfondies dans les vallées autour de Saccarello et dans le Val Roia et les vallées adjacentes. J'ai écrit une trentaine d'articles sur ces dialectes, la plupart en italien ou en français, également dans des magazines régionaux ou locaux. La première contribution dans laquelle je réaffirme le caractère fondamentalement ligure des dialectes de Roya date de 1983 ! Il n'est

---

<sup>243</sup> Version originale italienne en Annexe 5 : les textes originaux en italien. « Vastera », [https://www.vastera.it/rivista/45/pagine%2045/45\\_posizione\\_linguistica.htm](https://www.vastera.it/rivista/45/pagine%2045/45_posizione_linguistica.htm). Consulté le 12 avril 2021.

pas vrai que les exposants occitanistes ont ignoré les faits (notre traduction)<sup>244</sup>.

Il reprend ensuite les principaux points conclusifs de ses années de recherche – et qui mettent en évidence le caractère ligure<sup>245</sup> des dialectes royasques, du triorasque et du pignasque – issus d'un travail méticuleux de comparaison linguistique en ces termes :

Le Royasque, distinct à la fois du Ligurien côtier et du Nissart, forme un seul groupe avec le Pignasque. De plus, les divergences relativement peu nombreuses entre le Royasque et le Pignasque sont en grande partie des traits que le Pignasque partage avec le Ligurien du littoral [...]. Cette répartition géographique confirme l'hypothèse d'une importation côtière ; importation dans le Val Nervia, mais pas dans la Vallée de la Roya [...] On doit donc penser qu'avant cette importation, le Pignasque était beaucoup plus proche qu'aujourd'hui du type royasque. Un cas particulièrement intéressant est celui du Triorasque, car on y trouve un grand texte datant de deux siècles : *Franzé u Peguròr*. Le *Franzé* contient des formes de type Royasque, que le Triorasque actuel ne supporte plus ; on peut constater que le Triorasque avait été plus Royasque dans le passé. Il est donc justifié de postuler pour, dans le passé, une relative unité linguistique autour de Saccarello, distincte de tous les groupes voisins, mais beaucoup plus proche du type ligure que du type occitan ou piémontais. C'est pour cette raison que le nom "Ligure alpin" a été choisi. De cette langue, il reste aujourd'hui le Royasque, le Pignasque-Triorasque avec de forts éléments côtiers, et des traces dans tous les dialectes de l'arrière-pays jusqu'aux variantes "rurales" des dialectes côtiers (notre traduction)<sup>246</sup>.

---

<sup>244</sup> Alberto. «Occitani in Liguria? (1) ». *Occitani in Liguria? (1)* (blog), mercoledì settembre 2007. [http://albertocane.blogspot.com/2007/09/occitani-in-liguria-1\\_19.html](http://albertocane.blogspot.com/2007/09/occitani-in-liguria-1_19.html). Consulté le 12 avril 2021.

<sup>245</sup> Massajoli (2008 : 27) précise qu'il s'agit de l'aire liguro-subalpine.

<sup>246</sup> Werner Forner, in Alberto. «Occitani in Liguria? (1) ». *Occitani in Liguria? (1)* (blog), mercoledì settembre 2007. [http://albertocane.blogspot.com/2007/09/occitani-in-liguria-1\\_19.html](http://albertocane.blogspot.com/2007/09/occitani-in-liguria-1_19.html). Version originale italienne en Annexe 7.

Forner exprime d'ailleurs l'incohérence d'une classification occitane, côté italien, puisque la France a reconnu l'appartenance ligure des dialectes royasques : « la déclaration incorrecte de l'"occitanité" de ces dialectes [Brigasque et *Olivettese*] entre en conflit avec l'admission des dialectes Royasques comme entités minoritaire de dialecte ligure en France, créant une absurdité tant juridique que linguistique<sup>247</sup>» (notre traduction).

Nous concluons ces paragraphes concernant la classification linguistique du Royasque (et des autres dialectes qui partagent les mêmes traits liguriens alpin) en reprenant les conclusions de Fiorenzo Toso – en parfait accord avec celles de Forner –, dont nous citons un extrait :

Les caractéristiques fondamentales du dialecte brigasque de Realdo, Verdeggia, Briga Alta (Piaggia, Upega, Carnino) et Viozene, sont partagées par un groupe de dialectes répandus dans le haut Val Roia et Val Bevera en territoire français (Tenda, Briga avec Morignolo, Saorgio, Fontan, Breglio, Piena Alta, Libri) et Olivetta San Michele en Italie : ce groupe est communément défini Ligurien Alpin ou Ligurien Royasque dans les études scientifiques. [...] À la lumière de cette classification et de la perception commune, ces langues ne sont pas et n'ont jamais été considérées comme "occitanes" (notre traduction)<sup>248</sup>.

---

<sup>247</sup> «La dichiarazione scorretta di « occitanità » di questi dialetti va a confliggere con l'ammissione dei dialetti roiaschi come entità minoritaria di dialetto ligure in Francia, creando un assurdo giuridico oltre che linguistico ». <http://www.intemelion.it/pdf/16/05-forner.pdf>, p.104.

<sup>248</sup>« Le caratteristiche fondamentali del dialetto brigasco di Realdo, Verdeggia, Briga Alta (Piaggia, Upega, Carnino) e Viozene, sono condivise da un insieme di parlate diffuse in tutta l'alta Val Roia e in Val Bevera in territorio francese (Tenda, Briga con Morignolo, Saorgio, Fontan, Breglio, Piena Alta, Libri) e a Olivetta San Michele in Italia : tale insieme viene comunemente definito ligure alpino o ligure roiasco negli studi scientifici. [...] Alla luce di questa classificazione e della percezione comune, tali parlate non

### 2.2.8. Pourquoi déclarer occitans des dialectes qui ne le sont pas ?

En France, les minorités linguistiques ligures ont finalement été reconnues depuis 2003 :

Dans l'ouvrage *Les langues de France* (Cerquiglini, 2003), par rapport à la liste figurant dans le rapport Cerquiglini, on constate les différences suivantes : [...] Un chapitre est consacré aux « îlots liguriens de France » (haute vallée de La Roya dans les Alpes-Maritimes et Bonifacio en Corse) qui ont été oubliés dans le rapport Cerquiglini [de 1999] <sup>249</sup>.

Aussi, nous verrons dans la troisième partie de ce travail de thèse, que cette reconnaissance tardive – accompagnée de l'obligation de parler français et de ne pas utiliser le dialecte – a eu des conséquences sur l'état de pratique actuelle de ces dialectes liguriens. En Italie, le Triorasque, le Pignasque sont officiellement reconnus comme des minorités occitanes, alors que, comme nous l'avons vu<sup>250</sup>, les linguistes (Forner, Toso) sont unanimes sur leur caractère ligurien et sur le fait qu'ils partagent des traits communs avec le Royasque. Aussi, ce constat nous pousse à chercher la raison d'un tel paradoxe. Fiorenzo Toso nous apporte en ce sens un éclairage très concret. Il nous indique avec regret que souvent, en Italie, les décisions politiques sont

---

sono e non sono mai state considerate "occitane"». In «L'occitanizzazione delle Alpi liguri e il caso del brigasco: un episodio di glottofagia », [http://www.ald-monaco.org/uploads/pages/Langues\\_Dialectales\\_de\\_l\\_Aire\\_Latine/L\\_occitanizzazione\\_delle\\_Alpi\\_liguri\\_e\\_il\\_caso\\_del\\_brigasco\\_in\\_Quem\\_Tu\\_Probe\\_Meministi\\_Torino\\_Centro\\_Studi\\_Piemontesi\\_2009.pdf](http://www.ald-monaco.org/uploads/pages/Langues_Dialectales_de_l_Aire_Latine/L_occitanizzazione_delle_Alpi_liguri_e_il_caso_del_brigasco_in_Quem_Tu_Probe_Meministi_Torino_Centro_Studi_Piemontesi_2009.pdf). Consulté le 5 mai 2020.

<sup>249</sup> Sibille (2019).

<sup>250</sup> Cf. 2.2.4. Appartenance linguistique des parlers de Pigna et Triora

prises sur la base « d'initiatives personnelles et volontaires », sans préalablement demander « l'avis d'experts et de "techniciens" accrédités » tels que les « linguistes, [les] ethno-anthropologues [et les] historiens ». Cette manière de procéder à l'accréditation d'une « rumeur [d'un] caractère "occitan" [à] des dialectes » qui ne le sont pas, est ainsi, selon lui, « totalement dépourvue de validité scientifique et de preuves de la tradition locale » (notre traduction)<sup>251</sup>. Il évoque de plus les controverses dont a fait l'objet la loi sur les minorités linguistiques en Italie, « critiquée à différents niveaux, aussi bien par les institutions européennes (par exemple, pour l'exclusion de certains groupes minoritaires, comme les Tsiganes, des mesures de protection), par des secteurs de l'opinion publique, que par les milieux culturels, intellectuels et académiques, notamment parmi les juristes et les linguistes » (notre traduction)<sup>252</sup>. Ces critiques ont été motivées par le mode de reconnaissance de qualité de minorité linguistique, qui « repose sur la présomption d'un sentiment d'appartenance de la part des populations concernées, destiné à trouver une confirmation à travers l'institution du référendum (en réalité presque jamais activé) ou les délibérations des administrations municipales des communes concernées (comme cela s'est produit

---

<sup>251</sup> «Spesso in Italia le decisioni politiche si sviluppano attraverso iniziative personali e volontaristiche, [...] per le quali sarebbe opportuno documentarsi e ricorrere [...] alla consulenza di esperti e di "tecnici" accreditati [...] i linguisti, gli etno-antropologi, gli storici [...] prima di accreditare un "si dice", quello del carattere "occitano" [...] totalmente privo di validità scientifica e di riscontri nella tradizione locale», Toso, [http://www.terraligure.it/blog\\_pagine\\_testo/toso.html](http://www.terraligure.it/blog_pagine_testo/toso.html). Consulté le 26 avril 2021.

<sup>252</sup>«Va premesso che la L.N. 482/1999 in materia di minoranze linguistiche storiche è un provvedimento alquanto controverso, che ha raccolto critiche a svariati livelli, sia presso le istituzioni europee (ad esempio per l'esclusione di alcuni gruppi minoritari, come gli Zingari, dai provvedimenti di tutela), sia presso settori dell'opinione pubblica, sia presso in ambienti culturali, intellettuali e accademici, soprattutto tra i giuristi e i linguisti», Ibid. Consulté le 26 avril 2021.

dans le cas de la zone d'Imperia) » (notre traduction)<sup>253</sup>. Ce mode de reconnaissance a surtout entraîné des dérives – dénoncées par « des linguistes des principales associations nationales et des centres de recherche internationaux (la Société italienne de glottologie et le Centre international sur le plurilinguisme entre autres) » (notre traduction)<sup>254</sup>. En effet, Toso déplore le fait que

La voie [ait] été ouverte à une utilisation instrumentale de la loi par les administrations des municipalités ou des fractions de municipalités qui, bien que n'appartenant pas historiquement à la zone habitée par des groupes linguistiques minoritaires, ont profité des éventuels avantages économiques et de la "visibilité" offerts par la déclaration d'appartenance de leurs concitoyens à l'une des douze "minorités" qui (avec des critères loin d'être objectifs) ont été énumérées dans l'art. 3 de la mesure (notre traduction)<sup>255</sup>.

Toso met ainsi en lumière certains avantages d'ordre économiques, qui seraient donc à la base du paradoxe de la reconnaissance en tant que minorité occitane de dialectes étant en réalité liguriens.

---

<sup>253</sup> «Si appoggia alla presunzione di un senso di appartenenza da parte delle popolazioni interessate, destinato a trovare conferma attraverso l'istituto del referendum (in realtà quasi mai attivato) o le delibere delle amministrazioni comunali dei comuni coinvolti (come si è verificato nel caso delle località dell'Imperiese)», Ibid. Consulté le 26 avril 2021.

<sup>254</sup> «Dei linguisti delle principali associazioni nazionali e dei centri di ricerca internazionali (la *Società Italiana di Glottologia* e il *Centro Internazionale sul Plurilinguismo* tra gli altri)», Ibid. Consulté le 26 avril 2021.

<sup>255</sup> «Si è aperta la strada a un utilizzo strumentale della legge da parte delle amministrazioni di comuni o di frazioni di comuni che, pur non appartenendo storicamente all'area abitata da gruppi linguistici minoritari, abbiano colto i possibili vantaggi economici e di "visibilità" offerti dalla dichiarazione di appartenenza dei loro concittadini a una delle dodici "minoranze" che (con criterio tutt'altro che obiettivo) sono state elencate all'art. 3 del provvedimento.»

Ce fait est aussi le reflet d'une discrimination indirecte, ou encore d'un auto-odi<sup>256</sup>, car en estimant avoir besoin de bénéficier, pour rendre plus visible une langue, de l'affiliation et de la reconnaissance d'une autre langue considérée majoritaire, on retire de la légitimité à l'autre langue. Ainsi, si le brigasque est considéré comme occitan, bien qu'il bénéficie des avantages de cette reconnaissance, il perd en même temps sa légitimité en tant que langue et se voit cantonné à rester un dialecte socialement « invisible » (Colonna, 2020 : 184). Le fait d'adhérer à l'occitan, suppose la renonciation à la langue brigasque et un révèle de l'autodénigrement et de l'auto-odi en ce que « l'adhésion suppose la renonciation et conjointement l'amour de l'Autre suppose la haine de soi [selon que] l'écrit Memmi (2002 : 137 [cité par Colonna, 2020 : 174]) « le refus de soi et l'amour de l'autre sont communs à tout candidat à l'assimilation ». Nous reviendrons sur les notions d'identité sociolinguistique et de langues minoritaires pour les développer à la lumière de notre corpus de données orales, dans la quatrième partie de ce travail de thèse<sup>257</sup>.

### **2.2.9. Ce qu'il reste à explorer selon Werner Forner**

Nous avons donc déterminé l'appartenance linguistique ligurienne alpine du Royasque, du Pignasque et du Triorasque d'une part, et ligurienne intémélienne du

---

<sup>256</sup> Nous détaillons les phénomènes d'auto-odi et d'autodénigrement dans la section 3.4.3.2.1. Transmission du dialecte et de la culture, dans la sous-partie « Expression d'une transmission prohibée/auto-prohibée par conformisme, volonté d'intégration, ou par peur du rejet et de la discrimination ».

<sup>257</sup> 4.1.2. La notion d'identité sociolinguistique et 4.3. Peut-on encore sauvegarder les langues minoritaires ?

Sanrémasque et du Vintimillais d'autre part. Il serait intéressant d'établir une comparaison lexicale entre une liste, non-exhaustive, – mais représentative du vocabulaire de la vie quotidienne – des lemmes de tous ces dialectes, selon que l'avait suggéré Forner dans l'un de ses articles : « Puis il y a les mots. Sans les mots, il n'y aurait pas de communication. Les mots sont donc importants. Mais lorsqu'il s'agit simplement de connaître le nom des choses [...] laissons au spécialiste des choses le soin de dresser la liste ! » (Notre traduction)<sup>258</sup>. Il évoque surtout le fait qu'un lexique comparatif s'avèrerait très utile, pour mettre en évidence les ressemblances et les différences lexicales entre les différents dialectes, car selon lui : « personne n'a jamais fait ce gros travail de comparaison lexicale (avec le lexique occitan ET EN MÊME TEMPS ligurien et piémontais)<sup>259</sup> ». C'est que ce que nous avons choisi de faire, mais entre les lexiques en Occitan, en Royasque et en Ligurien occidental. Nous allons maintenant exposer notre démarche méthodologique, ainsi que notre analyse et ses résultats.

#### **2.2.10. Les comparaisons lexicales : choix méthodologiques**

C'est dans une approche sociolinguistique que nous allons procéder au travail de comparaison lexicale des lexèmes des différents dialectes de notre zone de recherche. En effet, l'approche sociolinguistique et plus précisément la linguistique de

---

<sup>258</sup> «Poi ci sono le parole. Senza le parole, non ci sarebbe comunicazione. Le parole sono dunque importanti. Ma quando si tratta solo di sapere il nome di cose [...] lasciamo allo specialista delle cose la cura di formarne la lista!», <http://www.intemelion.it/pdf/01/05-forner.pdf> p.69. Consulté le 24 avril 2021.

<sup>259</sup> [https://www.vastera.it/rivista/46/pagine\\_46/juliu\\_cesare.htm](https://www.vastera.it/rivista/46/pagine_46/juliu_cesare.htm). Consulté le 24 juin 2018.



terrain « s'intéresse plutôt à l'étude des raisons d'ordre linguistique et social des alternances et de la diffusion des formes exprimant une variable sociolinguistique dans les groupes sociaux et les communautés (Labov 1972a, 1972b, 1982, parmi autres)<sup>260</sup>». Il s'agira donc, tout comme Barysevich (s.d.) l'a fait dans son étude de la variation et des changements lexicaux en situation de contact de langues, de « [caractériser] le lien dynamique entre le parler des locuteurs et les normes de la communauté à laquelle ils se rattachent », de « [contribuer] à [une] meilleure compréhension de la dynamique lexicale en fonction du statut » des dialectes qui nous intéressent « en situation de contact de langues<sup>261</sup> ». Nous partirons sur une méthode qualitative qui mettra en lien les études lexicographiques des variables en question. Notre travail s'inscrira donc dans une perspective sociolinguistique de la variation lexicale et notre propos est d'en dégager des tendances dans les dialectes liguriens, sur lesquels portent notre étude. Aussi, dans le souci d'une précision théorique et méthodologique, que requiert l'étude de la variation lexicale, nous choisissons d'établir une comparaison entre lexèmes, selon une approche restrictive (Sankoff, 1988, Sankoff et al., 1978, cité par Barysevich, Ibid.), c'est-à-dire un « processus systématique d'identification et d'interprétation des alternances lexicales identiques dans les communautés étudiées<sup>262</sup> ». Nous prendrons toutefois en compte les synonymes apparents de la variable linguistique, selon une approche globale :

---

<sup>260</sup> Barysevich (s. d. : 17)

<sup>261</sup> Ibid. : iii.

<sup>262</sup> Ibid. : 29.

L'approche globale a l'avantage de fournir une description détaillée de la relation entre les quasi-synonymes, et peut donc aider à répondre aux questions d'équivalence sémantique qui sont à la base de l'approche restrictive. [...]. À cet égard, il semblerait que nous puissions utiliser l'approche globale comme une étape heuristique vers l'approche restrictive (notre traduction)<sup>263</sup>.

En outre, afin d'identifier correctement tous les synonymes possibles de la variable étudiée, nous avons fait le choix de nous référer uniquement aux ouvrages lexicaux existant dans les différents dialectes liguriens – dictionnaires et lexiques, dont nous établirons la liste dans la section suivante. Nous considérerons seulement les contextes dans lesquels les items lexicaux ont un même référent, pour éviter toute confusion sémantique. Enfin, nous prendrons également en compte les facteurs sociaux et linguistiques inhérents à certains items, afin de mieux en cerner les processus linguistiques.

## 2.3. TRAVAIL DE COMPARAISONS LEXICALES

### 2.3.1. Recueil du corpus écrit

Pour procéder au recueil du corpus écrit, la cotutelle internationale de thèse entre l'Université de Lorraine et l'*Università degli studi di Genova* s'est révélée indispensable. Nous n'aurions en effet pas pu accéder aux données lexicales écrites,

---

<sup>263</sup> « [...] the comprehensive approach has the advantage of providing a detailed description of the relationship between the near-synonyms and may thus help to answer the questions about semantic equivalence that lie at the basis of the restrictive approach. [...]. In this respect, it would seem that we could use the comprehensive approach as a heuristic step towards the restrictive approach », Geeraerts (2010 : 826, cité par Barysevich, s. d. : 29).

présentes dans les bibliothèques de Ligurie, sans une inscription à l'université. Cette cotutelle incontournable a toutefois nécessité presque une année pour être mise en place, et ce n'est qu'à partir d'août 2018, soit à la fin de la première année de thèse, que nous avons pu accéder aux dictionnaires des bibliothèques de Gênes. Nous y avons recueilli les données lexicales des quatre volumes du *Vocabolario delle parlate liguri*, qui nous a été très utile pour compléter notre tableau de comparaisons lexicales<sup>264</sup>, ainsi que la *Bibliografia dialettale ligure*. Nous nous sommes également rendus dans les bibliothèques municipales de Sanremo et de Vintimille, afin de recueillir les données lexicales issues de dictionnaires présents uniquement dans ces bibliothèques : le 4<sup>ème</sup> volume du *Vocabolario delle parlate liguri* à Vintimille, et le précieux ouvrage contenant le lexique en Pignasque, *Ciabroti in lengagiu bijjinòlu cun e "ulse" dei miei aregordi* (1990), à la bibliothèque de Sanremo.

### 2.3.2. Choix des lexèmes pour les comparaisons lexicales

Nous avons fait le choix de nous référer au lexique breillois comme base des données lexicales du thème de la vie quotidienne, pour établir notre tableau de comparaisons, mais nous avons également ajouté des entrées qui n'y figuraient pas et qui nous semblaient importantes pour établir un lexique de base satisfaisant. Ainsi, notre ouvrage de référence est le Lexique Français-Breillois (s.d.), créé par l'association A Soucêta Brïienca.

---

<sup>264</sup> En annexe n°3.

Pour obtenir nos données lexicales en Tendasque, Brigasque, Breillois, Pignasque et Triorasque, nous nous sommes tout d'abord basés sur le *Dizionario della cultura brigasca* de Pierleone Massajoli et sur le *Vocabolario delle parlate liguri* (1985) et Parlu Tendascu, Dictionnaire français-tendasque, Jacques Guido, Ed. Hapax, Turin, Italie, 2011, pour certains items en Tendasque qui ne figuraient pas dans les autres ouvrages de référence.

De même, pour le Pignasque, nous nous sommes référés à l'ouvrage de Guido Pastor (dit Tetarel) : *Ciabroti in lengagiu biijinòlu cun e "ulse" dei miei aregordi* (1990) ; pour la base lexicale du Vintimillais, nous avons trouvés la plupart des occurrences dans l'ouvrage d'Enrico Malan, le Glossario Ventimigliese-Italiano Italiano-Ventimigliese, qui nous a gracieusement été offert par le président de l'association *A Cumpagna dei Ventimigliusi* de Ventimille, lors de notre entretien pour l'enquête de terrain, en août 2020. Pour renseigner la base lexicale en Sanrémasque, nous nous sommes appuyés sur le dictionnaire en ligne : « Dizionario Appròu web<sup>265</sup> ». Enfin, nos bases de données pour les lemmes en Occitan ont été le « Dictionnaire d'Occitan – Dictionnaire et Cours d'Occitan<sup>266</sup> » et le dictionnaire en ligne « occitano - Italiano-Occitano Dizionario | Glosbe<sup>267</sup> »

Les résultats de la classification linguistique et des comparaisons lexicales sont consultables sur une cartographie sociolinguistique interactive, réalisée par nos soins

---

<sup>265</sup> «Dizionario Appròu web». Consulté le 20 mai 2021. <https://app.approu.it/#/search>.

<sup>266</sup> « Dictionnaire d'Occitan – Dictionnaire et Cours d'Occitan ». Consulté le 20 mai 2021. <http://www.panoccitan.org/dictionnaire-occitan/>.

<sup>267</sup> «Occitano - Italiano-Occitano Dizionario | Glosbe ». Consulté le 12 juin 2021. <https://it.glosbe.com/it/oc/sposa>.

et accessible en ligne, qui permet d'avoir une vue d'ensemble de la zone de notre enquête et de toutes les données correspondantes<sup>268</sup>.

### **2.3.3. Lemmes royasques et lemmes liguriens (sub)alpin et intémélien, vs lemmes occitans**

Nous avons donc choisi de nous référer au lexique breillois comme base de données lexicales pour établir notre tableau de comparaisons, mais nous avons ajouté des entrées qui n'y figuraient pas et qui nous semblaient importantes pour établir un lexique de base des mots de la vie quotidienne. Nous avons ainsi retenu une liste de 505 mots.

Ces 505 mots constituent notre base de calcul des pourcentages qui vont suivre. Aussi, après avoir complété les colonnes des lemmes en français, en italien, puis dans chaque dialecte étudié, ainsi qu'en occitan, quand les lemmes étaient accessibles, nous avons déterminé leur taux de ressemblance avec les lemmes en occitan (issus de toutes les aires occitanes). Si le lemme dialectal est parfaitement semblable au lemme occitan, l'entrée du tableau est colorée en jaune foncé, et s'il est proche lexicalement, mais pas parfaitement semblable, l'entrée du tableau est colorée en jaune mais de tons plus clairs, selon que le degré de ressemblance est plus ou moins important (jaune moyen ou jaune clair). Ceci nous a permis de calculer les taux de correspondance selon différentes catégories avec les lemmes en occitan. De même,

---

<sup>268</sup> Cartographie sociolinguistique interactive des données de la zone de notre enquête, <https://framacarte.org/m/107911/>, consultée le 5 septembre 2021.

les cases contenant des lemmes de type royasque, ligurien subalpin et intémélien sont colorés en orange foncé, lorsque les occurrences sont identiques entre elles, et en orange de tons plus clairs, lorsque celles-ci sont plus ou moins proches lexicalement, mais pas identiques. Nous ne manquerons toutefois pas de souligner le fait que les données lexicales contenues dans les différents dictionnaires dialectaux que nous avons recueillis se révèlent lacunaires. Si tel n'était pas le cas, nous aurions dû avoir un nombre total de 3030 lemmes, correspondant au nombre de 505 entrées lexicales multiplié par le nombre de catégories dialectales, soit 6 (hormis l'occitan, qui est notre item de comparaison avec les autres lemmes dialectaux). Or, le nombre total de lemmes de l'ensemble des dialectes (hormis l'occitan) s'élève à 2463<sup>269</sup>. Il manque donc 542 lemmes dialectaux dans notre tableau, car ils ne figuraient pas dans les différents dictionnaires et lexiques que nous avons recueillis.

### **2.3.3.1. Taux de correspondance lexicale identique, entre les lemmes des dialectes royasque et ligurien (sub)alpin et intémélien, ensemble puis individuellement, vs. occitan**

Observons maintenant le taux d'occitanité par ensembles dialectaux :

- **Sur l'ensemble des dialectes de notre zone de recherche, soit sur les 2463 lemmes** compris dans l'ensemble des catégories suivantes : brigasque, tendasque, breillois, pignasque, vintimillais et sanrémasque, **217** occurrences sont identiques à un

---

<sup>269</sup> En additionnant le nombre de lemmes figurant dans chaque thématique lexicale, nous arrivons au résultat de 2488 lemmes au total, issus du recueil de l'ensemble des données lexicales des différents corpus dialectaux de notre zone de recherche.

lemme sémantiquement correspondant en occitan. Ceci équivaut à un taux de correspondance exacte de 8,7%.

- **Sur l'ensemble dialectal royasque** de notre zone de recherche, si aucun lemme ne manquait, il y aurait 1515 occurrences. Or, en additionnant les lemmes de chaque dialecte (brigasque, tendasque et breillois), nous obtenons un **total de 1383 occurrences** et nous constatons que 132 lemmes manquent sur l'ensemble des dictionnaires et lexiques. Sur les 1383 lemmes compris dans l'ensemble des catégories suivantes : brigasque, tendasque et breillois<sup>270</sup>, **151** occurrences sont identiques à un lemme sémantiquement correspondant en occitan. Ceci équivaut à un taux de correspondance exacte de 10,9%.
- **Sur l'ensemble dialectal ligurien occidental** de notre zone de recherche, composé des catégories liguro-subalpine (dialecte de Pigna) et ligurienne intémélienne (dialectes de Vintimille et de Sanremo), s'il ne manquait aucun lemme nous aurions eu un total de 1515 lemmes. Or, le total des occurrences présentes dans les dictionnaires et lexiques pignasque, vintimillais et sanrémasque, est de **1080**<sup>271</sup>. Sur ce total, **66** occurrences sont identiques à un lemme sémantiquement correspondant en occitan. Ceci équivaut à un taux de correspondance exacte de 6,1%.

---

<sup>270</sup> 30+30+66+53+76+35+112+43+64+48+126+48+107+42+25+36+97+24+270+51=1383

<sup>271</sup> Selon le calcul suivant :  
30+27+113+51+40+30+83+32+43+25+101+41+81+35+12+21+80+21+214=1080

### 2.3.3.2. Taux de correspondance identique, et approximative, selon chaque dialecte, individuellement avec les lemmes en occitan

- Lemmes en brigasque

Sur un total de 489 lemmes en brigasque, 56 occurrences correspondent exactement aux lemmes en occitan, soit 11,4% de correspondance exacte.

105 occurrences ont une correspondance proche lexicalement avec les lemmes en occitan, soit 21,4% au total avec les correspondances proches lexicalement.

- Lemmes en tendasque

Sur 496 lemmes en tendasque, 40 occurrences correspondent exactement aux lemmes en occitan, soit 8% de correspondance exacte.

94 occurrences ont une correspondance proche lexicalement avec les lemmes en occitan, soit 18,9% au total avec les correspondances proches lexicalement.

- Lemmes en breillois

Sur 448 lemmes en breillois, 55 occurrences correspondent exactement aux lemmes en occitan, soit 12,3% de correspondance exacte.

136 occurrences ont une correspondance proche lexicalement avec les lemmes en occitan, soit 30,3% au total avec les correspondances proches lexicalement.

- Lemmes en pignasque



Sur 274 lemmes en pignasque, 13 occurrences correspondent exactement aux lemmes en occitan, soit 4,7% de correspondance exacte.

27 occurrences ont une correspondance proche lexicalement avec les lemmes en occitan, soit 9,8% au total avec les correspondances proches lexicalement.

- **Lemmes en vintimillais**

Sur 430 lemmes en vintimillais, 26 occurrences correspondent exactement aux lemmes en occitan, soit 6% de correspondance exacte.

50 occurrences ont une correspondance proche lexicalement avec les lemmes en occitan, soit 11,6% au total avec les correspondances proches lexicalement.

- **Lemmes en sanrémasque**

Sur 420 lemmes en sanrémasque, 27 occurrences correspondent exactement aux lemmes en occitan, soit 6,4% de correspondance exacte.

53 occurrences ont une correspondance proche lexicalement avec les lemmes en occitan, soit 12,6% au total avec les correspondances proches lexicalement.

L'influence occitane sur les dialectes de notre zone de recherche est donc faible, tout comme l'indiquent les conclusions des linguistes précédemment cités dans ce chapitre. Ainsi, selon le tableau suivant, récapitulant nos résultats de comparaisons lexicales, le dialecte breillois est celui qui possède le plus grand nombre d'occurrences communes à l'occitan, avec 12,3% de notre échantillon lexical identique. Ce constat s'étend lorsque l'on prend aussi en considération les lemmes lexicalement plus

proches des occurrences occitanes, que des dialectes royasques ou liguriens occidentaux, avec 30,3% de correspondance. Nous remarquons aussi que l'influence occitane est plus importante sur les dialectes royasques que sur les dialectes subalpins et intéméliens. Il serait intéressant, au-delà de notre modeste échantillon, d'étendre la comparaison à l'ensemble des lemmes existants et répertoriés dans les différents lexiques et dictionnaires. Ceci constitue un travail de longue haleine qu'il serait intéressant de mener. Bien que cela ne soit peut-être pas suffisant à justifier une classification, ce type de travail de comparaison permet de corroborer les travaux des linguistes ayant déjà étudié ces questions de classification.

Résultats des comparaisons lexicales des dialectes de notre zone de recherche vs. occitan

| Lemmes dialectaux                                | Brig. | Tend. | Breillois | Pign. | Vintimillais | Sanrém. |
|--|-------|-------|-----------|-------|--------------|---------|
| Taux de lemmes identiques à l'occitan            | 11,4% | 8%    | 12,3%     | 4,7%  | 6%           | 6,4%    |
| Taux de lemmes proches lexicalement de l'occitan | 21,4% | 18,9% | 30,3%     | 9,8%  | 11,6%        | 12,6%   |

Brig. = brigasque, Tend. = tendasque, Pign. = pignasque, Sanrém. = sanrémasque

Quoiqu'il en soit, les taux dont rend compte notre tableau ne sont pas assez conséquent pour justifier d'un caractère occitan des dialectes de notre zone de recherche.

### **2.3.3.3. Taux de correspondance identique, et approximative, entre l'ensemble dialectal royasque et l'ensemble ligurien (sub)alpin ou intémélien**

Parmi l'ensemble des 1383 lemmes de l'ensemble dialectal royasque de notre zone de recherche, si nous additionnons le nombre de lemmes issus de chaque catégorie thématique lexicale ayant au moins une occurrence identique à un lemme sémantiquement correspondant en ligurien subalpin ou intémélien, ceci nous donne un total de 257 occurrences<sup>272</sup>. Ceci équivaut à un taux de 18% de correspondance exacte avec les dialectes liguriens occidentaux de notre zone de recherche, sans compter les lemmes lexicalement proches de ces mêmes lemmes liguriens. Si nous les incluons, cela nous donne un total de 429 occurrences, soit un taux de 31%.

### **2.3.4. Conclusions tirées des observations faites à partir du tableau de comparaisons lexicales et de ses résultats**

Les résultats obtenus à partir du calcul du nombre d'occurrences identiques ou proches lexicalement des lemmes en occitan, réalisés sur notre échantillon de 505 lemmes, viennent corroborer les conclusions des linguistes quant à la non-occitanité des dialectes royasques. Aussi, pour conclure cette partie sur les comparaisons

---

<sup>272</sup> Selon le calcul suivant :  $6+8+12+6+8+4+24+10+10+24+13+21+9+7+25+7+50+13 = 257$ .

lexicales, nous nous permettons de rappeler les conclusions de Fiorenzo Toso – et de Forner –, dont nous citons à nouveau l'extrait<sup>273</sup> :

Les caractéristiques fondamentales du dialecte brigasque de Realdo, Verdeggia, Briga Alta (Piaggia, Upega, Carnino) et Viozene, sont partagées par un groupe de dialectes répandus dans le haut Val Roia et Val Bevera en territoire français (Tenda, Briga avec Morignolo, Saorgio, Fontan, Breglio, Piena Alta, Libri) et Olivetta San Michele en Italie : ce groupe est communément défini Ligurien Alpin ou Ligurien Royasque dans les études scientifiques. [...] À la lumière de cette classification et de la perception commune, ces langues ne sont pas et n'ont jamais été considérées comme "occitanes" (notre traduction)<sup>274</sup>.

Ainsi la synthèse des différents travaux des linguistes sur le royasque, couplés avec nos données de comparaisons lexicales, fait apparaître clairement la non-occitanité, non seulement de l'ensemble dialectal royasque, mais également des ensembles liguriens subalpins et intémélien. Mais le propos de notre travail de thèse ne s'arrête pas là : nous avons souhaité, dans une perspective davantage sociolinguistique, recueillir le témoignage d'un nombre limité d'habitants des villages où sont encore

---

<sup>273</sup> Il s'agit de la conclusion de ces linguistes déjà présentées dans la partie 2.2.7.

<sup>274</sup> «Le caratteristiche fondamentali del dialetto brigasco di Realdo, Verdeggia, Briga Alta (Piaggia, Upega, Carnino) e Viozene, sono condivise da un insieme di parlate diffuse in tutta l'alta Val Roia e in Val Bevera in territorio francese (Tenda, Briga con Morignolo, Saorgio, Fontan, Breglio, Piena Alta, Libri) e a Olivetta San Michele in Italia : tale insieme viene comunemente definito ligure alpino o ligure roiasco negli studi scientifici. [...] Alla luce di questa classificazione e della percezione comune, tali parlate non sono e non sono mai state considerate "occitane"». In «L'occitanizzazione delle Alpi liguri e il caso del brigasco: un episodio di glottofagia», [http://www.ald-monaco.org/uploads/pages/Langues\\_Dialectales\\_de\\_l\\_Aire\\_Latine/L\\_occitanizzazione\\_delle\\_Alpi\\_liguri\\_e\\_il\\_caso\\_del\\_brigasco\\_in\\_Quem\\_Tu\\_Probe\\_Meministi\\_Torino\\_Centro\\_Studi\\_Piemontesi\\_2009.pdf](http://www.ald-monaco.org/uploads/pages/Langues_Dialectales_de_l_Aire_Latine/L_occitanizzazione_delle_Alpi_liguri_e_il_caso_del_brigasco_in_Quem_Tu_Probe_Meministi_Torino_Centro_Studi_Piemontesi_2009.pdf). Consulté le 5 mai 2020.

parlés les dialectes royasques, liguriens subalpin et intémélien, quant à la perception qu'ils ont de leur dialecte et leur culture. Ceci constitue l'objet de notre troisième et dernière partie.

---

## TROISIÈME PARTIE

Une enquête sociolinguistique sur les représentations des parlers et de la culture dans les vallées de la Roya française et italienne

### 3.1. ENQUÊTE EN SOCIOLINGUISTIQUE ET REPRÉSENTATIONS : LES CHAMPS THÉORIQUES

#### 3.1.1. L'analyse des représentations dans les discours

Notre travail de recherche s'inscrit dans la perspective de « maintenir un équilibre entre la réflexion sur le fonctionnement du discours et la compréhension de phénomènes d'ordre socio-historique ou psychologique<sup>275</sup>» dans le cadre de notre analyse des représentations issues de notre corpus de données orales – lui-même constitué d'entretiens d'enquête réalisés dans la zone de nos recherches. Le type de discours sur lequel porte notre analyse est ainsi principalement informatif. Notre corpus s'apparente donc à ce que Mainguenu (2012) qualifie de « corpus d'archives et [de] corpus construits pour la recherche (sous forme de tests, d'entretiens, de questionnaires...) » et notre « foyer thématique » correspond aux représentations d'un nombre limité de villageois de la vallée de la Roya et de l'extrême Ponent ligure, à propos de leur culture et de leur dialecte. Notre démarche est herméneutique en ce qu'elle vise à dévoiler [et] découvrir ce que les textes [c'est-à-dire les transcriptions de nos entretiens] sont censés cacher<sup>276</sup>». Il s'agit dans notre cas, des représentations culturelles et identitaires des personnes interrogées, en relation directe avec leur vécu et l'histoire de leurs villages. Nous tenterons de faire émerger ces représentations des discours qui font l'objet de notre analyse, en considérant, tout comme Mainguenu (2012), le fait que les « pratiques discursives [sont] inscrites dans l'histoire [et] indissociables des sociétés qui leur donnent sens » et que « le discours est le lieu où

---

<sup>275</sup> Ibid.

<sup>276</sup> Ibid.

se construit la réalité sociale et où toute entreprise de connaissance relève du discours ». Nous dégagerons donc des discours analysés tous les indices qui nous permettront d'obtenir une perception précise de la réalité socio-culturelle des personnes interrogées, ce qui correspond aux représentations.

### 3.1.2. La sociolinguistique : une linguistique de terrain

Pour reprendre les propos de Boutet et Maingueneau (2005 : 15-47) « la définition du champ de la sociolinguistique a donné lieu à de nombreux débats », encore d'actualité. Parmi les positionnements scientifiques, ils évoquent en premier lieu celui de P. Achard (1986 : 5) :

Ce que l'on appelle 'sociolinguistique' n'est, selon moi, pas un domaine ou un sous-domaine, mais plutôt le point de rencontre (ou de confusion) entre trois questions d'origine différente : – la question *sociologique* de la place du langage dans les sociétés humaines et dans le processus social; – la question *linguistique* de la variation langagière, et des problèmes que celle-ci (supposée essentiellement descriptible en termes sociologiques) pose à la théorie linguistique; – la question *pratique* de l'utilisation sociale du langage (apprentissage et pédagogie, normalisation, terminologie, traduction en situation, planification linguistique, etc.)

Ils indiquent d'ailleurs (2005 : 15-47) qu'Achard (1997) a ensuite conféré « une acception [plus] large à [celle] étroite de la sociolinguistique, cette dernière se ramenant à la linguistique variationniste ». Selon eux (2005 : 15-47), la vision plus actuelle de la discipline de la sociolinguistique, avec laquelle nous nous accordons parfaitement en ce qui concerne nos recherches sur le terrain, tient en cette position



de F. Gadet (2003 : 5) : « L'étude des pratiques langagières authentiques en contexte social relève de la sociolinguistique, au sens large ».

Au-delà des clivages d'écoles et de courants théoriques, Boutet et Maingueneau (2005 : 15-47) mettent en avant « un certain nombre de positions théoriques quant aux langues et à l'activité de langage, une posture méthodologique commune [qui leur] semblent continuer de caractériser [...] la sociolinguistique ». En ce qui concerne les positions théoriques, ils retiennent celle de l'hétérogénéité : « hétérogénéité des systèmes linguistiques, qui est au fondement de la dialectologie puis de la linguistique variationniste, hétérogénéité linguistique des communautés ou groupes sociaux, qui fonde le domaine des langues en contact » ; en ce qui concerne les méthodes « elles reposent sur la construction des terrains d'enquête, l'observation des situations sociales et le recueil des données langagières » et se situent donc « au carrefour entre l'héritage de l'enquête dialectologique et les enseignements de la sociologie et de l'ethnologie ». La sociolinguistique est active sur des terrains divers et Boutet et Maingueneau (2005 : 15-47) en indiquent quelques exemples : « les familles plurilingues, les places marchandes des grandes villes plurilingues, les groupes de jeunes urbains et leurs pratiques communicationnelles, les lieux de travail et leurs diverses pratiques langagières », mais cette liste n'est évidemment pas exhaustive et les cas pratiques sont innombrables. Quoiqu'il en soit, un point nous semble irréfutable, si l'on veut définir la sociolinguistique : tout comme l'affirment Boutet et Maingueneau (2005 : 15-47) « la sociolinguistique, comme l'ethnolinguistique est [...] une linguistique de terrain ».

Philippe Blanchet (2011) fait le point dans l'un de ses articles sur le domaine de la sociolinguistique en France et rappelle qu'elle s'y est « développée progressivement [...] à partir du milieu des années 1970 [et a] atteint une sorte de maturité au début des années 1990 [ainsi qu'une] reconnaissance affirmée dans les années 2000 ». Il fait en l'occurrence référence aux travaux de Calvet (1993) et Blanchet (2000) comme émergents en sociolinguistique « dans l'espace francophone » et qui s'inscrivent dans « un cadre épistémologique socioconstructiviste (pensée complexe) et théorique (ethno-sociolinguistique) ». Ainsi, Blanchet (2011) retrace le parcours de la sociolinguistique « dans l'espace francophone » :

Conjointement issue, comme projet scientifique, de la dialectologie traditionnelle (voir Blanchet, 2008) et de la linguistique historique (voir Calvet, 1993), de la créolistique (Chaudenson et Carayol, 1979; Prudent, 1981), de l'analyse marxiste des discours politiques et des phénomènes de domination (Marcellesi et Gardin, 1974), ainsi que des sociolinguistiques nord-américaines [...] celle variationniste de Labov (1976) et celle interactionnelle de Gumperz et Hymes (Hymes, 1982; Gumperz, 1989 a et b).

Ses origines sont « multiples [et l'] imprègnent dès le départ de pluralité », comme Blanchet (2011) le souligne, on peut parler de « la (ou plutôt les) sociolinguistique(s) [...] d'abord présentée en français comme une linguistique sociale (Marcellesi et Gardin, 1974) [soit] comme une variante de cette discipline alors appelée linguistique, qui deviendra plus tard sciences du langage en France, avec un pluriel significatif ». Elle fait en tout cas « l'objet jusque dans les années 1990 de débats ostensibles quant à sa situation parmi les "disciplines" scientifiques » et Blanchet

soutient la position de Calvet (1993) qui, dans son ouvrage intitulé (Socio)linguistique, « défend l'idée que la (socio)linguistique est la seule linguistique acceptable ». Il indique enfin (2011) les positionnements disciplinaires de la sociolinguistique : « 1. C'est une linguistique / une science du langage, 2. c'est une sociologie / ethnologie du langage [...] 3bis. C'est une discipline à part entière ». Quant à nous, les problématiques soulevées par notre objet de recherche, le royasque et les langues liguriennes occidentales, sont multiples et relèvent de divers champs théoriques. Or, les langues en contact, la dialectologie et le concept d'hétérogénéité constituent des points théoriques caractéristiques des recherches de type sociolinguistique, qui nous ont amenés à nous positionner dans ce champ disciplinaire.

### **3.1.2.1. La linguistique variationniste**

La linguistique revêt une nouvelle perspective avec la théorie variationnelle de Labov (1976). Ses travaux ont pour but de dégager la structure des variations sociolinguistique existantes dans une communauté linguistique, par la quantification des phénomènes linguistiques en comparaison avec celle des phénomènes sociaux. D'un côté, selon Labov (1976), la variation est relative aux contraintes linguistiques, qui seules la conditionnent : c'est le cas des variations stables. Mais, d'un autre côté, les changements qui s'opèrent au sein d'une communauté sont les indicateurs d'une variation linguistique relative à des différences sociales entre les locuteurs. Ainsi, les variables linguistiques et les variables extralinguistiques sont comparées de manière quantitative. On choisit par exemple quelles variables linguistiques étudier dans une

communauté de locuteurs, en tenant compte de la spécificité des situations discursives. Le but est de mettre en évidence des différences de comportements entre des catégories sociales définies.

Nous pouvons toutefois reprocher à cette méthode le fait que « beaucoup de choses risquent d'échapper aux statistiques et aux corrélations, dans les contraintes de langue et dans l'appréhension du social » Gadet (2003 : 70). C'est pourquoi nous avons, en ce qui concerne nos données orales transcrites, choisi de privilégier une approche micro-sociolinguistique, basée sur l'étude approfondie des pratiques communicatives, socio-culturelles et langagières, à travers une analyse de type qualitative portant à la fois sur le contexte et sur le contenu des discours recueillis. En ce sens, notre étude s'apparente à ce que Auger, Moïse, Romain et Fracchiolla définissent comme une « sociolinguistique des discours » (2008).

### **3.1.2.2. Langues en contact, dialectologie et hétérogénéité : le cas concret du Royasque vs. Ligurien subalpin et intémélien**

Notre travail porte sur une zone de contact de langues, et nous avons pu constater qu'en fonction des mots que les locuteurs emploient, nous pouvons avoir une variation entre les variétés lexicales. Cette variation peut être classée en quatre types différents (Chevillet, 1991 : 21), car :

Un même lemme peut avoir un sens différent

Un lemme peut comporter un sens supplémentaire

Le même mot peut ne pas avoir la même fréquence statistique

Le même concept peut sous-tendre deux vocables différents

Ces variations lexicales peuvent ainsi entraver l'intercompréhension entre les locuteurs.

Dans la zone de nos recherches, plusieurs ensembles dialectaux sont en contact. Les dialectes tendasque, brigasque et breillois, qui appartiennent à l'ensemble Royasque, les dialectes pignasque et triorasque, qui appartiennent à l'ensemble Ligurien Subalpin et enfin les dialectes vintimillais et sanrémasque, qui appartiennent à l'ensemble Ligurien intémélien. Le tableau de comparaisons lexicales de la fin de notre deuxième partie, nous permet d'observer des variations entre ces trois ensembles et entre les dialectes qui les composent. Nous sommes dans un espace linguistique hétérogène, caractéristique des ensembles dialectaux, qui sont en fait un continuum dialectal. Morvan Malo (s.d.) nous en rappelle les caractéristiques principales, lorsqu'il cite Sériot (2010), à propos de la notion de continuum dialectal : « entre le continu et le discontinu il existe [...] autre chose qui est [...], graduel, fait à la fois de continu et d'hétérogène ». Sériot (2010) d'y ajouter que ce graduel induit le fait que, d'un dialecte à l'autre « il y a superposition, recouvrements et recoupements, [et que le] passage [n'est] pas purement progressif mais fait d'interpénétration et d'imbrication. [Ainsi, de même qu'] il y a en général bonne intercompréhension d'une aire dialectale à une aire voisine [; aux] deux extrémités de la chaîne, il peut y avoir incompréhension totale ». Ces observations correspondent bien à ce que nous avons pu noter en ce qui concerne les dialectes de notre zone de recherche. Si nous reprenons notre tableau de comparaison lexicale, il nous permet de noter le fait qu'entre les dialectes, les

variations lexicales observées correspondent tout à fait à cette définition du continuum dialectal. En effet, bien qu'un nombre non négligeable de lemmes soient lexicalement identiques dans l'ensemble des dialectes de notre zone de recherche, la majorité des lemmes montrent une certaine hétérogénéité. Les exemples qui vont suivre illustrent bien les propos de Seriot (2010), lorsqu'il parle de « graduel, fait à la fois de continu et d'hétérogène ». En voici quelques-uns, à propos, tirés de notre tableau.

Pour les trois lemmes suivants<sup>277</sup>, les occurrences sont quasi-identiques dans tous les dialectes de notre zone de recherche :

- Pour le lemme « verre » (*bicchiere* en italien) :

| <b>Brigasque</b> | <b>Tendasque</b>    | <b>Breillois</b>   |
|------------------|---------------------|--------------------|
| gót              | gotu                | gotu               |
| <b>Pignasque</b> | <b>Vintimillais</b> | <b>Sanrémasque</b> |
| gòtu             | gotu                | gòtu               |

- Pour le lemme « farine » (*farina* en italien) :

| <b>Brigasque</b> | <b>Tendasque</b>    | <b>Breillois</b>   |
|------------------|---------------------|--------------------|
| farina           | fařina              | fařina             |
| <b>Pignasque</b> | <b>Vintimillais</b> | <b>Sanrémasque</b> |
| farina           | farina              | fařina             |

---

<sup>277</sup> Pour les règles graphiques, nous nous sommes référés aux lexiques de chaque dialecte, cf. annexe 3.

- Pour le lemme « maison » (*casa* en italien) :

| Brigasque | Tendasque    | Breillois   |
|-----------|--------------|-------------|
| ca        | cà           | ca          |
| Pignasque | Vintimillais | Sanrémasque |
| ca'       | ca'          | ca'         |

Ensuite, par les quatre lemmes suivants, nous illustrons une variation lexicale observable entre dialectes royasques et dialectes liguriens occidentaux (subalpin+intémélien) :

- Pour le lemme « clef » (*chiave* en italien) :

| Dialectes royasques             | Brigasque | Tendasque    | Breillois   |
|---------------------------------|-----------|--------------|-------------|
|                                 | ciau      | ciau         | čaju        |
| Dialectes liguriens occidentaux | Pignasque | Vintimillais | Sanrémasque |
|                                 | ciàve     | ciave        | ciave       |

- Pour le lemme « gendre » (*genero* en italien) :

| Dialectes royasques             | Brigasque | Tendasque    | Breillois   |
|---------------------------------|-----------|--------------|-------------|
|                                 | gèndr     | gènrù        | jàndr       |
| Dialectes liguriens occidentaux | Pignasque | Vintimillais | Sanrémasque |
|                                 | gène      | zene         | zene        |

- Pour le lemme « grand-mère » (*nonna* en italien) :

| Dialectes royasques             | Brigasque    | Tendasque    | Breillois    |
|---------------------------------|--------------|--------------|--------------|
|                                 | maiveya      | maegrana     | maï-grana    |
| Dialectes liguriens occidentaux | Pignasque    | Vintimillais | Sanrémasque  |
|                                 | màïre granda | mairegrande  | màire grande |

- Pour le lemme « cuisinier » (*cuoco* en italien) :

| Dialectes royasques             | Brigasque | Tendasque    | Breillois   |
|---------------------------------|-----------|--------------|-------------|
|                                 | cüjinée   | cusinée      | cuziné      |
| Dialectes liguriens occidentaux | Pignasque | Vintimillais | Sanrémasque |
|                                 | choegu    | cögu         | cögu        |

Aussi, sans toutefois entrer ici dans le détail de l'origine des influences, car là n'est pas notre propos, nous observons clairement avec ces quatre derniers lemmes, une hétérogénéité dans la répartition des formes lexicales dialectes royasques vs. dialectes ligurien subalpin et intémélien. Ces quelques exemples sont tout à fait représentatifs de l'ensemble des données de notre tableau, caractérisée à la fois par une continuité et une discontinuité entre des formes lexicales sémantiquement équivalentes. Il serait intéressant, comme nous l'avons déjà fait remarquer dans notre deuxième partie, de recueillir le maximum de lemmes dialectaux issus de notre zone de recherche, afin d'établir une comparaison, ainsi que des analyses plus



approfondies, plus représentatives, accompagnées d'une détermination géographique précise de la répartition des formes lexicales dans les zones géographiques. Car, comme le fait remarquer Calvet (2005)

On peut sans cesse repérer dans une langue la coexistence de formes différentes pour un même signifié. Ces *variables* peuvent être géographiques : la même langue peut être prononcée différemment ou avoir un lexique différent en différents points du territoire. Ainsi, un objet aussi simple que la *serpillière*, pièce de chiffon pour nettoyer le sol, peut aussi s'appeler la *panosse* (en Savoie et en Suisse), la *wassingue* (dans le Nord), le *torchon* (dans l'Est), la *since* (dans le Sud- Ouest).

Or, si tout ce que l'on peut trouver en termes de corpus écrit de données lexicales dans notre zone de recherche illustre parfaitement les propos de Calvet, le lexique se révèle cependant lacunaire dans certains dictionnaires ; ceci transforme le travail de recueil et de comparaisons lexicales en une entreprise titanesque. En outre, le fait que de nombreux lemmes manquent d'équivalence dans certains lexiques dialectaux est révélateur du fait que les dialectes en question sont en danger d'extinction, pour différentes raisons, que nous aborderons à la fin de cette partie.

Quant à nous, notre propos se situe au-delà d'une pure question linguistique et dépasse la simple notion de code, mais il s'inscrit en revanche davantage dans une perspective sociolinguistique, car, comme Calvet (2005) l'indique : « il n'y a pas de code linguistique hors de son usage social ». C'est pourquoi nous nous intéressons, au-delà de l'aspect purement linguistique, à la sphère communicationnelle et à la notion de communauté linguistique qui en l'occurrence surpasse la simple conception de *Speech Community* ou « communauté de langue » de Bloomfield (1970).

Aussi, au-delà de la langue, c'est en étudiant les communautés linguistiques que l'on peut être à même de déterminer leur rôle sur les individus qui la composent et plus exactement sur leur identité. Les questions auxquelles nous tenterons donc de répondre sont les suivantes : Que partage une communauté linguistique ? Une langue ? Des valeurs ? Des traditions ? Des événements historiques communs ?

Selon Calvet « la communauté serait [...] définie par des représentations sociolinguistiques, mais aussi sociales, que partageraient ses membres ». C'est donc la substance de ces représentations sociolinguistiques que nous allons tenter de tirer de notre corpus de données orales, dans le cadre de l'étude des communautés linguistiques que nous avons enquêtées.

### 3.1.2.2. La notion de communauté linguistique

Selon Martinet (1969 : 130)<sup>278</sup> « "communication" implique "communauté" », en ce que la notion de *communauté linguistique* découle du fait que la « langue [...] conçue comme un instrument de communication [s'adapte] aux besoins du groupe qui l'utilise ». Une communauté linguistique se définit alors par sa réalité sociale et non pas uniquement en fonction des termes linguistiques – communs aux locuteurs – qu'elle utilise. Martinet (1969<sup>279</sup>) précise par ailleurs que sa nature, son étendue et ses limites sont aussi variables que ce que l'on considère comme commun aux individus qui la composent et qu'elle est fonction de ceux qui la définissent ou qui la décrivent.

---

<sup>278</sup> Cité ici par Garabato et Kis-Marck (2015).

<sup>279</sup> Cité ici par Garabato et Kis-Marck (2015).

Pour Labov (1976 : 338), une communauté linguistique est non seulement « un groupe qui partage les mêmes normes quant à la langue », mais aussi « locuteurs qui ont en commun un ensemble d'attitudes sociales envers la langue ». C'est également un espace où se construisent les identités culturelles et linguistiques. Nicolaï (2007a) dans sa définition du linguistique, rend compte de ce processus de construction linguistique dans une communauté qu'il nomme « espace anthropologique [ou] espace de communication global où sont générées les ressources disponibles aux locuteurs pour leurs pratiques communicatives et leurs procès de construction de signes ». Il nous explique que c'est dans cet espace que « des locuteurs conçus comme des interactants [...] communiquent à partir des codes dont ils disposent ». Ces codes sont les « formes, structures, routines, normes d'usages, [et] ce qu'ils ont engrangé en tant qu'histoire partagée ». Ainsi, à travers leurs pratiques discursives et communicationnelles, les locuteurs « transforment et fabriquent du sens, des formes, des représentations comme résultantes de significations négociées en contexte, et qui donnent naissance à l'homogène comme construction nécessaire ». Nous le verrons, ce processus de construction linguistique et représentationnelle dont rend compte Nicolaï (2007a) se retrouve, en filigrane dans notre étude sociolinguistique, portant sur plusieurs communautés sociales de la vallée de la Roya et de Ligurie occidentale. En effet, au prisme du rapport que ces communautés entretiennent avec leur culture et leur dialecte – dont les enquêtés ont témoigné au cours de nos entretiens – des représentations, que nous avons souhaité mettre en lumière, comme véritable indicateur de l'état de vivacité des cultures et des dialectes de notre zone de

recherche. Garabato et Kis-Marck (2015) exposent d'ailleurs le fait que la communauté linguistique semble être elle-même « définie par les représentations sociolinguistiques, mais aussi sociales, que partageraient ses membres ».

### 3.1.3. Qu'est-ce que les représentations ?

Le fait d'étudier des représentations sociolinguistiques liées aux pratiques linguistiques et culturelles nous amène à considérer la notion même de représentations de manière interdisciplinaire. En effet, Moore indique clairement que le fait de travailler sur les représentations doivent nécessairement se faire « de manière pluri-forme et polyandre puisqu'elle intéresse aussi bien les sociologues que les anthropologues, les linguistes que les psychologues sociaux » (2004a : 9), d'autant plus que la psychologie sociale traite des questions relatives aux relations et aux interactions entre individus et société(s). Moliner inclut la notion de représentation dans la sphère sociale, en ce qu'elle « repose sur des processus d'échange et d'interaction qui aboutissent à la construction d'un savoir commun propres à une collectivité, à un groupe social ou à une société tout entière » (2001a : 8).

Dans cette même optique, Henri Boyer (1990), qui reprend les propos de Jodelet (1989 : 43-45 ; 53-54), présente le concept de représentation comme ce qui sert « à agir sur le monde et autrui », et dont le « caractère pratique [et] le fait [qu'elle] soit une reconstruction de l'objet [...] entraînent un décalage avec son référent » ; il nous indique que ce « décalage peut être dû également à l'intervention spécifiante des valeurs et codes collectifs, des implications personnelles et des engagements sociaux

des individus ». Si l'on se base sur cette définition, les représentations apparaissent d'une part comme quelque chose de mouvant, hautement influençable, pouvant être modifié au gré de l'évolution sociale des valeurs et des codes d'une communauté. D'autre part, elles semblent influencer elles-mêmes ces valeurs et ces codes sociolinguistiques. Le sociologue Pierre Bourdieu (1982 : 136) a bien cerné tous ces enjeux des représentations sociolinguistiques, en indiquant que le réel devait être inclus dans la représentation du réel, c'est-à-dire « la lutte des représentations, au sens d'images mentales, mais aussi de manifestations sociales destinées à manipuler les images mentales ». Il a notamment décrit (1982 : 135) le fait que les langues et les dialectes constituent des « objets de représentations mentales [au sens où] des actes de perception et d'appréciation, de connaissance et de reconnaissance [sont posés sur ces représentations par des locuteurs ou des observateurs de la langue, selon des] intérêts et des présupposés [subjectifs qui leur sont propres] » ; et c'est d'ailleurs pour cette raison qu'ils sont également hautement manipulables.

Aussi, il est nécessaire de différencier les représentations collectives des représentations sociales comme cela apparaît dans le tableau ci-dessous<sup>280</sup>.

---

<sup>280</sup> Tableau tiré de : <https://perso.atilf.fr/dmacaire/wp-content/uploads/sites/27/2017/07/EDL-28-BEHRA-MACAIRE-2017.pdf>, d'après DE ALBA (2004) cité par BEHRA-MACAIRE, 2017. Consulté le 27 juin 2021.

| <b>Représentations collectives (Durkheim)</b>   | <b>Représentations sociales (Moscovici)</b>  |
|---|--|
| Les objets d'étude sont les grandes productions de la société, les expressions d'une super spiritualité considérées comme des faits sociaux, indépendantes de l'individu. | Les objets d'étude sont la psychologie sociale du savoir, la construction de la pensée sociale, la création de théories naïves pour interpréter le monde et agir en conséquence. |
| Représentations = produits sociaux généraux déterminés de façon externe à l'individu.   | Représentations = produits et processus de construction sociale de la réalité.   |
| Entités presque tangibles, visibles dans les mythes, les croyances, les religions.  | Entités presque tangibles, visibles dans la vie quotidienne à partir de mythes et de croyances.  |
| Le sujet ne compte pratiquement pas, il est dominé par les grandes productions sociales.  | Le sujet est créatif, il dispose d'une marge d'originalité et de créativité, il peut combiner les savoirs.   |
| Les représentations sont statiques, figées et pré-établies.   | Les représentations sont générées, dynamiques et acquises.   |
| Elles renvoient à des formes archaïques ou primitives de la pensée sociale.   | Elles renvoient à la vie actuelle, elles intègrent constamment de nouvelles connaissances.   |
| Elles ressemblent à des cosmovisions ancrées dans un passé lointain.  | Elles servent à appréhender et comprendre un monde complexe dans le présent.   |
| On les étudie à partir des structures et institutions sociales.   | On les étudie à partir des individus, des groupes et institutions sociales.  |
| Leurs objectifs sont de développer une sociologie scientifique pour étudier les faits sociaux qui ont une existence propre, en dehors des individus.                      | Leurs objectifs sont de récupérer les connaissances populaires, d'étudier la vie quotidienne, dans la vision d'une "anthropologie du monde moderne".                             |

*Tableau 1 – Représentations collectives/ représentations sociales (d'après De Alba, 2004)*

Selon Behra-Macaire (2017), « les différences les plus importantes entre les deux positions sont que, d'un côté, les représentations sont figées et, de l'autre, elles sont dynamiques et changeantes », ce qui implique que dans les deux cas « le rôle et l'importance octroyés à la société et aux individus sont tout à fait différents<sup>281</sup> ». Ainsi, si l'on se positionne selon Durkheim : « la société impose les représentations et les individus s'y soumettent<sup>282</sup> » ; au contraire, Behra-Macaire (2017) nous fait remarquer que, selon la position de Moscovici, « les sujets utilisent la communication et l'interaction pour former ou transformer les représentations ».

---

<sup>281</sup> Ibid.

<sup>282</sup> Ibid.

Nous nous en tiendrons dans cette partie à la position Moscovicienne et au propos de mettre en évidence la relation entre les locuteurs et leurs usages linguistiques et la manière dont eux-mêmes construisent une réalité commune (Jodelet, 1989a : 36). Et si les situations permettant de faire émerger les représentations sont aussi nombreuses que le sont les situations d'interactions, Boyer (1990 : 113-114) remarque que les plus pertinentes sont les « situations d'entretien lors d'une enquête de type sociolinguistique [en ce qu'elles amènent parfois les témoins] à expliciter [leurs] propres représentations ». Il donne d'ailleurs à ce propos l'exemple d'une

Pré-enquête du CREDIF (EINS de Fontenay-St-Cloud) sur « la variété des pratiques langagières dans le français des années 80 », lorsque certains témoins étaient invités à donner leur point de vue sur la variation (« accents », « parlers ») et/ou la pluralité (« patois », « langues ») linguistiques en France : il ressort[ait] en particulier des entretiens sur les entretiens « de base » que l'attitude à l'égard de la diversité [était] quelque peu « frileuse » [et que] malgré l'état avancé de la minoration et même de l'extinction des langues dites « régionales » ou « locales » de France, leurs représentations [étaient] à l'évidence toujours porteuses de conflit.

Ces représentations se manifestent notamment, selon Boyer (1990 : 113), à travers des « ratages, [des] hésitations, [des] reprises, [des] modalisations, [des] évaluations (implicites ou explicites), [des] réflexions/commentaires métalinguistiques » et d'autres éléments, que nous ne manquerons pas de mettre en relief dans l'analyse des représentations dans notre corpus de données orales.

Finalement, nous proposons de nous positionner avec Fallery et Rodhain (2007)<sup>283</sup> dans la synthèse d'un point de vue « plutôt sociologique et objecti[f] où les « représentations » sont proches des connaissances stabilisées [-] des concepts, paradigmes, énoncés, visions du monde [-] et d'un point de vue « plutôt psychologique et cogniti[f] [où] les « représentations » sont plutôt qualifiées de modélisations contingentes pour traiter une situation (ce sont alors des mythes, idées, pensées...). » Ainsi notre analyse traitera du langage « comme [d'] une articulation de ces deux niveaux (représentations/connaissances plutôt collectives et représentations/idées plutôt individuelles) pour permettre de représenter sans ambiguïté une réalité préexistante », ce qui correspondrait plutôt à une perspective « positiviste du rapport entre langage et réalité » (Fallery et Rodhain, 2007 : 10).

### **3.2. OBJECTIFS ET PROBLÉMATIQUE DE NOTRE ENQUÊTE SOCIOLINGUISTIQUE**

Le but était de recueillir les représentations et les usages des personnes interrogées sans limiter, dans la mesure du possible, leur liberté d'expression. Il ne s'est donc pas agi d'une enquête de type sociolinguistique variationniste – s'inscrivant dans ce que l'on appelle la macro-sociolinguistique, avec une étude large auprès d'un grand nombre de personnes et un traitement quantitatif. En revanche, notre travail d'enquête s'inscrit davantage dans ce que l'on nomme ethnographie de la communication, et qui correspond à de la micro-sociolinguistique. Notre intérêt se porte sur l'étude

---

<sup>283</sup> [https://www.researchgate.net/publication/267956529\\_Quatre\\_approches\\_pour\\_l%27analyse\\_de\\_donnees\\_textuelles\\_lexicale\\_linguistique\\_cognitive\\_thematique](https://www.researchgate.net/publication/267956529_Quatre_approches_pour_l%27analyse_de_donnees_textuelles_lexicale_linguistique_cognitive_thematique). Consulté le 30 juin 2021.



approfondie des pratiques communicatives, socio-culturelles et langagières d'un groupe de personnes "unies" – avec une homogénéité relative des pratiques quotidiennes pour chaque membre du groupe, dans chacun des villages. Notre choix s'est ainsi porté sur les membres des associations locales pour la pratique et la sauvegarde du dialecte et des traditions, ou bien – dans le cas où il n'y avait pas d'association – sur des personnes clairement identifiées dans leur village comme garantes du dialecte et des traditions, pour ainsi dire. De même, concernant le traitement des données recueillies, il est également de type qualitatif, car basé sur une analyse approfondie des énoncés. Nous allons maintenant détailler la démarche à l'initiative de notre enquête de terrain en sociolinguistique.

### **3.2.1. Définition de notre travail d'enquête de terrain**

Notre enquête de terrain est fondée sur des observations participantes de type indirect – plus souple puisque les questions pouvaient donner libre cours à de larges développements parfois assez longs – et approfondies sur un nombre limité d'enquêtés. Nous avons en effet choisi de mener des entretiens semi-directifs, mais en permettant toutefois une certaine liberté de récit aux participants. L'ordre des questions et leur formulation ont été variables dans un souci de nous adapter aux enquêtés et de les mettre à l'aise.

### **3.2.2 Présentation de l'enquête : le travail sur le terrain et sa préparation**

#### **3.2.2.1. Contextualisation des lieux de l'enquête : données géolinguistiques**

Il est intéressant de noter que sur des sites dédiés aux communes de la vallée de la Roya, dont nous présentons ici des extraits en ce qui concerne la toponymie, pour tous les villages sur lesquels porte notre travail, sont donnés les formes d'origine des noms des villages, la plupart italiens, avec le cas échéant, la version ligure du toponyme. En effet, tous comme les autres communes de notre enquête de terrain, ces villages étaient auparavant italiens, et au vu de leur emplacement géographique ils faisaient très précisément partie des régions Ligurie et Piémont. Si nous regardons en détails d'autres descriptions toponymiques, nous pouvons faire les constats suivants :

- « Tende est le plus important village de la vallée de la Roya avec une population qui dépasse les 2000 habitants. [...] Toponymie : Le mot « Tende » découlerait de **« tente »**, **allusion au campement établi à cet endroit par les troupes romaines en lutte contre les peuplades ligures qui s'y trouvaient déjà depuis des siècles**<sup>284</sup>».
- À Breil-sur-Roya « La langue parlée [...] est le Breillois rattaché au royasque, et donc au Ligure. [...] La forme italienne de la commune, officielle avant 1860, était Breglio, dérivé de Brogilo et Breglium, Brelh en 1157<sup>285</sup>». La majeure partie de son histoire est donc italienne ; elle faisait partie de l'actuelle Ligurie jusque 1860.

---

<sup>284</sup> « Tende (Alpes-Maritimes) (1ère partie) ». [http://www.par-monts-et-par-vaux.eu/tende\\_1.html](http://www.par-monts-et-par-vaux.eu/tende_1.html). Consulté le 3 septembre 2021.

<sup>285</sup> [https://fr.wikipedia.org/wiki/Breil-sur-Roya#cite\\_note-32](https://fr.wikipedia.org/wiki/Breil-sur-Roya#cite_note-32), consulté le 20 septembre 2019.

- La Brigue est « un des plus célèbres villages de la haute vallée de la Roya [dont] On reconnaît dans le nom du village la racine celto-ligure « brig » qui désigne généralement un endroit élevé et fortifié<sup>286</sup>».

- Quant au toponyme Saorge, il désigne une commune « appelée au Moyen-Age “Saurgio“, “Saurcium“, “ Saurgo“, [et] le nom du village pourrait être issu d’une combinaison de racines ayant un rapport avec l’eau des gorges de la Roya coulant en contrebas ainsi qu’avec les hauteurs de Peïremont qui dominent les maisons<sup>287</sup>».

En ce qui concerne son origine « le nom même de Saorge dérive de deux radicaux celto-ligures : sab (rivière) et urc (piton). Le village, un effet, est sur un piton rocheux formant la vallée de la Roya. Le premier village ligure était sans doute, contrairement à la légende, dans les zones rocheuses dominant le village actuel<sup>288</sup> ». Il fut donc italien et plus exactement piémontais, car Saorge a appartenu à l’ancien comté de Nice (ancien domaine vassal des Comtes et Ducs de Savoie<sup>289</sup>) jusque 1796 (traité de Paris) où il passa sous domination française jusqu’en 1814, puis avec la chute de Napoléon, le comté de Nice redevint

---

<sup>286</sup> « Brigue (La) (Alpes-Maritimes) (1ère partie) ». [http://www.par-monts-et-par-vaux.eu/la-brigue\\_1.html](http://www.par-monts-et-par-vaux.eu/la-brigue_1.html). Consulté le 3 septembre 2021.

<sup>287</sup> « Saorge (Alpes-Maritimes) (1ère partie) ». <http://www.par-monts-et-par-vaux.eu/page2.html>. Consulté le 3 septembre 2021.

<sup>288</sup> [https://www.departement06.fr/documents/Import/decouvrir-les-am/recherchesregionales13\\_02.pdf](https://www.departement06.fr/documents/Import/decouvrir-les-am/recherchesregionales13_02.pdf), p.10, consulté le 20/09/2019.

<sup>289</sup> <https://www.armorial.org/produit/99244/fontan.html>, consulté le 3 septembre 2021.

possession du Royaume de Sardaigne et Saorge redevint italien, pour finalement être définitivement français en 1860, avec le traité de Turin.

### **3.3.2. L'enquête de terrain**

La nécessité d'inclure une enquête de terrain dans mon travail de recherche s'est imposée assez rapidement comme la partie la plus novatrice de ma thèse. D'une part, car elle a permis, au-delà de l'étude lexicale sur un corpus de données écrites et de la synthèse des travaux concernant l'origine des dialectes de notre zone de recherche, de recueillir les biographies sociolinguistiques et les représentations des locuteurs des différents villages. D'autre part, car cela nous permet d'approcher les langues de notre terrain d'enquête au prisme de ces représentations et de leur influence sur la pratique des locuteurs. Ceci constitue la partie la plus originale de notre thèse : celle qui a par ailleurs nécessité le plus d'investissement, en temps et en travail, de la préparation à l'interprétation des données, en passant par l'analyse microsociolinguistique. Cet apport nouveau s'est révélé indispensable pour pouvoir obtenir une vue d'ensemble des langues, de leur pratique et de leur vitalité, mais aussi de l'évolution de la culture et de l'identité dans les communes de notre enquête. Nous avons, dès lors, commencé la préparation de notre travail d'enquête de terrain en sociolinguistique. La première étape a consisté à déterminer les lieux et le cadre bien défini de l'enquête dans chaque village. Cette étape s'est faite en parallèle de la prise de contact sur le terrain, qui a permis, en fonction des réponses et des rendez-vous pris avec les contacts, d'organiser tout le travail de terrain.

### 3.3.2.1. Prise de contact avec les enquêtés

Nous devons tout de suite préciser qu'il y a eu deux phases à notre enquête : une première phase en France à l'automne 2018, dans la vallée de la Roya et une seconde phase en Italie en été 2020. Dès l'été 2018, nous avons dans un premier temps recherché les coordonnées des différentes associations locales pour la sauvegarde du dialecte de la vallée de la Roya. Cette partie s'est déjà avérée complexe. Nous avons dû faire des choix en ce qui concerne les villages à inclure dans l'enquête, premièrement en fonction de ce que les coordonnées des associations étaient disponibles en lignes et repérables, ou plus difficilement identifiables, voire introuvables. Les premiers résultats que nous avons obtenus concernaient le village de Breil-sur-Roya et l'association *A Soucéta Briïenca*. Sa présentation sur le site de l'association se présente ainsi : créée en 1984, « elle a pour but l'étude et la pratique de la langue breilloise, l'épanouissement de la vie culturelle breilloise, la sauvegarde du patrimoine breillois. Elle s'est également fixé un objectif de transmission à travers ses différentes actions<sup>290</sup> ». Au vu de ces informations nous avons de suite pris contact avec le webmaster de l'association, via la messagerie d'un réseau social connu. Celui-ci m'a recontacté très rapidement et après lui avoir expliqué mon projet d'enquête de terrain, nous avons fixé un rendez-vous pour effectuer les entretiens d'enquêtes, à la date du 31 octobre 2018 l'après-midi, dans les locaux de l'association.

---

<sup>290</sup> « A Soucéta Briïenca | Breil sur Roya- culture et patrimoine ». <http://xn--asouctabrienca-fkb5h.fr/>. Consulté le 26 juin 2021.

Le deuxième rendez-vous a été pris avec M. Robert Alberti, le président de l'association des traditions brigasques, ainsi qu'avec le maire de la commune de la Brigue, par l'intermédiaire de Monsieur Alberti, à la même date. Les activités de cette association sont présentées comme suit, sur le site :

L'Association Patrimoine et Traditions Brigasques est une association [qui] compte aujourd'hui environ 350 membres actifs [...] tous bénévoles. L'association a pour objectif la sauvegarde et la réhabilitation du patrimoine culturel et architectural de la Brigue, l'aménagement des sites, l'organisation et l'animation de manifestations culturelles et artistiques [...] La Maison du Patrimoine Brigasque a été créée au mois de mai 2000. Elle constitue la mémoire du village et regroupe les métiers et outils d'autrefois, des scènes de la vie quotidienne et l'histoire de l'apiculture, très présente dans la région. Un vaste projet de réhabilitation du bâtiment et d'aménagement de l'espace intérieur est en cours.

Concernant la commune de Tende, nous n'avons pas trouvé d'association en lien avec la culture et les traditions à proprement parler, mais nous avons en revanche pris contact avec le musée des merveilles, qui nous a mis en relation avec deux personnes connaissant le dialecte tendasque, agents auprès du musée. Notre rendez-vous d'entretien avait ainsi été fixé avec eux au 1<sup>er</sup> novembre 2018. J'ai demandé à tous de mobiliser le maximum de personnes volontaires pour participer aux entretiens, et le nombre a été assez limité, pour plusieurs raisons, dont l'une est l'âge avancé des potentiels participants ou d'autres impératifs familiaux.

La deuxième phase de notre enquête de terrain a été suscitée par notre rencontre, en février 2020, avec le linguiste Fiorenzo Toso en Ligurie, qui m'a très gentiment accordé un rendez-vous afin de discuter des détails de ma thèse et de son avancement. C'est

au cours de notre discussion qu'il m'a conseillé d'étendre la zone de mes recherches à la partie de Ligurie occidentale frontalière avec la France. D'une part, cet élargissement de la zone de recherche nous a semblé judicieux concernant les représentations, et d'autre part, lorsque nous avons abordé l'idée de la comparaison lexicale entre les dialectes de la vallée de la Roya et l'occitan, Toso nous a suggéré – en connaissance de cause, puisqu'il est spécialiste des dialectes liguriens – d'étendre la comparaison lexicale, mais également les entretiens de l'enquête de terrain sur les représentations sociolinguistiques, aux communes de Pigna, Triora, Sanremo et Vintimille. C'est ainsi qu'a commencé notre deuxième phase de recueil de données lexicales, en Ligurie et, parallèlement, notre deuxième phase d'enquête, dans les communes en question. Nous avons donc pris contact avec les associations, ou avec les mairies, dans le cas où il n'y avait pas de communauté associative active pour le dialecte et la culture locale. Le premier contact téléphonique a été établi avec Mme Anna Blangetti, de la *Compagnia Stabile* de la ville de Sanremo, dont nous avons trouvé les coordonnées sur le site de la compagnie théâtrale dialectale<sup>291</sup>. Après un échange très enrichissant, nous avons fixé un rendez-vous pour le 6 août 2020 au matin, pour un ou plusieurs entretiens, si d'autres personnes étaient éventuellement disponibles et volontaires. Le deuxième contact a été pris avec l'un des deux webmasters de l'association *A Cumpagna dei Ventimegliusi*, Monsieur Luigino Maccario et le rendez-vous fixé au siège de l'association, à Vintimille, pour l'après-midi

---

<sup>291</sup> « Compagnia Stabile Città di Sanremo » Gli spettacoli ». <https://www.compagniastabilesanremo.com/category/spettacoli/>. Consulté le 26 juin 2021.

du 8 août 2020. Sur le site de la compagnie, nous en trouvons la description suivante concernant l'association :

La Cumpagnia d'i Ventemigliusi, fondée en 1927, a pour but de maintenir vivants le dialecte et les traditions de Vintimille, de faire connaître son histoire, de défendre ses monuments, ses beautés naturelles et d'aider toutes les initiatives qui peuvent contribuer à son progrès [...] Elle est l'une des premières associations territoriales qui se sont formées en Ligurie dans les années 1920. Son acte de naissance remonte au 21 avril 1927 [...] Il a été fondé par un petit groupe de personnes passionnées par les traditions et "u nostru parlà", parmi lesquelles Filippo Gigliu Rostan et Emilio Azaretti (notre traduction)<sup>292</sup>.

J'ai ensuite contacté la commune de Pigna, pour organiser des entretiens avec des locuteurs du dialecte, cela s'est avéré plus complexe et je n'ai pas réussi à obtenir de rendez-vous pour des entretiens dans cette commune, ceci étant peut-être dû au contexte sanitaire<sup>293</sup>. Enfin, en contactant la commune de Triora, j'ai pu obtenir les coordonnées d'une professeure des écoles, Valeria<sup>294</sup>, investie dans les questions dialectales et culturelles de la commune et qui a très aimablement accepté de me rencontrer pour un entretien d'enquête, fixé au 8 août 2020 au matin.

---

<sup>292</sup> "La *Cumpagnia d'i Ventemigliusi*, fondata nel 1927, si propone di mantenere vivo il dialetto e le tradizioni di Ventimiglia, di far conoscere la sua storia, difendere i suoi monumenti, le sue bellezze naturali e di aiutare tutte le iniziative atte al suo progresso [...] È stata una delle prime associazioni territoriali che, negli Anni Venti, si formarono in Liguria. Il suo atto di nascita risale al 21 Aprile 1927 [...] È stata fondata da un gruppetto di persone appassionate delle tradizioni e de "u nostru parlà", fra loro Filippo Gigliu Rostan ed Emilio Azaretti", «Home», s. d. <https://www.cumpagniadiventemigliusi.it/>. Consulté le 26 juin 2021.

<sup>293</sup> Nous abordons ce point dans la partie 3.3.2. Adéquation objectifs/enquêtes et difficultés rencontrées

<sup>294</sup> Nous ne connaissons que son prénom.



Nous allons maintenant présenter les détails du déroulement de ces rendez-vous et des entretiens lors des deux phases de ce travail de terrain.

### **3.3.2.2. Élaboration du questionnaire d'enquête**

Nous avons cherché à recueillir les représentations sur la base d'entretiens réalisés à l'aide d'un questionnaire d'enquête, qui représentent un des « outils [...] garanties de validité (prédictive et interprétative notamment) » (Salès-Wuillemin, 2006 : 46). Notre questionnaire d'enquête – consultable en annexe – permet d'obtenir des informations importantes telles que les données sociolinguistiques des enquêtés – ou biographie sociolinguistique –, qui partent de données biographiques basiques (âge, lieu de naissance, profession, statut, etc.) et vont vers des données concernant les usages – ou pratiques – du dialecte, ainsi que la participation aux événements culturels, traditionnels.

Par exemple : « Vous parlez royasque en famille ? Avec vos enfants ? Entre amis ? Au travail ? », ou encore « S'il existe des cultures royasques, comment les définiriez-vous ? Quelles sont-elles et que signifient-elles pour vous ? »

Le questionnaire se termine par des interrogations à propos de perspectives et d'idées pour maintenir la vivacité du dialecte et le sauvegarder, avec des questions telles que : « Selon vous avoir un journal en royasque est une bonne idée ? Des émissions (sur des sujets de société ou autres) en royasque serait une bonne idée ? Des CD/DVD en royasque vous semble une bonne idée ? ».

Une fois le questionnaire élaboré et vérifié par mes directrices de thèses, nous avons pu commencer notre enquête sur le terrain, dont voici le journal de bord. Le journal de bord du chercheur est fondamental en recherches qualitatives et est « mentionné dans presque chaque ouvrage méthodologique » (Baribeau, s. d. : 17) ; il « aidera le chercheur à produire une recherche qui satisfait aux critères de validation de cohérence interne [et] constitue un document accessoire important aux données recueillies sur le site » (Mucchielli, 1996 : 116, cité par Baribeau, s. d. : 17). Le journal de bord a donc été un outil indispensable à notre enquête de terrain, afin de consigner : date, lieu, durée des entretiens, contexte et autres détails utiles, à la fois pour orienter nos choix de transcriptions en cas de difficultés à comprendre certains mots et pour conserver les données contextuelles nécessaires à l'analyse des représentations<sup>295</sup>.

### **3.3. DÉROULEMENT PRATIQUE DE L'ENQUÊTE**

Le matin du 31 octobre 2018, je me suis rendue à la mairie de la Brigue et j'ai pu rencontrer Monsieur Alberti, Monsieur le maire et un employé de la mairie, lesquels m'ont accordé, les uns après les autres un temps d'entretien. Après les entretiens, Monsieur Alberti a pris le temps de me présenter les activités de son association et de me faire visiter la Maison du patrimoine brigasque, en m'expliquant les us et coutumes de l'époque des bergers et de la vie rustique de montagne et d'autres détails intéressants et caractéristiques de la commune. Il m'a également accompagnée dans

---

<sup>295</sup> Voir le contenu de la section 3.4.2.1. Sur la Nécessité de contextualiser les pratiques sociolinguistiques.

les rues et ruelles du village en m'expliquant les noms et particularités des rues, car des travaux avaient été récemment réalisés pour valoriser le patrimoine, par des panneaux en plexiglas avec des photos d'époque<sup>296</sup> accompagnée de légendes explicatives. Ces échanges furent donc très riches et nous ont permis de bien comprendre quel était le style de vie des Brigasques, jusqu'encore il y a à peu près 50 ans, lorsque s'est dessiné le début d'un exode rural.

L'après-midi je me suis rendue dans les locaux de l'*A Soucéta Briienca* à Breil-sur-Roya. J'ai été accueillie par le webmaster de l'association et la présidente, Madame Marie-Noëlle Gisbert. Nous avons échangé en attendant que les membres ayant accepté de m'accorder un entretien arrivent et elle m'a fait accéder à l'ensemble des publications de l'association en dialecte breillois, avec lesquels j'ai établi les comparaisons lexicales de la deuxième partie de ce travail de thèse. Puis nous avons débuté les interviews. Je dois dire que c'est dans cette association que j'ai pu interviewer le plus de personnes, sur environ deux ou trois heures au total. Nous avons ensuite eu un temps de table ronde où j'ai pu découvrir la spécialité locale, la *crescente* qui est la brioche locale, aux arômes de fleur d'oranger, de citron et d'anis vert, et la pâtisserie que l'on sert à toutes les fêtes breilloises. J'ai donc été fort honorée de pouvoir la déguster, dans une ambiance conviviale. Le webmaster de l'association est également journaliste et notre rencontre a donné lieu à un article publié sur la page de l'association<sup>297</sup>, dont voici la teneur :

---

<sup>296</sup> Voir en annexe.

<sup>297</sup> J'ai intégré ce contenu à mon carnet de recherches en sociolinguistique sur les langues de la vallée de la Roya. Chaupré-Berki (2020), « Visite des locaux de l'association « A Souceta Briienca » et

Hier, nous avons accueilli dans nos locaux Charlène Chaupré-Berki, une doctorante venue de l'université de Metz qui prépare une thèse sur les langues de la Roya. Après une table ronde autour d'un café et d'une *crescente*, nous lui avons fait découvrir les aspects de nos traditions breilloises et elle a ensuite pu s'entretenir avec nos anciens. Un très beau moment d'échange où nous nous sommes promis de nous revoir. (Son travail d'élaboration devant durer 4 ans).

Enfin, je suis allée au Musée des merveilles de Tende le 1<sup>er</sup> novembre 2018. Le matin, après avoir fait la visite du musée avec ma famille, j'ai pu accéder à la bibliothèque attenante et feuilleter des ouvrages très intéressants pour mes recherches, desquels j'ai tiré des informations concernant la partie historique de ma thèse. Le personnel m'a vraiment été d'une aide précieuse et m'a très gentiment communiqué toutes les publications existant en tendasque, qui m'ont été indispensables pour mon travail de comparaisons lexicales. Nous avons ensuite procédé aux entretiens, de manière très spontanée, avec deux agents du musée : l'un du patrimoine, l'autre du territoire. L'après-midi, je suis retournée au musée, car l'un des 2 agents avait proposé de me faire visionner un document inédit de témoignages d'habitants sur la guerre dans la vallée. Ce document m'a d'ailleurs été très utile pour un séminaire de recherche<sup>298</sup> « MemWar <sup>299</sup> » de l'Université de Gênes, pour rendre compte, à travers les témoignages des personnes témoins, des conditions de vie en temps de guerre, très

---

entretiens d'enquête sociolinguistique ». Billet. *Langues de la vallée de la Roya* (blog). <https://royalangues.hypotheses.org/71>. Consulté le 26 juin 2021.

<sup>298</sup> Chaupré-Berki (2019), billet. *Langues de la vallée de la Roya* (blog). Consulté le 26 juin 2021. <https://royalangues.hypotheses.org/103>.

<sup>299</sup> « MemWar | Memorie e oblii delle guerre e dei traumi del XX secolo ». <https://memwarunige.hypotheses.org/>. Consulté le 16 août 2021.

particulières dans cette vallée, en raison de sa position stratégique à la frontière franco-italienne.

Ces temps d'entretiens se sont révélés riches en émotions, et nous avons pu constater l'importance que revêt encore le dialecte et la culture pour les personnes interviewées. Lorsqu'ils en parlent, on sent une pointe de nostalgie dans la voix, et c'est comme s'ils avaient tous ce même sentiment : que leur dialecte se perdait déjà irrémédiablement. Nous reviendrons sur ce point lors de l'analyse des représentations.

La deuxième phase de notre enquête de terrain s'est déroulée en Italie, en Ligurie occidentale, sur les conseils du linguiste Fiorenzo Toso, comme évoqué précédemment. Nous nous sommes tout d'abord rendus à Sanremo, le matin du 6 août 2020 afin de rencontrer Madame Blangetti à son domicile. Nous avons tout d'abord longuement échangé à propos de la ville de Sanremo, des Ligures et de leur histoire. Madame Blangetti possède en effet une somme considérable de connaissances à ce sujet, qu'elle m'a transmis avec beaucoup de passion. C'est une personne référente très importante concernant le dialecte et l'histoire sanrémasque, qui m'a beaucoup aidée et m'a fourni beaucoup de documents et d'ouvrages à propos de la ville, de la compagnie théâtrale dialectale qu'elle dirige, *La Compagnia stabile*<sup>300</sup>, et du dialecte, plus particulièrement des diverses origines de mots sanrémasques. Elle a par ailleurs enseigné le dialecte pendant de nombreuses années, en milieu scolaire et associatif, et continue de le faire, dans la mesure du possible.

---

<sup>300</sup> «Compagnia Stabile città di Sanremo», <https://www.compagniastabilesanremo.com/>. Consulté le 26 juin 2021.

Le deuxième lieu de nos entretiens d'enquête en Ligurie est le village médiéval de Triora, où nous nous sommes rendus le 8 août 2020 au matin. J'ai retrouvé Valeria devant la mairie de la commune et nous sommes allées à son domicile, non loin de là, pour échanger et faire l'entretien. Elle m'a fait part de son histoire, de son vécu en lien avec la culture et le dialecte de Triora et de la manière dont elle essaie de transmettre le dialecte. Elle m'a aussi également gentiment fourni tous les documents qu'elle avait en rapport avec le Triorasque, et étant ma seule référente dans cette commune, je la remercie infiniment. Après un échange convivial, nous avons donc procédé à l'entretien, riche en anecdotes concernant la transmission du dialecte.

L'après-midi je me suis rendue à Vintimille, tout d'abord à la bibliothèque municipale où j'ai pu recueillir le quatrième volume du *Vocabolario delle Parlate Liguri*, indispensable à mon travail de comparaison lexicale, ainsi que d'autres ouvrages, qui se trouvaient uniquement à Vintimille. Ensuite, je me suis rendue dans les locaux de la *Cumpagnia d'i Ventemiglius*<sup>301</sup>, où j'ai retrouvé Luigino Maccario, avec qui nous étions donné rendez-vous pour l'entretien. Il m'a raconté l'histoire de la création de la compagnie théâtrale et m'a parlé de leurs différentes activités. Monsieur Maccario est un référent précieux pour le dialecte Vintimillais, tant au niveau de l'histoire que de la pratique. Ses publications sur le site de la *Cumpagnia* sont très nombreuses et de très grande qualité : tout ceci constitue une source de données de grande valeur pour les sociolinguistes, et je n'ai pas manqué de le lui faire remarquer. De plus, il m'a fourni de nombreuses publications en Vintimillais, dont le *Glossario*

---

<sup>301</sup> «Home», s. d. <https://www.cumpagniadiventemigliusi.it/>. Consulté le 26 juin 2021.

*Ventimigliese-Italiano/Italiano-Ventimigliese*, d'Enrico Malan, indispensable pour mes comparaisons lexicales. Nous avons procédé à l'entretien, d'une durée de 26 minutes, très riche en anecdotes concernant le mode de vie des Vintimillais et l'usage du dialecte.

Ces temps d'échanges ont été très riches avec tous les participants à l'enquête, et chacun a apporté beaucoup, à sa manière, à la construction de notre corpus de données orales et au recueil des représentations, que ce soit dans la vallée de la Roya ou en Ligurie occidentale. Toutes ces personnes, qui pratiquent encore le dialecte et qui ont encore en mémoire l'histoire et la culture de leurs villes et villages, sont des témoins précieux. Nous les remercions infiniment pour leur investissement dans notre travail et pour leur dévouement quotidien, afin que le dialecte et la culture survivent et soient transmis. C'est, nous semble-t-il, également un devoir de mémoire à la valeur patrimoniale significative, d'autant plus que ces témoins tendent à disparaître et se font de plus en plus rares.

### **3.3.1. Adéquation aux objectifs d'enquêtes : les difficultés rencontrées**

Nous arrivons à ce propos à l'adéquation entre nos objectifs d'enquête et la réalité sur le terrain, avec les difficultés rencontrées. Tout d'abord, comme nous l'avons dit précédemment, il a été difficile de trouver des participants volontaires pour l'enquête de terrain. D'une part, parce que les personnes susceptibles d'être interviewées se

situent dans une tranche d'âge assez avancée<sup>302</sup>, et d'autre part parce que l'année 2020 a été marquée par la pandémie de COVID-19, et que cela a très nettement compliqué notre tâche. Rien qu'au niveau des déplacements, nous avons dû plusieurs fois les annuler, car il n'était pas possible de se rendre en Italie, en raison des restrictions sanitaires. Ceci a retardé notre travail sur le terrain de manière considérable. Ainsi, les interviews qui auraient dû être faites en avril 2020 ont dû être reportées à août 2020. De plus, en 2018 déjà, les participants à l'enquête dans la vallée de la Roya, n'étaient pas aussi nombreux que nous l'aurions espéré ; mais en 2020, dans les villes et villages de Ligurie occidentale, il a été encore plus difficile de trouver des participants, car les personnes pouvant témoigner de leur usage du dialecte et de leur culture étant très âgées, nous n'avons pas pu obtenir de rendez-vous avec tous. En effet, la plupart préféraient ne pas sortir de chez eux, ou en tout cas ne pas être en contact avec d'autres personnes, par précaution. Néanmoins, les quelques personnes que nous avons mentionnées dans la section précédente, ont fort heureusement bien aimablement accepté de participer. Nous avons bien évidemment pensé à procéder à d'autres interviews par téléphone, mais la tâche s'est avérée trop compliquée et la qualité audio n'aurait pas été suffisante pour pouvoir transcrire avec assez de précision. En outre, nous n'avions pas le matériel qui aurait été nécessaire pour fournir un travail de qualité suffisante. C'est pourquoi le nombre d'enquêtés s'élève à 13 seulement ; mais puisque notre enquête est qualitative et micro-

---

<sup>302</sup> Voir le tableau des données biographiques sociolinguistiques en 3.4.1. Biographie sociolinguistique des personnes enquêtées.



sociolinguistique, nous avons cherché à tirer le maximum de données du corpus que nous avons créé. Bien que celui-ci soit limité, les informations qu'il a permis de dégager sont déjà conséquentes et surtout significatives et représentatives de plusieurs problématiques qui en ont émergées et que nous aborderons dans la section « 3.4.3. Quelles réalités sociolinguistiques émergent de notre analyse ? ». Le travail sur notre zone de recherche ne demande donc qu'à être poursuivi, approfondi et enrichi par la suite.

### **3.3.2. Descriptions des interactions enquêteur-enquêté.e.s**

Les interactions enquêteurs-enquêtés, lors d'entretiens, ont donné lieu à de nombreuses recherches, dont les premiers travaux variationnistes, de Labov – dès 1976, avec l'ouvrage intitulé *Sociolinguistique* –, qui ouvrent une nouvelle perspective/alternative au champ de la linguistique<sup>303</sup>, en liant en l'occurrence le phénomène de variation linguistique aux contraintes et aux différences sociales entre locuteurs, ou encore à des contraintes linguistiques. Ces travaux sur les interactions enquêteurs-enquêtés ont aussi fait émerger la notion du « paradoxe de l'enquêteur » labovien, qu'il est nécessaire de prendre en considération dans l'analyse des interactions de notre enquête de terrain, qui se rapproche plutôt de l'expérimentation, en ce qu'elle permet

D'analyser les conduites des individus dans une situation totalement provoquée, contrôlée et manipulée, parfois même

---

<sup>303</sup> Cfr. La tentative de « positionnement disciplinaire pour la sociolinguistique », in : BLANCHET, 2018, pp. 50-55)

totallement déconnectée de leur activité ordinaire afin d'observer leurs réactions sans qu'un recours aux scripts habituels de conduite soit possible [...] l'intervention de l'expérimentateur est maximale et la manipulation systématique des conditions expérimentales autorise des conclusions en termes de causalité (Salès-Wuillemin, 2006 : 46).

Ce type d'enquête est selon Matalon, 1992<sup>304</sup>

Une « méthode interrogative » qui permet de mesurer la perception que les individus ont des objets sociaux. L'enquêteur provoque la situation et met les sujets en situation de verbalisation de leurs points de vue, comportements et connaissances. L'enquêteur se trouve ainsi dans un apparent paradoxe parce qu'il tente d'obtenir des réponses spontanées en réponse à un questionnement planifié.

Ainsi, dès les premiers travaux en théorie de la variation (Labov, 1976), on considère que la présence du chercheur – perçu par l'enquêté comme un étranger – dans le déroulement de l'enquête, peut constituer un obstacle à l'expression spontanée des enquêtés.

### **3.3.3. Protocole de recueil des données orales durant les entretiens d'enquête**

Tous les enregistrements ont été effectués avec l'application « Dictaphone by Allon software » pour IOS et à l'aide d'un smartphone équipé d'un micro professionnel Shure

---

<sup>304</sup> Cité par SALES-WUILLEMIN, 2006, p. 46.

88, entre le 29 octobre et le 2 novembre 2018 sur le territoire français et entre le 6 et le 8 août 2020 sur le territoire italien.

Pour chaque enregistrement, en plus de la transcription, sont présentées des métadonnées contenant des informations sur la situation d'enregistrement (date, lieu, type d'activité, contexte, collecteur, durée), sur les caractéristiques sociodémographiques des locuteurs (identité, pseudonyme, âge, sexe, nationalité, langues parlées, statut professionnel, relations avec les autres locuteurs de l'interaction, etc.), ainsi que sur le matériel utilisé.

#### **3.3.4. Protocole de transcription**

Nous avons choisi de transcrire l'ensemble des entretiens, en entier, dans l'optique d'une phase d'analyse comparative entre les discours des locuteurs des différents villages constituant le terrain d'enquête, selon les préconisations suivantes de Rioufreyt (2016) :

Nous préconisons [...] de transcrire intégralement et littéralement les enregistrements. "Littéralement" signifie mot à mot, avec les interjections, les tics de langage, les fautes de syntaxe et de concordance des temps, les subordinées hachées ou bouleversées, les redites, les répétitions, les impropriétés de langage, les mots d'argot ou familiers, les mots de liaison ou de ponctuation du discours, les mots destinés à entretenir la communication ou l'attention de l'interlocuteur...

Nous rejoignons les propos de Rioufreyt (2016), en ce qu'effectivement, comme il le souligne :

La transcription de l'ensemble des entretiens s'avère très utile en ce qu'elle permet de revenir a posteriori sur certains moments des entretiens que l'on croyait à part, inclassables ou encore ratés et qui finalement s'avèrent très riches lorsque le chercheur a plus avancé dans l'analyse.

Notre fichier des transcriptions, accompagnées de leurs traductions en français pour les transcriptions italiennes, se trouve dans les annexes. Afin de rendre compte des données orales que nous avons recueillies, nous avons choisi de suivre un protocole de transcription orthographique aménagée selon Blanche-Benveniste (1997) et Gadet (1989). Cette transcription est la plus simple, car elle ne tient pas compte des éléments non verbaux, et très peu des éléments para-verbaux – tels que le rire, l'interrogation et tout ce qui peut être pertinent de relever pour la compréhension du corpus. Normalement, selon ce protocole de transcriptions, tout doit être transcrit à la suite, mais nous avons toutefois fait le choix de conserver les signes de ponctuations, pour une meilleure lisibilité des transcriptions.

Voici les points de la transcription aménagée que nous avons respectés :

- Les pauses sont marquées « à l'aide de barres obliques : [/] pour une pause courte, [//] pour une pause plus longue, et [///] pour un silence prolongé ».
- Les rires sont marqués par « le symbole [\*\*] »
- Les hausses de la voix « par l'utilisation des majuscules »
- Les passages inaudibles « par [XXX] »

- La forme interrogative « peut être marquée exceptionnellement par le point d'interrogation [?] pour des raisons de lisibilité »

Nous avons apporté quelques modifications quant au protocole de transcription aménagée, à savoir que :

- Les mots en dialecte sont transcrits en italique, selon une graphie propre à chaque dialecte (dont le modèle se trouve dans les lexiques et/ou dictionnaires recueillis pour notre corpus de données écrites)
- En ce qui concerne l'allongement vocalique, normalement marqué par le signe [ : ], et les chevauchements, indiqués par les mises entre crochets [ ], nous avons fait le choix de ne pas les indiquer pour notre corpus, car cela ne nous semble pas pertinent par rapport aux représentations.

Nous avons effectué les transcriptions dans les semaines suivant les entretiens, afin d'avoir encore fraîchement en mémoire les détails de leur déroulement. Ceci s'est révélé efficace, car parfois il a fallu recourir ensemble à la mémoire visuelle et auditive, pour nous rappeler avec exactitude les situations d'énonciation et les propos tenus, lorsque certains passages se sont avérés difficiles à comprendre.

### **3.4. ANALYSES DU CORPUS DE DONNÉES ORALES**

#### **3.4.1. Biographie sociolinguistique des personnes enquêtées**

### 3.4.1.1. Breil-sur-Roya

| Données sociolinguistiques<br>des enquêtés                 | Breil-sur-Roya, 30/10/18 |                                 |                        |
|--|--------------------------|---------------------------------|------------------------|
|  | BSR1 <sup>305</sup>      | BSR2                            | BSR3                   |
| Genre  | Homme                    | Homme                           | Femme                  |
| Âge  | 92                       | 82                              | 90                     |
| Lieu de naissance  | Breil-sur-Roya           | Breil-sur-Roya                  | Breil-sur-Roya         |
| Situation professionnelle                                  | Retraité                 | Garde du corps (R)              | Retraitée, sans emploi |
| Comprend le dialecte                                       | Oui                      | Oui                             | Oui                    |
| Parle le dialecte  | Oui                      | Oui                             | Oui                    |
| Lit le dialecte  | Oui                      | Oui                             | Oui                    |
| Est actif.ve dans la pratique et la sauvegarde du dialecte | Oui                      | Un peu<br>Avec<br>l'association | Oui                    |

| Données sociolinguistiques<br>des enquêtés                 | Breil-sur-Roya, 30/10/18 |                             |
|--|--------------------------|-----------------------------|
|  | BSR4                     | BSR5                        |
| Genre  | Homme                    | Homme                       |
| Âge  | 64                       | Entre 50 et 64 ans          |
| Lieu de naissance  | NC <sup>306</sup>        | NC                          |
| Situation professionnelle                                  | Militaire (R)            | Enseignant                  |
| Comprend le dialecte                                       | Très très peu            | Un petit peu                |
| Parle le dialecte  | Très très peu            | Non                         |
| Lit le dialecte  | Très très peu            | Oui<br>(« phonétiquement ») |
| Est actif.ve dans la pratique et la sauvegarde du dialecte | Oui (sauvegarde)         | Non                         |

### 3.4.1.2. La Brigue

<sup>305</sup> BSR1 : Breil-Sur-Roya, entretien n°1.

<sup>306</sup> NC : Non Communiqué

| Données sociolinguistiques des enquêtés                    | Mairie de La Brigue, 31/10/2018                      |                                   |                                  |
|--|--|-----------------------------------|----------------------------------|
|  | Monsieur Alberti <sup>307</sup><br>Transcription n°6 | Monsieur [X]<br>Transcription n°7 | M. le maire<br>Transcription n°8 |
| Genre  | Homme  | Homme                             | Homme                            |
| Âge  | 69   | Plus de 65 ans                    | Plus de 65 ans                   |
| Lieu de naissance  | La Brigue  | La Brigue                         | Nice                             |
| Situation professionnelle ou profession                    | Enseignant (R) <sup>308</sup>                        | Artisan menuisier (R)             | Entreprise de BTP (R)            |
| Comprend le dialecte                                       | Oui  | Oui                               | Oui                              |
| Parle le dialecte  | Oui  | Oui                               | Oui                              |
| Lit le dialecte  | Oui, avec amis                                       | Oui, avec amis                    | Oui, avec amis                   |
| Est actif.ve dans la pratique et la sauvegarde du dialecte | Oui, activement                                      | Non                               | Oui                              |

#### 3.4.1.3. Tende

| Données sociolinguistiques des enquêtés                    | Musée des Merveilles de Tende, 01/11/2018 |   |
|--|---|---|
|  | Agent du patrimoine<br>Transcription n°9  | Agent du territoire –<br>Transcription n°10 |
| Genre  | Homme                                     | Homme                                       |
| Âge  | Entre 50 et 64 ans                        | Entre 36 et 49 ans                          |
| Lieu de naissance  | Tende                                     | Nice  |
| Situation professionnelle ou profession                    | Agent du patrimoine                       | Agent du territoire                         |
| Comprend le dialecte                                       | Oui                                       | Oui   |
| Parle le dialecte  | Un peu, avec des amis                     | Un peu, avec des anciens                    |
| Lit le dialecte  | Non                                       | Non   |
| Est actif.ve dans la pratique et la sauvegarde du dialecte | Non                                       | Non   |

#### 3.4.1.4. Sanremo, Triora, Vintimille

| Données sociolinguistiques | Villages/Villes |
|----------------------------|-----------------|
|----------------------------|-----------------|

<sup>307</sup> Président de l'association « Patrimoine et association Brigasque » à la Brigue.

<sup>308</sup> (R) : à la retraite

| des enquêtés   | Triora,<br>08/08/2020     | Sanremo,<br>06/08/2020 | Vintimille,<br>08/08/2020 |
|--|---------------------------|------------------------|---------------------------|
| Âge  | NC                        | NC                     | 79                        |
| Lieu de naissance  | Triora                    | Sanremo                | Vintimille                |
| Situation professionnelle ou profession                    | Professeure<br>des écoles | Professeure<br>d'art   | Boucher                   |
| Comprend le dialecte                                       | Oui                       | Oui                    | Oui                       |
| Parle le dialecte  | Oui                       | Oui                    | Oui                       |
| Lit le dialecte  | Oui                       | Oui                    | Oui                       |
| Est actif.ve dans la pratique et la sauvegarde du dialecte | Oui                       | Oui                    | Oui                       |

### 3.4.1.5. Premières observations d'ordre sociolinguistique émergeant des entretiens avec les locuteurs

- La moyenne d'âge de nos informateurs est élevée et plus ou moins semblable en France et en Italie : 70 ans.

- Ils utilisent de manière très spontanée le *codemixing* dans tous les entretiens : « Au cours des entretiens avec les locuteurs Tendasques, Brigasques et Breillois j'ai pu noter qu'ils passaient souvent du français à leur dialecte ou à l'italien dans une même conversation, en fonction de ce qu'il voulait exprimer : c'est ce qu'on appelle le mélange codique – lorsque le changement de langue se produit dans une même phrase – ou l'alternance codique<sup>309</sup> – lorsque le changement de langue se produit d'une phrase à l'autre. Gumperz (1982)<sup>310</sup> nous indique que « ce phénomène est très

<sup>309</sup> Charlène CHAUPRE-BERKI (2019). <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02436726>. Consulté le 15 juillet 2021.

<sup>310</sup> John J. GUMPERZ, 1982 : *Discourse strategies*, Cambridge : Cambridge University Press. [Traduction française de cet ouvrage, dans *Sociolinguistique interactionnelle : une approche interprétative*, Paris, L'Harmattan, 1989] cité dans « "Code switching" / alternance codique ». <http://creoles.free.fr/Cours/alternance.htm>. Consulté le 15 juillet 2021.



courant dans les mondes créoles, dans des communautés marquées par des situations de type diglossique », soit des situations de communications où l'on utilise deux codes distincts, selon que l'on se trouve dans une situation ou une autre. Pour nos enquêtés, il s'agit de l'utilisation d'une langue standard (français ou italien selon le pays) à l'école ou dans les administrations, et du dialecte entre amis ou en famille. Ce phénomène de code-switching est directement lié à la notion de continuum linguistique, qui représente l'ensemble des variables reconnues dans une communauté linguistique. Nous ajouterons que

Lorsque l'on maîtrise plusieurs langues, on peut pratiquer le "code-switching" sachant qu'une langue possède des mots ou des expressions qui n'existent pas dans l'autre. Par exemple, dans mon corpus de données orales, à plusieurs reprises les personnes interrogées utilisaient le mot dialectal « figun » (intraduisible en français et en italien) [...] <sup>311</sup>.

Voici un exemple de mélange codique tiré de notre corpus de données orales transcrites. Le locuteur utilise le mélange codique, assorti d'un commentaire métalinguistique, car il tient à nous expliquer un mot très utilisé et très riche de sens pour les populations de la montagne. Notre interlocuteur fait donc à la fois emploi et mention du code : « Eduardo, qui disait que... la suprême injure pour lui c'était c'est pas un brigasque c'est un « figun », un « figun » c'est-à-dire euh les gens, les gens de... « figun » c'est quelqu'un qui habite au pied des figues quoi euh, donc sur la côte quoi... » (T8, p.7). Nous avons conclu que, dans ce cas précis, le mot « figun » était

---

<sup>311</sup> Charlène CHAUPRE-BERKI (2019). <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02436726>. Consulté le 15 juillet 2021.

utilisé « pour sa précision face à un interlocuteur qui comprend le dialecte/la langue en question. Il a d'ailleurs une valeur plutôt péjorative et marque une distanciation volontaire<sup>312</sup>». Dans une autre situation issue de notre corpus, les locuteurs nous expliquent, par un commentaire métacommunicationnel, qu'ils utilisent volontairement l'alternance codique pour exclure une ou plusieurs personnes de la situation conversationnelle. Ceci correspond à ce que Coste, Moore et Zarate (2009 : 19, cités par Ponceau, s.d. : 18) nomment la fonction de « sélectionner un destinataire au sein d'un groupe d'auditeurs, d'exclure un [ou des] participant[s] » :

**M : Même à Paris j'avais un copain qui travaillait à Paris aussi et lorsqu'on se rencontrait, là on parlait toujours breillois, et je vous dis lorsqu'on était dans le métro, là c'était... [\*\*] C'était folklorique.**

**E: D'accord, parce que les autres ne comprenaient pas.**

**M: Non, ils ne comprenaient pas, pas du tout, ils étaient là et pis en plus mon copain il riait, ils se mettait à rire, rire, il rigolait, ils arrivaient pas à comprendre. Or après de suite on lâchait quelques mots en français, alors ils, ils savaient pas du tout comment on faisait (T2, p.3).**

Aussi, dans une volonté de marquer une certaine appartenance, l'utilisation du lemme « *figun* » témoigne de l'usage d'une communauté linguistique précise, où les différents interlocuteurs comprennent les implications sémantiques de ce lemme et où l'on exclut volontairement les autres individus, qui ne font pas partie de cette communauté

Autre observation émergeant de notre corpus de données orales, nous avons décelé chez certains locuteurs

---

<sup>312</sup> Ibid.

- Les propos de nos enquêtés témoignent d'une bonne intercompréhension entre les locuteurs des différentes communes proches, malgré les variations linguistiques, dont voici deux exemples :

- **Mon père [...] parlait avec une voisine italienne [...] qui avait une maison, euh, secondaire ici sur Tende, elle euh, elle lui parlait le ligure, elle était de Ospedaletti et lui i(l) parlait tendasque et ils se comprenaient parfaitement [...] y avait pas de soucis i(ls) se comprenaient euh, parfaitement. Ah c'était vraiment, bluffant quoi ! [...] Chacun restait dans son dialecte, et i(ls) se comprenaient (T10, pp.7-8).**
- **Era esteso, con delle variazioni, chiaro... Perché in una estensione tale... [...] a Tenda si parlava un dialetto intemelio, ventimigliese. [...] Quando [...] il proprietario del bar che ci dava il caffè, parlava il Tendasco [...] noi gli rispondevamo Ventimigliese e ci capivamo come viene qui... [...] È lo stesso cespite... [...] si andava a Limone, dove c'era un accesso piemontese, dal dialetto limone... ma, ma il dialetto era completo... con quelli limonesi, ci parlavamo come fossimo... [...] Ma più che capiva...<sup>313</sup> (T13, p.17).**

Après ces observations liminaires, nous allons maintenant analyser plus en détails des extraits de notre corpus de données orales, organisés de manière thématique<sup>314</sup>

---

<sup>313</sup> C'était étendu, avec des variations, bien sûr... Parce que c'est tellement étendu [...] à Tende ils parlaient un dialecte intemélien, le Vintimillais [...]. Quand [...] **le propriétaire du bar [...] parlait Tendasque [...] nous lui répondions en Vintimillais et nous nous comprenions comme si c'était ici [à Vintimille ...], c'est la même chose...** [...] Nous sommes allés à Limone, où il y avait un "accès" piémontais, avec le dialecte de Limone... mais, mais le dialecte était complet... **avec les gens de Limone, on se parlait [...] C'était [...] plus que compréhensible...** (notre traduction, T13, p.17).

<sup>314</sup> Nous expliquons notre démarche analytique thématique dans la section 3.4.3. Analyse du corpus de recueil des données orales de l'enquête de terrain.

### **3.4.2. L'analyse interprétative du corpus de données orales**

Nous pensons, tout comme Moscovici (1986 : 71) que le « lien avec l'objet est une partie intrinsèque du lien social et il doit toujours être interprété dans ce cadre ». C'est pourquoi nous insistons sur la nécessité, et c'est en grande partie l'objet de notre thèse, d'apporter un éclairage contextuel aux pratiques sociolinguistes des locuteurs.

#### **3.4.2.1. Nécessité de contextualiser les pratiques sociolinguistiques**

Il est nécessaire d'observer les pratiques sociolinguistiques en rapport avec leur contexte. C'est pourquoi le cadre interprétatif du travail d'analyse micro sociolinguistique « renvoie [aussi] à une vision et à une connaissance globale des fonctionnements sociolinguistiques, laquelle fait également appel à des données macro-sociolinguistique », Blanchet (2000 : 59). En effet toute interaction orale intervient dans un cadre bien déterminé et on ne peut la dissocier d'un environnement – culturel, historique, de pratiques et de représentations – qui est lui-même sujet à des changements constants. Nous rejoignons ainsi l'approche complexe (Morin, 1990) de la dialectique, où les pratiques interindividuelles et les dynamiques sociétales sont inévitablement liées. Les données issues de notre terrain de recherche seront donc interprétées selon cette perspective. Nous suivons la « méthode en sablier » de Philippe Blanchet (2012a, 44-45) qui propose de partir « du qualitatif pour aller éventuellement au quantitatif et jamais l'inverse ». Ceci nous mène à une démarche de l'inductif/déductif selon Blanchet (Ibid. : 32), qui va de l'étude de cas au global et

du global à l'étude de cas. Nous observons tout comme Auzanneau (2015 : 51-66) les pratiques langagières selon une démarche « ethnographique, dans leur complexité sociale au sein d'un espace relationnel quotidien et dans la dynamique interactionnelle, [où] le caractère multiple de l'ordinarité langagière, situationnelle, relationnelle ou identitaire [...] apparaît [et où] finalement, la variabilité langagière elle-même semble caractériser la façon de parler la plus ordinaire pour les locuteurs ».

### **3.4.3. Analyse du corpus de recueil des données orales de l'enquête de terrain**

#### **3.4.3.1. Organisation des données transcrites sous forme de carte heuristique**

Pour procéder à l'analyse du corpus de recueil de données orales de notre enquête de terrain, nous avons choisi d'utiliser un système de carte heuristique, qui nous a permis de classer, catégoriser et synthétiser au mieux les informations, afin de déboucher sur des représentations objectives. C'est le psychologue Britannique Tony Buzan qui a créé cette méthode d'organisation des idées sous forme de dessin ou d'arborescence, qui a donné le concept de carte heuristique dans les années 70. Son organisation est censée suivre la façon dans le cerveau fonctionne. Il s'agit donc d'un graphique qui représente différentes idées, tâches, mots ou concepts liés entre eux autour d'un thème central. C'est un outil idéal pour l'organisation des idées que nous utilisons déjà en didactique et nous avons donc choisi de l'utiliser pour le traitement des données de notre enquête de terrain. D'une part, cela nous permet d'avoir une vision globale des différentes données recueillies sur chaque enquêté, et d'autre part de les organiser immédiatement, lors du processus de création de chaque carte heuristique. Ainsi, le thème de la *mind map* est représenté par une image centrale ;

les idées autour de ce thème sont disposées autour du thème central, sous forme de branches, et les idées périphériques sont représentés par des rameaux reliés aux branches connexes du thème central, le tout formant une sorte d'arbre. Ce qui nous a surtout intéressé dans cet outil, c'est qu'il permet d'exploiter l'espace de la carte pour poser nos données et d'avoir une vision multidimensionnelle et une représentation visuelle du processus de notre pensée, ainsi que de la mise en relation de nos idées. Enfin cela permet de présenter nos points-clés avec plus de précision, afin de développer une pensée plus complexe. Son concepteur (Buzan, 1995, cité par Léac, 2016) donne la définition suivante : « le schéma heuristique [*Mind map*] est une représentation de la pensée irradiante et par conséquent une fonction naturelle de l'esprit. C'est une technique graphique efficace qui fournit un moyen universel de libérer le potentiel du cerveau<sup>315</sup> ». Ainsi, bien que le fait de rentrer toutes les données issues des transcriptions de chaque entretien sous forme de cartes heuristiques ait nécessité beaucoup de temps, cela nous a permis de synthétiser nos résultats d'enquête de manière plus efficace et optimale par la suite.

Nous avons choisi d'utiliser le logiciel en ligne Mindmeister<sup>316</sup>, parce qu'il nous permet au-delà de la simple création de la carte heuristique d'exporter la carte accompagnée des données automatiquement retranscrites de manière organisée au format PDF.

Nous allons maintenant présenter la synthèse de ces données par catégories – celles

---

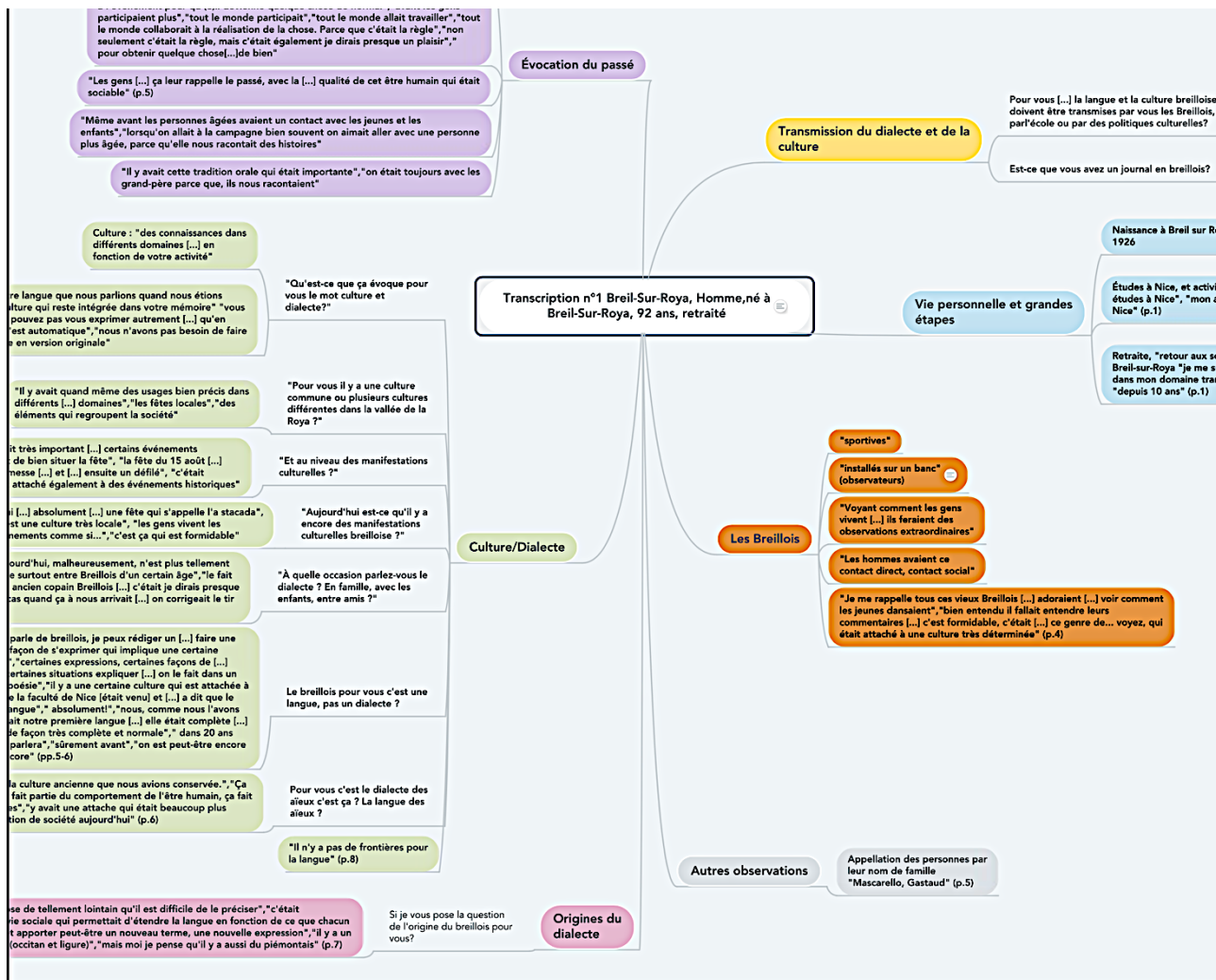
<sup>315</sup> Léac, Jean-Pierre. « La carte heuristique ou mind-map ». Les cahiers de l'innovation, 1 mars 2016. <https://www.lescahiersdelinnovation.com/la-carte-heuristique-ou-mind-map/>. Consulté le 30 juin 2021.

<sup>316</sup> « Logiciel de Cartographie Mentale - les Cartes Mentales | MindMeister ». <https://www.mindmeister.com/folders>. Consulté le 30 juin 2021.

que nous avons choisies en fonction des contenus majeurs de nos transcriptions – pour étudier de manière – socio-linguistiquement – bien définie les représentations des enquêtés. Les éléments les plus pertinents de chaque transcription ont donc été représentés sous forme de carte heuristique numérotée<sup>317</sup> – chaque carte comporte dans son titre le numéro de la transcription et quelques métadonnées sur l'enquête.

Voici un exemple de carte heuristique, issue de notre première transcription :

### Carte heuristique transcription n°1, Breil-Sur-Roya, Homme, 92ans, retraité



<sup>317</sup> L'ensemble des cartes heuristiques se trouvent dans l'annexe n°10 : « les cartes heuristiques des transcriptions ».

Pour créer nos cartes heuristiques, nous avons choisi de suivre les thématiques dominantes des entretiens, ce qui nous donne les 7 catégories que forment les différentes branches contenues dans nos cartes heuristiques. Les thèmes sont les suivants :

- Vie personnelle et grandes étapes
- Culture/dialecte
- (Selon le village) les Breillois, les Brigasques, les Tendasques, les Sanrémasques, les Triorasques et les Vintimillais.
- Évocation du passé, regrets
- Transmission du dialecte et de la culture
- Origines du dialecte
- Autres observations

C'est sur la base des témoignages des enquêtés, distribués dans chaque branche thématique, et parfois accompagnés d'exemple en sous-catégorie, que nous allons maintenant procéder à l'analyse de notre corpus de données orales transcrites.

#### **3.4.3.2. Compte-rendu thématique de nos données d'enquête**

Nous avons choisi de faire un compte-rendu thématique et non pas selon l'ordre des items du questionnaire d'enquête, car nous avons volontairement mené des entretiens



semi-directifs, dans lesquels l'expression des enquêtés a été laissée assez libre et spontanée, afin de ne pas entraver l'enchaînement libre de leurs idées. En effet, le fait de mettre à l'aise nos informateurs et de leur permettre une expression plutôt libre, leur permet d'exprimer ce qui est important pour eux et donc représentatif, concernant leur perception de la culture dans la vallée de la Roya et leur pratique du dialecte au quotidien. C'est à partir de ces contenus thématiques que nous avons d'ailleurs complété nos tableaux des « Données sociolinguistiques des enquêtés » de la section intitulée « biographie sociolinguistique des personnes enquêtées<sup>318</sup>».

Nous avons synthétisé les données de l'ensemble des entretiens, et les avons classées selon les 7 thématiques, que nous présenterons dans les sections successives sous la forme de tableaux synthétisant l'essentiel des extraits des témoignages des enquêtés classés selon ces thématiques. Nous ferons suivre chaque tableau d'une analyse des données synthétisées et de leur interprétation.

#### **3.4.3.2.1. Vie personnelle et grandes étapes**

- Les caractéristiques suivantes ressortent des témoignages de vie des enquêtés :
  - La moyenne d'âge des personnes interviewées est de 70 ans.

---

<sup>318</sup> Section 3.4.1.

- Les plus anciens sont nés dans leurs villages (villes) [transcriptions n°1, 2, 3, 9, 11, 13] et les plus jeunes sont soit nés à Nice [transcriptions n°8, 10] – certainement à la maternité la plus proche – soit ailleurs [transcriptions 4, 5].
- En France, beaucoup ont quitté leur village pour leurs études ou leur travail [transcriptions n°1, 2, 5, 6, 7, 9] pour aller à Nice ou dans d'autres villes, voire d'autres pays, mais tous sont revenus, une fois à la retraite. L'un des enquêtés évoque un « " retour aux sources " (à Breil-sur- Roya), " je me suis retiré dans mon domaine tranquille " » [transcription n°1, 1.2.1.] et le fait que beaucoup de personnes aient fait la même chose : « Pas mal de jeunes travaillaient à l'extérieur (Nice) et ensuite se sont retirés dans le village » [1.2.1.1.]. Un autre évoque ses racines : « Je suis revenu ici, euh, j'ai retrouvé mes racines quoi façon de parler » [transcription n°6, 1.2.1.].

Nous pouvons percevoir en cela une première représentation : le village de l'enfance des enquêtés est synonyme pour eux de racines, de lieu pour se ressourcer. Ceci est valable pour les plus anciens comme pour les plus jeunes retraités, ou même des actifs, qui aspirent à une vie au calme, au contact avec la nature, loin des bruits de la ville, comme cela est le cas pour notre enquêté de Tende : « J'ai vécu ici jusqu'à six ans, sept ans, et après j'ai vécu à Nice, sur la côte d'azur, à Saint-Paul de Valence, et là [...] je suis revenu ici, euh, j'avais trente ans euh, voilà... ».

Le verbe « se retirer » utilisé par notre enquêté dans l'entretien n°1, évoque le fait de quitter une activité, en l'occurrence, la vie professionnelle, mais il a aussi le sens – et

c'est certainement le cas ici – d'« aller momentanément dans un endroit où l'on sera seul »<sup>319</sup>, on l'on peut se replier sur soi-même, se retrouver. Nos enquêtés de Tende évoquaient, par exemple, un phénomène de retour aux terres, à la montagne, avec l'installation de nouveaux bergers, venus de très loin : « aujourd'hui dans la rue vous voyez des gens qui arrivent [...] d'Angleterre, ou de Nouvelle-Zélande [...] vous allez voir un mec du coin qui habite dans la montagne i(l) va vous parler anglais, mais i(l) va pas vous parler tendasque » (T9). La vallée de la Roya et *l'entroterra ligure*<sup>320</sup> sont également des lieux de villégiature estivale pour les amateurs de montagne, d'air pur et de températures plus fraîches. Ce sont aussi les lieux privilégiés en été : pour la pratique de la randonnée sur les sentiers du Mercantour et la découverte de la faune, la flore, les lacs et les gravures rupestres, pour faire des promenades en VTT ou des balades équestres, du canoë-kayak, du rafting et du canyoning, de l'escalade, etc. En hiver ce sont surtout les deux domaines skiables de Casterino et de Limone Piemonte qui reçoivent un nombre conséquent de visiteurs<sup>321</sup>.

À l'opposé, le lieu de la vie professionnelle – quand il n'est pas le village ou la ville d'origine – est considéré comme « l'extérieur » [transcription n°1], et ceci est en

---

<sup>319</sup> Larousse, Éditions. « Définitions : se retirer - Dictionnaire de français Larousse ». Consulté le 3 juillet 2021. [https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/se\\_retirer/68880](https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/se_retirer/68880).

<sup>320</sup> L'intérieur des terres ligures.

<sup>321</sup> D'après les informations disponibles : « Activités Vallée de la Roya et des Merveilles ». <https://www.hotel-la-brigue.fr/votre-sejour/activites.html>. Consulté le 18 août 2021.

parfaite cohérence avec le fait de quitter ensuite le lieu de vie professionnelle, pour rentrer au village, à la ville de l'enfance, synonyme de sécurité.

### 3.4.3.2.2. Culture et dialecte/langue

Voici les points qui émergent de notre corpus de données orales, et qui concernent la perception du dialecte/de la langue :

- C'est une pratique spontanée pour ses locuteurs : c'est « automatique », « pas besoin de faire d'efforts », « vous ne pouvez pas vous exprimer autrement » (T1, p.2) ; « c'est instinctif » (T6, p.2).
  
- La majeure partie des enquêtés considère que c'est une langue :
  - « notre langue », « c'est une langue » (T1, pp.2-6),
  - « **C'est une langue ?** : 2.12.1. " Oui, ah oui oui." (T2, p.4),
  - « **C'est une langue**, parce que, alors, je remonte beaucoup en arrière là. Il y avait un moine [...] il disait je parle 6 langues et **avec le breillois ça fait 7. Il disait 7 langues.** Voilà. Il était fier de son parler breillois » (T3, p.4),
  - « **Je pense que c'est plus une langue** parce que le breillois a toutes les... [...] La grammaire euh, **je pense que c'est pour ça que c'est plus une langue** »,
  - « **C'est une langue à part entière** » (T4, p.2),
  - « **C'est une langue** [...] parce que y a tout : des règles de grammaire [...] **C'est une langue qui a des règles** euh donc on va dire **c'est une langue, oui** » (T5, p.3),
  - « **Pour moi c'est une langue, [\*\*] [...] puisqu'y a un dictionnaire [...] une [...] conjugaison, c'est une langue.** » (T7, p.2),
  - « **C'est une langue... [...] Moi je vois ça comme une langue... Certes localisée** » (T9, p.5),

« **C'est une langue**, parce qu'elle [...] est quand même [...] **complète** [...] avec **des** [...] **mots bien précis**, [...] **des nuances**, qui sont bien décrites quoi des fois... [...] **C'est une langue riche quand-même** » (T10, p.5),

« lo lo considero una lingua, perché ha dei punti in cui la grammatica non è quella né italiana, né quella... Non lo so... E quindi ha una costruzione sua, essendo anche **una miscellanea di, di influenze diverse**, quindi, **è da considerarsi in pratica una lingua**<sup>322</sup>» (T11, p.8),

« **Sì, un dialetto è una lingua**<sup>323</sup>» (T12, p.7),

« **È una lingua...** [**\*\***]<sup>324</sup>» (T13, p.15).

Quelques-uns des enquêtés considèrent toutefois qu'il s'agit d'un dialecte en raison du faible nombre de locuteurs :

« **si c'était une langue ça devient de plus en plus un dialecte**, parce que à mon avis euh, voilà quoi hein, **est-ce qu'une langue parlée par 100 personnes c'est encore une langue ?** [...] **C'était une langue.** » (T8, p.5),

« **Le brigasque oh c'est un dialecte** [...] **peut-être qu'avant c'était une langue**, [...] **ça servait d'échange** [...] **maintenant ça se limite à** [...] **quelques villages.** [...] **Tout a changé.**" (T6, p.2).

L'un des enquêtés considère que c'est un dialecte et se positionne du point de vue linguistique : « **Sinon comme c'est une variation de quelque chose** [...] **c'est un dialecte aussi.** » (T5, p.3), tandis qu'un autre, après avoir émis l'idée qu'il s'agissait d'une langue, se ravise en pensant au fait que ce soit très localisé : « **Pour moi un**

---

<sup>322</sup> « Je le considère comme une langue, parce qu'il y a des points dont la grammaire n'est pas celle de l'italien, ni celle de... je ne sais pas... Et donc il a sa propre construction, étant aussi un mélange de, de différentes influences, donc, il doit être considéré en pratique comme une langue » (notre traduction), (T11, p.8).

<sup>323</sup> « Oui, un dialecte est une langue » (notre traduction), (T12, p.7).

<sup>324</sup> « **C'est une langue...** [**\*\***] » (notre traduction), (T13, p.15).

dialecte c'est localisé... [...] Mais ça a l'envergure d'une langue quand même parce qu'[...] i(l) y avait des mots choisis et très fin, mais c'est sûr que c'est local, local ; donc euh j'appellerai ça un dialecte » (T9, p.5).

Nous concluons, d'après ces extraits de notre corpus d'entretiens d'enquête, que, quant à la question du choix d'appellation : dialecte ou langue, pour la majorité des enquêtés, leurs idiomes sont des langues à part entière, et que le fait de les nommer dialecte ou patois aurait une portée dépréciative.

Les caractéristiques émergent des témoignages des locuteurs sont les suivantes :

- C'est une langue essentiellement parlée : « le brigasque est essentiellement une langue parlée, ça s'écrit aussi mais bon, c'est essentiellement une langue parlée » (T8, pp.1-2).
- Si ces dialectes/langues ont été transcrit(e)s, c'est pour leur sauvegarde :  
« Quando è nata la compagnia, ha istituzionalizzato il dialetto, lo ha messo per scritto<sup>325</sup> » (T13, pp.13-14).
- Le dialecte/la langue est ancré(e) dans une réalité pragmatique :

C'est la « langue concrète », en « version originale » (T1, p.2),

---

<sup>325</sup> « Quand la *Cumpagnia* est née, elle a institutionnalisé le dialecte, elle l'a mis par écrit » (notre traduction), (T13, pp.13-14).

« **Il dialetto comunque è un'arma, un'arm... strumento importantissimo, per risalire nella storia, e per... E per aver appunto un contatto con quello che è la realtà locale...**<sup>326</sup>» (T11, p.6).

- Il est intrinsèquement lié à la culture :

« **La langue, la culture ancienne que nous avons conservée** », « **Ça fait partie de l'histoire [...] des relations sociales** » (T1, p.6),

« **Le dialecte est [...] une marque, une trace de la culture** » (T6, p.1),

« **[le] dialecte [...] c'est un élément de la culture [...] du patrimoine local, [...] fondamental d'ailleurs pour moi** » (T8, pp.1-2),

« **Le dialecte [...] c'est un peu le passé [...] donc [...] c'est un peu la culture du passé** »(T9, p.3),

« **[cultura e dialetto] io le assocerei molto, perché il dialetto secondo me è proprio una cultura, come una tradizione, più che altro una tradizione, che non, non, non dovrebbe essere persa**<sup>327</sup>» (T12, p.6),

« **Cultura e dialetto assieme, la cosa era compatibile e andavano assieme per, in maniera perfetta**<sup>328</sup>» (T13, p.12-13).

- Le dialecte/la langue est lié(e) au passé, à la mémoire, à l'héritage de l'histoire familiale et régionale :

Le dialecte est une « **culture intégrée dans notre mémoire** », « **notre langue** » (T1, p.2), « **c'était notre première langue** » (T1, pp.5-6),

---

<sup>326</sup> « **Le dialecte est une arme, un outil très important, pour remonter dans l'Histoire, et pour [...] avoir un contact avec la réalité locale** » (notre traduction), (T11, p.6).

<sup>327</sup> « **[Culture et dialecte] je les associerais beaucoup, parce que le dialecte à mon avis est vraiment une culture, comme une tradition [...] qui ne devrait pas être perdue** » (notre traduction), (T12, p.6).

<sup>328</sup> « **La culture et Le dialecte [...], ils allaient ensemble d' une manière parfaite** » (notre traduction), (T13, p.12-13).

« È un'aggancia incredibile con la Storia, ed con i ricordi, con, colle persone. È un'aggancia<sup>329</sup>» (T11, p.8),

« U nostro parlà<sup>330</sup>» (T13, p.15).

Dans la transcription n°3, l'enquêtée nous indique qu'elle parlait le dialecte breillois « avec [s]es parents », car elle « ne savai[t] pas parler français » et que le dialecte est effectivement lié à l'histoire de sa famille : « Oui, oui c'est lié » (T3, p.4-5).

Tous les enquêtés, sauf un, d'origine piémontaise, considèrent que le dialecte est celui des aïeux et qu'il est ancré dans l'histoire de leur famille :

« C'est ma grand-mère qui était Breilloise et qui le parlait couramment [...] c'est plutôt la langue des aïeux. [...] C'est ancré dans l'histoire de votre famille ? : 2.12.1. " Oui " » (T4, p.3).

Nous observons que c'était surtout leurs grands-parents et leurs parents qui parlaient le dialecte :

« En famille j'en parlais avec mes parents [...]. C'est le dialecte des aïeux, des parents ? : 2.11.1. "Voilà, ouais." » (T6, p.2),

« C'est la langue des aïeux, des parents, votre langue aussi ? 2.13.1. "Ah beh c'est celle des aïeux bien sûr, mais moi c'est la mienne aussi oui. [...] C'est ancré dans l'histoire de votre famille ? "Ah oui, tout à fait oui." » (T7, p.2)

---

<sup>329</sup> « C' est un lien incroyable avec l' Histoire, et avec les souvenirs, avec, avec les gens. C'est une connexion » (notre traduction), (T11, p.8).

<sup>330</sup> « Notre parler » (notre traduction), (T13, p.15).



« Souvent à la maison ils (mes parents) parlaient brigasque puis mes grands-parents ils parlaient que brigasque [...] je parlais brigasque avec mes grands-parents. » (T8, p.4),

« C'est la langue de mes parents, de mes grands-parents euh, mais c'est pas la mienne. [...] Moi je l'ai perdue hein... » (T9, p.5-6),

« E: Il Sanremasco è il dialetto degli antenati, dei parenti ? B: Sì. Sì certo<sup>331</sup> » (T11, p.1),

« E: Il Triorasco è per Lei il dialetto degli antenati, dei parenti, il Suo dialetto? V : Sì (hochement prononcé de la tête). Molto orgogliosa, di... Di averlo imparato<sup>332</sup> » (T12, p.7),

« Finché ho avuto familiari [\*\*] [...] Mia sorella è morta l'anno scorso, e con lei era una di quelle tante [...] io parlavo italiano e mi rivolgeva lei il dialetto. C'è poco da fare. Con mia sorella avrò detto cinque parole in italiano in tutto<sup>333</sup> » (T13, p.14).

Le dialecte/la langue représente ainsi la famille, son histoire et les racines des locuteurs : « Les deux [dialecte et culture] peuvent signifier **les racines**, mais **essentiellement le dialecte** oui. » (T5, p.1).

Nous pouvons, en outre, relever des marqueurs référentiels en lien avec **la notion de communauté linguistique** : « **notre** », « **nous** » vs. Les autres (habitants d'autres

---

<sup>331</sup> « E : Le Sanremasque est-il le dialecte des ancêtres, des parents ? B : Oui. Oui, bien sûr » (notre traduction), (T11, p.1).

<sup>332</sup> « C'est le dialecte de vos ancêtres, de vos proches, votre dialecte ? : " Oui (hochement prononcé de la tête) [...]. Je suis très fière, de... de l'avoir appris » (notre traduction), (T12, p.7).

<sup>333</sup> « Tant que j'avais des membres de ma famille [\*\*] [...] ma soeur est morte l'année dernière, et [...] c'était l'une de ceux avec qui [...] je parlais [...] en dialecte. C'était comme ça. Avec ma sœur, j'ai dû dire cinq mots en italien en tout. [...] Pour vous c'est la langue des ancêtres ? "Oui, la langue de nos ancêtres..." » (notre traduction), (T13, p.14).

communes/comparaisons anecdotes ; dialectes ; rassemblement autour des fêtes...) dans les différents extraits de nos transcriptions.

Paradoxalement à cela, sa **pratique est assez contextualisée : le dialecte est davantage pratiqué avec les anciens des villages qu'avec la famille** – ceci s'explique certainement par une volonté d'intégration, un certain conformisme, la peur du rejet, des discriminations, de la répression<sup>334</sup> :

- « **Elle se pratique surtout entre Breillois d'un certain âge** » (T1, pp.5-6),
- « **Avec des amis** oui on se rencontre euh dans la rue [...] on choisit pas c'est instinctif, selon votre interlocuteur et l'endroit où vous êtes, vous employez tel ou tel langage quoi. » (T6, p.2),
- « **Avec les copains [...]** on le parle souvent nous » (T7, p.2),
- « **Ceux qui peuvent encore le parler malheureusement ils sont plutôt dans la même tranche d'âge que nous, il y a quelques jeunes qui s'accrochent mais pas beaucoup** » (T8, pp.1-2),
- « **Mes quelques voisins anciens** qui avaient quatre-vingts ans et plus [...] avec qui j'aimais bien parler parce que j'aimais bien parler avec les anciens » (T10, p.3),
- « **Al lavoro, gli amici della compagnia, con gli amici che sono a teatro, chiaramente, ci diamo dentro, cercando di rinfrescare la memoria dei termini e l'uso**<sup>335</sup> » (T11, p.8),
- « **Con varie persone anziane del paese parlo dialetto**<sup>336</sup> » (T12, p.7).

**La pratique du dialecte/de la langue, dans les villages, est spatialement contextualisée :**

---

<sup>334</sup> Nous abordons ce sujet de manière plus approfondie dans la partie dédiée à la glottophobie.

<sup>335</sup> « Au travail, [...] avec les amis [...] qui sont dans le théâtre, bien sûr, nous essayons euh, de rafraîchir la mémoire des termes, et l'utilisation » (notre traduction), (T11, p.8).

<sup>336</sup> « Avec plusieurs personnes âgées du village, je parle le dialecte » (notre traduction), (T12, p.7).

- Sur des bancs à Tende « **dans un jardin, contre un talus, sur un banc** » [...] « */seti* [les bancs] » (T10, p.3).
- À la Brigue « il y a des enregistrements qui ont été faits, [...] des [...] émissions sur FR3, où on demandait de parler brigasque, donc **on a organisé des causeries à terrasses de bar** euh, où les gens donc euh, faisaient des récits de, du quotidien en brigasque » (T6, p.4).

Mais malgré le fait que sa pratique soit assez contextualisée, le dialecte/la langue **transcende les frontières** :

« Il n'y a pas de frontières pour la langue » (T1, p.8), « [le breillois] pour moi [...] c'est un dialecte de la langue ligure, [...] une des extensions [...] du parler ligure » (T5, p.3).

Ceci était d'ailleurs d'autant plus une réalité avec la pratique de la transhumance, qui impliquait des emprunts linguistiques :

Pour la langue [...] Y a des traces, y a des empreintes. [...] ou les mots n'existaient pas et je veux dire euh, pourquoi on aurait dit un bateau en brigasque ? Des bateaux à La Brigue y en avait pas beaucoup hein je veux dire... Donc euh, c'est bien d'en-bas qu'ils arrivaient récupérer le mot hein ? Pourtant « *batel* » existe, hein ? (T8, p.18).

Des points de contact sont également évoqués par notre locutrice du sanrémasque : « È il mio dialetto sì, io sono bilingue, perché **parlo sia il Sanremasco**

che il Piemontese, e ci sono appunto anche lì dei punti di contatto<sup>337</sup>» (T11, p.8).. Elle nous en fournit d'ailleurs un exemple au cours de l'entretien : « magari con delle differenze tipo « travajjà », « travajjè », che è più francesizzato il piemontese...Piemonte è « travajjè », qui è « travajjà », però tutte e due arrivano da trava, da « travajè » che è il francese no? Va beh! Eh si, per dire...<sup>338</sup>» (T11, p.8).

Notre dernier enquêté nous fait part de la diffusion des dialectes en Italie, au-delà des frontières provinciales et régionales, grâce à la télévision et au cinéma dialectal : « C'è una televisione in lingua, in italiano. Lo vediamo in romanesco, in napoletano, in veneto, e piemontese... [...] Adesso, in Italia siamo tutti in grado di capire il romanesco, il napoletano tutto<sup>339</sup>» (T13, p.15). Il ajoute également, à propos du dialecte vintimillais, que puisque « prima qui era Provenza [...] la realtà è un dialetto provenzale facciamo. Di base. Ma ha anche cerchi di piemontesi perché aveva contatti con l'oltre, l'oltre giogo, e quindi con... un po' un miscuglio, e quindi Provenza e, e Piemonte hanno creato il dialetto ventimigliese<sup>340</sup>» (T13, p.24).

---

<sup>337</sup> « Je suis bilingue, parce que je parle à la fois le Sanrémasque et le Piémontais, et il y a quelques points de contact là aussi » (notre traduction), (T11, p.8).

<sup>338</sup> « Peut-être avec quelques différences comme "travajjã", "travajjè", qui est plus francisé que le Piémontais... Le Piémontais est "travajjè", ici c'est "travajjã", mais les deux viennent de trava, de "travajè" [travailler] qui est français, n'est-ce pas ? » (notre traduction), (T11, p.8).

<sup>339</sup> « il y a une télévision en langue, en italien. Mais elle existe aussi en Romanesco, Napolitain, Vénitien, Piémontais... [...] Maintenant, en Italie, nous sommes tous capables de comprendre le romanesco, le napolitain » (notre traduction), (T13, p.15).

<sup>340</sup> « Avant ici c'était la Provence [...] la réalité [c'] est [que c'est] un dialecte provençal [...] de base ». Mais de préciser qu'« il a aussi des cercles de piémontais parce qu'il avait des contacts avec l'autre versant [...] et donc avec... un peu de mélange, et donc la Provence et, et le Piémont ont créé le dialecte vintimillais » (notre traduction), (T13, p.24).

Outre les aspects relatifs à la perception du dialecte/de la langue, nous constatons que des problèmes liés à sa pratique ressortent de notre corpus de données orales :

- La manifestation d'une gêne à parler le dialecte/la langue est suivi du recours au français pour essayer de sauver la face ; il s'agit d'une forme d'alternance codique qu'on appelle alternance interlocuteur, c'est-à-dire qu'un « individu parle dans une langue et qu'un autre lui répond dans une autre langue » (Ponceau, s.d. : 103). C'est le cas, en ce qui concerne cet enquêté de Tende, lorsqu'il nous explique à propos du tendasque : « en fait c'est eux qui le parlent moi je répons par deux, trois phrases, et euh je parle français. » (T9, p.4).
- Le dialecte n'est plus considéré comme la langue de ce locuteur : « **C'est la langue de mes parents, de mes grands-parents euh, mais c'est pas la mienne. [...]** Moi je l'ai perdue hein... ». ».
- Un phénomène d'hypercorrection est manifesté dans l'expression orale en dialecte. C'était notamment le cas lors des deux entretiens à Tende, lorsqu'à plusieurs reprises, les informateurs mentionnaient leurs difficultés à s'exprimer en tendasque. L'un des informateurs tendasques l'exprimait en ces termes assez négatifs, comme une forme d'autocritique : « Je parle un petit peu mal quoi... » (T9, p.4), tandis que l'autre locuteur semblait davantage marqué par une gêne à communiquer en tendasque et manifestait clairement, à travers ses mots, le phénomène d'hypercorrection très accentué :

Vous le parlez [le tendasque] ? : " **Malheureusement pas... Je le baragouine, mais non "** » (T10, p.2), « **j'essayais de leur parler tendasque**

**mais je voyais je faisais des erreurs énormes et bon ils me comprenaient quand même mais, j'en avais presque un peu honte quoi, de, de massacrer cette langue quoi voyez [...]. Après si la personne elle est avertie, [...] c'est pas elle qui va se moquer de moi, mais [...] je suis [quand] même un peu honteux, [...] c'est balaud hein (T10, p.4).**

**J'étais vraiment gêné [...] d'essayer de parler tendasque avec mon père, et après ça finissait par une fourberie par un éclat de rire parce que j'estropiais les mots, je massacrais les mots et j'osais pas, j'avais comme une espèce de timidité, de de de honte de ne pas savoir le parler, parce que y a un début à tout hein, faut bien apprendre hein, et c'est ça qui... Et cette gêne elle était encore plus grande quand j'essayais de parler avec des anciens je me disais oh mon Dieu là je vais dire une bêtise, je vais, y va me comprendre je vais je vais massacrer ce mot-là (T10, p.5).**

Cette gêne, voire même honte de pratiquer le dialecte, en sus des conséquences des politiques linguistiques, constitue un véritable frein à la pratique et à la transmission des dialectes. Nous abordons ce point dans l'une des sections suivantes, à propos de la transmission et de la sauvegarde du dialecte.

Quoiqu'il en soit, lorsque l'on aborde la question des dialectes avec les locuteurs, il ressort de la plupart des entretiens, qu'ils sont pratiqués par un petit nombre de personnes et sont menacés d'extinction :

**« La langue breilloise, aujourd'hui, malheureusement, n'est plus tellement pratiquée », « dans 20 ans peut-être, plus personne ne la parlera [...] sûrement avant [...] on est peut-être encore une vingtaine à le parler, et encore » (T1, pp.5-6),**

**« Mais on est plus tellement à parler breillois, voilà. On est...peu nombreux quoi » (T3, p.4),**

**« Maintenant ça se limite à [...] quelques villages. [...] Tout a changé. », « Avant [...] y avait une majorité des habitants qui parlait les dialectes ;**

maintenant ça se limite [...] à une partie peu importante de la population » (T6, p.2),

« Quand vous êtes en dessous de 100, le risque que la langue meure [...] est important [...]. Donc avec les Italiens [les locuteurs de la communauté brigasque italienne] on se sent un peu plus forts » (T8, p.1),

« On voit un peu que ça disparaît » (T10, p.4),

« Andavo a cercare quei termini vecchi, diciamo in via d'estinzione, perché adesso il dialetto viene molto italianizzato<sup>341</sup> » (T12, p.7).

Le dialecte est également associé au passé, comme le signe d'un déclin annoncé :

« C'était notre langue que nous parlions quand nous étions jeunes [...]. C'était notre première langue » (T1, p.2, p.6),

« Le dialecte c'était la langue du pays » (T2, p.2),

« C'est ma grand-mère qui était Breilloise et qui le parlait couramment » (T4, p.3), « C'était une langue » (T8, p.5),

« Le brigasque [...] peut-être qu'avant c'était une langue, [...] ça servait d'échange » (T6, p.2).

Il émerge de toutes ces observations, que les locuteurs de ces dialectes, apparaissent comme une sorte de figure de 'derniers survivants' issus de leur famille culturelle et dialectale, dans un univers de plus en plus globalisé et mondialisé.

### La perception de la culture :

- Elle est définie par certains enquêtés, de manière générale, comme :

« Un usage bien précis dans différents domaines » (T1, p.3),

---

<sup>341</sup> « J'allais toujours chercher les vieux termes, disons en danger d'extinction, parce que maintenant le dialecte est très italianisé » (notre traduction), (T12, p.7).

« La cultura è tutte le informazioni che possono, che si mettono in mente, e più che altro che si cercano di ricordare, che si, che si ricordino, per, per il sapere del mondo. È tutto. Sia quello passato, che quello presente e magari le prospettive per il futuro. Questo per me è la cultura<sup>342</sup>» (T13, pp.12-13).

- Nous constatons que pour la plupart des informateurs, la culture est intrinsèquement liée au dialecte :

La « culture c'est justement le parler, le parler du lieu où l'on est » (T4, p.1),

« Cultura e dialetto [...] sono strettamente collegate, perché come dico sempre, ne dicevo anche ai miei scolari, nelle parole c'è la storia... E quindi, di conseguenza, la storia è cultura, perché, se non partiamo [...] dal passato, se non sappiamo quello che è successo, non possiamo neanche, neanche pensare al presente... E... O tanto meno al futuro...<sup>343</sup>» (T11, p.1),

« Io le assocerei molto, perché il dialetto secondo me è proprio una cultura, come una tradizione, più che altro una tradizione, che non, non, non dovrebbe essere persa<sup>344</sup>» (T12, p.6),

« Cultura e dialetto assieme, la cosa era compatibile e andavano assieme per, in maniera perfetta<sup>345</sup>» (T13, p.12-13).

---

<sup>342</sup> « La culture est toute l'information que vous pouvez, que vous mettez dans votre esprit, et plus que tout, ce que vous essayez de retenir, [...] pour la connaissance du monde. C'est tout. Le passé, le présent et peut-être les perspectives d'avenir. Pour moi, c'est ça la culture » (notre traduction), (T13, pp.12-13).

<sup>343</sup> « Culture et dialecte] sont strictement liés, parce que [...] dans les mots il y a l' histoire... Et donc, par conséquent, l' histoire est la culture, parce que [...] si nous ne savons pas ce qu' il s' est passé, nous ne pouvons même pas [...] penser au présent... Et [...] encore moins à l' avenir » (notre traduction), (T11, p.1).

<sup>344</sup> « Je les [culture et dialecte] associerais beaucoup, parce que le dialecte à mon avis est vraiment une culture, comme une tradition, plus que tout autre chose une tradition, qui ne devrait pas être perdue » (notre traduction), (T12, p.6).

<sup>345</sup> « La culture et le dialecte [...] allaient ensemble d' une manière parfaite » (notre traduction), (T13, p.12-13).



- La culture, est représentée par **les fêtes locales**, qui constituent à la fois, **un héritage historique**, la vitalité et le tissu social des villages :
  - « **Des éléments qui regroupent la société** » (T1, p.3),
  - « **Les fêtes locales c'était très important [...] attaché à des événements historiques** » (T1, p.3),
  - « **Les fêtes se suivent...** » (T2, p.4).
  
- Cette culture est, pour certains locuteurs, **très localisée** :
  - « **Une culture très locale** » (T1, p.3),
  - « **Les gens qui étaient à la campagne ils avaient [...] leur culture à eux** » (T2, p.2).

Voici quelques exemples de la culture locale des villages :

À la Brigue, l'un des éléments culturels centraux est la brebis brigasque, dont on nous dit que : « **C'est une race particulière la brebis de La Brigue [...], la race brigasque... [...]. La race qui existe qu'ici.** » (T8, p.13).

Nous ne pouvons bien sûr pas évoquer les brebis sans la pratique de la transhumance – dont nous avons mentionné l'importance dans notre première partie – bien ancrée dans ces villages de montagne du nord de la vallée (à La Brigue et à Tende principalement) et que l'un de nos informateurs ne manque pas de valoriser : « **Ah ben c'est important la transhumance** » (T.8, p.17).

- **La culture est aussi liée à la mémoire matérielle** : les bancs en sont un exemple, en tant qu'élément culturel des villages : « Dans le village [...] Y a des bancs partout. [...] en pierre verte. [...] En brigasque on appelle ça "*dei seti*" [...], "*set*" [...], des sièges [...]. Ça vient de... S'asseoir [...] "*setate*" » (T8, p.17).
  
- **Le patrimoine matériel est également représenté par les monuments historiques et l'architecture dans les villages, qui constituent des éléments culturels** :
  - « **Tout ce qui est architecture**, que ce soit l'église, que ce soit les monuments historiques [...] pour nous, ça fait partie de la culture d'un lieu » (T.4, p.1),
  - « **Les chapelles** des pénitents blancs, des pénitents noirs » (T10, p.6).
  
- Lorsque nous parlons de culture avec les enquêtés, il apparait que pour certains il y a **une seule culture, commune à la vallée, voire au-delà** :
  - « Il y a **une culture** » (T3, p.1),
  - « **Entre les villages** maintenant il n'y a plus de différence » (T3, p.2),
  - « Il existe **une culture** avec des petites variantes » (T6, p.1),
  - « Peut-être pas des cultures [...] mais des p(e)tites variantes » (T9, p.2),
  - « **Une seule culture** » (T10, p.1).

S'ils conçoivent une culture commune, c'est toutefois, sans interconnexion entre les dialectes des différents villages : « y a pas l'interconnexion entre les différents dialectes » (T6, p.1).

- Pour d'autres enquêtés, **les cultures sont plus concentrées et différenciées selon les villages :**

« Je pense qu'il y a **plusieurs cultures** » (T.4, p.1),

« **Des cultures différentes mais qui se ressemblent beaucoup** » (T.5, p.1),

« **Pour moi il existe LA culture brigasque, je suis un peu chauvin [ ...] oui, y en a d'autres** » (T.7, p.1).

Si, comme le mentionne l'une des personnes interrogées, **cette culture a été en retrait à un certain moment de l'histoire** (des Breillois par exemple) : « **Avant c'était pas tellement à la mode la culture** », « **la culture breilloise à ce moment-là c'était pas tellement en vogue** » (T3, p.1), elle a, depuis quelques années, très nettement **tendance à devenir folklorique**, ce qui est représentatif d'un faible niveau de vitalité de cette culture et d'un manque d'intérêt, dans la vie quotidienne, pour les traditions dans les communes : « **Il faut être réaliste, de nos jours, ça frise presque un peu le folklore malheureusement** » (T6, p.2).

- **La culture** est ainsi, **tout comme le dialecte, menacée de disparition** bien que cela semble se faire plus lentement: « **La culture euh, quelque chose qui est, [...] en train de se perdre aussi et qu'il faut sauver** » (T10, p.1).

Or, **La culture c'est l'identité**. Cette identité locale est subtilement exprimée par nos informateurs, par des termes comme « **racines** », « **terroir** » ou « **trésors** » :

« **Les racines** » (T.5, p.1),

« [La] **culture** [...] **c'est très important**, [...] au sens **terroir** du terme » (T.8, p.1),

« C'est **des récits, des trésors** [...] qui paraissent futiles et sans importance, **qui à l'époque étaient très importants** » (T.8, p.4).

Il apparait que pour nos enquêtés, les caractéristiques culturelles et linguistiques sont fortement ancrées dans un passé qui semble plus ou moins rapidement s'effacer. Nous pouvons en conclure que dans notre zone de recherche, comme dans bien d'autres, la culture et le dialecte sont en danger, mais que **c'est par là-même l'identité des habitants qui se retrouve en danger**.

3.4.3.2.3. (Selon le village) les Breillois, les Brigasques, les Tendasques, les Sanrémasques, les Triorasques et les Vintimillais.

|                               |
|-------------------------------|
| Représentations des habitants |
|-------------------------------|

Les Breillois

D'après les témoignages des personnes interrogées, nous comprenons que les Breillois 'de l'époque' étaient plutôt curieux et avaient pour coutume de se rassembler sur les bancs, l'été, pour discuter et commenter les événements du village. En effet, le locuteur les imagine, comme il les voyait à l'époque « installés sur un banc » et nous communique le fait que, s'ils voyaient actuellement « comment les gens vivent [...] ils feraient des observations extraordinaires » (T1, p.3), dans le sens où le mode de vie actuel n'a plus rien à voir avec le leur et qu'ils auraient certainement beaucoup de commentaires à faire à ce propos. D'après ses souvenirs « Je me rappelle », les Breillois étaient très observateurs et enclins aux commentaires ; cela faisait partie de leur culture : « tous ces vieux Breillois [...] adoraient [...] voir comment les jeunes dansaient [...] ; bien entendu, il fallait entendre leurs commentaires [...] c'est formidable, c'était [...] ce genre de... [...] qui était attaché à une culture très déterminée » (T1, p.4)

Un autre témoignage nous relate les conditions de vie des Breillois, contraints de quitter leur village en temps de guerre : « On a été obligés de partir [...], on est arrivés à Cannes, on nous a logés à l'hôtel Forville [...] ; après [...] quand il y a eu beaucoup de Breillois qui sont arrivés, ils ont été logés au Majestic » (T3, p.2).

### **Les Brigasques**

Les Brigasques nous sont décrits comme des bergers et des commerçants, jouissant de la vitalité économique et démographique de leur commune, et aussi de la pratique diffusée de leur dialecte : « la population de la Brigue en 1800...1860, c'était la

troisième du département : y avait Nice, Sospel et la Brigue ; parce que y avait beaucoup de têtes de bétail [...] les gens lorsqu'ils se voyaient, ils échangeaient en brigasque. Bon maintenant ça se limite à, je vous dis à quelques villages » (T6, p.4).

On vivait donc du commerce du sel et des brebis : « Ici on commerçait, [...] par exemple du sel... [...] La Brigue était une commune avec énormément de bêtes [...] y avait plus d'habitants à La Brigue qu'à Menton à l'époque y avait 4500 habitants [...] C'était la [...] troisième bourgue... [...] Il y avait beaucoup de monde [...] le commerce de la laine était florissant, [...] y avait 60000 bêtes à l'époque [...]. Aujourd'hui y en a 200." (T8, p.19)

La vie des bergers de la Brigue était rythmée par les transhumances :

« Ils transhumaient [...] on était une région de bergers [...] à la Brigue on transhumait soit en France, [...] [soit] vers San Remo [...]. Ils prenaient la vallée, chacun prenait une vallée parce qu'ils allaient à pied à l'époque » (T8, p.8).

La vie sociale des Brigasques était très riche : l'hiver, les gens se réunissaient dans la chaleur des étables :

Les veillées [...] se faisaient dans les étables de vaches... [...] dans tous les quartiers y avait [...] beaucoup [...] d'étables, et [...] les mères surtout, parce que les les hommes ils allaient jouer aux cartes... [...] On jouait [...] dans l'étable hein... En hiver, il neigeait dehors mais dans l'étable il faisait chaud et les femmes tricotaient, elles faisaient la causette et nous hein on jouait... [...] Et les vaches faisaient le chauffage. [...] Et y avait donc une vie sociale très importante (T8, p.17)

Pendant la saison estivale, les Brigasques se rassemblaient, comme nous l'avons vu pour les Breillois, sur les bancs « *i seti* » : « Et l'été, c'est devant toutes les maisons y avait un banc, en pierre, et les gens descendaient et soit parlaient avec les gens qui passaient, soit parlaient avec ceux qui étaient en face ; ils se parlaient au moins. » (T8, p.17), « Des fois on disait tiens, ce soir je vais un peu aller voir un tel, on allait un peu plus loin dans le village et... [...] Tu trouvais des gens qui... y a même des bancs hein... [...] Au-dessus de mes parents y avait pas de « *set* », alors ils avaient fait un banc en bois... Et ils discutaient sur ce banc. »

La vie du village, et des autres villages de la vallée, était très animée : « Dans ma rue y a des soirs, y avait au moins trente personnes [...] Oui, ils faisaient du bruit d'ailleurs des fois [...] ils parlaient fort hein [...] P(u)is i(ls) riaient... Ça résonnait dans la rue », « mais je pense que c'était pas qu'ici, je pense que ça existait [...] dans d'autres villages, [...] y avait vraiment [...] l'influence de la transhumance » (p.18). Les bergers qui pratiquaient la transhumance étaient heureux de se retrouver avec tous les villageois, dans ces temps passés ensemble à discuter.

Mais ces temps ne font plus partie de la vie actuelle des Brigasques. En effet, nous apprenons, sans surprise, que ces pratiques sociales ont peu à peu disparu, notamment avec l'arrivée de la télévision dans les foyers : « Ça, ça paraît tellement lointain tout ça... [...] la télévision, c'est la télévision qui a tout tué entre autres... » (T8, p.17).

Un autre point, que les enquêtés de la Brigue ont soulevé à plusieurs reprises, est celui de l'annexion/du rattachement de 1947, qui semble avoir été une tranche de vie difficile, voire un événement traumatisant pour les Brigasques, dont le village a été divisé du jour au lendemain : « **Nous [...] Brigasques, on a subi [...] le détachement ou rattachement, ça dépend dans quel sens on veut en parler, [...] la commune de la Brigue a été coupée en deux en 1947** » (T8, p.2).

Les habitants ont dû faire un **choix dramatique entre rester en Italie et quitter leur maison qui passait en territoire français, ou rester dans leur maison et devenir français, avec tout ce que cela impliquait** : « **la moitié des Brigasques sont restés en Italie et l'autre moitié sont restés à la Brigue** » (T8, p.2).

Il semble d'ailleurs que ce découpage géopolitique laisse encore un goût amer à certains des habitants, dont notre interrogé, qui laisse transparaître dans ses propos une pointe d'amertume par rapport aux personnes chargées d'effectuer le tracé de la ligne de séparation des deux territoires : « **C'était une très grande commune, [...] elle était immense avant [...]; elle a été coupée en deux par des Parisiens qui savaient pas que La Brigue existait, donc ils ont tiré un trait au sommet des montagnes, et la moitié de la commune est restée Italienne et l'autre moitié est restée Française** » (T8, p.2).

Nous percevons aussi une pointe de nostalgie de l'époque italienne, d'avant l'annexion/le rattachement : « **Y a 70 ans on était Italiens [...] nos parents sont nés Italiens et ont vécu leur jeunesse en italien** » (T8, p.7). Ce sujet donne d'ailleurs encore



lieu à des débats et fait l'objet d'émissions télévisées : « **On a fait toute une émission en brigasque sur le rattachement** » (T6, p.4).

## Les Tendasques

Les Tendasques ont des caractéristiques communes aux Brigasques : la vie de bergers rythmée par les transhumances : « **Tende était un village de bergers** hein, il **faut vraiment le souligner ça** hein. C'est vraiment un, un gros, un grand, un gros village de bergers, vraiment » (T10, p.9). Nous retrouvons d'ailleurs des lemmes spécifiques de ce mode de vie, les « *pastu* » (les bergers tendasques) :

Mes vieux me disaient ah oui mais là les, quand on avait le troupeau euh... Un « *pastu* » ça voulait dire tant de nombre de bêtes hein, alors on disait oui ce berger il a là, il a deux « *pastu* », un *pastu* ça veut dire un berger hein...Mais eux disait un « *pastu* » ça voulait dire « combien il en a de bêtes ? Ah ben il en a un « *pastu* ». Alors maintenant je vous dis ça, je sais pas vraiment le chiffre hein, ça aurait été peut-être soixante bêtes, voyez... [...] Alors celui-là il a deux « *pastu* », ça veut dire on faisait le calcul deux « *pastu* » ah il en avait cent-vingt bêtes voyez, et c'était un, on définit le nombre de bêtes dans le troupeau en disant y a un berger, deux bergers ou trois bergers, ou deux bergers et demi... (T10, pp.4-5).

L'enquête évoque d'ailleurs un fait relatif à la vie des bergers tendasques, que nous avons présenté dans la première partie<sup>346</sup> de notre travail de thèse, les **querelles entre**

---

<sup>346</sup> Nous avons évoqué ce sujet à la fin de la section 1.2.5. Une terre de passages, à propos des conflits entre les bergers de Realdo.

bergers pour les pâturages : « mon père me disait euh quand il était gosse, que, à la mairie, quand i(l) y avait des, des adjudications des montagnes, quand i(l)s i(l)s attribuaient les montagnes pour monter en alpage euh, pour pour les bergers, [...] y avait des tiraillements et, dans les adjudications, et après [...] y avait des des bergers et ça tirillait dur pour savoir, pour se partager en fait les alpages et les montagnes, [...] ça discutait fortement. » (T10, p.9).

Nous apprenons aussi que les Tendasques avaient des familles nombreuses : « les anciens tendasques, c'était des charretiers, avec des grandes familles quoi... Ils étaient neufs enfants certains oui..." (T10, p.5) et qu'ils vivaient, en sus de l'élevage, de la culture : « Quand on voit autour du village vous retrouverez tous les murs de restanque donc fait en pierre sèche par les, par les Tendasques, qui cultivaient euh, tous les environs du village » (T10, p.7). Ils cultivaient en outre le blé en exploitant au maximum les terrains alentours : « les Tendasques plantaient le blé [...] c'était tout jaune de blé, après on voyait qui avait fauché et qui avait pas fauché, et c'était vraiment cultivé, mais cultivé jusqu'en haut des rochers sous les rochers." (T10, p.7).

Les conditions de vie qui nous sont dépeintes sont ainsi marquées par une organisation autour de l'élevage et de la culture, et par une certaine rudesse, inhérente à la vie montagnarde. L'enquêté en témoigne d'ailleurs, à propos de sa grand-mère, lorsqu'il nous dit qu'elle : « racontait qu'elle avait peur des fois, elle se trouvait en montagne seule avec [...] deux chèvres comme ça juste pour vivre et, elle fait peur quoi des fois », « C'était très dur quoi, pénible, y a des gens qui ont vécu, quoi, voyez ?" (T10, p.7).

## Les Sanrémasques

Les caractéristiques que nous pouvons faire émerger des propos de notre référente de Sanremo concernant les Sanrémasques de nos jours, sont un constat d'installation dans une routine de vie citadine, que nous ne généralisons pas bien évidemment, mais que notre enquêtée a observé chez certains habitants, et qui est un l'indicateur d'un manque d'intérêt pour le patrimoine local : « abbiamo delle persone adulte, stra-adulte, che magari abitano in via Marteri e quindi sotto il nucleo storico e che non sono mai saliti su... [...] c'è proprio la, la pigrizia anche mentale o a volte di non... la mancanza di curiosità intellettuale che è la, è la rovina più grossa comunque di... delle persone, [...] Però, muoviti! E vedi di scoprire qualcosa...<sup>347</sup>» (T11, p.7).

## Les Triorasques

L'enquêtée n'a pas abordé de points caractéristiques aux Triorasques.

## Les Vintimillais

Nous apprenons seulement que **les jeunes Vintimillais jouaient habituellement sur** «La piazza centrale [...] con il palloncino a Pattetta<sup>348</sup>» et qu'au vu des transformations urbaines et de l'utilisation massive de la voiture cela n'est plus possible, car très

---

<sup>347</sup> « Nous avons des adultes, adultes très agés [...] qui habitent peut-être rue Marteri et donc sous le centre historique et qui ne sont jamais montés là-haut... [...] il y a juste le, la paresse aussi mentale ou parfois pas ... le manque de curiosité intellectuelle qui est le, est le plus grand fléau de ... les gens, [...] déplace-toi ! Et essaye de découvrir quelque chose... », (notre traduction), (T11, p.7).

<sup>348</sup> « La place centrale [...] avec le ballon à la Pattetta » (notre traduction), (T13, p.16).

dangereux : « E invece adesso, ci sono le macchine parcheggiate da un lato dall'altro non si può più camminare, dappertutto c'è macchine [...] ogni tanto quando si parlava e dicevamo, e raccontavo delle nostre scorribande intorno ai giardini pubblici [...] qualche ragazzo me l'ha fatta la domanda : "E le automobili e le macchine?". "Ah sì! Mi dimenticavo di dirvi che non ce n'erano". Non ce n'erano quindi. Una, una, una vita, un ambiente diverso<sup>349</sup>» (T13, p.16). Ces propos évoquent une certaine insouciance liée à cette époque « différent[e] ».

La nostalgie du passé, le regret de certaines conditions de vie qui n'existent plus désormais, transparaissent en filigrane dans une partie des témoignages recueillis. Nous allons en présenter quelques extraits, issus de nos transcriptions.

#### 3.4.3.2.4. Évocation du passé, regrets

Les représentations des personnes interviewées, sont marquées par une forte dichotomie entre vie présente et vie passée.

Nous le voyons dans l'entretien n°1 :

- « **À l'époque les sociétés évoluaient très lentement** », « à l'époque l'être humain avait une certaine stabilité », « c'est ce qui expliquait cette espèce de tranquillité d'esprit » (T1, p.4), **vs.** « **Aujourd'hui ce que je**

---

<sup>349</sup> « Maintenant, il y a des voitures garées d'un côté et de l'autre, on ne peut plus marcher, il y a des voitures partout [...] on racontait nos raids dans le coin, autour des jardins publics, un jeune m'a posé la question : "Et les voitures et les voitures ? ", "Oh oui ! J'ai oublié de te dire qu'il n'y en avait pas. [...] Une, une, une vie, un environnement différent » (notre traduction), (T13, p.16).

reproche un peu à la société, c'est que les évolutions sont d'une rapidité épouvantable » (T1, p.4).

- « y avait une attache qui était beaucoup plus concrète » vs. « Que dans l'évolution de société aujourd'hui » (T1, p.6)

Dans l'entretien n°6 :

- « Avant, [...] la population de la Brigue en 1800...1860, c'était la troisième du département : y avait Nice, Sospel et la Brigue » vs. « Maintenant ça se limite à, je vous dis à quelques villages. [...] Tout a changé. » (T6, p.2)
- « Avant, avant c'était vraiment [...] y avait une majorité des habitants qui parlait les dialectes vs. « de nos jours euh ça ça ça frise presque un peu le folklore malheureusement » et « euh, maintenant ça se limite quand même à une partie peu importante de la population, voilà. » (T6, p.2)

Dans l'entretien n°8 :

- « On voit malheureusement tous les jours des gens déracinés, par par des guerres, par n'importe quoi, et que si on peut s'accrocher à notre passé, euh à la vie de nos anciens, je pense que ça apaisera un peu euh la société » (T8, pp.6-7).
- « C'est des récits, des trésors, voilà quoi, de choses [...] qui à l'époque étaient très... [...] importantes [...] avant des petites choses comme euh, travailler pour manger c'était important » vs. « Aujourd'hui nous paraissent futiles et sans importance, aujourd'hui on travaille pour se divertir ; c'est totalement différent. Mais bon. » (T8, pp.6-7).
- « Oui parce qu'ici on chantait... [...] Nos parents les chantaient... [...] Mes parents les chantaient quoi hein je veux dire... » (p.7) et « Ils avaient une valeur de la vie totalement différente de nous quoi hein... » vs. « Mais je

veux dire [...] la futilité des choses importantes aujourd'hui. [...] Tout a changé c'est comme ça [...] C'est la société moderne..." (T8, p.8)

- « Les gens [...] ne se souviennent plus de leur enfance [...] moi je me rappelle [...]. On montait de Nice, on avait pelle et balai et on déneigeait » vs. « maintenant c'est fini. » (T8, p.9)
- « À l'époque, y avait un seul cantonnier à l'époque... [...] » vs. « Y a plus de... euh comment dirais-je de respect de... [...] De l'autre." (T8, p.9)
- « Comparer avec la vie actuelle, ce serait amusant tout ça. [...] » vs. « Oui, parce qu'il y a quand même une sacrée différence. » (T8, p.15)
- « Et y avait donc une vie sociale très importante mais comme dit D. » vs. « (en)fin ça sous-entend par rapport à la télévision, c'est la télévision qui a tout tué entre autres... » vs. « Et l'été, c'est devant toutes les maisons y avait un banc, en pierre, et les gens descendaient et soit parlaient avec les gens qui passaient, soit parlaient avec ceux qui étaient en face ; ils se parlaient au moins. » (T8, p.17)

Dans l'entretien n°10, il s'agit plutôt pour notre enquêté d'exprimer des regrets et de la honte :

- **Regrets de ne pas avoir pratiqué le tendasque dès l'enfance** : « Comme disait mon collègue H. tout à l'heure, avec mon père qui était un Tendasque, un vrai Tendasque, qui lui a parlé avec ses parents de tout petit, j'aurais pu faire ça, on aurait pu mettre en place ça [la pratique du Tendasque]. » (T10, p.3) et **en famille** : « Oui oui oui bon c'est vraiment dommage, et là je sens bien que moi main(te)nant mon père est décédé depuis huit ans, et ma mère ne le parle pas, mes grand-parents sont décédés... » (T10, p.4).
- **Honte de ne pas parler tendasque** : « Je suis même un peu comme honteux, de ne pas savoir le parler quoi...Tout simplement. Ça me, ça me plait pas quoi, voyez... Ouais mais je veux dire mon Dieu t'as même

pas été foutu de d'apprendre ça quand même... Ouais ça me plait pas... » (T10, p.4)

- **Regrets de ne pas avoir enregistré les discussions pour se souvenir des mots :** « Tous ces tous ces mots, que m'ont dit les vieux sur, euh, même sur le métier de berger et tout euh... Plein de fois je me disais oh si j'avais un enregistreur j'aurais enregistré je me serais repassé (en)fin au moins pour le sauvegarder » (T10, p.4)
- **Regrets de la disparition/de l'oubli de mots se référant à des outils spécifiques :** « Y a des outils spécifiques, mais c'est c'est fini, on ne sait plus tous ces, tous ces noms-là voyez... Et puis tout ce qui... correspond aussi à la charette, on sait plus, tous les éléments des chariots et des... C'est fini, oui... C'est c'est vraiment dommage hein, c'est vraiment dommage... » (T10, p.5).

L'enquête de l'entretien n°13 exprime, quant à lui, la nostalgie du passé et les changements advenus dans sa ville :

- « lo da ragazzo, quando attraversavo la strada non guardavo né a destra né a sinistra. lo ho traversato se c'era qualche macchina che... Pazienza! Perché ce n'era una» vs. « E invece adesso, ci sono le macchine parcheggiate da un lato dall'altro non si può più camminare, dappertutto c'è macchine<sup>350</sup>»

---

<sup>350</sup> « Quand j'étais petit, quand je traversais la rue, je ne regardais ni à gauche ni à droite. Je traversais même s'il y avait une voiture... Peu importe ! Parce qu'il y en avait une seule », « Mais maintenant, il y a des voitures garées d'un côté et de l'autre, on ne peut plus marcher, il y a des voitures partout » (notre traduction), (T13, p.16).

- « La piazza centrale dove giocavamo, con il palloncino a Pattetta e a quelle cose là » vs. « ci sono le macchine non si può più fare<sup>351</sup> » (T13, p.16), « “è cambiato molto...” , ”Esatto è diverso...<sup>352</sup>” » (T13, p.16).

### 3.4.3.2.5. Transmission du dialecte et de la culture

Les caractéristiques émergeant de cette thématique de la transmission de la culture et du dialecte sont les suivantes :

**Expression du besoin d'un soutien des politiques culturelles, linguistiques et de l'école pour la sauvegarde et la transmission**

« [Un soutien] **des politiques culturelles ce serait une bonne chose, ce serait plus porteur et plus valable** vis-à-vis de la société, vis à vis du social » (T1, p.7).

« Euh, plutôt **des politiques culturelles ça serait mieux... ce serait l'idéal parce que [...]** il y aurait peut-être une continuité là. » (T2, p.4).

« [Qui doit œuvrer à la transmission ?] Oui d'abord les gens [...] du village, bien sûr, mais **on peut être soutenus par des, soit les écoles soit des personnes qui sont euh, aptes à essayer d'évoluer justement, cette langue** » (T4, p.2).

« [Ce sont les habitants de la vallée eux-mêmes, ou l'école et les politiques culturelles qui doivent ou peuvent aider à transmettre] **Les deux, les deux forcément. L'école aussi, dans la mesure du possible.** » (T5, p.2).

« Ah l'école oui et à l'école il y a **l'atelier de dialecte.** [...] à [...] la Brigue. [...] » (T6, p.2).

« [Vous pensez que les politiques culturelles peuvent aider ?] **Y a tellement de choses à faire euh, au niveau culturel, de la culture et puis peu de moyens...** » (T6, p.2).

« [Ce sont les Brigasques qui doivent le faire ? L'école, les politiques culturelles ?] Ben **le plus de monde possible hein ? [...]** Si c'est possible... » (T7, p.1), « on pourrait peut-

---

<sup>351</sup> « La place centrale où nous avons l'habitude de jouer, avec le ballon à la Pattetta et ces choses-là », « il y a des voitures, on ne peut plus le faire » (notre traduction), (T13, p.16).

<sup>352</sup> « Ça a beaucoup changé [...] Exactement, c'est différent... » (notre traduction), (T13, p.16).



être [...] à l'école, si [...] les instituteurs seraient favorables [...] Oui. [...] y a Marianne, Marianne elle fait... » (T7, p.2).

« Alors l'école est une bonne idée bon, ils diront quelques mots les enfants, quelques mots quoi » (T8, p.2).

« Laissez tomber les politiques [...] c'est à ceux qui le parlent encore de le parler le plus souvent possible, l'école oui, mais bon je pense pas que l'école permettra aux enfants de parler brigasque [...] peut-être ça éveillera leur curiosité par rapport à ça [...]. Mais bon, donc y a une personne actuellement qui fait ça bénévolement, pour [...] que les gosses sachent que ça existe » (T8, p.6).

« Politique culturelle [...] j'y crois pas trop, [\*\*] je pense que c'est soit des gens passionnés, local, soit des gens complètement extérieurs... » (T9, p.3), « [Le tendasque est enseigné à l'école ?] Non, bien sûr que non..." (T9, p.3).

« Politique de l'état pour euh, relancer même euh, cette langue là [...] je suis pas sûr... [...] Mais l'école c'est sûr que ce serait vraiment un bien, [...] parce que là, [...] il y aurait l'effet de groupe euh, on pourrait parler, les enfants pourraient parler de tout-petit, [...] y aurait au moins des échanges spontanés [...] Au moins à l'école, ça serait comme on apprend l'anglais à des enfants de six ans, on pourrait apprendre le dialecte hein... » (T10, p.2).

« "C'è qualcosa al livello della politica culturale?", "Sì! Sì! Parole... [...] Eh no ci sono delle promesse [...] una delle nostre attività principali è quella di andare nelle frazioni con la commedia, con qualco... dove vedi che c'è proprio ancora un substrato di persone che partecipano. Quest'anno [...] non possiamo farlo perché non ci finanziano. [...] Non è molto sostenuto, non sempre... Le intenzioni ci sono io ho visto anche la buona volontà di chi... Però poi qualche necessità o qualche urgenza, qualche priorità che a volte non sono, estremamente necessarie, perché facciamo un po' di lavoro non sempre necessario... E però...<sup>353</sup>» (T11, p.7).

---

<sup>353</sup> [Y a-t-il quelque chose au niveau de la politique culturelle ?] Oui ! Oui ! Des mots... [...] Non, non, non... Non, il y a des promesses, mais, [...] une de nos principales activités est d'aller dans les villages [...] où [...] il y a encore un substrat de personnes qui participent. Cette année [...] nous ne pouvons pas le faire, parce qu'ils ne nous financent pas [...]. Ce n'est pas très soutenu, pas toujours... Les intentions sont là, j'ai aussi vu la bonne volonté de ceux qui [...] des priorités qui parfois ne sont pas, extrêmement nécessaires, parce que nous faisons un travail qui n'est pas toujours nécessaire... Et pourtant... » (notre traduction), (T11, p.7).

« A scuola, facciamo sempre la... Tutti gli anni la recita dialettale, e io un anno ho fatto la scuola estiva, e ho fatto una recita estiva sempre in dialetto ; proprio per fare mantenere ai bambini questa cultura, questa tradizione del dialetto che non vada persa<sup>354</sup>» (T12, p.6), « Se viene deciso di insegnare le lingue e culture regionali nelle scuole, sarebbe una buona idea? da dedicare [al dialetto] ci sono dei concorsi, adesso qua su alla Triora, è sta... Ci sono dei concorsi e fanno dei cortometraggi in dialetto. Io li traduco la parte, anche se non sono più a scuola qua a Triora, e fanno questi cortometraggi in dialetto<sup>355</sup>» (T12, p.8), «“Quindi è al livello locale, regionale?”, “No, è arrivato anche a livello nazionale, ha vinto un premio a livello nazionale. « Il bambino con due gobbe », e poi « Creppo... paese tanto amato » che era una storia sulla Shoah, e avevano fatto questo cortometraggio a Creppo, comunque tutto parlato in dialetto”<sup>356</sup>» (T12, p.8).

« Noi andavamo a fare un'ora di dialogo con i ragazzini [nelle scuole]<sup>357</sup>» (T13, p.15), « “La scuola, la politica, le politiche culturali, non fanno niente per... Fanno qualcosa per salvaguardare? O no niente?”, “No, no [\*\*]. [...] No infatti ; a parte che non si è mai insegnato realmente, ma ci ci accoglievano, se facevamo delle... [...] perché dicevamo, noi, parlando dialetto, italiano, dicevamo ai ragazzini, come si viveva

---

<sup>354</sup> « À l'école, nous faisons [...] chaque année [...] une pièce en dialecte, et une année j'ai fait l'école d'été, et j'ai fait une pièce d'été toujours en dialecte ; juste pour garder cette culture, cette tradition du dialecte pour les enfants, pour qu'elle ne soit pas perdue » (notre traduction), (T12, p.6).

<sup>355</sup> « [Si l'on décide d'enseigner les langues et cultures régionales dans les écoles, serait-ce une bonne idée ?] J'aimerais qu'il y ait un moment pour cela, [...] dédié au dialecte [...] Il y a des concours, maintenant ici à Triora, [...] et ils font des courts métrages en dialecte. Je traduis les scripts, même si je ne suis plus à l'école ici à Triora, et ils font ces courts métrages en dialecte » (notre traduction), (T12, p.8).

<sup>356</sup> « [Donc c'est au niveau local, régional ?] Non, c'est même arrivé au niveau national, ils ont gagné un prix au niveau national. [...] *L'enfant aux deux bosses* et ensuite *Creppo le pays bien-aimé* qui était une histoire sur la Shoah, et ils avaient fait ce court-métrage à Creppo, mais tout était dit en dialecte », (notre traduction), (T12, p.8).

<sup>357</sup> « “Dans les écoles [...] Nous avons l'habitude de faire une heure de dialogue avec les enfants » (notre traduction), (T13, p.15).

**vent'anni fa, trent'anni fa, quarant'anni fa... Prima delle guerra... Se si può trasferire, far capire a loro com'è cambiata la città<sup>358</sup>» (T13, p.16).**

Il ressort de ces extraits entretiens, que l'école revêt une importance toute particulière pour la transmission et la sauvegarde des langues de notre enquête. Si la majorité de nos informateurs reconnaît la nécessité d'une mise en place de projets éducatifs intégrant les langues minoritaires, nous remarquons que, dans les communes françaises, nos informateurs sont dubitatifs quant à une réalisation effective de tel projet sur le terrain. Dans la commune de la Brigue, des cours de brigasque sont pourtant dispensés par une bénévole, mais nous n'avons aucune garantie que cela continue sur le long terme. En Italie, ces projets existent ou existaient, à travers le théâtre et les pièces de fin d'année, comme à Triora par exemple, mais il semble que la place des langues locales accordées au sein de l'école perde également du terrain. En effet, les langues locales étaient auparavant enseignées par des bénévoles intervenant dans les écoles, comme c'était le cas à Vintimille avec Luigi Maccario jusqu'en 1982, ou par des enseignants de matières générales, comme à San Remo avec Anna Blangetti, qui met tout en œuvre pour faire perdurer ces cours, avec la Compagnia Stabile. Mais la question se pose : quand elle ne sera plus en mesure d'assurer ces cours de sanrémasque, y aura-t-il quelqu'un pour assurer la continuité

---

<sup>358</sup> « "L'école, la politique, les politiques culturelles [...] font quelque chose pour sauvegarder ?", "Non, non [\*\*]", "Et ici dans les écoles il n'y a pas d'enseignement ?", "Non, en fait, à part le fait que ça n'a jamais vraiment été enseigné, mais ils avaient au moins l'habitude de nous accueillir, [...] nous faisons [...] un peu de sorties [...] pas seulement de dialecte, mais aussi de l'Histoire et de la culture [...] ; nous disions, nous, en parlant dialecte et en italien [...] aux enfants, comment les gens vivaient il y a vingt ans, trente ans, quarante ans... Avant la guerre... Si vous pouvez transmettre, leur faire comprendre comment la ville a changé"» (notre traduction), (T13, p.16).

de cet enseignement ? Rien n'est moins sûr. Le constat de la pratique des langues locales à l'école est donc pour le moins négatif et objectivement assez pessimiste.

### Existence de matériels pour la diffusion du dialecte

« [Vous avez un journal en breillois ?] **Oui, il y a [...] nous avons rédigé pas mal de choses [...] une petite revue breilloise [...] des textes qui sont en version originale** » (T1, p.8).

« [Des journaux, des émissions, des CD, DVD en breillois : une bonne initiative ?] [...] **c'est une bonne chose mais il faut la traduction.** » (T2, p.5).

« [Avoir un journal, des émissions, des DVD, des CD en breillois ?] **Oui ce serait bien.** Ce serait bien mais moi je peux... Je peux pu\* rien faire quoi... [...] **Oui, oui.** » (T3, p.6).

« [Est-ce que c'est important d'avoir un journal en breillois, ou autre langue de la vallée, des émissions, des CD, DVD ?] **Oui, oui bien sûr ça serait important** » (T5, p.5).

« **Oui, il y aussi des chants**, hein des chants, nous avons, dans l'association nous avons euh, **un recueil de chants, avec donc euh, les chants brigasques etc. Tendasques...** » (T6, p.2), « [Il y a un journal je crois qui existe ?] **Oui [...] A Vastera** » (T6, p.3).

« [Il y a un journal qui existe en brigasque, des émissions, des CD-DVD ?] **Oui** » (T7, p.2).

« **Le journal c'est l'A Vastera** qui existe hein... [...] il est pour les articles principaux il est en trois langues : en français, en italien **et en brigasque**. Voilà **ça permet aux gens de, de faire le lien ou de lire les trois (en)fin ils font ce qu'ils veulent. Voilà, donc, on veut dire que le, le, y a deux parutions par an [...]** Après des des DVD tout ça, non, on en a pas, [...] on a après le dictionnaire euh, français- brigasque brigasque-français qui a été fait par Didier Lanteri " (T8, Pp.13-14).

« **Bon i(l) fallait inventer l'écriture [...]** Et [...] c'est ce qui a été fait euh bien avec madame Vuillaut puis [...] Monsieur Lanteri, [...] le berger dont on a parlé jusqu'à présent... [...] Voilà, **il a inventé l'écriture tendasque.** » (T9, p.5), « [Ce serait bien d'avoir un journal, des émissions, des CD, DVD en tendasque ?] **Ouais ça serait bien,**

mais ça serait pour une minorité hein... [...] Vraiment hein, petite hein... [...] Ça serait bien » (T9, p.7).

« Alors ce qui me fait plaisir aussi c'est de voir des fois à la télé cette émission avec Vaqui, euh « Méditerranée », donc quand je l'entends quand elle parle l'occitan et tout je me dis que quand même, bon, c'est pas perdu c'est sûr hein... » (T10, p.6), « [Est-ce qu'avoir un journal, des émissions, des CD, des DVD en tendasque serait une bonne chose ?] Euh oui ça serait une bonne chose, bien sûr [...] au moins avoir euh, des supports audio [...] même pourquoi pas [...] des DVD, et pouvoir encore filmer des des vieux qui parlent, pour pouvoir euh, entendre l'intonation et le débit quoi voyez... [...] Parce qu'après sur les livres plus ou moins j'ai l'impression que la grammaire on l'a, le vocabulaire on l'a, sur les dictionnaires tout ça » (T10, p.8).

« C'è la compagnia stabile, di teatro dialettale [...] che organizza appunto da 12 anni corsi di dialetto per i ragazzi delle medie. [...] Ci riuniamo, mi sono inventata di tutto, dalla tombola, quindi... Diventa anche una cosa divertente, e diventa appunto un tuffo nel passato, per quelli che, che son di queste parti e hanno vissuto qui...<sup>359</sup> » (T11, p.6), « Ci sono degli incontri appunto, alcuni dei quali li gestiamo noi... E... Che facciamo non solo degli incontri teorici su quello che può essere appunto la storia di Sanremo, e, il, i riferimenti appunto dialettali... e, eh, e poi facciamo anche delle, delle passeggiate proprio, per conoscere la città vecchia [...] E poi collateramente poi ogni tanto sei riesce qualcuno con delle conferenze<sup>360</sup> » (T11, p.7).

« "C'è un giornale in Sanremasco?", "Dunque, c'è il giornale della famiglia sanremasca, che si chiama *A Gardiöra*, cioè la guardiola che sta a vedere tutto... No s'è la cosa dei castelli, così... E dove ci sono delle rubriche e ci sono, c'è la pubblicazione anche di alcune cose mie che avevamo scritte, di... Non so, di qualcosa

---

<sup>359</sup> « Il y a la compagnie permanente de théâtre dialectal [...] qui organise précisément depuis 12 ans des cours de dialecte pour les enfants du collège [...] Nous nous réunissons, j'ai tout inventé, du bingo, donc ... Cela [...] devient précisément un plongeon dans le passé, pour ceux qui sont du coin et ont vécu ici ... » (notre traduction), (T11, p.6).

<sup>360</sup> « Il y a des rencontres [...] sur l'histoire de Sanremo, et les références dialectales [...], nous faisons aussi des promenades pour connaître la vieille ville [...]. Et puis parfois [...] quelques conférences », (notre traduction), (T11, p.7).

di descrittivo così, poi ci sono delle, non so, poesie o beh varie”, “Ancora attuale?”, “Sì, sì sì, ce l’ho, ce l’ho lì, non so... se...”<sup>361</sup>» (T11, p.9).

« CD e DVD ci sono le nostre commedie che attualmente, poi c’è, esiste ancora, fatti un po’ di tempo fa, il... Qualcosa che riguarda la musica, e dei brani musicali di canzoni in Sanremasco cantate, sì. [...] In TV abbiamo fatto delle cose, ancora recentemente per TV, vabbè, adesso col computer comunque queste... Eh, abbiamo registrato dei pezzi per un programma che è voluto dal proprietario della Ariston, che s’intitolava « le 5 della sera », e dove abbiamo fatto delle cose sul 10-15 minuti, eh, registrate, eh registrate, o a casa nostra, o riprese, appunto mi figlia si è dato da fare, e montate poi, ultimamente. Eh, in televisione, quando esisteva « telesanremo » ecc. Passavano i nostri, passavano i nostri DVD, passavano le nostre commedie<sup>362</sup>.

« Faccio quelle traduzioni, oltre mmm quella della recita estiva ho fatto proprio la... L’avevo proprio creata, e poi l’avevo tradotta in dialetto. Ogni bambino si istruì con la sua parte<sup>363</sup>» (T12, p.6).

« Con la compagnia dialettale, abbiamo fatto la livella di tutto, recitata in Ventimigliese con con gli attori che facevano il fantasma e la. Eh, sì. [...] se ci riusciamo, mettiamo anche quella perché oltre tutto attira e...<sup>364</sup>» (T13, p.15).

---

<sup>361</sup> « “Y a-t-il un journal en Sanrémasque ?” “Il y a le journal de la famille de Sanremo, qui s’appelle *A Gardiöra*, c’est-à-dire le gardien qui voit tout... Il y a le sujet des châteaux, donc... Et [...] il y a aussi la publication de certaines des choses que nous avons écrites [...] puis il y a quelques [...] poèmes ou diverses choses... ”, “C’est toujours d’actualité ?”, “Oui, oui oui, je l’ai, je l’ai là” » (notre traduction), (T11, p.9).

<sup>362</sup> « CD et DVD, il y a nos comédies [...] actuellement, puis [...] il y a encore [...] Quelque chose sur la musique, et certaines chansons chantées en Sanrémasque [...] Nous avons fait quelques choses, encore récemment pour la télévision [...], nous avons enregistré quelques morceaux pour un programme voulu par le propriétaire d’Ariston, qui s’appelait “5 heures du soir”, [...] édités dernièrement. Et [...] quand il y avait “*Telesanremo*”, etc. Nos DVD sont passés, nos comédies sont passées.” » (notre traduction), (T11, p.10).

<sup>363</sup> « Je fais ces traductions, en plus de la pièce de l’été, [...] créée, et ensuite je l’ai traduit en dialecte. Chaque enfant a appris sa partie » (notre traduction), (T12, p.6).

<sup>364</sup> « Avec la compagnie dialectale, nous avons fait un peu de tout, joué en Vintimillais avec les acteurs jouant le fantôme [...] si on peut, on fait ça aussi parce que ça attire, et... » (notre traduction), (T13, p.15).

« A Ventimiglia abbiamo, l'ha fondato il nostro fondatore, il fondatore della compagnia, nel '46, ha trovato il modo, bene, di fondare un giornale, per curare gli interessi locali. Si chiama *La voce intemelia*. E, e, e noi la curiamo ancora oggi. Ma oggi, facciamo cosa possiamo ecco... C'è... È diffusa ancora... Ma è quasi 2000 abbonati quindi... È diffusa. [...] È mensile. Non di più<sup>365</sup> » (T13, p.17), « Abbiamo fatto qualche CD, qualche DVD, qualche cassetta ; abbiamo, avevamo anche una corale, una corale femminile, che cantava le canzoni del porto, e quando, quando ha prodotto, ha prodotto tantissime cose, e le abbiamo, le abbiamo diffuse, ed era anche una corale sentita anche registrato c'è quello che è stato fatto nel passato...<sup>366</sup> » (T13, p.17), « Il giornale lo facciamo, ma, fino fino a 5-6 anni fa, aveva 4-5 interventi dialettali nel... Nelle sue pagine, ed erano seguitissime, e seguiti ; poi questi qui si sono trasferiti in Internet [...]. E poi se posso, dal direttore del giornale, faccio pubblicare anche su *La Voce*<sup>367</sup> » (T13, p.17).

«Rimane ancora il sito della compagnia...», "Eh beh sì. È l'ultima spiazza. Io mi ci sono riversato perché, è l'ultima spiazza"<sup>368</sup> » (T13, p.17).

En ce qui concerne les matériaux en langue locale, dans les différentes communes de nos entretiens d'enquête, nous pouvons dire que beaucoup d'initiatives ont été mis en oeuvre par les acteurs des différentes associations, pour la sauvegarde et la diffusion

---

<sup>365</sup> « À Vintimille [...] notre fondateur a fondé [...] *la Cumpagnia*, en 1946, il a trouvé un moyen, [...] de fonder un journal, de s'occuper des intérêts locaux. Ça s'appelle *La Voce Intemelia*. [...] Nous l'éditions encore aujourd'hui [...] il y a presque 2000 abonnés [...] C'est mensuel. Pas plus » (notre traduction), (T13, p.17).

<sup>366</sup> « Nous avons fait quelques CD, quelques DVD, quelques cassettes ; [...] nous avons aussi [...] une chorale de femmes, qui chantait les chansons du port, et [...] elles ont produit beaucoup de choses, et [...] nous les diffusons [...] aussi, les enregistrements, c'est ce qui a été fait dans le passé... » (notre traduction), (T13, p.17).

<sup>367</sup> « Jusqu'à il y a 5-6 ans, il avait 4-5 interventions dialectales dans [...] ses pages, et elles étaient [...] très suivies ; puis celles-ci ont été mises sur Internet [...] Et puis, si le directeur du journal me le permet, je publie aussi dans *La Voce* » (notre traduction), (T13, p.17).

<sup>368</sup> « Il y a encore Le site de la *Cumpagnia*? », "Eh bien, oui. C'est la dernière chance. Je m'y suis donné à fond parce que c'est la dernière chance" » (notre traduction), (T13, p.17).

de leur langue. Pratiquement tous on choisit de transcrire leur langue, au moyen de lexiques : nous avons, par exemple, le lexique français-tendasque, le lexique français brigasque, le lexique français breillois, le lexique italien-vintimillais, le lexique italien-sanrémasque ; nous n'avons en revanche pas trouvé de lexique pour le triorasque et pour le pignasque, mais il existe d'autres ouvrages de type narratif.

Certains lexiques sont accompagnés de CD, pour permettre l'apprentissage de la prononciation dans la langue locale : c'est le cas pour le lexique français-breillois. Ces associations ont aussi publié des recueils de poésies, des livres de recettes et certains essayent d'alimenter de manière très régulière des sites internet dédiés à leur langue et à l'histoire et aux traditions qui lui sont liées. C'est notamment le cas de la Cumpagna dei Ventemigliusi<sup>369</sup>, dont le site internet est très fourni et bien documenté.

*Page d'accueil du site de la Cumpagnia d'i Ventemigliusi, à gauche : les différentes sections*

- LAPIDE OPISTOGRAFA
- PIATTAFORMA GIREVOLE
- S.N.C.F. a Ventemiglia
- U NOSTRU TÜBU

**ARTICOLI**

SEZIONI

INIZIATIVE

ORGANIZZAZIONI

ISTITUZIONALI

A Ventemigliusa TEATRU

PAROLE NUSTRAE

VENTEMIGLIUSU SCRITU

CANTI E CANZONI

U BERRIUN

ILLUSTRI CITTADINI

BIOGRAFIE

AGOSTO MEDIEVALE

BATTAGLIA DEI FIORI

UNIONE INTEMELIA

ALIMENTAZIONE INTEMELIA

CUCINA INTEMELIA

POPOLAZIONE

TRADIZIONI INTEMELIE

USANZE POPOLARI A Ventemiglia

SECOLI DI STORIA

LUOGHI DI SEI ETA' STORICHE

ELABORATI ON LINE

ARCHIVIO DI STATO

TERRITORIO INTEMELIO

MARINA LOCALE

TOPONOMASTICA

STRADE LOCALI

GUIDA LOCALE

ASTRO INTEMELIA

ENTI ed ENTITA' LOCALI

FRONTE INTEMELIO 1940-45

LIBRERIA LOCALE

RICORDI - VINTAGE

A CA' d'u SCITU

PALEOGEOGRAFIA INTEMELIA

ECONOMIA INTEMELIA

## Cumpagnia d'i Ventemigliusi

**Gli obiettivi**

La **Cumpagnia d'i Ventemigliusi**, fondata nel 1927, si propone di mantenere vivo il dialetto e le tradizioni di Ventemiglia, di far conoscere la sua storia, difendere i suoi monumenti, le sue bellezze naturali e di aiutare tutte le iniziative atte al suo progresso.

**Profilo dell'Associazione**

La **Cumpagnia d'i Ventemigliusi** è stata una delle prime associazioni territoriali che, negli Anni Venti, si formarono in Liguria. Il suo atto di nascita risale al 21 Aprile 1927, solo qualche anno più tardi della creazione de "A Campanassa" in Savona, de "A Compagna" in Genova e del "Cumitau Naçionale d'e Tradighe Munegasche", che sono le più antiche e che ora, insieme con la nostra e a tante altre associazioni Liguri, si sono riunite nella "Consulta Ligure".

È stata fondata da un gruppetto di persone appassionate delle tradizioni e de "u nostru parlä", fra loro Filippo Gigliu Rostan ed Emilio Azaretti. Si dette uno statuto sul modello delle antiche compagne medievali, che erano formate da tutte le famiglie del contado. Di queste antiche associazioni, la **Cumpagnia** ha mantenuto i Consoli, che sono alla testa del Consiglio, come del Parlamento, che è l'adunanza generale di tutti i Soci.

L'Associazione non ha scopo di lucro e le attività culturali saranno sempre improntate ed ispirate a questo principio. Base fondamentale dell'attività associativa è il volontariato il quale, operando anche con denaro pubblico, svolge un servizio sociale.

Per essere Soci della **Cumpagnia** bisogna: essere nato a Ventemiglia o esservi domiciliato da almeno venti anni o essere figlio di padre e di madre originari della Zona. Parlare il ventemigliese, o fare il possibile per parlarlo. Essere presentato da un Socio.

Potranno domandare l'iscrizione anche quanti, non trovandosi nelle condizioni del precedente articolo: siano iscritti dalla nascita nel Comune di Ventemiglia. Siano figli di genitori residenti a Ventemiglia. Facciano parte delle Sezioni della **Cumpagnia**. Lavorino, a qualunque titolo, per gli scopi associativi. Dimostrino interesse per la storia, le tradizioni ed al parlare di Ventemiglia. Vivano nella Zona Intemelja e si interessino della vita della **Cumpagnia** e delle sue attività.

I Soci si impegnano a versare ogni anno la quota associativa, ritirando la tessera che sarà presentata loro da un Socio incaricato. I Soci hanno diritto di voto nel Parlamento ordinario, anche in caso di partecipazione temporanea alla vita associativa. Dovranno prestare la propria attività sociale, come a quella delle sezioni, a titolo assolutamente gratuito.






<sup>369</sup> « Home ». <https://www.cumpagniadiventemigliusi.it/>. Consulté le 23 août 2021. Cf. image de la page d'accueil du site internet.



L'ouvrage qui nous semble le plus complet didactiquement et le plus adapté à l'apprentissage, notamment pour les enfants, est celui qui a été créé par Marie-Elisabeth Guido, une « méthode d'apprentissage pour petits et grands » : *Legiu è scrivu a lengua tendasca, Je lis et j'écris le tendasque*<sup>370</sup>. Nous saluons les efforts fournis par l'auteure et par toutes les personnes qui l'ont aidée à la réalisation de cet ouvrage de qualité pour la sauvegarde du tendasque.

**Expression de l'optimisme ou du pessimisme,  
Quant à la diffusion et la sauvegarde de la culture et du dialecte**

« Oui, oui oui, bien sûr, et moi je dis, ça serait important, mais **c'est pas possible** [...]. **C'est très compliqué**, [...] beaucoup de Breillois sont partis de Breil, et **tous ceux qui sont même plus jeunes que moi, ils ne parlent plus breillois.** » (T2, p.4).

« **Ah oui oui, ah oui, je pense que oui** » (T3, p.3), « **Ce serait bien mais c'est pas facile** hein... [...] L'instituteur qui essaie déjà de, **de transmettre** un peu le... **quelques mots breillois** disons à l'école aux enfants, mais bon, **ce qu'il en restera je ne sais pas.** » (T3, p.5).

« **Le but de l'association la Soucéta Briïenca, [est] d'essayer de garder justement et de perpétuer le patois breillois.** » (T4, p.2).

« [La langue et la culture aussi ?] **La langue et la culture oui.** » (T4, p.2).

« [Est-ce que les différentes cultures de chaque village doivent être sauvegardées et transmises ?] **Oui.** », « [Pourquoi ?] **Pour pas se perdre** », « [Pour garder l'identité c'est ça ?] **Oui, [...] pour avoir le lien avec le passé et pour savoir que, y a des personnes qui nous ont transmises tant de belles choses.** » (T5, p.2).

« [Est-ce que la langue a tout intérêt à être sauvegardée et transmise ?] **Ah oui, parce qu'elle est très belle.** [...] **Fin, c'est la langue et ce qui va avec, parce que le problème,**

---

<sup>370</sup> Guido Marie-Elisabeth, *Legiu è scrivu a lengua tendasca, Je lis et j'écris le tendasque*, Ed. G. M-E., Bar-sur-loup, 2018.

c'est quand on fait disparaître une langue, on fait disparaître tous les contours, donc c'est ça le problème... », « [Tout ce qui est culturel, c'est ça ?] Oui absolument, quand [on] perd la langue en premier [on] perd le reste ensuite. » (T5, p.4).

« C'est important de garder quelques expressions euh, des tournures etc. Parce qu'on pourra pas tout garder, mais je pense que certaines choses on pourra. » (T5, p.4).

« [Est-ce qu'on doit sauvegarder et transmettre les différentes cultures présentes dans la vallée ?] Ben, oui sauvegarder mais bon faut être réaliste [...] ça frise presque un peu le folklore malheureusement [...] maintenant ça se limite quand même à une partie peu importante de la population, voilà. » (T6, p.2).

« [Est-ce que vous pensez que le dialecte peut être encore transmis] Oui, oui. Il y a des enregistrements qui ont été faits, euh on a des émissions télé, y a « maquis » qui est venue là, on a fait toute une émission en brigasque sur le rattachement, euh, y a aussi d'autres émissions sur FR3, où on demandait de parler brigasque donc on a organisé des causeries à terrasses de bar euh, où les gens donc euh, faisaient des récits de, du quotidien en brigasque. » (T6, p.2).

« [Sauvegarder et transmettre la culture brigasque ?] Euh, oui, bien sûr. Faudrait que ça reste quand même, hein... », « [Pourquoi ?] Beh parce que [...] faut garder les [...] traditions de nos anciens, de, il faut que ça reste ancré dans [...] les cerveaux de tous les jeunes, de tous les... [\*\*] » (T7, p.1).

« [Vous pensez que c'est possible ?] Oui, pourquoi pas. » (T7, p.1).

« [Vous pensez que [le journal] c'est un bon moyen de sauvegarder le patrimoine ?] Ben [...] c'est un des moyens oui. Après euh... » (T7, p.2).

« Si on peut on fera tout pour [Sauvegarder la culture et le dialecte brigasques] en tous les cas... [...] Je sais pas si on va y arriver, parce que on commence à vieillir voilà, [...] y a pas beaucoup de jeunes autour la table » (T8, p.4).

« Sauvegardées oui, transmises [...] ça va être compliqué hein... [...] Si je prends mon exemple euh, moi je suis dans le sport euh, j'ai j'ai j'ai pas le temps de m'occuper de ce genre de truc... Parce que là i(l) faut, i(l) faut être intéressé il faut passer son temps hein... » (T9, p.2), « Malheureusement y a plus de gens comme moi [...] Que de gens prêts à reprendre et à sauvegarder, [...] aujourd'hui les gens i(ls) se dispersent dans d'autres activités [...] mais c'est comme ça, et donc euh je pense que [...] c'est ça qui fait que ça accélère la disparition du, de la culture, de la langue ou du savoir-faire » (T9, p.3).

« [Il vous semble difficile de transmettre le tendasque ?] **Ouais, franchement ça me paraît difficile** hein... » (T9, p.5).

« [Les cultures de la vallée doivent être sauvegardées et transmises ?] Ah oui bien sûr [...] **Pour pouvoir transmettre ça aux générations qui suivent et... éviter que ça parte dans l'oubli [...] c'est quand même notre histoire et nos racines** quoi... Faudrait pas [...] **que ça disparaisse** quoi hein [...] **c'est bien qu'i(l) y ait des gens [...] qui s'y attèlent et qui essaient [...] de faire en sorte [...] de sauver ça** quoi hein... » (T10, p.2), « **Ce qu'i(l) faudrait qu'on fasse avec mon collègue H., c'est essayer de se parler tendasque entre nous, [...] on pourrait s'améliorer l'un avec l'autre. [...] ça pourrait devenir un réflexe... de se parler tendasque.** » (T10, p.4), « **Bien sûr, [...] ça doit être [...] transmis, bon, ça va être dur, sauvegardé** euh, on compte sur vous et sur les gens comme monsieur Lanteri et mon cousin Jacques, qui ont, qui font beaucoup quoi hein... » (T10, p.6), « [À sauvegarder de toute urgence ?] **Ah oui ! [...] À l'oral euh ouais**[...]. Comme disait mon collègue, c'est un peu (en)fin par paresse, parce qu'on a autre chose à faire, on a d'autres centres d'intérêt. » (T10, p.8).

« “Può essere salvaguardata la cultura, e il dialetto?”, “La cultura... In parte sì, senz'altro, il dialetto si va ahimè perdendo sempre più. Rimane appunto qualche espressione tipica, qualche esclamazione [...] se da adulti ricordano anche solo un'esclamazione o una parolaccia, un epiteto o una cosa è già comunque un riferimento con la propria realtà. Col luogo dove si vive”<sup>371</sup>» (T11, p.7).

« “Secondo Lei, si può ancora cercare di salvaguardare ?”, “Nel futuro è quello che ho tentato di fare e che tento di fare tuttora [...] Però eh, quello che si può fare”<sup>372</sup>» (T11, p.8).

---

<sup>371</sup> « “La culture peut-elle être sauvée, et le dialecte ?”, “La culture... En partie oui, certainement, le dialecte se perd hélas de plus en plus. Il reste juste quelques expressions typiques, quelques exclamations [...] si les adultes se souviennent [...] juste d'une exclamation ou d'un gros mot, d'une épithète ou quelque chose [c'est déjà une référence à la réalité, avec le lieu où l'on vit” » (notre traduction), (T11, p.7).

<sup>372</sup>« “À votre avis, peut-on encore essayer de sauvegarder ? ”, “À l'avenir, c'est ce que j'ai essayé de faire et ce que j'essaie encore de faire [...]. Mais [...] ce qui peut être fait.” » (notre traduction), (T11, p.8).

« “La cultura, il dialetto di Triora possono essere salvaguardati? E come?”, “Ma, sarebbe bello, e che purtroppo tra i giovani si va molto perdendo il dialetto, perché una volta le famiglie, c’è, una volta, c’è, si sposava tra persone dello stesso paese, addirittura anche tra parenti, e quindi, il dialetto era mantenuto. Adesso invece, c’è si sposa con persone di fuori, okay quindi, si tende molto a... A parlare italiano”<sup>373</sup>» (T12, p.6).

**« Il dialetto è in grande difficoltà, E tra un po’... Noi abbiamo scritto tutte le cose che potevamo scrivere, perché si conservassero. Ma se c’è poi chi le legge : se non c’è nessuno che le sa leggere, è come se non le avessimo scritte<sup>374</sup>»** (T13, p.13).

**« Molti abbonati si lamentavano : “ma tutto questo dialetto che non riesco a leggere, non lo capisco...”. E quindi, bisogna dare un colpo al cerchio e uno alla botte, e non metterlo più sul *La Voce intemelia*, lo mette in un posto dove se vuoi ci vai, e se non vuoi, non ti lamenti eh?!<sup>375</sup>»** (T13, p.17).

Les impressions qui émergent des extraits de nos entretiens d’enquête semblent dépeindre un tableau mitigé, mais assez sombre en ce qui concerne la sauvegarde et la transmission des langues locales.

Nous avons une opposition espoir-désespoir dans presque tous les témoignages, où s’alternent l’expression du souhait que la langue perdure, avec l’utilisation du

---

<sup>373</sup>« “La culture, le dialecte de Triora peuvent-ils être sauvegardés ? Et comment ?”, “Et bien, ce serait bien, [...] malheureusement parmi les jeunes le dialecte se perd, parce qu’autrefois [...] on se mariait entre personnes du même village, même entre parents, et alors, le dialecte se maintenait. Maintenant, [...] les gens se marient avec des gens de l’extérieur, [...] donc, ils ont tendance [...] à parler italien.”» (notre traduction), (T12, p.6).

<sup>374</sup> « Le dialecte est en grande difficulté, et dans peu de temps... Nous avons écrit toutes les choses que nous pouvions écrire, afin qu’elles soient préservées. Mais [...] s’il n’y a personne qui peut les lire, c’est comme si nous ne les avons pas écrits » (notre traduction) (T13, p.13).

<sup>375</sup> « Beaucoup [...] d’abonnés se plaignaient : "mais tout ce dialecte, je ne peux pas le lire, je ne le comprends pas...". Et donc, il a fallu contenter le plus grand nombre, et ne plus le mettre sur *La Voce intemelia*, mais le mettre dans un endroit où si tu veux tu y vas, et si tu ne veux pas, tu ne te plains pas, hein ! » (notre traduction) (T13, p.17).

conditionnel, et l'expression de l'impossibilité de transmission et de sauvegarde, marquée par l'utilisation de la négation et/ou de termes à connotation péjorative. Cette opposition entre espoir et désespoir est souvent articulée par la conjonction de coordination « mais ». Nous présentons ces observations dans le tableau suivant.

| Transcriptions | Expression de l'espoir   | Marqueur d'opposition (ou de cause) | Expression du désespoir   |
|----------------|--|-------------------------------------|---|
| T2<br>(p.4)    | Ça serait important,   | mais                                | C'est pas possible.<br>C'est très compliqué.  |
| T3<br>(p.5)    | Ce serait bien   | mais                                | C'est pas facile hein...  |
| T5<br>(p.4)    | C'est important de garder quelques expressions euh, des tournures etc. | Parce qu'                           | On pourra pas tout garder, mais je pense que certaines choses on pourra.  |
| T6<br>(p.2)    | Oui sauvegarder malheureusement. »                                     | mais bon                            | faut être réaliste [...] ça frise presque un peu le folklore[...] maintenant ça se limite quand même à une partie peu importante de la population, voilà. |
| T7<br>(p.1)    | Faudrait que ça reste quand même, hein... »                            |                                     |   |
| T8<br>(p.4)    | Si on peut on fera tout pour   |                                     | Je sais pas si on va y arriver, parce que on commence à vieillir  |

|                      |  |                 |  |
|----------------------|--|-----------------|--|
|                      |  |                 | voilà, [...] y a pas beaucoup de jeunes autour la table »  |
| <b>T9</b><br>(p.5)   | Sauvegardées oui                             |                 | transmises [...] ça va être compliqué hein... ça me paraît difficile hein...   |
| <b>T11</b><br>(p.7)  | Bien sûr, [...] ça doit être [...] transmis, |                 | Bon, ça va être dur, sauvegardé le dialecte se perd hélas de plus en plus. Il reste juste quelques expressions typiques, quelques exclamations (notre traduction). |
| <b>T12</b><br>(p.6)  | Ce serait bien,                              | malheureusement | [...] parmi les jeunes le dialecte se perd (notre traduction).   |
| <b>T13</b><br>(p.13) |  |                 | Le dialecte est en grande difficulté, et dans peu de temps... (notre traduction).  |

Bien que les locuteurs expriment l'espoir de pouvoir sauvegarder leur langue, le constat d'ensemble paraît plutôt pessimiste.

#### Expression d'une transmission familiale partielle

« Les enfants, je dis quelques mots comme ça, ça les amuse, ils les connaissent aussi les hameaux hein, d'ailleurs souvent quand ils m'énervent je leur parle en brigasque » (T8, pp.4-5).

« “[Il dialetto] Lei cerca di trasmetterlo comunque?”, “Sì. Con mio nipote, ad esempio, quando viene gli parlo sempre dialetto. E lui mi risponde dialetto”<sup>376</sup>» (T12, pp.7-8)  
« È importante, se ognuno fa così, si si...[...] [il dialetto] si salva<sup>377</sup>» (T12, p.8).

### Expression des difficultés de transmission familiale

« Mes enfants, petits-enfants, [...] ils aiment bien que je leur parle en breillois, mais, ils n’arrivent pas, de temps en temps ils me disent quelques mots en breillois, mais si, ils.... [...] Ma fille elle comprend le breillois, mais elle le parle pas » (T2, p.2).

« Le fait que les parents ne le parlent pas, on arrive pas à avoir un suivi » (T4, p.2).

« Avec les enfants c’est difficile, hein, j’ai essayé de leur apprendre mais euh, ils le comprennent mais ils le parlent pas. [...] Donc avec les copains, avec euh, on le parle souvent nous [...] c’est difficile parce que moi personnellement j’ai essayé avec mes enfants et j’ai pas réussi. » (T7, p.2).

« C’est pas évident de faire parler les enfants parce qu’il faut le pratiquer » (T8, p.2).

« Souvent leurs parents des gosses qui sont maintenant à l’école ne parlent pas brigasque, donc on a loupé un tour déjà hein » (T8, p.6).

« Si les parents ne parlent pas le dialecte à la maison [...] un fils de tendasque ou un petit-fils de tendasque [...] ne le parlent pas... » (T10, p.2).

« Ma mère était de Nice et mon père de Tende, donc de tout petit on ne m’a jamais parlé tendasque, je l’ai toujours entendu et j’ai jamais vraiment osé le parler, [...] quand j’étais gamin je parlais tendasque je parlais, je criais, je me mettais à hurler, [...] mais [...] je le parlais pas, du coup maintenant [...], adulte, quelques mots je les connais hein, mais [...] c’est vraiment pas évident. » (T10, p.3).

« Avec mon père qui [...] un vrai tendasque qui lui a parlé avec ses parents de tout petit, j’aurais pu faire ça, on aurait pu mettre en place ça. Moi j’étais enfant, j’ai pas réalisé mais mon père de tout petit s’il m’avait parlé tendasque, j’aurais eu le réflexe

---

<sup>376</sup> « [Le dialecte] “Vous essayez de le transmettre ?”, “Oui. Avec mon neveu par exemple, quand il vient, je lui parle toujours en dialecte. [...] Et il me répond en dialecte. [...] Et aussi avec ma nièce, [...] quand elle vient je lui parle en dialecte. “» (notre traduction), (T12, pp.7-8)

<sup>377</sup> « C’est important, si tout le monde le fait... [...] [Le dialecte] se sauvegarde. » (notre traduction), (T12, p.8).

de lui parler tout le temps en tendasque, ça aurait été génial et ça aurait été naturel et j'aurais pas eu cette gêne, parce que j'étais vraiment gêné, de vouloir, d'essayer de parler tendasque avec mon père, et après ça finissait par une fourberie par un éclat de rire parce que j'estropiais les mots, je massacrais les mots et j'osais pas, j'avais comme une espèce de timidité, [...] de honte de ne pas savoir le parler, parce que [...] faut bien apprendre hein, [...] mais, je sais pas grand-chose en fait [\*\*]. » (Pp.3-4), « Quand je vois mes cousins je parle français et eux ils parlent tendasque avec leurs parents mais moi entre nous on se parle français. Euh, j'aurais honte, pas si honte que ça de leur parler un mauvais tendasque mais on parle, on se voit pas suffisamment pour parler tous les jours... » (T10, p.4).  
« I miei, genitori, fra di loro si parlavano il dialetto, ma con me e con mio fratello parlavano italiano<sup>378</sup>» (T12, p.6).

**Expression d'une transmission prohibée/auto-prohibée par conformisme, volonté d'intégration, ou par peur du rejet et de la discrimination**

La notion d'auto-odi (haine de soi) est caractéristique de ce qu'il se passe chez les locuteurs de nos communes d'enquête. Les conséquences psycholinguistiques de la minoration d'une langue par rapport à une langue dominante portent à ce type de phénomène. Selon Colonna (2020 : 30) l'auto-odi est un « autodénigrement de soi et de la communauté dans laquelle ce soi tire ses racines ». La langue et sa pratique sont stigmatisées, prohibées, ce qui crée chez les locuteurs cet autodénigrement de leur identité sociolinguistique. Selon ce que nous pouvons lire sur la page internet dédiée à la présentation de l'ouvrage *La "haine de soi" en sociolinguistique* (Carmen Alén Garabato, Romain Colonna, 2016) :

---

<sup>378</sup> « Mes parents parlaient dialecte entre eux, mais avec moi et mon frère ils parlaient italien.»



La notion d'auto-odi est essentielle dans la compréhension des processus de substitution et d'abandon individuel et/ou collectif d'une langue en situation de domination, de minoration et d'idéologisation diglossique. Elle conduit le locuteur d'une manière radicale et définitive à l'abandon de sa langue, de sa non-transmission mais aussi à un combat parfois véhément à l'égard de ses origines<sup>379</sup>.

Le phénomène d'auto-odi nous permet de mieux comprendre le fait que certains locuteurs aient préféré ne pas transmettre la langue d'origine des villages à leurs enfants, comme c'est le cas pour la quasi-majorité de nos enquêtés. Ce témoignage de manque de transmission se retrouve dans les extraits suivants :

**« Il y avait des familles qui ne voulaient pas parler à leur enfant en breillois, parce que, ils disaient que ça leur portait un tort, à l'école. »** (T2, p.4).

**« J'ai un copain, y, pourtant on était du même âge, il parlait pas du tout breillois, pas du tout, pas du tout. Ses parents entre eux les parents parlaient breillois, mais ils ne parlaient pas aux enfants en breillois. »** (T2, p.4).

**« [Transmettre aux générations futures ?] Ah oui, oui, oui, bien sûr, bien sûr. [...] La langue mais pas tellement, non, même j'ai pas appris à mes enfants le parler breillois parce que, à l'école, c'est vrai que ça nous, ça décapait un peu quand y avait des rédactions... On avait souvent les mots breillois qui nous venaient à l'esprit et pas les mots français »** (T3, p.4).

**« [Donc vous avez choisi d'éviter de, de transmettre ?] Voilà, voilà. »** (T3, p.4)

**« Bon [...] au début il y a eu tellement [...] de périodes un peu répressives, pas répressives mais de méfiance [...] par rapport au dialecte des mouvements peut-être**

---

<sup>379</sup> « AUTO-ODI. - La "haine de soi" en sociolinguistique, Carmen Alén Garabato, Romain Colonna - livre, ebook, epub ». [https://www.editions-harmattan.fr/index\\_harmattan.asp?navig=catalogue&obj=livre&razSqlClone=1&no=52148](https://www.editions-harmattan.fr/index_harmattan.asp?navig=catalogue&obj=livre&razSqlClone=1&no=52148). Consulté le 6 août 2021.

entre guillemets **indépendantistes** ou autre, **que des politiques se sont souvent méfiés des gens qui défendaient le dialecte.** » (T6, p.2).

« Avant [...] mes parents parlaient français » (T8, p.5).

« “[Si devono] insegnare [i dialetti?]”, “Deve muoversi la questione...”(T13, p.13), “E ancora non c’è niente?”, “No, no, no... Allora le racconto un particolare, che : **nella scuola Le dico, negli anni fino agli anni '82, andavamo nelle scuole facevamo, quando la maestra che avrebbe dovuto, che faceva parte della compagnia, quindi che avrebbe dovuto sostenere la questione del dialetto [XXX], ha proibito di insegnare il dialetto alle scuole, non perché lo abbia voluto lei, ma perché il ministero le ha dato la, la diritta di non... beh, di evitare dialetto, perché bisogna parlare l’italiano. E questa lì, è già dovere perché era la sua carriera, e proprio con lei, ha detto : « mi dispiace, non si può più! [...] Così.[...] si è perso<sup>380</sup>»** (T13, p.14).

La menace d’exclusion sociale, de répressions, la pression sociale exercée dans les villages devenus français et le désir d’assimilation, d’intégration à la nouvelle patrie, ont ainsi fragilisé la culture, la langue et l’identité même des locuteurs ; ceci, par le déclenchement chez la plupart d’entre eux d’un processus d’autodénigrement et de rejet du « patois, [perçu comme un] symbole oppressant et humiliant de l’infériorité et de l’infirmité humaines et sociales » (Colonna, 2020 : 176). Au moment où ce déclenchement s’est produit, Il s’est opéré le début d’une rupture de transmission

---

<sup>380</sup> « [Les dialectes] doivent être enseignés ?”, “ C’est ça, bonne question...” » (notre traduction), (T13, p.13), « [Il n’y a toujours rien ?] Non, non, non... [...] Jusqu’en ‘82, nous sommes allés dans les écoles, et [...] l’enseignante [...] qui faisait partie de la Cumpagnia, donc qui aurait dû soutenir la question du dialecte [XXX], a interdit d’enseigner le dialecte dans les écoles, non pas parce qu’elle le voulait, mais parce que le ministère lui a donné le, l’ordre de ne pas... enfin, d’éviter le dialecte, parce qu’il faut parler italien. Et que là, c’est déjà le devoir parce que c’était sa carrière ; et elle, elle a dit : "Je suis désolée, vous ne pouvez plus !" [...] ça s’est passé comme ça [...] C’est pourquoi ça s’est perdu ? “ Oui, ça s’est perdu ” » (notre traduction), (T13, p.14).

intergénérationnelle, qui a eu pour conséquences ce que nous avons constaté lors de notre enquête : une perte linguistique considérable.

**Observation d'une transmission majeure du dialecte en Italie, et quelques observations d'Italien sur les dialectes de la partie française**

« Parce que même côté italien [...] je trouve qu'ils parlent plus que nous quand même [...] Y a des jeunes en Italie... [...] dans la « Vastera » et les communes... [...] Ils parlent plus que nous ils parlent, d'ailleurs, ils le parlent très très bien le brigasque. » (T8, p.7).

« Le piémontais y a plus de jeunes et c'est assez surprenant d'ailleurs, le Piémont... [...] Oui bien le piémontais déjà il y a les chansons [...] La chanson est une bonne façon de garder une langue..." (T8, p.6).

« Con varie persone anziane del paese parlo dialetto<sup>381</sup> » (T12, p.6), ci sono dei concorsi, adesso qua su a Triora, è sta... Ci sono dei concorsi e fanno dei cortometraggi in dialetto. Io li traduco la parte, anche se non sono più a scuola qua a Triora, e fanno questi cortometraggi in dialetto<sup>382</sup> » (T12, p.8).

« Nei paesini oggi c'è ancora persone anziane che parlano il dialetto ; lo parlano ai giovani e i giovani magari non seguono molto, non imparano molto, però comunque lo tengono presente e quando è l'occasione lo parlano<sup>383</sup> » (T13, p.14), « L'Italia è proprio uno di quegli esempi per cui ci sono regioni e province che hanno mantenuto le province che hanno mantenuto il loro dialetto. E non intendono abbandonarlo, per cui si parla, ecco per dire, noi, noi vediamo, noi in Italia vediamo film: cinema e televisione, noi lo vediamo, c'è una televisione in lingua, in italiano. Lo vediamo in romanesco, in

---

<sup>381</sup> Mais avec plusieurs personnes âgées du village [de Triora], je parle le dialecte (T12, p.6).

<sup>382</sup> « Il y a des concours, maintenant ici à Triora, [...] et ils font des courts métrages en dialecte. Je traduis les scripts, même si je ne suis plus à l'école ici à Triora, et ils font ces courts métrages en dialecte » (T12, p.8).

<sup>383</sup> « Maintenant, dans les villages, [...] il y a encore des personnes âgées qui parlent le dialecte ; ils le parlent aux jeunes et les jeunes ne le suivent peut-être pas beaucoup, ils n'apprennent pas grand-chose, mais ils le gardent en tête et quand l'occasion se présente, ils le parlent. [...] Donc, dans les villages, vous vous retrouvez à parler... », notre traduction.

napoletano, in veneto, e piemontese... [...] Adesso, in Italia siamo tutti in grado di capire il romanesco, il napoletano tutto <sup>384</sup>» (T13, p.15).

Il est également intéressant de voir comment les Italiens perçoivent la transmission des dialectes en France. Nous citons pour cela deux extraits de notre entretien n°13, dans lequel notre informateur Vintimillais fait mention de ce sujet, lorsqu'il évoque la pratique de sa langue. Il parle tout d'abord de la pratique de l'ancien génois dans l'enclave monégasque :

Azzaretti, ha scritto etimologia della grammatica ligure, attraverso la grammatica del Ventimigliese. Cioè, lui ha detto questo : « **Il Ventimigliese e il Monegasco sono Genovese antico** ». **È ancora vivo, e sono ancora vivi**. Ecco a Monaco, **è lingua ufficiale**, anche se non è proprio del tutto vero ; a Monaco, **la insegnano nelle scuole**, ma è già adattata, all'insegnamento nelle scuole. **Però, loro la mantengono viva con i ragazzi, perché la insegnano comunque**. Un'ora di scuola... Noi andavamo a fare un'ora di dialogo con i ragazzini, **loro ne fanno allora di più, di due o tre ore settimanali**, che, **dove lo insegnano**, è questo<sup>385</sup>.

---

<sup>384</sup> « Nous, en Italie, nous voyons des films : cinéma et télévision, nous le voyons [...] en italien, mais [...] aussi en Romanesco, Napolitain, Vénitien, Piémontais... [...] Maintenant, en Italie, nous sommes tous capables de comprendre le romanesco, le napolitain », notre traduction.

<sup>385</sup> « Notre fondateur, Azzaretti, a écrit l'étymologie de la grammaire ligurienne, à travers la grammaire du vintimillais. C'est-à-dire qu'il a dit ceci : " Le vintimillais et le monégasque sont de l'ancien génois". Il est toujours vivant, et ces langues sont toujours vivantes. Ici, à Monaco, c'est la langue officielle, même si ce n'est pas tout à fait vrai ; à Monaco, on l'enseigne dans les écoles, mais elle est déjà adaptée à l'enseignement dans les écoles. Mais ils le maintiennent en vie avec les enfants, parce qu'ils l'enseignent quand même. Une heure d'école... Nous avons l'habitude de faire une heure de dialogue avec les enfants, eux ils en font plus, avec deux ou trois heures par semaine, là où ils l'enseignent... C'est cela », notre traduction.

Il fait ensuite mention, vers la fin de l'entretien, du manque de transmission du tendasque en France, à partir de l'arrivée et de l'installation des Français dans le village annexé :

Cioè e quando [...] andavamo a Limone a sciare, si passava a Tenda, c'era la frontiera, il proprietario del bar che ci dava il caffè, parlava il Tendasco come... E noi gli rispondevamo Ventimigliese e ci capivamo come viene qui... [...] Sì è lo stesso cespite... Adesso non più, perché essendo diventata francese e una volta che sono morti, sono, o, o hanno cessato di lavorare quello che mi dava il caffè, sono arrivati dei Francesi che parlano francese, e il dialetto se ne andava via... [...] Dipende, dipende da come l'hanno curato i Tendaschi, vai te a sapere... Dipende da tante cose... Però, era, era il dialetto...<sup>386</sup>.

Il apparaît ainsi, que même du point de vue des Italiens, la transmission semble se faire plus difficilement en France, quand elle se fait encore, par rapport à la transmission en Italie. Ceci est surtout lié aux représentations des langues locales. Nous abordons ce point, à propos de l'importance des représentations en lien avec la transmission et la sauvegarde des langues, dans les deux dernières parties de cette thèse.

---

<sup>386</sup> « C'est-à-dire, et quand [...] nous sommes allés à Limone pour skier, nous sommes passés par Tenda, il y avait la frontière, le propriétaire du bar qui nous servait le café, il parlait Tendasco comme... Et nous répondions en Vintimillais et nous nous comprenions comme si c'était ici... [à Vintimille]. [...] Oui c'est la même chose... Maintenant ça ne l'est plus, parce que c'est devenu français et une fois qu'ils sont morts, ou, ou qu'ils ont arrêté de travailler celui qui me donnait le café, des Français sont venus et ont parlé français, et le dialecte est parti... [...] Ça dépend, ça dépend de la façon dont les Tendaschi s'en sont occupés, vous allez voir... Ça dépend de beaucoup de choses... Mais, c'était, c'était le dialecte... », notre traduction.

## L'expression du risque réel d'extinction des langues locales

Le danger que les langues s'éteignent définitivement est bien réel ; nos informateurs en ont conscience et en témoignent dans les extraits suivants, par des expressions empreintes de négativité, traduisant une certaine résignation, tel que le représente le tableau suivant :

| Transcription | Marques de négativité  | Marques de résignation   |
|---------------|--|--|
| T2<br>(p.4)   |  | On est un peu la dernière génération<br>[...]; les autres générations en dessous le parlent pas hein.  |
| T5<br>(p.4)   |  | [Il y a un rôle important à jouer, maintenant ?] Absolument, mais ça sera dur.   |
| T5<br>(p.5)   | Tant que ça reste culturel ou il y a des fêtes et tout ça va, mais dès [que ...] ça demande un effort [...] c'est là où le bât blesse. | Le problème c'est que ça intéresse assez peu de personnes jeunes en tout cas [ ; ...] pour ce qui est de la jeunesse [...] c'est déjà difficile pour le français alors pensez [...] pour le breillois. |
| T8<br>(p.7)   |  | Quelques décennies pas quelques années [...] à mon avis... [...] ça disparaîtra »  |
| T8<br>(p.6)   |  | Je suis assez comment dirais-je inquiet [...], assez perplexe pour   |

|                     |   |   |
|---------------------|---|---|
|                     |   | le devenir de [...] nos patois, de nos langues [...]. À la prochaine génération ça existera plus.   |
| T10<br>(p.8)        | Là on peut dire que tous ceux qui ont moins de soixante ans ne le parlent plus. | Maintenant [...] ça se perd [ ; ...] dans [...] peut-être [...] vingt ans on entendra plus dans le village, [...] dans une ruelle, [...] parler le tendasque. |
| T13<br>(p.14, p.17) | Le dialecte [...] à Vintimille, il n'y en a plus... (notre traduction)          | Des Français sont venus et ont parlé français, et le dialecte est parti... [...] c'était le dialecte... (notre traduction).                                   |

#### 3.4.3.2.6. Origines du dialecte

- Origines du dialecte breillois selon les enquêtés de Breil-sur-Roya :

« C'est quelque chose de tellement lointain qu'il est difficile de le préciser [...] il y a un mélange des deux [occitan et ligure], [...] mais moi je pense qu'il y a aussi du piémontais » (T1, p.7)

« Je sais pas. C'est difficile à voir... [...] Un mélange, un mélange, y a beaucoup, y a beaucoup, y a beaucoup... [...] Mais [...] en occitan y a quand même des mots qui ressemblent au français, nous on a pour ainsi dire pas de mots qui ressemblent au français. Pour moi y en a qu'un, vous savez lequel ? Merci. » (T2, p.4).

« Alors peut-être les deux hein, ligure et occitan [...] Plutôt ligure piémontais moi je dirais oui. » (T3, p.5).

« Elle [la langue breilloise] a plusieurs origines je pense [...] la vallée a été envahie à plusieurs reprises, donc la langue breilloise a pris sur différentes euh, différentes euh, différents peuples quoi qui sont venus sur la région [...]. Plutôt ligure mais... [...] Pas de manière euh, oh c'est pas à 100% " (T4, p.3).

« Pour moi en partie c'est une variation du ligure. Mais pas que, voilà [...] D'après mes observations " (T5, p.3), « Ligure [...] mais pas que... [...] provençale un petit peu,

française parce que malheureusement ou heureusement il y a des mots qui sont, qui ont été francisés et il y a des mots qui sont italianisés, et je vais même plus loin y a, on a eu pas mal de Piémontais au siècle dernier, et beaucoup de noms breillois sont d'origine piémontaise aussi. » (T5, p.4), « [Par exemple] y a des familles Piémontaises vers Amalia et ceux qui habitaient le bas du village étaient plus Ligures, voilà parce qu'il y avait quand même des différences. [...] la géographie du village faisait que, une partie du village parlait plus dans le sens ligure et l'autre partie... [...] il y a eu pas mal de Piémontais comme c'était un peu excentré ben ils sont restés euh avec pas mal de touches piémontaises [...] qui diffèrent légèrement de mots breillois. » (T5, pp.4-5).

Nous pouvons retenir des extraits de témoignages des Breillois que, tout d'abord, les origines de leur dialecte sont très anciennes, « quelque chose de tellement lointain qu'il est difficile de le préciser » (T1, p.7), et que les influences ont été plurielles « plusieurs origines [...] la langue breilloise a pris sur différents peuples qui sont venus sur la région » (T4, p.3). Cette pluralité d'origines se retrouve dans les réponses des enquêtés : s'il leur semble qu'il s'agisse d'un « mélange des deux [occitan et ligure] », mais ils l'affirment en utilisant des marqueurs d'incertitudes, tels que « Je sais pas. C'est difficile à voir. » (T2, p.4), « alors peut-être » (T3, p.5), « euh [...] euh [...] euh » (T4, p.3), ainsi que par des répétitions témoignant de leur hésitation : « Un mélange, un mélange, y a beaucoup, il y a beaucoup, il y a beaucoup » (T2, p.4), « différentes euh, différentes euh, différents peuples » (T4, p.3).

Nos informateurs de Breil-sur-Roya semblent davantage pencher pour une origine ligurienne, mais de manière nuancée : « plutôt ligure mais... [...] Pas de manière, c'est pas à 100% » (T4, p.3), « Pour moi en partie c'est une variation du ligure. Mais pas



que, voilà. [...] D'après mes observations » (T5, p.3), « ligure [...] mais pas que » (T5, p.4).

Au-delà des postulats en faveur d'origines ligurienne ou occitane, l'un des enquêtés trouve des affinités avec le français et des origines provençales : « provençale un petit peu, française parce que malheureusement ou heureusement il y a des mots qui [...] ont été francisés » (T5, p.4).

Enfin, c'est l'influence du piémontais, en sus du ligure, qui revient dans presque tous les entretiens : « Je pense qu'il y a aussi du piémontais » (T1, p.7), « piémontais moi je dirais oui » (T3, p.4), « il y a des mots qui sont italianisés, et je vais même plus loin y a, on a eu pas mal de Piémontais au siècle dernier, et beaucoup de noms breillois sont d'origine piémontaise aussi » (T5, p.4). Par ailleurs, il est intéressant de souligner le fait que, de l'autre côté de la frontière, ce même constat d'influences provençales et piémontaises est établi par notre informateur de l'entretien n°13, concernant le vintimillais :

È il provenzale che ha fatto da capo al, al dialetto Ventimigliese. [...] La realtà è un dialetto provenzale facciamo. Di base. Ma ha anche cerchi di piemontesi perché aveva contatti con l'oltre, l'oltre giogo, e quindi con... un po' un miscuglio, e quindi Provenza e, e Piemonte hanno creato il dialetto ventimigliese<sup>387</sup>.

---

<sup>387</sup> « Il s'agit d'un dialecte provençal. De base. Mais il a aussi des traits piémontais, parce qu'il avait des contacts avec le Piémont, là-bas, et donc avec... un peu de mélange, et donc le provençal et, et le piémontais ont créé le dialecte vintimillais », notre traduction (T13).

Ces constats constituent donc une réalité sociolinguistique pour les informateurs que nous venons de citer.

- **Origines du dialecte selon les enquêtés Brigasques :**

« Bon moi [...] je suis pas féru là-dedans hein, [...]. Je crois que c'est d'origine occitane, un peu d'occitan, y a un peu de tout hein, un peu de génois, euh... **[À choisir plutôt entre occitan et ligure ?]** Ligure. » (T6, p.3).

« Oh ! Ça j'ai aucune idée vraiment [...] je sais pas. Franchement, plutôt ligure je dirais qu'occitan hein... Mais enfin bon, c'est difficile [...] parce que c'est, c'est, ça tire plutôt sur l'italien que sur le, que sur [...] l'occitan quoi, c'est pas (en)fin... [...] Mais je dirais plutôt piémontais que ligure moi. » (T7, p.2).

« Je sais pas le brigasque en particulier, mais je crois que la plupart des dialectes sont [...] des gens comme à l'époque qui se déplaçaient très peu, qui (z)ont fait évoluer la langue, euh, en en cercle fermé quoi, en cercle fermé [...]. Moi je trouve que dans le brigasque (il) y a un peu de provençal aussi... [...] Je trouve qu'il il y a des intonations... » (T8, p.10), « Moi je pense qu'il y a un peu de tout... honnêtement un peu de tout. Bon le provençal, je parle pas mais il y a des mots semblables je trouve hein... [...] Y a pas beaucoup de ligure ou génois, piémontais plutôt hein... ouais. » (T8, p.11).

Pour nos informateurs brigasques, leur dialecte semble également issu d'un mélange de diverses origines : « y a un peu de tout hein [...] euh » (T6, p.3), « honnêtement un peu de tout. » (T8, p.11). Si le premier enquêté de la Brigue, tout en précisant qu'il n'est pas versé dans cette question, penche d'abord vers une origine occitane : « je suis pas féru là-dedans hein, [...]. Je crois que c'est d'origine occitane, un peu d'occitan » ; mais lorsque nous lui posons la question : « **[À choisir plutôt entre occitan et ligure ?]** », il choisit l'origine « ligure. » (T6, p.3). Les autres enquêtés ne considèrent

pas que leur dialecte soit d'origine occitane, mais plutôt ligure, voire piémontaise : « plutôt ligure je dirais qu'occitan [...] parce que c'est, c'est, ça tire plutôt sur l'italien que sur le, que sur [...] l'occitan quoi [...] Mais je dirais plutôt piémontais que ligure moi. » (T7, p.2), « Y a pas beaucoup de ligure ou génois, piémontais plutôt hein... ouais. » (T8, p.11).

Enfin, de même que parmi les enquêtés de Breil-sur-Roya, l'un de nos informateurs de la Brigade attribue au brigasque des touches provençales : « Moi je trouve que dans le brigasque (il) y a un peu de provençal aussi... [...] Je trouve qu'il il y a des intonations... » (T8, p.10).

- Origines du dialecte selon les enquêtés Tendasques :

« Euh, de ce que j'en sais, [...] c'est un peu le [...] mélange d'italien de Ligure, [...] Voilà sur les populations sédentaires, et ça voilà, ça a créé, ça a créé une langue. [...], [Les parlars de la vallée de la Roya sont occitans ?] Je suis pas en mesure de vous faire une réponse [...]. Je sais pas du tout, ouais, non, non. Je sais pas du tout. » (T9, p.6). « L'origine du tendasque [...] c'est dérivé de l'italien au départ je pense, parce que Tende était italien et après c'était une langue propre aux habitants du coin quoi, qui étaient euh, qui vivaient [...] je dirais assez en autarcie [...] Moi, je dirais que c'est plutôt ligure hein, je dirais que c'est plutôt ligure. Euh, ouais. » (T10, pp.6-7), « [Par exemple] mon père qui, qui parlait avec une voisine italienne qui montait en vacances ici à Tende, qui avait une maison, euh, secondaire ici sur Tende, elle euh, elle lui parlait le ligure, elle était de *Ospedaletti* et lui i(l) parlait tendasque et ils se comprenaient parfaitement [...] il me dit " ah oui moi je l'ai comprise, euh, elle elle me comprend, y a pas de soucis " [...]. Nous on disait, on appelait, le médecin on appelait ça « *medicu* », et elle elle appelait ça « *megu* » [...] c'était juste des variantes comme ça, mais dans les langues comme ça y avait pas de soucis i(l)s se comprenaient euh, parfaitement.

Ah c'était vraiment, bluffant quoi ! I(ls) **faisaient aucun effort** de, de parler italien, mon père ne parlait pas l'italien, elle non plus, **chacun restait dans son dialecte, et i(ls) se comprenaient, je vous dis, p(u)is ils parlaient pendant des demi-heures entières.** » (T10, pp.7-8).

Pour nos informateurs tendasques, la seule origine de leur dialecte est le ligure (ou l'italien de manière plus générale) : « c'est un peu le [...] mélange d'italien de Ligure » (T9, p.6). L'un d'entre eux mentionne d'ailleurs le fait que Tende était, dans un passé proche, une commune italienne :

L'origine du tendasque [...] c'est dérivé de l'italien au départ je pense, parce que Tende était italien et après c'était une langue propre aux habitants du coin quoi [...] Moi, je dirais que c'est plutôt ligure hein, je dirais que c'est plutôt ligure. Euh, ouais. (T10, pp.6-7).

Il justifie l'origine ligure avec un exemple de parfaite intercompréhension entre locuteurs de variantes dialectales somme toute très proches, qui émerge de ses souvenirs d'enfance :

Mon père qui, qui parlait avec une voisine italienne qui montait en vacances ici à Tende [...] elle lui parlait le ligure, elle était de *Ospedaletti* et lui i(l) parlait tendasque et ils se comprenaient parfaitement [...] il me dit " ah oui moi je l'ai comprise, euh, elle elle me comprend, y a pas de soucis " [...]. Y avait pas de soucis i(ls) se comprenaient euh, parfaitement. Ah c'était vraiment, bluffant quoi ! I(ls) **faisaient aucun effort** [...] mon père ne parlait pas l'italien, elle non plus, chacun restait dans son dialecte, et i(ls) se comprenaient, je vous dis, p(u)is ils parlaient pendant des demi-heures entières. (T10, pp.7-8).

D'ailleurs, il donne un exemple de lemme que nous avons mentionné dans notre tableau de comparaisons lexicales : « le médecin on appelait ça « *medicu* », et elle elle appelait ça « *megu* » [...] c'était juste des variantes comme ça » (T10, pp.7-8).

- Origines du dialecte selon l'enquêtée Sanrémasque :

« **Tantissime influenze, naturalmente si parte da, da un substrato linguistico locale che però non è mai stato bene identificato e del quale non c'è retaggio in pratica da nessuna parte, perché man mano le generazioni si sono sovrapposte a seconda di chi arrivava ed occupava le zone [...]. Faccio un esempio banale : a Coldirodi che è la frazione di Sanremo [...] come articolo, per esempio « a cà », la « cà », noi diciamo « a cà », e loro mettevano..., invece lo pro..., dicevano proprio dicevano « racà », « russu », « ruma », c'è capi... con la « r » davanti, come ancora a Baiardo. Io ho una cugina di mia mamma che è a Baiardo, che parla ancora così. Ed è un retaggio antichissimo, per dire, per pronunciare gli articoli. [...] A Bussana dicono « ninte », come a Taggia, per dire niente. Noi diciamo « rèn », alla francese. Quindi niente è « rèn », tinu l'è rèn da dà, ma non te l'è rèn da portà<sup>388</sup>» (T11, p.9).**

Comme cela a été le cas pour nos informateurs breillois, notre enquêtée, habitante de Sanremo, fait état des origines très anciennes du sanrémasque « d'un substrat

---

<sup>388</sup> « Tant d'influences, bien sûr, cela part d'un substrat linguistique local qui n'a cependant jamais été bien identifié et dont il n'y a pratiquement aucun héritage nulle part, parce que comme les générations se sont progressivement superposées en fonction de qui est arrivé et a occupé les zones, et donc elles ont évolué et changé [...] c'est un héritage très ancien, de dire, de prononcer les articles [...]. Je prends un exemple banal : à *Coldirodi* qui est le hameau de *Sanremo*, [...] comme article, par exemple " *acà* ", la " *cà* ", on dit " *a cà* ", et ils mettaient..., au lieu de lo pro..., ils disaient vraiment " *racà* ", " *russu* ", " *ruma* ", [...] avec le " r " devant, comme encore au *Baiardo*. J'ai un cousin de ma mère qui est au *Baiardo* et qui parle encore comme ça. [...] À *Bussana* on dit " *ninte* ", comme à *Taggia*, pour ne rien dire. On dit " *rèn* ", à la française. Donc rien n'est " *rèn* ", " *tinu l'è rèn da dà, mais pas te l'è rèn da portà* " » (T11, p.9, notre traduction).

linguistique local qui n'a cependant jamais été bien identifié et dont il n'y a pratiquement aucun héritage nulle part [...] c'est un héritage très ancien » (T11, p.9). Elle évoque également ses nombreuses influences, dues au contact d'avec les langues des différents envahisseurs : « Tant d'influences, bien sûr, [...] parce que comme les générations se sont progressivement superposées en fonction de qui est arrivé et a occupé les zones, et donc elles ont évolué et changé » (T11, p.9) ; le mélange du substrat local et des autres langues en contact a ainsi évolué jusqu'à former le dialecte sanrémasque actuel.

- **Origines du dialecte selon l'enquêtee Triorasque :**

« **Origine remotissime.** Proprio, c'è s'è sempre parlato, non da secoli, penso da sempre », « la parte Realdo, Verdeggia occitano a cento per cento [...] E Triora [/] Ligure<sup>389</sup>.» (T12, p.9)

Le dialecte triorasque semble également évoquer des origines très anciennes pour notre informatrice, qui affirme avec conviction l'origine ligure.

---

<sup>389</sup> « Des origines très lointaines. Vraiment, il a toujours été parlé, pas depuis des siècles, je pense depuis toujours." (T12, p.8), « Pour la partie de Realdo et Verdeggia : cent pour cent occitan. [...] Et Triora [/] : Ligurienne. » (T12, p.9, notre traduction).

- Origines du dialecte selon l'enquête Vintimillais :

« Le origini del dialetto di Ventimiglia sono il ligure, un ligure intemelio, che è appunto la lingua di tutta questa zona che arriva da un, da un... Non lo, non lo devo dire perché non è la realtà. Ma è il provenzale che ha fatto da capo al, al dialetto Ventimigliese. Il dialetto che si parlava in Provenza era il dialetto dell'origine. In Provenza si è voluto, mantenendo un qualcosa di... Perché la Provenza è entrata in Francia, nella nazione francese, abbastanza recentemente, prima dell'altra guerra mondiale... Non... Prima qui era Provenza, e la Francia, faceva la Francia. È, adesso invece, anche la Provenza, anche Monaco sta perdendo identità in questo caso, perché a Monaco sono arrivate delle sedi dirigenti, francesi, del Nord e portano la loro cultura, c'è poco da fare. [...]

La realtà è un dialetto provenzale facciamo. Di base. Ma ha anche cerchi di piemontesi perché aveva contatti con l'oltre, l'oltre giogo, e quindi con... un po' un miscuglio, e quindi Provenza e, e Piemonte hanno creato il dialetto ventimigliese [...]; è ligure perché... [...] i vecchi liguri, i liguri, i liguri di cui diciamo, erano Liguri e Provenzali. Perché la Liguria faceva, partiva da Barcellona all'incirca, e finiva nelle Alpi Apuane. [...]era esteso, con delle variazioni [...]

Perché in una estensione tale... [...] a Tenda si parlava un dialetto intemelio, ventimigliese [...] quando andavo, andavamo a Limone a sciare, si passava a Tenda, c'era la frontiera, il proprietario del bar che ci dava il caffè, parlava il Tendasco come... E noi gli rispondevamo Ventimigliese e ci capivamo come viene qui... [...] lo stesso cespite... [...] si andava a Limone, dove c'era un accesso piemontese, dal dialetto limone... ma, ma il dialetto era comple... con quelli limonesi, ci parlavamo come fossimo... [...] Ma più che [si] capiva...<sup>390</sup>» (T13, p.17).

---

<sup>390</sup> Les origines du dialecte de Vintimille sont le ligure, un ligure intemélien, qui est la langue de toute cette zone qui vient d'un [...] provençal qui a conduit au, au dialecte Vintimillais. Le dialecte qui était parlé en Provence était le dialecte d'origine [...]. Avant, ici c'était la Provence, et la France, c'était la France. [...] La réalité est que c'était un dialecte provençal. De base. Mais il a aussi des marques du Piémontais, parce qu'il avait des contacts avec l'autre côté de la montagne, et donc avec... un peu de mélange, et donc la Provence et, et le Piémont ont créé le dialecte Vintimillais [...]. C'est du ligure parce que... [...] Les anciens Liguriens, les Liguriens que nous disons, étaient des Liguriens et des

Pour notre enquêté, le dialecte vintimillais appartient au ligure intemélien, qui s'étend, selon lui à une zone bien plus large au-delà de sa ville : le « ligure intemélien [...] est la langue de toute cette zone qui vient d'un [...] provençal qui a conduit au, au dialecte Vintimillais » (T13, p.17, notre traduction).

Comme l'évoquaient déjà nos informateurs de Breil-sur-Roya (T5) et de la Brigue (T8), il y aurait selon lui une base de provençal en ce que, comme il nous le fait remarquer : « le dialecte qui était parlé en Provence était le dialecte d'origine [...]. Avant, ici c'était la Provence, et la France, c'était la France. [...] La réalité est que c'était un dialecte provençal. De base. » (T13, p. 17, notre traduction).

Mais il ajoute également à ses origines, tout comme nos informateurs breillois (T1, T3, T5) et brigasques (T7, T8) des marques du piémontais, en raison de « contacts avec l'autre côté de la montagne, et donc avec... un peu de mélange ». Il conclut son explication sur les origines du vintimillais en affirmant que « la Provence et, et le Piémont ont créé le dialecte Vintimillais [...]. C'est du ligure parce que [...] les anciens Liguriens, [...] étaient des Liguriens et des Provençaux. Parce que la Ligurie

---

Provençaux. Parce que la Ligurie commençait, à partir de Barcelone environ, et se terminait dans les Alpes Apuanes » (T13, p.17), « C'était étendu, avec des variations, bien sûr... Parce que c'est tellement étendu... [...] À Tende ils parlaient un dialecte intemélien, le Vintimillais. [Par exemple] quand je suis allé [...] à Limone pour skier, nous sommes passés par Tende, car il y avait la frontière... Le propriétaire du bar qui nous a servi le café, il parlait Tendasque [...] et nous avons répondu en Vintimillais et nous nous sommes compris comme si c'était ici [...]. Oui c'est la même chose [...] à Limone, où il y avait un « accès » piémontais, avec le dialecte de Limone [...] le dialecte était complet... avec les gens de Limone, on se parlait comme si on était... [C'était compréhensible ?] Mais plus que compréhensible... » (T13, p.17, notre traduction).



commençait, à partir de Barcelone environ, et se terminait dans les Alpes Apuanes » (T13, p.17, notre traduction).

Nous souhaitons ajouter à ses affirmations, en guise de conclusion de cette section sur les représentations des origines des dialectes – mais aussi d’appui scientifique aux propos de nos informateurs – que, comme nous l’avons étudié de manière très détaillée et documentée dans notre première partie<sup>391</sup>, il est vrai que les origines des dialectes et des cultures de notre zone de recherche, semblent remonter à des temps très éloignés, avec une occupation de ces territoires dès le Paléolithique et le développement progressif d’une langue et d’une culture commune, influencées par les différents envahisseurs passant et s’établissant plus ou moins durablement dans la zone en question. En effet,

La population des Ligures (ou *Libui*), selon de nombreux historiens, doit être considérée comme la plus ancienne population italique connue, précédant même les peuplements dus aux migrations indo-européennes ou à la colonisation ultérieure par les peuples méditerranéens (notre traduction)<sup>392</sup>.

Ainsi, cette langue et culture ligure commune, dont il est question pour nos informateurs sanrémasques et vintimillais – comme notre informatrice sanrémasque

---

<sup>391</sup> Section : 1.1.1. Présence humaine pendant la Pré-protogéologie

<sup>392</sup> «La popolazione dei LIGURI (o LIBUI), secondo molti storici, è da considerarsi la più antica popolazione italica conosciuta, precedente anche agli stanziamenti dovuti a migrazioni indoeuropee o a colonizzazioni successive di popoli mediterranei», Andrea.bonaveri@gmail.com. «Sanremo Mediterranea: Antichi Liguri: Alleanza e fusione con i Celti». *Sanremo Mediterranea* (blog), sabato agosto 2013. <https://sanremomediterranea.blogspot.com/2013/08/antichi-liguri-lalleanza-e-la-fusione.html>. Consulté le 15 juillet 2021.

nous l'avait d'ailleurs expliqué, avant notre entretien lorsqu'elle nous faisait part de l'histoire de la Gaule Cisalpine – s'étendait, à une zone très vaste<sup>393</sup> évoquée par notre enquêté vintimillais. En effet, nous le rappelons à nouveau<sup>394</sup>, certains chercheurs pensent qu'à l'origine

Les Ligures étaient déjà présents depuis des temps très anciens dans les territoires limitrophes de la péninsule ibérique à l'ouest (certains contacts avec les Basques dans la zone actuelle des Pyrénées, et bien sûr aussi avec les Ibères), au nord avec la Gaule des Celtes, au nord-est avec les Rhètes, au sud-est avec les Ombriens et les Tyrrhéniens. Ils se sont donc installés dans les régions suivantes : vallée du Rhône, Côte d'Azur, Provence, Ligurie, Piémont, Lombardie, Haute Toscane, Émilie, Basse Vénétie, jusqu'en Corse, y compris l'île d'Elbe et la Sardaigne du Nord [...]. Les Ligures se sont réduits dans la zone comprise entre le delta du Rhône, le Piémont, la Ligurie, le nord de la Toscane et l'Émilie, jusqu'à toute la vallée du Pô (notre traduction, Andrea Bonaveri, *Sanremo Mediterranea*, 2013)<sup>395</sup>.

---

<sup>393</sup> Voir la « Carte de la Gaule cisalpine avec les différents noms des populations » et la « Carte géographique de la Ligurie avec les ethnies ligures ».

<sup>394</sup> Voir section : 1.1.1. Présence humaine pendant la Pré-protoculture

<sup>395</sup> « i Liguri [erano] presenti già da epoche molto antiche nei territori che confinano con la penisola Iberica ad ovest (certi i contatti con i Baschi nell'attuale zona dei Pirenei, e naturalmente anche con gli Iberi ), a nord con la Gallia dei Celti, a nord-est con i Reti, a sud-est con Umbri e Tirreni. Stanziati perciò sulle attuali : valle del Rodano, Costa Azzurra, Provenza, Liguria, Piemonte, Lombardia, alta Toscana, Emilia, basso Veneto, giungendo sino alla Corsica, isola d'Elba e nord Sardegna comprese [...]. I Liguri si ridussero nella zona compresa tra il delta del fiume Rodano, il Piemonte, la Liguria, il nord della Toscana e dell'Emilia, fino a tutta la pianura Padana», Andrea.bonaveri@gmail.com. «Sanremo Mediterranea: Antichi Liguri: Alleanza e fusione con i Celti ». *Sanremo Mediterranea* (blog), sabato agosto 2013. <https://sanremomediterranea.blogspot.com/2013/08/antichi-liguri-lalleanza-e-la-fusione.html>. Consulté le 15 juillet 2021.

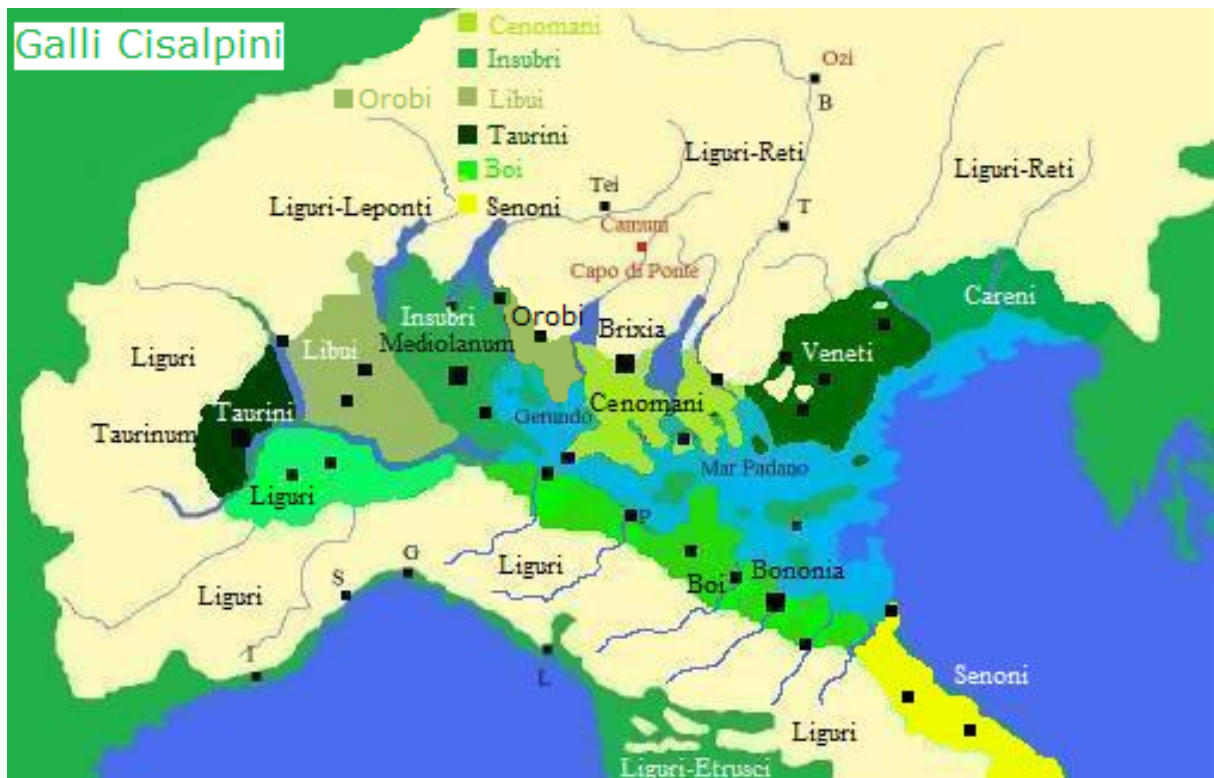
La culture et les usages, de même que la langue de ces peuples ligures évoluèrent donc au contact des Étrusques, Celtes, Vénitiens, Rhètes, Euganéens et Lépointiens (à l'âge du Bronze et du Fer) et ils finirent « sous l'effet d'une seconde poussée migratoire de populations gauloises et celtiques en provenance de l'Europe du Nord (âge du fer 1.000-500 av. J.-C.)<sup>396</sup>» par s'installer définitivement « derrière les Alpes maritimes et les Apennins ligures, se concentrant dans l'actuelle Ligurie, peuplant de façon permanente aussi bien la partie apennine que la côte (notre traduction)<sup>397</sup>».

---

<sup>396</sup> Ibid.

<sup>397</sup> «Sotto una seconda spinta migratoria di popolazioni Gallico-Celtiche dal Nord-Europa (età del Ferro 1.000-500 a.C.) i popoli Liguri si stanzeranno definitivamente a ridosso delle Alpi Marittime e dell'Appennino Ligure, concentrandosi nell'attuale Liguria, popolando stabilmente sia la parte apenninica che la costa e proteggendo il loro territorio con la costruzione strategica dei *Castellari* sulle alture dominanti le valli abitate» (Ibid.).

Carte de la Gaule cisalpine avec les différents noms des populations [dont les peuples Ligures]<sup>398</sup> (notre traduction)



La langue très ancienne des *Ligürü* (Ligures), commune à toute notre zone de recherche remonterait, selon des études menées sur « l’alphabet de Lugano » – ou étrusque septentrional – au proto-ibérique central<sup>399</sup> et fait partie de la famille des langues pré-indo-européennes.

<sup>398</sup> “Carta della Gallia Cisalpina con i vari nomi delle popolazioni”, tirée de <http://nuke.costumilombardi.it/storialombarda/storialombarda2/tabid/159/Default.aspx>. Consulté le 15 juillet 2021.

<sup>399</sup> «Recenti studi effettuati sui caratteri definiti come "alfabeto di Lugano", hanno confermato tali opinioni in merito alle origini della lingua scritta lepontica, interpretando alcune parole e frasi con la fonetica del linguaggio dei ligürü (liguri), coloro che si esprimevano in una lingua comune risalente al proto-iberico centrale», Andrea.bonaveri@gmail.com. «Sanremo Mediterranea: Antichi Liguri: Alleanza e fusione con i Celti». *Sanremo Mediterranea* (blog), sabato agosto 2013. <https://sanremomediterranea.blogspot.com/2013/08/antichi-liguri-lalleanza-e-la-fusione.html>. Consulté le 15 juillet 2021.



Notre enquêté sanrémasque, tout comme Andrea Bonaveri (2015), nous faisait par ailleurs remarquer un fait historiquement et linguistiquement intéressant :

Aujourd'hui, les habitants de Sanremo, en Ligurie, sont appelés génériquement *sanremesi* [...], ceux qui sont originaires de la ville depuis des générations sont appelés ici *sanremaschi*, utilisant ainsi le suffixe caractéristique ligure *-asco*, largement présent en Lombardie, de sorte que, par exemple, les habitants de Bergame ne sont pas *bergamesi* mais *bergamaschi*, ainsi que *comaschi*, etc. [...] Il s'agit d'une preuve de l'héritage ligurien (notre traduction)<sup>401</sup>.

---

<sup>400</sup> “I Liguri – Carta geografica della Liguria con le etnie liguri”, tirée de <http://nuke.costumilombardi.it/storialombarda/storialombarda2/tabid/159/Default.aspx>. Consulté le 15 juillet 2021.

<sup>401</sup>«Oggigiorno gli abitanti di Sanremo, in Liguria, sono genericamente chiamati sanremesi, ma coloro che sono nativi della città da generazioni sono qui definiti sanremaschi, viene quindi usato il caratteristico suffisso ligure *-asco*, largamente presente in Lombardia, per cui, ad esempio, gli abitanti di Bergamo non sono i bergamesi ma i bergamaschi, così come i comaschi ecc. Naturalmente troviamo lo stesso suffisso in innumerevoli nomi di località (Giubiasco ecc.). Questa è una prova del retaggio

Nous rappelons également en ce sens les conclusions de Forner, que nous avons présentées dans notre deuxième partie, et qui trouvent leur illustration dans les témoignages issus de notre corpus de données orales : « Forner (2010 : 107) expliquait le fait que les communes royasques sont « du nord au sud, Tende, La Brigue, Saorge, Fontan, Breil-sur-Roya, Piène, Olivetta et Fanghetto » (notre traduction) et que la nette majorité des spécialistes leur reconnaissent une affiliation « gallo-italienne (ligurienne, admettant dans certains cas des influences piémontaises) » (notre traduction)<sup>402</sup>.

Cet apport historique, ainsi que le contenu de la première partie de notre thèse, nous permettent de mieux comprendre les représentations des habitants par rapport à leur culture, leur dialecte, ainsi qu'à son origine. Effectivement, comme la majorité d'entre eux l'a exprimé, **il s'agit d'un mélange d'influences diverses avec une culture et une langue de base, très ancienne : celle des Ligures**. Comme toute langue en contact avec d'autres langues, les dialectes des communes actuelles de notre zone de recherche ont ainsi évolué au gré des différentes influences, et si l'on peut leur attribuer une appartenance sociolinguistique ligure, nous n'en oublions pas pour autant les

---

ligure», Andrea.bonaveri@gmail.com. « Storia : Liguri: storia e cultura ». *Storia* (blog), venerdì gennaio 2015. <https://storianet.blogspot.com/2015/01/liguri-storia-e-cultura.html>. Consulté le 15 juillet 2021.

<sup>402</sup> Extrait de la section 2.2.3. Appartenance linguistique du Breillois, où se trouvent les références bibliographiques.

autres influences mineures et les emprunts que les dialectes en ont adopté, car c'est ce tout qui participe à la construction de chacun des dialectes, dans leur forme actuelle. Par ailleurs, pour résumer la situation de la région des Alpes-Maritimes, nous pouvons percevoir, comme Ralph Schor (2016 : 15) nous le présente une hétérogénéité historique, d'ordre à la fois :

- « Géoéconomique », entre agriculture montagnarde au nord et tourisme balnéaire au sud.
- « Ethnoculturel », soit une succession de peuplements avec leurs apports linguistiques et culturels.
- « Historico-politique », lorsque « s'éloignant de ses racines [effectivement] provençales, le comté de Nice vint à faire partie de la Maison de Savoie, tout en demeurant libre de vivre sa culture et ses traditions locales, auxquelles s'ajoutèrent « la langue [, les] pratiques religieuses, [...] la cuisine, [...] l'architecture [et] la construction de monument baroque [et] de maisons [...] décorées de fresques<sup>403</sup>». Il n'en fut pas de même à partir de l'annexion à la France en 1860, car l'hégémonie française infiltrait tous les domaines de la vie quotidienne, jusqu'à une imposition linguistique et culturelle, sur laquelle nous reviendrons plus après<sup>404</sup>.

---

<sup>403</sup> Nous avons décrit cet aspect culturel dans la section 1.1.4. Éléments architecturaux révélant les influences ligure et piémontaise ;

<sup>404</sup> Dans la section 3.6. La glottophobie et ses conséquences : des langues minoritaires menacées d'extinction

### 3.4.3.2.7. Autres observations

Ce qui ressort principalement de cette section est une observation en lien avec l'usage des surnoms : une pratique communément répandue dans toute la vallée, de même que le fait de nommer les personnes par leur nom de famille. Cette pratique se retrouve spontanément dans l'expression dialectale des locuteurs et constitue pour eux une partie inhérente à la pratique du dialecte : « on a encore gardé le réflexe de mettre encore le surnom aux gens hein quoi, j'adore faire ça. Ça me plait. » (T10, p.9), « Moi c'est « *Pišta* » [...] « *Pišta* » je m'appelle [...] moi c'est « *puncin* » dans ma famille, « *puncin* ». [...] Ça je l'ai gardé ça. Y a des potes à moi i(ls) m'appellent « *pišta* », ils savent que je m'appelle « *pišta* ». C'est marrant. » (T10, p.10).

## 3.5. LES RÉALITÉS SOCIOLINGUISTIQUES DE NOTRE TERRAIN : QUE RÉVÈLE L'ANALYSE THÉMATIQUE DU DISCOURS DES LOCUTEURS ?

### 3.5.1. Un cas de *Border studies* : les effets de la frontière sur les langues en contact et la culture

Au-delà d'un simple tracé sur une carte géographique symbolisant une frontière entre deux régions et deux pays – dans le cas qui concerne notre zone de recherche et plus précisément les villages de la vallée de la Roya et les villages de Ligurie occidentale – la question de l'identité sociolinguistique, en prise constante avec des rapports de domination et pouvoir, se révèle très complexe. Elle s'inscrit dans une épistémologie complexe – de la connaissance de la pensée complexe d'Edgard Morin (1977-2004) –



, dont se réclame également Philippe Blanchet (2018 : 195). Il s'agit en effet, selon ce dernier, de « penser de façon complexe la complexité des phénomènes pour en rendre compte de la façon la moins simplifiante possible [...], [afin] d'intégrer les contradictions [qui émergent] du monde humain et social [...], tensions [qui] sont l'énergie même des processus sociaux, des changements » (Blanchet 2018 : 195-196). Lorsque nous abordons la question complexe du rapport entre frontière géopolitique et identité sociolinguistique, ou plus exactement de l'influence éventuelle de la frontière géopolitique sur l'identité sociolinguistique, nous sommes justement contraintes de prendre en considération plusieurs phénomènes complexes inhérents à ce rapport, et de nous placer dans une optique bien déterminée, à travers laquelle aborder toute la complexité de la question. Nos questionnements sont donc les suivants : peut-on considérer qu'il existe une identité sociolinguistique propre à la frontière transalpine ? Est-ce que la frontière géopolitique tracée en 1947, avec tous les changements sociaux qu'elle a entraînés, a pu influencer sur l'identité sociolinguistique des habitants de notre zone de recherche ? Pour répondre à ces questions dans les sections suivantes, nous mobiliserons l'ensemble des ressources issues de notre travail de recueil de données écrites et de notre enquête de terrain, et nous les mettrons en lien avec différents travaux ayant traité la question de la frontière, selon des approches diverses, et de l'identité sociolinguistique.

### **3.5.2. Une identité de frontière transalpine ?**

#### **3.5.2.1. La notion d'identité d'une communauté sociolinguistique**

Nous commencerons par dire qu'il s'agit d'une notion complexe à définir. Ralph Schor (2016 : 14) propose de d'associer la définition de l'identité d'une communauté à la notion de « personnalité collective d'un groupe [qui] repose [...] sur la volonté partagée de vivre un destin » basé sur « le consentement actuel, le désir de vivre ensemble<sup>405</sup>».

Toujours selon Schor (2016 : 14) l'identité

Comprend [...] des symboles, drapeau, armoiries, chants... [...]. Enfin, selon l'opinion générale, [elle] se traduit par des comportements communs [sans toutefois créer des stéréotypes, et], dès lors que les individus croient à l'authenticité de ces traits, ceux-ci deviennent une réalité socio-psychologique et engendrent un niveau d'identification collective.

Il nous semble bien que ce type de processus de construction identitaire collective ait forgé les communautés sociolinguistiques de notre terrain d'enquête, chacune avec ses particularités, propres à son histoire et à son économie, liée à sa situation géographique.

### **3.5.2.2. L'identité sociolinguistique des communautés transalpines de notre enquête**

L'histoire de la vallée de la Roya et plus largement de toute la zone de nos recherches, comprenant la ligurie occidentale, que nous n'avons pas manqué d'étudier dans la première partie de notre travail de thèse – et cela à dessein – a construit une identité

---

<sup>405</sup> Extrait d'une conférence d'Ernest Renan 1882, cité par Schor (2016 :14).

particulière, qui caractérise les habitants de la vallée. Ils ont en effet gardé des traditions montagnardes, ont été marqués par des conditions très rudes, et ont assez bien conservé leur langue jusqu'aux années 1950, en raison d'une vie menée plutôt en autarcie<sup>406</sup> : « **Tende était italien et après c'était une langue propre aux habitants du coin quoi, qui étaient euh, qui vivaient [...] je dirais assez en autarcie** » (T10, pp. 6-7).

Si, comme nous l'indiquaient certains de nos informateurs, chaque village conservait jalousement sa langue et ses traditions, il n'en demeure pas moins que **tous reconnaissent une culture commune à la vallée**, laquelle transcende même les Alpes pour s'étendre jusqu'à la Ligurie occidentale.

Nous avons mis ceci en lumière dès notre première partie, lorsque nous évoquions les

Liaisons [chemins – qui – relie ainsi Breil à Moulinet, Saorge à Belvédère – dans la vallée de la Vésubie – et à Pigna via le col de Muratone] ont permis **la création et la perpétuation d'une culture commune au sein des vallées de la Roya, de la Vésubie et de la Bévéra**. Nous pouvons le constater si nous nous intéressons aux traditions des villages de Pigna et Triora, et des villes de San Remo et Vintimille ; [où nous n'avons pas manqué d'indiquer que cela n'était] pas sans conséquences socio-linguistiques, ainsi que nous [pouvons] le constater dans la troisième partie de ce travail de recherche<sup>407</sup>.

---

<sup>406</sup> C'est également le cas des habitants de Breil-sur-roya comme nous l'avons vu dans la section 1.1.3.2. Alimentation traditionnelle et spécialités culinaires.

<sup>407</sup> Voir la section 1.1.3.1. Les fêtes de villages

Cette notion de culture commune aux vallées transalpines de notre zone de recherche se retrouve aussi dans les traditions culinaires que nous avons également présentées : « Cette recette, ainsi que beaucoup d'autres éléments traditionnels de la Roya, fait ainsi partie d'une culture commune à plusieurs vallées, qui s'est transmise jusqu'à nos jours, en dépit de la fluctuation des frontières géopolitiques et linguistiques<sup>408</sup>».

Enfin, ce fait incontestable a aussi émergé des données issues de nos entretiens d'enquête<sup>409</sup>, par rapport à la perception de la culture : « Il y a une culture » (T3, p.1), « Entre les villages maintenant il n'y a plus de différence » (T3, p.2), « Il existe une culture avec des petites variantes » (T6, p.1), « peut-être pas des cultures [...] mais des p(e)tites variantes » (T9, p.2), « une seule culture » (T10, p.1).

L'un des items culturels communs aux traditions des habitants, des deux côtés de la frontière, sont d'ailleurs les chansons piémontaises, tel que le mentionnait l'un de nos informateurs brigasques : « il y a **quelques jeunes qui s'accrochent mais pas beaucoup**, au travers des chansons essentiellement et encore, elles sont souvent piémontaises les chansons » (T8, pp.1-2), « **Le piémontais y a plus de jeunes et c'est assez surprenant d'ailleurs, le Piémont... [...]** Oui bien le piémontais déjà il y a les chansons [...] **La chanson est une bonne façon de garder une langue...** » (T8, p.6).

---

<sup>408</sup> Voir également la section 1.1.3.2. Alimentation traditionnelle et spécialités culinaires

<sup>409</sup> Voir la section 3.5.3.2.1. Culture/dialecte

Ces différents éléments, qui émergent d'une culture commune, témoignent ainsi d'une identité culturelle commune à notre zone de recherche.

Tout comme Médéric Gasquet-Cyrus (2018 : 34-35) nous pensons que

Les massifs alpins, loin d'être une frontière étanche, [...] constituent au contraire une aire de circulation et de contacts, un espace de rencontres entre habitants de différentes vallées, jusqu'en Italie. Les locuteurs avec lesquels nous avons travaillé ont par ailleurs souligné à plusieurs reprises leur proximité (culturelle et linguistique) avec les Italiens<sup>410</sup>. [...] Ce qui nous intéresse ici, [au-delà] d'une hypothétique proximité dialectologique, [c'est plutôt] la proximité *vécue* par les locuteurs.

Nous pouvons ainsi parler dans un premier temps d'une culture propre à la frontière transalpine.

Dans un deuxième temps, en ce qui concerne les représentations du dialecte, qui émergent de notre corpus d'entretien d'enquête, nous pouvons aussi affirmer, de concert avec Gasquet-Cyrus (2018 : 34-35), que

Les références de nos interlocuteurs ne sont aucunement les théoriciens, les idéologues, les militants ou les écrivains mais leurs grands-parents, leurs parents, leurs oncles, leurs voisins...  
**Un environnement humain et territorial immédiat qui contribue à**

---

<sup>410</sup> Nous avons abordé ce point dans la section 1.1.3.1. Les fêtes de villages à propos « des échanges réguliers [...] entre bergers français et italiens ». Ce point se retrouve aussi dans les témoignages de nos informateurs : « c'est important justement ce lien qu'on a avec nos amis Italiens, parce qu'on fait un peu nombre quoi, alors que là on est un peu seuls quoi, [...] avec les Italiens on se sent un peu plus forts » (T8, p.1).

**circonscrire les frontières de l'espace vécu et de la langue qui l'accompagne.** « C'est l'âme de la vallée », a dit l'un des locuteurs à propos du patois.

Il évoque d'ailleurs (2018 : 34) le patois comme « une mise en frontières minimale » qui traduit « une expérience du local vécue à travers la langue », soit « une idée de la langue en tant que pratique locale ». Nous avons justement pu le constater en écoutant nos interlocuteurs parler de leur dialecte : « le patois est vécu comme la langue de "l'authenticité", de l'enfance, du souvenir, du lien familial » (Gasquet-Cyrus, 2018 : 33). Nous rappelons ici quelques extraits de notre corpus qui en témoignent :

**"C'était notre langue que nous parlions quand nous étions jeunes [...], langue concr(ète) [...] en version originale"** (T1, p.2),

**"Le dialecte [...] c'était la langue du pays [...] avec les parents on parlait breillois** (T2, p.2)

**"C'est lié à l'histoire de votre famille ? Oui, oui c'est lié. [...] De la région aussi..."** (T3, p.5)

**"Le dialecte [...] c'est un peu le passé [...] la culture du passé** (T9, p.3)

**"Pour moi, le dialecte, c'est la vie, c'est l'essentiel [...] je parle le dialecte. C'est plus fort que moi."** (T13, pp.12-13)

Il semble bien que le patois [ou plutôt dialecte<sup>411</sup>] corresponde, pour les locuteurs que nous avons interrogés, à « une réalité vécue et proche, et [que] ses frontières

---

<sup>411</sup> Ainsi que nous l'avons préalablement déterminé dans la section 2.1.1.3. Les parlers de la vallée de la Roya : langues, dialectes ou patois ? Choix Terminologiques.

correspondent [avant tout] à celles de l'expérience personnelle » (Costa et Bert, 2014 : 196, cités par Gasquet-Cyrus, 2018 : 33).

Le dialecte, tout comme la culture des habitants, semble ainsi circonscrit dans un espace local, plus ou moins variable selon le locuteur interrogé, mais qui reste quoiqu'il en soit relié à la vie montagnarde, et donc opposé au mode de vie et aux traditions des habitants de la côte, qu'ils dissocient de leur communauté culturelle en les nommant « les *figun* » :

Eduardo, qui disait que... la suprême injure pour lui c'était : c'est pas un brigasque, c'est un « figun », un « figun » c'est-à-dire [...] quelqu'un qui habite au pied des figues quoi euh, donc sur la côte quoi... » (T8, p.7). Le mot « figun [a ici] une valeur plutôt péjorative et marque une distanciation volontaire<sup>412</sup>.

Ces différents éléments sont, pour nous, représentatifs d'une identité sociolinguistique propre aux habitants des montagnes, des deux côtés de la frontière. Bien plus, au-delà des frontières géopolitiques, nous nous trouvons en présence d'un espace de rencontres transfrontalier, marqué par une proximité culturelle et linguistique, ainsi qu'une parfaite intercompréhension. Nous allons, dans la section suivante, aborder la question des représentations sociolinguistiques liées à l'identité des communautés et l'importance que cette identité revêt pour les acteurs sociaux.

---

<sup>412</sup> Extrait de la section 3.1.2.5. Premières observations d'ordre sociolinguistique émergeant des entretiens avec les locuteurs.

### **3.5.3. L'importance des représentations sociolinguistiques des deux côtés de la frontière**

Comme nous venons de le voir, le dialecte et la culture qui lui est liée, signifient pour les acteurs sociaux des villages de la vallée : leur réalité locale, bien ancrée dans leur mémoire, les souvenirs de l'enfance, le lien familial, les traditions (des fêtes et des chants, de la cuisine). Il s'agit pour eux de leur identité, bien réelle et bien concrète, liée à leur expérience de vie personnelle et collective. Si tous ont conscience du fait que leurs dialectes sont en danger de disparition, la force des représentations positives, qui éclosent à la pensée de ce que dialecte et culture signifient pour eux, les pousse à agir au quotidien, pour pratiquer et transmettre les mots et les traditions, qui sont l'âme de leurs communes. Ces représentations sont encore bien vives et dynamiques.



---

## **QUATRIÈME PARTIE**

Les perspectives émergeant de nos résultats d'enquête

## 4. LES PERSPECTIVES ÉMERGEANT DE NOS RÉSULTATS D'ENQUÊTE

### 4.1. LES REPRÉSENTATIONS COMME MOTEUR DE L'EXPRESSION SOCIOCULTURELLE ET LINGUISTIQUE : UN FACTEUR IMPORTANT DE SAUVEGARDE

Blanchet (2018 : 154) exprime ainsi un fait établi parmi les sociolinguistes : « les représentations ont une puissance actionnelle [car] elles déterminent fortement les comportements sociolinguistiques des individus [: ...] ce qu'ils font de leurs ressources linguistiques, y compris celles qu'ils transmettent [et ...] celles qu'ils pratiquent ». C'est pour cette raison que le fait

[D'] étudier la question de la transmission des langues dans les familles, conduit nécessairement à étudier, d'une manière approfondie, la question des représentations de chacun des agents glottopolitiques de la famille et de l'environnement méso- et macro-sociolinguistique, car, pour l'essentiel, c'est ce qui va déterminer ce qui se passe (Blanchet 2018 : 154).

Si les représentations qu'ont les locuteurs de leur dialecte sont positives, tout d'abord pour eux-mêmes, mais aussi pour la société dans laquelle ils évoluent, ils transmettront plus facilement ce dialecte. Si, au contraire, celui-ci a tendance à être perçu négativement dans la société du locuteur, il sera plus difficile de le transmettre, en raison de la pression sociale. Tant que le dialecte et la culture, les traditions, sont bien présents et ancrés dans les esprits des habitants et des familles des communes : la transmission s'opère, même partiellement. En effet, ne dit-on pas que « c'est de l'abondance du cœur que la bouche parle ?<sup>413</sup> ». Cela est d'autant plus vrai en ce qui

---

<sup>413</sup> Luc 6 :45, *La Bible*.

concerne le dialecte ! Ainsi les représentations des locuteurs sont primordiales et l'on peut les entretenir et les développer, pour sauvegarder le patrimoine matériel et immatériel des communes.

#### **4.1.1. La convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO**

Depuis 2003, en France le patrimoine immatériel est devenu tout aussi important à sauvegarder que le patrimoine matériel, avec la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO « ratifiée par plus de 115 pays, dont la France, la Belgique, l'Italie, la Suisse, le Japon, la Chine, l'Inde et la Corée » (Turgeon, 2010 : 389) :

Pendant longtemps considéré comme le « petit patrimoine » du peuple, il était associé aux traditions populaires et laissé à lui-même pour assurer sa reproduction et sa survivance. [...] Connus sous différents vocables parfois à consonance plutôt péjorative – « patrimoine ethnologique », « arts et traditions populaires », ou « folklore » [...] il était souvent traité comme une chose en voie de disparition, conservée à titre de simple témoignage d'un monde révolu, pour donner à voir et à contempler à la postérité. Il ne pouvait être que pratique populaire, transmise par des porteurs de tradition, et objet d'étude ethnologique. [...] Depuis la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de 2003, qui a force de traité international, le patrimoine immatériel est considéré comme un agent actif non seulement de la conservation des cultures, mais aussi de leur renouvellement, et du maintien de la diversité culturelle dans le monde. Il est dorénavant perçu comme un moyen efficace de lutte contre la mondialisation par le développement d'un sentiment d'appartenance, le soutien à la

créativité humaine et la revitalisation des groupes socioculturels.  
(Turgeon, 2010 : 390).

Conserver et renouveler les cultures est déterminant dans le cas du patrimoine immatériel des communes de notre enquête et c'est ce que les acteurs des associations pour la promotion du dialecte et de la culture locales s'évertuent à faire au quotidien. Les éléments que la convention de 2003 considère faire partie du patrimoine immatériel de la culture sont plus basés sur les pratiques des acteurs sociaux. Ces pratiques comprennent : « les expressions orales, les savoir-faire, les fêtes, les rituels et les spectacles, ainsi que les instruments, les artefacts, les petits objets de la vie quotidienne et les espaces culturels, dont la valeur est souvent plus affective et mémorielle que matérielle » (Turgeon, 2010 : 391). Les pratiques de ces acteurs sociaux n'existent pas en dehors de leurs actions, c'est pourquoi la convention de 2003 « attache une grande importance à la préservation des « communautés et à la transmission active de leurs pratiques, perçue comme un moyen efficace de conservation [de] « l'héritage culturel vivant des communautés » [Aikawa-Faure, 2009] » (Turgeon, 2010 : 391). Les acteurs, impliqués dans les différentes étapes de ces projets de valorisation, conservation et transmission de leur patrimoine matériel et immatériel, peuvent y trouver une solution efficace en faveur de la survie et de la transmission de leur culture et de leur dialecte.

Dans les différentes communes, les éléments du patrimoine immatériel à sauvegarder sont :

- Les fêtes locales : *A Stacada* à Breil-sur-Roya, la Saint-Éloy à Tende, la fête de la brebis brigasque à la Brigue, la fête des fleurs à Sanremo, la *Strigòra*, fête des sorcières à Triora et le défilé de la « *Battaglia di Fior*<sup>414</sup> » à Vintimille.
- Les souvenirs des us et coutumes locaux, que l'on retrouve par exemple dans des musées dédiés : tels que la Maison du Patrimoine Brigasque<sup>415</sup> – qui constitue la mémoire du village et regroupe : métiers, outils d'autrefois, scènes de la vie quotidienne et histoire de l'apiculture, très présente dans la région –, et le musée des Merveilles de Tende – créé en 1996 par le département des Alpes-Maritimes, dans le cadre de sa politique culturelle, afin de contribuer à la protection du patrimoine archéologique exceptionnel.

Il faut également mettre en évidence quelques exemples parmi les diverses initiatives qui ont été menées en faveur du patrimoine immatériel, par différents organismes dans la région :

- La campagne d'enquêtes orales dans les vallées de la Roya et de la Bévéra, issue d'un « programme de recherche pluridisciplinaire en sciences humaines et sociales (anthropologie, ethnologie, histoire contemporaine, linguistique,

---

<sup>414</sup> Bataille des fleurs.

<sup>415</sup> Créée en mai 2000 par L'Association Patrimoine et Traditions Brigasques qui compte aujourd'hui environ 350 membres actifs

ethnomusicologie) et dirigé par la Maison des Sciences de l'Homme de Nice sur une durée de trois ans (2006-2009) » (Rosso, s. d. : 9). Il met en valeur

L'histoire orale de la Roya (HORoya) [et] les relations que les populations entretiennent avec la question historique et récurrente de la frontière entre la France et l'Italie. L'objectif de ce collectage a été impulsé dans la perspective d'une sauvegarde du patrimoine immatériel des populations de cette zone géographique (Rosso, s. d. : 9).

Enfin, les dialectes des communes de notre enquête, au même titre que la culture, constituent officiellement un élément du patrimoine immatériel à sauvegarder et transmettre. Le Code de l'Éducation<sup>416</sup> établit en effet, tel que nous l'avons mentionné précédemment<sup>417</sup>, que « Les langues et cultures régionales [appartiennent] au patrimoine de la France » et l'article 6 de la Constitution italienne indique de même que « la République protège par des normes particulières les minorités linguistiques ». Les dialectes et langues régionales sont ainsi des éléments qui revêtent une importance patrimoniale, non seulement régionale, mais aussi nationale dans les deux pays.

Tous ces éléments, que nous avons présenté dans nos deux premières parties : historique et linguistique, et qui sont loin d'être exhaustifs, constituent donc le patrimoine immatériel des villes et villages de la vallée de la Roya et de la Ligurie

---

<sup>416</sup> « Article L312-10 - Code de l'éducation - Légifrance ». Consulté le 8 avril 2021. [https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article\\_lc/LEGIARTI000027682810/](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000027682810/).

<sup>417</sup> Dans la section 2.1.2. Problème des minorités linguistiques et de leur classification (2.1.2.1. En France)

occidentale. Mais nous allons voir maintenant que, pour les habitants, tous ces éléments, qui valorisent leur culture et leurs dialectes, revêtent bien plus qu'une valeur patrimoniale.

#### 4.1.2. La notion d'identité sociolinguistique

Lorsque l'on parle de langue, on parle aussi de « constructions identitaires » (Blanchet 2018 : 201), lesquelles sont d'ailleurs liées aux représentations de ces langues et à la culture qui les accompagne. Blanchet (2018 : 201) affirme par ailleurs que la « dimension identitaire ou altéritaire [est davantage] ostensible [...] dans le cas des langues minorées ». Non seulement, la langue et la culture des acteurs sociaux est indissociable de leur identité : mais, surtout, elles en sont constituantes. Il s'agit là de leur identité sociolinguistique. Moore et Brohy (2019) ont montré que

La manière dont nous nous exprimons est, symboliquement, aussi importante que ce que nous disons. Nos utilisations de la ou des langue (s) expriment et rendent visibles nos affiliations à différents groupes et nos solidarités, comme elles tissent les structures sociales dans lesquelles nous évoluons. Les langues (les dialectes, les accents, les variétés, les parlers bilingues, etc.) servent ainsi de marqueurs emblématiques des *identités*, une notion plurielle qui condense une série de significations, combine et imbrique construction de soi, sentiments d'appartenance et reconnaissance, impliquant donc des facteurs tant individuels que culturels et sociétaux [...] notre identité a des répercussions sur nos choix langagiers comme nos choix langagiers ont une influence sur notre (nos) identité(s).

Elles rappellent également et, nous le soulignons à nouveau : tel est notre positionnement épistémologique, que

Les travaux plus récents en envisagent la multiplicité des dynamiques, les sédimentations historiques, les représentations, le point de vue des locuteurs, le rôle des institutions, etc., pour aboutir à une sociolinguistique du plurilinguisme dont les postures épistémologiques sont héritées de l'éthique et de la pensée complexe (Morin, 2001 ; Blanchet, 2004).

Dans le cas de nos enquêtés, l'identité sociolinguistique est notamment marquée par le fait d'utiliser le mélange codique, qui est une « forme de bi-plurilinguisme naissant, une compétence langagière spécifique et complexe relevant d'un macro-système » (Anciaux, 2013 : 36, cité par Ponceau, s.d. : 17). Or, il est intéressant de constater que les alternances et les mélanges codiques remplissent, parmi d'autres fonctions, celle de marquer emblématiquement son appartenance à une communauté bilingue<sup>418</sup>.

Aussi, nous avons effectivement constaté dans notre corpus de données orales la présence forte de marqueurs emblématiques d'identité, tout à la fois individuelle et collective.

En voici quelques exemples :

- « Le dialecte est **lié** au passé, **à la mémoire**, **à l'héritage** de l'histoire familiale et régionale : [c'] est une « **culture intégrée dans notre**

---

<sup>418</sup> Coste, Moore et Zarate (2009 : 19, cités par Ponceau, s.d. : 18)



mémoire », « notre langue » (T1, p.2), « c'était **notre première langue** » (T1, pp.5-6), « ***U nostro parlà*** [notre parler] » (T13, p.15)

- Pour ses locuteurs, le dialecte est un marqueur d'identité commune : « notre langue », « c'est une langue » (T1, pp.2-6), « **la langue, la culture ancienne que nous avons conservée** », « **Ça** fait partie de l'histoire [...] des relations sociales » (T1, p.6), « le dialecte est [...] **une marque, une trace de la culture** » (T6, p.1), « [le] dialecte [...] **c'est un élément de la culture** [...] du patrimoine local, [...] fondamental d'ailleurs pour moi » (T8, pp.1-2), « **avec des amis oui on se rencontre** euh dans la rue [...] **on choisit pas c'est instinctif**, selon votre interlocuteur et l'endroit où vous êtes, vous employez tel ou tel langage quoi. » (T6, p.2), « avec les copains [...] **on le parle souvent nous** » (T7, p.2).

Or, si le dialecte et la culture sont, comme nous l'avons constaté, fondamentalement associés à l'identité, et que leur pratique et leur transmission ne perdurent pas, ce sont le patrimoine immatériel des villes et villages de la vallée, ainsi que leur identité, qui sont voués à disparaître. Force est de constater que c'est peut-être bien ce qui est en train de se passer, car la pratique et la transmission de ces éléments du patrimoine se sont révélés insuffisants, ou ont été empêchés, pour les raisons que nous allons présenter dans la section suivante. En effet, la culture, mais surtout le dialecte dans les villes et villages de notre zone de

recherche, représentent un cas évident de discrimination. Nous sommes plus précisément en présence d'un cas de glottophobie, dont les conséquences sont dévastatrices pour l'identité-même des locuteurs.

## **4.2. LA GLOTTOPHOBIE ET SES CONSÉQUENCES : DES LANGUES MINORITAIRES MENACÉES D'EXTINCTION**

### **4.2.1. La notion de glottophobie ou discrimination linguistique**

Le terme « glottophobie » a été créé par le sociolinguiste Philippe Blanchet au milieu des années 1990. Il le définit comme un « traitement différent, et donc inégal, injuste, arbitraire, de personnes ou de groupes sous des prétextes linguistiques » (Blanchet 2018, pp. 7-8). La création de ce terme :

A tout simplement permis de nommer, [...] et donc de dire ce vécu [...] parfois amer et douloureux de discrimination [...] a fait surgir une indignation [...] a remis en question une certaine conception hiérarchisée des langues [...] il a fissuré ou soulevé un peu une sorte de chape de plomb... (Blanchet 2018, p.16).

Les témoignages de victimes de discriminations linguistiques, recueillis par Philippe Blanchet et Stéphanie Clerc-Conan sur le terrain et publiés dans l'ouvrage intitulé *Je n'ai plus osé ouvrir la bouche... Témoignages de glottophobie vécue et moyens de se défendre* (2018), ont permis de mettre la lumière sur un mal, jusqu'alors involontairement ou volontairement passé sous silence. En parcourant les différents témoignages, nous nous apercevons que les cas de discriminations linguistiques sont très répandus, non seulement dans la société française, mais aussi, de manière générale, dans la plupart des sociétés francophones. Un témoin d'origine argentine

illustre ce fait en ces termes : « c'est en France que j'ai pu avoir une expérience personnelle des formes subtiles, voire sophistiquées, d'une discrimination liée aux origines ethniques et aux pratiques linguistiques » (Blanchet & Clerc Conan, 2018 : 31). Un autre témoin, d'origine québécoise, relate des faits semblables :

Cette forme de discrimination linguistique (glottophobie) existe aussi à l'extérieur de la France. Je veux dire que ce sentiment de "supériorité" se fait à travers toute la francophonie, où la France et particulièrement le français de Paris se place en seul tenant du langage réellement légitime (Blanchet & Clerc Conan 2018 : 50).

Nous retrouvons des témoignages similaires : dans le milieu éducatif – à l'école, à l'université –, ainsi que dans le monde du travail, avec de nombreux cas recensés dans les administrations et dans le milieu journalistique. Voici deux exemples de témoignage en milieu scolaire :

Lorsque j'étais petite ma mère me racontait que mon arrière-grand-mère ne savait parler que provençal lorsqu'elle était enfant, et qu'elle avait été forcé d'apprendre le français à l'école... Son maître d'école lui avait demandé de ne plus parler provençal à la maison, pour forcer ses parents à apprendre le français (Blanchet & Clerc Conan, 2018 : 50).

J'ai été titularisé et affecté à Aubagne. Les premières remarques de mes collègues [...] ont été surprenantes : "comment peux-tu enseigner la communication avec un tel accent ?" Plus jeune j'avais déjà eu affaire à ce type de réaction, mais la "glottophobie" dont faisaient preuve des enseignants, intolérants face à la "variation", me choquaient davantage (Blanchet & Clerc Conan, 2018 : 44).

Dans le milieu journalistique, les témoignages rendus portent surtout sur une discrimination à l'accent :

- « De la part d'un recruteur emballé par le CV d'une journaliste télé originaire de Perpignan : "Vous ne trouverez jamais de poste à l'antenne avec un accent pareil !" (Article de Margaux Lacroux, *Slate*, 08.11.2017) » (Blanchet & Clerc Conan, 2018 : 32-33)
- « une radio française l'appelle en urgence pour un sujet. Elle signale qu'elle est québécoise, demande si c'est OK. On va consulter un chef pour savoir si son accent « peut passer ». Finalement non. (*Ibidem*) » (Blanchet & Clerc Conan, 2018 : 33).

Les cas de glottophobie relevés dans la sphère administrative concernent surtout les étrangers : « J'ai eu une fois un problème à la CAF à cause de la langue... J'étais arrivée depuis six mois en France, mais personne à l'agence n'a accepté de communiquer avec moi à cause de la langue » (Blanchet & Clerc Conan, 2018 : 48), « J'ai attendu des heures avec des gens à la sécu parce que les agents refusaient de lire le courrier accompagnateur que j'avais écrit pour expliquer la demande du monsieur (Ah non monsieur, faut venir avec quelqu'un qui parle FRAN-ÇAIS, FRAN-ÇAIS hein). » (Blanchet & Clerc Conan, 2018 : 45).

#### **4.2.2. Témoignages de glottophobie issus de notre enquête de terrain**

Les cas d'école de glottophobie dans la zone de notre enquête de terrain sont des cas de discrimination du « patois » ou des « langues étrangères » – interdits à l'école ; exemples du breton, de l'occitan, de l'italien, (Blanchet & Clerc Conan, 2018 : 17),

mais également dans les administrations. Le « rejet du patois faisait partie d'un mépris d'ensemble » (Ibidem).

Le problème de discrimination s'est posé pour les habitants des communes qui, auparavant italiennes, sont devenues françaises. Ils ont eu, du jour au lendemain, l'obligation d'apprendre et d'utiliser uniquement le français, et l'interdiction de parler leur dialecte ou l'italien à l'école – et implicitement, cela était mal vu dans les lieux publics de manière générale. Leur expérience est un cas criant de glottophobie, lié à la politique française. L'historien Ralph Schor rend compte de ce fait historique, dans l'introduction à l'ouvrage collectif *Fixer et franchir la frontière, Alpes Maritimes 1760-1947*, lorsqu'il évoque « une étape identitaire décisive [au moment de] l'intégration à la France » :

Après 1860, la France exerça une influence constante et d'importance capitale. Le premier instrument de cette influence fut l'enseignement. Tandis que l'italien et le nissart étaient proscrits, la langue française devint la seule officielle. Les programmes nationaux furent imposés, les fables de La Fontaine, le théâtre du XVII<sup>e</sup> siècle, les romans du XIX<sup>e</sup> siècle, l'histoire et la géographie de la France devinrent les fondements culturels communs. Par leur entremise les valeurs républicaines se diffusèrent. Le 14 juillet, le drapeau tricolore, la *Marseillaise*, Marianne, le coq gaulois et bien d'autres symboles associèrent étroitement les habitants de la région à leurs nouveaux compatriotes (Schor, 2016 : 15).

Si les acteurs sociaux que nous avons rencontrés, dans les différentes communes concernées par notre enquête, s'expriment de manière très pudique et discrète par rapport à ce sujet et aux conséquences immédiates de l'annexion à la France,

vécues de manière plus ou moins brutale, les difficultés bien réelles auxquelles ils ont été confrontés se retrouvent en filigrane dans leurs témoignages.

Nous retrouvons, en effet, dans certains des témoignages, la même interdiction de parler le dialecte ou l'italien, à l'école, que celles que nous retrouvons dans le recueil de témoignages de discriminations linguistiques de Blanchet & Clerc Conan :

« Il y avait des familles qui ne voulaient pas parler à leur enfant en breillois, parce que, ils disaient que ça leur portait un tort, à l'école [...] J'ai un copain [...], pourtant on était du même âge, il parlait pas du tout breillois, pas du tout, pas du tout. Ses parents entre eux les parents parlaient breillois, mais ils ne parlaient pas aux enfants en breillois. » (T2, p.4).

« "Ah oui, oui, oui, bien sûr, bien sûr, la langue mais pas tellement, non, même j'ai pas appris à mes enfants le parler breillois parce que à l'école, c'est vrai que ça nous, ça décapait un peu quand y avait des rédactions..." ; **"C'était pas accepté ?"** "On avait souvent les mots breillois qui nous venaient à l'esprit et pas les mots français.", **"Donc vous avez choisi d'éviter de, de transmettre ?"**, "Voilà, voilà." (T3, pp.3-4).

« "Jusqu'en '82, nous sommes allés dans les écoles, et [...] l'enseignante [...] qui faisait partie de la Cumpagnia, donc qui aurait dû soutenir la question du dialecte [XXX], a interdit d'enseigner le dialecte dans les écoles, non pas parce qu'elle le voulait, mais parce que le ministère lui a donné le, l'ordre de ne pas... enfin, d'éviter le dialecte, parce qu'il faut parler italien. Et que là, c'est déjà le devoir parce que c'était sa carrière ; et elle, elle a dit : " Je suis désolée, vous ne pouvez plus ! "[...] ça s'est passé comme ça" ; **"C'est pourquoi ça s'est perdu ?"** " **"Oui, ça s'est perdu."** » (T13, p.14).

Les discriminations ont surtout été manifestées en milieu scolaire, et nous pouvons établir le constat suivant : l'école a été l'un des moyens principaux pour accélérer la francisation et inhiber la pratique du dialecte dans chaque commune, et ceci dès l'annexion. Cette même observation est d'ailleurs faite par Blanchet et Clerc Conan dans l'introduction de leur publication (2018 : 9) :

Nos spécialités nous ont conduits à faire davantage d'observations en milieu éducatif, dont on sait par ailleurs qu'il est le lieu central, mais pas unique, de transmission de croyances glottophobes institutionnalisées par les programmes et les finalités mêmes de l'Education dite nationale structurant la société française.

Et par Blanchet (2018 : 200) : « L'école est le bras armé le plus direct et souvent le plus explicite des politiques et des idéologies ».

L'une des conséquences directes de cette discrimination est que la majorité des parents ont cessé très vite de parler le dialecte à leurs enfants. L'extrait de témoignage suivant en constitue un exemple parmi tant d'autres : « **Mes parents parlaient dialecte entre eux, mais avec moi et mon frère ils parlaient italien.** » (T12, p.6).

Afin de mieux comprendre le vécu de chaque écolier devenu subitement français, s'étant vu interdire de parler le dialecte en public, mais ne le pratiquant pas forcément davantage chez eux, nous proposons l'extrait suivant, qui rend assez bien l'idée de la brutalité de l'événement, tel que le décrit l'auteur :

À l'âge de cinq ans, j'ai été brusquement transplanté — huit heures par jour — dans une école [... où] ma langue maternelle (la seule dont j'eusse l'usage) non seulement ne se parlait pas

mais était interdite. [...] L'école primaire se mit donc à produire en moi une structure mentale parallèle. Le cloisonnement était parfaitement étanche. [...] Il est à peine besoin d'ajouter que le rejet du patois faisait partie d'un mépris d'ensemble. [...] Le système français fonctionnait en autarcie, non seulement sans rien emprunter, mais en dévalorisant tout l'environnement. (Yvon Bourdet, cité par Blanchet et Clerc Conan, 2018 : 17).

L'une des conséquences majeures de ce vécu en zone où une frontière fut subitement retracée sans que l'on tienne vraiment compte des villages qui étaient là, est que la pratique et la transmission des dialectes de la zone s'est petit à petit, mais assez rapidement, perdue ; de sorte que, de nos jours, il reste seulement une petite minorité de locuteurs. Par là même, les dialectes se sont retrouvés en danger d'extinction. Le lien entre une discrimination-répression du dialecte et le risque de sa disparition est très nettement perceptible dans le témoignage suivant, rendu par l'un de nos informateurs brigasques :

**« Ça frise presque un peu le folklore malheureusement [...] avant [...] y avait une majorité des habitants qui parlait les dialectes, maintenant ça se limite quand même à une partie peu importante de la population, voilà » ; « au début il y a eu tellement [...] de périodes un peu répressives, pas répressives mais de méfiance [...] par rapport au dialecte des mouvements peut-être entre guillemets indépendantistes ou autre, que des politiques se sont souvent méfiés des gens qui défendaient le dialecte. » (T6, p.2)**



Le problème qui s'est posé a été causé par une certaine idéologie du français, décrite par Blanchet (2018 : 175) comme la « sacralisation du monolinguisme mono-normatif de langue française » excluant « tout autre langue et toute autre pluralité linguistique ». Les répressions, engendrées par la glottophobie, et exercées sur les locuteurs de notre terrain d'enquête ont finalement eu raison de la pratique et de la transmission des dialectes. Il n'y a, en effet, qu'à mesurer les conséquences de la glottophobie sur les langues minoritaires de notre recherche pour s'en rendre compte.

#### **4.2.3. Conséquences de la glottophobie sur les langues minoritaires dans notre zone de recherche**

Les conséquences des discriminations linguistiques subies par les locuteurs à partir du moment de l'annexion à la France sont que le dialecte n'a pas été transmis aux générations suivantes et que s'en est suivie une perte de la pratique, des mots et des expressions qu'utilisaient les anciens, chez les habitants qui ont entre 39 et 60 ans : « Mes enfants, petits-enfants, [...] ils aiment bien que je leur parle en breillois, mais, ils n'arrivent pas, de temps en temps ils me disent quelques mots en breillois, mais si, ils.... [...] Ma fille elle comprend le breillois mais elle le parle pas » (T2, p.2, homme de 82 ans). Quant à la génération suivante, les moins de 39 ans, le dialecte est peut-être encore un peu compris, mais il n'est plus pratiqué, si ce n'est quelques mots et expressions : « **On est un peu la dernière génération** avec monsieur S. là qui lui déjà il a [...] 8 ans de plus que moi [...] ; **les autres générations en dessous le parlent pas** hein. Il y en a peut-être deux ou trois, ils sont beaucoup plus jeunes, qui ont 70 ans

main(te)nant, qui parlent encore, mais ils sont rares, rares. » (T2, p.3), « **Avec les enfants c'est difficile**, hein, j'ai essayé de leur apprendre mais euh, ils le comprennent mais ils le parlent pas » (T7, p.2, Homme de plus de 65 ans). En manquant la transmission du dialecte en raison des discriminations sur une seule génération, les conséquences se répercutent sur les générations suivantes et font que le dialecte se perd et qu'il devient presque impossible de le transmettre : « **souvent leurs parents des gosses qui sont maintenant à l'école ne parlent pas brigasque**, donc on a loupé un tour déjà hein [...] mais bon voilà » (T8, p.6).

Comme en témoigne notre informateur de la Brigue, les chances de pouvoir encore perpétuer le dialecte s'amenuisent ; à la question « Vous pensez que la langue brigasque peut être encore transmise aujourd'hui ? », il répond que « C'est difficile, [...] personnellement j'ai essayé avec mes enfants et j'ai pas réussi » (T7, p.2). Ainsi, le danger qui menace les dialectes des communes de notre enquête de s'éteindre est bien réel, et les locuteurs restants en ont tout à fait conscience : « si p(l)u(s) personne le parle elle va s'éteindre, on aura les livres, les dictionnaires, les trucs mais bon plus personne n'en parlera, ça servira plus à rien quoi je veux dire » (T8, p.1), « Le brigasque [...] il restera que le livre dans quelques années hein [...]. Oui quelques décennies pas quelques années [...] à mon avis... [...] ça disparaîtra » (T8, p.7). Certains expriment cette inquiétude pour l'ensemble des dialectes des communes environnantes : « Je suis assez comment dirais-je inquiet [...], assez perplexe pour le devenir de [...] nos patois, de nos langues euh bon pas que le brigasque hein, le

tendasque ou... [...] **le piémontais** ou... [...]. **À la prochaine génération ça existera plus [...]** » (T8, p.6).

Les locuteurs des dialectes de la vallée de la Roya observent aussi que de l'autre côté de la frontière, à Briga Alta, les jeunes pratiquent encore le dialecte, davantage que dans leur village : « **Moi je trouve qu'ils parlent plus que nous quand même euh hein... [...]** ça oui [...]. Y a des jeunes en Italie... [...] y a dans la « **Vastera** » et les communes... [...] **ils parlent plus que nous ils parlent d'ailleurs ils le parlent très très bien le brigasque... [...]** **Moi je suis étonné chaque fois de les entendre parler... »** (T8, p.7). Ceci est le reflet de représentations et de politiques linguistiques différentes entre la France et l'Italie, et Werner Forner (1995) indiquait d'ailleurs le fait que si « l'Italie est devenue, en 1860, une unité politique, elle n'a jamais été une unité linguistique ». Les dialectes y sont par conséquent mieux conservés. De plus, les productions théâtrales et cinématographiques en dialecte aident à maintenir une certaine mémoire collective des dialectes au niveau national. Nos informateurs de Ligurie occidentale ont en effet tous les trois présenté le théâtre comme un facilitateur de transmission : « Il y a l'attraction [...] pour le théâtre donc [...] ils viennent plus volontiers, parce que si c'était seulement pour parler ainsi, eh non eh. Mais [...] ce qui peut être fait. » (T11, p.8), « **Nous faisons [...] chaque année [...]** **une pièce en dialecte**, et une année j'ai fait l'école d'été, et j'ai fait **une pièce d'été toujours en dialecte ; juste pour garder cette culture, cette tradition du dialecte pour les enfants, pour qu'elle ne soit pas perdue** » (T12, p.6), « **Avec la compagnie dialectale, nous avons fait un peu de tout, joué en Vintimillais [...]** on fait ça aussi

parce que ça attire » (T13, p.15). L'enquêté triorasque évoque des productions cinématographiques reconnues et comprises au niveau national : « **ils font des courts métrages en dialecte [triorasque<sup>419</sup>...] c'est même arrivé au niveau national, ils ont gagné un prix au niveau national** » (T12, p.8). Notre informateur vintimillais confirme également cette compréhension et cette diffusion des dialectes au niveau national : « Nous en Italie nous voyons des films : **cinéma et télévision, nous le voyons [...] en italien, mais [...] aussi en Romanesco, Napolitain, Vénitien, Piémontais [...].** Maintenant, en Italie, nous sommes tous capables de comprendre le romanesco, le napolitain » (T13, p.15). En France, mis à part sur quelques chaînes régionales ou d'autres chaînes spécifiques (d'outre-mer, occitane, etc.) il n'y a pas une telle diffusion des dialectes et cela nuit aussi à leur sauvegarde.

Le dommage collatéral qui suit les conséquences de la glottophobie, est que si le dialecte et la culture d'une communauté linguistique se perdent, c'est en même temps l'identité de cette communauté qui s'efface peu à peu et qui risque de disparaître. Les discriminations linguistiques portent ainsi atteinte aux personnes des communautés qui en sont victimes et c'est ce qui en fait légalement un acte condamnable, tout comme la xénophobie, puisque la glottophobie consiste dans le rejet et la discrimination d'autrui : « Quand on discrimine une façon de parler, c'est la personne qu'on discrimine » et (Blanchet et Clerc Conan, 2018 : 85).

---

<sup>419</sup> Parmi ces courts métrages : *L'enfant au deux bosses*, *U petitu con dui zemi* en Triorasque.

Paradoxalement, les discriminations linguistiques sont interdites depuis 1974 [par l'article 14 de la *Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales* » qui stipule une « interdiction de discrimination [...] fondée [...] sur [...] la langue » (Blanchet et Clerc Conan, 2018 : 75-76). Les discriminations linguistiques sont sanctionnables en vue des articles<sup>420</sup> :

- 26 et 27 du pacte international relatif aux droits civils et politiques adopté par l'ONU en 1966
- 2.1., 29.1.c et 30 de la Convention relative aux Droits de l'Enfant (ONU, 1989)
- 21 et 22 de la Charte Européenne des Droits Fondamentaux (émise par l'Union Européenne en 2000).

Parmi les textes français, c'est l'article 225 du Code Pénal qui considère comme une discrimination « toute distinction [...] entre [...] personnes physiques sur le fondement de leur [...] capacité à s'exprimer dans une langue autre que le français ».

La glottophobie est bel et bien considérée comme une véritable atteinte à la personne et à son identité, et elle l'est effectivement, légalement de surcroît. C'est pourquoi il est important d'en détecter et dénoncer les cas. Les langues minoritaires de la vallée de la Roya en ont souffert les conséquences, et c'est la raison pour laquelle il nous fallait présenter les effets désastreux des discriminations linguistiques sur l'état actuel de la pratique et de la transmission de leur dialecte.

---

<sup>420</sup> Ces articles sont rassemblés par Blanchet et Clerc Conan (2018 : 77-78).

Nous pouvons nous interroger, tout comme les locuteurs eux-mêmes, sur les chances de survie des langues minoritaires, qui plus est touchées par des problèmes de discriminations.

#### **4.3. PEUT-ON ENCORE SAUVEGARDER LES LANGUES MINORITAIRES ?**

Les langues minoritaires, reconnues comme partie intégrante du patrimoine culturel européen, bénéficient, depuis la création de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires, d'une protection mise en œuvre par une politique publique qui leur serait favorable. Le but est ainsi de sauver les langues minoritaires de la disparition et de les faire exister aux côtés des langues majoritaires. Ce cadre de la Charte induit premièrement une reconnaissance de la pluralité des langues et de la diversité linguistique. Ensuite il définit le territoire linguistique d'une langue minoritaire comme « le territoire où une langue régionale ou minoritaire est parlée de façon significative, même si cette pratique reste minoritaire, et qui correspond à son assise historique<sup>421</sup>». La charte reconnaît également des droits linguistiques aux locuteurs d'une langue régionale, et par là-même, les États sont amenés à reconnaître « les réalités linguistiques plurielles présentes sur leurs territoires » (Dubos & Guset, 2019 : 291) afin de veiller à leur survie. Ce point, déjà, contribue à sauvegarder les langues minoritaires, dont la valeur est ainsi reconnue. La valorisation des langues minoritaires est très importante au niveau des représentations qu'elle permet de positiver. Nous

---

<sup>421</sup> Rapport explicatif, § 34, cité par DUBOS et GUSET (2019 : 290).

l'avons vu, la représentation valorisante d'un dialecte aide de manière considérable à le pratiquer et à le diffuser. En ce sens, la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires est très importante pour sauvegarder les dialectes.

Sur le terrain, les locuteurs, bien souvent réunis en association pour la promotion et la diffusion de leur dialecte mettent tout ce qu'ils peuvent en œuvre pour que leur identité linguistique et culturelle ne disparaisse pas.

#### **4.3.1. Stratégies de sauvegarde mises en place : les initiatives locales**

Parmi les initiatives locales pour la survie du dialecte, nous avons :

##### Les ateliers de conversations et les enseignements :

- À Breil-Sur-Roya : le premier samedi après-midi de chaque mois, dans les locaux de l'association *A Soucéta Briïenca*, les ateliers de conversation sont accompagnés de documents et de publications. L'association organise aussi des cours d'initiation au breillois pour les élèves des écoles de Breil-sur-Roya.
- À La Brigue, il y a un atelier de dialecte à l'école<sup>422</sup>.
- À Sanremo : des cours de dialecte sanrémasque étaient organisés par Anna Blangetti, à l'école. Elle continue de l'enseigner, avec son association *la Compagnia Stabile*.

---

<sup>422</sup> Voir la transcription n°8, p.2.

- À Vintimille, les cours de vintimillais étaient assurés à l'école jusqu'en 1982, puis ont dû cesser, comme nous l'avons mentionné précédemment<sup>423</sup>.

Les lexiques et glossaires : sont un indicateur de la volonté de sauvegarder le dialecte par le moyen de l'écrit, avec des documents audio. Le but est surtout de documenter la prononciation, que seuls les anciens maîtrisent encore, en l'enregistrant et en la retranscrivant. Voici les principaux lexiques et dictionnaires :

- *Le Lexique Français-Breillois* (2018), de l'A Soucéta Briïenca contient les mots couramment utilisés classés par thème ainsi que des expressions, proverbes, et quelques textes décrivant les activités et la vie du village. Il est accompagné d'un CD contenant les enregistrements des textes et des listes de mots en breillois effectués pendant l'élaboration du lexique ainsi que deux vidéos sur la cuisine breilloise<sup>424</sup>.
- *Parlu Tendascu, Dictionnaire français-tendasque*, de Jacques GUIDO (non accompagné de support audio).
- *Dictionnaire brigasque-français*, de Didier Lanteri, de l'Association Patrimoine et traditions brigasques (non accompagné de support audio).
- Il Dizionario Appröu web <sup>425</sup>, dont l'auteur avait initialement programmé l'application à partir de zéro pour l'utiliser à un niveau personnel pour décider, en août 2018, d'essayer de le faire évoluer vers un produit fini et de le publier. En contact avec les associations et des passionnés pour obtenir du soutien, il

---

<sup>423</sup> « Jusqu'en '82, nous sommes allés dans les écoles » (T13, p.14).

<sup>424</sup> « LE BREILLOIS | A Soucéta Briïenca ». [http://xn--asouctabriencia-fkb5h.fr/?page\\_id=125](http://xn--asouctabriencia-fkb5h.fr/?page_id=125). Consulté le 25 juillet 2021.

<sup>425</sup> « Dizionario Appröu web », <https://app.approu.it/#/search>. Consulté le 20 mai 2021.



a présenté à la *Federazione Operaia*<sup>426</sup> de Sanremo, le 16 juin 2019, le prototype fonctionnel comportant 1800 traductions. Il contient maintenant plus de 6000 mots.

- En Vintimillais, il existe *Le Glossario Ventimigliese-Italiano Italiano-Ventimigliese*, de l'association *A Cumpagna dei Ventimigliusi*.

Les publications et revues en dialecte ou dans un journal : en France il n'y a pas de publications ni de revues en dialecte, sinon en Brigasque, mais publié en Italie dans la revue *A Vastéra*. Pour les dialectes italiens, à Triora des publications sont faites dans le trimestriel *Le stagioni di Triora*, à Sanremo dans *A Guardiöra*, et à Vintimille dans *La Voce Intemelia*.

Les chansons, plutôt piémontaises, mais aussi quelques-unes tendasques et breilloises, ainsi que les poésies, démontrent une culture commune aux deux côtés de la frontière et constituent un excellent moyen de sauvegarde. Cyril Isnart et Jean-François Truber (2007) dans une enquête de terrain portant sur les pratiques musicales dans la vallée de la Roya « ont abordé ce thème révélateur d'identités multiples et sans cesse recomposées par les apports liés à ce territoire où une frontière mouvante fait fluctuer les répertoires et les acteurs au fil du temps et des manifestations collectives de la pratique populaire du chant » et ont observé la diffusion et la transmission des différents répertoires de chants, dont ceux des confréries des pénitents blancs et noirs, que nous avons présentées dans notre

---

<sup>426</sup> Fédération ouvrière.

première partie, en rapport avec l'art baroque dans notre zone de recherche<sup>427</sup> et qui y sont spécifiques.

Le musicologue Jean-François Trubert, indique par ailleurs « [qu'] entre 2006 et 2008, des enquêtes de terrain ont permis de constater que ces pratiques étaient toujours actives dans un contexte culturel et patrimonial complexe, marqué par une importante mobilité autour de cette zone frontalière [et que] le « chant de compagnie » [est] propre à cette vallée ».

Bernard Lortat-Jacob dans son enquête ethnomusicologique de la fin des années 1960, dans la vallée de la Roya, à quelques kilomètres de l'Italie avait présenté le hameau de Vievola comme « le lieu emblématique de la fête, du chant polyphonique et de la danse que les gens de la Roya partagent avec leurs voisins piémontais ». Lors de notre enquête dans la vallée et de nos entretiens au musée des Merveilles de Tende, le recueil des archives sonores, textes et transcriptions réunis par Cyril Isnart et Jean-François Trubert, publié sous le titre *Musique du col de Tende*, (2007) nous a gentiment été offert. Ces archives sonores sont le fruit du travail de terrain de Bernard Lortat-Jacob (1967-1968) dans la vallée de la Roya et ses extraits d'archives sont décrits dans l'introduction de l'ouvrage comme « une part fragmentaire de la réalité musicale et sociale que l'ethnomusicologue a voulu saisir » sur deux années d'enquête de terrain, et qui rendent compte de quelques spécificités du chant de la Roya. Tout d'abord « une certaine spontanéité ou décontraction car il s'agit d'une musique de fête

---

<sup>427</sup> 1.1.5. Une terre d'art baroque

pour laquelle la consommation d'alcool va de pair avec la convivialité entre les chanteurs », ensuite « la manière de chanter – et parfois aussi les paroles – s'apprennent dans le temps même de l'exécution », enfin une pratique musicale « essentiellement masculine [bien que...] les femmes rencontrées pendant l'enquête ont su montrer qu'elles étaient également porteuses du répertoires ». Ce qui nous intéresse particulièrement, dans le cadre de notre étude sociolinguistique, concerne l'origine des chants. Enregistrés dans les bistrotts surtout, mais aussi à la fête de la Saint-Éloi (Isnart & Trubert, 2007 : 17) à Tende, à Vievola et à Vernante, Bernard Lortat-Jacob fait remarquer que « le côté plurilinguistique était vraiment très particulier ; on était en présence d'un répertoire très hybride et composite : des chants provençaux, nationaux, ou semi-nationaux, des chants régionaux et avec un très gros apport [...] de chants piémontais appris à l'armée ». Cet éclectisme dans les chants est représentatif une nouvelle fois du mélange des cultures en présence dans cette vallée transfrontalière. C'est d'ailleurs sur ce point qu'insiste Cyril Isnart (Isnart & Trubert, 2007 : 33) lorsqu'il évoque le « territoire singulier de la Roya. Vallée frontalière, passage routier et culturel de la Riviera au Piémont » dont les archives sonores font ressortir toute la singularité. Le film tourné en 1968 dans le hameau de Viévola par Jean-Dominique Lajoux, avec Bernard Lortat-Jacob, « met en scène [...] la transmission d'un répertoire et d'une manière de chanter d'une génération à l'autre » et les chants individuels enregistrés, qui présentent la diversité des répertoires de la chanson de la vallée de la Roya comme « une forte particularité », avec deux caractéristiques plus précises : « la majorité du répertoire est chanté en italien, en

piémontais, en nissart ou dans un des parlers vernaculaires de la Roya » et « la permanence culturelle de l'influence des régions voisines italiennes (Piémont et Ligurie) semble [...] assez tenace » (Isnart & Trubert, 2007 : 37). Il est intéressant de comparer ces traits caractéristiques avec ceux d'une autre enquête menée des deux côtés de la frontière, par Collaer et Nataletti, dans « la zone de montagne de Ligurie occidentale et des Alpes Maritimes », dont les extraits d'archives mettent en lumière selon Isnart (& Trubert, 2007 : 41) « un répertoire d'un petit nombre de chansons communes aux deux côtés de la frontière ». Ces chants ont depuis continué à être transmis, car Isnart indique que, bien que la pratique du chant collectif ait fortement diminué et se soit cantonnée aux fêtes estivales, « le style vocal et le répertoire actuel sont restés très proches des enregistrements de Lortat-Jacob » (Isnart & Trubert, 2007 : 43). Il s'agit donc d'une culture commune à ces zones de montagne, propre à l'animation des veillées hivernales, puis des différentes fêtes selon que le présente Werner Forner (s. d. : 29) :

La création "poétique" (populaire) avait sa propre institution : les veillées. Elles stimulaient la production, offraient des possibilités de présentation, assuraient la métacommunication et le retour d'information d'un public et contribuaient ainsi à la formation d'un "goût" et d'une "mémoire" collectifs. Elles étaient le "centre de communication" du monde fermé de chaque village. Bien sûr, il faut ajouter de nombreuses autres occasions de présentation : festivals, mariages, *ciaravügli* (secondes noces), carnivals, fêtes, etc. (notre traduction)<sup>428</sup>.

---

<sup>428</sup> La creazione 'poetica' (popolare) aveva una sua istituzione: le veglie. Esse stimolavano la produzione, offrivano occasioni di presentazione, assicuravano la metacomunicazione e il feed-back di un pubblico e contribuivano con ciò alla formazione di un 'gusto' e di una 'memoria' collettivi. Erano il

Mais cette pratique se perpétue aussi avec des particularités propres aux communes :

Le dialecte local est couramment utilisé pendant les différentes séquences de ces fêtes et son usage est associé à la pratique des chants collectifs et les danses « curent<sup>429</sup> » et « balet ». Ces trois types de pratiques sont connotés et valorisés en tant que marqueurs locaux d'appartenance.

Les chants, mais aussi les poésies sont ainsi transmis des deux côtés de la frontière franco-italienne. L'A Soucéta Briïenca a publié le recueil *Poésies en Breillois et leurs traductions en français* (s.d.) accompagné d'un CD pour l'écoute de la prononciation en breillois, ainsi qu'un recueil de *Comptines en breillois* (s.d.), avec CD, dont il est précisé en préambule qu'elles sont transcrites « telles qu'elles sont parvenues à travers le souvenir de plusieurs générations déformées peut-être<sup>430</sup> » ; quant à leur origine, elle est soit « piémontaise, [soit] vintimillaise ou niçoise, mais toutes [sont] chantées ou récitées dans les familles breilloises<sup>431</sup> », ce qui nous confirme une transmission toujours actuelle des chants communs à la vallée. Enfin, outre les recueils de poésies déjà existants, on continue aussi d'écrire en dialecte. Le recueil de poésies du Vintimillais Renzo Villa *I nénari* (1980), et celui du prix de poésie dialectale

---

'centro di comunicazione' del mondo chiuso di ogni paese. Naturalmente vanno aggiunte le numerose altre opportunità di presentazione: le feste, le nozze, i ciaravügli (seconde nozze), il carnevale, le ferie, ecc.».

<sup>429</sup>« Musique à danser provenant des villages italiens situés derrière le col de Tende. Caractérisée par une sous-division ternaire d'un rythme binaire et une promenade dansée, elle s'oppose au balet qui est plus nettement binaire et au cours duquel on doit changer de partenaire » (Isnart & Trubert, 2007 : 88).

<sup>430</sup> *Comptines en Breillois* (s.d.), p.2.

<sup>431</sup> Ibid.

intémélienne *U giacuré* (1994-1995), ainsi que les poésies de la sanrémasque Maria Pia Ferrandini *De tütu in po'* (2018) témoignent d'une plus grande vitalité et représentativité des dialectes en Ligurie. *U giacuré* contient par ailleurs des poésies écrites par des auteurs dans les différents dialectes considérés comme intéméliens : on retrouve ainsi des poésies en vintimillais, sanrémasque, brigasque, triorasque, niçois, mentonasque, pignasque et même breillois, sans oublier les parlers des hameaux. Il n'y apparaît donc pas de frontière linguistique entre France et Italie, mais seulement le lien de la création en poésie dialectale. Le jury du concours, dans sa préface à l'ouvrage, ancre ces créations poétiques dans une optique de transmission et de mémoire :

La poésie peut également être considérée comme un message, plus ou moins crypté, écrit pour une mémoire future, dans l'espoir que d'autres le reçoivent, le décodent et s'y reconnaissent. Tout cela est également évident dans les poèmes du "Premio Giacuré 1994-95", composés dans des dialectes et des langues différents, mais unis par le même lien de sensibilité qui unit les auteurs et leurs compositions poétiques (notre traduction)<sup>432</sup>.

En France comme en Italie, les dialectes perdurent et se diffusent donc aussi à travers les arts. Mais nous avons remarqué, au fil de nos entretiens avec les enquêtés des communes de Ligurie occidentale, que c'est surtout grâce aux compagnies de théâtre

---

<sup>432</sup> «La poesia può essere vistapure come un messaggio, più o meno cifrato, scritto a futura memoria, nella speranza che altri lo recepiscano, lo decodifichino e si riconoscano in esso. Tutto ciò traspare anche dalle poesie del «Premio Giacuré 1994-95», composte in dialetti e lingue diverse, ma unite dallo stesso legame di sensibilità che accomuna gli Autori ed i loro componimenti poetici», *U Giacuré* (1994-95 : 7).

dialectal, ainsi qu'aux émissions radiophoniques, de télévision et aux films en dialectes que s'opère la diffusion et la transmission des dialectes en Italie. Ce fait était d'ailleurs mentionné par notre enquêté vintimillais : « Nous en Italie [...] cinéma et télévision, nous le voyons [...] en italien, mais [...] aussi en Romanesco, Napolitain, Vénitien, Piémontais. [...] Maintenant, en Italie, nous sommes tous capables de comprendre le romanesco, le napolitain » (T13, p.15). De même, notre informatrice de Triora évoquait le fait que des films étaient tournés en dialecte triorasque et que pour ce faire, elle traduisait les scripts « ils font des courts métrages en dialecte. Je traduis les scripts [...] et ils font ces courts métrages en dialecte » (T12, p.8).

Parmi ces court-métrages disponibles en ligne figurent :

- *Il bambino con due gobbe*<sup>433</sup> (*U petitu cun dui zembi* en triorasque), qui présente une légende populaire du village de Triora.
- *A Creppo... Paese tanto amato*<sup>434</sup> qui d'après notre informatrice, présente une histoire survenue au temps de la Shoah. Voici la description qui en est faite :

---

<sup>433</sup> o Mâ de Föe - il Mare delle Favole. *Il bambino con due gobbe*, 2017. <https://www.youtube.com/watch?v=k5QOvWKHnCI>, "cortometraggio sorprendente in ligure ponentino, realizzato nel 2013 dalla scuola primaria statale di Triora "Padre Francesco Ferraironi", con la partecipazione della locale scuola dell'infanzia e del liceo artistico di Imperia. Porta su schermo la leggenda popolare triorese "U petitu cun dui zembi", Un court-métrage surprenant en ligurien occidental, réalisé en 2013 par l'école primaire publique de Triora "Padre Francesco Ferraironi", avec la participation du jardin d'enfants local et de l'école d'art d'Imperia. Il porte à l'écran la légende populaire triorasque "U petitu cun dui zembi" (notre traduction).

<sup>434</sup> *À Creppo, village tant aimé* (notre traduction), o Mâ de Föe - il Mare delle Favole. *A Creppo... paese tanto amato*, 2017. [https://www.youtube.com/watch?v=ywzb\\_vrZAql](https://www.youtube.com/watch?v=ywzb_vrZAql).

Un bellissimo cortometraggio storico in ligure ponentino, realizzato nel 2015 della scuola primaria statale di Triora "Padre Francesco Ferraironi", con la partecipazione della locale scuola dell'infanzia. L'opera ha avuto diversi riconoscimenti, tra i quali un Silver Frame al Trofeo La Lanterna Genova<sup>435</sup>.

Ces films sont tournés dans les villages et dans la langue des habitants, pour plus d'authenticité. Ceci tend à maintenir en vie les langues minoritaires en Italie. Il manque toutefois des sous-titres qui permettent à un public plus large de comprendre les propos tenus en triorasque. En effet, la présence de sous-titrage, au moins en langue italienne, aurait contribué à un rayonnement majeur.

Enfin, concernant la diffusion du dialecte par le théâtre, il s'agit d'une véritable tradition en Italie, où il existe un grand nombre de compagnies dialectales dans toutes les régions. De grands auteurs ont permis, à partir du XXVIII<sup>e</sup> siècle, la diffusion et la popularité de ce théâtre, comme Carlo Goldoni et Giuseppe Bevilacqua en vénitien, Pietro Antonio Caracciolo en napolitain, Giovanni Meli en sicilien et Gilberto Govi en génois. Ainsi, dans chaque ville italienne, le théâtre constitue l'un des meilleurs moyens de faire vivre le dialecte tout au long de l'année, même si la période de l'année où l'on voit le plus ce type de spectacle est l'été, lors des fêtes de village et des festivals populaires. En général, au moins une soirée y est dédiée à la comédie dialectale. Nous avons effectivement retrouvé cet engouement pour le théâtre à Triora, Sanremo et

---

<sup>435</sup> « Un beau court-métrage historique en ligurien occidental, réalisé en 2015 par l'école primaire publique de Triora 'Padre Francesco Ferraironi', avec la participation de l'école maternelle locale. L'œuvre a reçu plusieurs prix, dont un *Silver Frame* au festival La Lanterna de Gênes » (notre traduction).



Vintimille et les informateurs n'ont pas manqué de mentionner cette pratique au cours de nos entretiens, comme un moteur de diffusion et de sauvegarde du dialecte :

- À Sanremo : « il y a l'attraction [...] pour le théâtre donc [...] ils viennent plus volontiers, parce que si c'était seulement pour parler ainsi, eh non eh. Mais [...] ce qui peut être fait » (T11, p.8).
- À Triora : « nous faisons [...] chaque année [...] une pièce en dialecte [...] juste pour garder cette culture, cette tradition du dialecte [...] pour qu'elle ne soit pas perdue » (T12, p.6).
- À Vintimille : « Avec la compagnie dialectale, nous avons fait un peu de tout, joué en Vintimillais avec les acteurs [...] si on peut, on fait ça aussi parce que ça attire » (T13, p.15).

Les actions ne manquent donc pas de la part des acteurs sociaux des communes, en faveur de la promotion et la sauvegarde de leur culture, des traditions locales et de leur dialecte. Force est de constater que les langues minoritaires bénéficient d'une plus grande visibilité en Italie, et ceci est certainement dû à un ancrage majeur du dialecte dans la culture et les représentations des Italiens et à une unification linguistique plus tardive ; mais cela est aussi dû à une diffusion plus importante par le théâtre dialectal, le cinéma et la télévision et donc à une omniprésence des langues minoritaires aux côtés de langue italienne dans la vie quotidienne des Italiens. Nous établissons donc le constat suivant de notre comparaison des représentations sociolinguistiques des deux côtés de la frontière : le fait de représenter au maximum, visuellement et auditivement,

le dialecte permet de le maintenir en vie, de rendre tangible la culture locale des communes, d'en souligner l'importance, comme une mémoire, un héritage du passé à préserver et à transmettre. Nous proposerons donc maintenant quelques pistes à explorer et développer, afin de favoriser cette sauvegarde et cette transmission par une représentation plus présente et plus importante des langues minoritaires dans le quotidien des acteurs sociaux de notre zone d'enquête.

#### **4.3.2. Propositions pour la sauvegarde des dialectes et de la culture, dans notre terrain d'enquête et au-delà**

##### **4.3.2.1. Permettre une reconnaissance-naissance des langues minoritaires**

Selon les propos tenus par Romain Colonna, lors d'une interview pour France Bleu Corse<sup>436</sup>, la langue est « un outil éminemment politique parce qu'éminemment social » et puisque « les interactions sociales de manière générale sont gérées par le politique, la langue, [qui] est une interaction sociale doit [donc] être également gérée par le politique [... dans le sens que] la langue est une question éminemment politique ». Il avait notamment présenté 50 arguments en faveur de la co-officialité de la langue corse, qui ont au moins permis d'éveiller l'opinion à la nécessité d'un statut pour la langue. En ce qui concerne plus particulièrement l'enseignement des langues minoritaires, il fait le constat, dans son ouvrage intitulé *De la minoration à l'émancipation : itinéraires sociolinguistiques* (2020), que le principe d'optionalité des langues minoritaires conduit à leur discrimination. Selon lui, puisque la langue

---

<sup>436</sup> France Bleu. « L'invité de la rédaction : Romain Colonna ». <https://www.francebleu.fr/emissions/l-invite-de-la-redaction/rcfm/l-invite-de-la-redaction-romain-colonna-0>. Consulté le 4 août 2021.

régionale est tout aussi importante que les autres matières générales, son enseignement devrait être généralisé et rendu obligatoire. Car « la généralisation de l'enseignement est susceptible d'être considérée comme la voie la plus pertinente pour offrir aux membres d'une communauté territorialiser les moyens d'exercer une liberté individuelle (Colonna, 2020, 143). Nous serions face à *l'égalisation* des contextes de choix par la *légalisation* d'un enseignement aujourd'hui déficitaire ». Il est tout à fait logique et pertinent, quoiqu'il en soit, de « renforcer les moyens de la langue à travers sa généralisation par exemple, [... pour] renforcer la possibilité pour l'individu d'opérer à terme un choix en fonction d'orientations axiologiques et culturelles » (Colonna, 2020 : 143). En ce sens, il propose une glottopolitique qui irait vers une décentralisation, afin que les régions puissent « gérer, planifier et développer une politique de transmission et d'accès pour tous à la langue historique, territoriale et reconnue par sa communauté » (Colonna, 2020 : 144). Il nous semble effectivement que cela soit l'une des seules voies vraiment concrètes pour l'émancipation des langues minoritaires. Cela s'inscrit dans un processus marcellesien de *reconnaissance-naissance*, défini selon le concept suivant :

Par reconnaissance-naissance nous entendons les décisions glottopolitiques symboliques qui s'appliquent à un système qu'on classait antérieurement comme dépendant d'un autre, les différences linguistiques étant minimisées, et qui érigent ces différences en écarts significatifs, procédant ainsi à la reconnaissance de ce qui existait déjà sur le terrain en donnant naissance par déclaration solennelle à une nouvelle langue. La reconnaissance-naissance est un phénomène externe par opposition à l'individuation qui est le fait de la communauté concernée (Marcellesi, 2003a : 166, cité par Colonna, 2020 : 184).

Pour permettre cette reconnaissance-naissance des langues minoritaires, « il est essentiel que le principe de subsidiarité évolue en faveur d'un droit local en faveur du bi-plurilinguisme » et qu'il y ait un « renforcement des institutionnalisations et des politiques locales, [qui] passent par la création ou le renforcement de structures démocratiques [...] plus proches de l'individu, allant de bas en haut de la société » (Colonna, 2020 : 145). Telles sont les propositions glottopolitiques pragmatiques qu'il faudra mettre en œuvre sur les territoires dans langues minoritaires, si l'on veut les préserver et les transmettre, car de telles initiatives sont à même de susciter une véritable « pénétration de la langue dans la sphère publique <sup>437</sup>», lui permettant en même temps de sortir d'une certaine marginalisation. Bien évidemment une approche glottopolitique doit être adaptée, au cas par cas, à chaque langue minoritaire, car il est nécessaire de prendre en compte les spécificités de chaque langue minoritaire en termes de nombre de locuteurs, d'implantation dans la société, etc.

Par ailleurs, l'Unesco préconise des mesures à prendre « pour éviter la disparition d'une langue et sauvegarder la diversité linguistique ne se révéleront positive que si l'on attribue un rôle significatif aux langues minoritaires, en fonction des nécessités de la vie contemporaine, tant sur le plan local que national et international. Cela conduira à leur usage quotidien dans le commerce, l'éducation, l'écriture, des arts et/ou les médias » (rapport de l'Unesco 2003, cité par Colonna, 2020 : 15). C'est dans ce sens, que nous pensons également la voie de revitalisation des langues minoritaires et c'est

---

<sup>437</sup> Colonna, 2020 : 144, note n°9.

dans cette optique que s'inscrivent les propositions d'application pragmatique de cette quatrième partie de notre mémoire de thèse. Il nous semble, tout comme Colonna (2020 : 15) que ce processus de revitalisation passe nécessairement par la forte représentation des langues minoritaires à l'école, notamment par l'intégration du plurilinguisme, sous diverses approches, que nous allons présenter dans la section suivante.

#### **4.3.2.2. Plurilinguisme, approches plurielles et enseignement des dialectes à l'école**

L'école a un rôle crucial à jouer dans la valorisation de l'identité sociolinguistique de chaque apprenant : apprendre à faire considérer aux élèves de langue maternelle considérée minoritaire leur langue comme une richesse à garder et transmettre, au même titre que les autres langues enseignées, du français aux langues vivantes, est primordial pour que ces langues ne disparaissent pas. Ces considérations s'inscrivent dans une optique de développement et de valorisation du plurilinguisme dans le milieu scolaire, dès la petite section de maternelle et jusqu'à la fin du secondaire. L'école est à même, selon nous, de promouvoir ce plurilinguisme et de co-construire, avec l'élève lui-même, sa biographie langagière. Valoriser la biographie langagière de chaque élève, c'est valoriser sa culture et son identité. C'est le préparer à une affirmation saine et sereine de sa propre identité sociolinguistique, au cœur d'une société multiculturelle et plurilingue. Selon Simon & Maire Sandoz (2008/3)

L'école joue un rôle essentiel dans le processus de socialisation/individualisation des enfants, et les langues qui y sont accueillies et enseignées ont une valeur humaine qui va bien au-delà de

leur utilité fonctionnelle, de leur « rentabilité ». Elles participent aussi de finalités éducatives plus vastes, vitales, comme l'inclusion et la cohésion sociales, avec des enjeux cruciaux pour le vivre ensemble dans nos sociétés contemporaines.

C'est pourquoi il s'avère indispensable de déployer davantage de moyens en faveur de la construction sociolinguistique des élèves, en intégrant par exemple des enseignants bénévoles, pour transmettre leur culture et leur dialecte dans les écoles, au même titre que les autres langues vivantes. On pourrait aussi directement former les personnels encadrant des enfants au dialecte et à sa transmission lors d'activités de loisirs et encourager le bilinguisme de manière générale, dans toutes les régions frontalières. Si l'on peut remarquer que favoriser le monolinguisme met forcément les enfants bilingues ou trilingues en marge de la petite société que constitue la classe, la valorisation du plurilinguisme place davantage les élèves dans une attitude positive envers eux-mêmes et d'ouverture à l'autre et à sa diversité, car, comme nous le font observer Simon & Maire Sandoz (2008/3) « on sait le pouvoir de valorisation symbolique, de légitimation que possède l'école [ ; y...] reconnaître les langues et cultures dans leur diversité, c'est [...] aider [les élèves] à se construire une identité complexe, qui soit additive et non exclusive à l'égard des pratiques langagières extrascolaires et pour les langues d'où l'on vient ».

D'autre part ces pratiques visant à développer le plurilinguisme sont désormais encouragées dans le Portfolio Européen des Langues (PEL), car dans sa « dimension réflexive [il ...] encourage une conscientisation de ses propres ressources plurielles,

capacités et stratégies d'apprentissage, mobilisables pour agir et interagir<sup>438</sup>», ce qui s'avère être en parfaite « cohérence [...] avec la composante langagière d'une identité plurielle susceptible d'évoluer tout au long de la vie »<sup>439</sup>.

Michel Candelier rappelle, dans un document pédagogique créé à l'occasion de la journée du 28 novembre 2018 et intitulé « Approches didactiques plurilingues et élèves allophones - en France, au regard d'autres contextes - Les approches plurielles et le CARAP (Cadre de référence pour les approches plurielles des langues et des cultures), la définition de la compétence plurilingue et interculturelle établie par le Cadre européen commun de référence (p.128)

La notion de compétence plurilingue et pluriculturelle tend à [...] poser qu'un même individu ne dispose pas d'une collection de compétences à communiquer distinctes et séparées suivant les langues dont il a quelque maîtrise, mais bien d'une compétence plurilingue et pluriculturelle qui englobe l'ensemble du répertoire langagier à disposition. L'éducation plurilingue doit prendre en compte la nature de la compétence plurilingue des locuteurs / des apprenants.

Cet extrait propose donc clairement de valoriser en enseignement-apprentissage des langues, la compétence plurilingue des apprenants-locuteurs, qui comprend donc leur langue maternelle quelle qu'elle soit. Le CARAP met en valeur cette compétence, ainsi que tout le contexte socioculturel et identitaire qu'elle inclue, dans cet extrait<sup>440</sup> de

---

<sup>438</sup> Ibidem

<sup>439</sup> Ibid.

<sup>440</sup> Voir l'image ci-dessus, correspondant à l'Extrait du cadre de référence CARAP, cité par Candelier (2018 : 34)

« Langue (Sections i à Vii) » de son *Cadre de Référence pour les Approches Plurielles des Langues et des Cultures*<sup>441</sup>.

On y invite en effet les apprenants à faire preuve de curiosité envers la « diversité langagière et culturelle de la classe », à considérer qu'elle constitue un « environnement multilingue et multiculturel » et à développer une ouverture vers « des langues ou des cultures peu valorisées ». Enfin, on invite avec tout cela à « [l'] estime de soi, qu'elle(s) que soi(en)t la langue, les langues ou la culture, les cultures concernées » en donnant pour exemple la « langue ou la culture minoritaire, [voire] dénigrée ». Nous considérons cet extrait du *Cadre de Référence pour les Approches Plurielles des Langues et des Cultures* comme une ouverture importante dans la sauvegarde et la transmission des langues minoritaires, dans l'espoir que cela soit effectivement mis en pratique dans les écoles, sur tout le territoire français et même au-delà. Les enseignants peuvent pour ce faire s'appuyer sur les différentes approches plurielles, de façon pragmatique.

---

<sup>441</sup> Extrait du référentiel CARAP, Candelier, Michel, et Europarat, éd. *Frepa: a framework of reference for pluralistic approaches to languages and culture; competences and resources*. Strasbourg : Council Of Europe Publ, 2013, cité par Candelier (2018 : 34).



|              |  |
|--------------|--|
| <b>K 2.5</b> | Connaitre quelques caractéristiques de sa situation ou de son environnement linguistique   |
| A-2.5.2      | Être sensible à (ou : avoir conscience de) la diversité langagière et culturelle de la classe  |
| <b>A-3.1</b> | Curiosité envers un environnement multilingue et multiculturel   |
| A-5.3.1      | Ouverture envers des langues ou des cultures peu valorisées (p. ex. langues ou cultures minoritaires, langues ou cultures des migrants, etc.)                |
| A-16.3.1     | Estime de soi, quelle(s) que soi(en)t la langue, les langues ou la culture, les cultures concernée(s) (p. ex. langue ou culture minoritaire, dénigrée, etc.) |
| A-18.1.1     | Intérêt pour l'apprentissage de la langue ou des langues de l'école (particulièrement pour élèves alloglottes)   |
| S 1.1.1      | Maîtriser une démarche inductive appliquée à l'analyse de phénomènes linguistiques ou culturels  |
| <b>S 3.1</b> | Maîtriser des démarches de comparaison   |

Extrait du Cadre de référence CARAP, cité par Candelier (2018 : 34)

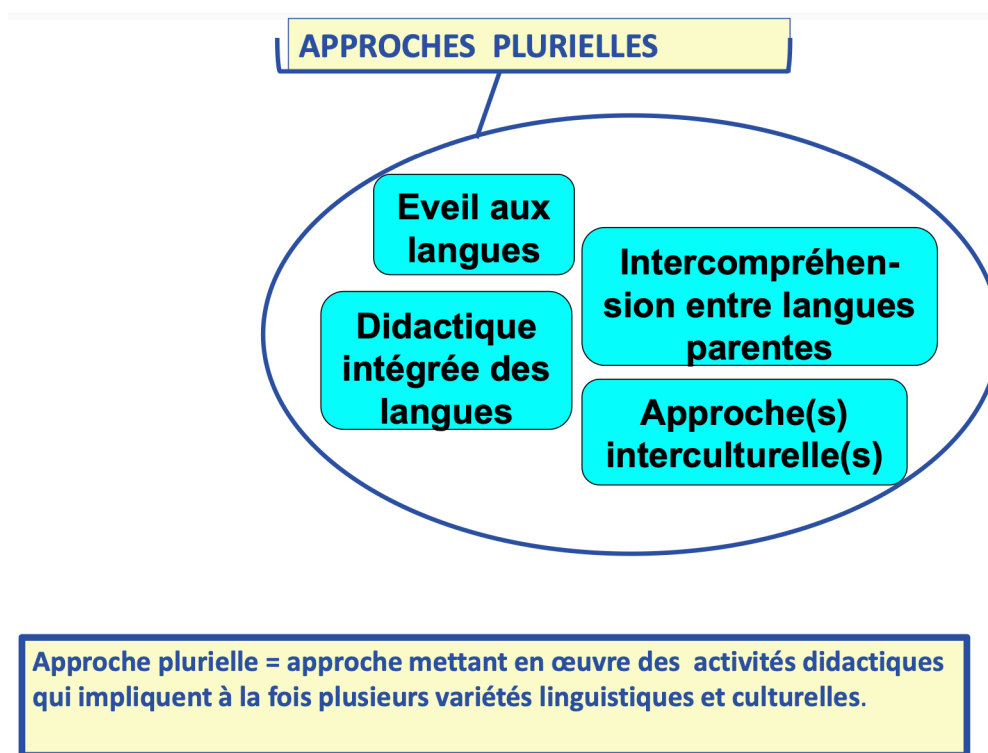
#### 4.3.2.2.1. Les approches plurielles

Le CASNAV<sup>442</sup> a mis au point un document explicatif et pédagogique afin d'intégrer les approches plurielles à l'école. Nous y trouvons les propos liminaires suivants :

« Pour prendre en compte la diversité langagière et culturelle de vos élèves, ainsi que leurs compétences dans toutes les langues et cultures qu'ils connaissent ou auxquelles ils ont été confrontés, vous pouvez vous appuyer sur les approches plurielles ». Les approches plurielles y sont définies comme une « démarche [qui]

<sup>442</sup> Centre Académique pour la Scolarisation des enfants allophones Nouvellement Arrivés et des enfants issus de familles itinérantes et de Voyageurs, [https://maternelles66.ac-montpellier.fr/4\\_ressources/7\\_plurilinguisme/atout\\_plurilinguisme.pdf](https://maternelles66.ac-montpellier.fr/4_ressources/7_plurilinguisme/atout_plurilinguisme.pdf). Consulté le 2 août 2021.

développe [les] aptitudes à l'apprentissage des langues en général, et donc du français » et qui permet également « de prendre appui sur le[s] répertoires langagiers, c'est-à-dire sur le[s] langues maternelles [des apprenants], qui peuvent être différentes du français, et sur toute langue parlée, comprise, lue et/ou écrite, apprises à l'école ou en dehors ». Parmi les démarches identifiées comme faisant partie des approches plurielles, figurent l'approche interculturelle et la démarche d'éveil aux langues, ainsi que l'intercompréhension et la didactique intégrée des langues, selon que Candelier (2018 : 11) l'indique dans le schéma suivant



Candelier - DILTEC - 2018

[https://www.ac-paris.fr/portail/upload/docs/application/pdf/2019-07/approches\\_didactiques\\_plurilingues\\_et\\_eleves\\_allophones-281118.pdf](https://www.ac-paris.fr/portail/upload/docs/application/pdf/2019-07/approches_didactiques_plurilingues_et_eleves_allophones-281118.pdf)

#### 4.3.2.2.2. Exemples d'application pratique d'approches plurielles

Dans une approche interculturelle et afin d'intégrer les langues des familles dans la classe, Candelier (2018 : 16) propose par exemple, pour faire découvrir les langues à

l'école maternelle, que « les parents amènent des comptines dans leur(s) langue(s) » ou encore que « l'enseignante demande aux parents [présents en classe] de nommer les parties du corps dans leur(s) langue(s) ». Il indique ensuite quelques propositions pour une approche d'éveil aux langues, soit « une démarche d'observation réfléchie des langues du monde » : avec des « activités d'écoute, de recherche, de comparaison et d'analyse du fonctionnement des langues [...] à tous les cycles ». Il propose pour ce faire de s'appuyer sur « des contes, des comptines, des chansons, des alphabets, des nombres, des calendriers... ».

Dans cette même optique d'éveil aux langues, Nathalie Auger, avait élaboré en 2005, pour les élèves allophones nouveaux arrivants, « une démarche d'apprentissage plus adaptée au cycle 3, fondée sur la comparaison des langues connues des élèves. La comparaison avec le français leur permettait ainsi d'apprendre des spécificités linguistiques [: telles que] le rôle du non verbal, l'ordre des mots, le genre et le nombre, la conjugaison<sup>443</sup>».

En guise d'ouverture à une réflexion pratique pour la transmission des langues minoritaires, nous souscrivons pleinement, en qualité d'enseignant de langues vivantes, à cette même démarche d'approches plurielles. Nous allons de ce fait proposer deux activités pragmatiques à mettre en place très simplement pour valoriser les dialectes et les langues minoritaires.

---

<sup>443</sup> *Comparons nos langues*, N. Auger, DVD SCEREN CRDP Montpellier, 2005, citée dans [https://maternelles66.ac-montpellier.fr/4\\_ressources/7\\_plurilinguisme/atout\\_plurilinguisme.pdf](https://maternelles66.ac-montpellier.fr/4_ressources/7_plurilinguisme/atout_plurilinguisme.pdf). Consulté le 2 août 2021.

#### 4.3.2.2.3. La biographie langagière

L'élaboration de La biographie langagière d'une personne est un point de départ possible pour mieux appréhender les approches plurielles. Elle constitue, selon Cuq (2003 : 36-37) « l'ensemble des chemins linguistiques, plus ou moins longs et plus ou moins nombreux, qu'elle a parcourus et qui forment désormais son capital langagier. Ce sont, au total, les expériences linguistiques vécues et accumulées dans un ordre aléatoire, qui différencient chacun de chacun<sup>444</sup>».

La création de la biographie langagière de l'élève constitue pour lui un bon moyen de développer sa capacité d'apprentissage des langues, mais aussi de lui faire prendre conscience de la richesse linguistique singulière qu'il possède déjà, souvent sans le savoir, et de l'intérêt qu'il aura à la développer et à l'enrichir

Ce genre de démarche méthodologique, qui met en synergie une activité métalinguistique sur une diversité de langues (aussi bien celles de l'école, que celles des élèves et les langues inconnues), se révèle propice au développement d'aptitudes à l'apprentissage des langues en général et d'attitudes positives (Candelier, 2003a). Elle permet par ailleurs, que les langues des élèves deviennent en classe objets d'apprentissage, les valorisant et leur donnant une légitimité qui n'est pas sans impact sur l'estime de soi des élèves (Simon & Maire Sandoz, 2008/3).

---

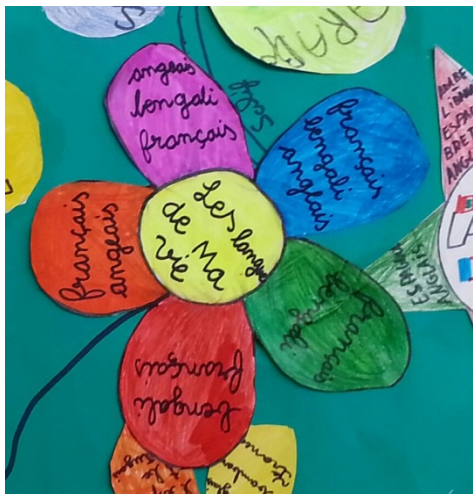
<sup>444</sup> Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde sous la direction de J.-P. Cuq, CLE, 2003, pp 36-37, cité dans [https://maternelles66.ac-montpellier.fr/4\\_ressources/7\\_plurilinguisme/atout\\_plurilinguisme.pdf](https://maternelles66.ac-montpellier.fr/4_ressources/7_plurilinguisme/atout_plurilinguisme.pdf). Consulté le 2 août 2021.

La notion de biographie langagière, comme activité préalable à l'apprentissage des langues, revêt donc une importance capitale dès l'entrée à l'école et tout au long de la scolarité, car ce faisant

L'élève effectue un travail sur son rapport aux langues, les inscrivant dans leur historicité avec comme effet, une certaine conscientisation du savoir sur soi (Ricœur, 1990) et sur la/les langues déjà là, ouvrant la voie à l'appropriation de nouvelles connaissances et influant sur son estime de soi. Le biographique agit, selon Christine Deprez (1996), comme un instrument puissant qui permet une réunification du sujet en lui proposant aussi l'expression de ses affects. Ces dimensions [sont] essentielles pour la construction identitaire dans une configuration plurilingue (Simon & Maire Sandoz, 2008/3).

#### 4.3.2.2.3.1. Exemple d'activité de création de biographie langagière

Une activité pratique, proposée en vue d'établir les biographies langagières des apprenants, consiste en « demander à chaque élève de dessiner une marguerite dont les pétales rendent compte des langues parlées, comprises, entendues, reconnues, préférées par chacun. C'est l'occasion de découvrir des langues dont on n'a jamais entendu parler ! »



Marguerite de la biographie langagière : krief\_s.\_bio\_langagiere\_1.jpg 582×600 pixel

Un autre moyen de valoriser les langues minoritaires que nous proposons, est de profiter du cadre de la semaine (ou encore journée) des langues, pour mettre en valeur les dialectes et les langues locales.

#### **4.3.2.2.4. Valoriser et mettre à l'honneur les langues minoritaires dans le cadre de la Semaine des langues vivantes**

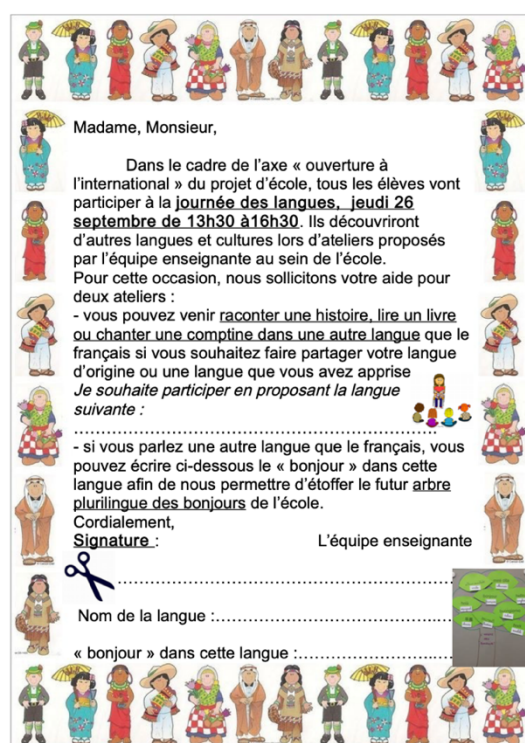
La Semaine des langues vivantes est « destinée à mettre en lumière les langues et la diversité linguistique dans les écoles et les établissements, ainsi qu'en dehors du cadre scolaire, cet événement constitue un temps fort pour encourager la pratique des langues<sup>445</sup>». Il s'agit donc d'une occasion à ne pas manquer pour mettre à l'honneur la (ou les) langue(s) maternelle(s) des élèves. C'est d'ailleurs ce qui a été fait par une équipe enseignante, avec une proposition très pertinente dans le cadre de la semaine des langues : inviter les parents d'élèves à venir en classe pour « raconter une histoire, lire un livre ou chanter une comptine dans une autre langue que le français » et à compléter la feuille d'invitation en écrivant le « bonjour » dans leur langue maternelle, pour compléter le « futur arbre plurilingue des bonjours de l'école ». Cette démarche est très intéressante, car elle tend à valoriser l'identité sociolinguistique de chaque apprenant et de sa famille, mais elle est d'autant plus importante car elle propose surtout, en filigrane, un encouragement à développer le plurilinguisme dans la vie des élèves et de leurs familles, en mettant la diversité linguistique et les pratiques

---

<sup>445</sup> Ministère de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports. « Semaine des langues vivantes ». <https://www.education.gouv.fr/semaine-des-langues-vivantes-11996>. Consulté le 2 août 2021.

plurilingues à l'honneur. Il s'agit bien, selon ce que préconise l'Éducation nationale<sup>446</sup>, de « valoriser le plurilinguisme en permettant aux élèves parlant d'autres langues que celles enseignées dans leur établissement de faire partager leur langue et leur culture ». Nous apprécions, en ce sens, et faisons remarquer la mention suivante de l'invitation : « si vous souhaitez partager votre langue d'origine ou une langue que vous avez apprise *Je souhaite participer en proposant la langue suivante* : ... ».

Invitation destinée aux parents d'élèves pour la journée d'éveil des langues<sup>447</sup>



Il nous semble primordial, au vu de la richesse humaine mise en exergue par les approches plurielles visant à développer le plurilinguisme et à l'ancrer dans nos

<sup>446</sup> Valoriser le plurilinguisme et la diversité culturelle sur le territoire, Ministère de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports. « Semaine des langues vivantes ». <https://www.education.gouv.fr/semaine-des-langues-vivantes-11996>. Consulté le 2 août 2021.

<sup>447</sup> [https://www.ac-paris.fr/portail/upload/docs/application/pdf/2019-09/information\\_parents\\_journee\\_des\\_langues\\_avec\\_cadre.pdf](https://www.ac-paris.fr/portail/upload/docs/application/pdf/2019-09/information_parents_journee_des_langues_avec_cadre.pdf). Consulté le 4 août 2021.

sociétés, que ce type d'initiatives se multiplie, tant au bénéfice des langues minoritaires que des acteurs sociolinguistiques eux-mêmes. Les langues minoritaires ont besoin de telles représentations positives au sein de l'école pour pouvoir survivre et être transmises. Elles devraient ainsi pouvoir être reconnues au même titre que les autres langues vivantes représentées sur le territoire français, et être valorisées en tant que langues locales et patrimoine socioculturel à protéger et à sauvegarder. Les politiques éducatives peuvent ainsi agir concrètement en ce sens car l'école est un lieu décisif pour l'apprentissage des langues, de la maternelle jusqu'à la fin des études supérieures. Ainsi, par l'école, les activités extra-scolaires et les loisirs, il est possible de représenter positivement et durablement les langues minoritaires et de continuer à les faire vivre sur le long terme.

Ce fait semble désormais être bien intégré à la conception de l'enseignement-apprentissage des langues à l'école ; du moins, c'est ce qui nous paraît être mis en exergue dans le rapport du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, intitulé « Créer un environnement et un climat propices à l'apprentissage des langues étrangères et régionales et ouvrir aux autres cultures et à la dimension internationale<sup>448</sup>». Les principaux points de ce rapport visent en effet à « développer le goût d'apprendre les langues étrangères et régionales » (p.2), à « renforcer l'exposition aux langues et aux cultures » (p.13) et enfin à une ouverture « aux autres cultures et à la dimension internationale » (p.19). Les missions du

---

<sup>448</sup>[https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Langues\\_vivantes/68/6/RA16\\_langues\\_vivantes\\_creeer\\_environnement\\_564686.pdf](https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Langues_vivantes/68/6/RA16_langues_vivantes_creeer_environnement_564686.pdf), consulté le 2 septembre 2021.



professeur de langues (ou des écoles), en adéquation avec les points cités, sont donc de « développe[r] chez les élèves le goût d'apprendre les LVER, [de les] expose[r] aux langues et cultures étudiées de façon authentique, diversifiée et vivante [, d'] initie[r] les élèves à la grande diversité des langues et [de] les ouvr[ir] aux autres cultures ».

C'est ainsi une approche des LV par le plaisir qui est mise en avant : « **Susciter le plaisir et l'envie d'apprendre des langues vivantes [pour] développer le goût d'apprendre des langues étrangères et régionales** », dès l'école primaire et dans le secondaire. Des exemples d'applications pédagogiques sont par ailleurs proposés (p.2) :

- « Au cycle 2 : [l']écoute et [la] mise en voix de comptines, chansons, mais aussi boîtes de collection, marionnettes à doigts ; des pratiques, telles que compter, mimer, allier le dire au faire »
- « Au cycle 3 : poèmes, proverbes et jeux de société, énigmes, enquêtes, activités créatives sont privilégiés »
- « Au cycle 4 : la curiosité est suscitée par des mises en situation ou scénarii et plus généralement, une démarche qui encourage la découverte ».

Ce type de proposition permet ce que Vygotsky [1934] 1997, Bruner [1983] 1987 et Wertsch 1985 (cités par Behra, Rita & Macaire, 2016 : 47-62) appellent « l'approche socioculturelle [ou] l'importance des processus sociaux dans l'apprentissage » et selon laquelle « la production orale [motivée par la réalisation de besoins personnel] s'appuie sur des éléments mémorisés sous diverses formes au cours de multiples

expériences ». L'exposition des apprenants aux LVER dès leur plus jeune âge, et sous un maximum de formes différentes, permet ainsi la construction d'un ancrage sociolinguistique et culturel solide, où la langue minoritaire est valorisée, si elle est effectivement partie intégrante des apprentissages linguistiques, mais aussi des différentes disciplines.

Le rapport le plus récent du Ministère de l'Éducation Nationale, intitulé « L'enseignement des langues régionales. État des lieux et perspectives après la décision du conseil constitutionnel du 21 mai 2021 » résume ainsi l'état des lieux de l'enseignement-apprentissage des LR sur le territoire national :

Par-delà la grande diversité des langues régionales, existe une pluralité de méthodes et d'agencements matériels, institutionnels et pédagogiques: cours de langues régionales, enseignement bilingue à parité horaire, système à un enseignant pour les deux langues ou à deux enseignants pour deux langues. On trouve également une pluralité de structures (établissements publics, privés sous contrats, hors contrats) qui font écho à la pluralité de raisons qui conduisent un nombre croissant de parents, souvent francophones, à vouloir enseigner à leurs enfants une langue régionale<sup>449</sup>.

Quant à la question de savoir combien d'enfants apprennent les LR à l'école ? Nous apprenons dans ce rapport que ce sont « près de 120 000 enfants qui apprennent les langues régionales à l'école, tous niveaux, établissements, et modalités confondu<sup>450</sup>».

---

<sup>449</sup> [https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/document/document/2021/07/rapport\\_enseignement\\_des\\_langues\\_regionales.pdf](https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/document/document/2021/07/rapport_enseignement_des_langues_regionales.pdf), p.3, consulté le 2 septembre 2021.

<sup>450</sup> Ibid.

Ce rapport met particulièrement en avant, « parmi les différentes méthodes pédagogiques aujourd'hui pratiquées, l'enseignement dit immersif [...] né[...] au Canada et employé[...] dans la plupart des pays occidentaux [...] qui] vise à favoriser une maîtrise effective de la langue régionale, dans la perspective d'atteindre au bilinguisme<sup>451</sup>». Mais il met aussi en relief le fait que « dans l'Hexagone, le défi reste de promouvoir et de développer des langues régionales qui ne sont plus parlées au quotidien (les études montrent la baisse régulière des locuteurs de langue maternelle) », alors que, fait intéressant, « en territoire d'Outre-Mer, les langues régionales [et les] langues autochtones, sont pratiquées en famille et exposent donc les élèves à une forme d'immersion inversée »<sup>452</sup>.

Par ailleurs, ce qui nous est décrit par rapport au territoire d'Outre-Mer ne fait qu'accentuer le fait que représenter au maximum la langue et son univers culturel, pour faire évoluer positivement les représentations de la langue, a une incidence positive sur la motivation à son apprentissage et à sa pratique. Ainsi, lorsque la langue est perçue positivement, la transmission s'opère plus facilement. Il s'avère donc nécessaire de faire prendre conscience que la langue locale est un trésor et un héritage culturel à préserver, capitaliser et transmettre, car il constitue, comme nous l'avons vu dans les sections précédentes l'identité des acteurs sociaux dans les différentes communes. C'est dans cette optique que nous proposons, dans les

---

<sup>451</sup> Ibid., p.2.

<sup>452</sup> Ibid.,p.3.

sections suivantes, des actions concrètes pour le développement et le rayonnement des dialectes.

#### **4.3.3. Propositions pour le développement des dialectes**

Nous émettons différentes propositions en vue de représenter et diffuser les langues locales – dont nous avons constaté que certaines sont déjà appliquées dans des régions de France, notamment en Bretagne et en Alsace – selon les points suivants :

##### **4.3.3.1. Dans la vie quotidienne**

- Multiplier les expositions à la langue locale, maximiser les représentations numériques, graphiques et scripturaires de la langue un peu partout dans les villes de son aire de diffusion, afin de représenter positivement la langue locale, pour donner envie de l'apprendre et de la pratiquer au sein de la communauté linguistique et de la commune.
- Développer les apports du 7<sup>ème</sup> art, du théâtre dialectal, ainsi que des programmes de télévision, même pour les langues les plus minoritaires, les arts musicaux, la production de CD, de DVD, les concerts, etc.

##### **4.3.3.2. À l'école**

- Développer dès la scolarisation, le plurilinguisme par des approches plurielles et le poursuivre tout au long de la scolarité.
- Proposer l'enseignement des langues locales.

Nous développons ces différents points plus en détail dans la section qui suit, en nous appuyant sur des exemples pratiques et des propositions émises directement par quelques un.e.s. de nos informateurs et informatrices.

#### **4.3.3.3. Les outils numériques**

Les différents outils numériques existants, que j'utilise par ailleurs au quotidien dans mes pratiques d'enseignement, me semblent indispensables à la survie des langues minoritaires en danger. La mise en ligne de contenus dialectaux, avec des blogs dédiés contenant des données en dialecte et l'utilisation des TIC, est primordiale pour aider les associations locales. Celles-ci peuvent notamment :

- Créer et développer des contenus en ligne comme des chaînes « YouTube », pour la promotion de la culture et l'enseignement des dialectes
- Faire la promotion et diffuser ces contenus dialectaux et culturels sur différents réseaux sociaux, pour davantage de visibilité.

Avec l'avancée des outils TIC, il est désormais possible de créer des applications pour smartphones et tablettes, dédiées à l'apprentissage de n'importe quelle langue. Et, comme cela est suggéré par le linguiste Mark Van de Velde « une appli sur téléphone, ça change le regard porté sur la langue !<sup>453</sup> ». De telles applications s'avèrent en effet très utiles, car elles peuvent inclure des claviers avec différents systèmes d'écriture

---

<sup>453</sup> « Langues en danger : comment les sauver ? | Le blob, l'extra-média ». Consulté le 30 juillet 2021. <https://leblob.fr/enquetes/langues-en-danger-comment-les-sauver>.

selon la langue, la lecture et l'enregistrement audio, des outils de recherche précis des lemmes dialectaux, ainsi qu'une partie dédiée à la grammaire de la langue. Nous en avons présenté un exemple, avec l'application dédiée au sanrémasque : *Appröu*. Sur la page d'accueil du site qui présente l'application, on encourage d'ailleurs le développement d'applications dans d'autres langues ou plus précisément dialectes, avec ce slogan : « I dialetti di ieri-oggi sempre con te. Creiamo strumenti per usare i dialetti nell'epoca attuale<sup>454</sup> ». Dans la version pour navigateur de l'application, nous voyons qu'il est possible de chercher des lemmes en dialecte en renseignant l'entrée en italien dans l'onglet « cerca<sup>455</sup> ».

Page de recherche de lemmes en dialecte sanrémasque : « Dizionario Appröu web ».



 **Appröu**  
I dialetti di oggi sempre con te

**Cerca parola**

Parola da cercare  

Dialetto preferito  
**Sanremasco** ▼

Seleziona il dialetto preferito per la ricerca

---

<sup>454</sup> Les dialectes d'hier d'aujourd'hui toujours avec toi. Nous créons des outils pour utiliser les dialectes à l'époque actuelle (notre traduction), « Home - Sito ufficiale Appröu ». <https://www.approu.it/>. Consulté le 30 juillet 2021.

<sup>455</sup> Recherche (notre traduction), voir la capture d'écran de la Page de recherche de lemmes en dialecte sanrémasque.

Un autre onglet propose d'indiquer des pistes sur comment écrire en dialecte sanremasque : « Come posso scrivere correttamente in dialetto ?<sup>456</sup> », avec une orientation intuitive accompagnée de la prononciation d'un locuteur natif, pour chaque élément représenté.

Orientation intuitive à la prononciation du sanrémásque, « Dizionario Appròu web ». <https://app.approu.it/#/tutorial>.

Consulté le 30 juillet 2021.

**Suoni non presenti in italiano**

Alcuni suoni presenti in dialetto non esistono in italiano.  
Per questo motivo, è necessario usare alcune lettere apposta per esprimerli

**Lettera "ö"**

Primo suono non presente in italiano? Prima lettera per esprimerlo. Il suono è simile al francese "feu"

Esempio:

fögu ▶

**Lettera "ü"**

Una "u chiusa", simile al francese "sucre".  
Notare la differenza tra la prima e la seconda 'u'

Esempio:

abatüu ▶

**Lettera "j"**

La lettera "j" non va letta come in "jeans". È più simile a una i breve, come nell'esempio.

Esempio:

àju ▶

**Lettere "s-c"**

A volte in dialetto è necessario pronunciare "sc" come due lettere separate, anziché come in "sciare" o "shhh!". È sufficiente aggiungere un trattino tra le due lettere per segnalarlo

Esempio:

s-ciòpu ▶

**Lettera "x"**

La X indica il suono del francese "Journal". La "j" indicava già un altro suono, quindi si è reso necessario usare una lettera a parte

Esempio:

paxe ▶

#### 4.3.3.4. Développer les pratiques artistiques pour la promotion des dialectes

Outre les outils numériques, toutes les initiatives locales dans les autres villages royasques et ligures, pour la diffusion et la promotion des dialectes est essentielle. Le développement d'une représentation maximale, visuelle et auditive, dans l'univers du quotidien des communes est indispensable à la survie de la langue locale et de la

<sup>456</sup> Comment puis-je écrire correctement en dialecte ? (Notre traduction), « Intuitiva guida ».

culture. Pour cela, des créations littéraires, picturales, cinématographiques, musicales, dans les communes, des inscriptions en dialecte dans les rues, mettant en valeur mots et expressions, des enseignes publicitaires, et autres supports de communication divers peuvent être réalisés. L'art théâtral, comme nous l'avons évoqué avec l'exemple des compagnies dialectales en Italie, est un canal efficace pour faire perdurer le dialecte. L'une des idées du maire de la Brigue, lors de notre entretien, était justement de monter une pièce de théâtre en brigasque, en utilisant les décors et costumes d'époques présents au musée du Patrimoine et des traditions brigasques<sup>457</sup>. Il l'exprimait ainsi :

J'avais idée, puis c'est tombé à l'eau... [...] j'aurais souhaité que quelqu'un écrive une pièce de théâtre, mais une pièce de théâtre simple, de la vie ancienne, à l'ancienne, comment vivaient nos aïeux. Alors on pourrait le faire assez facilement parce que par exemple au musée du patrimoine y a des intérieurs des maisons anciennes avec les [...] comment i(ls) vivaient avant, et après pour faire les extérieurs c'est facile hein, on prend trois brebis et voilà... Et le le faire en brigasque, l'enregistrer en faire un DVD que ça reste au moins, que la langue reste, voilà. Plutôt que de parler comme ça de tout et de rien, de faire comment i(ls) vivaient avant... Et d'en faire une pièce qu'on aurait pu passer, (en)fin mais passer euh, comment dirais-je ? Euh... Remettre au... [...] Aux grandes fêtes quoi... [...] Pour faire des tableaux de la vie brigasque. [...]

---

<sup>457</sup> Le musée permet de « mettre en scène la vie du siècle dernier et des traditions brigasques avec des espaces décorés avec soins » et des « guidages sonores ». Il fait découvrir « un éventail complet des activités traditionnelles locales, comme l'apiculture, l'agriculture, les activités forestières et viticoles ainsi que l'élevage de brebis et la fabrication de fromages ». On peut également visiter le Musée des Orgues Historiques au dernier étage de la Maison du Patrimoine qui « abrite et retrace la richesse des églises de la vallée de la Roya et de la Bévéra en matière de patrimoine organistique », <https://www.labrugue.fr/>. « Sites et visites de la Brigue - La Brigue & hameau de Morignole ». <https://www.labrugue.fr/sites-visites-de-brigue/>. Consulté le 2 août 2021.



On pourrait le passer à l'école, le passer à l'école, on pourrait euh... [...]. Même à l'école le sous-titrer quoi hein... [...] Ça serait riche... [...] La vie des champs, la vie des bergers, la maison... [...] Mais la vie de tous les jours hein... ultra simple hein... [...] Comparer avec la vie actuelle, ce serait amusant tout ça. [...] L'observation et tout... [...] Parce qu'aujourd'hui on trouverait encore les personnes pour parler en brigasque, on a encore les costumes, on a encore tout, on a les costumes d'époque on a tout hein... Parce qu'il faut se costumer aussi, se mettre vraiment [...] dans le truc... Bon le filmer c'est facile aujourd'hui, avec les webcams actuelles [...] on est pas obligé d'avoir une qualité euh, le tout c'est, bien enregistrer le son, pour qu'on... comprenne bien... (T8, pp.14-16).

Cette transmission et diffusion de la culture et du dialecte par le théâtre, la télévision et le cinéma, semble en effet avoir porté ses fruits dans les communes de Ligurie occidentale de notre terrain d'enquête, où nos informateurs mentionnent le théâtre comme vecteur et garant des dialectes. Les représentations socioculturelles qui y sont liées sont justement encore assez fortes pour permettre la sauvegarde de la mémoire sociolinguistique et des traditions, grâce aux différentes *rassegne dialettali*<sup>458</sup> et *stabili* présents en Ligurie : notamment à Gênes, Sanremo et Vintimille, mais aussi dans les autres régions italiennes.

En France, localement « un revival culturel » s'est déroulé en Corse, « depuis les années 1970 », avec une « affirmation collective d'une identité Corse articulée en grande partie autour de la langue cette période [qui] a occasionné tout un renouveau en termes de création littéraire, didactique, culturelle, politique, élaborationniste,

---

<sup>458</sup> Festivals dialectaux et théâtres permanents

médiatique etc. et nous pouvons y voir finalement une forme d'auto-*émancipation* » (Colonna, 2020 : 184). Mais ce type d'affirmation collective n'est pas une chose commune à toutes les langues régionales ou minoritaires, et se produit de manière beaucoup plus limitée, par rapport aux événements pour la promotion des dialectes en Italie. Des initiatives sont toutefois menées et tendent à se développer. Nous proposons, comme exemple de ces initiatives, les spectacles donnés par le conteur Yannick Jaulin un peu partout en France, en vendéen. Ce type de représentations a le mérite de faire connaître les dialectes au-delà de leur aire de diffusion d'origine et surtout de les représenter positivement, c'est pourquoi nous avons fait le choix de présenter cet exemple précis dans les lignes suivantes. En outre, la transformation de la représentation du dialecte pour Yannick Jaulin : de « fardeau » en « célébration », va de concert avec nos propositions des sections précédentes et ce qui selon nous est indispensable à la revitalisation des langues minoritaires, c'est-à-dire faire vivre les LR par l'école et par les arts.

La portée du spectacle de Yannick Jaulin, en ce qui concerne les perceptions du dialecte est importante : dans une interview donnée à une chaîne de télévision régionale, nous comprenons que le fait de s'exprimer en vendéen dans son spectacle a fait passer son « patois, [d'] une langue maternelle alors comme un fardeau, [à] un héritage qu'il célèbre aujourd'hui<sup>459</sup> ». Les arts permettent ainsi un tel retournement de situation : d'une représentation négative vers une représentation positive. Il se fait ainsi

---

<sup>459</sup> France 3 Nouvelle-Aquitaine. *Yannick Jaulin en spectacle à Échiré dans les Deux-Sèvres*. [0'20-0'26] <https://www.youtube.com/watch?v=nuub4sdJDL8>. Consulté le 4 août 2021.

le « chantre des langues oubliées<sup>460</sup>». Pour lui le dialecte représente « les racines des émotions, de tout ce qui constitue les premiers chemins qui sont à la fois immensément fragiles et immensément puissants : ceux de l'enfance, et de nos liens avec la vie [...] première<sup>461</sup>». Dans son spectacle, il est accompagné d'Alain Larribet, un ancien berger chantant en dialecte béarnais sur de la musique traditionnelle. Ils présentent ensemble l'expression en langues locales comme un moyen « formidable » d'obliger à « s'intéresser à l'autre, à aller vers l'autre », comme « une autre conception de la langue, [...] une pensée que la langue peut bouger, peut être mouvante, peut être inventive<sup>462</sup>». Selon Yannick Jaulin, « quand les langues régionales se sont arrêtées, la transmission s'est arrêtée et donc tout un pan de culture s'est arrêté et [...] un grand vide s'est installé parce que la culture ne s'est pas transmise<sup>463</sup>». C'est effectivement ce même constat que nous avons établi dans les communes de notre terrain d'enquête. La notion de « langue-projet » proposée par Colonna (2013a : 309, cité dans Colonna 2020 : 188) prend dans ce cas tout son sens, avec l'évocation de la « nécessité d'aborder l'identité sous la forme du *projet* et de la *création* en se prémunissant de toute tentative idéalisante, sclérosante, figée ou mythifiée » (Colonna 2020 : 188). Des projets et des créations grâce auxquels « passé et présent doivent être sublimés et inviter à une projection raisonnée dans un futur réaliste ou la parole sociale serait libérée [pour penser une identité] positive autrement dit une identité

---

<sup>460</sup> Ibidem, [0'50-0'55].

<sup>461</sup> Ibid., [0'30-0'48].

<sup>462</sup> Ibid., [1'00-1'10].

<sup>463</sup> Ibid., [1'10-1'25].

[...] assumée, [...] choisie » (Colonna 2020 : 188), en opposition à une attitude d'auto-odi, de dénigrement de soi, de sa langue et de son identité sociolinguistique. Cette affirmation de l'identité sociolinguistique assumée est ce pourquoi des artistes tels que Yannick Jaulin se produisent dans leur langue maternelle locale, justement pour transcender une certaine « standardisation des cultures<sup>464</sup>» et sensibiliser le public à la sauvegarde d'un patrimoine culturel fragilisé. Les réactions à la sortie de son spectacle sont, nous dit-on, « à chaque fois similaires<sup>465</sup> » : l'expression d'un regret de ne pas avoir conservé et transmis l'héritage du dialecte. Les impressions des spectateurs sont recueillies à la sortie de la salle, par la chaîne de télévision régionale, et sont exprimées en ces termes<sup>466</sup> : « On a galvaudé tout ça parce qu'on aurait dû s'appliquer à le garder parce que c'est riche. Il a raison 'de gueuler' », « le patois euh, venant du Nord, je trouve que c'est très vrai ce qu'il dit », « ce sont nos racines, donc voilà quoi, mais vraiment un beau moment, grand moment ». Pour clore le reportage, ce spectacle nous est décrit comme « un hommage aux cultures populaires, [... un renvoi] à nos racines [... et surtout comme] une piste de réflexion<sup>467</sup>» à développer, et c'est ainsi que nous le concevons également, au même titre que nous pensons à une valorisation effective et efficace des langues minoritaires par les arts, de manière généralisée.

---

<sup>464</sup> Ibid., [1'40-1'42].

<sup>465</sup> Ibid., [2'35-2'39].

<sup>466</sup> Ibid., [2'39-2'56].

<sup>467</sup> Ibid., [2'57-3'05].

Enfin, parmi les canaux de diffusion possibles, une présence plus importante des langues minoritaires à la télévision et à la radio permettrait un contact quotidien, une exposition majeure à la langue, ce qui, nous le savons, facilite son apprentissage. Cela nécessite alors la création et la diffusion de programmes qui seraient entièrement [ou presque] parlés en dialecte et des chaînes de radio bilingue, sur les ondes et en ligne. C'est une proposition qui a déjà des applications concrètes en France et en Italie. En France, il existe par exemple des radios en langue régionale, telles que France Bleu RCFM *Frequenza Mora*<sup>468</sup>, une radio française qui diffuse des informations en direct et de la musique pour Bastia, la Corse et Ajaccio, en français et en corse. Ce type d'initiatives radiophoniques est par ailleurs représentatif de ce que stipule

L'article 6 du cahier des missions et des charges de Radio France, savoir que « la société contribue à la promotion et à l'illustration de la langue française » et « veille à ce que les stations locales contribuent à l'expression des langues régionales ». Si toutes les antennes de Radio France exercent une vigilance constante vis-à-vis du respect rigoureux de la langue française, les radios locales du réseau France Bleu veillent également, partout où il existe une langue de France autre que le français, à son expression et à sa valorisation. Ainsi, un dispositif spécifique aux langues régionales a été mis en place sur les stations locales du réseau France Bleu. Il prévoit des programmes variés proposés en langue régionale tout au long de la semaine. Par ailleurs, France Bleu poursuit la reprise progressive de ses contenus, dont les programmes en langue régionale, sur le web, en complément de l'antenne<sup>469</sup>.

---

<sup>468</sup> « France Bleu RCFM en direct - Radio France ». Consulté le 3 septembre 2021. <https://radioenligneFrance.com/france-bleu-rcfm-frequenza-mora>.

<sup>469</sup> « Présence des langues régionales sur les antennes de Radio France - Sénat ». <https://www.senat.fr/questions/base/2015/qSEQ150415838.html>. Consulté le 3 septembre 2021.

En Italie, les langues régionales sont très présentes à la radio : celle-ci constitue, selon une analyse portant sur la radiophonie ligure, menée par Coveri et Picillo en 1997 (présentée et citée par Diadori 2002 : 204)<sup>470</sup>, « le moyen idéal [pour le dialecte] d'exister (ou de "résister" ?) au niveau de son identité culturelle, en ce [que la radio] est capable de recréer [...] une communauté virtuelle qui n'apparaît plus dans la quotidienneté des rapports interpersonnels, davantage positionnés sur l'italien régional<sup>471</sup>» (notre traduction). Il ressort de cette analyse, que

Sur 60 radios privées, 17 (soit 28%) présentent des programmes en dialecte et/ou en rapport avec la culture dialectale, majoritairement des programmes de type "dédicaces et demandes" (avec intervention téléphonique des auditeurs) et des programmes culturels (avec des interventions à propos du dialecte et de la culture dialectale)<sup>472</sup>, (notre traduction).

D'ailleurs, en Ligurie occidentale, notre informatrice Anna Blangetti avait fait mention d'interventions radiophoniques régulières pour la radio R24, radio Sanremo. Elle s'y

---

<sup>470</sup> Propos de P. Diadori (2002 : 204) incluant des citations de Coveri et Picillo, 1997. P. DIADORI, Plurilinguismo alla radio, in Menduni E. (cur.), *La radio. Percorsi e territori di un medium mobile e interattivo*, Baskerville, Bologna 2002, pp. 195-223 (cap. 19). <http://www.siena-art.com/diadori/Testi/08aRADIO.pdf>. Consulté le 3 septembre 2021.

<sup>471</sup> « Il dialetto trova nella radio il mezzo ideale per esistere (o "resistere"?) a livello di identità culturale, capace di ricreare [...] una comunità virtuale che non c'è più nella quotidianità dei rapporti interpersonali impostati piuttosto sull'italiano regionale », Ibid.

<sup>472</sup> « Su 60 radio private, 17 (pari al 28%) presentano nel loro palinsesto programmi in dialetto e/o sulla cultura dialettale, prevalentemente del genere "dediche e richieste" (con intervento dei radioascoltatori al telefono e programmi culturali con interventi sul dialetto sulla cultura dialettale)», Ibid.

rendait avec deux ou trois locuteurs, jusqu'à l'arrivée de la pandémie de COVID-19 qui a mis en pause tous les projets<sup>473</sup>.

Pour ce qui relève des programmes audiovisuels, nombreuses sont les chaînes régionales à diffuser du contenu visant à valoriser la culture, en langue régionale et locale. Nous prenons pour exemple le cas de nos informateurs de la vallée de la Roya, qui ont notamment mis l'accent, lors de nos entretiens d'enquête, sur la chaîne régionale France 3 et plus précisément sur l'émission de « Vaqui », « Méditerranée »<sup>474</sup>, pour laquelle les acteurs socioculturels des différentes communes ont été et sont encore sollicités :

Ce qui me fait plaisir aussi c'est de voir des fois à la télé cette émission avec Vaqui, euh « Méditerranée » [...] c'est sur une chaîne nationale, ça passe quand même à des heures, pas à minuit le soir, ça passe à des heures, ça passe à des heures d'écoute quoi hein... Dans la journée et c'est quand même c'est assez important hein, et ça dure depuis des années, et... C'est vivant quoi c'est, c'est...

E: Hum, ils ont fait des émissions euh ici aussi?

M: Ils ont fait des émissions ici euh, encore récemment là, ils ont tourné l'émission il y a quoi? Quinze jours de ça.

E: Ah ouais?

M: Oui, oui... Et là c'était sur euh... Oui c'était sur les manifestations euh...

Autre M: De la Saint-Eloy.

---

<sup>473</sup> « Fino a prima della pandemia, quindi fino all'anno scorso, eh, andavamo qui c'è una radio locale, alle R24 si chiama radio Sanremo, è via Matteotti, e andavamo in 2 o 3 e ogni volta con un argomento diverso, tutto in dialetto, c'era la rubrica proprio solo per il dialetto. Adesso è tutto fermo », extrait de la transcription n°11, informatrice : Anna Blangetti.

<sup>474</sup> « Vaqui - France 3 Provence-Alpes-Côte d'Azur ». <https://france3-regions.francetvinfo.fr/provence-alpes-cote-d-azur/emissions/vaqui>. Consulté le 3 septembre 2021.

M: De la Saint-Eloy<sup>475</sup>.

Quant à notre informatrice de Sanremo, elle indiquait qu'auparavant, les productions audiovisuelles dialectales étaient diffusées sur *Telesanremo*, quand la chaîne existait encore, mais que ce n'est plus le cas :

Abbiamo registrato dei pezzi per un programma che è stato voluto dal proprietario della Ariston, che s'intitolava « le 5 della sera », e dove abbiamo fatto delle cose sul 10-15 minuti, eh, registrate [...] o a casa nostra, o riprese, [...] e montate poi, ultimamente. Eh, in televisione, quando esisteva « telesanremo » [...] passavano i nostri DVD, passavano le nostre commedie.

E: Adesso non c'è più?

B: Non c'è più...<sup>476</sup>

Ces propositions, illustrées par quelques exemples d'initiatives sur le terrain de notre enquête, d'ordre artistique et médiatique, sont bien évidemment non-exhaustives et ont besoin d'être développées en partenariat avec les acteurs sociaux des communes. Selon nous, elles assumeront plutôt un rôle complémentaire par rapport à une base que nous estimons indispensable à la sauvegarde et à la transmission des dialectes locaux : les approches plurielles et l'enseignement des langues minoritaires à l'école,

---

<sup>475</sup> Extraits de la transcription n°10.

<sup>476</sup> « Nous avons enregistré quelques morceaux pour un programme demandé par le propriétaire d'Ariston, qui s'appelait "Cinq heures du soir", et où nous avons fait quelques morceaux de 10-15 minutes, enregistrés [...] soit à la maison, soit filmés [...] et ensuite montés, dernièrement. Eh, à la télévision, quand "telesanremo" existait, nos DVD étaient diffusés, nos comédies étaient diffusées.

E : Plus maintenant ?

B : Plus maintenant... » (notre traduction). Extraits de la transcription n°11.



en supplément de ce qui se fait déjà dans les milieux associatifs. C'est pourquoi nous nous sommes davantage attardés sur ce point, au début de cette quatrième partie.

Quoiqu'il en soit, à l'issue de ces propositions, qui ouvrent une réflexion qui a déjà été amorcée et qui mérite assurément d'être développée dans d'autres publications, nous concluons cette partie réflexive sur les moyens pragmatiques de faire survivre et de transmettre les langues minoritaires, par le numérique, par les arts et par l'enseignement à l'école. Toutes les initiatives prises en ce sens, se révèlent primordiales et déterminantes, pour que, dans leur ensemble, les langues de notre patrimoine continuent d'exister et de se transmettre, dans toute la richesse de leur histoire et de leur diversité.

---

## **CINQUIÈME PARTIE**

### Conclusion et perspectives

## 5. Conclusion et perspectives

---

### 5.1. PROBLÉMATIQUE ET OBJECTIFS DE DEPART

#### 5.1.1. Problématique de départ de notre travail de recherche

Du point de vue linguistique, un certain nombre de travaux ont été menés, depuis les années soixante, notamment par Werner Forner et Jean-Philippe Dalbera, en vue d'identifier, de définir et de localiser les parlers des Alpes Maritimes, dont ceux de la vallée de la Roya. Mais il subsiste à ce jour des incertitudes quant à la véritable origine de ces parlers et des débats opposent encore les partisans d'une base qui serait pour les uns, occitane, pour les autres, ligure.

Pour les partisans de la base occitane, tels que le professeur Franco Bronzat<sup>477</sup>, ou encore Nino Lanteri, professeur et ex-président de la revue *A Vaštera*<sup>478</sup>, le brigasque ainsi que le sud du pays mentonnais seraient occitans. Il en serait de même pour les dialectes de la Roya, avec des traits hybridés ; bien qu'admettant le fait que quelques lexèmes et traits phonétiques s'approchent du ligurien, ils restent selon eux néanmoins minoritaires. Ce qui prévaudrait, concernant le brigasque, – comme le résume bien un article récent intitulé « Che cosa sono il brigasco, R nì d'aigūra e A Vaštera? », publié dans la revue en ligne *Tresòr de lenga* (s.d.) – serait le fait qu'au « niveau de la réalité historique et scientifique et de la perception commune et de la logique [...] le brigasque

---

<sup>477</sup> Membre de l'A.I.E.O. (Association Internationale des Études Occitanes)

<sup>478</sup> Revue brigasque.

ne peut absolument pas être considéré ligurien comme le sont, pour donner quelques exemples, le triorasque, le bordigotto et le sanremasque <sup>479</sup>» [notre traduction].

D'un autre côté, pour les partisans d'une origine ligurienne tels que les linguistes Werner Forner (1983, 1991, 2005), Jean-Philippe Dalbera (1994), mais également Pietro Massajoli (1986, 1996) et Fiorenzo Toso, la Roya serait ligurienne, de même que le sud du pays mentonnais. Selon Forner (1984, 1986, 1989, 1995), les traits de ces parlers seraient majoritairement liguriens, issus du génois côtier du XVI<sup>e</sup> siècle : c'est pour cette raison qu'on le caractériserait comme du ligurien alpin (terme utilisé en France pour appeler les parlers non occitans à base génoise : « Zeneise »), soit une variante intérieure proche du génois, rattaché aux parlers gallo-italiques. Aussi, le linguiste Fiorenzo Toso (2008), considère-t-il, tout comme Forner et Dalbera, que le dialecte brigasque est de base ligurienne.

La classification de ces parlers, si elle constitue un sujet de débats bien réel parmi les spécialistes et membres d'associations est d'autant plus ardue qu'elle est aussi tributaire des différentes politiques linguistiques qui se sont succédé et influencent les opinions.

À l'aune de ces positions et classifications contradictoires, ainsi qu'à celle de la persistance des débats, l'intérêt s'est naturellement porté sur le fait d'approfondir les recherches initiées par les linguistes, dans la continuité des travaux réalisés par

---

<sup>479</sup> « Sul piano della realtà storica e scientifica, della percezione comune e della logica [...] il brigasco non possa essere considerato prettamente ligure, come lo sono, per fare degli esempi, il triorese, il bordigotto e il sanremasco », Ibid.

Werner Forner et Jean-Pierre Dalbera. Cela, plus particulièrement, en vue de faire le point non seulement sur l'origine de ces parlers, du point de vue linguistique, mais également dans une optique davantage sociolinguistique – et c'est d'ailleurs ce qui constitue la partie la plus originale de mon travail – et qui a consisté à recueillir les perceptions et les représentations des habitants des vallées de la Roya, française et italienne par rapport à leur culture et leur parler.

### **5.1.2. Objectifs de départ**

Notre objectif de départ était premièrement d'apporter une vue d'ensemble actualisée de la situation sociolinguistique des deux côtés de la frontière franco-italienne, des Alpes-Maritimes à la Ligurie occidentale. En ce sens, notre première partie retrace donc l'évolution historique et culturelle de notre zone de recherche, dans le but de bien établir le contexte socioculturel dans lequel se situent les communes de notre zone de recherche et dans lequel ont évolué les populations jusqu'à nos jours, grâce aux différents travaux menés par les chercheurs : sur les traces d'occupation de la zone en question depuis les temps les plus reculés, sur les différentes dominations, mais aussi sur la notion de migration et d'annexion dans les différents villages, jusqu'aux derniers événements marquants à La Brigue et à Tende, dont les populations ont vécu le passage de leurs communes de l'Italie à la France il y a un peu plus de soixante-dix ans. Cette approche historique nous a permis de déterminer que les parlers et la culture de la haute et de la basse vallée de la Roya ont effectivement été influencés

par les différents changements de gouvernement, par les politiques linguistiques des deux nations, ainsi que par l'annexion de Tende et La Brigue après le traité de Paris, signé le 10 février 1947. Nous avons pu faire le point concernant l'histoire des frontières politiques dans les vallées de la Roya et établir les liens entre l'histoire de la vallée et l'évolution des pratiques et représentations du dialecte et de la culture.

L'objectif de la deuxième partie de ce travail de thèse, était de synthétiser les travaux de recherches en linguistique, à propos de ces vallées, de leurs habitants et de leurs parlers. L'originalité de notre travail réside en la constitution d'un lexique d'environ 500 lemmes, issus des dialectes de notre terrain d'enquête. Le but de la création de ce lexique était à la fois la sauvegarde du patrimoine linguistique, mais également le fait d'établir une comparaison lexicale inédite entre les parlers du côté français (tendasque, brigasque et breillois) et les parlers ligurien (sub)alpin et intémélien, du côté italien (vintimillais, sanrémasque, triorasque et pignasque) de la frontière, recueillis et assemblés par nos soins – le tout mis en parallèle avec les corpus occitan.

Nous avons pour objectif, par l'apport de nos deux premières parties d'aboutir à la partie la plus originale de notre travail, davantage sociolinguistique où sont présentées les perceptions et les représentations d'une partie des habitants de la vallée de la Roya et de Ligurie occidentale, par rapport à leur culture et leur parler. Aussi, dans notre troisième partie, il s'est agi de déterminer l'influence du contexte socioculturel sur les représentations et l'évolution identitaire des locuteurs. Les résultats de notre enquête devaient servir à faire émerger de nouvelles perspectives de recherche en

faveur de la sauvegarde du patrimoine sociolinguistique et culturel : c'est ce qui a fait l'objet de la quatrième partie.

L'objectif de notre quatrième partie était donc de mettre en lumière les problématiques liées au vécu particulier et aux représentations des acteurs sociaux dans notre terrain d'enquête. En présentant les résultats de notre travail d'enquête, mêlant des perspectives sociolinguistique, historique et culturelle, il s'agissait ensuite de les mettre en perspective et de pouvoir proposer des solutions à apporter, par la recherche scientifique en sociolinguistique et en humanités numériques, au service du patrimoine culturel, dans une optique de sauvegarde et de diffusion des traditions et des parlers locaux.

Enfin, la dernière partie de ce travail de recherche avait pour propos d'apporter les conclusions les plus pertinentes quant à l'origine et aux représentations des dialectes de notre terrain de recherche, en lien avec les résultats du travail de recueil et d'analyse des données écrites et orales. Enfin, nous souhaitons, par les différents apports de notre travail de recherche en sociolinguistique, apporter un soutien pragmatique aux langues et aux locuteurs de cette zone frontalière, où l'articulation frontières-langues-identités se revêt d'une complexité toute particulière. Nous rappelons, dans la section suivante, nos conclusions quant à la particularité de l'évolution historico-socio-culturelle de notre zone de recherche et, dans les sections successives, l'ensemble de nos conclusions.

## 5.2. TERRAIN D'ENQUÊTE ET CONTEXTE SOCIO-HISTORIQUE

La Roya se caractérise ainsi par une sorte d'entre-deux linguistique, architectural et culturel qui fait certes de cette région un lieu de frontières réelles, mais aussi, et sans doute davantage, une sorte de delta où s'approchent, se mêlent et se confondent deux eaux difficiles à distinguer (Isnart, 2009 : 3).

Cette affirmation de Cyril Isnart nous permet de rappeler le rôle que joue la première partie de notre mémoire de thèse, par rapport aux parties plus sociolinguistiques : elle nous a permis, préalablement à l'analyse des phénomènes sociolinguistiques, d'ancrer nos recherches dans leur contexte socio-historique. En effet, la présentation des événements marquants par rapport à l'évolution de la langue, de la culture et la construction identitaire, sur les deux versants des Alpes Maritimes et Ligure, de la Préhistoire jusqu'à nos jours, nous a induit à constater que la vallée de la Roya a constitué un véritable trait d'union entre la France et l'Italie, et qu'encore à notre époque elle continue d'être une terre de passages et de migrations. Tout ceci n'a bien évidemment pas été sans incidences sur l'évolution de la langue et de la culture, des deux côtés du fleuve Roya. C'est pourquoi, dans une approche systémique et selon une pensée complexe, il nous fallait absolument prendre en compte le contexte historique, afin de mieux cerner les phénomènes en jeu dans une interdépendance entre la langue et l'évolution des communautés de notre zone de recherche.

## 5.3. SPÉCIFICITÉ DE NOTRE DÉMARCHE SCIENTIFIQUE



L'identité sociolinguistique des villages de la vallée de la Roya et des villages de Ligurie occidentale a évolué selon des rapports de domination et de pouvoir, et de ce fait son étude s'inscrit dans une épistémologie complexe, car le rapport entre frontière géopolitique et identité sociolinguistique, nous a contraints à prendre en considération plusieurs phénomènes. Nous avons ainsi mobilisé l'ensemble des ressources issues de notre travail de recueil de données écrites et de notre enquête de terrain, afin de les mettre en lien avec différents travaux ayant traité la question de la frontière et de l'identité sociolinguistique.

En ce qui concerne nos recherches sur le terrain, elles s'inscrivent dans « l'étude des pratiques langagières authentiques en contexte social relève de la sociolinguistique, au sens large », selon Gadet (2003 : 5). Notre positionnement épistémologique entre dans le cadre socioconstructiviste de la pensée complexe (Morin, 1977-2004) et théorique de l'ethno-sociolinguistique (Calvet 1993, Blanchet, 2000).

Nos recherches, qui portent sur des langues en contact, s'orientent vers une sociolinguistique variationniste (Labov, 1976) et interactionnelle (Hymes, 1982 ; Gumperz, 1989 a et b), avec l'étude de l'hétérogénéité des systèmes linguistiques et de l'hétérogénéité linguistique des groupes sociaux de notre enquête. Dans ce cadre la question des phénomènes de domination (Marcellesi et Gardin 1974, Blanchet 2018, Colonna 2020) a également été prise en compte.

En ce qui concerne les méthodes que nous avons choisies, « elles reposent sur la construction des terrains d'enquête, l'observation des situations sociales et le recueil des données langagières » et se situent donc « au carrefour entre l'héritage de

l'enquête dialectologique et les enseignements de la sociologie et de l'ethnologie »  
(Boutet & Mainguenau 2005/4 : 23).

Par l'apport considérable de ces différents champs scientifiques, nous avons cherché à apporter des réponses concrètes à nos questionnements de départ, que nous rappelons ici :

- En ce qui concerne les parlers des communes de notre enquête : sont-ils des patois, des dialectes ou des langues ? Selon quels critères ?
- Ces parlers donnent lieu à des débats concernant leur classification : sont-ils donc liguriens, comme le soutiennent plusieurs linguistes qui connaissent bien le terrain (Forner, Toso), ou occitans, comme les reconnaissent (pour le brigasque, le triorasque et le pignasque) certaines communes et membres d'associations locales ?
- Si effectivement elles sont scientifiquement reconnues comme étant d'origine ligurienne, pourquoi les classer comme occitanes ?
- Si nous comparons un échantillon de lemmes de chaque variété représentée dans les communes de notre enquête de terrain, avec les lemmes sémantiquement correspondant en occitan, est-ce que le taux de ressemblance sera significatif pour corroborer une appartenance occitane ?
- Quelle est l'évolution socio-historique dans notre zone de recherche ? Quelles sont ses spécificités, qui peuvent avoir une influence sur l'identité sociolinguistique et les parlers des acteurs sociaux de notre zone d'enquête ?

- Peut-on parler d'une identité de frontière transalpine dans le cas de nos informateurs ?
- Quelles perceptions et représentations des parlers locaux émergent de notre corpus de données orales d'entretien d'enquête ? Sont-elles positives ou négatives en ce qui concerne les idiomes des locuteurs et que révèlent-elles ?
- Si ces représentations sont négatives : à quoi cela est-il dû ? Quelles sont les répercussions de représentations négatives sur la vitalité et la transmission des idiomes des locuteurs ?
- A-t-on affaire à de la discrimination linguistique dans le cas des idiomes de notre enquête ? Si tel est le cas, qu'est-ce que cela implique ?
- Les parlers de notre terrain d'enquête étant considérés comme des langues minoritaires : peut-on encore les sauvegarder et les transmettre ? Si oui, par quelles actions concrètes ? Peut-on envisager de les enseigner à l'école ? Par quelles approches didactiques en particulier ?

Par les conclusions qui vont suivre, nous synthétisons nos réponses à ces questions.

#### **5.4. SYNTHÈSE DES TRAVAUX DE CLASSIFICATION LINGUISTIQUE, CORPUS DE DONNÉES ÉCRITES ET COMPARAISONS LEXICALES : LES CONCLUSIONS**

D'après l'ensemble des extraits tirés de publications scientifiques de linguistes reconnus que nous avons présenté dans notre deuxième partie, et qui portent sur la classification des dialectes de notre enquête, nous avons admis avec certitude, que les parlers qui constituent l'objet de nos recherches : les dialectes royasques –

tendasque, brigasque et breillois – ainsi que les dialectes triorasque, pignasque, sanrémasque et vintimillais, sont liguriens.

Les publications de Toso et celles d'autres chercheurs, comme Werner Forner, Jean-Philippe Dalbera, Max Pfister, classaient le brigasque comme variété alpine ligurienne depuis les années 80 et sans que cette classification n'ait jamais été remise en question au niveau scientifique ; elle incluait également le brigasque et tous les dialectes de la vallée de la Roya, parmi les dialectes liguriens alpins.

Les points saillants des recherches issues d'un travail méticuleux de comparaison linguistique menées par Forner depuis des années, ont ainsi mis en évidence le caractère ligurien<sup>480</sup> des dialectes royasques, ainsi que du triorasque et du pignasque, et font preuve d'autorité pour la majorité des linguistes, qui rejettent ainsi toute considération d'occitanité de ces dialectes.

Nous avons ajouté qu'en France, les minorités linguistiques liguriennes ont finalement été reconnues depuis Cerquiglini (2003) avec un chapitre est consacré aux « îlots liguriens de France ».

Enfin, nous avons mis en lumière l'une des origines des débats sur la question du caractère occitan des dialectes de notre zone d'enquête. Elle réside dans le fait qu'en Italie, la municipalité de Triora ait décidé l'appartenance de leur dialecte à la zone occitane, malgré les avis scientifiques négatifs sur le caractère occitan de ce dialecte, qui étaient connus depuis longtemps par la municipalité. Nous avons par ailleurs indiqué que le Conseil provincial d'Imperia avait approuvé la déclaration d'occitanité

---

<sup>480</sup> Massajoli (2008 : 27) précisait qu'il s'agit de l'aire liguro-subalpine.

des dialectes de Realdo et Verdeggia, sur la base d'enquêtes dont le contenu n'a jamais été rendu public. Aussi, Toso a mis en lumière certains avantages d'ordre économique, qui auraient donc été à la base du paradoxe de la reconnaissance en tant que minorité occitane de dialectes, qui sont en réalité liguriens.

Les résultats de nos comparaisons lexicales, outre leur utilité de synthèse et de sauvegarde du lexique, sont venus corroborer les conclusions de non-occitanité et de ligurianité des linguistes par rapport aux dialectes de la vallée de la Roya et de Pigna et Triora.

## **5.5. CORPUS DE DONNÉES ORALES ET REPRÉSENTATIONS : LES CONCLUSIONS**

Nous l'avons observé, dans les communes de la vallée de la Roya et de Ligurie occidentale – la question de l'identité sociolinguistique, aux prises constantes avec des rapports de domination et pouvoir, se révèle très complexe. Les habitants de la vallée, qui ont gardé des traditions montagnardes et ont été marqués par des conditions très rudes, et ont assez bien conservé leur langue jusqu'aux années 1950, en raison d'une vie menée plutôt en autarcie. Comme la majorité des enquêtés l'a exprimé, leurs langues respectives sont issues d'un mélange d'influences diverses avec une culture et une langue de base, très ancienne : celle des Ligures. De plus, tous nos enquêtés de la vallée de la Roya reconnaissent une culture commune, étendue jusqu'à la Ligurie occidentale. Ces traits culturels communs se retrouvent au niveau de l'architecture des communes, mais aussi dans les traditions culinaires et les chansons piémontaises. Ces différents éléments sont, pour nous, représentatifs d'une identité sociolinguistique

propre aux habitants des montagnes, des deux côtés de la frontière. Bien plus, au-delà des frontières géopolitiques, nous nous trouvons en présence d'un espace de rencontres transfrontalier, marqué par une proximité culturelle et linguistique, ainsi qu'une parfaite intercompréhension. Nous pouvons ainsi parler d'une culture propre à la frontière transalpine.

Le dialecte, et la culture qui lui est liée, constituent la réalité locale des acteurs sociaux des communes de notre enquête. Ils sont leur mémoire, avec les souvenirs de l'enfance, le lien familial, les traditions. Ils sont leur identité sociolinguistique, liée à leur expérience de vie personnelle et collective, réelle et concrète.

Tous ont néanmoins conscience du fait que leurs dialectes sont en danger de disparition, car leur pratique se perd et leur transmission s'avère très difficile, en raison notamment des mariages mixtes (avec des habitants des villes, d'autres villages éloignés ou d'autres pays), des déplacements professionnels et de l'exode rural. Mais nous avons aussi mis en lien ce risque de disparition avec l'expérience vécue par les habitants des communes annexées à la France, qui relève d'un cas de glottophobie. Les difficultés bien réelles auxquelles ils ont été confrontés se retrouvent en effet dans leurs témoignages, en filigrane, bien qu'ils s'expriment de manière très pudique et discrète par rapport à ce sujet. Nous avons ainsi constaté que, dès l'annexion, les discriminations linguistiques ont surtout été manifestées en milieu scolaire, car l'école a été l'un des moyens principaux pour accélérer la francisation, en inhibant la pratique du dialecte dans les communes. Les conséquences actuelles de ces discriminations linguistiques sont que le dialecte n'a pas été transmis aux générations suivantes et

qu'il s'en suit une perte de la pratique. Or, nous avons conclu avec Blanchet et Clerc-Conan (2018 : 85), que si le dialecte et la culture d'une communauté linguistique se perdent, c'est en même temps l'identité de cette communauté qui s'efface peu à peu et qui risque de disparaître.

Pour finir, dans l'optique de la sauvegarde du patrimoine linguistique et culturel des communes de notre enquête, nous avons mis en lumière les différentes initiatives locales pour la survie du dialecte : les ateliers de conversations et les enseignements, les lexiques et glossaires, les publications et revues en dialecte ou les publications dans un journal, les chansons, le théâtre, le cinéma et la télévision. En guise d'ouverture, nous avons émis des propositions pour la sauvegarde des dialectes et de la culture : avec l'utilisation des outils numériques, la mise en ligne de contenus dialectaux, la création de blogs dédiés au(x) dialecte(s). Nous avons suggéré l'utilisation des TICE, avec l'exemple de la création d'applications dédiées, pour smartphones et tablettes, comme moyen d'aider les associations locales à créer et développer des contenus en ligne, afin de favoriser la promotion de la culture et l'enseignement des dialectes, avec une diffusion sur les réseaux sociaux, pour davantage de visibilité. Nous avons souligné le fait, que le développement de la représentation positive des dialectes dans les communes passe également par des créations en arts visuels, qui permettent une mise en valeur des mots et expressions, sur différents supports de communication ; mais que ce développement passe aussi par les arts musicaux, la télévision, la radio, le théâtre et le cinéma. Nous avons insisté sur le fait que l'école a un rôle important à jouer dans la sauvegarde et la transmission

des langues minoritaires, avec des actions ciblées – telles que les approches plurielles, la création de biographie langagière des apprenants et l'interventions des familles dans leur(s) langue(s), lors de la semaine des langues – et qu'il serait bon qu'il y ait un enseignement local, au même titre qu'on enseigne les autres langues vivantes. Nos propositions s'inscrivent ainsi dans un processus marcellesien de *reconnaissance-naissance*, comme voie de sauvegarde et de revitalisation des langues minoritaires. En ce sens, nous avons tenté d'apporter, par notre présent travail de thèse, une certaine valorisation des langues minoritaires et de la culture des communes de notre terrain de recherche. Nous présentons quelques éléments de valorisation issus de notre travail dans la section suivante.

## **5.6. APPORTS DE NOTRE TRAVAIL DE RECHERCHE EN SOCIOLINGUISTIQUE**

### **5.6.1. Création d'un carnet de recherche en ligne**

À propos du fait de tenir un carnet de recherche pendant la préparation d'une thèse, nous pouvons lire, dans un billet intitulé « Tenir un carnet de recherche en doctorat : retours d'expérience <sup>481</sup> » (Petermann, 2015), que l'utilité d'ouvrir un carnet de recherche lors de la préparation de la thèse réside en « plusieurs motivations, complémentaires, [qui] ressortent des différents retours d'expérience ». Parmi ces motivations, figure notamment le fait de pouvoir « éviter l'angoisse de la page blanche » en commençant à « écrire et partager sa recherche ». Le blog apparaît

---

<sup>481</sup> Petermann, Damien. « Tenir un carnet de recherche en doctorat : retours d'expérience ». Billet. *ENthèse - Ressources pour la thèse* (blog). <https://enthes.hypotheses.org/1526>. Consulté le 9 août 2021.



comme un « espace réflexif sur le travail de thèse », utile pour « communiquer ses recherches ». C'est enfin un « espace de liberté autour de la thèse » qui permet « [d'] écrire sur ce qui touche au sujet, mais ne sera pas dans la thèse », de « renvoyer vers des sources » et surtout de « valoriser ses recherches ».

En ce qui nous concerne, il s'est agi de partager certains éléments de nos recherches en sociolinguistique et par la même occasion de faire connaître les dialectes et la culture des communes de notre enquête. Nous avons ainsi créé, en mars 2019, le carnet de recherches en sociolinguistique sur les langues et cultures de la vallée de la Roya. Ce carnet s'intitule « Langues de la vallée de la Roya | Recherches en sociolinguistique<sup>482</sup> » ; il est publié sur « Hypothèses », qui est une plateforme pour les blogs de recherche en sciences humaines et sociales. Nous y avons notamment partagé une publication de *l'A Souceita Briienca*, en lien avec notre visite pour les entretiens de l'enquête de terrain, sous forme de billet (Chaupré-Berki, 2020)<sup>483</sup>, dont voici la présentation :

Hier, nous avons accueilli dans nos locaux Charlène Chaupré-Berki, une doctorante venue de l'université de Metz qui prépare une thèse sur les langues de la Roya. Après une table ronde autour d'un café et d'une crescente. Nous lui avons fait découvrir les aspects de nos traditions breilloises et elle a ensuite pu s'entretenir avec nos anciens. Un très beau moment d'échange où nous nous sommes promis de nous revoir. (Son travail d'élaboration devant durer 4 ans).

---

<sup>482</sup> <https://royallangues.hypotheses.org/>. Consulté le 9 août 2021.

<sup>483</sup> « Visite des locaux de l'association « A Souceta Briienca » et entretiens d'enquête sociolinguistique ». Billet. *Langues de la vallée de la Roya* (blog). <https://royallangues.hypotheses.org/71>. Consulté le 9 août 2021.

Ceci nous permet donc de faire connaître quelques éléments en rapport à l'avancée de notre enquête de terrain et sur des sujets liés à notre thèse. Notre carnet regroupe également des publications connexes à notre sujet de recherche, en lien avec les langues et la glottophobie, mais aussi avec l'histoire et les témoignages des habitants de la vallée de la Roya. Nous allons, par ailleurs, continuer de l'alimenter, avec de nouveaux billets et archives de terrain, afin de contribuer à la vulgarisation scientifique de nos découvertes, ainsi que d'autres éléments culturels et linguistiques, à même de contribuer à la sauvegarde et à la transmission des langues minoritaires.

### 5.6.2. Travail de recherche et publications

Nous avons pu contribuer, dans le cadre de nos recherches, à différentes publications qui étaient en rapport avec notre sujet de thèse ; nous l'avons d'ailleurs fait précisément pour cette raison, car cela nous a permis, en même temps, de recueillir des données scientifiques utiles à nos travaux de recherche.

#### Cours

Parmi nos publications, figurent des supports de présentation de cours que nous avons pu dispenser. L'un des cours portait sur les langues régionales de France<sup>484</sup> ; nous l'avions donné à des étudiants de licence de *l'Università degli studi di Genova*, en

---

<sup>484</sup> Chaupré-Berki, Charlène. « Les langues régionales françaises ». Licence. France: Università degli studi di Genova, Scuola di scienze umanistiche, dipartimento di lingue e culture moderne, Italie, octobre 2019. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02397402>. Consulté le 9 août 2021.

octobre 2019, et sa préparation a contribué à l'élaboration de la deuxième partie de notre thèse, portant sur la classification linguistique des dialectes. L'autre cours, intitulé « glottophobie<sup>485</sup>», et donné à des étudiants de licence en Sciences du langage de l'Université de Lorraine en mai 2019, présente la notion de glottophobie et des extraits de publication à propos, ce qui nous a été utile à la préparation de la section<sup>486</sup> que nous avons consacrée aux phénomènes de discriminations linguistiques.

### Notes de lecture

Nous avons aussi contribué à la revue *Questions de Communication*, avec des notes de lecture rendant compte d'ouvrages importants pour notre travail de recherche : le premier, intitulé *Dessiner les frontières* (Auzanneau & Greco dirs, 2018), est en rapport avec la notion de *Border studies* et le deuxième ouvrage en rapport avec les discriminations linguistiques, est intitulé *Je n'ai plus osé ouvrir la bouche... Témoignages de glottophobie vécue et moyens de se défendre* (Blanchet & Clerc Conan, 2018). Nous avons ainsi pu apporter une contribution à une revue en même temps que nous avons travaillé sur des ressources-clé pour notre thèse.

### Communications dans un congrès

Nos communications ont principalement porté sur des aspects historiques en relation avec notre terrain d'enquête.

---

<sup>485</sup> Chaupré-Berki, Charlène. « Glottophobie ». Licence. France : Université de Lorraine (Metz), mai 2019. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02436726>. Consulté le 9 août 2021.

<sup>486</sup> Section 4.2. La glottophobie et ses conséquences : des langues minoritaires menacées d'extinction

La première a porté sur l'histoire et le témoignage d'habitants de la vallée, à propos de leur vécu de la guerre, et a été présentée en octobre 2019, à *l'Università degli Studi di Genova*, lors du colloque *MemWar*<sup>487</sup>.

Mes deux autres communications ont permis d'aborder le thème des migrants dans la vallée de la Roya, et les problématiques liées aux *Border studies*, et tout particulièrement le rôle joué par les habitants, qui aident les personnes en situation irrégulière, et ce faisant deviennent des passeurs. Nous les avons mis en lumière « à travers la présentation d'initiatives originales, ainsi que l'analyse d'extraits de publications et de productions audiovisuelles portant sur la vallée de la Roya, comme marge en tant que terre de frontière et de passage<sup>488</sup> ». Les réflexions menées dans l'élaboration de la première partie de notre travail de thèse ont ainsi pu être mises à contribution et valorisées.

### **5.6.3. Humanités numériques : un apport incontournable - la cartographie numérique, les cartes heuristiques.**

L'approche numérique est désormais incontournable, car elle permet d'avoir accès à des données auparavant difficiles d'accès, de stocker ces données, de les analyser,

---

<sup>487</sup> Chaupré-Berki, Charlène. « Transmission de la mémoire de la guerre dans la vallée de la Roya. Histoire et témoignages ». In *Colloque MemWar. Mémoires et oublis des guerres et des traumas du XXe siècle*. Gênes, Italy: Département de Langue et de Culture moderne / Université de Gênes (Italie), 2019. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02468866>. Consulté le 9 août 2021.

<sup>488</sup> Chaupré-Berki, Charlène. « Les “ passeurs d'humanité ” dans la vallée de la Roya : en marge de la société à la frontière franco-italienne. » In *Séminaire Ici Doc' Marges Sociodémographiques*. Metz, France : association Ici Doc' (Université de Lorraine), 2021. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03143083>. Consultés le 9 août 2021, et Charlène Chaupré-Berki, « Les « passeurs d'humanité » dans la vallée de la Roya : auteurs de délits de bienveillance », Journées Doctorales LOGOS (08 juillet 2021).

de présenter les résultats de manière organisée (cartes heuristiques, présentations avec projection, etc.) et à les diffuser en ligne pour leur vulgarisation scientifique, en les publiant (sur des carnets de recherche, des archives ouvertes pluridisciplinaires, etc.), ce qui permet, d'autre part, leur archivage numérique.

L'apport des humanités numériques s'est avéré indispensable à notre travail :

- Pour la recherche d'informations sur notre sujet de thèse et ses sujets connexes, par l'utilisation des divers moteurs de recherches généraux
- Pour enregistrer et gérer nos références bibliographiques. Nous avons eu recours au gestionnaire de bibliographie Zotero, qui

Sert à collecter, classer et enrichir un catalogue de références bibliographiques [et] autorise [...] une visualisation très rapide dans une seule interface de l'intégralité de la documentation collectée lors de la recherche [...] et] permettent d'indexer dans sa base de connaissance un grand nombre de types de documents différents, [...] avec] prise de notes et [...] ajout de fichiers. [Il permet surtout de] générer automatiquement des bibliographies dans le style choisi par le chercheur qui sont compatibles avec les documents rédigés dans des traitements de texte (Suire, s. d., 234).

- Pour l'enregistrement du corpus de données orales, effectués avec l'application « Dictaphone by Allon software » pour IOS et à l'aide d'un smartphone équipé d'un micro professionnel Shure 88
- Pour la création de cartes heuristiques, qui nous ont permis de classer les données transcrites de notre corpus oral

- Pour la présentation de cartographies interactives numériques<sup>489</sup> des lieux cités des parties 1 et 2 de notre thèse, avec l’affichage des résultats de nos recherches, les lieux et les données correspondantes.
- Pour la création de notre carnet de recherche en sociolinguistique « Langues de la vallée de la Roya | Recherches en sociolinguistique<sup>490</sup>»

En outre, comme nous l’avons proposé dans la section dédiée aux outils numériques<sup>491</sup> : les différents outils numériques existants, que nous utilisons pour l’enseignement, nous semblent indispensables à la survie des langues minoritaires en danger. C’est pourquoi les supports numériques devraient être utilisés le plus possible, pour la mise en ligne de contenus dialectaux, la création et développement de chaînes web pour la promotion de la culture et l’enseignement des dialectes, le tout accompagné d’une diffusion sur les réseaux sociaux, pour davantage de visibilité.

## 5.7. NOUVELLES PISTES DE RECHERCHE ISSUES DES CONCLUSIONS DE NOTRE TRAVAIL

---

<sup>489</sup> Les cartographies de ma production, en ligne, Carte des lieux cités (Partie 1) [https://framacarte.org/fr/map/anonymous-edit/82423:F-5Vz\\_V\\_Xfg2yMVrsmoSlxbnIY](https://framacarte.org/fr/map/anonymous-edit/82423:F-5Vz_V_Xfg2yMVrsmoSlxbnIY). Consulté le 9 août 2021, Carte des principaux lieux de notre enquête de terrain en sociolinguistique des communes de notre enquête : les langues de la vallée de la Roya et de Ligurie occidentale Code couleurs : de rouge (taux le plus élevé) à orange clair (taux le moins élevé) -> pourcentage de correspondance exacte entre lemmes du dialecte du lieux avec l'occitan, <https://framacarte.org/m/107911/>, consultée le 5 septembre 2021.

<sup>490</sup>Présenté dans la section précédente, <https://royalanguages.hypotheses.org/>. Consulté le 9 août 2021.

<sup>491</sup> 4.3.3.3. Les outils numériques

Notre sujet de thèse et tout le parcours de recherche qu'il nous a amené à suivre, se sont révélés très enrichissants, en ce qu'ils nous ont permis d'explorer de nombreux domaines de recherche : linguistique et sociolinguistique bien évidemment, mais aussi l'histoire, les études de frontières, des migrations, les humanités numériques, la didactique des langues, jusqu'à la glottopolitique. Ce parcours nous a également permis de nous former et de développer nos méthodes de recherche, de découvrir de nombreux outils et d'apprendre à partager ces compétences et ces savoirs, par des cours, des colloques et séminaires et des publications.

Nous souhaitons poursuivre nos recherches en sociolinguistique, en relation avec les *border studies*, les langues en contact, les langues minoritaires, leur valorisation et leur sauvegarde, tout en maintenant notre ancrage en didactique des langues. Nous avons pu le constater dans l'ensemble de notre travail de thèse : ces domaines sont complémentaires et riches de nouvelles perspectives à venir.

## Références bibliographiques

---

### Bibliographie

---

#### A

Pascal ARNAUD, « Les ligures : la construction d'un concept géographique et ses étapes de l'époque archaïque à l'empire romain ». *Origines gentium*, édité par Valérie Fromentin et Sophie Gotteland, 327-46. Études. Pessac : Ausonius Éditions, 2019. <http://books.openedition.org/ausonius/7086>.

Nathalie AUGER, Claudine MOÏSE, Béatrice FRACCHIOLLA, Christina SCHULTZ-ROMAIN. De la violence verbale, pour une sociolinguistique des discours et des interactions. CMLF 2008 - Congrès Mondial de Linguistique Française, Juil 2008, Paris, France. 10.1051/cmlf08140. hal-02504438).

Michelle AUZANNEAU, « La quête des parlars ordinaires ». *Langage et société* N° 154, no 4 (24 novembre 2015) : 51-66.

Francesco AVOLIO, *Lingue e dialetti d'Italia*, Carocci editore, Rome, 2013, 126 p.

Emilio AZARETTI, *L'evoluzione dei dialetti liguri*, Sanremo, Edizioni Casabianca, 1982, Pp. xxii + 416, 2 e éd. revue et augmentée.

#### B

Lucie BARGEL, « Une carte, trois communes et deux États », *Norois*, 238-239 | 2016, 85-95.

Alena BARYSEVICH, « Variation et Changement Lexicaux En Situation de Contact de Langues », s. d., 308.

Séverine BEHRA, Carol RITA et Dominique MACAIRE. « L'apprentissage de la langue de scolarité : vers une école maternelle « davantage inclusive » ». *Le français aujourd'hui* N° 195, n° 4 (2016) : 47-62.



Claire BLANCHE-BENVENISTE, *Approches de la langue parlée en français*, Ophrys, l'Essentiel, 1997.

Philippe BLANCHET, *Linguistique de Terrain*, Presse Universitaires de Rennes, Rennes, 2000, 195 pages.

Philippe BLANCHET, *La linguistique de terrain, méthodes et théories. Une approche ethno-sociolinguistique de la complexité*, Rennes, PUR, 2012a [1<sup>re</sup> éd. 2000].

Philippe BLANCHET et Stéphanie CLERC CONAN, *Je n'ai plus osé ouvrir la bouche... Témoignages de glottophobie vécue et moyens de se défendre*, Limoges, Lambert-Lucas, coll. Linguistique et sociolinguistique, 2018, 128 pages.

Philippe BLANCHET, Stéphanie CLERC et Marielle RISPAIL, « Réduire l'insécurité linguistique des élèves par une transposition didactique de la pluralité sociolinguistique. Pour de nouvelles perspectives sociodidactiques avec l'exemple du Maghreb », *Études de linguistique appliquée*, 2014, p.175, pp. 261- 262.

Philippe BLANCHET, « Contacts, continuum, hétérogénéité, polynomie, organisation « chaotique », pratiques sociales, interventions ... quels modèles ? : pour une (socio)linguistique de la « complexité » », *Cahiers de sociolinguistique*, 2003/1 (n° 8), p. 279-308. DOI : 10.3917/csl.0301.0279. URL : <https://www.cairn-int.info/revue-cahiers-de-sociolinguistique-2003-1-page-279.htm>

Léonard BLOOMFIELD, *Le langage*, Paris, Payot, 1970.

Pierre BOURDIEU, *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard, 1982.

Josiane BOUTET et Dominique MAINGUENEAU. « Sociolinguistique et analyse de discours : façons de dire, façons de faire ». *Langage et société* n° 114, n° 4 (2005): 15-47.

Henri BOYER, Matériaux pour une approche des représentations sociolinguistiques. Éléments de définition et parcours documentaire en diglossie. In: *Langue française*, n°85, 1990. Les représentations de la langue : approche sociolinguistique, sous la direction de Henri Boyer et Jean Peytard. pp. 102-124.

Fernand BRAUDEL, *Civiltà e imperi del Mediterraneo nell'età di Filippo II*. 2 voll., Einaudi, Torino 1991 [originale 1949-1966].

## C

Louis-Jean CALVET, *QUE SAIS-JE ? La (socio)linguistique*, Paris, PUF, 2005.

Charlène CHAUPRE-BERKI, « Glottophobie ». Licence. France : Université de Lorraine (Metz), mai 2019. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02436726>. Consulté le 9 août 2021.

Charlène CHAUPRE-BERKI, « Les langues régionales françaises ». Licence. France: Università degli studi di Genova, Scuola di scienze umanistiche, dipartimento di lingue e culture moderne, Italie, octobre 2019. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02397402>. Consulté le 9 août 2021.

Charlène CHAUPRE-BERKI, « Philippe Blanchet, Stéphanie Clerc Conan, Je n'ai plus osé ouvrir la bouche\ldots Témoignages de glottophobie vécue et moyens de se défendre ». Presses Universitaires de Nancy - Editions Universitaires de Lorraine, décembre 2019. <https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.21874>.

Charlène CHAUPRE-BERKI, « Michelle Auzanneau, Luca Greco, dirs, Dessiner les frontières ». Presses Universitaires de Nancy - Editions Universitaires de Lorraine, décembre 2018. <https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.17034>.

François CHEVILLET, *Les variétés de l'anglais*, Paris, Nathan Université, 1991.

Neva CHIARENZA, *L'eneolitico nell'occidente ligure - revisione dei materiali e confronti - le neolithique final en ligurie occidentale - revision du materiel et comparaisons* -, thèse de doctorat en archéologie : préhistoire et protohistoire, università degli studi di Pisa en cotutelle avec l'université di Nice Sophia Antipolis, 2004-2006.

Neva CHIARENZA, « Le chalcolithique en ligurie occidentale : comparaisons et contacts ». *Bulletin du Musée d'Anthropologie préhistorique de Monaco, suppl. n° 1*, 2008.

Giovanni COLONNA, « Etruschi sulla via delle alpi occidentali ». *Archeologia in Piemonte, volume 1, La Preistoria*, a cura di Liliana Mercado e Marica Venturino Gambari, Umberto Allemandi & C., 1998, pp. 261-266.

Romain COLONNA, *De la minoration à l'émancipation : itinéraires sociolinguistiques*, Ajaccio, Albiana, 2020, 208 p.

Henri COSTAMAGNA, « Les Intendants du Comté de Nice au XVIIIe siècle - Persée », 1979, [https://www.persee.fr/doc/camed\\_0395-9317\\_1979\\_num\\_18\\_1\\_1450](https://www.persee.fr/doc/camed_0395-9317_1979_num_18_1_1450). Consulté le 27 novembre 2020.

## D

Jean-Philippe DALBERA, *Les parlers des Alpes-Maritimes. Etude comparative. Essai de reconstruction*, 1994, Londres, AIEO.

Jean-Philippe DALBERA, "Polymorphisme et innovation dans l'aire occitane alpine. Le parler de Ste Agnès (A-Mmes)", *Travaux du Cercle Linguistique de Nice*, 1995, 3-36.

P. DIADORI, Plurilinguismo alla radio, in Menduni E. (cur.), *La radio. Percorsi e territori di un medium mobile e interattivo*, Baskerville, Bologna 2002, pp. 195-223 (cap. 19).

Jean DUBOIS, *Le vocabulaire politique et social en France de 1869 à 1872*, Paris, Larousse, 1962.

Jean DUBOIS & Joseph SUMPFF (éds.), « l'Analyse du discours », *Langages* 13, 1969.

## E

## F

Luisa FERRERO, Marica VENTURINO GAMBARI, « Preistoria e protostoria tra Tanaro e Stura ». *Bull. Mus. Anthropol. préhist. Monaco*, suppl. n° 4, 2013, pp. 63-72.

Werner FORNER, « À propos du ligurien intémélien - La côte, l'arrière-pays », *Travaux du Cercle linguistique de Nice*, 7-8, 1986, pp. 29-62.

Michel FOUCAULT, 1969. *L'Archéologie du savoir* (Paris : Gallimard)

Michel FOUCHER, *Fronts et frontières*. Paris, Fayard, 1991

Michel FRANCARD, *Articles "Hypercorrection", "Insécurité linguistique", "Légitimité linguistique"*. In: Marie- Louise MOREAU, *Sociolinguistique*, Mardaga : Liège 1997, p. 158-160, p. 170-176, p. 201-202. <http://hdl.handle.net/2078.1/75290>

FUNEL (1898), cité par Lucien GALLOIS. Les limites linguistiques du français d'après les travaux récents. In : *Annales de Géographie*, t. 9, n°45, 1900. pp. 211-218 ; doi : <https://doi.org/10.3406/geo.1900.6238>. [https://www.persee.fr/doc/geo\\_0003-4010\\_1900\\_num\\_9\\_45\\_6238](https://www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_1900_num_9_45_6238)

Fabiana FUSCO, « Le minoranze linguistiche: una storia attraverso i termini ». In *Vicini/lontani. Identità e alterità nella/della lingua*, Dir. Elena PISTOLESI & Sabine SCHWARZE, Ed. Lang, Frankfurt a M., 2007, pp. 89-113.

## G

Françoise GADET, *Le Français ordinaire*, A. Colin, coll. Linguistique, 1989.

Carmen Alén GARABATO et Alexia KIS-MARCK, « Le concept de « communauté linguistique » face à la réalité du terrain », *Lengas. Revue de sociolinguistique*, n° 77 (15 juin 2015). <https://doi.org/10.4000/lengas.866>.

Davide GARASSINO, Michele LOPORCARO, et Stephan SCHMID. « La quantità vocalica in due dialetti della Liguria ». *Fattori sociali e biologici nella variazione fonetica*, n° 3 (2017): 127-44. <https://doi.org/10.17469/O2103AISV000007>.

Yvan GASTAUT, *RECHERCHES REGIONALES Alpes-Maritimes et Contrées limitrophes*, 53e année 2012, Juillet-décembre, N° 202, ISSN 2105-2891.

GASTAUT, KINOSSIAN, ORTOLANI [et al.] : 2016, pp. 47-54.

Yvan GASTAUT, Yves KINOSSIAN, Marc ORTOLANI... [et al.], avec le concours d'Anne JOLLY, *Fixer et franchir la frontière [Texte imprimé] : Alpes-Maritimes, 1760-1947 : actes du colloque international de Nice*, 9-11 juin 2016.

Luca GILIBERTI, « La militarisation de la frontière franco-italienne et le réseau de solidarité avec les migrant·e·s dans la Vallée de la Roya ». *Mouvements* n° 93, n° 1 (20 mars 2018): 149-55.

Jules GILLIERON & Edmond EDMONT, *Atlas linguistique de la France 1902-1910*, Paris, Champion, 9 vol., supplément 1920

Antonio GUERRESCHI, Giacomo GIACOBINI, « Il paleolitico e il mesolitico nel Piemonte ». *Archeologia in Piemonte, volume 1, La Preistoria*, a cura di Liliana Mercado e Marica Venturino Cambari, Umberto Allemandi & C., 1998, pp. 87-100.

Alain GUERY, Daniel NORDMAN, « Frontières de France. De l'espace au territoire, XVIe- XIXe siècles ». In : *Annales. Histoire, Sciences Sociales*. 54e année, N. 2, 1999. pp. 413-415; [https://www.persee.fr/doc/ahess\\_0395-2649\\_1999\\_num\\_54\\_2\\_279753\\_t1\\_0413\\_0000\\_001](https://www.persee.fr/doc/ahess_0395-2649_1999_num_54_2_279753_t1_0413_0000_001)

Marie-Elisabeth GUIDO, *Legiu è scrivu a lengua tendasca, Je lis et j'écris le tendasque*, Ed. G. M-E., Bar-sur-loup, 2018.

## H

## I

Cyril ISNART, "Les archives sonores de l'enquête de Bernard Lortat-Jacob dans la vallée de la Roya (1967-1968). Quelques sillons à creuser".

Cyril ISNART et Jean-François TRUBERT, *Musique du col de Tende. Les archives de B. Lortat-Jacob 1967-1968*, livre-Cd, Nice, Adem06, 2007.

## J

JODELET (1989), cité par BOYER Henri. Matériaux pour une approche des représentations sociolinguistiques. Eléments de définition et parcours documentaire

en diglossie. In: Langue française, n°85, 1990. Les représentations de la langue : approche sociolinguistique. pp. 102-124.

William LABOV, *Sociolinguistique*, traduit de l'anglais par Alain Kihm, présentation de Pierre Encrevé, Collection Le sens commun, 1976, 464 pages.

## K

Jean-Marie KLINKENBERG. *Des langues romanes*. Paris, Bruxelles: Ducolot, 1999 (2-e édition). 316 p. P: 29-58.

## L

William LABOV, *The Social Stratification of English in New York City Department Stores*, Washington, D.C., Center for Applied Linguistics, 1966, 485 p.

Didier LANTERI, *Dictionnaire Brigasque-français*, Patrimoine et Traditions brigasques, s.d.

Marc LENGEREAU, *Le général de Gaulle: La vallée d'Aoste et la frontière italienne des Alpes, 1943-1945*. Aoste: Musumeci Éditeur, 1980.

## M

Nathalie MAGNARDI, Silvia SANDRONE, « Les premiers résultats de la prospection-inventaire dans la haute vallée de la Roya (Alpes-Maritimes, France) ». *Archéologie de la montagne européenne: Actes de la table ronde internationale de Gap, 29 septembre-1<sup>er</sup> octobre 2008* [online]. Aix-en-Provence: Publications du Centre Camille Jullian, 2010 (consulté le 04 novembre 2020 à 19h59).

Dominique MAINGUENEAU, « Que cherchent les analystes du discours ? », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], 9 | 2012, mis en ligne

le 15 octobre 2012, consulté le 18 juin 2021. URL : <http://journals.openedition.org/aad/1354>

Dominique MAINGUENEAU, [cité par MAIGUENAU 2012], « Présentation », *Langages* 117, 1995, pp. 5-11.

Morvan MALO, « Qu'est-ce qu'une langue ? Licence 2 lettres », s. d., 28. URL : [https://cursus.univ-rennes2.fr/pluginfile.php/594237/mod\\_resource/content/0/exemplier.pdf](https://cursus.univ-rennes2.fr/pluginfile.php/594237/mod_resource/content/0/exemplier.pdf)

Enrico MALAN, *Glossaire Vintimillais-italien, italien-vintimillais*, Cumpagnia d'i Ventemigliusi, 1998.

Nicoletta MARACHISIO et Cecilia ROBUSTELLI, « Minoranze linguistiche : la situazione in Italia ». In : *National, Regional and Minority Languages in Europe : contributions to the annual conference 2009 of EFNIL in Dublin*, Dir. STICKEL, Gerhard, Ed. : Lang, Frankfurt, M. [u.a.], 2010, pp. 73-80.

André MARTINET et François TERS, — *Le français sans fard*. In: *Revue française de pédagogie*, volume 9, 1969. pp. 43-45.

Georges MATORE [cité par MAINGUENAU 2012], *La méthode en lexicologie*, Paris, Didier, 1953.

Lucile MEDINA-NICOLAS, « L'étude des frontières : un état des lieux à travers la production doctorale française ». In : *Annales de Géographie*, t. 113, n°635, 2004. pp. 74-86 ; doi : <https://doi.org/10.3406/geo.2004.21410>, [https://www.persee.fr/doc/geo\\_0003-4010\\_2004\\_num\\_113\\_635\\_21410](https://www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_2004_num_113_635_21410)

Augusta MOLINARI, *L'emigrazione Ligure : fonti, autobiografiche / memorie dell'identità*. In: *Cahiers de la Méditerranée*, n°58, 1, 1999. Mémoire et identité de la frontière : étude des migrations de proximité entre les provinces ligures et les Alpes-Maritimes [Actes des journées de Nice, octobre 1998] pp. 7-17.

Danièle MOORE et Claudine BROHY, « Identités plurilingues et pluriculturelles ». In *Sociolinguistique du contact: Dictionnaire des termes et concepts*, édité par Jacky Simonin et Sylvie Wharton, 289-315. *Langages*. Lyon : ENS Éditions, 2019. <http://books.openedition.org/enseditions/12459>

Edgar MORIN, *Introduction à la pensée complexe*, Editions du Seuil, Paris, 1990, 158 pages.

Edgar MORIN, *L'identité humaine*, Editions du Seuil, Paris 2001, 288 p.

*Parlu Tendascu, dictionnaire français-tendasque*, Musée départemental des merveilles, Tende, s.d.

## N

## O

Michèle OLIVIERI, « Frontières linguistiques », s. d., 13.  
[https://bcl.cnrs.fr/files/perso/olivieri/articles/OLIVIERI\\_Frontieres%20linguistiques.pdf](https://bcl.cnrs.fr/files/perso/olivieri/articles/OLIVIERI_Frontieres%20linguistiques.pdf)

## P

Jean-Noël PARPILLON, « D'un traité à l'autre (1860-1947) : la question de la frontière franco-italienne dans les combats de 1945 », communication à l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Savoie, Séance du 21 décembre 2016.

Christian PRADEAU, *Jeux et enjeux des frontières*, 1994, Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux, 392 p.

Michel PÊCHEUX 1969. *Analyse automatique du discours* (Paris : Dunod)

## Q



## R

Claude RAFFESTIN « Eléments pour une théorie de la frontière ». In *Diogène*, 1986, n° 134

Romain H. RAINERO, « L'opinion publique italienne et l'annexion de La Brigue et de Tende à la France ». *Cahiers de la Méditerranée*, n° 62 (15 juin 2001): 215-32. <https://doi.org/10.4000/cdlm.62>.

Riccardo REGIS, « Atlante Linguistico ed Etnografico del Piemonte Occidentale » (ALEPO), Versione 3 (03.06.2019, 12:01). In: Korpus im Text, Serie A, 12785, 2019. url: <http://www.kit.gwi.uni-muenchen.de/?p=12785&v=3>

Pascal RICHARD, « La loi-cadre sur la protection des minorités linguistiques historiques en Italie : entre sincérité et opportunité », *Revue française de droit constitutionnel*, vol. 45, no. 1, 2001, pp. 55-66.

Thierry ROSSO, « Programme H.O.F. Histoire Orale de la Frontière Constitution d'un Corpus interdisciplinaire de témoignages oraux. Vers une approche pluridisciplinaire en Sciences humaines et sociales dans les vallées de la Roya et de la Bévéra », s. d., 132.

## S

Zellig SABBETAI HARRIS, « L'Analyse du discours », *Langages* 13, 1969, pp. 8-45.

Silvia SANDRONE, Jean-Marie STRANGI, « La haute vallée de la roya à travers les siècles : apports archéologiques de dix ans de prospection-inventaire ». *Bulletin du musée d'anthropologie préhistorique de Monaco, supplément n°4. : Archéologie du passage échanges scientifiques en souvenir de Livio Mano, actes du colloque transfrontalier de Tende - Cuneo*, 3-4 août 2012.

André-Louis SANGUIN, « La Bordure Franco-Italienne des Alpes-Maritimes ou les conséquences de la modification d'une frontière internationale ». *Méditerranée* 47, n° 1 (1983) : 17-25. <https://doi.org/10.3406/medit.1983.2108>.

Joséphine SASSI, *Recettes de cuisine breilloise, « A Soucéta Briïenca »* et le cercle culturel breillois, 1988.

Ralph SCHOR, dir., Alpes-Maritimes. *Fixer et franchir la frontière : Alpes-Maritimes, 1760-1947 actes du colloque international de Nice, 9-11 juin 2016*. 1 vol. Milano : Silvana editoriale, 2016.

Patrick SERIOT, *Les langues ne sont pas des choses : discours sur la langue et souffrance identitaire en Europe centrale et orientale*. Paris, France : Éditions Pétra, 2010.

Jean SIBILLE. Les langues autochtones de France métropolitaine. Pratiques et savoirs. Claude Gruaz, Christine Jacquet-Pfau. *Autour du mot : pratiques et compétences. Séminaire du Centre du français moderne, Tome II, 2006-2009*, Lambert-Lucas, pp.69-85, 2010, 978-2-35935-020-3. <<http://www.lambert-lucas.com/autour-du-mot-pratiques-et>>. <hal-00952844>

Jean SIBILLE. « Langues de France » et territoires : raison des choix et des dénominations In : *Langue et espace* [en ligne]. Pessac : Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 2010 (généré le 24 février 2021). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org.bases-doc.univ-lorraine.fr/msha/6495>>. ISBN : 9782858925223. DOI : <https://doi-org.bases-doc.univ-lorraine.fr/10.4000/books.msha.6495>.

Diana Lee SIMON & Marie-Odile MAIRE SANDOZ, « Faire vivre et développer le plurilinguisme à l'école : les biographies langagières au cœur de la construction d'identités plurielles et du lien social », *Éla. Études de linguistique appliquée*, 2008/3 (n° 151), p. 265-276. DOI : 10.3917/ela.151.0265. URL : <https://www.cairn.info/revue-ela-2008-3-page-265.htm>

Cyrille SUIRE, « Recherche d'information et humanités numériques : une approche et des outils pour l'historien », s. d., 234.

## T

Santo TINÈ, « Il Neolitico tra Liguria e Piemonte ». *Archeologia in Piemonte, volume 1, La Preistoria*, a cura di Liliana Mercado e Marica Venturino Cambari, Umberto Allemandi & C., 1998, pp.123-128.

Romane TIREL, De l'Italien au Marsouin : migrations transfrontalières, espaces et identités (1870-1930). In: *Cahiers de la Méditerranée*, n°58, 1, 1999. Mémoire et identité de la frontière : étude des migrations de proximité entre les provinces ligures et les Alpes-Maritimes [Actes des journées de Nice, octobre 1998] pp. 39-57.

Simonetta TOMBACCINI-VILLEFRANQUE, « La frontière bafouée : migrants clandestins et passeurs dans la vallée de la Roya (1920-1940) ». *Cahiers de la Méditerranée* 58, n° 1 (1999): 79-95. <https://doi.org/10.3406/camed.1999.1247>.

Fiorenzo TOSO, *Frammenti d'Europa. Guida alle minoranze etnico-linguistiche e ai fermenti autonomisti*. Presentazione di Enzo BETTIZA, Milano, Baldini & Castoldi 1996, pp.468.

Fiorenzo TOSO, « Un profilo dei dialetti liguri », paru en trois fois : *Liguria Geografia*, ISSN 2280-6474, Genova, Anno XIV, N°10, Ottobre 2012, p 3-4; Anno XIV, N°11, Novembre 2012, p 5-6; Anno XIV, N°12, Dicembre 2012, p 5-6.

Fiorenzo TOSO, *Il patrimonio linguistico storico della Liguria: attualità e futuro: raccolta di studi*. 1a edizione. Savona: Insedicesimo, 2019.

Laurier TURGEON, « Introduction. Du matériel à l'immatériel. Nouveaux défis, nouveaux enjeux ». *Ethnologie française* Vol. 40, n° 3 (28 juin 2010) : 389-99.

## U

## V

Marica VENTURINO GAMBARI, « Società ed economia dal neolitico all'età dei metalli ». *Archeologia in Piemonte, volume 1, La Preistoria*, a cura di Liliana Mercado e Marica Venturino Cambari, Umberto Allemandi & C., 1998, pp. 231-246. Aude VINCK-KETERS, « Briançon: ville-refuge à l'heure de la criminalisation de la solidarité », s. d., 235.

## W

Robert-Léon WAGNER [cité par MAINGUENAU 2012] *Les vocabulaires français*, Paris, Didier, 1967

## X

## Y

## Z

## Sitographie

---

- *Journal of Borderlands Studies*, consulté le 15 janvier 2021, à l'adresse <https://absborderlands.org/journal/>.
- Che cosa sono il brigasco, R nì d'aigüra e A Vaštera?. <http://www.chambradoc.it/tresorDeLenga.page>, (s. d.). <http://www.chambradoc.it/zonaDelBrigasco.page>. Consulté le 6 janvier 2021.
- « Gérald Darmanin annonce la création par la France et l'Italie d'une brigade contre les passeurs à la frontière ». *Le Monde.fr*, 1 août 2020. [https://www.lemonde.fr/international/article/2020/08/01/immigration-darmanin-annonce-la-creation-par-la-france-et-l-italie-d-une-brigade-mixte-contre-les-passeurs-a-la-frontiere\\_6047866\\_3210.html](https://www.lemonde.fr/international/article/2020/08/01/immigration-darmanin-annonce-la-creation-par-la-france-et-l-italie-d-une-brigade-mixte-contre-les-passeurs-a-la-frontiere_6047866_3210.html). Consulté le 15/01/2021.
- InfoMigrants. « Pour lutter contre les passeurs, la France et l'Italie créent une brigade mixte à leur frontière », 3 août 2020. <https://www.infomigrants.net/fr/post/26405/pour-lutter-contre-les-passeurs-la-france-et-l-italie-creent-une-brigade-mixte-a-leur-frontiere>. Consulté le 15/01/2021.
- <http://www.mercantour-parcnational.fr/fr/des-decouvertes/destination-parc-national-du-mercantour/les-vallees-du-parc/les-vallees-de-la-roya>. Consulté le 24/07/2019.
- Breil-sur-Roya, Saorge et Sospel (vallée de la Bévéra) font partie des 99 communes des Alpes-Maritimes listées dans le décret reconnaissant l'AOC « Olive de Nice », <https://lavalleedelaroyaterredefrontieres.wordpress.com/2016/02/21/oleiculture-et-viticulture/>. Consulté le 24/07/2019.
- <http://docplayer.fr/34919631-A-table-traditions-culinaires-en-roya-bevera-carnet-d-exposition-villes-et-pays-d-art-et-d-histoire.html>. Consulté le 24/07/2019.
- [https://framacarte.org/fr/map/anonymous-edit/82423:F-5Vz\\_V\\_Xfg2yMvrssmoSlxbnIY](https://framacarte.org/fr/map/anonymous-edit/82423:F-5Vz_V_Xfg2yMvrssmoSlxbnIY) (cartographie de ma production, en ligne)
- Entretien du directeur de Sanremonews.it avec l'historien Andrea Gandolfo, 24 juillet 2016, <https://www.sanremonews.it/2016/07/24/leggi-notizia/argomenti/al-direttore-1/articolo/le-vicende-della-preistoria-della-liguria-occidentale-la-quarta-puntata-dello-storico-andrea-gandol.html>, le 04/11/2020.
- <https://www.hominides.com/html/lieux/vallee-des-merveilles-gravures.php>, consulté le 04/11/2020.

- <https://www.vallee-merveilles.com/preparez-votre-visite/>, consulté le 04/11/2020.
- <https://www.vallee-merveilles.com/>, consulté le 04/11/2020.
- <http://www.culture.gouv.fr/Media/Regions/Drac-Paca/Files/Les-conventions-culturelles/Archeologie/Convention-du-2-octobre-2007>, consulté le 04/11/2020.
- <https://www.mercantour-roya.com/randonnee-pedestre/visite-vallee-des-merveilles.html>, consulté le 04/11/2020.
- <https://lavalloedelaroyaterredefrontieres.wordpress.com/2016/02/21/oleiculture-et-viticulture/>, consulté le 04/11/2020.
- <http://docplayer.fr/34919631-A-table-traditions-culinaires-en-roya-bevera-carnet-d-exposition-villes-et-pays-d-art-et-d-histoire.html>, consulté le 04/11/2020.
- <https://lavalloedelaroyaterredefrontieres.wordpress.com/2016/01/18/la-brebis-brigasque/>, consulté le 04/11/2020.
- <https://lavalloedelaroyaterredefrontieres.wordpress.com/2016/01/08/la-classification-de-lecosysteme/>, consulté le 04/11/2020.
- ADTRB Pôle Culture, <http://docplayer.fr/34919631-A-table-traditions-culinaires-en-roya-bevera-carnet-d-exposition-villes-et-pays-d-art-et-d-histoire.html>, consulté le 13/11/2020.
- <http://fr.marittimemercantour.eu/download.php?id=VTJGc2RHVmtYMS9oTXhKU0ZEdEE3V3N3YndCcGlvemR3NDBTVW9HcHpKUT0=>, consulté le 13/11/2020.
- <http://www.breil-sur-roya.fr>, consulté le 13/11/2020.
- <http://www.breil-sur-roya.fr/tourisme/a-stacada.html>, consulté le 13/11/2020.
- <https://www.vermenagna-roya.eu/it/patrimonio/festa-patronale-di-breil-sur-roya-detta-medjaugust/>, consulté le 13/11/2020.
- <https://lavalloedelaroyaterredefrontieres.wordpress.com/2016/01/18/la-brebis-brigasque/>, consulté le 13/11/2020.
- <https://www.vermenagna-roya.eu/fr/patrimoine/muletiers-de-tende-et-fete-de-la-saint-eloi/>, consulté le 15/11/2020.
- <http://docplayer.fr/34919631-A-table-traditions-culinaires-en-roya-bevera-carnet-d-exposition-villes-et-pays-d-art-et-d-histoire.html>, consulté le 28/07/2019.
- <https://www.lamialiguria.it/it/la-liguria-in-battello/454-olio-di-liguria/4870-coltivare-una-cultura-la-tradizione-dell-olivicultura-in-liguria.html>, consulté le 15/11/2020.

- <https://www.lamialiguria.it/it/la-liguria-in-battello/124-borghi/bandiere-arancioni/1848-pigna2.html>, consulté le 15/11/2020.
- <https://brebisbrigasque.fr/la-brigasque/>, consulté le 15/11/2020.
- <http://www.gite-roya-mercantour.com/images/Au%20fil%20du%20pays.pdf>, consulté le 18/11/2020.
- Oppidum celto-ligure de la Courtine (vestiges), <https://monumentum.fr/oppidum-celto-ligure-courtine-vestiges--pa00081686.html>, consulté le 18/11/2020.
- Oppidum celto-ligure d'Eguilles, <https://monumentum.fr/oppidum-celto-ligure-pa00081242.html>, consulté le 18/11/2020.
- « La Provence Antique ». Consulté le 18 novembre 2020. <https://www.francebalade.com/provence/provenceantique.htm>.
- « Histoire ». Consulté le 18 novembre 2020. <https://www.tendemerveilles.com/59-histoire.html>.
- « A spasso tra i caruggi di Ventimiglia Alta - RivieraCulture ». Consulté le 18 novembre 2020. <http://www.rivieraculture.it/er.cfm?id=1112>.
- e-borghi. « Per tutte le streghe del borgo di Triora ». e-borghi. Consulté le 18 novembre 2020. <https://www.e-borghi.com/it/curiosit/407/per-tutte-le-streghe-del-borgo-di-triora.html>.
- « Pigna (Imperia, Ligurie, Italie) (1ère partie) ». Consulté le 18 novembre 2020. [http://www.par-monts-et-par-vaux.eu/pigna\\_1.html](http://www.par-monts-et-par-vaux.eu/pigna_1.html).
- Italiano, Touring Club. « Val Roia, Airole, localita, Natura ». Touring Club Italiano. Consulté le 18 novembre 2020. <https://www.touringclub.it/destinazione/localita/natura/271420/val-roia-airole>.
- « Weekend in Tenda, Mete e Itinerari - La Vacanza in Camper | PleinAir ». Consulté le 18 novembre 2020. <https://www.pleinair.it/meta/weekend-in-tenda/>.
- Homexyou.com. « Facades with Architectural Elements Painted Trompe-l'oeil ». Consulté le 18 novembre 2020. <https://www.homexyou.com/home-improvement/facades-with-architectural-elements-painted-trompe-l-oeil/>.
- « Liguria: Trompe-l'oeil ». Consulté le 19 novembre 2020. <http://www.enrosadira.it/liguria/trompe01.htm>.

- « Trompe-l'oeil ». Consulté le 18 novembre 2020. [http://www.trompe-l-oeil.info/Trompeloil/details.php?image\\_id=5788](http://www.trompe-l-oeil.info/Trompeloil/details.php?image_id=5788).
- « Trompe-l'oeil ». Consulté le 18 novembre 2020. [https://www.trompe-l-oeil.info/Trompeloil/categories.php?cat\\_id=224](https://www.trompe-l-oeil.info/Trompeloil/categories.php?cat_id=224).
- <https://www.departement06.fr/breil-sur-roya/eglise-sancta-maria-in-albis-2056.html>, consulté le 24/11/2020.
- <https://www.departement06.fr/breil-sur-roya/chapelle-de-la-misericorde-2057.html>, consulté le 24/11/2020.
- <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/putto/65207>, consulté le 24/11/2020.
- <https://www.departement06.fr/documents/A-votre-service/Culture/archives/recherches-regionales/rr100-1987-01.pdf>, consulté le 24/11/2020.
- <http://www.archeo-alpi-maritimi.com/routeroyaleniceescarene.php>, consulté le 25/11/2020 à 0h45.
- <https://www.detoursenfrance.fr/destinations/la-route-royale-en-passant-de-nice-a-turin-5607>, consulté le 25/11/2020.
- <https://www.bastamag.net/Une-politique-migratoire-aux-allures-de-chasse-a-l-homme-a-la-frontiere-franco> consulté le 17/08/19.
- <http://www.anafe.org/spip.php?mot2>, consulté le 25/11/2020.
- <http://www.infomie.net/spip.php?breve3356>, consulté le 25/11/2020.
- calypsosantamaria. « 1947: le rattachement de Tende et La Brigue ». La vallée de la Roya, terre de frontières (blog), 19 mars 2016. <https://lavalleedelaroyaterredefrontieres.wordpress.com/2016/03/19/1947-le-rattachement-de-tende-et-la-brigue-5/>, consulté le 08/12/2020.
- [https://www.departement06.fr/documents/A-votre-service/Culture/archives/recherches-regionales/recherches\\_regionales188.pdf](https://www.departement06.fr/documents/A-votre-service/Culture/archives/recherches-regionales/recherches_regionales188.pdf), consulté le 08/12/2020.
- « ORATORIO DEI NERI – VENTIMIGLIA VECCHIA IM | Liguria di confine ». Consulté le 8 décembre 2020. <https://www.liguriadiconfine.it/oratorio-dei-neri-ventimiglia-vecchia-im/>.
- Curridori, Francesco. « Il sindaco di Ventimiglia: “Niente cibo ai migranti, c'è il rischio di infezioni” ». [ilGiornale.it](https://www.ilgiornale.it/news/politica/sindaco-ventimiglia-rischio-infezioni-non-date-cibo-ai-1296459.html), 13 août 2016. <https://www.ilgiornale.it/news/politica/sindaco-ventimiglia-rischio-infezioni-non-date-cibo-ai-1296459.html>. Consulté le 08/12/20.



- Sanremonews.it. « Ventimiglia: aumentano ogni giorno i migranti in città, la Caritas distribuisce almeno 120/130 quotidianamente », 7 décembre 2020. <https://www.sanremonews.it/2020/12/07/leggi-notizia/argomenti/cronaca/articolo/ventimiglia-aumentano-ogni-giorno-i-migranti-in-citta-la-caritas-distribuisce-almeno-120130-quot.html>, consulté le 11/12/2020
- Télérama. « Regardez “Les Rebelles de la vallée”, superbe mini-documentaire sur Cédric Herrou et les migrants ». Consulté le 11 décembre 2020. [https://www.telerama.fr/medias/regardez-les-rebelles-de-la-vallee-superbe-mini-documentaire-sur-cedric-herrou-et-les-migrants,157402.php\\_](https://www.telerama.fr/medias/regardez-les-rebelles-de-la-vallee-superbe-mini-documentaire-sur-cedric-herrou-et-les-migrants,157402.php_)
- [http://www.film-documentaire.fr/4DACTION/w\\_liste\\_generique/C\\_100471\\_F](http://www.film-documentaire.fr/4DACTION/w_liste_generique/C_100471_F). Consulté le 12/12/20.
- Dailymotion. « La loi de la vallée - Documentaire (11/05/2019) - Vidéo Dailymotion ». Consulté le 11 décembre 2020. <https://www.dailymotion.com/video/x77zbls>.
- Politis.fr. « Le Festival des passeurs d’humanité se lance dans la vallée de la Roya », 20180711 17:03. <http://www.politis.fr/articles/2018/07/le-festival-des-passeurs-dhumanite-se-lance-dans-la-vallee-de-la-roya-39140/>. Consulté le 15/12/2020.
- « Cannes 2018 : Cédric Herrou, de retour à Cannes en « officiel » ». Le Monde.fr, 19 mai 2018. [https://www.lemonde.fr/festival-de-cannes/article/2018/05/19/cannes-2018-cedric-herrou-de-retour-a-cannes-en-officiel\\_5301777\\_766360.html](https://www.lemonde.fr/festival-de-cannes/article/2018/05/19/cannes-2018-cedric-herrou-de-retour-a-cannes-en-officiel_5301777_766360.html). Consulté le 15/12/2020.
- Le HuffPost. « “Ça m’a coûté 30.000€”: Cédric Herrou ironise sur les “prodiges de la République” de Schiappa », 13 décembre 2020. [https://www.huffingtonpost.fr/entry/cedric-herrou-marlene-schiappa-prodiges-republique\\_fr\\_5fd62d80c5b690d5d304e427](https://www.huffingtonpost.fr/entry/cedric-herrou-marlene-schiappa-prodiges-republique_fr_5fd62d80c5b690d5d304e427). Consulté le 15/12/2020.
- ADN. « ADN », 12 décembre 2020. <http://ademonice06.com/liberte-egalite-papiers/>. Consulté le 15/12/2020.
- <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/langues>, consulté le 25/01/2021.
- Jacques, LECLERC. « Les dialectes italiens » dans *L’aménagement linguistique dans le monde*, Québec, CEFAN, Université Laval, 25 novembre 2014, [[http://www.axl.cefan.ulaval.ca/europe/italie\\_dialectes.htm](http://www.axl.cefan.ulaval.ca/europe/italie_dialectes.htm)], consulté le 25/02/2021.

- « Langues régionales ». Consulté le 22 mars 2021. <https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Langue-francaise-et-langues-de-France/Politiques-de-la-langue/Langues-de-France/Langues-regionales>.
- Rapport du Comité consultatif pour la promotion des langues régionales et de la pluralité linguistique interne (2013) ». Consulté le 26 mars 2021. <https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Langue-francaise-et-langues-de-France/Politiques-de-la-langue/Langues-de-France/Langues-regionales/Rapport-du-Comite-consultatif-pour-la-promotion-des-langues-regionales-et-de-la-pluralite-linguistique-interne-2013>.
- « Atlas sonore des langues régionales de France ». Consulté le 26 mars 2021. <https://atlas.limsi.fr/>.
- Alexis Quentin, Bourquin, Jimmy. « Connaissez-vous les langues régionales de France ? », 1 août 2019. <https://www.franceinter.fr/histoire/connaissez-vous-les-langues-regionales-de-france>.
- « Langues et cité », Décembre 2007, Numéro 10. In « Langues régionales ». Consulté le 26 mars 2021. <https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Langue-francaise-et-langues-de-France/Politiques-de-la-langue/Langues-de-France/Langues-regionales>.
- Larousse, Éditions. « Définitions : patois - Dictionnaire de français Larousse ». Consulté le 3 avril 2021. <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/patois/58677>.
- Ordonnance de Villers-Cotterêts, article 111, [http://portal-lem.com/documents/langues/occitan/ordonnance\\_de\\_villers-cotterets.pdf](http://portal-lem.com/documents/langues/occitan/ordonnance_de_villers-cotterets.pdf), consulté le 08/04/2021.
- [https://www.mitterrand.org/IMG/pdf/1981\\_campagne\\_110\\_propositions\\_light-2.pdf](https://www.mitterrand.org/IMG/pdf/1981_campagne_110_propositions_light-2.pdf), consulté le 8 avril 2021.
- « Observation des pratiques linguistiques ». Consulté le 8 avril 2021. <https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Langue-francaise-et-langues-de-France/Observation-des-pratiques-linguistiques>.
- « Article L312-10 - Code de l'éducation - Légifrance ». Consulté le 8 avril 2021. [https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article\\_lc/LEGIARTI000027682810/](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000027682810/).
- Alberto. « Manipolazione delle identità linguistiche in Liguria ». *Manipolazione delle identità linguistiche in Liguria* (blog), settembre 2007.

- <http://albertocane.blogspot.com/2007/09/manipolazione-delle-identit.html>. Consulté le 9 avril 2021.
- Riccardo REGIS, Matteo RIVOIRA, « Indizi di vitalità: le minoranze linguistiche storiche in Piemonte », [https://iris.unito.it/retrieve/handle/2318/153068/202750/Regis\\_Rivoira\\_liminal%20%5B03.03.14%5D.pdf](https://iris.unito.it/retrieve/handle/2318/153068/202750/Regis_Rivoira_liminal%20%5B03.03.14%5D.pdf), consulté le 19 avril 2021.
  - Fiorenzo Toso, « liguri, dialetti in "Enciclopedia dell'Italiano" ». Consulté le 19 avril 2021. [https://www.treccani.it/enciclopedia/dialetti-liguri\\_\(Enciclopedia-dell'Italiano\)](https://www.treccani.it/enciclopedia/dialetti-liguri_(Enciclopedia-dell'Italiano)).
  - <http://www.intemelion.it/pdf/18/06-forner.pdf>, consulté le 19 avril 2021.
  - Développement, Synapse. « Définition : ligure - Le dictionnaire Cordial, Dictionnaire de français, nom ». Consulté le 24 avril 2021. <https://www.cordial.fr/dictionnaire/definition/ligure.php>.
  - Alberto. « Occitani in Liguria? (4) ». *Occitani in Liguria? (4)* (blog), sabato settembre 2007. <http://albertocane.blogspot.com/2007/09/occitani-in-liguria-4.html>.
  - « Vastera ». Consulté le 12 avril 2021. [https://www.vastera.it/rivista/45/pagine%2045/45\\_posizione\\_linguistica.htm](https://www.vastera.it/rivista/45/pagine%2045/45_posizione_linguistica.htm).
  - Communication, D. G. « Insécurité linguistique ». Publictionnaire. <http://publictionnaire.huma-num.fr/notice/insecurite-linguistique/>. Consulté le 13 mai 2021.
  - <http://www.piemonteagri.it/qualita/fr/2014-12-17-09-54-23/le-piemont-du-sud-des-vallees-apennines/61-vallees-monregalesi-de-mondovi>. Consulté le 13 mai 2021.
  - Philippe BLANCHET, « La sociolinguistique est-elle une "inter-discipline" ? ». [https://www.researchgate.net/publication/313615032\\_La\\_sociolinguistique\\_est-elle\\_une\\_inter-discipline](https://www.researchgate.net/publication/313615032_La_sociolinguistique_est-elle_une_inter-discipline). Consulté le 25 juin 2021.
  - « A Soucéta Briienca | Breil sur Roya- culture et patrimoine ». <http://xn--asouctabrienca-fkb5h.fr/>. Consulté le 26 juin 2021.
  - « Compagnia Stabile Città di Sanremo » Gli spettacoli ». <https://www.compagniastabilesanremo.com/category/spettacoli/>. Consulté le 26 juin 2021.

- Charlène CHAUPRE-BERKI, « Visite des locaux de l'association « A Souceta Brienca » et entretiens d'enquête sociolinguistique ». Billet. *Langues de la vallée de la Roya* (blog). Consulté le 26 juin 2021. <https://royalanguages.hypotheses.org/71>.
- Charlène CHAUPRE-BERKI, « Séminaire MemWar : transmission de la mémoire de la guerre dans la Vallée de la Roya, 16/10/19, Università degli studi di Genova. » Billet. *Langues de la vallée de la Roya* (blog). Consulté le 26 juin 2021. <https://royalanguages.hypotheses.org/103>.
- « Home », s. d. <https://www.cumpagniadiventemigliusi.it/>. Consulté le 26 juin 2021.
- <https://perso.atilf.fr/dmacaire/wp-content/uploads/sites/27/2017/07/EDL-28-BEHRA-MACAIRE-2017.pdf>. Consulté le 27 juin 2021.
- Bernard FALLERY et Florence RODHAIN. *Quatre approches pour l'analyse de données textuelles : lexicale, linguistique, cognitive, thématique*, 2007. [https://www.researchgate.net/publication/267956529\\_Quatre\\_approches\\_pour\\_l%27analyse\\_de\\_donnees\\_textuelles\\_lexicale\\_linguistique\\_cognitive\\_thematique](https://www.researchgate.net/publication/267956529_Quatre_approches_pour_l%27analyse_de_donnees_textuelles_lexicale_linguistique_cognitive_thematique). Consulté le 30 juin 2021.
- Jean-Pierre LEAC, « La carte heuristique ou mind-map ». *Les cahiers de l'innovation*, 1 mars 2016. <https://www.lescahiersdelinnovation.com/la-carte-heuristique-ou-mind-map/>. Consulté le 30 juin 2021.
- Larousse, Éditions. « Définitions : se retirer - Dictionnaire de français Larousse ». Consulté le 3 juillet 2021. [https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/se\\_retirer/68880](https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/se_retirer/68880).
- "Carta della Gallia Cisalpina con i vari nomi delle popolazioni", tirée de <http://nuke.costumilombardi.it/storialombarda/storialombarda2/tabid/159/Default.aspx>. Consulté le 15 juillet 2021.
- "I Liguri – Carta geografica della Liguria con le etnie liguri", tirée de <http://nuke.costumilombardi.it/storialombarda/storialombarda2/tabid/159/Default.aspx>. Consulté le 15 juillet 2021.
- « Sanremo Mediterranea: Antichi Liguri: Alleanza e fusione con i Celti ». Andrea.bonaveri, *Sanremo Mediterranea* (blog), sabato agosto 2013. <https://sanremomediterranea.blogspot.com/2013/08/antichi-liguri-lalleanza-e-la-fusione.html>. Consulté le 15 juillet 2021.

- “I Liguri – Carta geografica della Liguria con le etnie liguri”, tirée de <http://nuke.costumilombardi.it/storialombarda/storialombarda2/tabid/159/Default.aspx>. Consulté le 15 juillet 2021.
- hls-dhs-dss.ch. « Lépointiens ». <https://hls-dhs-dss.ch/articles/008018/2008-02-14/>. Consulté le 15 juillet 2021.
- Charlène CHAUPRE-BERKI, « Glottophobie et Code-switching ». Licence. France : Université de Lorraine (Metz), mai 2019. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02436726>.
- Olivier DUBOS et Victor GUSET, in Les langues régionales et la construction de l’Etat en Europe, Actes du colloque organisé les 7 et 8 juin 2018 par l’IRDEIC-Centre d’excellence Jean Monnet, Amané Gogorza, Wanda Mastor, 2019.
- John J. GUMPERZ, 1982, *Discourse strategies*, Cambridge : Cambridge University Press. [traduction française de cet ouvrage : dans *Sociolinguistique interactionnelle : une approche interprétative*, Paris, L’Harmattan, 1989] cité dans « “Code switching” / alternance codique ». <http://creoles.free.fr/Cours/alternance.htm>. Consulté le 15 juillet 2021.
- « LE BREILLOIS | A Soucéta Briïenca ». [http://xn--asouctabrienca-fkb5h.fr/?page\\_id=125](http://xn--asouctabrienca-fkb5h.fr/?page_id=125). Consulté le 25 juillet 2021.
- « Langues en danger : comment les sauver ? | Le blob, l’extra-média ». Consulté le 30 juillet 2021. <https://leblob.fr/enquetes/langues-en-danger-comment-les-sauver>.
- « Home - Sito ufficiale Apröu ». <https://www.approu.it/>. Consulté le 30 juillet 2021.
- « Dizionario Apröu web ». <https://app.approu.it/#/>. Consulté le 30 juillet 2021.
- « Dizionario Apröu web ». <https://app.approu.it/#/tutorial>. Consulté le 30 juillet 2021.
- <https://www.labrigue.fr/>. « Sites et visites de la Brigade - La Brigade & hameau de Morignole ». <https://www.labrigue.fr/sites-visites-de-brigue/>. Consulté le 2 août 2021.
- Ministère de l’Education Nationale de la Jeunesse et des Sports. « Semaine des langues vivantes ». <https://www.education.gouv.fr/semaine-des-langues-vivantes-11996>. Consulté le 2 août 2021.
- [https://maternelles66.ac-montpellier.fr/4\\_ressources/7\\_plurilinguisme/atout\\_plurilinguisme.pdf](https://maternelles66.ac-montpellier.fr/4_ressources/7_plurilinguisme/atout_plurilinguisme.pdf). Consulté le 2 août 2021.

- *Comparons nos langues*, N. Auger, DVD SCEREN CRDP Montpellier, 2005, citée dans :[https://maternelles66.ac-montpellier.fr/4\\_ressources/7\\_plurilinguisme/atout\\_plurilinguisme.pdf](https://maternelles66.ac-montpellier.fr/4_ressources/7_plurilinguisme/atout_plurilinguisme.pdf). Consulté le 2 août 2021.
- Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde sous la direction de J.-P. Cuq, CLE, 2003, pp 36-37, cité dans [https://maternelles66.ac-montpellier.fr/4\\_ressources/7\\_plurilinguisme/atout\\_plurilinguisme.pdf](https://maternelles66.ac-montpellier.fr/4_ressources/7_plurilinguisme/atout_plurilinguisme.pdf). Consulté le 2 août 2021.
- [https://www.ac-paris.fr/portail/upload/docs/application/pdf/2019-09/information\\_parents\\_journee\\_des\\_langues\\_avec\\_cadre.pdf](https://www.ac-paris.fr/portail/upload/docs/application/pdf/2019-09/information_parents_journee_des_langues_avec_cadre.pdf). Consulté le 4 août 2021.
- Damien Petermann, « Tenir un carnet de recherche en doctorat : retours d'expérience ». Billet. *ENthèse - Ressources pour la thèse* (blog). <https://entese.hypotheses.org/1526>. Consulté le 9 août 2021.
- « MemWar | Memorie e oblii delle guerre e dei traumi del XX secolo ». <https://memwarunige.hypotheses.org/>. Consulté le 16 août 2021.
- D'après les informations disponibles : « Activités Vallée de la Roya et des Merveilles ». <https://www.hotel-la-brigue.fr/votre-sejour/activites.html>. Consulté le 18 août 2021.
- « Home ». <https://www.cumpagniadiventemigliusi.it/>. Consulté le 23 août 2021. Cf. image de la page d'accueil du site internet.
- o Mâ de Föe - il Mare delle Favole. *Il bambino con due gobbe*, 2017. <https://www.youtube.com/watch?v=k5QOvWKHnCI>
- o Mâ de Föe - il Mare delle Favole. *A Creppo... paese tanto amato*, 2017. [https://www.youtube.com/watch?v=ywzb\\_vrZAql](https://www.youtube.com/watch?v=ywzb_vrZAql).
- [https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Langues\\_vivantes/68/6/RA16\\_langues\\_vivantes\\_creer\\_environment\\_564686.pdf](https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Langues_vivantes/68/6/RA16_langues_vivantes_creer_environment_564686.pdf), consulté le 2 septembre 2021.
- [https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/document/document/2021/07/rapport\\_e\\_nseignement\\_des\\_langues\\_regionales.pdf](https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/document/document/2021/07/rapport_e_nseignement_des_langues_regionales.pdf), p.3, consulté le 2 septembre 2021.
- « France Bleu RCFM en direct - Radio France ». Consulté le 3 septembre 2021. <https://radioenligneFrance.com/france-bleu-rcfm-frekuensi-mora>.

- « Présence des langues régionales sur les antennes de Radio France - Sénat ». <https://www.senat.fr/questions/base/2015/qSEQ150415838.html>. Consulté le 3 septembre 2021.
  - « Vaqui - France 3 Provence-Alpes-Côte d'Azur ». <https://france3-regions.francetvinfo.fr/provence-alpes-cote-d-azur/emissions/vaqui>. Consulté le 3 septembre 2021.
  - « Brigue (La) (Alpes-Maritimes) (1ère partie) ». [http://www.par-monts-et-par-vaux.eu/la-brigue\\_1.html](http://www.par-monts-et-par-vaux.eu/la-brigue_1.html). Consulté le 3 septembre 2021.
  - Cartographie sociolinguistique interactive des données de la zone de notre enquête, <https://framacarte.org/m/107911/>, consultée le 5 septembre 2021.
  - sitesavisiter.com. « Fontan ». <https://sitesavisiter.com/wiki/fontan>. Consulté le 6 septembre 2021.
-

## Références audiovisuelles

---

- <https://youtu.be/ovX6RRtF5hM> (cfr. Annexes multimédias : 1.2.4. La ligne Nice-Breil-Cuneo et Nice-Vintimille : histoire et actualité, vidéo n°1)
- <https://www.youtube.com/watch?v=1WNRVBzWL0w> (cfr. Annexes multimédias : 1.2.4. La ligne Nice-Breil-Cuneo et Nice-Vintimille : histoire et actualité, vidéo n°4)
- Andrea Meloni. Il passaggio di Briga Marittima e Tenda alla Francia nel 1947, 2009. <https://www.youtube.com/watch?v=kxVa-Z9QvWI&feature=youtu.be>, consulté le 08/12/2020.
- France 3 Nouvelle-Aquitaine. *Yannick Jaulin en spectacle à Échiré dans les Deux-Sèvres*. [0'20-0'26] <https://www.youtube.com/watch?v=nuub4sdJDL8>. Consulté le 4 août 2021.
- o Mâ de Föe - il Mare delle Favole. *Il bambino con due gobbe*, 2017. <https://www.youtube.com/watch?v=k5QOvWKHnCI>
- o Mâ de Föe - il Mare delle Favole. *A Creppo... paese tanto amato*, 2017. [https://www.youtube.com/watch?v=ywzb\\_vrZAql](https://www.youtube.com/watch?v=ywzb_vrZAql).